321 **VIDOCQ** (Mémoires de), Chef de Chef de police de sûreté jusqu'en 1827. — *P., Garnier*, 1911. 2 vol. in-12 demi-chagr. orange ,dos orné, couv. cons. — *La meilleure édition de cet ouvrage intéressant.* 50,00

MÉMOIRES DE VIDOCQ

HV
7915
.V52
1911
v.1
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdevidoc01vido

MÉMOIRES

DE

VIDOCQ

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

JUSQU'EN 1827

ENSUITE PROPRIÉTAIRE ET FABRICANT DE PAPIERS
A SAINT-MANDÉ

ANNOTÉS PAR

EUGÈNE VILLIOD

Détective, auteur de nombreux ouvrages sur la criminalité.

> La profession de voleur n'existerait pas, en tant que profession, si les malheureux contre lesquels la justice a sévi une fois n'étaient pas honnis, vilipendés, maltraités ; la société les contraint à se rassembler : elle crée leur réunion, leurs mœurs, leur volonté et leur force.
>
> MÉMOIRES, t. II.

TOME PREMIER

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1911

PRÉFACE

Ecrire, en tête de cet ouvrage une vie de Vidocq serait une inutile superfétation, puisque ses *Mémoires* sont une véritable autobiographie à la fois animée et curieuse.

De 1775, époque de sa naissance, jusqu'au moment où il quitta le service de la Sûreté, il nous conduit jour par jour, on pourrait dire, heure par heure, à travers un dédale d'aventures, de situations obscures ou compliquées, où il apparaît ce qu'il fut toujours, un homme d'énergie violente, d'audace allant parfois jusqu'à l'effronterie, pour ne pas dire au cynisme.

Il se dégage, de lui-même, des faits qu'il narre avec une certaine facilité de plume et une précision qui décèle une intelligence très nette, aussi bien des hommes que des événements.

Quant au portrait physique de Vidocq, il paraît assez facile de l'établir, même si l'on n'a pas son image sous les yeux.

Nous avons donc droit de faire toutes réserves, devant ces lignes d'un grand journal (*Le Temps*)

qui, dans ses intéressantes études sur la « Petite Histoire », consacre ces lignes à Vidocq :

« Il est difficile de savoir s'il était grand ou petit, obèse ou décharné, beau ou laid, car il se montrait suivant son caprice, gras, long, chauve, mince, court ou chevelu. »

Si l'auteur avait attentivement lu ces *Mémoires*, il n'aurait pas été fort embarrassé d'y trouver ce portrait que Vidocq y donne de sa personne sur un signalement qui, point pour point, répondait au sien.

Il est possible de l'identifier, de le mettre au point sur cet état signalétique : sa taille était élevée, puisque mesurée par cinq pieds cinq pouces, soit près de un mètre quatre-vingts centimètres.

Son front, ordinaire, dominait deux yeux gris et un nez fort. De cheveux et de barbe, il était blond; c'est un type commun dans l'Artois, sa province d'origine. Bouche moyenne, menton rond, visage plein, teint coloré, tels sont les caractères complémentaires de cette race artésienne, qui confine à la flamande. La corpulence était assez forte. Et comme marque distinctive, une légère cicatrice sur la lèvre droite.

Bref, Vidocq, physiquement, semble synthétiser ces blonds musclés et nerveux, qui ont, comme on dit vulgairement, « du sang sous la peau » et qui, sous une apparence de langueur molle, cachent de formidables réserves d'énergie et d'entrain.

D'ailleurs, Vidocq suffit à nous éclairer d'un

jour très vif sur ce point, puisqu'il résume ainsi sa propre nature physique et morale :

« Chez moi, une volonté de fer était toujours l'auxiliaire des fantaisies les plus bizarres. »

Ses imprudences, ses emballements, parfois son exagération, ne sont que fonctions de sa nature même. S'il sait ce qu'il veut, s'il a la ténacité nécessaire pour aboutir, il a aussi cet allant qui est pour beaucoup dans le succès :

« En toute chose, dit-il, pour réussir, il faut un peu d'enthousiasme. »

Lorsqu'on a parcouru, attentivement, le récit si vif, si animé, si empoignant des extraordinaires aventures de Vidocq, on se demande si l'on est en droit, après avoir été intéressé, de le traiter avec sévérité, ou s'il ne faut pas, au contraire, avoir pour lui une certaine indulgence.

Quelle que soit la façon dont on le juge, on ne saurait méconnaître les qualités d'énergie, d'audace, dont il donne tant de preuves indéniables.

Mais, si ce sont là choses indiscutables, on n'en saurait dire autant de sa moralité, si tant est qu'il soit possible d'instituer, au tribunal de la stricte conscience, un débat sur ce qui chez lui, existe si peu, ou, à vrai dire, n'existe pas.

Vidocq fut-il aussi profondément immoral que le dépeint une légende où l'imagination des romanciers tient plus de place que l'analyse froide et raisonnée des véritables historiens.

Ou, plutôt, ne doit-on pas le considérer comme un être simplement amoral, ou, tout au moins,

chez lequel le sens moral, aurait été, dès les débuts de l'existence, atrophié, obnubilé?

On est tenté d'incliner vers cette dernière opinion, si l'on songe que la conduite de l'homme, sa destinée dans la vie sociale, sont intimement liées à ces facteurs qui sont, d'abord dans l'ordre subjectif, le tempérament de l'individu, que viennent parfois — et c'est ici le cas — si malheureusement compliquer l'éducation première, et ces ambiances qui sont l'influence du milieu, l'action inéluctable des événements auxquels il se trouve mêlé, de par les circonstances et les vicissitudes auxquelles nul ne peut se flatter d'échapper absolument.

Tout jeune, Vidocq s'affirme comme une nature violente. Il est la terreur de ses compagnons d'enfance, qu'il rosse et même martyrise à tout propos, et surtout hors de propos.

Les exercices du corps l'attirent irrésistiblement, et il est déjà un fervent de l'épée, presque un friand de la lame, à l'âge où les bambins ne songent guère qu'à jouer aux billes.

Cette éducation à la diable ne fut pas pour lui perdue, et, plus d'une fois, sa passion de l'épée lui sera d'un utile secours dans sa carrière accidentée.

Peut-être eût-il mieux tourné, si plus de prudence avait présidé à son éducation familiale.

Malheureusement, sa mère est faible, si faible que, comme trop d'enfants gâtés, il ne voit, dans l'indulgence maternelle qu'un encouragement à

recommencer les fredaines — dont quelques-unes très graves — qui trop facilement lui sont pardonnées.

Quels trésors de mansuétude et de longanimité ne renfermait pas le cœur de cette brave « maman Vidocq ! »

C'est toujours à bras ouverts qu'elle accueille la brebis égarée qui rentre au bercail, qu'elle est prête à tuer le veau gras pour fêter le rètour de l'enfant prodigue.

Sa tendresse va jusqu'à l'abnégation, quand elle ne confine pas à un certain héroïsme.

Qui ne serait ému, au spectacle de cette malheureuse femme, que l'autorité a fait venir d'Arras à la prison de Douai, dans l'espoir qu'elle reconnaîtra spontanément son fils, qui cache obstinément son identité.

Mise brusquement en sa présence, sur un signe imperceptible de Vidocq, elle refoule tous les sentiments maternels dont elle déborde, déclare catégoriquement ne pas le connaître « et se retire en maudissant ceux qui l'ont déplacée pour ne lui donner qu'une fausse joie ».

Le père intervient bien parfois, sous forme de corrections très rudes; mais cela ne dure qu'un instant; ce n'est qu'un velléitaire de sévérité, alors qu'il aurait fallu un terrible et tenace volontaire, pour dompter une nature rude et indisciplinée.

Il importe de noter aussi que nous sommes à la fin du XVIII^e siècle qui fut des plus grands

sous le rapport des idées, mais aussi, hélas ! sous celui de la démoralisation.

Les vices dont les grands donnent le lamentable spectacle depuis trois quarts de siècle, ont gagné toutes les classes. Le peuple n'a pas échappé, plus que les bourgeois, aux mauvais exemples qui descendent de haut. Tous, sans scrupules comme sans souci, s'abandonnent aux plus violents appétits de jouissance.

Le bouillonnement révolutionnaire a fait remonter à la surface tous les éléments troubles d'une société en travail. C'est dans ce grouillement de mauvais instincts, dans cette atmosphère néfaste et délétère que gravite, que s'agite, qu'est perdu Vidocq.

La promiscuité des saltimbanques, non plus que celle des camps, où les plus purs héros coudoient les pires bandits, n'étaient pas l'école convenant à l'amélioration d'une nature aussi rude, et par son innéité, aussi portée aux débordements.

Vidocq est bien l'enfant de ce siècle, ou plus exactement, de cette fin de siècle. Il semble porter en lui, comme par une fatale hérédité, tout le legs des âges précédents. C'est à la fois un condottière et un roué. Aussi facilement qu'il met flamberge au vent, il met à mal les filles, quand il ne vit pas « à leurs crochets ».

La seule chose qui, à cette période de sa vie, semble l'intéresser, c'est le plaisir immédiat. Il ne tente aucun effort pour résister à son attrait.

Au contraire, pour s'y adonner, toute l'énergie de sa volonté se tend.

Rien donc d'étonnant, que, comme tant d'autres, la femme l'ait perdu. Il courra les pires risques, même celui d'être réintégré à la prison dont il vient de s'évader, pour ne pas manquer une « bonne fortune ».

Ce sont ces bonnes fortunes-là qui furent les principales causes de la mauvaise fortune dont il eut si souventes fois à souffrir.

Même aux heures où il a d'heureux retours sur lui-même, le démon de la luxure le pousse aux pires vilenies, comme aux plus compromettantes imprudences. Est-il rien de plus évocateur, de plus significativement caractéristique que cette aventure de Vidocq, échappé du bagne, tranquillement caché sous la robe de frère ignorantin comme acolyte du P. Lambert, et perdant honteusement sa place, pour être « allé donner leçon, dans un grenier à foin, à une écolière de seize ans? »

S'il succombe si facilement aux tentations, peut-être peut-on lui accorder l'excuse de son tempérament même, et faut-il ne chercher l'explication des folies amoureuses qui lui ont si fréquemment joué de mauvais tours, que dans ces lignes échappées à sa plume, sous forme d'une confession intime : « Il me tardait, écrit-il quelque part, de dépenser une activité si longtemps comprimée. »

Il demeure, toujours, l'homme de l'impression

immédiate. Il la suit, où qu'elle le mène, et même quand il s'est amendé, il y obéit pour arriver à ses fins, qui, avec sa morale facile, justifient toutes les façons d'y parvenir.

« Pour parler, dit-il, avec la franchise que je me pique d'apporter dans cette histoire de ma vie, je dois déclarer que je commençais à n'être pas excessivement difficile sur le choix des moyens. »

Il n'a d'ailleurs pas besoin de le dire. Son extraordinaire odyssée, toujours et partout le montre comme un remarquable *struggle for lifer*... avant la lettre.

Du jour où il est victime d'une condamnation injuste, dont, plus tard un jugement authentique et formel le réhabilitera, l'existence de Vidocq est celle d'un effroyable damné. Il y a quelque chose de satanique, dans les misères de ce malheureux qui passe de la prison au bagne, et ne s'enfuit que pour courir les grandes routes, poursuivi, traqué, comme le coupable de la légende par l'œil implacable de l'implacable vengeance, et pris et repris par l'impitoyable main de fer d'une impitoyable vindicte.

Il s'échappe enfin des cercles maudits de cet enfer, et il devient l'auxiliaire de cette police dont il fut si longtemps la lamentable victime. Le loup est devenu berger; mais quel dur berger! C'est l'homme, devenant loup pour ces hommes de main, dont il connaît les mauvais coups, aussi bien qu'il sait déjouer les ténébreuses menées et les infernales malices.

Il se replie alors sur soi. Il voit, trop tard, sa vie comme il aurait dû la voir plus tôt, si tant de fâcheuses influences n'avaient troublé sa conscience obscure.

Quel regard navré ne jette-t-il pas sur « ces premières années d'où dépend souvent la destinée des hommes ! » Cette idée est si bien ancrée dans son esprit, qu'ailleurs encore, et sous une forme à la fois plus philosophique et plus lapidaire, il la précise davantage : « L'avenir, dit-il ailleurs, est dans la dépendance du passé. »

A juger à froid, on demeure troublé, lorsqu'on a lu les *Mémoires* de Vidocq, et, en toute impartialité, l'on en vient à se demander s'il ne fut pas moins coupable que malheureux.

Comme policier professionnel, en dépit de la réputation qu'on lui a faite, et sur laquelle il s'étend peut-être trop complaisamment, il peut être discuté. En dépit de ce qu'il en croit, son imagination semble inférieure au sommet où il la juche. Ses procédés se ressemblent tous; sa « manière » est trop uniforme.

A ce sujet, après qu'on l'aura lu, on en arrivera à admettre que l'appréciation qu'en donne un de nos plus intelligents préfets de police, M. Gisquet, et que nous avons tenu à reproduire comme épilogue de ces *Mémoires*, est fondée en raison, comme en fait.

Néanmoins, on ne saurait, sous peine de la plus criante iniquité, ne pas rendre à Vidocq cette justice qu'il fut un précurseur, et qu'en

matière de criminalité, il eut de ces vues, de ces presciences, dont pourraient utilement s'inspirer tous ceux qui s'attachent, à l'heure actuelle, à assurer la paix sociale et la tranquillité publique.

« Les prisons, dit-t-il, sont les écoles où l'on se perfectionne dans l'art de s'approprier le bien d'autrui. »

Peut-on juger autrement que comme un réformateur perspicace et courageux l'homme qui a écrit ces lignes :

« Je mettrai au grand jour les vices de notre instruction criminelle, et ceux, plus grands encore, de notre système de pénalités, si absurde dans plusieurs de ses parties? »

Il a d'ailleurs pleine confiance dans la justesse de ses vues :

« Je demanderai des changements, des révisions, et l'on accordera ce que j'aurai demandé, parce que la raison, de quelque part qu'elle vienne, finit toujours par être entendue. »

Faut-il, même à présent, exprimer le regret que la prophétie optimiste de Vidocq ne soit encore restée... qu'une prophétie!

L'on a reproché à Vidocq d'avoir eu parfois recours à la provocation. C'est même à ce grief que remonte la disgrâce dont il fut victime.

Il est vrai qu'il a commis cette pensée dangereuse : « Les prisons sont comme l'école normale des mouchards à voleurs, et la pépinière d'où l'on doit les tirer. » Peut-être doit-on l'apprécier

avec moins de sévérité, si l'on tient compte de l'état des idées et des mœurs, et surtout du désir qu'il avait de mériter, par le succès, la confiance dont l'autorité policière l'avait investi : « Lorsqu'il s'agit d'atteindre des scélérats qui sont en guerre ouverte avec la société, tous les moyens sont bons, sauf la provocation. »

Sans doute, c'est parce qu'on l'accuse d'avoir eu recours aux agents provocateurs que Vidocq éprouve le besoin de se justifier. Mais, en conscience, nul ne saura s'inscrire en faux contre la rectitude de son jugement et le caractère éminemment sain de sa pensée, lorsqu'il écrit :

« Il y a danger, pour la moralité du peuple, à le laisser familiariser avec cette idée que toute condamnation est un noviciat et un acheminement à une existence assurée, et que la police n'est autre chose que les invalides des galères. »

Qui ne lui accorderait indulgence devant cet acte de contrition qui est, en même temps, l'aveu de l'impuissance où le réduisait l'insuffisance des moyens dont il disposait pour organiser un service sérieux de police criminelle, puisqu'il en était amené à prendre pour auxiliaires de si défectueux éléments :

« Je n'espérais pas rendre honorable la qualité d'agent secret; mais je me flattais d'en remplir les fonctions avec honneur. »

Quoi qu'il en soit, nul non plus ne saurait contester cette morale qui est comme la conclusion de sa vie : « On a de puissantes raisons de ne

jamais désespérer qu'un homme perverti vienne enfin à résipiscence. »

Avons-nous dégagé, de façon suffisante, la réelle physionomie du vrai Vidocq ? Si nous n'y avons réussi, toujours est-il, que nous n'avons négligé aucun effort pour le tenter.

Avec les dernières lignes de ses *Mémoires*, finit le rôle policier de notre héros. Il mérite qu'on le suive jusqu'à la fin. De policier, il se fait industriel; il semble n'avoir pas rencontré là un succès répondant à ses efforts.

Les ans se sont appesantis sur sa tête. Le diable devient vieux et songe à se faire ermite. Mais l'ermitage qu'il ambitionne est celui d'un bon bourgeois, qui pense à finir dans la paix du foyer, une vie mouvementée d'aventures plus déconcertantes les unes que les autres.

A quatre-vingts ans, il cherche encore une compagne. Il en a tellement eu, de rencontre, qu'il exige, de cette dernière un ensemble de qualités qui lui feront sans doute oublier les vices des autres :

« Je suis trop vieux, écrit-il à *ses amis*, pour songer au mariage. Cependant, je meurs d'ennui dans cet isolement. Je voudrais en sortir à tout prix, et rencontrer, à Paris ou dans la province, dans un pays agréable et bien sain, un bon ménage de gens d'un certain âge, de mœurs douces, ou une femme âgée de quarante à quarante-cinq ans, bien portante et pas trop laide. Je tiens qu'on ne prenne pas de tabac.

« Quoique fort âgé, je ne suis ni podagre, ni dégoûtant, ni radoteur, et je n'ai jusqu'à présent aucune infirmité. J'ai, comme tout le monde mes défauts. Je suis vif et un peu exigeant sous le rapport de la propreté et de la tenue des appartements; hors tout cela, je suis assez bon diable.

« A défaut de cela, je prendrais une bonne domestique de trente à quarante ans, bien au fait du service, très propre, sage, surtout fort sédentaire, sachant un peu de cuisine, coudre, etc. »

A lire ces lignes, on songe au dicton qui dit qu'une belle fin couronne une belle vie. Celle de Vidocq n'eut pas tout à fait ce caractère. Elle se termina, croit-on, à Bruxelles, en 1857.

Ce ne fut pas sans raison qu'elle tenta maintes fois l'imagination des romanciers, car mieux que nulle autre, elle mérite d'être regardée comme le plus étonnant et le plus mouvementé des romans vécus.

C'est, nous en sommes convaincu, l'impression qu'en garderont tous ceux qui liront ces *Mémoires*.

EUGÈNE VILLIOD.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

VIDOCQ

Eugène-François Vidocq naquit à Arras, en 1775. Son enfance, comme sa jeunesse furent celles d'un individu turbulent, dont les dispositions fâcheuses furent encouragées par la faiblesse maternelle. Il débute par de menus larcins, commet un gros vol aux dépens de la caisse paternelle, s'enfuit, et court les aventures. Après une vaine tentative d'embarquement pour l'Amérique, on le voit successivement saltimbanque, soldat, déserteur, passant du régiment de Bourbon aux chasseurs à cheval, puis aux cuirassiers autrichiens de Kinski. En 1793, il revient à Arras, épouse, presque de force, une fille Chevalier qui le trompe, reprend du service et passe lieutenant. Vivant au milieu de voleurs et d'escrocs, il ne sait pas résister à la contagion de l'exemple, et en 1796 se réfugie à Paris, où il dissipe l'argent qu'il a su soutirer à une maîtresse trop confiante. A Lille, il se fait emprisonner pour voies de faits envers un officier. Compromis dans un affaire d'évasion, il est condamné pour un faux dont il ne semble pas qu'il soit le vrai coupable. Le bagne le tient ; mais mal, puisqu'à plusieurs reprises il s'en échappe. Mais il se fait reprendre. C'est alors qu'en 1809 lui vient l'idée d'échapper à la police en devenant son collaborateur. Il débute en faisant le *mouton* à l'endroit de ses codétenus. M. Henry, chef de la deuxième division, l'embauche et au bout de peu de temps crée pour lui l'emploi de chef de la sûreté. Vers 1812, il tient ce poste, aux appointements de 6.000 francs. Il

prend pour auxiliaires d'anciens compagnons de geôle. Il opère rue Sainte-Anne, car on n'a pas osé installer à la préfecture ce policier aux origines compromettantes.

A la Restauration des Bourbons, le préfet de police Anglès le maintient dans ses fonctions, que Vidocq remplit jusqu'en 1827. La simple équité oblige à reconnaître qu'il rendit de sérieux services et purgea la capitale de redoutables bandits.

On prétend qu'en 1814, ce fut lui qui abattit à coups de merlin la statue de l'*Usurpateur* qui couronnait la colonne Vendôme. En 1819, il débarrassa la Picardie des derniers chauffeurs du Nord. En 1827, à la suite d'une affaire de vol compliquée, Vidocq fut remercié. C'est alors qu'il installa à Saint-Mandé une fabrique de carton gaufré, et se ruina en cherchant à faire un papier « qui rendait tout faux impossible. »

Après la révolution de 1830, il rentra dans la police politique. Mais au bout de peu de mois, le préfet de police Gisquet, qui l'avait utilisé, renonça à ses services.

En 1836, on le retrouve rue des Bons-Enfants, puis galerie Vivienne, tenancier d'une agence de remplacements militaires et d'une officine de renseignements confidentiels, où il eut quelques démêlés avec le ministère de l'intérieur.

Vieilli, usé, découragé, il végéta péniblement jusqu'en 1857, époque où, dit-on, il mourut à Bruxelles.

E. V.

MÉMOIRES DE VIDOCQ

CHAPITRE PREMIER

Ma naissance. — Dispositions précoces. — Je suis mitron. — Un premier vol. — La fausse clé. — Les poulets accusateurs. — L'argenterie enlevée. — La prison. — La clémence maternelle. — Mon père ouvre les yeux. — Le grand coup. — Départ d'Arras. — Je cherche un navire. — Le courtier d'un musicos[1]. — Le danger de l'ivresse. — La trompette m'appelle. — M. Comus, premier physicien de l'univers. — Le précepteur du général Jacquot. — Les acrobates. — J'entre dans la *banque*[2]. — Les leçons du petit diable. — Le sauvage de la mer du Sud. — Polichinel et le théâtre des Variétés amusantes. — Une scène de jalousie, ou le sergent dans l'œil. — Je passe au service d'un médecin nomade. — Retour à la maison paternelle. — La connaissance d'une comédienne. — Encore une fugue. — Mon départ dans un régiment. — Le camarade précité. — La désertion. — Le franc-picard et les assignats. — Je passe à l'ennemi. — Un schlag[3]. — Je reviens sous mes anciens drapeaux. — Un vol domestique et la gouvernante d'un vieux garçon. — Deux duels par jour. — Je suis blessé. — Mon père fonctionnaire public. — Je fais la guerre. — Changement de corps. — Séjour à Arras.

Je suis né à Arras : mes travestissements continuels, la mobilité de mes traits, une aptitude sin-

1 On écrit aujourd'hui *musico*, et l'on désigne sous ce nom un concert populaire.

2 *Banque*, terme général sous lequel on englobe tout ce qui, de près ou de loin, touche aux saltimbanques; d'où *banquiste*.

3 Mot allemand, qui, francisé, a donné *schlague*, radical *schlagen*, battre.

gulière à me grimer, ayant laissé quelques incertitudes sur mon âge, il ne sera pas superflu de déclarer ici que je vins au monde le 23 juillet 1775, dans une maison voisine de celle où, seize ans auparavant, était né Robespierre. C'était la nuit : la pluie tombait par torrents; le tonnerre grondait; une parente, qui cumulait les fonctions de sage-femme et de sybille, en conclut que ma carrière serait fort orageuse. Il y avait encore dans ce temps, de bonnes gens qui croyaient aux présages : aujourd'hui qu'on est plus éclairé, combien d'hommes qui ne sont pas des commères, parieraient pour l'infaillibilité de mademoiselle Lenormand [1] !

Quoi qu'il en soit, il est à présumer que l'atmosphère ne se bouleversa pas tout exprès pour moi, et bien que le merveilleux soit parfois chose fort séduisante, je suis loin de penser que là-haut on ait pris garde à ma naissance. J'étais pourvu d'une constitution des plus robustes, l'étoffe n'y avait pas été épargnée; aussi, dès que je parus, on m'eût pris pour un enfant de deux ans, et j'annonçais déjà ces formes athlétiques, cette structure colossale, qui depuis ont glacé d'effroi les coquins les plus intrépides et les plus vigoureux. La maison de mon père étant située sur la place d'armes, rendez-vous habituel de tous les polissons du quartier, j'exerçai de bonne heure mes facultés musculaires, en rossant régulièrement mes camarades, dont les parents ne manquaient pas de venir se plaindre aux miens. Chez nous, on n'entendait parler que d'oreilles arrachées, d'yeux pochés, de vêtements déchirés : à huit ans, j'étais la terreur des chiens, des chats et des enfants du voisinage; à treize, je maniais

1 Célèbre devineresse, qui a popularisé l'art de la cartomancie ou divination par les cartes. Toutes les cartomancienne actuelles, se disent : élèves de la célèbre Mlle Lenormand.

assez bien un fleuret pour n'être pas déplacé dans un assaut. Mon père, s'apercevant que je hantais les militaires de la garnison, s'alarma de mes progrès, et m'intima l'ordre de me disposer à faire ma première communion : deux dévotes se chargèrent de me préparer à cet acte solennel. Dieu sait quel fruit j'ai tiré de leurs leçons ! Je commençais, en même temps à apprendre l'état de boulanger : c'était la profession de mon père, qui me destinait à lui succéder, bien que j'eusse un frère plus âgé que moi.

Mon emploi consistait principalement à porter du pain dans la ville. Je profitais de ces courses pour faire de fréquentes visites à la salle d'armes; mes parents ne l'ignoraient pas, mais les cuisinières faisaient de si pompeux éloges de ma complaisance et de mon exactitude, qu'ils fermèrent les yeux sur mainte escapade. Cette tolérance dura jusqu'à ce qu'ils eussent constaté un déficit dans le comptoir, dont ils ne retiraient jamais la clé. Mon frère, qui l'exploitait concurremment avec moi, fut pris en flagrant délit, et déporté chez un boulanger de Lille. Le lendemain de cette exécution, dont on ne m'avait pas confié le motif, je me disposais à explorer, comme de coutume, le bienheureux tiroir, lorsque je m'aperçus qu'il était soigneusement fermé. Le même jour, mon père me signifia que j'eusse à mettre plus de célérité dans mes tournées, et à rentrer à heure fixe. Ainsi il était évident que désormais je n'aurais plus ni argent ni liberté : je déplorai ce double malheur, et m'empressai d'en faire part à l'un de mes camarades, le nommé *Poyant*, qui était plus âgé que moi. Comme le comptoir était percé pour l'introduction des monnaies, il me conseilla d'abord de passer dans le trou une plume de corbeau enduite de glu; mais cet ingénieux procédé ne me procurait que des pièces légères, et il fallut en

venir à l'emploi d'une fausse clé, qu'il me fit fabriquer par le fils d'un sergent de ville. Alors je puisai de nouveau dans la caisse, et nous consommâmes ensemble le produit de ces larcins dans une espèce de taverne où nous avions établi notre quartier-général. Là se réunissaient, attirés par le patron du lieu, bon nombre de mauvais sujets connus, et quelques malheureux jeunes gens qui, pour avoir le gousset garni, usaient du même expédient que moi. Bientôt je me liai avec tout ce qu'il y avait de libertins dans le pays, les Boudou, les Delcroix, les Hidou, les Franchison, les Basserie, qui m'initièrent à leurs dérèglements. Telle était l'honorable société au sein de laquelle s'écoulèrent mes loisirs, jusqu'au moment où mon père m'ayant surpris un jour, comme il avait surpris mon frère, s'empara de ma clé, m'administra une correction, et prit des précautions telles qu'il ne fallut plus songer à m'attribuer un dividende dans la recette.

Il ne me restait plus que la ressource de prélever en nature la dîme sur les fournées. De temps à autre, j'escamotais quelques pains; mais comme, pour m'en défaire, j'étais obligé de les donner à vil prix, à peine, dans le produit de la vente, trouvais-je de quoi me régaler de tartes et d'hydromel. La nécessité rend actif : j'avais l'œil sur tout; tout m'était bon, le vin, le sucre, le café, les liqueurs. Ma mère n'avait pas encore vu ses provisions s'épuiser si vite; peut-être n'eût-elle pas découvert de sitôt où elles passaient, lorsque deux poulets que j'avais résolu de confisquer à mon profit élevèrent la voix pour m'accuser. Enfoncés dans ma culotte, où mon tablier de mitron les dissimulait, ils chantèrent en montrant la crête, et ma mère, avertie ainsi de leur enlèvement, se présenta à point nommé pour l'empêcher. Il me revint alors quelques soufflets, et j'allai me coucher sans souper. Je ne dormis pas,

et ce fut, je crois, le malin esprit qui me tint éveillé. Tout ce que je sais, c'est que je me levai avec le projet bien arrêté de faire main basse sur l'argenterie. Une seule chose m'inquiétait : sur chaque pièce le nom de Vidocq était gravé en toutes lettres. Poyant, à qui je m'ouvris à ce sujet, leva toutes les difficultés, et le jour même, à l'heure du dîner, je fis une rafle de dix couverts et d'autant de cuillers à café. Vingt minutes après, le tout était engagé, et dès le surlendemain, je n'avais plus une obole des cent cinquante francs que l'on m'avait prêtés.

Il y avait trois jours que je n'avais pas reparu chez mes parents, lorsqu'un soir je fus arrêté par deux sergents de ville, et conduit aux *Baudets*, maison de dépôt où l'on renfermait les fous, les prévenus et les mauvais sujets du pays. L'on m'y tint dix jours au cachot, sans vouloir me faire connaître les motifs de mon arrestation; enfin le geôlier m'apprit que j'avais été incarcéré à la demande de mon père. Cette nouvelle calma un peu mes inquiétudes : c'était une correction paternelle qui m'était infligée, je me doutais bien qu'on ne me tiendrait pas rigueur. Ma mère vint me voir le lendemain, j'en obtins mon pardon; quatre jours après j'étais libre, et je m'étais remis au travail avec l'intention bien prononcée de tenir désormais une conduite irréprochable. Vaine résolution !

Je revins promptement à mes anciennes habitudes, sauf la prodigalité, attendu que j'avais d'excellentes raisons pour ne plus faire le magnifique; mon père, que j'avais vu jusqu'alors assez insouciant, était d'une vigilance qui eût fait honneur au commandant d'une grand'garde. Était-il obligé de quitter le poste du comptoir, ma mère le relevait aussitôt : impossible à moi d'en approcher, quoique je fusse sans cesse aux aguets. Cette permanence me désespérait. Enfin, un de mes compagnons de

taverne prit pitié de moi : c'était encore Poyant, fieffé vaurien, dont les habitants d'Arras peuvent se rappeler les hauts faits. Je lui confiai mes peines. « Eh quoi ! me dit-il, tu es bien bête de rester à « l'attache, et puis ça n'a-t-il pas bonne mine, un « garçon de ton âge n'avoir pas le sou? va ! si j'é- « tais à ta place, je sais bien ce que je ferais. — Eh ! « que ferais-tu? — Tes parents sont riches, un mil- « lier d'écus de plus ou de moins ne leur fera pas de « tort : de vieux avares, c'est pain bénit, il faut faire « une main-levée. — J'entends, il faut empoigner « en gros ce qu'on ne peut pas avoir en détail. — Tu « y es : après l'on décampe, ni vu ni connu. — Oui, « mais la maréchaussée. — Tais-toi : est-ce que tu « n'es pas leur fils? et puis ta mère t'aime bien trop . » Cette considération de l'amour de ma mère, joint au souvenir de son indulgence après mes dernières fredaines, fut toute-puissante sur mon esprit; j'adoptai aveuglément un projet qui souriait à mon audace; il ne restait plus qu'à le mettre à exécution; l'occasion ne se fit pas attendre.

Un soir que ma mère était seule au logis, un affidé de Poyant vint l'avertir, jouant le bon apôtre, qu'engagé dans une orgie avec des filles, je battais tout le monde, que je voulais tout casser et briser dans la maison, et que si l'on me laissait faire, il y aurait au moins pour 100 francs de dégât, qu'il faudrait ensuite payer.

En ce moment, ma mère, assise dans son fauteuil, était à tricoter; son bas lui échappe des mains; elle se lève précipitamment et court tout effarée au lieu de la prétendue scène, qu'on avait eu le soin de lui indiquer à l'une des extrémités de la ville. Son absence ne devait pas durer longtemps : nous nous hâtâmes de la mettre à profit. Une clé que j'avais escamotée la veille nous servit à pénétrer dans la boutique. Le comptoir était fermé; je fus presque

satisfait de rencontrer cet obstacle. Cette fois, je me rappelai l'amour que me portait ma mère, non plus pour me promettre l'impunité, mais pour éprouver un commencement de remords. J'allais me retirer, Poyant me retint, son éloquence infernale me fit rougir de ce qu'il appelait ma faiblesse, et lorsqu'il me présenta une pince dont il avait eu la précaution de se munir, je la saisis presque avec enthousiasme : la caisse fut forcée; elle contenait à peu près deux mille francs, que nous partageâmes, et une demi-heure après j'étais seul sur la route de Lille. Dans le trouble où m'avait jeté cette expédition, je marchai d'abord fort vite, de sorte qu'en arrivant à Lens, j'étais déjà excédé de fatigue; je m'arrêtai. Une voiture de retour vint à passer, j'y pris place, et en moins de trois heures j'arrivai dans la capitale de la Flandre française, d'où je partis immédiatement pour Dunkerque, pressé que j'étais de m'éloigner le plus possible, pour me dérober à la poursuite.

J'avais l'intention d'aller faire un tour dans le Nouveau-Monde[1]. La fatalité déjoua ce projet : le port de Dunkerque était désert; je gagnai Calais, afin de m'embarquer sur-le-champ; mais on me demanda un prix qui excédait la somme que je possédais. On me fit espérer qu'à Ostende le transport serait meilleur marché, vu la concurrence; je m'y rendis, et n'y trouvai pas les capitaines plus traitables qu'à Calais. A force de désappointements, j'étais tombé dans cette disposition aventureuse où l'on se jette volontiers dans les bras du premier venu, et je ne sais trop pourquoi je m'attendais à

1 On remarquera que nombre de jeunes criminels sont souvent hantés par la perspective des voyages et aventures dans les pays lointains. Récemment, les deux jeunes bandits suisses qui massacrèrent toute une famille de fermiers dans le département de l'Yonne, avouèrent qu'ils avaient tué pour se procurer les fonds nécessaires à leur départ dans l'Afrique centrale, où ils espéraient tenter la fortune.

rencontrer quelque bon enfant qui me prendrait gratis à son bord, ou du moins ferait un rabais considérable en faveur de ma bonne mine, et de l'intérêt qu'inspire toujours un jeune homme. Tandis que j'étais à me promener, préoccupé de cette idée, je fus accosté par un individu dont l'abord bienveillant me fit croire que ma chimère allait se réaliser. Les premières paroles qu'ils m'adressa furent des questions : il avait compris que j'étais étranger; il m'apprit qu'il était courtier de navires, et quand je lui eus fait connaître le but de mon séjour à Ostende, il me fit des offres de service. «Votre physionomie me « plaît, me dit-il; j'aime les figures ouvertes; il y a « dans vos traits un air de franchise et de jovialité « que j'estime : tenez, je veux vous le prouver, en « vous faisant obtenir votre passage presque pour « rien. » Je lui en témoignai ma reconnaissance. « Point de remercîment, mon ami; quand votre « affaire sera faite, à la bonne heure; ce sera bien- « tôt, j'espère; en attendant, vous devez vous en- « nuyer ici? » Je répondis qu'en effet je ne m'amusais pas beaucoup. « Si vous voulez venir avec moi à Blakemberg, nous y souperons ensemble chez de braves gens qui sont fous des Français. Le courtier me fit tant de politesse, il me conviait de si bonne grâce qu'il y aurait eu de la malhonnêteté à me faire prier; j'acceptai donc: il me conduisit dans une maison où des dames fort aimables nous accueillirent avec tout l'abandon de cette hospitalité antique, qui ne se bornait pas au festin. A minuit, probablement, je dis probablement, car nous ne comptions plus les heures, j'avais la tête lourde, mes jambes ne pouvaient plus me porter; il y avait autour de moi un mouvement de rotation générale, et les choses tournèrent de telle sorte, que, sans m'être aperçu que l'on m'eût déshabillé, il me sembla être en chemise sur le même édredon qu'une des nymphes bla-

kembergeoises : peut-être était-ce vrai; tout ce que je sais, c'est que je m'endormis. A mon réveil, je sentis une vive impression de froid... Au lieu de vastes rideaux verts qui m'avaient apparu comme dans un songe, mes yeux appesantis entrevoyaient une forêt de mâts, et j'entendais ce cri de vigilance qui ne retentit que dans les ports de mer; je voulus me lever sur mon séant, ma main s'appuya sur un tas de cordages auxquels j'étais adossé. Rêvais-je maintenant, ou bien avais-je rêvé la veille? je me tâtai, je me secouai, et quand je fus debout, il me fut démontré que je ne rêvais pas, et, qui pis est, que je n'étais pas du petit nombre de ces êtres privilégiés à qui la fortune vient en dormant. J'étais à demi vêtu, et, à part deux écus de six livres, que je trouvai dans une des poches de ma culotte, il ne me restait pas une pièce de monnaie. Alors il me devint trop clair que, suivant le désir du courtier, *mon affaire avait été bientôt faite.* J'étais transporté de fureur; mais à qui m'en prendre : il ne m'aurait pas même été possible d'indiquer l'endroit où l'on m'avait dépouillé de la sorte; j'en pris mon parti, et je retournai à l'auberge, où quelques hardes que j'avais encore pouvaient combler le déficit de ma toilette. Je n'eus pas besoin de mettre mon hôte au fait de ma mésaventure. « Ah ! ah ! me dit-il, d'aussi loin qu'il put m'apercevoir, en voilà encore un. Savez-vous, jeune « homme, que vous en êtes quitte à bon compte? « vous revenez avec tous vos membres, c'est bien « heureux quand on va dans des guêpiers pareils : « vous savez à présent ce qu'est un *musicos*[1]; il y « avait au moins de belles syrènes ! tous les flibus-

1 Ce mot *musicos* est encore employé aujourd'hui pour désigner les cafés-concerts de bas étage, où les prétendues artistes vivent plutôt de la prostitution clandestine que de leur art, et attirent les jeunes gens naïfs sur lesquels, elles et leurs complices des deux sexes, pratiquent l'*entôlage*. On désigne encore ces établissements interlopes sous les noms de *bouibouis* et de *beuglants*.

« tiers, voyez-vous, ne sont pas sur la mer, ni les « requins dedans; je gage qu'il ne vous reste pas « une plaquette. » Je tirai fièrement mes deux écus pour les montrer à l'aubergiste. « Ce sera, reprit-il, « pour solder votre dépense. » Aussitôt il me présenta ma note; je le payai et pris congé de lui, sans cependant quitter la ville.

Décidément, mon voyage d'Amérique était remis aux calendes grecques, et le vieux continent était mon lot; j'allais être réduit à croupir sur les plus bas degrés d'une civilisation infime, et mon avenir m'inquiétait d'autant plus, que je n'avais aucune ressource pour le présent. Chez mon père, jamais le pain ne m'aurait manqué : aussi regrettais-je le toit paternel; le four, me disais-je, aurait toujours chauffé pour moi comme pour les autres. Après ces regrets, je repassai dans mon esprit toute cette foule de réflexions morales qu'on a cru fortifier en les ramenant à des formes superstitieuses : *Une mauvaise action ne porte pas bonheur; le bien mal acquis ne profite pas.* Pour la première fois je reconnaissais, d'après mon expérience, un fonds de vérité dans ces sentences prophétiques, qui sont des prédictions perpétuelles plus sûres que les admirables centuries de Michel Nostradamus [1]. J'étais dans une veine de repentir, que ma situation rend très concevable. Je calculais les suites de ma *fugue* et des circonstances aggravantes, mais ces dispositions ne furent qu'éphémères; il était écrit que je ne serais pas lancé de sitôt dans une bonne voie. La marine était une carrière qui m'était ouverte, je me résolus d'y prendre du service; au risque de me rompre le cou trente fois par jour, à grimper pour onze francs par mois dans les haubans d'un navire. J'étais prêt à

1 *Michel Nostradamus* (1503-1566), célèbre médecin du Midi, dont les prophéties eurent au XVI[e] siècle une vogue immense. Il fut comblé de présents par Catherine de Médicis et devint médecin de Charles IX.

m'enrôler comme novice, lorsqu'un son de trompette attira tout à coup mon attention : ce n'était pas de la cavalerie, c'était Paillasse et son maître, qui, devant une barraque tapissée des enseignes d'une ménagerie ambulante, appelaient un public qui ne siffle jamais à assister à leurs grossiers lazzis; j'arrivai pour voir commencer la parade, et tandis qu'un auditoire assez nombreux manifestait sa gaîté par de gros éclats de rire, il me vint le pressentiment que le maître de Paillasse pourrait m'accorder quelqu'emploi. Paillasse me paraissait un bon garçon, je voulus m'en faire un protecteur, et comme je savais qu'une prévenance en vaut une autre, quand il descendit de ses tréteaux pour dire *suivez le monde*, pensant bien qu'il était altéré, je consacrai mon dernier escalin [1] à lui offrir de prendre sa moitié d'une pinte de genièvre. Paillasse, sensible à cette politesse, me promit aussitôt de parler pour moi, et dès que notre pinte fut finie, il me présenta au directeur. Celui-ci était le célèbre Cotte-Comus [2]; il s'intitulait le premier physicien de l'univers, et pour parcourir la province, il avait mis ses talents en commun avec le naturaliste Garnier, le savant précepteur du général Jacquot, que tout Paris a vu dans la cour des Fontaines avant et depuis la restauration. Ces messieurs s'étaient adjoint une troupe d'acrobates. Comus, dès que je parus devant lui, me demanda ce que je savais faire. Rien, lui répondis-je. — « En ce cas, me dit-il, on t'instruira; il y « en a de plus bêtes, et puis, d'ailleurs, tu ne m'as « pas l'air maladroit; nous verrons si tu as des dis« positions pour la banque [3]; alors je t'engagerai

1 *Escalin*, monnaie de Hollande qui valait 65 centimes.

2 *Cotte-Comus*, célèbre charlatan de l'époque, et dont la vogue fut très grande à la fin du XVIII[e] siècle.

3 *Banque*. C'est le nom sous lequel on désigne tous les gens qui couraient les foires, saltimbanques, acrobates. Le mot *banquiste* vient de là.

« pour deux ans; les premiers six mois tu seras bien « nourri, bien vêtu; au bout de ce temps tu auras « un sixième de *la manche*[1] (la quête), et l'année « d'ensuite, si tu es intelligent, je te donnerai ta « part comme aux autres; en attendant, mon ami, « je saurai t'occuper. »

Me voilà introduit, je vais partager le grabat de l'obligeant Paillasse. Au point du jour, nous sommes éveillés par la voix majestueuse du patron, qui me conduit dans un espèce de bouge : « Toi, me dit-il, « en me montrant des lampions et des girandoles « de bois, voilà ta besogne, tu vas m'approprier « tout ça, et le mettre en état comme il faut, en- « tends-tu? après tu nettoieras les cages des ani- « maux, et tu balaieras la salle. » J'allais faire un métier qui ne me plaisait guère : le suif me dégoûtait, et je n'étais pas trop à mon aise avec les singes, qui, effarouchés par un visage qu'ils ne connaissaient pas, faisaient des efforts incroyables pour m'arracher les yeux. Quoi qu'il en soit, je me conformai à la nécessité. Ma tâche remplie, je parus devant le directeur, qui me déclara que j'étais son affaire, en ajoutant que si je continuais à montrer du zèle, il ferait quelque chose de moi. Je m'étais levé matin, j'avais une faim dévorante, il était dix heures, je ne voyais pas qu'il fût question de déjeuner, et pourtant il était convenu qu'on me donnerait le logement et la table; je tombais de besoin, quand on m'apporta enfin un morceau de pain bis, si dur, que, ne pouvant l'achever, bien que j'eusse des dents excellentes et un rude appétit, j'en jetai la plus grande partie aux

1 *Manche*, pour quête; c'est une de ces métaphores si fréquentes dans le langage populaire, aussi bien que dans l'argot des malfaiteurs. Peut-être vient-elle de ce qu'on tend le bras pour quêter, ou de ce que nombre de mendiants simulaient d'être manchots pour exciter la pitié publique. A noter encore que, par analogie, les grecs qui exploitent les joueurs dans les cercles et casinos, désignent, sous le nom de *pied*, la part des bénéfices qui leur revient sur les opérations malhonnêtes auxquelles ils se livrent avec tant d'astuce et de dextérité.

animaux. Le soir, il me fallut illuminer; et comme, faute d'habitude, je ne déployais pas dans ces fonctions toute la célérité convenable, le directeur, qui était brutal, m'administra une petite correction qui se renouvela le lendemain et jour suivants. Un mois ne s'était pas écoulé, que j'étais dans un état déplorable; mes habits tachés de graisse et déchirés par les singes, étaient en lambeaux; la vermine me dévorait; la diète forcée m'avait maigri au point qu'on ne m'aurait pas reconnu; c'est alors que se ranimèrent encore avec plus d'amertume les regrets de la maison paternelle, où l'on était bien nourri, bien couché, bien vêtu, et où l'on n'avait pas à faire des ménages de singe.

J'étais dans ces dispositions, lorsqu'un matin Comus vint me déclarer qu'après avoir bien réfléchi à ce qui me convenait, il s'était convaincu que je ferais un habile *sauteur*. Il me remit en conséquence dans les mains du sieur *Balmate*, dit le *petit diable*, qui eut ordre de me dresser. Mon maître faillit me casser les reins à la première souplesse qu'il voulut me faire faire; je prenais deux ou trois leçons par jour. En moins de trois semaines, j'étais parvenu à exécuter dans la perfection le saut de carpe, le saut de singe, le saut de poltron, le saut d'ivrogne, etc. Mon professeur, enchanté de mes progrès, prenait plaisir à les accélérer encore... cent fois je crus que, pour développer mes moyens, il allait me disloquer les membres. Enfin nous en vînmes aux difficultés de l'art, c'était toujours de plus fort en plus fort. Au premier essai du grand écart, je manquai de me pourfendre; au saut de la chaise, je me rompis le nez. Brisé, moulu, dégoûté d'une si périlleuse gymnastique, je pris le parti d'annoncer à M. Comus, que décidément je ne me souciais pas d'être sauteur. Ah! tu ne t'en soucies pas, me dit-il, et sans rien m'objecter il me repassa force coups de cravaches;

dès ce moment Balmate ne s'occupa plus de moi, et je retournai à mes lampions.

M. Comus m'avait abandonné, ce devait bientôt être au tour de Garnier de s'occuper de me donner un état : un jour qu'il m'avait rossé plus que de coutume (car c'était un exercice dont il partageait le plaisir avec M. Comus), Garnier, me toisant de la tête aux pieds et contemplant avec une satisfaction trop marquée le délabrement de mon pourpoint, qui montrait les chairs : « Je suis content de toi, me « dit-il, te voilà précisément au point où je te vou- « lais; à présent, si tu es docile, il ne tiendra qu'à toi « d'être heureux; à dater d'aujourd'hui, tu vas lais- « ser croître tes ongles; tes cheveux sont déjà d'une « bonne longueur, tu es presque nu, une décoction de « feuilles de noyer fera le reste. » J'ignorais où Garnier allait en venir, lorsqu'il appela mon ami Paillasse, à qui il commanda de lui apporter la peau de tigre et la massue : Paillasse revint avec les objets demandés. « A présent, reprit Garnier, nous allons « faire une répétition. Tu es un jeune sauvage de la « mer du Sud, et, qui plus est, un antropophage; « tu manges de la chair crue, la vue du sang te met « en fureur, et quand tu as soif, tu t'introduis dans « la bouche des cailloux que tu broies; tu ne pous- « ses que des sons brusques et aigus, tu ouvres de « grands yeux, tes mouvements sont saccadés, tu « ne vas que par sauts et par bonds; enfin, prends « exemple sur l'homme des bois qui est ici dans la « cage nº 1. » Pendant cette instruction, une jatte pleine de petits cailloux parfaitement arrondis était à mes pieds, et tout près de là un coq qui s'ennuyait d'avoir les pattes liées; Garnier le prit et me le présenta en me disant : « Mords là dedans. » Je ne voulus pas mordre; il insista avec des menaces; je m'insurgeai et fis aussitôt la demande de mon congé; pour toute réponse, on m'administra une douzaine

de soufflets; Garnier n'y allait pas de main morte. Irrité de ce traitement, je saisis un pieu, et j'aurais infailliblement assommé monsieur le naturaliste, si toute la troupe, étant venue fondre sur moi, ne m'eût jeté à la porte au milieu d'une grêle de coups de pieds et de coups de poings.

Depuis quelques jours, je m'étais rencontré dans le même cabaret avec un bateleur et sa femme, qui faisaient voir les marionnettes en plein vent. Nous avions fait connaissance, et j'étais certain de leur avoir inspiré de l'intérêt. Le mari me plaignait beaucoup d'être condamné, disait-il, au *supplice des bêtes*. Parfois il me comparait plaisamment à Daniel dans la fosse aux lions. On voit qu'il était érudit et fait pour quelque chose de mieux que pour le drame *de polichinel;* aussi devait-il, plus tard, exploiter une direction dramatique en province : peut-être l'exploite-t-il encore; je tairai son nom. Le futur directeur était très spirituel, madame ne s'en apercevait pas; mais il était fort laid, et elle le voyait bien; madame était en outre une de ces brunes piquantes, à longs cils, dont le cœur est inflammable au plus haut degré, dût-il ne s'y allumer qu'un feu de paille. J'étais jeune, madame l'était aussi; elle n'avait pas seize ans, monsieur en avait trente-cinq. Dès que je me vis sans place, j'allai trouver les deux époux; j'avais dans l'idée qu'ils me donneraient un conseil utile : ils me donnèrent à dîner, et me félicitèrent d'avoir osé m'affranchir du joug despotique de Garnier, qu'ils appelaient le *cornac*. « Puisque tu « es devenu ton maître, me dit le mari, il faut venir « avec nous, tu nous seconderas; au moins, quand « nous serons trois il n'y aura plus d'entr'actes, « tu me tendras les acteurs pendant qu'Élisa *fera la* « *manche*[1]; le public, tenu en haleine, ne filera pas,

1 *Manche*, quête, voir note page 12.

« et la recette en sera plus abondante. Qu'en dis-tu, « Élisa? » Élisa répondit à son mari qu'il ferait à cet égard tout ce qu'il voudrait, qu'au surplus elle était de son avis, et en même temps elle laissa tomber sur moi un regard qui me prouva qu'elle n'était pas fâchée de la proposition, et que nous nous entendrions à merveille. J'acceptai avec reconnaissance le nouvel emploi qui m'était offert, et, à la prochaine représentation, je fus installé à mon poste. La condition était infiniment meilleure qu'auprès de Garnier. Élisa, qui, malgré ma maigreur, avait découvert que je n'étais pas si mal bâti que mal habillé, me faisait en secret mille agaceries auxquelles je répondais; au bout de trois jours, elle m'avoua que j'étais sa passion, et je ne fus pas ingrat : nous étions heureux, nous ne nous quittions plus. Au logis, nous ne faisions que rire, jouer, plaisanter : le mari d'Élisa prenait tout cela pour des enfantillages. Pendant le travail, nous nous trouvions côte à côte sous une étroite cabane formée de quatre lambeaux de toile, décorée du titre pompeux de *Théâtre des Variétés amusantes*. Élisa était à la droite de son mari, et moi j'étais à la droite d'Élisa, que je remplaçais lorsqu'elle n'était plus là pour surveiller les entrées et les sorties. Un dimanche, le spectacle était en pleine activité, il y avait foule autour de l'échoppe, Polichinel avait battu tout le monde; notre bourgeois n'ayant plus que faire d'un de ses personnages (c'était le sergent du guet), veut qu'on le mette au rancart, et demande *le commissaire;* nous n'entendons pas : *le commissaire! le commissaire!* répète-t-il avec impatience, et à la troisième fois il se retourne et nous aperçoit l'un et l'autre dans une douce étreinte. Élisa, surprise, cherche une excuse, mais le mari, sans l'écouter, crie encore : *le commissaire!* et lui plonge dans l'œil le crochet qui sert à suspendre le sergent. Au même instant le sang coule, la représen-

tation est interrompue, une bataille s'engage entre les deux époux, l'échoppe est renversée, et nous restons à découvert au milieu d'un cercle nombreux de spectateurs auxquels cette scène arrache une salve prolongée de rires et d'applaudissements.

Cette esclandre me mit de nouveau sur le pavé; je ne savais plus où donner de la tête. Si encore j'avais eu une mise décente, j'aurais pu obtenir du service dans quelque bonne maison; mais j'avais une mine si pitoyable que personne n'aurait voulu de moi. Dans ma position, je n'avais qu'un parti à prendre, c'était de revenir à Arras; mais comment vivre jusque-là? J'étais en proie à ces perplexités, lorsque passa près de moi un homme qu'à sa tournure je pris pour un marchand colporteur; j'engageai avec lui la conversation, et il m'apprit qu'il allait à Lille, qu'il débitait des poudres, des opiats, des élixirs, coupait les cors aux pieds, enlevait les durillons, et se permettait quelquefois d'arracher les dents. « C'est un bon métier, ajouta-t-il, mais je me fais « vieux, et j'aurais besoin de quelqu'un pour por- « ter la balle, c'est un luron comme vous qu'il me « faudrait : bon pied, bon œil, si vous voulez, nous « ferons route ensemble. — Je le veux bien », lui dis-je, et sans qu'il y eût entre nous de plus amples conventions, nous poursuivîmes notre chemin. Après huit heures de marche, la nuit s'avançait, et nous voyions à peine à nous conduire, quand nous fîmes halte devant une misérable auberge de village. « C'est ici, dit le médecin nomade, en frappant à la « porte. — Qui est là? cria une voix rauque. — Le « père Godard, avec son pitre[1], répondit mon « guide »; et la porte s'ouvrant aussitôt, nous nous trouvâmes au milieu d'une vingtaine de colporteurs,

1 *Pitre*, bateleur, saltimbanque, qui attire le public par ses facéties, ses bons mots ou ses acrobaties.

étameurs, saltimbanques, marchands de parapluies, bateleurs, etc., qui fêtèrent mon nouveau patron et lui firent mettre un couvert. Je croyais qu'on ne me ferait pas moins d'honneur qu'à lui, et déjà je me disposais à m'attabler, quand l'hôte, me frappant familièrement sur l'épaule, me demanda si je n'étais pas le pître du père Godard. — « Qu'appelez-vous « le pître, m'écriai-je avec étonnement. — Le pail- « lasse donc. » J'avoue, que malgré les souvenirs très récents de la ménagerie et du théâtre des *Variétés amusantes*, je me sentis humilié d'une qualification pareille; mais j'avais un appétit d'enfer, et comme je pensais que la conclusion de l'interrogatoire serait le souper, et qu'après tout, mes attributions près du père Godard n'avaient pas été bien définies, je consentis à passer pour son pître. Dès que j'eus répondu, l'hôte me conduisit effectivement dans une pièce voisine, espèce de grange, où une douzaine de confrères fumaient, buvaient et jouaient aux cartes. Il annonça qu'on allait me servir. Bientôt après, une grosse fille m'apporta une gamelle de bois sur laquelle je me jetai avec avidité. Une côte de brebis y nageait dans l'eau de vaisselle, avec des navets filandreux : j'eus fait disparaître le tout en un clin d'œil. Ce repas terminé, je m'étendis avec les autres *pîtres* sur quelques bottes de paille que nous partagions avec un chameau, deux ours démusclés et une meute de chiens savants. Le voisinage de tels camarades de lit n'était rien moins que rassurant; cependant il fallut s'en accommoder; tout ce qu'il en advint, c'est que je ne dormis pas : les autres ronflèrent comme des bienheureux.

J'étais défrayé par le père Godard; quelque mauvais que fussent les gites et l'ordinaire, comme chaque pas me rapprochait d'Arras, il m'importait de ne pas me séparer de lui. Enfin nous arrivâmes à Lille; nous y fîmes notre entrée un jour de marché.

Le père Godard, pour ne pas perdre le temps, alla droit à la grande place, et m'ordonna de disposer sa table, sa cassette, ses fioles, ses paquets, puis il me proposa de faire la parade. J'avais bien déjeuné, la proposition me révolta : passe pour avoir porté le bagage comme un dromadaire depuis Ostende jusqu'à Lille, mais faire la parade ! à dix lieues d'Arras ! j'envoyai promener le père Godard, et pris aussitôt mon essor vers ma ville natale, dont je ne tardai pas à revoir le clocher. Parvenu aux pieds des remparts, avant la fermeture des portes, je tressaillis à l'idée de la réception qu'on allait me faire; un instant je fus tenté de battre en retraite, mais je n'en pouvais plus de fatigue et de faim; le repos et la réfection m'étaient indispensables : je ne balance plus, je cours au domicile paternel. Ma mère était seule dans la boutique; j'entre, je tombe à ses genoux, et en pleurant je demande pardon. La pauvre femme, qui me reconnaissait à peine, tant j'étais changé, fut attendrie : elle n'eut pas la force de me repousser, elle parut même avoir tout oublié, et me réintégra dans mon ancienne chambre, après avoir pourvu à tous mes besoins. Il fallait néanmoins que mon père fût prévenu de ce retour; elle ne se sentait pas le courage d'affronter les premiers éclats de sa colère : un ecclésiastique de ses amis, l'aumônier du régiment d'Anjou, en garnison à Arras, se chargea de porter des paroles de paix, et mon père, après avoir jeté feu et flammes, consentit à me recevoir en grâce. Je tremblais qu'il ne fût inexorable; quand j'appris qu'il s'était laissé fléchir, je sautai de joie; ce fut l'aumônier qui me donna cette nouvelle, en l'accompagnant d'une morale sans doute fort touchante, dont je ne retins pas un mot; seulement, je me souviens qu'il me cita la parabole de l'*Enfant prodigue :* c'était à peu près mon histoire.

Mes aventures avaient fait du bruit dans la ville,

chacun voulait en entendre le récit de ma bouche; mais personne, à l'exception d'une actrice de la troupe qui résidait à Arras, ne s'y intéressait davantage que deux modistes de la rue des *Trois Visages;* je leur faisais de fréquentes visites. Toutefois, la comédienne eut bientôt le privilège exclusif de mes assiduités; il s'ensuivit une intrigue, dans laquelle sous les traits d'une jeune fille, je renouvelai auprès d'elle quelques scènes du roman de Faublas[1]. Un voyage impromptu à Lille avec ma conquête, son mari et une fort jolie femme de chambre, qui me faisait passer pour sa sœur, prouva à mon père que j'avais bien vite oublié les tribulations de ma première campagne. Mon absence ne fut pas de longue durée : trois semaines s'étaient à peine écoulées, que, faute d'argent, la comédienne renonça à me traîner parmi ses bagages. Je revins tranquillement à Arras, et mon père fut confondu de l'aplomb avec lequel je lui demandai son consentement pour entrer au service. Ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de l'accorder; il le comprit, et le lendemain j'avais sur le corps l'uniforme du régiment de Bourbon. Ma taille, ma bonne mine, mon adresse dans le maniement des armes, me valurent l'avantage d'être immédiatement placé dans une compagnie de chasseurs. Quelques vieux soldats s'en étant formalisés, j'en envoyai deux à l'hôpital[2], où j'allai bientôt les rejoindre, blessé par l'un de leurs camarades. Ce

1 *Faublas*, héros d'un roman licencieux de Louvet, qui eut une grande vogue à la fin du XVIII[e] siècle.

2 *J'en envoyai deux à l'hôpital* après les avoir blessés en duel. Il ne faut pas oublier qu'au commencement de ses *Mémoires*, Vidocq raconte que, dès son plus jeune âge, il eut un goût prononcé pour l'escrime et fut un assidu des salles d'armes. A cette époque, dans les régiments, sous le moindre prétexte, on se battait en duel. Les bretteurs étaient considérés en raison du nombre de leurs victimes. Parfois même, les officiers les poussaient les uns contre les autres, quand, de régiment à régiment, ils n'engageaient pas des paris sur leurs maîtres d'armes respectifs. La plupart du temps, ces malheureux payaient de leur vie ces sinistres gageures dont ils étaient l'enjeu sanglant.

début me fit remarquer : on prenait un malin plaisir à me susciter des affaires, si bien qu'au bout de six mois, *Sans-Gêne* [1], c'était le surnom que l'on m'avait donné, avait tué deux hommes et mis quinze fois l'épée à la main. Du reste, je jouissais de tout le bonheur que comporte la vie de garnison; mes gardes étaient toujours montées aux dépens de quelques bons marchands dont les filles se cotisaient pour me procurer des loisirs. Ma mère ajoutait à ces libéralités, mon père me faisait une haute-paie, et je trouvai encore le moyen de m'endetter; aussi je faisais réellement figure, et ne sentais presque pas le poids de la discipline. Une seule fois, je fus condamné à quinze jours de prison, parce que j'avais manqué à trois appels. Je subissais ma peine dans un cachot creusé sous un des bastions, lorsqu'un de mes amis et compatriotes y fut enfermé avec moi. Soldat dans le même régiment, il était accusé d'avoir commis plusieurs vols, et il en avait fait l'aveu. A peine fûmes-nous ensemble, qu'il me raconta le motif de sa détention. Nul doute, le régiment allait l'abandonner; cette idée, jointe à la crainte de déshonorer sa famille, le jetait dans le désespoir. Je le pris en pitié, et ne voyant aucun remède à une situation si déplorable, je lui conseillai de se dérober au supplice, ou par une évasion ou par un suicide; il consentit d'abord à tenter l'une avant d'essayer de l'autre; et, avec un jeune homme du dehors, qui venait me visiter, je me hâtai de tout disposer pour sa fuite. A minuit, deux barreaux de fer sont brisés; nous conduisons le prisonnier sur le rempart, et là je lui dis : « Allons ! il faut *sauter* « *ou être pendu.* » Il calcule la hauteur, il hésite, et

1 A cette époque, tous les soldats étaient désignés par des sobriquets en rapport avec leur lieu d'origine ou certaines de leurs qualités. Celui de *Sans-Gêne*, appliqué à Vidocq, synthétise admirablement l'être audacieux qu'il fut. C'est de ces sobriquets que vient l'expression *nom de guerre*.

finit par déclarer qu'il courra les chances du jugement plutôt que de se casser les jambes. Il se dispose à regagner son cachot; mais ou moment où il s'y attend le moins, nous le précipitons; il pousse un cri, je lui recommande de se taire, et je rentre dans mon souterain, où, sur ma paille, je goûtai le repos que procure la conscience d'une bonne action. Le lendemain on s'aperçut que mon compagnon avait disparu, on m'interrogea, et j'en fus quitte pour répondre que je n'avais rien vu. Plusieurs années après, j'ai rencontré ce malheureux, il me regardait comme son libérateur. Depuis sa chute il était boiteux, mais il était devenu honnête homme.

Je ne pouvais rester éternellement à Arras : la guerre venait d'être déclarée à l'Autriche, [1], je partis avec le régiment, et bientôt après j'assistai à cette déroute de Marquain, qui se termina à Lille par le massacre du brave et infortuné général Dillon [2]. Après cet événement, nous fûmes dirigés sur le camp de Maulde, et ensuite sur celui *de la Lune* [3], où, avec l'armée infernale, sous les ordres de *Kellerman*, je pris part à l'engagement du 20 octobre [4], contre les Prussiens. Le lendemain je passai caporal de grenadiers : il s'agissait d'*arroser mes galons*, et je m'en acquittais avec éclat à la cantine, lorsque, je ne sais plus à quel propos, j'eus une querelle avec le sergent-major de la compagnie d'où je sortais : une partie d'honneur que je proposai fut acceptée; mais une fois sur le terrain, mon adver-

1 Ces événements se passent au commencement de l'année 1792. La guerre fut déclarée à l'Autriche au mois d'avril de cette même année.

2 *Dillon* (1745-1792), maréchal de camp français, d'origine irlandaise, fut massacré par ses soldats à la déroute de Tournay.

3 *La Lune*, hauteur voisine de Valmy, où se livra la bataille à laquelle il est fait allusion dans la note suivante.

4 *Vidocq* semble ici commettre une erreur. L'engagement auquel il fait allusion est la bataille de Valmy, qui eut lieu le 20 septembre 1792, et non le 20 octobre.

saire prétendit que la différence de grade ne lui permettait pas de se mesurer avec moi; je voulus l'y contraindre en recourant aux voies de fait; il alla se plaindre, et le soir même on me mit à la garde du camp avec mon témoin. Deux jours après on nous avertit qu'il était question de nous traduire devant un conseil de guerre; il était urgent de déserter, c'est ce que nous fîmes. Mon camarade en veste, en bonnet de police, et dans l'attitude d'un soldat en punition, marchait devant moi, qui avais conservé mon bonnet à poil, mon sac et mon fusil, à l'extrémité duquel était en évidence un large paquet cacheté de cire rouge, et portant pour suscription : *Au citoyen commandant de place à Vitry-le-Français :* c'était là notre passeport; il nous fit arriver sans encombre à Vitry, où un Juif nous procura des habits bourgeois. A cette époque, les murs de chaque ville étaient couverts de placards, dans lesquels on conviait tous les Français à voler à la défense de la patrie. Dans de telles conjonctures, on enrôle les premiers venus : un maréchal-des-logis du 11e de chasseurs reçut notre engagement; on nous délivra des feuilles de route, et nous partîmes aussitôt pour Philippeville, où était le dépôt.

Mon compagnon et moi, nous avions fort peu d'argent; heureusement, une bonne aubaine nous attendait à Châlons. Dans la même auberge que nous, logeait un soldat de Beaujolais[1]; il nous invita à boire : c'était un franc Picard, je lui parlai le patois du pays, et insensiblement le verre à la main, il s'établit entre nous une si grande confiance qu'il nous montra un portefeuille rempli d'assignats qu'il prétendait avoir trouvé aux environs de Château-L'abbaye. « Camarades, nous dit-il, je ne sais

1 Du régiment de Beaujolais : les corps de l'ancienne armée portaient alors le nom de leurs chefs ou celui des provinces où ils avaient été originairement constitués.

« pas lire, mais si vous voulez m'indiquer ce que ces « papiers valent, je vous en donnerai votre part. » Le Picard ne pouvait pas mieux s'adresser : sous le rapport du volume, il eut le plus grot lot; mais il ne soupçonnait pas que nous nous étions adjugé les neuf dixièmes de la somme. Cette petite subvention ne nous fut pas inutile pendant le cours de notre voyage, qui s'acheva le plus gaîment du monde. Parvenus à notre destination, il nous resta de quoi *graisser généreusement la marmite.* En peu de temps nous fûmes assez forts sur l'équitation pour être dirigés sur les escadrons de guerre; nous y étions arrivés depuis deux jours, lorsqu'eut lieu la bataille de Jemmapes : ce n'était pas la première fois que je voyais le feu; je n'eus pas peur. et je crois même que ma conduite m'avait concilié la bienveillance de mes chefs, quand mon capitaine vint m'annoncer que, signalé comme déserteur, j'allais être inévitablement arrêté. Le danger était imminent; dès le soir même je sellai mon cheval pour passer aux Autrichiens; en quelques minutes j'eus atteint leurs avant-postes; je demandai du service, et l'on m'incorpora dans les cuirassiers de Kinski. Ce que je redoutais le plus, c'était d'être obligé de me sabrer le lendemain avec les Français; je me hâtai d'échapper à cette nécessité et une feinte indisposition me valut d'être évacué sur Louvain, où, après quelques jours d'hôpital, j'offris aux officiers de la garnison de leur donner des leçons d'escrime. Ils furent enchantés de la proposition; aussitôt l'on me fournit des masques, des gants, des fleurets; et un assaut, dans lequel je pelotai deux ou trois prétendus maîtres allemands. suffit pour donner une haute opinion de mon habileté. Bientôt j'eus de nombreux élèves, et je fis une ample moisson de florins.

J'étais tout fier de mes succès lorsque, à la suite d'un démêlé un peu trop vif avec un brigadier de

service, je fus condamné à recevoir vingt coups de *schlag*[1], qui, selon la coutume, me furent distribués à la parade. Cette exécution me transporta de fureur; je refusai de donner leçon; on m'ordonna de continuer en me laissant l'option entre l'enseignement et une correction nouvelle, je choisis l'enseignement; mais la schlag me restait sur le cœur, et je résolus de tout braver pour m'en affranchir. Informé qu'un lieutenant se rendait au corps d'armée du général Schroeder, je le suppliai de m'emmener comme domestique; il y consentit dans l'espoir que je ferais de lui un Saint-Georges[2]; il s'était trompé : aux approches du Quesnois, je lui brûlai la politesse, et me dirigeai sur Landrecies où je me présentai comme un Belge qui abandonnait les drapeaux de l'Autriche. On me proposa d'entrer dans la cavalerie : la crainte d'être reconnu et fusillé si jamais je me trouvais de brigade avec mon ancien régiment, me fit donner la préférence au 14e léger (anciens chasseurs des barrières). L'armée de Sambre-et-Meuse marchait alors sur Aix-la-Chapelle; la compagnie à laquelle j'appartenais reçoit l'ordre de suivre le mouvement. Nous partons : en entrant à Rocroi j'aperçois des chasseurs du 11e; je me croyais perdu, quand mon ancien capitaine, avec qui je ne pus éviter d'avoir une entrevue, se hâta de me rassurer. Ce brave homme, qui me portait de l'intérêt depuis qu'il m'avait vu tailler des croupières aux hussards de Saxe-Teschen[3], m'annonça qu'une amnistie me

1 C'était alors l'usage, dans les armées allemandes, de frapper à coups de bâton les soldats qui avaient commis quelque faute. Le caporal chargé de leur administrer ces corrections était désigné ironiquement sous le nom de *caporal-schlag* (de l'allemand *schlagen*, battre). Le supplice lui-même s'appelait la *schlague*.

2 *Saint-Georges* (1715-1799), mulâtre de la Guadeloupe qui se rendit célèbre par son adresse dans tous les exercices du corps, et notamment dans l'escrime.

3 *Hussards de Saxe-Teschen*, hussards autrichiens de l'armée d'Albert de Saxe-Teschen, qui commandait alors les Autrichiens dans le Nord, et qui mit le siège devant Lille en 1792.

mettant désormais à l'abri de toute poursuite, il me verrait avec plaisir revenir sous ses ordres. Je lui témoignai que je n'en serais pas fâché non plus; il prit sur lui d'arranger l'affaire, et je ne tardai pas à être réintégré dans le 11e. Mes anciens camarades m'accueillirent avec plaisir, je ne fus pas moins satisfait de me retrouver avec eux, et rien ne manquait à mon bonheur, lorsque l'amour, qui y était aussi pour quelque chose, s'avisa de me jouer un de ses tours. On ne sera pas surpris qu'à dix-sept ans j'eusse captivé la gouvernante d'un vieux garçon. Manon était le nom de cette fille; elle avait au moins le double de mon âge; mais elle m'aimait beaucoup, et pour me le prouver, elle était capable des plus grands sacrifices, rien ne lui coûtait; j'étais à son gré le plus beau des chasseurs, parce que j'étais le sien, et elle voulait encore que j'en fusse le plus pimpant; déjà elle m'avait mis la montre au côté [1], et j'étais tout fier de me parer de quelques précieux bijoux, gages du sentiment que je lui inspirais, lorsque j'appris que, sur la dénonciation de son maître, Manon allait être traduite pour vol domestique. Manon confessait son crime, mais en même temps, pour être bien certaine qu'après sa condamnation, je ne passerais pas dans les bras d'une autre, elle me désignait comme son complice; elle alla même jusqu'à dire que je l'avais sollicitée : il y avait de la vraisemblance; je fus impliqué dans l'accusation, et j'aurais été assez embarrassé de me tirer de ce mauvais pas, si le hasard ne m'eût fait retrouver quelques lettres desquelles résultait la preuve de mon innocence. Manon confondue se rétracta. J'avais

1 Vidocq, comme tous les aventuriers de son espèce, n'était pas très délicat dans ses rapports avec le beau sexe. Il se laissait volontiers entretenir par les femmes, s'il ne les y incitait ou obligeait pas. Les gens de guerre d'alors n'y regardaient d'ailleurs pas de si près : tout leur semblait dû, aussi bien les faveurs pécuniaires que les faveurs amoureuses. Loin d'en être mortifiés, ils en faisaient étalage, comme de nouveaux succès.

été enfermé dans la maison d'arrêt de Stenay, je fus élargi et renvoyé blanc comme neige. Mon capitaine, qui ne m'avait jamais cru coupable, fut très content de me revoir, mais les chasseurs ne me pardonnèrent pas d'avoir été soupçonné : en butte à des allusions et à des propos, je n'eus pas moins de dix duels en six jours. A la fin, blessé grièvement, je fus transporté à l'hôpital, où je restai plus d'un mois avant de me rétablir. A ma sortie, mes chefs, convaincus que les querelles ne manqueraient pas de se renouveler si je ne m'éloignais pour quelque temps, m'accordèrent un congé de six semaines : j'allai le passer à Arras, où je fus fort étonné de trouver mon père dans un emploi public; en sa qualité d'ancien boulanger, il venait d'être préposé à la surveillance des ateliers du munitionnaire[1]; il devait s'opposer à l'enlèvement du pain; dans un moment de disette, de telles fonctions, bien qu'il les remplît gratis, étaient fort scabreuses, et sans doute elles l'eussent conduit à la guillotine, sans la protection du citoyen Souham[2], commandant du 2e bataillon de la Corrèze, dans lequel je fus mis provisoirement en subsistance.

Mon congé expiré, je rejoignis à Givet, d'où le régiment partit bientôt pour entrer dans le comté de Namur. On nous cantonna dans les villages des bords de la Meuse, et comme les Autrichiens étaient en vue, il n'y avait pas de jour où l'on n'échangeât quelques coups de carabine avec eux. A la suite d'un engagement plus sérieux, nous fûmes repoussés jusque sous le canon de Givet, et, dans la retraite, je reçus à la jambe un coup de feu qui me força d'entrer à l'hôpital, puis de rester au dépôt; j'y

1 *Munitionnaire*, préposé aux vivres et fournitures militaires. Quelques-uns, tels que le fameux Ouvrard, firent alors des fortunes scandaleuses.

2 Aujourd'hui lieutenant-général (*Note de Vidocq* en 1828). Souham était devenu divisionnaire sous le premier Empire et se distingua pendant la campagne de 1813. C'était un des plus beaux hommes de l'armée.

étais encore lorsque vint à passer la *légion germanique*[1], composée en grande partie de déserteurs, de maîtres d'armes, etc. Un des principaux chefs, qui était Artésien, me proposa d'entrer dans ce corps, en m'offrant le grade de maréchal des logis. « Une « fois admis, me dit-il, je réponds de vous, vous « serez à l'abri de toutes les poursuites. » La certitude de ne pas être recherché, jointe au souvenir des désagréments que m'avait attirés mon intimité avec mademoiselle Manon, me décida : j'acceptai, et le lendemain j'étais avec la légion sur la route de Flandres. Nul doute qu'en continuant de servir dans ce corps, où l'avancement était rapide, je ne fusse devenu officier; mais ma blessure se rouvrit, avec des accidents tellement graves, qu'il me fallut demander un nouveau congé; je l'obtins, et six jours après je me retrouvai encore une fois aux portes d'Arras.

CHAPITRE II

Joseph Lebon. — L'orchestre de la guillotine et la lecture du bulletin. — Le perroquet aristocrate. — La citoyenne Lebon. — Allocution aux sans-culottes. — La marchande de pommes. — Nouvelles amours. — Je suis incarcéré. — Le concierge Beaupré. — La vérification du potage. — M. de Béthune. — J'obtiens ma liberté. — La sœur de mon libérateur. — Je suis fait officier. — Le lutin de Saint-Sylvestre-Capelle. — L'armée révolutionnaire. — La reprise d'une barque. — Ma fiancée. — Un travestissement. — La fausse grossesse. — Je me marie. — Je suis content sans être battu. — Encore un séjour aux *Baudets*. — Ma délivrance.

En entrant dans la ville, je fus frappé de l'air de

3 *Légion germanique*, légion formée pendant la Révolution avec des déserteurs d'origine allemande, des révolutionnaires allemands réfugiés en France, et d'anciens soldats du Royal-Allemand.

consternation empreint sur tous les visages; quelques personnes que je questionnai me regardèrent avec méfiance, et je les vis s'éloigner sans me répondre. Que se passait-il donc d'extraordinaire? A travers la foule qui s'agitait dans les rues sombres et tortueuses, j'arrivai bientôt sur la place du Marché aux Poissons. Là, le premier objet qui frappa mes regards fut la guillotine élevant ses madriers rouges au-dessus d'une multitude silencieuse; un vieillard, que l'on achevait de lier à la fatale planche, était la victime..; tout à coup j'entends le bruit des fanfares. Sur une estrade qui dominait l'orchestre, était assis un homme jeune encore, vêtu d'une carmagnole [1] à raies noires et bleues; ce personnage, dont la pose annonçait des habitudes plus monacales que militaires, s'appuyait nonchalamment sur un sabre de cavalerie, dont l'énorme garde représentait un bonnet de liberté; une rangée de pistolets garnissait sa ceinture, et son chapeau, relevé à l'espagnole, était surmonté d'un panache tricolore : je reconnus Joseph Lebon [2]. Dans ce moment, cette figure ignoble s'anima d'un sourire affreux; il cessa de battre la mesure avec son pied gauche, les fanfares s'interrompirent : il fit un signe, et le vieillard fut placé sous le couteau. Une espèce de greffier demi ivre parut alors à côté du *vengeur du peuple* [3], et lut d'une voix rauque un bulletin de l'armée de Rhin-et-Moselle. A chaque paragraphe, l'orchestre reprenait un accord, et, la lecture terminée, la tête du malheureux tomba au cri de *vive la République!* répété par quelques-uns des acolytes du féroce

1 *Carmagnole*, vêtement qui tenait le milieu entre la veste et l'habit, et qui était adopté par les révolutionnaires, qu'on appelait, de ce fait, des carmagnoles. — Titre d'une chanson révolutionnaire fameuse et qui se chante encore de nos jours.

2 *Joseph Lebon* (1765-1795), célèbre révolutionnaire, fut d'abord prêtre, et terrorisa l'Artois, où il avait été envoyé comme commissaire extraordinaire par la Convention Nationale.

3 Le bourreau.

Lebon. Je ne saurais rendre l'impression que fit sur moi cette scène horrible; j'arrivai chez mon père, presque aussi défait que celui dont j'avais vu si cruellement prolonger l'agonie : là, je sus que c'était un M. de Mongon, ancien commandant de la citadelle, condamné comme aristocrate. Peu de jours auparavant, on avait exécuté sur la même place M. de Vieux-Pont, dont tout le crime était de posséder un perroquet dans le jargon duquel on avait cru reconnaître le cri de *vive le roi*. Le nouveau *Vert-Vert*[4] avait failli partager le sort de son maître, et l'on racontait qu'il n'avait obtenu sa grâce qu'à la sollicitation de la citoyenne Lebon, qui avait pris l'engagement de le convertir. La citoyenne Lebon était une ci-devant religieuse de l'abbaye du Vivier. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, elle était la digne épouse de l'ex-curé de Neuville : aussi exerçait-elle une grande influence sur les membres de la commission d'Arras, où siégeaient, soit comme juges, soit comme jurés, son beau-frère et trois de ses oncles. L'ex-béguine n'était pas moins avide d'or que de sang. Un soir, en plein spectacle, elle osa faire cette allocution au parterre : « *Ah ça! sans-culottes, on dirait que ce n'est* « *pas pour vous que l'on guillotine! que diable il faut* « *dénoncer les ennemis de la patrie!... connaissez-* « *vous quelque noble, quelque riche, quelque marchand* « *aristocrate? dénoncez-le, et vous aurez ses écus.* » La scélératesse de ce monstre ne pouvait être égalée que par celle de son mari, qui s'abandonnait à tous les excès. Souvent, à la suite d'orgies, on le voyait courir la ville, tenant des propos obscènes aux jeunes personnes, brandissant un sabre au-dessus de sa tête, et tirant des coups de pistolet aux oreilles des femmes et des enfants.

4 *Vert-Vert*, titre d'un poème de Gresset où il chante les amusantes aventures d'un perroquet qui scandalise, par les horreurs qu'il a apprises des matelots et des soldats, les religieuses auxquelles il était envoyé.

Une ancienne marchande de pommes, coiffée d'un bonnet rouge, les manches retroussées jusqu'à l'épaule, et tenant à la main un long bâton de coudrier, l'accompagnait ordinairement dans ses promenades, et il n'était pas rare de le rencontrer bras dessus bras dessous avec elle. Cette femme, surnommée la *Mère Duchesne*, par allusion au fameux *Père Duchesne*, figura la déesse de la Liberté, dans plus d'une solennité démocratique. Elle assistait régulièrement aux séances de la Commission, dont elle préparait les arrêts par ses apostrophes et ses dénonciations. Elle fit ainsi guillotiner tous les habitants d'une rue, qui demeura déserte.

Je me suis souvent demandé comment il se peut qu'au milieu de circonstances aussi déplorables, le goût des amusements et des plaisirs ne perde rien de son intensité. Le fait est qu'Arras continuait de m'offrir les mêmes distractions qu'auparavant; les demoiselles y étaient tout aussi faciles, et il fut aisé de m'en convaincre, puisqu'en peu de jours, je m'élevai graduellement dans mes amours de la jeune et jolie Constance, unique progéniture du caporal Latulipe, cantinier de la citadelle, aux quatre filles d'un notaire qui avait son étude au coin de la rue des Capucins. Heureux si je m'en fusse tenu là, mais je m'avisai d'adresser mes hommages à une beauté de la rue de Justice, et il m'arriva de rencontrer un rival sur mon chemin. Celui-ci, ancien musicien de régiment, était un de ces hommes qui, sans se vanter de succès qu'ils n'ont pas obtenus, donnent cependant à entendre qu'on ne leur a rien refusé. Je lui reprochai une jactance de ce genre, il se fâcha, je le provoquai, il souffla dans la manche[1], et déjà j'avais oublié mes griefs, lorsqu'il me revint qu'il tenait sur mon compte des propos faits pour m'offenser. J'allai

1 Il se déroba, refusa d'accepter le cartel.

aussitôt lui en demander raison; mais ce fut inutilement, et il ne consentit à venir sur le terrain, qu'après avoir reçu de moi, en présence de témoins, la dernière des humiliations. Le rendez-vous fut donné pour la matinée du lendemain. Je fus exact; mais à peine arrivé, je me vis entouré par une troupe de gendarmes et d'agents de la municipalité, qui me sommèrent de leur rendre mon sabre et de les suivre. J'obéis, et bientôt se fermèrent sur moi les portes des *Baudets*, dont la destination était changée depuis que les terroristes avaient mis la population d'Arras en coupe réglée. Le concierge Beaupré, la tête couverte d'un bonnet rouge, et suivi de deux énormes chiens noirs qui ne le quittaient pas, me conduisit dans un vaste galetas, où il tenait sous sa garde l'élite des habitants de la contrée. Là, privés de toute communication avec le dehors, à peine leur était-il permis d'en recevoir des aliments, et encore ne leur parvenaient-ils que retournés en tous sens par Beaupré, qui poussait la précaution jusqu'à plonger ses mains horriblement sales dans le potage, afin de s'assurer s'il ne s'y trouvait pas quelque arme ou quelque clé. Murmurait-t-on, il répondait à celui qui se plaignait : « *Te voilà bien difficile, pour le temps* « *que tu as à vivre... Qui sait si tu n'es pas pour la* « *fournée de demain? Attends donc! comment te* « *nommes-tu?* — *Un tel.* — *Ma foi oui, c'est pour* « *demain!*» Et les prédictions de Beaupré manquaient d'autant moins à se réaliser, que lui-même désignait les individus à Joseph Lebon, qui, après son dîner, le consultait en lui disant : « *Qui laverons-nous demain?*»

Parmi les gentilshommes enfermés avec nous, se trouvait le comte de Béthune. Un matin, on vint le chercher pour le conduire au tribunal. Avant de l'amener dans le préau, Beaupré lui dit brusquement : « *Citoyen Béthune, puisque tu vas là-bas, ce*

« *que tu laisses ici sera pour moi, n'est-ce pas?* — « *Volontiers, Monsieur Beaupré* ». répondit avec tranquillité ce vieillard. — « *Il n'y a plus de monsieur* », reprit en ricanant le misérable geôlier; « *Nous sommes tous citoyens;* » et de la porte il lui criait encore : « *Adieu, citoyen Béthune!* » M. de Béthune fut cependant acquitté. On le ramena à la prison comme suspect. Son retour nous remplit de joie; nous le croyions sauvé, mais sur le soir on l'appela de nouveau. Joseph Lebon, en l'absence de qui la sentence d'absolution avait été rendue, arrivait de la campagne; furieux de ce qu'on lui dérobait le sang d'un aussi brave homme, il avait ordonné aux membres de la commission de se réunir immédiatement, et M. de Béthune, condamné séance tenante, fut exécuté aux flambeaux.

Cet événement, que Beaupré nous annonça avec une joie féroce, me donna des inquiétudes assez sérieuses. Tous les jours on envoyait à la mort des hommes qui ne connaissaient pas plus que moi le motif de leur arrestation, et dont la fortune ou la position sociale ne les désignaient pas davantage aux passions politiques; d'un autre côté, je savais que Beaupré, très scrupuleux sur le nombre, se souciait peu de la qualité, et que souvent, n'apercevant pas de suite les individus qui lui étaient désignés, pour que le service ne souffrît aucun retard, il envoyait les premiers venus. D'un instant à l'autre je pouvais donc me trouver sous la main de Beaupré, et l'on conçoit que cette expectative n'avait rien de bien rassurant.

Il y avait déjà seize jours que j'étais détenu, quand on nous annonça la visite de Joseph Lebon; sa femme l'accompagnait, et il traînait à sa suite les principaux terroristes du pays, parmi lesquels je reconnus l'ancien perruquier de mon père, et un curcur de puits nommé *Delmotte*, dit *Lantillette*. Je les priai de dire un mot en ma faveur au représen-

tant; ils me le promirent, et j'augurai d'autant mieux de la démarche, qu'ils étaient tous deux fort en crédit. Cependant Joseph Lebon parcourait les salles, interrogeant les détenus d'un air farouche, et affectant de leur adresser d'effrayantes interpellations. Arrivé à moi, il me regarda fixement, et me dit d'un ton moitié dur, moitié goguenard : « *Ah! ah!* « *c'est toi, François!... tu t'avises donc d'être aristo-* « *crate; tu dis du mal des sans-culottes... tu regrettes* « *ton ancien régiment de Bourbon... prends-y garde,* « *car je pourrais bien t'envoyer commander à cuire* « (guillotiner). *Au surplus, envoie-moi ta mère?* » Je lui fis observer qu'étant au secret, je ne pouvais la voir. *Beaupré*, dit-il alors au geôlier, « *tu feras entrer* « *la mère Vidocq,* » et il sortit me laissant plein d'espoir, car il m'avait évidemment traité avec une aménité toute particulière. Deux heures après, je vis venir ma mère; elle m'apprit ce que j'ignorais encore, que mon dénonciateur était le musicien que j'avais appelé en duel. La dénonciation était entre les mains d'un jacobin forcené, le terroriste Chevalier, qui, par amitié pour mon rival, m'aurait certainement fait un mauvais parti, si sa sœur, sur les instances de ma mère, n'eût obtenu de lui qu'il sollicitât mon élargissement.

Sorti de prison, je fus conduit en grande pompe à la société patriotique, où l'on me fit jurer fidélité à la république, haine aux tyrans. Je jurai tout ce qu'on voulut : de quels sacrifices n'est-on pas capable pour conserver sa liberté !

Ces formalités remplies, je fus replacé au dépôt, où mes camarades témoignèrent une grande joie de me revoir. D'après ce qui s'était passé, c'eût été manquer à la reconnaissance, de ne pas regarder Chevalier comme mon libérateur; j'allai le remercier, et j'exprimai à sa sœur combien j'étais touché de l'intérêt qu'elle avait bien voulu prendre à un pauvre prisonnier. Cette femme, qui était la plus passionnée

des brunes, mais dont les grands yeux noirs ne compensaient pas la laideur, crut que j'étais amoureux parce que j'étais poli; elle prit au pied de la lettre quelques compliments que je lui fis, et dès la première entrevue elle se méprit sur mes sentiments, au point de jeter sur moi son dévolu. Il fut question de nous unir; on sonda à cet égard mes parents, qui répondirent qu'à dix-huit ans on était bien jeune pour le mariage, et l'affaire traina en longueur. Sur ces entrefaites, on organisa à Arras les bataillons de la réquisition [1] : connu pour un excellent instructeur, je fus appelé à concourir avec sept autres sous-officiers à instruire le 2e bataillon du Pas-de-Calais; de ce nombre était un caporal de grenadiers du régiment de Languedoc, nommé César, aujourd'hui garde champêtre à Colombe ou à Puteaux, près Paris; il fut nommé adjudant-major. Pour moi, je fus promu au grade de sous-lieutenant en arrivant à Saint-Silvestre-Capelle, près Bailleul, où l'on nous cantonna. César avait été maître d'armes dans son régiment; on se rappelle mes prouesses avec les prévôts des cuirassiers de Kinski. Nous décidâmes qu'outre la théorie, nous enseignerions l'escrime aux officiers du bataillon, qui furent enchantés de l'arrangement. Nos leçons nous produisaient quelque argent, mais cet argent était loin de suffire aux besoins, ou, si l'on aime mieux, aux fantaisies de praticiens de notre force. C'était surtout la partie des vivres qui nous faisait faute. Ce qui doublait nos regrets et notre appétit, c'est que le maire, chez qui nous étions logés, mon collègue de salle et moi, tenait une table excellente. Nous avions beau chercher les moyens de nous faufiler dans la maison, une vieille servante-maitresse Sixca se jetait toujours à travers nos pré-

1 *Réquisition*, levée en masse en 1793 : tous les citoyens de 18 à 25 ans étaient *réquisitionnés* pour la défense de la patrie. On donna le nom de *réquisitionnaires* aux troupes fournies par la réquisition.

venances et déjouait nos plans gastronomiques : nous étions désespérés et affamés.

Enfin César trouva le secret de rompre le charme qui nous éloignait invinciblement de l'ordinaire de l'officier municipal : à son instigation, le tambour-major vint un matin faire battre la *diane* sous les fenêtres de la mairie ; on juge du vacarme. On présume bien que la vieille Mégère ne manqua pas d'invoquer notre intervention pour faire cesser ce tintamarre. César lui promit d'un air doucereux de faire tout son possible pour qu'un pareil bruit ne se renouvelât pas; puis il courut recommander au tambour-major de reprendre de plus belle, et le lendemain, c'était un vacarme à réveiller les morts d'un cimetière voisin; enfin, pour ne pas faire les choses à demi, il envoya le tambour-maître exercer ses élèves sur les derrières de la maison : un élève de l'abbé Sicard [1] n'y eût pas tenu. La vieille se rendit: elle nous invita assez gracieusement, le perfide César et moi, mais cela ne suffisait pas. Les tambours continuaient leur concert, qui ne finit que lorsque leur respectable chef eut été admis comme nous au banquet municipal. Dès lors on n'entendit plus de tambours à Saint-Silvestre-Capelle, que lorsqu'il y passait des détachements, et tout le monde vécut en paix, excepté moi, que la vieille commençait à menacer de ses redoutables faveurs. Cette passion malheureuse amena une scène que l'on doit se rappeler encore dans le pays, où elle fit beaucoup de bruit.

C'était la fête du village : on chante, on danse, on boit surtout, et pour ma part, je me conditionne [2] si proprement, qu'on est obligé de me porter dans mon lit. Le lendemain je m'éveille avant le jour. Comme

1 L'abbé Sicard se fit alors un nom comme continuateur de l'abbé de l'Epée, le bienfaiteur des sourds-muets. *Un élève de l'abbé Sicard* : un sourd-muet.

2 *Conditionner*, mot ironique, pour s'enivrer.

à la suite de toutes les orgies, j'avais la tête lourde, la bouche pâteuse et l'estomac irrité. Je veux boire, et tout en me levant sur mon séant, je sens une main froide comme la corde d'un puits se porter à mon cou : la tête encore affaiblie par les excès de la veille, je jette un cri de Diable. Le maire, qui couchait dans une chambre voisine, accourt avec son frère et un vieux domestique, tous deux armés de bâtons. César n'était pas rentré; déjà la réflexion m'avait démontré que le visiteur nocturne ne pouvait être autre que Sixca : feignant toutefois d'être effrayé, je dis à l'assistance que quelque farfadet[1] s'était placé à mes côtés, et venait de se glisser au fond du lit. On applique alors au fantôme quelques coups de bâton, et Sixca, voyant qu'il y allait pour elle d'être assommée, s'écrie : « Eh ! Messieurs, ne frappez pas, c'est moi, c'est Sixca... en rêvant je suis venue me coucher à côté de l'officier. » En même temps, elle montra sa tête, et elle fit bien, car, quoiqu'ils eussent reconnu sa voix, les superstitieux Flamands allaient recommencer la bastonnade. Comme je viens de le dire, cette aventure, qui rend presque vraisemblables certaines scènes de *Mon Oncle Thomas* et des *Barons de Felsheim*[2], fit du bruit dans le cantonnement; elle se répandit même jusqu'à Cassel, et m'y valut plusieurs bonnes fortunes; j'eus entre autres une fort belle limonadière, à laquelle je n'accorderais pas cette mention, si, la première, elle ne m'eût appris qu'au comptoir de certains cafés, un joli garçon peut recevoir la monnaie d'une pièce qu'il n'a pas donnée.

Nous étions cantonnés depuis trois mois, lorsque la division reçut l'ordre de se porter sur Stinward. Les Autrichiens avaient fait une démonstration pour se porter sur Poperingue, et le deuxième bataillon

1 *Farfadet*, follet, lutin.

2 Titre de deux romans comiques de Pigault-Lebrun.

du Pas-de-Calais fut placé en première ligne. La nuit qui suivit notre arrivée, l'ennemi surprit nos avant-postes, et pénétra dans le village de la Belle, que nous occupions; nous nous formâmes précipitamment en bataille. Dans cette manœuvre de nuit, nos jeunes réquisitionnaires déployèrent cette intelligence et cette activité qu'on chercherait vainement ailleurs que chez les Français. Vers six heures du matin, un escadron des hussards de Wurmser débouche par la gauche, et nous chargea en tirailleurs, sans pouvoir nous entamer. Une colonne d'infanterie, qui les suivait, nous aborda en même temps à la baïonnette ; mais ce ne fut qu'après un engagement des plus vifs, que l'infériorité du nombre nous força de nous replier sur Stinward, où se trouvait le quartier-général.

En y arrivant, je reçus les félicitations du général Vandamme [1] et un billet d'hôpital pour Saint-Omer; car j'avais été atteint de deux coups de sabre en me débattant contre un hussard autrichien, qui se tuait de me crier : *Ergib dich! Ergib dich!...* (Rends-toi ! Rends-toi !...).

Mes blessures n'étaient pas toutefois bien graves, puisque, au bout de deux mois, je fus en état de rejoindre le bataillon, qui se trouvait à Hazebrouck. C'est là que je vis cet étrange corps qu'on nommait l'*armée révolutionnaire* [2].

Les hommes à piques et à bonnet rouge qui la composaient promenaient partout avec eux la guillotine. La Convention n'avait pas, disait-on, trouvé de meilleur moyen de s'assurer de la fidélité des officiers des quatorze armées qu'elle avait sur

1 *Vandamme* (1770-1830), général français, d'origine flamande. Fut vaincu à Kulm (Bohême) en 1813 et se distingua à Ligny et à Waterloo (1815).

2 *Armée révolutionnaire*, troupe formée à Paris de révolutionnaires ardents et qui fut envoyé en province, où elle commit de terribles excès. Elle servait d'escorte aux terroristes et était accompagnée de la guillotine.

pied, que de mettre sous leurs yeux l'instrument du supplice qu'elle réservait aux traîtres; tout ce que je puis dire, c'est que cet appareil lugubre faisait mourir de peur la population des contrées qu'il parcourait; il ne flattait pas davantage les militaires, et nous avions de fréquentes querelles avec les Sans-culottes, qu'on appelait *les Gardes du Corps de la guillotine.* Je souffletai pour ma part un de leurs chefs, qui s'avisait de trouver mauvais que j'eusse des épaulettes en or, quand le règlement prescrivait de n'en porter qu'en laine. Cette belle équipée m'eût joué certainement un mauvais tour, et j'aurais payé cher mon infraction à la loi somptuaire, si l'on ne m'eût donné le moyen de gagner Cassel; j'y fus rejoint par le corps, qu'on licencia alors comme tous les bataillons de la réquisition; les officiers redevinrent simples soldats, et ce fut en cette qualité que je fus dirigé sur le 28e bataillon de volontaires, qui faisait partie de l'armée destinée à chasser les Autrichiens de Valenciennes et de Condé.

Le bataillon était cantonné à Fresnes. Dans une ferme où j'étais logé, arriva un jour la famille entière d'un patron de barque, composée du mari, de la femme, et de deux enfants, dont une fille de dix-huit ans, qu'on eût remarquée partout. Les Autrichiens leur avaient enlevé un bateau chargé d'avoine, qui composait toute leur fortune, et ces pauvres gens, réduits aux vêtements qui les couvraient, n'avaient eu d'autre ressource que de venir se réfugier chez mon hôte, leur parent. Cette circonstance, leur fâcheuse position, et peut-être aussi la beauté de la jeune fille, qu'on nommait Delphine, me touchèrent.

En allant à la découverte, j'avais vu le bateau, que l'ennemi ne déchargeait qu'au fur et à mesure des distributions. Je proposai à douze de mes camarades d'enlever aux Autrichiens leur capture, ils acceptè-

rent; le colonel donna son consentement, et, par une nuit pluvieuse, nous nous approchâmes du bateau sans être aperçus du factionnaire, qu'on envoya tenir compagnie aux poissons de l'Escaut, muni de cinq coups de baïonnette. La femme du patron, qui avait absolument voulu nous suivre, courut aussitôt à un sac de florins qu'elle avait caché dans l'avoine, et me pria de m'en charger. On détacha ensuite le bateau, pour le laisser dériver jusqu'à un endroit où nous avions un poste retranché : mais, au moment où il prenait le fil de l'eau, nous fûmes surpris par le *werdaw*[1] d'un factionnaire que nous n'avions pas aperçu au milieu des roseaux où il était embusqué. Au bruit du coup de fusil, dont il accompagna une seconde interpellation, le poste voisin prit les armes : en un instant, la rive se couvrit de soldats qui firent pleuvoir une grêle de balles sur le bateau; il fallut bien alors l'abandonner. Nous nous jetâmes mes camarades et moi dans une espèce de chaloupe qui nous avait amenés à bord; la femme prit même le parti. Mais le patron, oublié dans le tumulte, ou retenu par un reste d'espoir, tomba au pouvoir des Autrichiens, qui ne lui épargnèrent ni les gourmades, ni les coups de crosse. Cette tentative nous avait d'ailleurs coûté trois hommes, et j'avais eu moi-même deux doigts cassés d'un coup de feu. Delphine me prodigua les soins les plus empressés. Sa mère étant partie sur ces entrefaites pour Gand, où elle savait que son mari avait été envoyé comme prisonnier de guerre, nous nous rendîmes de notre côté à Lille : j'y passai ma convalescence. Comme Delphine avait une partie de l'argent retrouvé dans l'avoine, nous menions assez joyeuse vie. Il fut question de nous marier, et l'affaire était si bien engagée,

1 *Werdaw*, reproduction inexacte des mots *Werda*? Qui va là? cri d'arrêt des sentinelles allemandes ou autrichiennes.

que je me mis en route un matin pour Arras, d'où je devais rapporter les pièces nécessaires et le consentement de mes parents. Delphine avait obtenu déjà celui des siens, qui se trouvaient toujours à Gand. A une lieue de Lille, je m'aperçois que j'ai oublié mon billet d'hôpital, qu'il m'était indispensable de produire à la municipalité d'Arras; je reviens sur mes pas. Arrivé à l'hôtel, je monte à la chambre que nous occupions, je frappe, personne ne répond; il était cependant impossible que Delphine fût sortie d'aussi grand matin, il était à peine six heures; je frappe encore; Delphine vient enfin ouvrir, étendant ses bras et se frottant les yeux comme quelqu'un qui s'éveille en sursaut. Pour l'éprouver, je lui propose de m'accompagner à Arras afin que je puisse la présenter à mes parents; elle accepte d'un air tranquille. Mes soupçons commencent à se dissiper; quelque chose me disait cependant qu'elle me trompait. Je m'aperçois enfin qu'elle jetait souvent les yeux vers certain cabinet de garde-robe : je feins de vouloir l'ouvrir, ma chaste fiancée s'y oppose en me donnant un de ces prétextes que les femmes ont toujours à leur disposition; mais j'insiste, et je finis par ouvrir le cabinet, où je trouve caché sous un tas de linge sale un médecin qui m'avait donné des soins pendant ma convalescence. Il était vieux, laid et malpropre : le premier sentiment fut à l'humiliation d'avoir un pareil rival; peut-être eussé-je été plus furieux de trouver un beau fils : je laisse le cas à la décision des nombreux amateurs qui se sont trouvés à pareille fête; pour moi je voulais commencer par assommer mon Esculape à bonnes fortunes, mais ce qui m'arrivait assez rarement, la réflexion me retint. Nous étions dans une place de guerre, on pouvait me chicaner sur mon permis de séjour, me faire quelque mauvais parti; Delphine, après tout, n'était pas ma femme, je n'avais sur elle aucun droit; je pris

toutefois celui de la mettre à la porte à grands coups de pied dans le derrière, après quoi je lui jetai par la fenêtre ses nippes et quelque monnaie pour se rendre à Gand. Je m'allouai ainsi le reste de l'argent, que je croyais avoir légitimement acquis, puisque j'avais dirigé la superbe expédition qui l'avait repris sur les Autrichiens. J'oubliais de dire que je laissai le docteur effectuer paisiblement sa retraite.

Débarrassé de ma perfide, je continuai à rester à Lille, bien que le temps de ma permission fût expiré; mais on se cache presque aussi facilement dans cette ville qu'à Paris, et mon séjour n'eût pas été troublé sans une aventure galante dont j'épargnerai les détails au lecteur; il lui suffira de savoir, qu'arrêté sous des habits de femme, au moment où je fuyais la colère d'un mari jaloux, je fus conduit à la place, où je refusai d'abord obstinément de m'expliquer; en parlant, je devais, en effet, ou perdre la personne qui avait des bontés pour moi, ou me faire connaître comme déserteur. Quelques heures de prison me firent cependant changer de résolution : un officier supérieur que j'avais fait appeler pour recevoir ma déclaration, et auquel j'expliquai franchement ma position, parut y prendre quelque intérêt : le général commandant la division voulut entendre de ma propre bouche ce récit, qui faillit vingt fois le faire pouffer de rire; il donna ensuite l'ordre de me mettre en liberté, et me fit délivrer une feuille de route pour rejoindre le 28e bataillon dans le Brabant; mais, au lieu de suivre cette destination, je tirai vers Arras, bien décidé que j'étais à ne rentrer au service qu'à la dernière extrémité.

Ma première visite fut pour le patriote Chevalier; son influence sur Joseph Lebon me faisait espérer d'obtenir, par son entremise, une prolongation de congé; on me l'accorda effectivement, et je me trouvai de nouveau introduit dans la famille de mon

protecteur. Sa sœur, dont on connaît déjà les bonnes intentions à mon égard, redoubla ses agaceries; d'un autre côté, l'habitude de la voir me familiarisait insensiblement avec sa laideur; bref, les choses en vinrent au point que je ne dus pas être étonné de l'entendre me déclarer un jour qu'elle était enceinte; elle ne parlait pas de mariage, elle n'en prononçait même pas le mot: mais je ne voyais que trop qu'il en fallait venir là, sous peine de m'exposer à la vengeance du frère, qui n'eût pas manqué de me dénoncer comme suspect, comme aristocrate, et surtout comme déserteur. Mes parents, frappés de toutes ces considérations, et concevant l'espoir de me conserver près d'eux, donnèrent leur consentement au mariage, que la famille Chevalier pressait très vivement; il se conclut enfin, et je me trouvai marié à dix-huit ans. Je me croyais même presque père de famille, mais quelques jours s'étaient à peine écoulés, que ma femme m'avoua que sa grossesse simulée n'avait eu pour but que de m'amener au *conjungo* [1]. On conçoit toute la satisfaction que dut me causer une pareille confidence; les mêmes motifs qui m'avaient décidé à contracter me forçaient cependant à me taire, et je pris mon parti tout en enrageant. Notre union commençait d'ailleurs sous d'assez fâcheux auspices. Une boutique de mercerie, que ma femme avait levée tournait fort mal; j'en crus voir la cause dans les fréquentes absences de ma femme, qui était toute la journée chez son frère; je fis des observations, et pour y répondre, on me fit donner l'ordre de rejoindre à Tournai. J'aurais pu me plaindre de ce mode expéditif de se débarrasser d'un mari incommode, mais j'étais de mon côté tellement fatigué du joug de Chevalier, que je repris avec une espèce de joie

1 *Conjungo*, mariage. Vidocq avait acquis des lettres, au moment où il écrivit ses *Mémoires*, si tant est qu'il ne se soit fait aider pour les écrire, ainsi qu'il le déclare plus loin.

l'uniforme que j'avais eu tant de plaisir à quitter.

A Tournai, un ancien officier du régiment de Bourbon, alors adjudant-général, m'attacha à ses bureaux comme chargé de détails d'administration, et particulièrement en ce qui concernait l'habillement. Bientôt les affaires de la division nécessitent l'envoi d'un homme de confiance à Arras; je pars en poste, et j'arrive dans cette ville à onze heures du soir. Comme chargé d'ordres, je me fais ouvrir les portes, et par un mouvement que je ne saurais trop expliquer, je cours chez ma femme; je frappe longtemps sans que personne vienne répondre; un voisin m'ouvre enfin la porte de l'allée, et je monte rapidement à la chambre de ma femme; en approchant, j'entends le bruit d'un sabre qui tombe, puis on ouvre la fenêtre, et un homme saute dans la rue. Il est inutile de dire qu'on avait reconnu ma voix : je redescends aussitôt les escaliers en toute hâte, et je rejoins bientôt mon Lovelace [1], dans lequel je reconnais un adjudant-major du 17e chasseurs à cheval, en semestre à Arras. Il était à demi nu; je le ramène au domicile conjugal; il achève sa toilette, et nous ne nous quittons qu'avec l'engagement de nous battre le lendemain.

Cette scène avait mis tout le quartier en rumeur. La plupart des voisins accourus aux fenêtres m'avaient vu saisir le complice; devant eux il était convenu du fait. Il ne manquait donc pas de témoins pour provoquer et obtenir le divorce, et c'était bien ce que je me proposais de faire; mais la famille de ma chaste épouse, qui tenait à lui conserver un chaperon, se mit aussitôt en campagne pour arrêter toutes mes démarches, ou du moins pour les paralyser. Le lendemain, avant d'avoir pu joindre l'adju-

1 *Lovelace,* héros du roman de Richardson, *Clarisse Harlowe.* C'est le type du séducteur audacieux et sans scrupule.

dant-major, je fus arrêté par des sergents de ville et par des gendarmes, qui parlaient déjà de m'écrouer aux *Baudets*. Heureusement pour moi, j'avais pris quelque assurance, et je sentais fort bien que ma position n'avait rien d'inquiétant. Je demandai à être conduit devant Joseph Lebon; on ne pouvait pas s'y refuser; je parus devant le représentant du peuple, que je trouvai entouré d'une masse énorme de lettres et de papiers. *C'est donc toi*, me dit-il, *qui viens ici sans permission..., et pour maltraiter ta femme encore!...* Je vis aussitôt ce qu'il y avait à répondre; j'exhibai mes ordres, j'invoquai le témoignage de tous les voisins de ma femme et celui de l'adjudant-major lui-même, qui ne pouvait plus s'en dédire. Enfin, j'expliquai si clairement mon affaire, que Joseph Lebon fut forcé de convenir que les torts n'étaient pas de mon côté. Par égard pour son ami Chevalier, il m'engagea cependant à ne pas rester plus longtemps à Arras, et comme je craignais que le vent ne tournât, comme j'en avais eu tant d'exemples, je me promis bien de déférer le plus promptement possible à cet avis. Ma mission remplie, je pris congé de tout mon monde, et le lendemain au point du jour j'étais sur la route de Tournai.

CHAPITRE III

Séjour à Bruxelles. — Les cafés. — Les gendarmes gastronomes. — Un faussaire. — L'armée roulante. — La Baronne et le garçon boulanger. — Contre-temps. — Arrivée à Paris. — Une femme galante. — Mystifications.

Je ne trouvai point à Tournai l'adjudant-général; il était parti pour Bruxelles; je me disposai aussitôt

à aller le rejoindre, et le lendemain je pris la diligence pour cette destination. Du premier coup d'œil, je reconnus parmi les voyageurs trois individus que j'avais connus à Lille, passant les journées entières dans les estaminets, et vivant d'une manière fort suspecte. Je les vis à mon grand étonnement revêtus d'uniformes de divers corps, et portant l'un des épaulettes de lieutenant-colonel, les autres celles de capitaine et de lieutenant. Où peuvent-ils, disais-je en moi-même, avoir attrapé tout cela, puisqu'ils n'ont jamais servi; je me perdais dans mes conjectures. De leur côté, ils paraissaient d'abord un peu confus de la rencontre, mais ils se remirent bientôt, et me témoignèrent une surprise amicale de me retrouver simple soldat. Lorsque je leur eus expliqué comment le licenciement des bataillons de la réquisition m'avait fait perdre mon grade, le *lieutenant-colonel* me promit sa protection, que j'acceptai, quoique ne sachant trop que penser du protecteur; ce que j'y voyais de plus clair, c'est qu'il était en fonds, et qu'il payait pour tous dans les tables d'hôte, où il affichait un républicanisme ardent, tout en affectant de laisser entrevoir qu'il appartenait à quelque ancienne famille.

Je ne fus pas plus heureux à Bruxelles qu'à Tournai; l'adjudant-général, qui semblait se dérober devant moi, venait de se rendre à Liège; je pars pour cette ville, comptant bien cette fois ne pas faire une course inutile : j'arrive, mon homme s'était mis en route la veille pour Paris, où il devait comparaître à la barre de la Convention. Son absence ne devait pas être de plus de quinze jours; j'attends, personne ne paraît; un mois s'écoule, personne encore. Les espèces baissaient singulièrement chez moi; je prends le parti de regagner Bruxelles, où j'espérais trouver plus facilement les moyens de sortir d'embarras. Pour parler avec la franchise que je me pique

d'apporter dans cette histoire de ma vie, je dois déclarer que je commençais à n'être pas excessivement difficile sur le choix de ces moyens; mon éducation ne devait pas m'avoir rendu homme à grands scrupules, et la détestable société de garnison que je fréquentais depuis mon enfance, eût corrompu le plus heureux naturel.

Ce fut donc sans faire grande violence à ma délicatesse, que je me vis installé, à Bruxelles, chez une femme galante de ma connaissance, qui, après avoir été entretenue par le général Van-der-Nott, était à peu près tombée dans le domaine public [1]. Oisif comme tous ceux qui sont jetés dans cette existence précaire, je passais les journées entières et une partie des nuits au *Café Turc* et au *Café de la Monnaie*, où se réunissaient de préférence les chevaliers d'industrie et les joueurs de profession; ces gens-là faisaient de la dépense, jouaient un jeu d'enfer; et comme ils n'avaient aucune ressource connue, je ne revenais pas de leur voir mener un pareil train. Un jeune homme avec lequel je m'étais lié, et que je questionnai à ce sujet, parut frappé de mon inexpérience, et j'eus toutes les peines du monde à lui persuader que j'étais aussi neuf que je le disais. « Les hommes que « vous voyez ici tous les jours, me dit-il alors, sont « des escrocs; ceux qui ne font qu'une apparition « sont des dupes qui ne reparaissent plus, une fois « qu'ils ont perdu leur argent [2]. » Muni de ces instructions, je fis une foule de remarques qui jusque-là m'avaient échappé; je vis des tours de passe-passe incroyables, et, ce qui prouverait qu'il y avait encore du bon chez moi, je fus souvent tenté d'avertir le malheureux qu'on dépouillait; ce qui m'ar-

1 Périphrase très heureuse pour désigner une femme publique, une prostituée.

2 On ne saurait mieux synthétiser les maisons de jeux où l'on ne rencontre que deux catégories de gens : les fripons et les dupes.

riva prouverait que les faiseurs m'avaient deviné.

Une partie s'engage un soir au *Café Turc;* on jouait quinze louis en cinq impériales; le *gonse*[1] (la dupe) perd cent cinquante louis, demande une revanche pour le lendemain, et sort. A peine a-t-il mis le pied dehors, que le gagnant, que je vois encore tous les jours à Paris, s'approche, et me dit du ton le plus simple : *Ma foi, monsieur, nous avons joué de bonheur, et vous n'avez pas mal fait de vous mettre de mon jeu... j'ai gagné dix parties... A quatre couronnes que vous avez engagées, c'est dix louis... les voilà!* Je lui fis observer qu'il était dans l'erreur, que je ne m'étais pas intéressé à son jeu; il ne répondit qu'en me mettant les dix louis dans la main, après quoi il me tourna le dos. *Prenez*, me dit le jeune homme qui m'avait initié aux mystères du tripot, et qui se trouvait à côté de moi, *prenez, et suivez-moi.* Je fis machinalement ce qu'il me disait, et lorsque nous fûmes dans la rue, mon Mentor ajouta : « On « s'est aperçu que vous suiviez les parties, on craint « qu'il ne vous prenne fantaisie de découvrir le pot « aux roses, et comme il n'y a pas moyen de vous « intimider, parce qu'on sait que vous avez le bras « bon et la main mauvaise, on s'est décidé à vous « donner part au gâteau : ainsi, soyez tranquille « sur votre existence, les deux cafés peuvent vous « suffire, puisque vous en pouvez tirer, comme moi, « de quatre à six couronnes par jour. » Malgré toute la complaisance qu'y mettait ma conscience, je voulus répliquer et faire des observations : « Vous « êtes un enfant, me dit mon honorable ami, il ne « s'agit pas ici de vol... on corrige tout bonnement « la fortune..., et croyez que les choses se passent « ainsi dans le salon comme dans la taverne... Là

1 *Gonse.* Ce mot d'argot est encore usité, à peu près dans le même sens. Il désigne aussi bien un individu quelconque, qu'un naïf dont les malfaiteurs n'ont pas grand'peine à faire une victime.

« on triche, c'est le mot reçu..., et le négociant qui, « le matin dans son comptoir, se ferait un crime de « vous faire tort d'une heure d'intérêt, celui-là « même vous attrappe fort tranquillement le soir au « jeu.» Que répondre à d'aussi formidables arguments? Rien. Il ne restait qu'à garder l'argent, et c'est ce que je fis.

Ces petits dividendes, joints à une centaine d'écus que me fit passer ma mère, me mirent en état de faire quelque figure, et de témoigner ma reconnaissance à cette Émilie, dont le dévoûment ne me trouvait pas tout à fait insensible. Nos affaires étaient donc en assez bon train, lorsqu'un soir je fus arrêté au théâtre du Parc, par plusieurs agents de police, qui me sommèrent d'exhiber mes papiers. C'eût été pour moi chose assez dangereuse : je répondis que je n'en avais pas. On me conduisit aux Madelonettes, et le lendemain, à l'interrogatoire, je m'aperçus qu'on ne me connaissait pas, ou qu'on me prenait pour un autre. Je déclarai alors me nommer Rousseau, né à Lille, et j'ajoutai que, venu à Bruxelles pour mon plaisir, je n'avais pas cru devoir me munir de papiers. Je demandai enfin à être conduit à Lille à mes frais, par deux gendarmes; on m'accorda ce que je réclamais, et, moyennant quelques couronnes, mon escorte consentit à ce que la pauvre Émilie m'acompagnât.

Être sorti de Bruxelles, c'était fort bien, mais il était encore plus important de ne pas arriver à Lille, où je devais être inévitablement reconnu déserteur. Il fallait s'évader à tout prix, et ce fut l'avis d'Émilie, à laquelle je communiquai mon projet, que nous exécutâmes en arrivant à Tournai. Je dis aux gendarmes que devant nous quitter le lendemain en arrivant à Lille, où je devais être mis sur-le-champ en liberté, je voulais leur faire mes adieux par un bon souper. Déjà charmés de mes manières libérales

et de ma gaîté, ils acceptèrent de grand cœur, et le soir, pendant que, couchés sur la table, ivres de bière et de rhum, ils me croyaient dans le même état, je descendais avec mes draps par la fenêtre d'un second étage; Émilie me suivait, et nous nous enfoncions dans des chemins de traverse, où l'on ne devait pas même songer à venir nous chercher. Nous gagnâmes ainsi le faubourg Notre-Dame, à Lille, où je me revêtis d'une capote d'uniforme de chasseurs à cheval, en prenant la précaution de me mettre sur l'œil gauche un emplâtre de taffetas noir, qui me rendait méconnaissable. Cependant, je ne jugeai pas prudent de rester longtemps dans une ville aussi voisine du lieu de ma naissance, et nous partimes pour Gand. Là, par un incident passablement romanesque, Émilie retrouva son père, qui la décida à revenir dans sa famille. Il est vrai qu'elle ne consentit à me quitter, qu'à la condition expresse que j'irais la rejoindre aussitôt que les affaires que je disais avoir à Bruxelles seraient terminées.

Les affaires que j'avais à Bruxelles, c'était de recommencer à exploiter le *Café Turc* et le *Café de la Monnaie*. Mais, pour me présenter dans cette ville, il me fallait des papiers qui justifiassent que j'étais bien Rousseau, né à Lille, comme je l'avais dit dans l'interrogatoire qui avait précédé mon évasion. Un capitaine de carabiniers belges au service de la France, nommé Labbre, se chargea, moyennant quinze louis, de me *fournir* les pièces qui m'étaient nécessaires. Au bout de trois semaines, il m'apporta effectivement un extrait de naissance, un passeport et un certificat de réforme au nom de Rousseau; le tout confectionné avec une perfection que je n'ai jamais reconnue chez aucun faussaire. Muni de ces pièces, je reparus effectivement à Bruxelles, où le commandant de place, ancien camarade de Labbre, se chargea d'arranger mon affaire.

Tranquille de ce côté, je courus au *Café Ture*. Les premières personnes que j'aperçus dans la salle, furent les officiers de fabrique[1] avec lesquels on se rappelle que j'avais déjà voyagé. Ils me reçurent à merveille, et devinant, au récit de mes aventures, que ma position n'était pas des plus brillantes, ils me proposèrent un grade de sous-lieutenant de chasseurs à cheval, sans doute parce qu'ils me voyaient une capote de l'arme. Une promotion aussi avantageuse n'était pas chose à refuser : on prit mon signalement séance tenante; et comme je faisais observer au comité que Rousseau était un nom d'emprunt, le digne lieutenant-colonel me dit de prendre celui qui me conviendrait le mieux. On voit qu'il était impossible d'y mettre plus de bonne volonté. Je me décide à conserver le nom de Rousseau, sous lequel on me délivre, non pas un brevet, mais une feuille de route de sous-lieutenant du 6e chasseurs, voyageant avec son cheval, et ayant droit au logement et aux distributions.

C'est ainsi que je me trouvai incorporé dans cette *armée roulante*, composée d'officiers sans brevet, sans troupe, qui, munis de faux états et de fausses feuilles de route, en imposaient d'autant plus facilement aux commissaires des guerres[2], qu'il y avait moins d'ordre à cette époque dans les administrations militaires. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans une tournée que nous fîmes dans les Pays-Bas, nous touchâmes partout nos rations, sans qu'on fît la moindre observation. Cependant l'*armée roulante* n'était pas alors composée de moins de deux mille aventuriers, qui vivaient là comme le poisson dans l'eau. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on

1 *Les officiers de fabrique*, les aventuriers qui s'étaient improvisés officiers, pour pouvoir circuler et commettre plus facilement leurs méfaits.

2 *Commissaires des guerres*, officiers remplissant auprès des armées de ce temps des fonctions analogues à celles des intendants militaires actuels.

se donnait un avancement aussi rapide que le permettaient les circonstances; avancement dont les résultats étaient toujours lucratifs, puisqu'il faisait élever les rations. Je passai, de cette manière, capitaine de hussards, un de nos camarades devint chef de bataillon; mais, ce qui me confondit, ce fut la promotion d'Auffray, notre lieutenant-colonel, au grade de général de brigade. Il est vrai que si l'importance du grade, et l'espèce de notabilité d'un déplacement de ce genre, rendait la fraude plus difficile à soutenir, l'audace d'une telle combinaison écartait jusqu'au soupçon.

Revenus à Bruxelles, nous nous fîmes délivrer des billets de logement, et je fus envoyé chez une riche veuve, madame la baronne d'I..... On me reçut comme on recevait, à cette époque, les Français à Bruxelles, c'est-à-dire à bras ouverts. Une fort belle chambre fut mise à mon entière disposition, et mon hôtesse, enchantée de ma réserve, me prévint de l'air le plus gracieux, que si ses heures me convenaient, mon couvert serait toujours mis. Il était impossible de résister à des offres aussi obligeantes; je me confondis en remercîments, et le même jour il me fallut paraître au dîner, dont les convives étaient trois vieilles dames, non compris la baronne, qui n'avait guère passé la cinquantaine. Tout ce monde fut enchanté des manières prévenantes du capitaine de hussards. A Paris, on l'eût trouvé un peu gauche en pareille compagnie; mais à Bruxelles, on devait le trouver parfait, pour un jeune homme dont l'entrée précoce au service avait dû nécessairement nuire à son éducation. La baronne fit sans doute quelques réflexions de ce genre, puisqu'elle en vint avec moi à de petits soins qui me donnèrent fort à penser.

Comme je m'absentais quelquefois pour aller dîner avec *mon général*, dont je ne pouvais pas, lui

disais-je, refuser les invitations, elle voulut absolument que je le lui présentasse avec mes autres amis. D'abord je ne me souciais guère d'introduire mes associés dans la société de la baronne; elle voyait du monde, et nous pouvions rencontrer chez elle quelqu'un qui découvrît nos petites spéculations. Mais la baronne insista, et je me rendis, en témoignant le désir que *le général*, qui voulait garder une espèce d'incognito, fût reçu en petit comité. Il vint donc : la baronne, qui l'avait placé près d'elle, lui fit un accueil si distingué, lui parla si longtemps à demi-voix, que je fus piqué. Pour rompre le tête-à tête, j'imaginai d'engager *le général* à nous chanter quelque chose en s'accompagnant sur le piano. Je savais fort bien qu'il était incapable de déchiffrer une note, mais je comptais sur les instances ordinaires de la compagnie, pour lui donner de l'occupation au moins pour quelques instants. Mon stratagème ne réussit qu'à moitié : le *lieutenant-colonel*, qui était de la partie, voyant qu'on pressait vivement *le général*, offrit obligeamment de le remplacer; je le vis en effet se mettre au piano, et chanter quelques morceaux avec assez de goût pour recueillir tous les suffrages, tandis que j'aurais voulu le voir à tous les diables.

Cette éternelle soirée finit pourtant, et chacun se retira, moi roulant dans ma tête des projets de vengeance contre le rival qui allait m'enlever, je ne dirai pas l'amour, mais les soins obligeants de la baronne. Tout préoccupé de cette idée, je me rendis à mon lever chez *le général*, qui fut assez surpris de me voir de si grand matin. « Sais-tu, me dit-il, sans « me laisser le temps d'entamer la conversation, « sais-tu, mon ami, que la baronne est..... — Qui « vous parle de la baronne? interrompis-je brusque- « ment, ce n'est pas de ce qu'elle est ou de ce qu'elle « n'est pas, qu'il s'agit ici. — Tant pis, reprit-il,

« si tu ne me parles pas d'elle, je n'ai rien à en-
« tendre.» Et, continuant ainsi quelque temps à m'intriguer, il finit par me dire que son entretien avec la baronne n'avait roulé que sur moi seul, et qu'il avait tellement avancé mes affaires, qu'il la croyait toute disposée à... à m'épouser.

Je crus d'abord que la tête avait tourné à mon pauvre camarade. Une des femmes titrées les plus riches des Provinces-Unies, épouser un aventurier dont elle ne connaissait ni la famille, ni la fortune, ni les antécédents, il y avait là de quoi rendre les plus confiants incrédules. Devais-je, d'ailleurs, m'engager dans une fourberie qui devait tôt ou tard se découvrir et me perdre? N'étais-je pas, enfin, bien et dûment marié à Arras. Ces objections et plusieurs autres, que me suggérait une sorte de remords de tromper l'excellente femme qui me comblait d'amitiés, n'arrêtèrent pas un instant mon interlocuteur. Voici comment il y répondit :

« Tout ce que tu me dis là est fort beau; je suis
« tout à fait de ton avis, et pour suivre mon pen-
« chant naturel pour la vertu, il ne me manque que
« dix mille livres de rente. Mais je ne vois pas la rai-
« son de faire ici le scrupuleux. Que veut la baronne?
« un mari, et un mari qui lui convienne. N'es-tu
« pas ce mari-là? N'es-tu pas dans l'intention d'a-
« voir pour elle toutes sortes d'égards, et de la traiter
« comme quelqu'un qui nous est utile, et dont nous
« n'avons jamais eu à nous plaindre. Tu me parles
« d'inégalité de fortune; la baronne n'y tient pas.
« Il ne te manque donc pour être son fait, qu'une
« seule chose : des titres; eh bien! je t'en donne...
« Oui, je t'en donne!... Tu as beau me regarder avec
« de grands yeux, écoute-moi plutôt, et ne fais pas
« répéter le commandement..... Tu dois connaître
« quelque noble de ton pays, de ton âge... Tu es ce
« noble-là, tes parents ont émigré; ils sont mainte-

« nant à Hambourg. Toi, tu es rentré en France « pour faire racheter par un tiers la maison pater- « nelle, afin de pouvoir enlever à loisir la vaisselle « plate et mille double louis cachés sous le parquet « du salon. Au commencement de la Terreur, la pré- « sence de quelques importuns, la précipitation du « départ, qu'un mandat d'amener lancé contre ton « père ne permettait pas de retarder d'un instant, « vous ont empêché de reprendre ce dépôt. Arrivé « dans le pays, déguisé en compagnon tanneur, tu « as été dénoncé par l'homme même qui devait te « seconder dans ton entreprise, décrété d'accusation, « poursuivi par les autorités républicaines, et tu « étais à la veille de porter la tête sur l'échafaud, « quand je t'ai retrouvé sur une grande route, demi- « mort d'inquiétude et de besoin. Ancien ami de ta « famille, je t'ai fait obtenir un brevet d'officier de « hussards, sous le nom de Rousseau, en attendant que « l'occasion se présente d'aller rejoindre tes nobles « parents à Hambourg... La baronne sait déjà tout « cela... Oui, tout..., excepté ton nom, que je ne lui ai « pas dit, par forme de discrétion, mais en effet par la « raison que je ne sais pas encore celui que tu prendras. « C'est une confidence que je te réserve à toi-même.

« Ainsi, c'est une affaire faite, te voilà gentil- « homme, il n'y a pas à s'en dédire. Ne me parle « pas de ta coquine de femme; tu divorces à Arras « sous le nom de Vidocq, et tu te maries à Bruxelles « sous celui de comte de B..... Maintenant, écoute- « moi bien : jusqu'à présent nos affaires ont assez « bien été; mais tout cela peut changer d'un mo- « ment à l'autre. Nous avons déjà trouvé quelques « commissaires des guerres curieux; nous pouvons « en rencontrer de moins dociles, qui nous coupent les « vivres et nous envoient servir dans la *petite marine* [1]

1 *Petite marine*, le bagne.

« à Toulon. Tu comprends..., suffit. Ce qui peut « t'arriver de plus heureux, c'est de reprendre le « sac et le crucifix à ressorts [1] dans ton ancien « régiment, au risque d'être fusillé comme déser- « teur... En te mariant, au contraire, tu t'assures « une belle existence, et tu te mets en position « d'être utile aux amis. Puisque nous en sommes sur « ce chapitre-là, faisons nos petites conventions : « ta femme a cent mille florins de rente, nous som- « mes trois, tu nous feras à chacun mille écus de « pension, payables d'avance, et je palperai de plus « une prime de trente mille francs, pour avoir fait « un comte du fils d'un boulanger. »

J'étais déjà ébranlé : cette harangue, dans laquelle *le Général* m'avait adroitement présenté toutes les difficultés de ma position, acheva de triompher de ma résistance, qui, à vrai dire, n'était pas des plus opiniâtres. Je consens à tout; on se rend chez la baronne : le comte de B... tombe à ses pieds. La scène se joue, et, ce qu'on aura peine à croire, je me pénètre si bien de l'esprit du rôle, que je me surprends un moment, m'y trompant moi-même; ce qui arrive, dit-on, quelquefois aux menteurs. La baronne est charmée des saillies et des mots de sentiment que la situation m'inspire. *Le Général* triomphe de mes succès, et tout le monde est enchanté. Il m'échappait bien par-ci par-là quelques expressions qui sentaient un peu la cantine, mais *le Général* avait eu soin de prévenir la baronne que les troubles politiques avaient fait singulièrement négliger mon éducation : elle s'était contentée de cette explication. Depuis, M. le Maréchal Suchet ne s'est pas montré plus difficile lorsque Coignard, lui écrivant à M. le *duque* d'Albufera, s'excusait sur ce qu'émigré fort jeune, il ne pou-

1 *Crucifix à ressorts*, le fusil ou le pistolet, toute arme à feu.

vait connaître que très imparfaitement le français.

On se met à table : le dîner se passe à merveille. Au dessert, la baronne me dit à l'oreille : « Je sais, « mon ami, que votre fortune est entre les mains « des jacobins. Cependant vos parents qui sont à « Hambourg, peuvent se trouver dans l'embar- « ras; faites-moi le plaisir de leur adresser une traite « de trois mille florins que mon banquier vous remet- « tra demain matin. » Je commençais des remercî- ments, elle m'interrompit, et quitta la table pour passer au salon. Je saisis ce moment pour dire au *Général* ce qui venait de m'arriver. « Eh ! nigaud, « me dit-il, crois-tu m'apprendre quelque chose...? « N'est-ce pas moi qui ai soufflé à la baronne que tes « parents pouvaient avoir besoin d'argent... Pour « le moment, ces parents-là, c'est nous... Nos fonds « baissent, et hasarder quelque coup pour s'en pro- « curer, ce serait risquer de gaîté de cœur le succès « de notre grande affaire... Je me charge de négocier « la traite... En même temps, j'ai insinué à la ba- « ronne qu'il te fallait quelque argent pour faire « figure avant le mariage, et il est convenu que d'ici « à la cérémonie, tu toucheras cinq cents florins « par mois. » Je trouvai effectivement cette somme le lendemain sur mon secrétaire, où l'on avait déposé de plus une toilette en vermeil et quelques bijoux.

Cependant l'extrait de naissance du comte de B..., dont j'avais pris le nom, et que *le Général* avait voulu faire lever, comptant faire fabriquer les autres pièces, n'arrivait pas. La baronne, dont l'aveuglement doit paraître inconcevable aux personnes qui ne sont pas en position de savoir jusqu'où peut aller la crédulité des dupes et l'audace des fripons, consentit à m'épouser sous le nom de *Rousseau*. J'avais tous les papiers nécessaires pour en justifier. Il ne me manquait plus que le consentement de mon père, et rien n'était plus facile que de se le procurer, au

moyen de Labbre, que nous avions sous la main ; mais, bien que la baronne eût consenti à m'épouser sous un nom qu'elle savait bien n'être pas le mien, il pouvait lui répugner d'être en quelque sorte complice d'un faux qui n'avait plus pour excuse le besoin de sauver ma tête. Pendant que nous nous concertions pour sortir d'embarras, nous apprîmes que l'effectif de *l'Armée Roulante* était devenu si considérable dans les pays conquis, que le gouvernement, ouvrant enfin les yeux, donnait les ordres les plus sévères pour la répression de ces abus. On mit alors bas les uniformes, croyant n'avoir plus ainsi rien à craindre ; mais les recherches devinrent tellement actives, que *le Général* dut quitter brusquement la ville pour gagner Namur, où il croyait être moins en vue. J'expliquai ce brusque départ à la baronne en lui disant que *le Général* était inquiété pour m'avoir fait obtenir du service sous un nom supposé. Cet incident lui inspira les plus vives inquiétudes pour moi-même, et je ne pus la tranquilliser qu'en partant pour Breda où elle voulut absolument m'accompagner.

Il me siérait mal de jouer la sensiblerie, et ce serait compromettre la réputation de finesse et de tact qu'on m'accorde assez généralement, que d'étaler les beaux sentiments. On doit donc me croire lorsque je déclare que tant de dévoûment me toucha. La voix des remords, à laquelle on n'est jamais entièrement sourd à dix-neuf ans, se fit entendre ; je vis l'abîme où j'allais entraîner l'excellente femme qui s'était montrée si généreuse à mon égard ; je la vis repoussant bientôt avec horreur le déserteur, le vagabond, le bigame, le faussaire ; et cette idée me détermina à lui tout avouer. Éloigné de ceux qui m'avaient engagé dans cette intrigue, et qui venaient d'être arrêtés à Namur, je m'affermis dans ma résolution ; un soir, au moment où le souper se terminait,

je me décidai à rompre la glace. Sans entrer dans le détail de mes aventures, je dis à la baronne que des circonstances qu'il m'était impossible de lui expliquer m'avaient contraint à paraître à Bruxelles sous les deux noms qu'elle me connaissait, et qui n'étaient pas les miens. J'ajoutai que des événements me forçaient de quitter les Pays-Bas sans pouvoir contracter une union qui eût fait mon bonheur, mais que je conserverais éternellement le souvenir des bontés qu'on y avait eues pour moi.

Je parlai longtemps, et, l'émotion me gagnant, je parlai avec une chaleur, une facilité à laquelle je n'ai pu songer depuis sans être étonné moi-même : il me semblait que je craignais d'entendre la réponse de la baronne. Immobile, les joues pâles, l'œil fixe comme une somnambule, elle m'écouta sans m'interrompre; puis, me jetant un regard d'effroi, elle se leva brusquement, et courut s'enfermer dans sa chambre; je ne la revis plus. Éclairée par mon aveu, par quelques mots qui m'étaient sans doute échappés dans le trouble du moment, elle avait reconnu les périls qui la menaçaient, et, dans sa juste méfiance, peut-être me soupçonnait-elle plus coupable que je ne l'étais en effet; peut-être croyait-elle s'être livrée à quelque grand criminel; peut-être y avait-il là du sang !... D'un autre côté, si cette complication de déguisements devait rendre ses appréhensions bien vives, l'aveu spontané que je venais de lui faire était aussi bien propre à calmer ses inquiétudes; cette dernière idée domina probablement chez elle, puisque le lendemain, à mon reveil, l'hôte me donna une cassette contenant quinze mille francs en or, que la baronne lui avait remise pour moi avant son départ, à une heure du matin; je l'appris avec plaisir; sa présence me pesait. Rien ne me retenant à Breda, je fis faire mes malles, et quelques heures après j'étais sur la route d'Amsterdam.

Je l'ai dit, je le répète : certaines parties de cette aventure pourront paraître peu naturelles, et l'on ne manquera pas d'en conclure que tout est faux; rien n'est cependant plus exact. Les initiales que je donne suffiront pour mettre sur la voie les personnes qui ont connu Bruxelles il y a trente ans. Il n'y a d'ailleurs dans tout cela que des situations communes, telles qu'en offre le plus mince roman. Si je suis entré dans quelques détails minutieux, ce n'est donc pas dans l'espoir d'obtenir des *effets* de mélodrame, mais avec l'intention de prémunir les personnes trop confiantes, contre un genre de déception employé plus fréquemment et avec plus de succès qu'on ne pense, dans toutes les classes de la société : tel est au reste le but de cet ouvrage. Qu'on le médite dans toutes ses parties, et les fonctions de procureur du roi, de juge, de gendarme et d'agent de police, se trouveront peut-être un beau matin des sinécures.

Mon séjour à Amsterdam fut très court : c'était Paris que je brûlais de voir. Après avoir touché le montant de deux traites qui faisaient partie de l'argent que m'avait laissé la baronne, je me mis en route, et le deux mars 1796 je fis mon entrée dans cette capitale, où mon nom devait faire un jour quelque bruit. Logé rue de l'Échelle, *hôtel du Gaillard-Bois*, je m'occupai d'abord de changer mes ducats contre de l'argent français, et de vendre une foule de petits bijoux et d'objets de luxe qui me devenaient inutiles, puisque j'avais l'intention de m'établir dans quelque ville des environs, où j'aurais embrassé un état quelconque : je ne devais pas réaliser ce projet. Un soir, un de ces messieurs qu'on trouve toujours dans les hôtels pour faire connaissance avec les voyageurs, me propose de me présenter dans une maison où l'on fait la partie. Par désœuvrement, je me laissai conduire, confiant dans

mon expérience du *café Turc* et du café de *la Monnaie;* je m'aperçus bientôt que les *crocs* de Bruxelles n'étaient que des apprentis en comparaison des praticiens dont j'avais l'avantage de faire la partie. Aujourd'hui l'administration des jeux n'a guère pour elle que *le refait,* et l'immense avantage d'être toujours au jeu; les chances sont du reste à peu près égales. A l'époque dont je parle, au contraire, la police tolérant ces tripots particuliers nommés *étouffoirs,* on ne se contentait pas de filer la carte ou d'assembler les couleurs, comme y furent pris, il y a quelque temps, chez M. Lafitte, MM. de S... fils, et A. de la Roch... : les habitués avaient entre eux des signaux de convention tellement combinés, qu'il fallait absolument succomber. Deux séances me débarassèrent d'une centaine de louis, et j'en eus assez comme cela : mais il était écrit que l'argent de la baronne me fausserait bientôt compagnie. L'agent du destin fut une fort jolie femme que je rencontrai dans une table d'hôte où je mangeais quelquefois. Rosine, c'était son nom, montra d'abord un désintéressement exemplaire. Depuis un mois j'étais son amant en titre, sans qu'elle m'eût rien coûté que des dîners, des spectacles, des voitures, des chiffons, des gants, des rubans, des fleurs, etc., toutes choses qui, à Paris, *ne coûtent rien,...* quand on ne les paye pas.

Toujours plus épris de Rosine, je ne la quittais pas d'un instant. Un matin, déjeûnant avec elle, je la trouve soucieuse, je la presse de questions, elle résiste, et finit par m'avouer qu'elle était tourmentée pour quelques bagatelles dues à sa marchande de modes et à son tapissier; j'offre avec empressement mes services; on refuse avec une magnanimité remarquable, et je ne peux pas même obtenir l'adresse des deux créanciers. Beaucoup d'honnêtes gens se le seraient tenu pour bien dit, mais, véritable

paladin, je n'eus pas un instant de repos que Divine, la femme de chambre, ne m'eût donné les précieuses adresses. De la rue Vivienne, où demeurait Rosine, qui se faisait appeler madame de Saint-Michel, je cours chez le tapissier, rue de Cléry. J'annonce le but de ma visite; aussitôt on m'accable de prévenances, comme c'est l'usage en pareille circonstance; on me remet le mémoire, et je vois avec consternation qu'il s'élève à douze cents francs : j'étais cependant trop avancé pour reculer; je paye. Chez la modiste, même scène et même dénoûment, à cent francs près; il y avait là de quoi refroidir les plus intrépides : mais les derniers mots n'en étaient pas encore dits. Quelques jours après que j'eus soldé les créanciers, on m'amena à acheter pour deux mille francs de bijoux, et les parties de toute espèce n'en allaient pas moins leur train. Je voyais bien confusément mon argent s'en aller, mais redoutant le moment de la vérification de ma caisse, je le reculais de jour en jour. J'y procède enfin, et je trouve qu'en deux mois j'avais dissipé la modique somme de quatorze mille francs. Cette découverte me fit faire de sérieuses réflexions. Rosine s'aperçut aussitôt de ma préoccupation. Elle devina que mes finances étaient à la baisse; les femmes ont à cet égard un tact qui les trompe rarement. Sans me témoigner précisément de la froideur, elle me montra plus de réserve; et comme je lui en manifestais mon étonnement, elle me répondit avec une brusquerie marquée « que des affaires particulières lui donnaient de l'hu- « meur ». Le piège était là, mais j'avais été trop bien puni de mon intervention dans ses *affaires*, pour m'en mêler encore; et je me retranchai dans un air affecté, en l'engageant à prendre patience. Elle n'en devint que plus maussade. Quelques jours se passèrent en bouderie; enfin la bombe éclata.

A la suite d'une discussion fort insignifiante, elle

me dit du ton le plus impertinent « qu'elle n'aimait « pas à être contrariée, et que ceux qui ne s'arran- « geaient pas de sa manière d'être pouvaient rester « chez eux. » C'était parler, et j'eus la faiblesse de ne pas vouloir entendre. De nouveaux cadeaux me rendirent pour quelques jours une tendresse sur laquelle je ne devais cependant plus m'abuser. Alors, connaissant tout le parti qu'on pouvait tirer de mon aveugle engouement, Rosine revint bientôt à la charge pour le montant d'une lettre de change de deux mille francs, qu'elle devait acquitter sous peine d'être condamnée par corps. Rosine en prison ! cette idée m'était insupportable, et j'allais encore m'exécuter, lorsque le hasard me fit tomber entre les mains une lettre qui me dessilla les yeux.

Elle était de *l'ami de cœur*[1] de Rosine : de Versailles, où il était confiné, cet intéressant personnage demandait « quand le *niais*[2] serait à sec », afin de pouvoir reparaître sur la scène. C'était entre les mains du portier de Rosine que j'avais intercepté cette agréable missive. Je monte chez la perfide, elle était sortie; furieux et humilié tout à la fois, je ne pus me contenir. Je me trouvais dans la chambre à coucher : d'un coup de pied je renverse un guéridon couvert de porcelaine, et la glace d'une psyché vole en éclats. Divine, la femme de chambre, qui ne m'avait pas perdu de vue, se jette alors à mes genoux, et me supplie d'interrompre une expédition qui pouvait me coûter cher; je la regarde, j'hésite, et un reste de bon sens me fait concevoir qu'elle pouvait bien avoir raison. Je la presse de questions; cette pauvre fille, que j'avais toujours trouvée douce et bonne, m'explique toute la conduite de sa

1 *L'ami de cœur*, c'est ce que, dans le monde des prostituées, on appelle aujourd'hui l'*amant de cœur*. L'expression a conservé le même sens et n'a guère changé de forme.

2 *Niais*. Ces dames l'appellent maintenant *miché*.

maîtresse. Il est d'autant plus opportun de mentionner son récit, que les mêmes faits se reproduisent journellement à Paris.

Lorsque Rosine me rencontra, elle était depuis deux mois sans *personne;* me croyant fort bien, d'après les dépenses qu'elle me voyait faire, elle conçut le projet de profiter de la circonstance; et son *amant*, celui dont j'avais surpris la lettre, avait consenti à aller habiter Versailles jusqu'à ce qu'on en eût fini avec mon argent. C'était au nom de cet *amant* qu'on poursuivait pour la lettre de change que j'avais généreusement acquittée; et les créances de la modiste et du marchand de meubles étaient également simulées.

Comme, tout en pestant contre ma sottise, je m'étonnais de ne pas voir rentrer l'honnête personne qui m'avait si bien étrillé, Divine me dit qu'il était probable que la portière l'avait fait avertir que j'avais saisi sa lettre, et qu'elle ne reparaîtrait pas de sitôt. Cette conjecture se trouva vraie. En apprenant la catastrophe qui l'empêchait de me tirer jusqu'à la dernière plume de l'aile, Rosine était partie en fiacre pour Versailles : on sait qui elle y allait rejoindre. Les chiffons qu'elle laissait dans son appartement garni ne valaient pas les deux mois de loyer qu'elle devait au propriétaire, qui, lorsque je voulus sortir, me força de payer les porcelaines et la psyché sur laquelle j'avais passé ma première fureur.

De si rudes atteintes avaient furieusement écorné mes finances déjà trop délabrées. Quatorze cents francs ! ! ! voilà tout ce qui me restait des ducats de la baronne. Je pris en horreur la capitale, qui m'avait été si funeste, et je résolus de regagner Lille, où, connaissant les localités, je pourrais du moins trouver des ressources que j'eusse cherchées vainement à Paris.

CHAPITRE IV.

Les Bohémiens. — Une foire flamande. — Retour à Lille. — Encore une connaissance. — L'Œil-de-bœuf. — Jugement correctionnel. — La tour Saint-Pierre. — Les détenus. — Un faux.

Comme place de guerre et comme ville frontière, Lille offrait de grands avantages à tous ceux qui, comme moi, étaient à peu près certains d'y retrouver des connaissances utiles, soit parmi les militaires de la garnison, soit parmi cette classe d'hommes qui, un pied en France, un pied en Belgique, n'ont réellement de domicile dans aucun des deux pays : je comptais un peu sur tout cela pour me tirer d'affaire, et mon espoir ne fut pas trompé. Dans le 13e chasseurs (bis), je reconnus plusieurs officiers du 10e, et entre autres un lieutenant nommé Villedieu, qu'on verra reparaître plus tard sur la scène. Tous ces gens-là ne m'avaient connu au régiment que sous un de ces noms de guerre[1], comme on avait l'habitude d'en prendre à cette époque, et ils ne furent nullement étonnés de me voir porter le nom de Rousseau. Je passais les journées avec eux au café ou à la salle d'armes; mais tout cela n'était pas fort lucratif, et je me voyais encore sur le point de manquer absolument d'argent. Sur ces entrefaites, un habitué du café, qu'on nommait le *Rentier*, à cause de sa vie régulière, et qui m'avait fait plusieurs fois des politesses dont il était fort avare avec tout le monde, me parla avec intérêt de mes affaires, et me proposa de voyager avec lui.

1 Les sobriquets militaires dont nous avons parlé plus haut ont donné naissance à l'expression *nom de guerre*. D'ailleurs, Vidocq dit fort bien : « Tous ces gens-là ne m'avaient connu, au régiment, que sous un de ces noms de guerre comme on avait l'habitude d'en prendre à cette époque. »

Voyager, c'était fort bien; mais en quelle qualité? Je n'étais plus d'âge à m'engager comme paillasse ou comme valet-de-chambre des singes et des ours, et personne ne se fût, sans doute, avisé de me le proposer : toutefois il était bon de savoir à quoi s'en tenir. Je questionnai modestement mon nouveau protecteur sur les fonctions que j'aurais à remplir près de lui. « Je suis médecin ambulant », me dit cet homme, dont les favoris épais et le teint basané lui donnaient une physionomie singulière : « Je « traite les maladies secrètes, au moyen d'une recette « infaillible [1]. Je me charge aussi de la cure des ani- « maux; et, tout récemment, j'ai guéri les chevaux « d'un escadron du 13e chasseurs, que le vétéri- « naire du régiment avait abandonnés. » Allons ! me dis-je, encore un empirique... Mais il n'y a pas à reculer. Nous convenons de partir le lendemain, et de nous trouver à cinq heures du matin à l'ouverture de la porte de Paris.

Je fus exact au rendez-vous. Mon homme, qui s'y trouvait également, voyant ma malle, portée par un commissionnaire, me dit qu'il était inutile de la prendre, attendu que nous ne serions que trois jours partis, et que nous devions faire la route à pied. Sur cette observation, je renvoyai mes effets à l'auberge, et nous commençâmes à marcher assez vite, ayant, me dit mon guide, cinq lieues à faire avant midi. Nous arrivâmes en effet pour cette heure dans une ferme isolée, où il fut reçu à bras ouverts, et salué du nom de Caron, que je ne lui connaissais pas, l'ayant entendu toujours appeler Christian. Après quelques mots échangés, le maître

1 *Recette infaillible.* Les guérisseurs furent de tous les temps, et ceux de cette époque ne le cédaient en rien aux faiseurs qui, opérant à côté de la Faculté, soutirent actuellement l'argent des gogos grâce à une réclame éhontée, annonçant la cure des maladies les plus redoutables grâce à des remèdes de leur composition et dont le mieux qu'on puisse en exiger est d'être absolument inefficaces.

de la maison passa dans sa chambre, et reparut avec deux ou trois sacs d'écus de six francs, qu'il étala sur la table : mon patron les prend, les examine les uns après les autres avec une attention qui me paraît affectée, en met à part cent cinquante, et compte pareille somme au fermier, en diverses monnaies, plus une prime de six couronnes. Je ne comprenais rien à cette opération; elle se négociait d'ailleurs dans un patois flamand que je n'entendais qu'imparfaitement. Je fus donc fort étonné quand, sortis de la ferme, où Christian avait annoncé qu'il reviendrait bientôt, il me donna trois couronnes, en me disant que je devais avoir part aux bénéfices. Je ne voyais pas trop où pouvait être le bénéfice, et je lui en fis l'observation. « C'est mon secret, me répondit-« il d'un air mystérieux : tu le sauras plus tard, « si je suis content de toi. » Comme je lui fis remarquer qu'il était bien assuré de ma discrétion, puisque je ne savais rien, si ce n'est qu'il changeait des écus contre d'autre monnaie, il me dit que c'était précisément là ce qu'il fallait taire, pour éviter la concurrence; je me le tins pour dit, et pris l'argent sans trop savoir comment tout cela tournerait.

Pendant quatre jours, nous fîmes de semblables excursions dans diverses fermes, et chaque soir je touchais deux ou trois couronnes. Christian, qu'on n'appelait que Caron, était fort connu dans cette partie du Brabant; mais seulement comme médecin : car, bien qu'il continuât partout ses opérations de change, on n'entamait jamais la conversation qu'en parlant de maladies d'hommes ou d'animaux. J'entrevoyais de plus qu'il avait la réputation de lever les *sorts* jetés sur les bestiaux. Une proposition qu'il me fit au moment d'entrer dans le village de Wervique eût dû m'initier aux secrets de sa magie. « Puis-je compter sur toi, me dit-il, en s'arrêtant « tout à coup? — « Sans doute, lui dis-je;... mais

« encore faudrait-il savoir de quoi il s'agit?... — « Écoute et regarde... »

Il prit alors, dans une espèce de gibecière, quatre paquets carrés, comme en disposent les pharmaciens, et paraissant contenir quelque spécifique; puis il me dit : « Tu vois ces quatre fermes, situées à quel- « que distance l'une de l'autre; tu vas t'y introduire « par les derrières, en ayant soin que personne ne « t'aperçoive;... tu gagneras l'étable ou l'écurie, et tu « jetteras dans la mangeoire la poudre de chaque « paquet... Surtout, prends bien garde qu'on ne te « voie... Je me charge du reste. » Je fis des objections : on pouvait me surprendre au moment où j'escaladerais la clôture, m'arrêter, me faire des questions fort embarrassantes. Je refusai net, malgré la perspective des couronnes; toute l'éloquence de Christian échoua contre ma résolution. Je lui dis même que je le quittais à l'instant, à moins qu'il ne m'apprît son état réel, et le mystère de ce change d'argent, qui me paraissait furieusement suspect. Cette déclaration parut l'embarrasser, et, comme on le verra bientôt, il songea à se tirer d'affaire, en me faisant une demi-confidence.

« Mon pays, dit-il, répondant à ma dernière ques- « tion,... je n'en ai point... Ma mère, qui fut pendue « l'année dernière à Témeswar, faisait partie d'une « bande de Bohémiens qui couraient les frontières « de la Hongrie et du Bannat[1], lorsque je vins au « monde, dans un village des monts Carpaths... Je « dis Bohémiens, pour te faire comprendre, car ce « nom n'est pas le nôtre : entre nous, on s'appelle « les *Romamichels*[2], dans un argot qu'il nous est

1 *Bannat*, nom de certaines provinces de l'Europe Orientale : bannat de Croatie, de Transylvanie, etc.

2 *Romamichel* pour *romanichel*, mot usité aujourd'hui. Il ne semble pas y avoir là de faute typographique puisque, à d'autres endroits de ses *Mémoires*, Vidocq répète l'expression : *romamichel*.

« défendu d'apprendre à qui que ce soit; il nous est « également interdit de voyager isolément, aussi ne « nous voit-on que par troupes de quinze à vingt. « Nous avons long-temps exploité la France, pour « lever les *sorts* et les *maléfices;* mais le métier s'y « gâte aujourd'hui. Le paysan est devenu trop fin; « nous nous sommes rejetés sur la Flandre; on y est « moins esprit-fort, et la diversité des monnaies nous « laisse plus beau jeu pour exercer notre industrie... « Pour moi, j'étais détaché depuis trois mois à « Bruxelles pour des affaires particulières; mais j'ai « terminé tout; dans trois jours, je rejoins la troupe « à la foire de Malines..... C'est à toi de voir si tu « veux m'y accompagner?... Tu peux nous être « utile... Mais plus d'enfantillage, au moins ! ! ! !»

Moitié embarras de savoir où donner de la tête, moitié curiosité de pousser jusqu'au bout l'aventure, je consentis à suivre Christian, ne sachant toutefois pas trop à quoi je pouvais lui être utile. Le troisième jour, nous arrivâmes à Malines, d'où il m'avait annoncé que nous reviendrions à Bruxelles. Après avoir traversé la ville, nous nous arrêtons dans le faubourg de Louvain, devant une maison de l'aspect le plus misérable; les murailles noircies étaient sillonnées de profondes lézardes, et de nombreux bouchons de paille remplaçaient aux fenêtres les carreaux cassés. Il était minuit; j'eus le temps de faire mes observations à la clarté de la lune, car il se passa près d'une demi-heure avant qu'une des plus horribles vieilles que j'aie jamais rencontrées vînt ouvrir. On nous introduisit alors dans une vaste salle, où trente individus des deux sexes fumaient et buvaient pêle-mêle, confondus dans des attitudes sinistres ou licencieuses. Sous leurs sarreaux bleus, tatoués de broderies rouges, les hommes portaient ces vestes de velours azuré chargées de boutons d'argent qu'on voit aux muletiers andalous;

les vêtements des femmes étaient tous de couleur éclatante : il y avait là des figures atroces, et cependant on était en fête. Le son monotone d'un tambour de basque, mêlé aux hurlements de deux chiens attachés aux pieds d'une table, accompagnaient des chants bizarres, qu'on eût pris pour une psalmodie funèbre. La fumée de tabac et de bois, qui remplissait cet antre, permettait à peine enfin, d'apercevoir, au milieu de la pièce une femme qui, coiffée d'un turban écarlate, exécutait une danse sauvage, en prenant les postures les plus lascives.

A notre aspect, la fête s'interrompit. Les hommes vinrent prendre la main de Christian, les femmes l'embrassèrent; puis tous les yeux se tournèrent vers moi, qui me trouvais assez embarrassé de ma personne. On m'avait fait sur les Bohémiens une foule d'histoires qui ne me rassuraient nullement. Ils pouvaient prendre de l'ombrage de mes scrupules, et m'expédier, sans que l'on pût jamais deviner où j'étais passé, puisque personne ne devait me savoir dans ce repaire. Mes inquiétudes devinrent même assez vives pour frapper Christian, qui crut beaucoup me rassurer en me disant que nous nous trouvions chez la *Duchesse* (titre qui répond à celui de *Mère* pour les compagnons du devoir[1]), et que nous étions parfaitement en sûreté. L'appétit me décida toutefois à prendre ma part du banquet. La cruche de genièvre se remplit même et se vida si fréquemment, que je sentis le besoin de gagner mon lit. Au premier mot que j'en dis à Christian, il me conduisit dans une pièce voisine, où dormaient déjà, dans la paille fraîche, quelques-uns des Bohémiens. Il ne m'appartenait pas de faire le difficile; je ne pus cependant m'empêcher de demander à mon patron,

1 *Compagnons du devoir*, nom donné à certaines corporations d'ouvriers charpentiers, menuisiers, etc, qui existent encore de nos jours.

pourquoi, lui, que j'avais toujours vu prendre de bons gîtes, choisissait un aussi mauvais coucher? Il me répondit que dans toute les villes où se trouvait une maison de *Romamichels*, on était tenu d'y loger, sous peine d'être considéré comme faux-frère, et puni comme tel par le conseil de la tribu. Les femmes, les enfants, partagèrent du reste eux-mêmes cette couche militaire; et le sommeil qui s'empara bientôt d'eux annonçait qu'elle leur était familière.

Au point du jour, tout le monde fut debout; il se fit une toilette générale. Sans leurs traits prononcés, sans ces cheveux noirs comme le jais, sans cette peau huileuse et cuivrée, j'aurais eu peine à reconnaître mes compagnons de la veille. Les hommes, vêtus en riches maquignons hollandais, avaient pour ceinture des sacoches de cuir, comme en portent les habitués du marché de Poissy [1]. Les femmes, couvertes de bijoux d'or et d'argent, prenaient le costume des paysannes de Zélande [2]. Les enfants même, que j'avais trouvés couverts de haillons, étaient proprement habillés, et se composaient une nouvelle physionomie. Tous sortirent bientôt de la maison, et prirent des directions différentes, pour ne pas arriver ensemble sur la place du marché, où commençaient à se rendre en foule les gens des campagnes voisines. Christian, voyant que je m'apprêtais à le suivre, me dit qu'il n'avait pas besoin de moi de toute la journée; que je pouvais aller où bon me semblerait, jusqu'au soir où nous devions nous revoir chez la *Duchesse*. Il me mit ensuite quelques couronnes dans la main, et disparut.

Comme dans la conversation de la veille il m'a-

1 *Poissy*, localité située au nord de Paris, était, à cette époque, célèbre par son marché aux bestiaux, où venaient principalement s'approvisionner les bouchers de la capitale.

2 *Zélande*, province des Pays-Bas, chef-lieu Middelbourg, formée principalement d'îles comprises entre les deux bras de l'Escaut.

vait dit que je n'étais pas encore tenu de loger avec la troupe, je commençai par retenir un lit dans une auberge. Puis, ne sachant comment tuer le temps, je me rendis au champ de foire : j'y avais fait à peine quatre tours, que je m'y rencontrai nez à nez avec un ancien officier des bataillons réquisitionnaires, nommé Malgaret, que j'avais connu à Bruxelles, faisant, au *Café Turc*, des parties assez suspectes. Après les premiers compliments, il me questionna sur les motifs de mon séjour à Malines. Je lui fis une histoire; il m'en fit une autre sur les causes de son voyage; et nous voilà contents tous deux, chacun croyant avoir trompé l'autre. Après avoir pris quelques rafraîchissements, nous revînmes sur le champ de foire, et dans tous les endroits où il y avait foule, je rencontrais quelques-uns des pensionnaires de la *Duchesse*. Ayant dit à mon compagnon que je ne connaissais personne à Malines, je tournai la tête pour n'être pas reconnu par eux; je ne me souciais pas trop d'ailleurs d'avouer que j'avais de pareilles connaissances, mais j'avais affaire à un compère trop rusé pour prendre le change. « Voilà, me dit-il, en « m'examinant avec intention, voilà des gens qui « vous regardent bien attentivement.... Les connaissiez-vous, par hasard?..... » Sans tourner la tête, je répondis que je ne les avais jamais vus, et que je ne savais pas même ce qu'ils pouvaient être. « Ce qu'ils « sont, reprit mon compagnon, je vais vous le dire;... « en supposant que vous l'ignoriez... Ce sont des « voleurs ! — Des voleurs ! repris-je... Qu'en savez-« vous?... — Ce que vous en allez savoir vous-« même tout à l'heure, si vous voulez me suivre, car « il y a gros à parier que nous n'irons pas bien « loin sans les voir *travailler* [1]... Eh, voyez plutôt ! »

Levant les yeux vers le groupe formé devant une

1 *Travailler*, terme d'argot, pour voler. C'est, du reste, du langage des malfaiteurs qu'est venue l'expression incorrecte, aujourd'hui familière-

ménagerie, j'aperçus en effet bien distinctement un des faux maquignons enlever la bourse d'un gros nourrisseur de bestiaux, que nous vîmes un instant après la chercher dans toutes ses poches de la meilleure foi du monde; le Bohémien entra ensuite dans une boutique de bijoutier, où se trouvaient déjà deux des Zélandaises de contrebande, et mon compagnon m'assura qu'il n'en sortirait qu'après avoir escamoté quelqu'un des bijoux qu'il faisait étaler devant lui. Nous quittâmes alors notre poste d'observation, pour aller dîner ensemble. Vers la fin du repas, voyant mon convive disposé à jaser, je le pressai de m'apprendre au juste quels étaient les gens qu'il m'avait signalés, l'assurant que, malgré les apparences, je ne les connaissais que très imparfaitement. Il se décida enfin à parler, et voici comment il s'expliqua :

« C'est dans la prison (Rasphuys) de Gand, où je « passai six mois, il y a quelques années, à la suite « d'une partie dans laquelle il se trouva des dez pipés, « que j'ai connu deux hommes de la bande que je « viens de retrouver à Malines; nous étions de la « même chambrée. Comme je me faisais passer pour « un voleur consommé, ils me racontaient sans dé- « fiance leurs tours de passe-passe, et me donnaient « même tous les détails possibles sur leur singulière « existence. Ces gens-là viennent des campagnes « de la Moldavie, où cent cinquante mille des leurs « végètent, comme les Juifs en Pologne, sans pou- « voir occuper d'autre office que celui de bourreau. « Leur nom change avec les contrées qu'ils parcou- « rent : ce sont les *Ziguiners* de L'Allemagne, les « *Gypsies* de l'Angleterre, les *Zingari* [1] de l'Italie, les

ment employée : « C'est de *la belle ouvrage*. » Les malfaiteurs s'appellent encore, entre eux, des *ouvriers*.

1 Rapprocher tous ces vocables *Ziguiners*, *Zingari*, de celui employé aujourd'hui, *tzigane*.

« *Gitanos* de l'Espagne, les *Bohémiens* de la France « et de la Belgique; ils courent ainsi toute l'Europe, « exerçant les métiers les plus abjects ou les plus « dangereux. On les voit tondre les chiens, dire la « bonne aventure, raccommoder la faïence, étamer « le cuivre, faire une musique détestable à la porte « des tavernes, spéculer sur les peaux de lapin, et « changer les pièces de monnaie étrangère qui se « trouvent détournées de leur circulation habituelle.

« Ils vendent aussi des spécifiques contre les mala- « dies des bestiaux, et pour activer le débit, ils « envoient à l'avance dans les fermes des affidés qui, « sous prétexte de faire des achats, s'introduisent « dans les étables, et jettent dans la mangeoire des « drogues qui rendent les animaux malades. Ils se « présentent alors; on les reçoit à bras ouverts : con- « naissant la nature du mal, ils le neutralisent aisé- « ment, et le cultivateur ne sait comment leur témoi- « gner sa reconnaissance. Ce n'est pas tout encore : « avant de quitter la ferme, ils s'informent si le « patron n'aurait pas des couronnes de telle ou telle « année, à telle ou telle empreinte, promettant de « les acheter avec prime. Le campagnard intéressé, « comme tous ceux qui ne trouvent que rarement « et difficilement l'occasion de gagner de l'argent, « le campagnard s'empresse d'étaler ses espèces, « dont ils trouvent toujours moyen d'escamoter une « partie. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'on les a « vus répéter impunément plusieurs fois un pareil « manège dans la même maison. Enfin, et c'est ce « qu'il y a de plus scabreux dans leur affaire, ils « profitent de ces circonstances et de la connaissance « des localités, pour indiquer aux *chauffeurs*[1] les

1 *Chauffeurs*, bandits qui, à cette époque, brûlaient les pieds de leurs victimes pour les obliger à dire où était leur argent. Les bandes les plus célèbres furent celles de la Beauce, qui terrorisèrent pendant plusieurs années la région d'Etampes, Auneau, Chartres. Récemment, nous avons vu reparaître ce type de criminels avec les fameux *chauffeurs de la Drôme*.

« fermes isolées où il y a de l'argent, et les moyens « de s'y introduire; il est inutile de vous dire qu'ils « ont ensuite part au gâteau. »

Malgaret me donna encore sur les Bohémiens beaucoup de détails, qui me déterminèrent à quitter immédiatement une aussi dangereuse société.

Il parlait encore en regardant de temps en temps dans la rue, par la fenêtre près de laquelle nous dînions; tout à coup je l'entendis s'écrier : « Parbleu « voilà mon homme du *Rasphuys* de Gand ! ! !... » Je regarde à mon tour,... c'était Christian, marchant fort vite et d'un air très affairé. Je ne pus retenir une exclamation. Malgaret, profitant de l'espèce de trouble où m'avaient jeté ses révélations, n'eût pas de peine à me faire raconter comment je m'étais lié avec les Bohémiens. Me voyant bien déterminé à leur fausser compagnie, il me proposa de l'accompagner à Courtrai, où il avait, disait-il, à faire *quelques bonnes parties*. Après avoir retiré de mon auberge le peu d'effets que j'y avais apportés de chez *la Duchesse*, je me mis en route avec mon nouvel associé, mais nous ne trouvâmes pas à Courtrai les *paroissiens*[1] que Malgaret y comptait rencontrer, et au lieu de leur argent, ce fut le nôtre qui sauta. Désespérant de les voir paraître, nous revînmes à Lille. Je possédais encore une centaine de francs; Malgaret les joua pour notre compte[2], et les perdit avec ce qui lui restait; j'ai su depuis qu'il s'était entendu pour me dépouiller, avec celui qui jouait contre lui.

Ce qui prouve, une fois de plus, que les procédés des professionnels du crime ne varient guère, et que la répression du banditisme contemporain serait relativement facile, à condition que la police disposât d'agents bien dressés, expérimentés et initiés à toutes les ruses et méthodes des malandrins.

1 *Paroissiens*, gens de la même paroisse, de la même bande.

2 *Malgaret les joua pour notre compte*... Ce procédé est fréquemment employé par les grecs actuels. Ils le désignent sous le nom d'*allumage*. Les joueurs de cette espèce sont des *allumeurs*.

Dans cette extrémité, j'eus recours à mes connaissances : quelques maîtres d'armes, auxquels je dis un mot de la position où je me trouvais, donnèrent à mon bénéfice un assaut qui me fournit une centaine d'écus. Muni de cette somme, qui me mettait pour quelque temps à l'abri du besoin, je recommençai à courir les lieux publics, les bals. Ce fut alors que je formai une liaison dont les circonstances et les suites ont décidé du sort de ma vie tout entière. Rien de plus simple que le commencement de cet important épisode de mon histoire. Je rencontre au *bal de la Montagne* une femme galante, avec laquelle je me trouve bientôt au mieux; Francine, c'était son nom, paraissait m'être fort attachée, elle me faisait à chaque instant des protestations de fidélité, ce qui ne l'empêchait pas de recevoir quelquefois en cachette un capitaine du génie.

Je les surprends un jour, soupant tête à tête chez un traiteur de la place Riourt : transporté de rage, je tombe à grands coups de poing sur le couple stupéfait. Francine, tout échevelée, prend la fuite, mais son partner reste sur la place : plainte en voies de fait; on m'arrête, on me conduit à la prison du *Petit Hôtel*. Pendant que mon affaire s'instruit, je reçois la visite de quantité de femmes de ma connaissance, qui se font un devoir de me porter des consolations. Francine l'apprend, sa jalousie s'éveille, elle congédie le désastreux capitaine, se désiste de la plainte qu'elle avait d'abord déposée en même temps que lui, et me fait supplier de la recevoir; j'eus la faiblesse d'y consentir. Les juges ont connaissance de ce fait, qu'on envenime, en présentant la déconfiture du capitaine comme un guet-à-pens concerté entre moi et Francine; le jour du jugement arrive, et je suis condamné à trois mois de prison.

Du *Petit Hôtel* on me transféra à la tour *Saint-Pierre*, où j'obtins une chambre particulière qu'on

appelait *l'Œil de Bœuf*. Francine m'y tenait compagnie une partie de la journée [1], et le reste du temps se passait avec les autres détenus. Parmi eux se trouvaient deux anciens sergents-majors, Grouard et Herbaux, ce dernier fils d'un bottier de Lille. tous deux condamnés pour faux, et un cultivateur nommé Boitel, condamné à six années de réclusion pour vol de céréales : ce dernier, père d'une nombreuse famille, se lamentait continuellement d'être enlevé, disait-il, à l'exploitation d'un petit bien que lui seul pouvait faire valoir avantageusement. Malgré le délit dont il s'était rendu coupable, on s'intéressait à lui ou plutôt à ses enfants, et plusieurs habitants de sa commune avaient présenté en sa faveur des demandes de commutation qui étaient demeurées sans résultat; le malheureux se désespérait, répétant souvent qu'il donnerait telle où telle somme pour acheter sa liberté. Grouard et Herbaux, qui restaient à la *Tour Saint-Pierre*, en attendant le départ de la chaîne, imaginèrent alors d'obtenir sa grâce, au moyen d'un mémoire qu'ils rédigèrent en commun. ou plutôt ils combinèrent de longue main le plan qui devait m'être si funeste.

Bientôt Grouard se plaignit de ne pas pouvoir travailler tranquillement, au milieu du brouhaha d'une salle qu'il partageait avec dix-huit ou vingt détenus qui chantaient, bavardaient ou se querellaient toute la journée. Boitel, qui m'avait rendu quelques petits services, me pria de prêter ma chambre aux rédacteurs, et je consentis, quoique avec répugnance. à les y laisser quatre heures par jour. Dès le lendemain on s'y installa, et le concierge s'y introduisit plusieurs fois lui-même en secret. Ces

1 Les prisons d'alors ne semblent-elles pas donner un avant-goût des geôles actuelles, où, sauf la cohabitation avec leurs tristes compagnes, les malfaiteurs trouvent tant d'aises, qu'ils ne redoutent plus la réclusion, quand ils ne la recherchent pas, pour s'assurer un asile pendant la mauvaise saison?

allées et venues, le mystère dont on s'entourait, eussent éveillé les soupçons d'un homme familiarisé avec les intrigues de prison; mais, étranger à toutes ces menées, occupé à me divertir à la cantine avec les amis qui venaient me visiter, je m'occupais assez peu de ce qu'on faisait ou de ce qu'on ne faisait pas à *l'Œil de Bœuf*.

Au bout de huit jours, on me remercia de mon obligeance, en m'annonçant que le Mémoire était achevé, et qu'on avait l'espoir bien fondé d'obtenir la grâce du pétitionnaire, sans envoyer les pièces à Paris, attendu qu'on se ménageait de puissantes protections auprès du représentant du peuple en mission à Lille. Tout cela ne me paraissait pas fort clair, mais je n'y fis pas grande attention, en songeant que, n'étant pour rien dans l'affaire, je n'avais aucune raison de m'en inquiéter; elle prenait cependant une tournure qui eût dû triompher de mon insouciance : quarante-huit heures s'étaient à peine écoulées depuis l'achèvement du Mémoire, que deux frères de Boitel, arrivés tout exprès du pays, vinrent dîner avec lui à la table du concierge. A la fin du repas, une ordonnance arrive et remet un paquet au concierge, qui l'ouvre et s'écrie : « Bonne nouvelle, ma foi !... c'est l'ordre de mise en liberté de Boitel. » A ces mots, on se lève en tumulte, on s'embrasse, on examine l'ordre, on se félicite, et Boitel, *qui avait fait partir ses effets la veille*, quitte immédiatement la prison sans faire ses adieux à aucun des détenus.

Le lendemain, vers dix heures du matin, l'inspecteur des prisons vient visiter sa maison; le concierge lui montre l'ordre de mise en liberté de Boitel; il ne fait qu'y jeter un coup d'œil, dit que l'ordre est faux, et s'oppose à l'élargissement du prisonnier, jusqu'à ce qu'il en ait été référé à l'autorité. Le concierge annonce alors que Boitel est sorti de la veille.

L'inspecteur lui témoigne son étonnement de ce qu'il se soit laissé abuser par un ordre revêtu de signatures qui lui sont inconnues, et finit par le consigner : il part ensuite avec l'ordre, et acquiert bientôt la certitude, qu'indépendamment de la fausseté des signatures, il présente des omissions et des erreurs de formule de nature à frapper la personne la moins familière avec ces sortes de pièces.

On sut bientôt dans la prison que l'inspecteur avait consigné le concierge, pour avoir laissé sortir Boitel sur un faux ordre, et je commençais alors à soupçonner la vérité. Je voulus obliger Grouard et Herbaux à me la dire tout entière, entrevoyant confusément que cette affaire pouvait me compromettre; ils me jurèrent leurs grands dieux, qu'ils n'avaient fait rien autre chose que de rédiger le Mémoire, et qu'ils étaient eux-mêmes étonnés d'un succès si prompt. Je n'en crus pas un mot, mais n'ayant pas de preuves à opposer à ce qu'ils avançaient, il ne me restait qu'à attendre l'événement. Le lendemain je fus mandé au greffe : aux questions du juge d'instruction, je répondis que je ne savais rien touchant la confection du faux ordre, et que j'avais seulement prêté ma chambre, comme le seul endroit tranquille de la prison, pour préparer le Mémoire justificatif. J'ajoutai que tous ces détails pouvaient être attestés par le concierge, qui venait fréquemment dans cette pièce pendant le travail, paraissant s'intéresser beaucoup à Boitel. Grouard et Herbaux furent également interrogés, puis mis au secret; pour moi je conservai ma chambre. A peine y étais-je entré, que le camarade de lit de Boitel vint me trouver, et me déclara toute l'intrigue, que je ne faisais encore que soupçonner.

Grouard entendant Boitel répéter à chaque instant qu'il donnerait volontiers cent écus pour obtenir sa liberté, s'était concerté avec Herbaux sur les

moyens de le faire sortir de prison, et ils n'avaient pas trouvé de moyen plus simple que de fabriquer un faux ordre. Boitel fut mis, comme on le pense bien, dans la confidence; seulement on lui dit que, comme il y avait plusieurs personnes à gagner, il donnerait quatre cents francs. Ce fut alors qu'on me pria de prêter ma chambre, qui était indispensable pour confectionner le faux ordre, sans être aperçu des autres détenus; le concierge était du reste dans la confidence, à en juger par ses visites fréquentes, et par les circonstances qui avaient précédé et suivi la sortie de Boitel. L'ordre avait été apporté par un ami d'Herbaux, nommé Stofflet. Il paraissait, au surplus, que pour décider Boitel à donner les quatre cents francs, les faiseurs lui avaient persuadé qu'ils partageraient avec moi, quoique je n'eusse rendu d'autre service que de prêter ma chambre.

Instruit de toute la menée, je voulus d'abord décider celui qui me donnait ces détails, à faire sa déclaration, mais il s'y refusa obstinément, en disant qu'il ne voulait pas révéler à la justice un secret confié sous serment, et qu'il ne se souciait pas d'ailleurs de se faire assommer tôt ou tard par les détenus, pour avoir *mangé le morceau* (révélé). Il me dissuada même de rien découvrir au juge d'instruction, en m'assurant que je ne courais pas le moindre danger. Cependant on venait d'arrêter Boitel dans son pays; ramené à Lille, et mis au secret, il nomma comme ayant concouru à son évasion, Grouard, Herbaux, Stofflet et Vidocq. Sur ses aveux, nous fûmes interrogés à notre tour, et, fort des consultations de prison, je persistai dans mes premières déclarations, tandis que j'eusse pu me tirer à l'instant d'affaire, en déposant de tout ce que m'avait appris le camarade de lit de Boitel; j'étais même tellement convaincu qu'il ne pouvait s'éle-

ver contre moi aucune charge sérieuse, que je restai atterré, lorsque, voulant sortir à l'expiation de mes trois mois, je me vis écroué comme prévenu de *complicité de faux en écritures authentiques et publiques.*

CHAPITRE V

Trois évasions. — Les *Chauffeurs.* — Le suicide. — L'interrogatoire. — Je suis accusé d'assassinat. — On me renvoie de la plainte. — Nouvelle évasion. — Départ pour Ostende. — Les contrebandiers. — Je suis repris.

Je commençai alors à soupçonner que toute cette affaire pourrait mal tourner pour moi; mais une rétractation qu'il m'était impossible d'appuyer d'aucunes preuves devait m'être plus dangereuse que le silence, il était d'ailleurs trop tard pour songer à le rompre. Toutes ces idées m'agitèrent si vivement, que j'en fis une maladie pendant laquelle Francine me prodigua toutes sortes de soins. A peine fus-je convalescent, que ne pouvant supporter plus long-temps l'état d'incertitude où j'étais sur l'issue de mon affaire, je résolus de m'évader, et de m'évader par la porte, bien que cela dût paraître assez difficile. Quelques observations particulières me déterminèrent à choisir cette voie de préférence à toute autre. Le guichetier de la *Tour Saint-Pierre* était un forçat du bagne de Brest, condamné à perpétuité[1]. Lors de la révision des condamnations,

1 On n'a pas à s'étonner d'avoir vu prendre Vidocq, ancien forçat, comme policier, avec d'autres ex-forçats comme adjoints, puisque c'étaient des forçats à perpétuité qui servaient de guichetiers dans les prisons. D'ailleurs, à notre époque, l'exécution des arrêts de justice portant la mort

d'après le Code de 1791, il avait obtenu une commutation en six années de réclusion dans les prisons de Lille, où il se rendit utile au concierge. Celui-ci, persuadé qu'un homme qui avait passé quatre ans au bagne, était un aigle en fait de surveillance, puisqu'il devait connaître à peu près tous les moyens d'évasion, le promut aux fonctions de guichetier, qu'il croyait ne pas pouvoir mieux confier. C'était cependant sur l'ineptie de ce prodige de finesse que je comptais pour réussir dans mon projet, et il me paraissait d'autant plus facile à tromper, qu'il était plus confiant dans sa perspicacité. Je comptais, en un mot, passer devant lui sous l'uniforme d'un officier supérieur chargé de visiter deux fois par semaine la *Tour Saint-Pierre*, qui servait aussi de prison militaire.

Francine, que je voyais presque tous les jours, me fit faire les habits nécessaires, qu'elle m'apporta dans son manchon. Je les essayai aussitôt, ils m'allaient à merveille; quelques détenus qui me virent sous ce costume assurèrent qu'il était impossible de ne pas s'y méprendre. Je me trouvais, il est vrai, de la même taille que l'officier dont j'allais jouer le rôle, et le grime me vieillissait de vingt-cinq ans. Au bout de quelques jours il vient faire sa ronde ordinaire. Pendant qu'un de mes amis l'occupe, sous prétexte d'examiner les aliments, je me travestis à la hâte, et me présente à la porte : le guichetier me tire son bonnet, m'ouvre, et me voilà dans la rue. Je cours chez une amie de Francine, où je devais me rendre dans le cas où je parviendrais à m'évader, et bientôt elle-même vient m'y joindre.

n'est-elle pas confiée actuellement à des détenus? Les exécuteurs des hautes-œuvres, aux bagnes de Nouméa et de Cayenne sont des forçats.

Vidocq a raison quand, plus bas, il qualifie cette façon de faire : *l'ineptie de ce prodige de finesse*. Il est vrai que, plus tard, il profita d'une semblable *ineptie*. L'idée est restée dans le populaire et il n'est pas rare d'entendre dire, dans les campagnes, que : « Ce sont les anciens braconniers qui font les meilleurs gardes-chasse. »

J'étais là fort en sûreté si j'eusse pu me résoudre à m'y tenir caché, mais comment subir un esclavage presque aussi dur que celui de la *Tour Saint-Pierre*. Depuis trois mois que j'étais enfermé entre quatre murailles, il me tardait de dépenser une activité si long-temps comprimée. J'annonçai l'intention de sortir, et comme chez moi une volonté de fer était toujours l'auxiliaire des fantaisies les plus bizarres, je sortis. Une première excursion me réussit. Le lendemain, au moment où je traversais la rue Écrémoise, un sergent de ville nommé Louis, qui avait eu l'occasion de me voir pendant ma détention, vint à ma rencontre, et me demanda si j'étais libre. Il passait pour une mauvaise pratique; d'un geste il pouvait d'ailleurs réunir vingt personnes... Je lui dis que j'étais disposé à le suivre, en le priant de me laisser dire adieu à ma maîtresse, qui se trouvait dans une maison rue de l'Hôpital; il y consent, et nous trouvons en effet Francine, qui reste fort surprise de me voir en pareille compagnie : je lui dis qu'ayant réfléchi que mon évasion pourrait me nuire dans l'esprit des juges, je me décidais à retourner à la *Tour Saint-Pierre* pour y attendre l'issue du procès.

Francine ne comprenait pas d'abord que je lui eusse fait dépenser trois cents francs pour retourner au bout de quatre mois en prison. Un signe la mit au fait, et je trouvai même le moyen de lui dire de me mettre des cendres dans ma poche, pendant que nous prenions un verre de rhum, Louis et moi; puis nous nous mîmes en route pour la prison. Arrivé avec mon guide dans une rue déserte, je l'aveugle avec une poignée de cendres, et regagne mon asile à toutes jambes.

Louis ayant fait sa déclaration, on mit à mes trousses la gendarmerie et les agents de police, y compris un commissaire nommé Jacquard, qui répondit de me prendre dans le cas où je n'au-

rais pas quitté la ville. Je n'ignorais aucune de ces dispositions, et, au lieu de mettre un peu de circonspection dans mes démarches, j'affectais les plus ridicules bravades. On eût dit que je devais profiter de la prime promise pour mon arrestation. J'étais cependant vigoureuseument pourchassé; on va s'en faire une idée.

Jacquard apprend un jour que je devais dîner rue Notre-Dame, dans une maison à parties[1] : il accourt aussitôt avec quatre agents, les laisse au rez-de-chaussée, et monte dans la pièce où je me disposais à me mettre à table avec deux femmes. Un fourrier de recrutement, qui devait former partie carrée, n'était point encore arrivé. Je reconnais le commissaire, qui, ne m'ayant jamais vu, ne peut avoir le même avantage; mon travestissement eût d'ailleurs mis en défaut tous les signalements du monde. Sans me troubler nullement, je l'approche, et, du ton le plus naturel, je le prie de passer dans un cabinet dont la porte vitrée donnait sur la salle du banquet : « C'est Vidocq que vous cherchez, lui dis-je alors.. Si vous voulez attendre dix minutes, je vous le ferai voir... Voilà son couvert, il ne peut guère tarder... Quand il entrera je vous ferai signe; mais, si vous êtes seul, je doute que vous réussissiez à le prendre, car il est armé et décidé à se défendre. — J'ai mes gens sur l'escalier, répondit-il, et s'il s'échappe... — Gardez-vous bien de les y laisser, repris-je avec un empressement affecté....., si Vidocq les aperçoit, il se méfiera de quelque embuscade, et alors adieu l'oiseau. — Mais où les mettre? — Eh ! mon Dieu, dans ce cabinet... Surtout, pas de bruit, car tout manquerait..., et j'ai plus d'intérêt que vous à ce qu'il soit à l'ombre...» Voilà mon commissaire cla-

1 Maison où l'on s'amuse avec des femmes. L'expression « partie carrée, » employée plus bas, précise davantage.

quemuré avec ses agents dans le cabinet. La porte fort solide est fermée à double tour. Alors, bien certain de fuir à temps, je crie à mes prisonniers : « Vous « cherchiez Vidocq... eh bien ! c'est Vidocq qui vous « met en cage... Au revoir. » Et me voilà parti comme un trait, laissant la troupe crier au secours, et faire des efforts inouïs pour sortir du malencontreux cabinet.

Deux escapades du même genre me réussirent encore, mais je finis par être arrêté et reconduit à la *Tour Saint-Pierre*, où, pour plus de sûreté, l'on me mit au cahot avec un nommé Calendrin, qu'on punissait ainsi de deux tentatives d'évasion. Calendrin, qui m'avait connu pendant mon premier séjour en prison, me fit aussitôt part d'une nouvelle tentative qui devait s'effectuer au moyen d'un trou pratiqué dans le mur du cachot des galériens, avec lesquels nous pouvions communiquer. La troisième nuit de ma nouvelle détention, on se mit effectivement en devoir de partir; huit des condamnés, qui passèrent d'abord, furent assez heureux pour n'être pas aperçus du factionnaire, placé à très peu de distance.

Nous restions encore sept. On tira à la courte paille comme c'est l'usage en pareille occasion, pour savoir qui passerait le premier des sept; le sort m'ayant favorisé, je me déshabillai pour me glisser plus facilement dans l'ouverture, qui était fort étroite; mais au grand désappointement de tout le monde, j'y restai engagé, de manière à ne pouvoir ni avancer ni reculer. C'est vainement que mes compagnons voulurent m'en arracher à force de bras; j'étais pris comme dans un étau, et la douleur de cette position devint tellement vive, que n'espérant plus de secours de l'intérieur, j'appelai le factionnaire pour lui demander du secours; il approcha avec les précautions d'un homme qui craint une surprise, et me croisa la

baïonnette sur la poitrine, en me défendant de faire le moindre mouvement. A ses cris, le poste prit les armes, et je fus extrait de mon trou, non sans y laisser maints lambeaux de chair. Tout meurtri que j'étais, on me transféra immédiatement à la prison du *Petit Hôtel*, où je fus mis au cachot, les fers aux pieds et aux mains.

Dix jours après, j'en sortis à force de prières et de promesses de renoncer à toute tentative d'évasion ; on me remit avec les autres détenus. Jusqu'alors j'avais vécu avec des hommes qui étaient loin d'être irréprochables, avec des escrocs, des voleurs, des faussaires, mais je me trouvai là confondu avec des scélérats consommés : de ce nombre était un de mes compatriotes, nommé Desfosseux, d'une intelligence singulière, d'une force prodigieuse, et qui condamné aux travaux forcés dès l'âge de dix-huit ans, s'était évadé trois fois du bagne, où il devait retourner avec la première chaîne [1]. Il fallait l'entendre raconter ses hauts faits aux détenus, et dire froidement *que la guillotine pourrait bien faire un jour de sa viande de la chair à saucisses*. Malgré le secret effroi que m'inspira d'abord cet homme, j'aimais à le questionner sur l'étrange profession qu'il avait embrassée, et ce qui m'engageait à frayer plus particulièrement avec lui, c'est que j'espérais toujours qu'il me procurerait des moyens d'évasion. Par le même motif, je m'étais lié avec plusieurs individus arrêtés comme faisant partie d'une bande de quarante à cinquante *chauffeurs*, qui couraient les campagnes voisines, sous les ordres du fameux Sallambier : c'étaient les nommés Chopine dit *Nantais*, Louis (de Douai), Duhamel dit le *Lillois*, Auguste Poissard dit le *Provençal*, Caron le jeune, Caron le *Bossu*, et Bruxellois

1 *La chaine*. Vidocq en fait plus loin une description détaillée, accompagnée de détails techniques qui nous dispensent de plus longues explications. (Voir pages 149 et suivantes).

dit l'*Intrépide*, surnom qu'il mérita depuis par un trait de courage tel qu'on n'en voit pas souvent dans les bulletins.

Au moment de s'introduire dans une ferme avec six de ses camarades, il passe la main gauche dans une ouverture faite au volet, pour détacher la clavette, mais lorsqu'il veut se retirer, il sent son poignet pris dans un nœud coulant... Éveillés par quelque bruit, les habitants de la ferme lui avaient tendu ce piège : trop faibles, toutefois, pour faire une sortie contre une bande que la renommée grossissait de beaucoup, ils n'eussent pas osé sortir. Cependant l'expédition ayant été retardée, on allait se trouver surpris par le jour..... Bruxellois voit ses camarades, interdits, se regarder entre eux avec hésitation; il lui vient dans l'idée que, pour éviter les révélations, ils vont lui brûler la cervelle... De la main droite, il saisit un couteau à gaîne, *à deux fins*, qu'il portait toujours, se coupe le poignet à l'articulation, et s'enfuit avec ses camarades, sans être arrêté par la douleur. Cette scène extraordinaire, dont on a placé le théâtre dans mille endroits différents, s'est réellement passée aux environs de Lille; elle est bien connue dans les départements du Nord, où beaucoup de gens se rappellent encore d'avoir vu exécuter, *manchot*, celui qui en fut le héros.

Présenté par un praticien aussi distingué que mon compatriote Desfosseux, je fus reçu à bras ouverts dans ce cercle de bandits, où du matin au soir on ne faisait que comploter de nouveaux moyens d'évasion. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, je pus remarquer que, chez les détenus, la soif de la liberté devenant une idée fixe, peut enfanter des combinaisons incroyables pour l'homme qui les discute dans une parfaite tranquillité d'esprit. La liberté !..., tout se rapporte à cette pensée; elle poursuit le détenu pendant ces journées que l'oisiveté

rend si longues, pendant ces soirées d'hiver qu'il doit passer dans une obscurité complète, livré aux tourments de son impatience. Entrez dans quelque prison que ce soit, vous entendrez des éclats d'une joie bruyante, vous vous croirez dans un lieu de plaisir...; approchez.....; ces bouches grimacent, mais les yeux ne rient pas, ils restent fixes, hagards; cette gaîté de convention est toute factice dans ses élans désordonnés, comme ceux du chacal qui bondit dans sa cage pour en briser les barreaux.

Sachant cependant à quels hommes ils avaient affaire, nos gardiens nous surveillaient avec un soin qui déjouait tous nos plans : l'occasion qui seule assurait le succès vint enfin s'offrir, et je la saisis avant que mes compagnons, tout fins qu'ils étaient, y eussent même pensé. On nous avait conduits à l'interrogatoire au nombre d'environ dix-huit. Nous nous trouvions dans l'antichambre du juge d'instruction, gardés par des soldats de ligne et par deux gendarmes dont l'un avait déposé près de moi son chapeau et son manteau, pour entrer au parquet; son camarade l'y suivit bientôt, appelé par un coup de sonnette. Aussitôt je mets le chapeau sur ma tête, je m'enveloppe du manteau, et prenant un détenu sous le bras, comme si je le conduisais satisfaire un besoin, je me présente à la porte; le caporal de garde me l'ouvre, et nous voilà dehors. Mais que devenir sans argent, et sans papiers? Mon camarade gagne la campagne; pour moi, au risque d'être encore pris, je retourne chez Francine, qui, dans la joie de me revoir, se décide à vendre ses meubles, pour fuir avec moi en Belgique. Cette résolution s'exécuta. Nous allions partir, lorsqu'un incident des plus inattendus, et que mon inconcevable insouciance explique seule, vint tout bouleverser.

La veille du départ, je rencontre, à la brune, une femme de Bruxelles, nommée Elisa, avec laquelle

j'avais eu des rapports intimes. Elle me saute en quelque sorte au cou, m'emmène souper avec elle, en triomphant d'une faible résistance, et me garde jusqu'au lendemain matin. Je fis accroire à Francine, qui me cherchait de tous côtés, que, poursuivi par des agents de police, j'avais été forcé de me jeter dans une maison d'où je n'avais pu sortir qu'au point du jour. Elle en fut d'abord convaincue; mais le hasard lui ayant fait découvrir que j'avais passé la nuit chez une femme, sa jalousie sans bornes éclata en reproches sanglants contre mon ingratitude; dans l'excès de sa fureur, elle jura qu'elle allait me faire arrêter. Me faire mettre en prison, c'était assurément le mode le plus sûr de s'assurer contre mes infidélités; mais Francine étant femme à le faire comme elle le disait, je crus prudent de laisser s'évaporer sa colère, sauf à reparaître au bout de quelque temps, pour partir avec elle, comme nous en étions convenus. Ayant cependant besoin de mes effets, et ne voulant pas les lui demander, dans la crainte d'une nouvelle explosion, je me rends seul à l'appartement que nous occupions, et dont elle avait la clef. Je force un volet; je prends ce qui m'était nécessaire, et je disparais.

Cinq jours se passent : vêtu en paysan, je quitte l'asile que je m'étais choisi dans un faubourg; j'entre en ville, et me présente chez une couturière, amie intime de Francine, dont je comptais employer la médiation pour nous réconcilier. Cette femme me reçoit d'un air tellement mêlé d'embarras, que, craignant de la gêner en l'exposant à se compromettre, je la prie seulement d'aller chercher ma maîtresse. — Oui !..... me dit-elle, d'un air tout à fait extraordinaire, et sans lever les yeux sur moi. Elle sort. Resté seul, je réfléchissais à ce singulier accueil.....

On frappe; j'ouvre, croyant recevoir Francine dans mes bras,.... c'est une nuée de gendarmes et d'agents de police qui fondent sur moi, me saisissent.

me garrottent, et me conduisent devant le magistrat de sûreté, qui débute par me demander où j'avais logé depuis cinq jours. Ma réponse fut courte; je n'eusse jamais compromis les personnes qui m'avaient reçu. Le magistrat me fit observer que mon obstination à ne vouloir donner aucune explication pourrait me devenir funeste, qu'il y allait de ma tête, etc., etc. Je n'en fis que rire, croyant voir dans cette phrase une manœuvre pour arracher des aveux à un prévenu en l'intimidant. Je persistai donc à me taire; et l'on me ramena au *Petit Hôtel.*

A peine ai-je mis le pied dans le préau, que tous les regards se fixent sur moi. On s'appelle, on se parle à l'oreille; je crois que mon travestissement cause tout ce mouvement, et je n'y fais plus d'attention. On me fait monter dans un cabanon, où je reste seul sur la paille, les fers aux pieds. Au bout de deux heures paraît le concierge, qui, feignant de me plaindre et de prendre intérêt à moi, m'insinue que mon refus de déclarer où j'avais passé les cinq derniers jours pourrait me nuire dans l'esprit des juges. Je reste inébranlable. Deux heures se passent encore : le concierge reparaît avec un guichetier, qui m'ôte les fers, et me fait descendre au greffe, où je suis attendu par deux juges. Nouvel interrogatoire, même réponse. On me déshabille de la tête aux pieds; on m'applique surabondamment sur l'épaule droite une claque à tuer un bœuf, pour faire paraître la marque, dans le cas où j'aurais été antérieurement flétri; mes vêtements sont saisis, décrits dans le procès-verbal déposé au greffe; et je remonte dans mon cabanon, couvert d'une chemise de toile à voiles et d'un surtout mi-partie gris et noir, en lambeaux qui pouvait avoir usé deux générations de détenus.

Tout cela commençait à me donner à réfléchir. Il était évident que la couturière m'avait dénoncé; mais dans quel intérêt? Cette femme n'avait aucun

grief contre moi; malgré ses emportements, Francine y eût regardé à deux fois avant de me dénoncer; et si je m'étais retiré pendant quelques jours, c'était réellement moins par crainte que pour éviter de l'irriter par ma présence. Pourquoi d'ailleurs ces interrogatoires réitérés, ces phrases mystérieuses du concierge, ce dépôt de vêtements?..... Je me perdais dans un dédale de conjectures. En attendant, j'étais au secret le plus rigoureux, et j'y restai vingt-cinq mortels jours. On me fit alors subir l'interrogatoire suivant, qui me mit sur la voie :

— Comment vous appelez-vous?

— Eugène-François Vidocq.

— Quelle est votre profession?

— Militaire.

— Connaissez-vous la fille *Francine* Longuet?

— Oui; c'est ma maîtresse.

— Savez-vous où elle est en ce moment?

— Elle doit être chez une de ses amies, depuis qu'elle a vendu ses meubles.

— Comment se nomme cette amie?

— Madame Bourgeois.

— Où demeure-t-elle?

— Rue Saint-André, maison du boulanger.

— Depuis combien de temps aviez-vous quitté la fille Longuet quand vous avez été arrêté?

— Depuis cinq jours.

— Pourquoi l'aviez-vous quittée?

— Pour éviter sa colère; elle savait que j'avais passé la nuit avec une autre femme, et, dans un accès de jalousie, elle me menaçait de me faire arrêter.

— Avec quelle femme avez-vous passé cette nuit?

— Avec une ancienne maîtresse.

— Comment se nomme-t-elle?

— Élisa..... je ne lui ai jamais connu d'autre nom.

— Où demeure-t-elle?

— A Bruxelles, où elle est, je crois, retournée.

— Où sont les effets que vous aviez chez la fille Longuet?

— Dans un lieu que j'indiquerai, si besoin est.

— Comment avez-vous pu les reprendre, étant brouillé avec elle, et ne voulant pas la voir.

— A la suite de notre querelle, dans le café où elle m'avait retrouvé, elle me menaçait à chaque instant de crier à la garde pour me faire arrêter. Connaissant sa mauvaise tête, je m'enfuis par des rues détournées, et gagnai la maison; elle n'était pas encore rentrée; c'est sur quoi je comptais; mais, ayant besoin de quelques-uns de mes effets, je forçai un volet pour entrer dans l'appartement, où je pris ce qui m'était nécessaire. Vous me demandiez tout à l'heure où étaient ces effets : je vais vous le dire maintenant : ils sont rue Saint-Sauveur, chez un nommé Duboc, qui en déposera.

— Vous ne dites pas la vérité..... Avant de quitter Francine *chez elle*, vous avez eu ensemble une querelle très vive..... On assure que vous avez exercé sur elle des voies de fait?.....

— C'est faux..... Je n'ai point vu Francine *chez elle* après la querelle; par conséquent, je ne l'ai pas maltraitée... Elle peut le dire ! ! !

— Reconnaissez-vous ce couteau?

— Oui : c'est celui avec lequel je mangeais ordinairement.

— Vous voyez que la lame et le manche sont couverts de sang?..... Cet aspect ne vous cause aucune impression?..... Vous vous troublez !.....

— Oui, repris-je, avec agitation, mais qu'est-il donc arrivé à Francine?..... Dites-le moi, et je vous donnerai tous les éclaircissements possibles.

— Ne vous est-il rien arrivé de particulier, lorsque vous êtes venu enlever vos effets?

— Absolument rien, que je me rappelle au moins.
— Vous persistez dans vos déclarations?
— Oui.
— Vous en imposez à la justice..... Pour vous laisser le temps de réfléchir sur votre position et aux suites de votre obstination, je suspends votre interrogatoire; je le reprendrai demain..... Gendarmes, veillez avec soin sur cet homme..... Allez!

Il se faisait tard quand je rentrai dans mon cabanon; on m'apporta ma ration; mais l'agitation où m'avait jeté cet interrogatoire ne me permit pas de manger; il me fut aussi impossible de dormir, et je passai la nuit sans fermer l'œil. Un crime avait été commis; mais sur qui?... Par qui?... Pourquoi me l'imputait-on?... Je me faisais ces questions pour la millième fois, sans pouvoir y trouver de solution raisonnable, quand on vint me chercher le lendemain afin de continuer mon interrogatoire. Après les questions d'usage, une porte s'ouvrit, et deux gendarmes entrèrent, soutenant une femme... C'était Francine..... Francine, pâle, défigurée, à peine reconnaissable. En me voyant, elle s'évanouit. Je voulus m'approcher d'elle, les gendarmes me retinrent. On l'emporta. Je restai seul avec le juge d'instruction, qui me demanda si la présence de cette malheureuse ne me décidait pas à tout avouer. Je protestai de mon innocence, en assurant que j'ignorais jusqu'à la maladie de Francine. On me reconduisit en prison; mais le secret fut levé, et je pus enfin espérer que j'allais connaître, dans tous ses détails, l'événement dont je me trouvais si singulièrement victime. Je questionnai le concierge; il resta muet. J'écrivis à Francine; on me prévint que les lettres que je lui adresserais seraient arrêtées au greffe. On m'annonça en même temps qu'elle était consignée à la porte. J'étais sur des charbons ardents : je m'avisai enfin de mander un avocat, qui, après avoir pris connais-

sance des pièces de la procédure, m'apprit que j'étais prévenu d'assassinat sur la personne de Francine..... Le jour même où je l'avais quittée, on l'avait trouvée expirante, frappée de cinq coups de couteau, et baignée dans le sang. Mon départ précipité; l'enlèvement furtif de mes effets, qu'on savait que j'avais transportés d'un endroit dans un autre, comme pour les dérober aux recherches de la justice; l'effraction du volet de l'appartement; les traces d'escalade; portant l'empreinte de mes pas; tout tendait à me faire considérer comme le coupable; mon travestissement déposait encore contre moi. On pensait que je n'étais venu déguisé que pour m'assurer qu'elle était morte sans m'accuser. Une particularité qui eût tourné à mon avantage, dans toute autre circonstance, aggravait encore les charges qui s'élevaient contre moi : dès que les médecins lui avaient permis de parler, Francine avait déclaré qu'elle s'était frappée elle-même, dans le désespoir de se voir abandonnée par un homme auquel elle avait tout sacrifié. Mais son attachement pour moi rendait son témoignage suspect; et l'on était convaincu qu'elle ne tenait ce langage que pour me sauver.

Mon avocat avait cessé de parler depuis un quart d'heure;..... je l'écoutais encore comme un homme agité par le cauchemar. A vingt ans, je me trouvais sous le poids de la double accusation de faux et d'assassinat, sans avoir trempé dans aucun de ces deux crimes ! ! !..... J'agitai même dans mon esprit, si je ne me pendrais pas aux barreaux du cabanon, avec un lien de paille :.....J'en faillis devenir fou. Je finis cependant par me remettre assez bien, pour réunir tous les faits nécessaires à ma justification. Dans les interrogatoires postérieurs à celui que j'ai rapporté, on avait beaucoup insisté sur le sang dont le commissionnaire que j'avais pris pour transporter mes effets assurait avoir vu mes

mains couvertes; ce sang venait d'une blessure que je m'étais faite en cassant le carreau pour ouvrir le volet, et je pouvais produire deux témoins à l'appui de cette assertion. Mon avocat, auquel je fis part de tous mes moyens de défense, m'assura que, réunis à la déclaration de Francine, qui seule n'eût été d'aucun poids, ils assuraient mon renvoi de la plainte, ce qui arriva effectivement peu de jours après. Francine bien que très faible encore, vint aussitôt me voir, et me confirma tous les détails que m'avait révélé l'interrogatoire.

Je me trouvais ainsi débarrassé d'un poids énorme, sans être toutefois entièrement tiré d'inquiétude; mes évasions réitérées avaient retardé l'instruction de l'affaire de faux dans laquelle je me trouvais impliqué, et rien n'en indiquait le terme, Grouard ayant à son tour brûlé la politesse au concierge. L'issue de l'accusation dont je venais de triompher m'avait cependant fait concevoir quelque espoir, et je ne songeais nullement à m'évader, lorsque vint s'en offrir une occasion que je saisis pour ainsi dire instinctivement. Dans la chambre où l'on m'avait placé, se trouvaient des détenus de passage ; en venant en chercher deux un matin, pour les livrer à la correspondance[1], le concierge oublie de fermer la porte; je m'en aperçois : descendre au rez-de-chaussée, tout examiner, est l'affaire d'un instant. Le jour ne faisait que paraître, et les détenus étant tous endormis, je n'avais rencontré personne sur l'escalier, personne à la porte non plus; je la franchis, mais le concierge, qui boit l'absinthe dans un cabaret situé en face de la prison, m'aperçoit, et s'élance à ma poursuite, en criant à tue-tête : *Arrête! Arrête!* Il avait beau crier, les rues étaient encore désertes, et

1 Les détenus qui étaient transférés d une prison à une autre étaient alors conduits, de brigade en brigade, par la gendarmerie. C'est ce qu'on appelait la *correspondance*.

l'espoir de la liberté me donnait des ailes. En quelques minutes je fus hors de la vue du concierge, et bientôt j'arrivai dans une maison du quartier Saint-Sauveur, où j'étais bien sûr qu'on ne songerait pas à venir me relancer. Il fallait d'un autre côté quitter au plus vite Lille, où j'étais trop connu pour pouvoir rester plus longtemps en sûreté.

A la tombée de la nuit, on fut à la découverte, et j'appris que les portes étaient fermées. On ne sortait que par le guichet, où se trouvaient à poste fixe des agents de police et des gendarmes déguisés, pour observer tout ce qui se présentait. Ne pouvant sortir par la porte, je me décidai à me sauver en descendant des remparts, et, connaissant parfaitement la place, je me rendis à dix heures du soir sur le bastion Notre-Dame, que je croyais l'endroit le plus favorable à l'exécution de mon projet. Après avoir attaché à un arbre, la corde que j'avais fait acheter tout exprès, je me laissai glisser; bientôt le poids de mon corps m'entraînant plus vite que je ne l'avais calculé, le froissement de la corde devint si brûlant pour mes mains, que je fus obligé de la lâcher à quinze pieds du sol. En tombant, je me foulai si fortement le pied droit, que lorsqu'il fut question de sortir des fossés, je crus que je n'y parviendrais jamais. Des efforts inouïs m'en tirèrent enfin, mais arrivé sur le revêtement, il me fut impossible d'aller plus loin.

J'étais là, jurant fort éloquemment contre les fossés, contre la corde, contre la foulure, ce qui ne me tirait pas du tout d'embarras, lorsque vint à passer près de moi un homme avec une de ces brouettes si communes dans la Flandre. Un écu de six francs, le seul que je possédasse, et que je lui offris, le détermina à me charger sur sa brouette et à me conduire au village voisin. Arrivé chez lui, il me déposa sur son lit, et s'empressa de me frictionner le pied avec

de l'eau-de-vie et du savon; sa femme le secondait de son mieux, en regardant toutefois avec quelque étonnement mes vêtements souillés de la fange des fossés. On ne me demandait aucune explication, mais je voyais bien qu'il en faudrait donner, et ce fut pour m'y préparer, que, feignant d'avoir grand besoin de repos, je priai mes hôtes de me laisser un instant. Deux heures après, je les appelai comme un homme qui s'éveille, et je leur dis en peu de mots, qu'en montant des tabacs de contrebande par le rempart, j'avais fait une chute; mes camarades, poursuivis par les douaniers, avaient été forcés de m'abandonner dans le fossé; j'ajoutai que je remettais mon sort entre leurs mains. Ces braves gens, qui détestaient les douaniers aussi cordialement qu'aucun habitant de quelque frontière que ce soit, m'assurèrent qu'ils ne me trahiraient pas pour tout au monde. Pour les sonder, je demandai s'il n'y aurait pas moyen de me faire transporter chez mon père, qui demeurait de l'autre côté; ils répondirent que ce serait m'exposer, qu'il valait beaucoup mieux attendre que quelques jours m'eussent un peu remis. J'y consentis; pour écarter tous les soupçons, il fut même convenu que je passerais pour un parent en visite. Personne ne fit au surplus la moindre observation.

Tranquille de ce côté, je commençai à réfléchir à mes affaires, et au parti que j'avais à prendre. Il fallait évidemment quitter le pays et passer en Hollande. Cependant, pour exécuter ce projet, l'argent était indispensable, et outre ma montre, que j'avais offerte à mon hôte, je me voyais à la tête de quatre livres dix sous. Je pouvais bien recourir à Francine, mais on ne devait pas manquer de la faire épier de près : lui adresser le moindre message, c'était vouloir se perdre. Il fallait au moins attendre que l'ardeur des premières recherches fût appaisée. J'attendis. Quinze jours se passèrent, au bout desquels je

me décidai enfin à écrire un mot à Francine; j'en chargeai mon hôte, en lui disant que cette femme, servant d'intermédiaire aux contrebandiers, il était bon de ne la voir qu'avec mystère. Il remplit parfaitement sa mission, et revint le soir avec cent vingts francs en or. Le lendemain, je pris congé de mes hôtes, dont les prétentions furent excessivement modestes; six jours après j'arrivai à Ostende.

Mon intention, comme à mon premier voyage dans cette ville, était de passer en Amérique ou dans l'Inde[1], mais je n'y trouvai que des caboteurs danois ou hambourgeois, qui refusèrent de me prendre sans papiers. Cependant le peu d'argent que j'avais emporté de Lille s'épuisait à vue d'œil, et j'allais me retrouver encore dans une de ces positions avec lesquelles on se familiarise plus ou moins, mais qui n'en restent pas moins fort désagréables. L'argent ne donne certainement ni le génie, ni les talents, ni l'intelligence, mais la tranquillité d'esprit, l'aplomb qu'il procure permettent de suppléer à toutes ces qualités, tandis que, faute de ce même aplomb, elles se neutralisent chez beaucoup d'individus. Il en résulte que dans le moment où l'on aurait le plus besoin de toutes les ressources de son esprit pour se procurer de l'argent, on se trouve privé de ces ressources par le fait même du manque d'argent. J'étais évidemment placé dans la dernière de ces catégories; cependant il fallait dîner : opération souvent beaucoup plus difficile que ne l'imaginent ces heureux du siècle qui croient qu'il ne faut pour cela que de l'appétit.

On m'avait fréquemment parlé de la vie aventureuse et lucrative des contrebandiers de la côte; des détenus me l'avaient même vantée avec enthou-

1 Se remémorer les premiers projets de Vidocq enfant. La plupart des malfaiteurs ont la hantise des pays lointains, où ils espèrent plus facilement réaliser la fortune qui leur permettra de satisfaire leurs vices.

siasme, car cet état s'exerce quelquefois par passion, même de la part d'individus que leur fortune et leur position devraient détourner d'une carrière aussi périlleuse. Pour moi, j'avoue que je n'étais nullement séduit par la perspective de passer des nuits entières au bord des falaises, au milieu des rochers, exposé à tous les vents connus, et de plus aux coups de fusil des douaniers.

Ce fut donc avec une véritable répugnance que je me dirigeai vers la maison d'un nommé Peters, qu'on m'avait désigné comme faisant la fraude, et pouvant m'embaucher. Une mouette clouée sur la porte, les ailes étendues, comme ces chats-huants et ces tiercelets qu'on voit à l'entrée de beaucoup de chaumières, me fit aisément reconnaître son domicile. Je trouvai le patron dans une espèce de cave, qu'aux cables, aux voiles, aux avirons, aux hamacs et aux tonneaux qui l'encombraient, on eût pris pour l'entrepont d'un navire. Du milieu de l'épaisse atmosphère de fumée qui l'environnait, il me regarda d'abord, avec une méfiance qui me parut de mauvais augure; mes pressentiments se réalisèrent bientôt, car à peine lui eus-je fait mes offres de service, qu'il tomba sur moi à grands coups de bâton. J'aurais pu certainement résister avec avantage, mais l'étonnement m'avait en quelque sorte ôté l'idée de me défendre. Je voyais d'ailleurs dans la cour une demi-douzaine de matelots et un énorme chien de Terre-Neuve, qui eussent pu me faire un mauvais parti. Jeté dans la rue, je cherchais à m'expliquer cette singulière réception, quand il me vint dans l'idée que Peters pouvait m'avoir pris pour un espion, et traité comme tel.

Cette réflexion me décida à retourner chez un marchand de genièvre, auquel j'avais inspiré assez de confiance pour qu'il m'indiquât cette ressource; il commença par rire un peu de ma mésaventure, et

finit par me communiquer un mot de passe, qui devait me donner un libre accès auprès de Peters. Muni de ces instructions, je m'acheminai de nouveau vers le redoutable domicile, après avoir toutefois rempli mes poches de grosses pierres, qui, en cas de nouvelle algarade, pouvaient servir à protéger ma retraite. Ces munitions restèrent heureusement inutiles. A ces mots : *Gare aux requins* (douaniers), je fus reçu d'une manière presque amicale; car mon agilité, ma force, me rendaient un sujet précieux dans cette profession, où l'on est souvent obligés de transporter précipitamment d'un point à un autre les plus lourds fardeaux. Un Bordelais, qui faisait partie de la troupe, se chargea de me former, et de m'enseigner les ruses du métier; mais je devais être appelé à exercer avant que mon éducation fût bien avancée.

Je couchais chez Peters avec douze ou quinze contrebandiers hollandais, danois, suédois, portugais ou russes; il n'y avait point là d'Anglais, et nous n'étions que deux Français. Le surlendemain de mon installation, au moment où chacun gagnait son grabat ou son hamac, Peters entra tout à coup dans notre chambre à coucher, qui n'était autre chose qu'une cave contiguë à la sienne, et tellement remplie de barriques et de ballots, que nous avions peine à trouver place, pour suspendre les hamacs. Peters avait quitté son costume ordinaire, qui était celui d'un ouvrier calfat ou voilier. Avec un bonnet de crin et une chemise de laine rouge, rattachée sur la poitrine par une épingle en argent, qui servait en même temps à déboucher la lumière des armes à feu, il portait une paire de ces grosses bottes de pêcheurs, qui montent jusqu'au haut de la cuisse, ou se baissent à volonté au-dessous du genou.

« Hop ! hop ! cria-t-il de la porte, en frappant la terre de la crosse de sa carabine, branle-bas ! ! ! branle-bas !... nous dormirons un autre jour... On a

signalé l'*Écureuil* pour la marée du soir... Faut voir ce qu'il a dans le ventre..., de la mousseline ou du tabac... Hop ! hop !... Arrivez mes marsouins !...»

En un clin d'œil tout le monde fut debout. On ouvrit une caisse d'armes; chacun se munit d'une carabine ou d'un tromblon, de deux pistolets et d'un coutelas ou d'une hache d'abordage, et nous partîmes, après avoir bu quelques verres d'eau-de-vie et de rack [1] : les gourdes avaient été remplies. En ce moment, la troupe n'était guère composée que de vingt personnes; mais nous étions rejoints ou attendus d'un endroit à l'autre par des individus isolés, de manière que, arrivés au bord de la mer, nous nous trouvions au nombre de quarante-sept, non compris deux femmes et quelques paysans voisins, venus avec des chevaux de somme qu'on avait cachés dans le creux d'un rocher.

Il était nuit close : le vent tournait à chaque instant, et la mer brisait avec tant de force, que je ne comprenais pas qu'aucun bâtiment pût s'approcher sans être jeté à la côte. Ce qui me confirmait dans cette idée, c'est qu'à la lueur des étoiles, je voyais un petit bâtiment courir des bordées, comme s'il s'il eût craint de laisser arriver. On m'expliqua depuis que cette manœuvre n'avait pour but que de s'assurer que toutes les dispositions pour le débarquement étaient terminées, et qu'il ne présentait aucun danger. En effet, Peters ayant allumé une lanterne à réflecteur dont il avait chargé l'un de nous, et qu'il éteignit aussitôt, l'*Écureuil* éleva à sa hune un fanal qui ne fit que briller et disparaître, comme un verluisant dans les nuits d'été. Nous le vîmes ensuite arriver vent arrière, et s'arrêter à une portée de fusil de l'endroit où nous nous trouvions. Notre troupe se partagea alors en trois pelotons, dont deux furent

1 *Rack* ou *racki*, eau-de-vie de riz, très prisée par les Grecs.

placés cinq cents pas en avant, pour maintenir les douaniers, s'il leur prenait fantaisie de se présenter. Les hommes de ces pelotons furent ensuite espacés sur le terrain, ayant attachée au bras gauche, une ficelle qui correspondait de l'un à l'autre. En cas d'alerte, on se prévenait par une légère secousse; et chacun ayant l'ordre de répondre à ce signal par un coup de fusil, il s'établissait sur toute la ligne une fusillade qui ne laissait pas d'inquiéter les douaniers. Le troisième peloton, dont je faisais partie, resta au bord de la mer, pour protéger le débarcadaire, et donner un coup de main au chargement.

Tout étant ainsi disposé, le chien de Terre-Neuve, dont j'ai déjà parlé, et qui se trouvait de la compagnie, s'élança au commandement au milieu des vagues écumeuses, et nagea vigoureusement dans la direction de l'*Écureuil;* un instant après, nous le vîmes reparaître, tenant à la gueule un bout de câble. Peters s'en saisit vivement, et commença à le tirer à lui, en nous faisant signe de l'aider. J'obéis machinalement à cet ordre. Au bout de quelques brasses, je m'aperçus qu'à l'extrémité du câble, étaient attachés, en forme de chapelet, douze petits tonneaux, qui nous arrivèrent en flottant. Je compris alors que le bâtiment se dispensait ainsi d'approcher plus près de terre, au risque de se perdre sur les brisants.

En un instant, les tonneaux, enduits d'une matière qui les rendait imperméables, furent détachés et chargés sur des chevaux qu'on évacua aussitôt sur l'intérieur des terres. Un second envoi se fit avec le même succès; mais au moment où nous recevions le troisième, quelques coups de feu nous annoncèrent que nos postes étaient attaqués : « Voilà le commen-« cement du bal, dit tranquillement Peters. Il faut « voir qui dansera...» et, reprenant sa carabine, il joignit les postes qui s'étaient déjà réunis. La fusil-

lade devint très vive; elle nous coûta deux hommes tués, quelques autres furent légèrement blessés. Au feu des douaniers, on voyait aisément qu'ils nous étaient supérieurs en nombre; mais, effrayés, craignant une embuscade, ils n'osèrent pas nous aborder, et nous effectuâmes notre retraite, sans qu'ils fissent la moindre tentative pour la troubler. Dès le commencement du combat, l'*Écureuil* avait levé l'ancre et gagné le large, dans la crainte que le feu n'attirât dans ces parages la croisière du gouvernement. On me dit qu'il achèverait probablement de débarquer sa cargaison sur un autre point de la côte, où les expéditeurs avaient de nombreux correspondants.

De retour chez Peters, où l'on n'arriva qu'à l'aube du jour, je me jetai dans mon hamac, et n'en sortis qu'au bout de quarante-huit heures; les fatigues de la nuit, l'humidité qui avait constamment pénétré mes habits, en même temps que l'exercice me mettait tout en sueur, l'inquiétude de ma nouvelle position, tout se réunissait pour m'abattre. La fièvre me saisit. Lorsqu'elle fut passée, je déclarai à Peters que je trouvais décidément le métier trop pénible, et qu'il me ferait plaisir de me donner mon congé. Il prit la chose beaucoup plus tranquillement que je ne m'y attendais, et me fit même compter une centaine de francs. J'ai su depuis qu'il m'avait fait suivre pendant quelques jours, pour s'assurer si je prenais la route de Lille, où je lui avais annoncé que je retournais.

Je pris effectivement le chemin de cette ville, tourmenté par un désir puéril de revoir Francine, et de la ramener avec moi en Hollande, où je formais le projet d'un petit établissement. Mais mon imprudence fut bientôt punie : deux gendarmes, qui étaient à boire dans un cabaret, m'aperçurent traversant la rue; il leur vient à l'idée de courir après moi pour me

demander mes papiers. Ils me joignent au détour d'une rue ; le trouble que me cause leur apparition les décide à m'arrêter sur ma physionomie. On me met dans la prison de la brigade. Je cherchais déjà des moyens d'évasion, lorsque j'entends dire aux gendarmes : « Voilà la correspondance de Lille..... A « qui à marcher?..... » Deux hommes de la brigade de Lille arrivent en effet devant la prison, et demandent s'il y a du *gibier*. « Oui, répondent ceux qui « m'avaient arrêté..... Nous avons là un nommé « *Léger* (j'avais pris ce nom), que nous avons trouvé « sans papiers. » On ouvre la porte, et le brigadier de Lille, qui m'avait vu souvent au *Petit Hôtel*, s'écrie : « Eh ! parbleu ! c'est Vidocq ! » Il en fallut bien convenir. Je partis : et quelques heures après, j'entrai dans Lille entre mes deux gardes-du-corps.

CHAPITRE VI

Les clés d'étain. — Les saltimbanques. — J'entre dans les hussards. — Je suis repris. — Le siège du cachot. — Jugement. — Condamnation.

Je retrouvai au *Petit Hôtel* la plupart des détenus qu'avant mon évasion j'avais vu mettre en liberté. Quelques-uns n'avaient fait, pour ainsi dire, qu'une courte absence. Ils se trouvaient arrêtés sous la prévention de nouveaux crimes ou de nouveaux délits. De ce nombre était Calandrin, dont j'ai parlé plus haut : élargi le 11, il avait été repris le 14, comme prévenu de vol avec effraction et de complicité avec les *chauffeurs*, dont le nom seul inspirait alors un effroi général. Sur la réputation que m'avaient value

mes diverses évasions, ces gens-là me recherchèrent comme un homme sur lequel on pouvait compter. De mon côté, je ne pouvais guère m'éloigner d'eux. Accusés de crimes capitaux, ils avaient un intérêt puissant à garder le secret sur nos tentatives, tandis que le ma heureux, prévenu d'un simple délit, pouvait nous dénoncer, dans la crainte de se trouver compromis dans notre évasion : telle est la logique des prisons. Cette évasion n'était toutefois rien moins que facile; on en jugera par la description de nos cachots : sept pieds carrés, des murs épais d'une toise, revêtus de madriers croisés et boulonnés en fer; une croisée de deux pieds sur trois, fermée de trois grilles placées l'une à la suite de l'autre; la porte doublée en fer battu. Avec de telles précautions, un geôlier pouvait se croire sûr de ses pensionnaires : on mit pourtant sa surveillance en défaut.

J'étais dans un des cachots du second avec un nommé Duhamel. Moyennant six francs, un détenu, qui faisait le service de guichetier, nous fournit deux scies à refendre, un ciseau à froid et deux tire-fonds [1]. Nous avions des cuillers d'étain : le concierge ignorait probablement l'usage qu'en pouvaient faire des prisonniers; je connaissais la clef des cachots, elle était la même pour tous ceux du même étage, j'en exécutai le modèle avec une grosse carotte, puis je fabriquai un moule avec de la mie de pain et des pommes de terre. Il fallait du feu, nous en obtînmes en fabriquant un lampion avec un morceau de lard et des lambeaux de bonnet de coton. Enfin la clef fut coulée en étain; mais elle n'allait pas encore, et ce ne fut qu'après plusieurs essais et de nombreuses retouches, qu'elle fut en état de ser-

1 Ici, apparaît nettement le danger d'appeler des détenus à des postes de confiance. La mésaventure arrivée au service des prisons en utilisant des détenus pour la garde, arrivera plus tard à Vidocq, quand chef de la police de sûreté, il emploiera comme agents d'anciens forçats, dont les méfaits feront pour lui de compromettants auxiliaires.

vir. Maîtres ainsi des portes, il nous fallait encore pratiquer un trou dans le mur contigu aux greniers de l'Hôtel-de-ville. Un nommé Sallambier, qui occupait le dernier des cachots de l'étage, trouva moyen de pratiquer ce trou, en coupant un des madriers. Tout était disposé pour l'évasion: elle devait avoir lieu le soir, lorsque le concierge vint m'annoncer que mon temps de cachot étant expiré, j'allais être remis avec les autres prisonniers.

Jamais faveur ne fut peut-être reçue avec moins d'enthousiasme que celle-là. Je voyais tous mes préparatifs perdus, et je pouvais attendre encore longtemps une circonstance aussi favorable. Il me fallut cependant en prendre mon parti, et suivre le concierge, qui me faisait donner au diable avec ses félicitations. Ce contretemps m'affectait même à un tel point, que tous les détenus s'en aperçurent. Un d'eux étant parvenu à m'arracher le secret de ma consternation, me fit des observations fort justes sur le danger que je courais en fuyant avec des hommes tels que Sallambier et Duhamel, qui ne resteraient peut-être pas vingt-quatre heures sans commettre un assassinat. Il m'engagea en même temps à les laisser partir et à attendre qu'une autre occasion se présentât. Je suivis ce conseil, et m'en trouvai bien; je poussai même la précaution jusqu'à faire dire à Duhamel et à Sallambier, qu'on les soupçonnait, qu'ils n'avaient pas un moment à perdre pour se sauver. Ils prirent l'avis au pied de la lettre, et deux heures après ils étaient allés rejoindre une bande de quarante-sept chauffeurs, dont vingt-huit furent exécutés le mois suivant à Bruges.

L'évasion de Duhamel et de Sallambier fit grand bruit dans la prison et même dans la ville. On en trouvait les circonstances tout à fait extraordinaires; mais ce que le concierge y voyait de plus surprenant, c'est que je n'eusse pas été de la partie. Il

fallut cependant réparer le dégât : des ouvriers arrivèrent, et l'on posa au bas de l'escalier de la tour un factionnaire, avec ordre de ne laisser passer qui que ce fut. L'idée me vint de violer adroitement la consigne, et de sortir par cette même brèche qui avait dû servir à ma fuite.

Francine, qui venait me voir tous les jours, m'apporte trois aunes de ruban tricolore, que je l'envoie chercher tout exprès. D'un morceau, je me fais une ceinture, je garnis mon chapeau du reste, et je passe, ainsi affublé, devant le factionnaire, qui, me prenant pour un officier municipal, me présente les armes. Je monte rapidement les escaliers; arrivé à l'ouverture, je la trouve gardée par deux factionnaires placés, l'un dans le grenier de l'Hôtel-de-ville, l'autre dans le corridor de la prison. Je dis à ce dernier qu'il est impossible qu'un homme ait pu passer par cette ouverture; il me soutient le contraire; et, comme si je lui eusse donné le mot, son camarade ajoute que j'y passerais tout habillé. Je témoigne le désir d'essayer; je me glisse dans l'ouverture, et me voilà dans le grenier. Feignant de m'être blessé au passage, je dis à mes deux hommes que, puisque je suis de ce côté, je vais descendre tout de suite à mon cabinet. « En ce cas, répond celui qui se trouvait « dans le grenier, attendez que je vous ouvre la « porte. » Il tourne en effet la clef dans la serrure; en deux sauts je franchis les escaliers de l'Hôtel-de-ville, et je suis dans la rue, encore décoré de mes rubans tricolores, qui m'eussent fait arrêter de nouveau, si le jour n'eût pas été sur son déclin.

J'étais à peine dehors, que le geôlier, qui ne me perdait jamais de vue, demanda : « Où est Vidocq? » On lui répondit que j'étais à faire un tour de cour; il voulut s'en assurer par lui-même, mais ce fut en vain qu'il me chercha, en m'appelant à grands cris dans tous les coins de la maison; je n'avais garde

de répondre : une perquisition officielle n'eut pas plus de succès, aucun détenu ne m'avait vu sortir. On put s'assurer bientôt que je ne me trouvais plus en prison, mais comment étais-je parti? Voilà ce que tout le monde ignorait, jusqu'à Francine, qui assurait le plus ingénument du monde ne savoir où j'étais passé, car elle m'avait apporté le ruban sans connaître l'usage que j'en voulais faire. Elle fut cependant consignée; mais cette mesure ne fit rien découvrir, les soldats qui m'avaient laissé passer s'étant bien gardés de se vanter de leur prouesse.

Pendant qu'on poursuivait ainsi les prétendus auteurs de mon évasion, je sortais de la ville, et je gagnais Courtrai, où l'escamoteur Olivier et le saltimbanque Devoye m'enrôlèrent dans leur troupe pour jouer la pantomime; je vis là plusieurs détenus évadés, dont le costume de caractère, qu'ils ne quittaient jamais, par la raison toute simple qu'ils n'en avaient pas d'autres, servait merveilleusement à dérouter la police. De Courtrai nous revînmes à Gand, d'où l'on partit bientôt pour la foire d'Enghien. Nous étions dans cette dernière ville depuis cinq jours, et la recette, dont j'avais ma part, donnait fort bien, lorsqu'un soir, au moment d'entrer en scène, je fus arrêté par des agents de police : j'avais été dénoncé par le Paillasse, furieux de me voir passer *chef d'emploi*. On me ramena encore une fois à Lille, où j'appris avec un vif chagrin que la pauvre Francine avait été condamnée à six mois de détention, comme coupable d'avoir favorisé mon évasion. Le guichetier Baptiste, dont tout le crime était de m'avoir pris pour un officier supérieur, et de m'avoir respectueusement laissé sortir en cette qualité de la *Tour Saint-Pierre*, le malencontreux Baptiste était également incarcéré pour le même délit. Une charge terrible élevée contre lui, c'est que les prisonniers, enchantés de trouver l'occasion de

se venger, assuraient qu'une somme de cent écus lui avait fait prendre un jeune homme de dix-neuf ans pour un vieux militaire menacé de la cinquantaine.

Pour moi, l'on me transféra dans la prison du département à Douai, où je fus écroué comme un homme dangereux : c'est dire qu'on me mit immédiatement au cachot, les fers aux pieds et aux mains. Je retrouvai là mon compatriote Desfosseux, et un jeune homme nommé Doyennette, condamné à seize ans de fers, pour complicité dans un vol avec effraction commis avec son père, sa mère et deux de ses frères, âgés de moins de quinze ans. Ils étaient depuis quatre mois dans le cachot où l'on venait de m'installer moi-même, couchés sur la paille, rongés de vermine, et ne vivant que de pain, de fèves et d'eau. Je commençai donc par faire venir des provisions, qui furent dévorées en un instant. Nous causâmes ensuite de nos affaires, et mes commensaux m'annoncèrent que depuis une quinzaine de jours ils pratiquaient sous le pavé du cachot un trou qui devait aboutir au niveau de la Scarpe, qui baigne les murs de la prison. Je regardai d'abord l'entreprise comme fort difficile : il fallait percer un mur de cinq pieds d'épaisseur, sans éveiller les soupçons du concierge, dont les visites fréquentes ne nous eussent pas permis de laisser voir le moindre gravois provenant de nos travaux.

Nous éludâmes ce premier obstacle en jetant par la fenêtre grillée qui donnait sur la Scarpe, chaque poignée de terre ou de ciment que nous retirions de notre mine. Desfosseux avait d'ailleurs trouvé le moyen de dériver nos fers, et nous en travaillions avec bien moins de fatigue et de difficulté. L'un de nous était toujours dans le trou, qui se trouvait déjà assez grand pour recevoir un homme. Nous croyions enfin être au terme de nos travaux et de

notre captivité, lorsqu'en sondant, nous reconnûmes que les fondations, que nous croyions faites en pierres ordinaires, étaient composées d'assises de grès de la plus grande dimension. Cette circonstance nous força à agrandir notre galerie souterraine, et pendant une semaine nous y travaillâmes sans relâche. Afin de dissimuler l'absence de celui d'entre nous qui se trouvait à la besogne quand on faisait la ronde, nous avions soin de remplir de paille sa veste et sa chemise, et de placer ce mannequin dans l'attitude d'un homme endormi.

Après cinquante-cinq jours et autant de nuits d'un travail opiniâtre, nous touchions enfin au but; il ne s'agissait plus que de déplacer une pierre, et nous étions au bord de la rivière. Une nuit, nous nous décidâmes à tenter l'événement : tout paraissait nous favoriser; le concierge avait fait sa tournée de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et un brouillard épais nous donnait la certitude que le factionnaire du pont ne nous apercevrait pas. La pierre ébranlée cède à nos efforts réunis, elle tombe dans le souterrain; mais l'eau s'y précipite en même temps, comme chassée par l'écluse d'un moulin. Nous avions mal calculé nos distances, et notre trou se trouvant à quelques pieds au-dessous du niveau de la rivière, il fut en quelques minutes inondé. Nous voulûmes d'abord plonger dans l'ouverture, mais la rapidité du courant ne nous le permit pas; nous fûmes même contraints d'appeler du secours, sous peine de rester dans l'eau toute la nuit. A nos cris, le concierge, les guichetiers, accourent et restent frappés d'étonnement, en se voyant dans l'eau jusqu'à mi-jambe. Bientôt tout se découvre, le mal se répare, et nous sommes enfermés chacun dans un cachot donnant sur le même corridor.

Cette catastrophe me jeta dans des réflexions assez tristes, dont je fus bientôt tiré par la voix de

Desfosseux. Il me dit en argot que rien n'était désespéré, et que son exemple devait me donner du courage. Ce Desfosseux était, il est vrai, doué d'une force de caractère que rien ne pouvait dompter : jeté demi-nu sur la paille, dans un cachot où il pouvait à peine se coucher, chargé de trente livres de fers, il chantait encore à gorge déployée, et ne songeait qu'au moyen de s'évader pour faire de nouveau quelques mauvais coup : l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Dans la même prison que nous, se trouvaient détenus le concierge du *Petit Hôtel* de Lille et le guichetier Baptiste, accusés tous deux d'avoir favorisé mon évasion à prix d'argent. Le jour de leur jugement étant arrivé, le concierge fut acquitté; mais on ajourna l'arrêt de Baptiste, le tribunal ayant réclamé un complément d'instruction, dans lequel je devais être entendu. Le pauvre Baptiste vint alors me voir, et me supplia de dire la vérité. Je ne donnai d'abord que des réponses évasives, mais Desfosseux m'ayant dit que cet homme pouvait nous servir, et qu'il fallait le ménager, je lui promis de faire ce qu'il désirait. Grandes protestations de reconnaissance et offres de services. Je le pris au mot : j'exigeai qu'il m'apportât un couteau et deux grands clous, dont Desfosseux m'avait dit avoir besoin; et une heure après je les avais. En apprenant que je m'étais procuré ces objets, celui-ci fit autant de cabrioles que le lui permit l'exiguïté de son local et le poids de ses fers; Doyennette se livrait également à la joie la plus vive, et comme la gaîté est en général communicative, je me sentais tout aise sans trop savoir pourquoi.

Lorsque ses transports se furent un peu calmés, Desfosseux me dit enfin de regarder si dans la voûte de mon cachot il ne se trouvait pas cinq pierres plus blanches que les autres; sur ma réponse affirmative,

il me dit de sonder les joints avec la pointe du couteau. Je reconnus alors que le ciment des joints avait été remplacé par de la mie de pain, blanchie avec des râclures. et Desfosseux m'apprit que le détenu qui occupait avant moi le cachot où je me trouvais avait ainsi tout disposé pour déranger les pierres et se sauver, lorsqu'on l'avait transféré dans une autre partie de la prison. Je passai alors le couteau à Desfosseux, et il s'occupait avec activité à s'ouvrir un passage jusqu'à mon cachot, quand nous éprouvâmes la même avanie que mon prédécesseur. Le concierge, ayant eu vent de quelque chose, nous changea de domicile, et nous plaça tous trois dans un cachot donnant sur la Scarpe; nous y étions enchaînés ensemble, de telle manière que le moindre mouvement de l'un se communiquait aussitôt aux deux autres : supplice affreux quand il se prolonge, puisqu'il en résulte une privation absolue de sommeil. Au bout de deux jours, Desfosseux nous voyant accablés, se décida à user d'un moyen qu'il n'employait que dans les grandes occasions, et qu'il avait même l'habitude de réserver pour les travaux préparatoires de l'évasion.

Comme un grand nombre de forçats, il portait toujours dans l'anus un étui rempli de scies [1] : muni de ces outils, il se mit à la besogne, et en moins de trois heures nous vîmes tomber nos fers, que nous jetâmes par la croisée dans la rivière. Le concierge étant venu voir un instant après si nous étions tranquilles, faillit tomber à la renverse en nous trouvant sans fers. Il nous demanda ce que nous en avions

1 C'est cet étui que les détenus nomment *bastringue*. De nos jours, les grands cambrioleurs, les pick-pockets de marque, usent d'un étui de ce genre pour y dissimuler les billets de banque, qui, trouvés sur eux au moment de leur arrestation, pourraient constituer des preuves de culpabilité. Ils roulent les billets en forme de cigarettes pour en réduire le volume et cachent l'étui si profondément dans le rectum, que, presque toujours il échappe aux investigations des policiers. Cet étui est en os et porte le nom de *planque*.

fait; nous répondîmes par des plaisanteries. Bientôt arriva le commissaire des prisons, escorté d'un huissier-audiencier, nommé Hurtrel. Il nous fallut subir un nouvel interrogatoire, et Desfosseux impatienté s'écria : « Vous demandez où sont nos fers?... « Eh ! les vers les ont mangés, et ils mangeront ceux « que vous nous remettrez !... » Le commissaire des prisons, voyant alors que nous possédions cette fameuse *herbe à couper le fer*, qu'aucun botaniste n'a encore découverte, nous fit déshabiller et visiter de la tête aux pieds; puis on nous chargea de nouveaux fers, qui furent également coupés la nuit suivante, car on n'avait pas trouvé le précieux étui. Cette fois ci nous nous réservâmes le plaisir de les jeter à terre en présence du commissaire et de l'huissier Hurtrel, qui ne savaient plus qu'en penser. Le bruit se répandit même dans la ville, qu'il y avait dans la maison d'arrêt un sorcier qui brisait ses fers en les touchant. Pour couper court à tous ces contes, et surtout pour éviter d'appeler l'attention des autres prisonniers sur les moyens de se débarrasser de leurs fers, l'accusateur public donna l'ordre de nous enfermer, seulement en nous gardant avec un soin particulier, recommandation qui ne nous empêcha pas de quitter Douai plus tôt qu'il ne s'y attendait, et que nous ne nous y attendions nous-mêmes.

Deux fois par semaine, on nous laissait nous entretenir avec nos avocats dans un corridor, dont une porte donnait dans le tribunal; je trouvai le moyen de prendre l'empreinte de la serrure. Desfosseux fabriqua une clef, et un beau jour que mon avocat était occupé avec un autre client, accusé de deux assassinats, nous sortîmes tous trois sans être aperçus. Deux autres portes que nous rencontrâmes furent enfoncées en un clin d'œil, et la prison fut bientôt loin derrière nous. Cependant une inquiétude m'agitait : six francs composaient tout notre

avoir, et je ne voyais pas trop le moyen d'aller loin avec ce trésor; j'en dis un mot à mes compagnons, qui se regardèrent avec un rire sinistre; j'insistai: ils m'annoncèrent que la nuit suivante ils comptaient s'introduire, à l'aide d'effraction, dans une maison de campagne des environs, dont ils connaissaient parfaitement toutes les issues.

Ce n'était pas là mon compte, plus qu'avec les Bohémiens. J'avais bien entendu profiter de l'expérience de Desfosseux pour m'évader, mais il ne m'était jamais venu dans l'idée de m'associer avec un pareil scélérat; j'évitai toutefois d'entrer dans aucune explication. Le soir nous nous trouvions près d'un village de la route de Cambrai; nous n'avions rien pris depuis le déjeuner des prisonniers, et la faim devenait importune; il s'agissait d'aller chercher des aliments au village. L'aspect de mes compagnons demi-nus pouvant éveiller les soupçons, il fut convenu que j'irais à la provision. Je me présente donc dans une auberge, d'où, après avoir pris du pain et de l'eau-de-vie, je sors par une autre porte que celle où j'étais entré, me dirigeant ainsi vers le point opposé à celui où j'avais laissé les deux hommes dont il m'importait tant de me débarasser. Je marche toute la nuit et ne m'arrête qu'au point du jour, pour dormir quelques heures dans une meule de foin.

Quatre jours après, j'étais à Compiègne, me dirigeant toujours vers Paris, où j'espérais trouver des moyens d'existence, en attendant que ma mère me fît parvenir quelques secours. A Louvres, rencontrant un détachement de hussards noirs, je demandai au maréchal-des-logis s'il ne serait pas possible de prendre du service; il me répondit qu'on n'engageait pas; le lieutenant, auquel je m'adressai ensuite, me fit la même objection, mais, touché de mon embarras, il consentit à me prendre pour pan-

ser les chevaux de remonte qu'il venait chercher à Paris. J'acceptai avec empressement. Un bonnet de police et un vieux doliman qu'on me donna m'évitèrent toute question à la barrière, et j'allai loger à l'École militaire avec le détachement, que je suivis ensuite à Guise, où se trouvait le dépôt. En arrivant dans cette ville, on me présenta au colonel, qui, bien que me soupçonnant déserteur, me fit engager sous le nom de Lannoy, que je pris sans pouvoir en justifier par aucun papier. Caché sous ce nouvel uniforme, perdu dans les rangs d'un régiment nombreux, je me croyais tiré d'affaire, et je songeais déjà à faire mon chemin comme militaire, lorsqu'un malheureux incident vint me replonger dans l'abîme.

En rentrant un matin au quartier, je suis rencontré par un gendarme, qui de la résidence de Douai, était passé à celle de Guise. Il m'avait vu si souvent et si longtemps qu'il me reconnaît au premier coup d'œil; il m'appelle. Nous étions au milieu de la ville : impossible de songer à fuir. Je vais droit à lui, et, payant d'effronterie, je feins d'être enchanté de le revoir. Il répond à mes avances, mais d'un air gêné qui me semble de mauvais augure. Sur ces entrefaites vient à passer un hussard de mon escadron, qui me voyant avec ce gendarme, s'approche et me dit : « Eh bien ! Lannoy, est-ce que tu te fais des « affaires avec les chapeaux bordés? — Lannoy? dit « le gendarme avec étonnement. — Oui, c'est un « nom de guerre. — C'est ce que nous allons voir», reprend-il en me saisissant au collet. Il faut alors le suivre en prison. On constate mon identité avec les signalements déposés à la brigade, et l'on me dirige aussitôt sur Douai, par correspondance extraordinaire.

Ce dernier coup m'abattit complétement : les nouvelles qui m'attendaient à Douai n'étaient guères propres à me relever: j'appris que Grouard,

Herbaux, Stofflet et Boitel, avaient décidé par la voie du sort, qu'un seul d'entre eux prendrait sur lui l'exécution du faux, mais comme ce faux ne pouvait avoir été l'ouvrage d'une seule personne, ils avaient imaginé de m'accuser, me punissant ainsi de ce que je les avais un peu chargés dans mes derniers interrogatoires; j'appris de plus que le détenu qui pouvait déposer à ma décharge était mort. Si quelque chose eût pu me consoler, c'était de m'être séparé à temps de Desfosseux et de Doyennette, qui avaient été arrêtés quatre jours après notre évasion, encore munis d'objets volés avec effraction, dans la boutique d'un mercier de Pont-à-Marcq. Je les vis bientôt, et comme ils paraissaient étonnés de ma brusque disparition, je leur expliquai que l'arrivée d'un gendarme dans l'auberge où j'étais à acheter les provisions m'avait forcé de fuir au hasard. Encore une fois réunis, nous revînmes à des projets d'évasion, que rendait plus intéressants l'approche de nos jugements respectifs.

Un soir, nous vîmes arriver un convoi de prisonniers, dont quatre, qui avaient les fers, furent placés dans la même chambre que nous. C'étaient les frères Duhesme, riches fermiers de Bailleul, où ils avaient joui de la meilleure réputation, jusqu'à ce qu'un incident imprévu vînt dévoiler leur conduite. Ces quatre individus, doués d'une force prodigieuse, étaient à la tête d'une bande de *chauffeurs* qui avait jeté l'effroi dans les environs, sans qu'on pût découvrir aucun de ceux qui la composaient. Les propos de la petite fille d'un des Duhesme éventa enfin la mine. Cette enfant, étant à causer chez une voisine, s'avisa de dire qu'elle avait eu bien peur la nuit dernière. — « Et de quoi ! demanda la voisine « un peu curieuse . — Oh ! papa est encore venu « avec des hommes noirs. — Quels hommes noirs? — « Des hommes avec qui papa sort bien souvent la

« nuit..., et puis ils reviennent au jour, et on compte « de l'argent sur une couverture... Ma mère éclaire « avec une lanterne, et ma tante Geneviève aussi. « parce que mes oncles sont avec les hommes noirs... « J'ai demandé un jour à ma mère ce que tout cela « voulait dire..., elle m'a répondu : Soyez discrète, « ma fille, votre père a *la poule noire*, qui lui apporte « de l'argent, mais ce n'est que la nuit, et pour ne « pas l'effaroucher, il faut avoir le visage aussi noir « que ses plumes. Soyez discrète; si vous disiez un « mot de ce que vous avez vu, *la poule noire* ne « reviendrait plus. » On a déjà compris que ce n'était pas pour recevoir cette poule mystérieuse, mais pour se rendre méconnaissables, que les Duhesme se barbouillaient le visage avec du noir de fumée. La voisine, qui le pensait également, fit part de ses soupçons à son mari; celui-ci questionna à son tour la petite fille, et, bien convaincu que les favoris de *la poule noire* n'étaient autres que des chauffeurs, il fit sa déclaration aux autorités; on prit alors si bien ses mesures, que la bande fut arrêtée, toute travestie, au moment où elle partait pour une nouvelle expédition.

Le plus jeune des Duhesme portait dans la semelle de ses souliers une lame de couteau, qu'il avait trouvé moyen d'y cacher, dans le trajet de Bailleul à Douai. Informé que je connaissais parfaitement les êtres de la prison, il me fit part de cette circonstance, en me demandant s'il ne serait pas possible d'en tirer parti pour une évasion. J'y songeais, lorsqu'un juge de paix, accompagné de gendarmes, vint faire la plus stricte perquisition dans notre chambre, et sur nos personnes. Personne d'entre nous n'en connaissant le motif, je crus toutefois prudent de cacher dans ma bouche une petite lime qui ne me quittait jamais, mais un des gendarmes ayant vu le mouvement, s'écria : *Il vient de l'ava-*

ler! Quoi? Tout le monde se regarde, et nous apprenons qu'il s'agit de retrouver un cachet qui avait servi à timbrer le faux ordre de mise en liberté de Boitel. Soupçonné, comme on vient de le voir, de m'en être emparé, je suis transféré à la prison de l'Hôtel-de-ville, et mis au cachot, enchaîné de manière que ma main droite tenait à la jambe gauche, et la main gauche à la jambe droite. Le cachot était de plus tellement humide, qu'en vingt minutes la paille qu'on m'avait jetée était humide comme si on l'eût trempée dans l'eau.

Je restai huit jours dans cette effroyable position, et l'on ne se décida à me réintégrer dans la prison ordinaire que lorsque l'on eut la certitude qu'il était impossible que j'eusse rendu le cachet par les voies ordinaires. En apprenant cette nouvelle, je feignis, comme cela se pratique toujours en pareil cas, d'être excessivement faible, et de pouvoir supporter à peine l'éclat du grand jour. L'insalubrité du cachot rendait cette disposition toute naturelle; les gendarmes donnèrent donc complétement dans le panneau, et poussèrent la complaisance jusqu'à me couvrir les yeux d'un mouchoir; nous partons en fiacre. Chemin faisant, j'abats le mouchoir, j'ouvre la portière avec cette dextérité qui n'a point encore rencontré d'égale, et je saute dans la rue; les gendarmes veulent me suivre, mais embarrassés dans leurs sabres et dans leurs bottes fortes, ils sortent à peine de la voiture, que j'en suis déjà loin. Je quitte aussitôt la ville, et toujours décidé à m'embarquer, je gagne Dunkerque avec l'argent que venait de me faire passer ma mère. Là, je fais connaissance avec le subrécargue[1] d'un brick suédois, qui me promit de me prendre à son bord.

1 *Subrécargue*, celui qui, à bord d'un navire, a la *charge* d'une cargaison, est chargé d'en faire la vente, le retour, d'en percevoir le prix.

En attendant le moment du départ, mon nouvel ami me proposa de l'accompagner à Saint-Omer, où il allait traiter d'une forte partie de biscuit. Sous mes habits de marin, je ne devais pas craindre d'être reconnu : j'acceptai; il ne m'était d'ailleurs guère possible de refuser un homme auquel j'allais avoir tant d'obligations. Je fis donc le voyage, mais mon caractère turbulent ne m'ayant pas permis de rester étranger à une querelle qui s'éleva dans l'auberge, je fus arrêté comme tapageur, et conduit au violon. Là on me demanda mes papiers; je n'en avais pas, et mes réponses ayant fait présumer que je pouvais être un évadé de quelque prison des environs, on me dirigea le lendemain sur la maison centrale de Douai, sans que je pusse même faire mes adieux au subrécargue, qui dut être bien étonné de l'aventure. A Douai, l'on me déposa de nouveau dans la prison de l'Hôtel-de-Ville; le concierge eut d'abord pour moi quelques égards; ses attentions ne furent pas toutefois de longue durée. A la suite d'une querelle avec les guichetiers, dans laquelle je pris une part trop active, on me jeta dans un cachot noir, pratiqué sous la tour de la ville. Nous étions là cinq détenus, dont un, déserteur, condamné à mort, ne parlait que de se suicider; je lui dis qu'il ne s'agissait pas de cela, et qu'il fallait plutôt chercher les moyens de sortir de cet épouvantable cachot, où les rats, courant comme les lapins de garenne, venaient manger notre pain, et nous mordaient la figure pendant notre sommeil. Avec une baïonnette escamotée à l'un des gardes nationaux soldés qui faisaient le service de la prison, nous commençâmes un trou à la muraille, dans une direction où nous entendions un cordonnier battre la semelle. En dix jours et autant de nuits, nous avions déjà six pieds de profondeur; le bruit du cordonnier semblait s'approcher. Le onzième jour, au matin, en retirant une brique,

j'aperçus le jour; c'était celui d'une croisée donnant sur la rue, et éclairant une pièce contiguë à notre cachot, où le concierge mettait ses lapins.

Cette découverte nous donna de nouvelles forces, et la visite du soir terminée, nous retirâmes du trou toutes les briques déjà détachées; il y en avait peut-être deux voitures, attendu l'épaisseur du mur. On les plaça derrière la porte du cachot, qui s'ouvrait en dedans, de manière à la barricader; puis on se mit à l'ouvrage avec tant d'ardeur, que le jour nous surprit, lorsque le trou, large de six pieds à l'orifice, n'en avait que deux à son extrémité. Bientôt arriva le geôlier avec les rations; trouvant de la résistance il ouvrit le guichet et entrevit l'amas de briques; son étonnement fut extrême. Il nous somma cependant d'ouvrir : sur notre refus, la garde arriva, puis le commissaire des prisons, puis l'accusateur public, puis des officiers municipaux revêtus d'écharpes tricolores. On parlementa : pendant ce temps-là, un de nous continuait à travailler dans le trou, que l'obscurité ne permettait pas d'apercevoir. Peut-être allions-nous échapper avant qu'on n'eût forcé la porte, quand un événement imprévu vint nous enlever ce dernier espoir.

En venant donner à manger aux lapins, la femme du concierge remarqua des gravats nouvellement tombés sur le carreau. Dans une prison, rien n'est indifférent : elle examina soigneusement la muraille, et bien que les dernières briques eussent été replacées de manière à masquer le trou, elle reconnut qu'elles avaient été disjointes : elle crie, la garde arrive; d'un coup de crosse on dérange l'édifice de nos briques, et nous sommes cernés. Des deux côtés on nous crie de déblayer la porte et de nous rendre, sans quoi l'on va tirer sur nous. Retranchés derrière les matériaux, nous répondons que le premier qui entrera sera assommé à coups de briques et de fers.

Tant d'exaspération étonne les autorités; on nous laisse quelques heures pour la calmer. A midi, un officier municipal reparaît au guichet, qui n'avait pas cessé d'être gardé comme le trou, et nous offre une amnistie. Elle est acceptée; mais à peine avons-nous enlevé nos chevaux de frise, qu'on tombe sur nous à coups de crosse, à coups de plats de sabre et de trousseaux de clefs; il n'est pas jusqu'au dogue du concierge qui ne se mette de la partie. Il me saute aux reins, et dans un instant je suis couvert de morsures. On nous traîne ainsi dans la cour, où un peloton de quinze hommes nous tient couchés en joue, pendant qu'on rive nos fers. L'opération terminée, on me jette dans un cachot encore plus affreux que celui que je quittais; et ce n'est que le lendemain, que l'infirmier Dutilleul (aujourd'hui gardien à l'hospice de Saint-Mandé) vint panser les morsures et les contusions dont j'étais couvert.

J'étais à peine remis de cette secousse, lorsqu'arriva le jour de notre jugement, que mes évasions réitérées et celles de Grouard, qui s'enfuyait au moment où l'on me reprenait, faisaient différer depuis huit mois. Les débats s'ouvrent, et je me vois perdu : mes coaccusés me chargeaient avec une animosité qui s'expliquait par mes révélations tardives, bien qu'elles m'eussent été inutiles, et qu'elles n'eussent nullement aggravé leur position. Boitel déclare se rappeler que je lui ai demandé combien il donnerait pour être hors de prison; Herbaux convient d'avoir fabriqué le faux ordre, sans y avoir toutefois apposé les signatures; mais il ajoute que c'est sur mon défi qu'il l'a confectionné, et que je m'en suis aussitôt emparé, sans que lui, Herbaux, y attachât la moindre importance. Les écrivains-jurés déclaraient du reste que rien n'indiquait que j'eusse coopéré matériellement au crime; toutes les charges élevées contre moi se bornaient donc à l'allégation

sans preuves que j'avais fourni ce malheureux cachet. Cependant Boitel, qui reconnaissait avoir sollicité le faux ordre, Stofflet, qui l'avait apporté au concierge, Grouard, qui avait au moins assisté à toute l'opération, sont acquittés, et l'on nous condamne, Herbaux et moi, à huit ans de fers.

Voici l'expédition de ce jugement : je la reproduis textuellement ici, en réponse aux contes que la malveillance ou la niaiserie ont fait et font circuler encore : les uns répandent que j'ai été condamné à mort, à la suite de nombreux assassinats; les autres affirment que j'ai longtemps été le chef d'une bande qui arrêtait les diligences; les plus modérés donnent comme certaine ma condamnation aux travaux forcés à perpétuité, pour vol à l'aide d'escalade et d'effraction; on est allé jusqu'à dire que plus tard j'avais provoqué des malheureux au crime, pour faire briller ma vigilance en les jetant, quand bon me semblait, aux tribunaux : comme s'il manquait de vrais coupables à poursuivre! Sans doute, des *faux frères*, comme il s'en trouve partout, même parmi les voleurs, m'instruisaient quelquefois des projets de leurs complices; sans doute, pour constater le crime en même temps qu'on le prévenait, il fallait souvent tolérer un commencement d'exécution; car les malfaiteurs consommés ne laissent jamais prise sur eux que par le flagrant délit : mais, je le demande, y a-t-il là rien qui ressemble à la provocation! Cette imputation partit de la police, où je comptais plus d'un envieux : cette imputation tombe devant la publicité des débats judiciaires, qui n'eussent pas manqué de révéler les infamies qu'on me reproche; elle tombe devant l'état des opérations de la brigade de sûreté que je dirigeais. Ce n'est pas quand on a fait ses preuves, qu'on recourt au charlatanisme, et la confiance des administrateurs habiles qui ont précédé M. Delavau à la pré-

fecture, me dispensait d'aussi misérables expédients. *Il est heureux.* disaient un jour, en parlant de moi, à M. Anglès, des agents qui avaient échoué dans une affaire où j'avais réussi : *Eh! bien*, dit-il en leur tournant le dos, *soyez heureux.*

On ne m'a fait grâce que du parricide; je n'ai cependant jamais encouru ni subi, je le déclare, que le jugement ci-dessous rapporté; mes lettres de grâce en font foi : et lorsque j'affirme que je n'avais point coopéré à ce misérable faux, on doit m'en croire, puisqu'il ne s'agissait, en définitive, que d'une mauvaise plaisanterie de prison, qui, prouvée, donnerait lieu tout au plus aujourd'hui à l'application d'une peine correctionnelle. Mais ce n'était pas le complice douteux d'un faux ridicule qu'on frappait, c'était sur le détenu remuant, indocile, audacieux, sur le chef de tant de complots d'évasion, qu'il fallait faire un exemple : je fus sacrifié.

JUGEMENT.

« Au nom de la République française, une et « indivisible;

« Vu, par le tribunal criminel du département « du Nord, l'acte d'accusation dressé le vingt-huit « vendémiaire an cinquième, contre les nommés « Sébastien Boitel, âgé de quarante ans environ, « laboureur, demeurant à Annoulin; César Herbaux, « âgé de vingt ans, ci-devant sergent-major dans « les chasseurs de Vandamme, demeurant à Lille; « Eugène Stofflet, âgé de vingt-trois ans, marchand « frippier, demeurant à Lille; Jean-François « Grouard, âgé de dix-neuf ans et demi, conducteur « en second des transports militaires, demeurant à « Lille; et François Vidocq, natif d'Arras, âgé de « vingt-deux ans, demeurant à Lille; prévenus de « faux en écriture publique et authentique, par le

« directeur du jury de l'arrondissement de Cambrai,
« dont la teneur suit :

« Le soussigné, juge au tribunal civil du départe-
« ment du Nord, faisant les fonctions de directeur
« du jury de l'arrondissement de Cambrai, pour les
« empêchements du titulaire, expose qu'en vertu
« du jugement rendu le sept fructidor dernier par
« le tribunal criminel du département du Nord,
« cassant et annulant les actes d'accusation dressés
« les vingt et vingt-six germinal dernier, par le direc-
« teur du jury de l'arrondissement de Lille, à la
« charge des nommés César Herbaux, François
« Vidocq, Sébastien Boitel, Eugène Stofflet et Brice
« Coquelle, accusés présents et André Bordereau,
« accusé contumace, tous prévenus d'être auteurs
« ou complices d'un crime de faux en écriture publi-
« que et authentique, à effet de procurer l'évasion
« dudit Sébastien Boitel de la maison d'arrêt dite la
« *Tour Pierre*, à Lille, où il était détenu et en parti-
« culier ledit Brice Coquelle d'avoir, au moyen de
« ce faux, fait évader le prisonnier confié à sa garde
« comme concierge de ladite maison d'arrêt ; tous les
« prévenus, avec les pièces qui les concernent,
« auraient été renvoyés devant le soussigné pour
« être soumis à un nouveau jury d'accusation ; que,
« dans l'examen desdites pièces, il aurait aperçu que
« le nommé Jean-François Grouard, détenu en la
« maison d'arrêt dite la *Tour Pierre*, impliqué dans
« la procédure, aurait été oublié par le directeur du
« jury susdit, pourquoi, sur les conclusions du
« commissaire du pouvoir exécutif, et en vertu de
« l'ordonnance du vingt-quatre fructidor susdit, il
« aurait décerné mandat d'amener contre ledit
« Grouard, et, par suite, après l'avoir entendu,
« mandat d'arrêt, comme prévenu de complicité
« dudit faux ; qu'aucune partie plaignante ne s'é-
« tant présentée dans les deux jours de la remise des

« prévenus en la maison d'arrêt de cet arrondisse-
« ment, le soussigné a procédé à l'examen des pièces
« relatives aux causes de la détention et arrestation
« de tous les prévenus; qu'ayant vérifié la nature du
« délit dont ils sont prévenus respectivement, il
« avait trouvé que ces délits étaient de nature à
« mériter peine afflictive ou infamante, et qu'en
« conséquence, après avoir entendu le commissaire
« du pouvoir exécutif, il a rendu cejourd'hui une
« ordonnance par laquelle il a traduit tous lesdits
« prévenus devant le jury spécial d'accusation; en
« vertu de cette ordonnance, le soussigné a dressé
« le présent acte d'accusation pour, après les for-
« malités requises par la loi, être présenté audit jury;

« Le soussigné déclare, en conséquence, qu'il
« résulte de l'examen des pièces, et notamment des
« procès-verbaux dressés par le greffier du tribunal
« de paix de la quatrième section de la commune de
« Lille, le dix-neuf nivose dernier, et les neuf et
« vingt-quatre prairial suivant, par le juge de paix
« du midi, de la commune de Douai, lesquels pro-
« cès-verbaux sont annexés au présent acte,

« Que le nommé Sébastien Boitel, détenu en la
« maison d'arrêt dite la *Tour Pierre*, à Lille, aurait
« été mis en liberté en vertu d'un prétendu arrêté
« du comité de législation et tribunal de cassation,
« daté de Paris, le vingt brumaire, quatrième année
« de la république, signé Carnot, Lesage-Cenault et
« Le Coindre, au dos duquel se trouve l'attache du
« représentant du peuple Talot, adressé audit Brice
« Coquelle; que cet arrêté et l'attache susdite, dont
« ce dernier a fait usage pour sa défense, n'ont point
« été donnés par le comité de législation et par
« ledit représentant Talot; que de là il est constant
« que cet arrêté et l'attache présentent un faux en
« écriture publique et authentique, que le faux
« décèle même de la seule inspection de la pièce

« arguée, en ce que l'intitulé porte : *Arrêté du Comité*
« *de législation, Tribunal de cassation*, intitulé ridi-
« cule, qui confond dans une même autorité deux
« autorités différentes;

« Que le neuf prairial dernier, il a été trouvé dans
« un des cachots de la maison d'arrêt de Douai, un
« cachet de cuivre sans manche, caché sous le pied
« d'un lit; que ledit Vidocq avait couché dans le
« cachot précédemment; que ce cachet est le même
« que celui qui se trouve apposé sur l'acte faux,
« et présente identiquement la même empreinte;
« que lors de la visite que ledit juge de paix du midi
« de Douai fit le jour précédent, du cachot où ledit
« Vidocq était alors, en entendit, en retournant la
« literie, tomber quelque chose, ayant son de cuivre,
« or ou argent; que Vidocq se précipita dessus, il
« parvint à soustraire l'effet tombé, en y substituant
« un morceau de lime qu'il montra; qu'il avait été
« vu précédemment avec le cachet par lesdits Her-
« baux et Stofflet, à qui il a avoué d'avoir été lieu-
« tenant du bataillon dont le cachet porte le nom;

« Que lesdits Herbaux, François Vidocq, Sébas-
« tien Boitel, Eugène Stofflet, Brice Coquelle, André
« Bordereau et Jean-François Grouard, sont préve-
« nus d'être les auteurs et complices dudit faux, et
« d'avoir par là facilité l'évasion dudit Sébastien
« Boitel de la maison d'arrêt où il était détenu en
« vertu d'un jugement de condamnation à la déten-
« tion;

« Que ledit Brice Coquelle est en outre prévenu
« d'avoir, au moyen de ce faux arrêté, fait évader de
« ladite maison d'arrêt, ledit Sébastien Boitel, con-
« fié à sa garde comme concierge de ladite maison
« d'arrêt; que ledit Brice Coquelle était convenu,
« devant le directeur du jury de Lille, d'avoir mis
« ledit Sébastien Boitel en liberté le trois frimaire
« dernier, en vertu de la pièce arguée de faux;

« Que cette pièce lui avait été remise par Stofflet, « qui la lui avait apportée; qu'il l'avait reconnue « devant le juge de paix pour en avoir été le porteur, « que ledit Stofflet était venu à la prison cinq à six « fois dans l'espace de dix jours, que c'était toujours « après Herbaux qu'il demandait, et qu'il restait « deux à trois heures avec lui; que Herbaux et Boitel « étaient ensemble dans la même prison, et que ledit « Stofflet parlait également à l'un comme à l'autre; « que le prétendu arrêté lui était adressé, et qu'il n'a « pu le suspecter de faux, ne connaissant pas les « signatures; que ledit Stofflet était convenu qu'il « était soupçonné d'avoir porté une lettre à la *Tour* « *Pierre*, mais que cela était faux, qu'il a bien été « différentes fois en ladite maison d'arrêt, pour par- « ler à Herbaux, mais qu'il ne lui avait jamais porté « de lettres, et que Brice Coquelle en imposait, en « disant qu'il l'avait reconnu, devant le juge de « paix, pour lui avoir remis un faux ordre, en vertu « duquel Sébastien Boitel avait été mis en liberté;

« Que François Vidocq avait déclaré n'avoir connu « Boitel qu'en prison, qu'il savait que ce dernier en « était sorti en vertu d'un ordre apporté à Coquelle, « qui buvait bouteille avec les frères Coquelle, et « Prévôt, autre détenu, avait été souper avec eux « au cabaret de la Dordreck, et que Coquelle et Pré- « vôt n'étaient rentrés que vers minuit; qu'il déclara « au juge de paix de Douai, que le cachet trouvé sous « le pied du lit ne venait pas de lui, qu'il n'avait pas « servi dans le bataillon dont le cachet porte le nom, « et qu'il ne savait pas si ce bataillon avait été in- « corporé dans un de ceux où il avait servi; que s'il a « fait de la résistance, lors de la visite du cachot, ce « fut à cause du morceau de lime qu'il avait, crai- « gnant qu'on ne soupçonnât qu'il voulût s'en servir « pour briser ses fers;

« Que ledit Boitel était convenu d'être détenu à la

« *Tour Pierre*, en vertu d'une condamnation à une « détention de six ans; qu'il se rappelait bien qu'un « jour Herbaux et Vidocq lui avaient demandé com- « bien il donnerait pour être mis en liberté; qu'il « leur promit douze louis en numéraire, qu'il leur « en avait donné sept, et devait leur donner le reste « s'il était resté tranquille chez lui; qu'il était sorti « de prison avec ses deux frères et Brice Coquelle; « qu'il avait été avec eux à la Dordreck, boire du « vin, jusqu'à dix heures du soir; qu'il savait bien « être sorti de prison en vertu d'un ordre faux, que « Vidocq et Herbaux avaient fait, mais qu'il ne « savait pas qui l'avait apporté;

« Que ledit Grouard était convenu devant le sous- « signé, qu'il avait eu connaissance de l'élargisse- « ment dudit Boitel en vertu d'un ordre supérieur. « qu'après la sortie de celui-ci il avait vu ledit ordre, « qu'il l'avait soupçonné faux, et qu'il croyait avoir « reconnu l'écriture d'Herbaux; que quant à lui il « n'a coopéré en rien ni à la sortie dudit Boitel, ni à « la fabrication du faux;

« Que ledit Herbaux a déclaré au directeur sous- « signé que, se trouvant avec Vidocq et d'autres « détenus, on parla de l'affaire de Boitel; que ledit « Vidocq le défia de modeler l'ordre en vertu du- « quel Boitel pourrait être mis en liberté; qu'il ac- « cepta le défi, et prit le premier papier qui lui « tomba sous la main, et fit l'ordre en question, sans « y mettre de signature; qu'il le laissa sur la table; « que Vidocq s'en empara; que l'ordre en vertu « duquel Boitel est sorti de prison, est celui qu'il fit « sans signature;

« Que quant à André Bordereau, contumace, il « paraît qu'il a pu avoir connaissance du faux, en « ce que, le jour de la sortie de Boitel hors de la pri- « son, il a été remettre à Stofflet une lettre venant « dudit Herbaux, et que le lendemain de l'évasion de

« Boitel, il a été lui faire une visite à Annoulin, où « ce Boitel s'était réfugié;

« Il résulte de tous ces détails, attestés par les- « dites pièces et lesdits procès-verbaux, qu'il a été « commis un faux en écriture publique et authenti- « que, et qu'en vertu de cette pièce fausse, le nommé « Sébastien Boitel est parvenu à s'échapper de la « maison d'arrêt dite la *Tour Pierre* à Lille, où il « était détenu sous la garde du concierge; et que « cette évasion a eu lieu le trois frimaire dernier; « double délit sur lequel, selon le Code pénal, « les jurés auront à prononcer s'il y a accusation « contre lesdits Boitel, Stofflet, Vidocq, Coquelle, « Grouard, Herbaux et Bordereau, à raison des des- « lits mentionnés au présent acte.

« Fait à Cambrai, le vingt-huit vendémiaire an « cinquième de la république, une et indivisible. »

« *Signé :* NOLEKERICK.

« La déclaration du jury d'accusation de l'arron- « dissement de Cambrai, du six brumaire an cin- « quième, écrite au bas dudit acte, et portant qu'il « y a lieu à l'accusation mentionnée audit acte;

« L'ordonnance de prise de corps, dudit arrondis- « sement le même jour, contre lesdits Sébastien « Boitel, César Herbaux, Eugène Stofflet, François « Grouard et François Vidocq;

« Le procès-verbal de la remise de leurs personnes « en la maison de justice du département, du vingt « et un brumaire dernier;

« Et la déclaration du jury spécial de jugement, « en date de ce jour, portant :

« 1° Que le faux mentionné en l'acte d'accusation « est constant;

« 2° Que César Herbaux, accusé, est convaincu « d'avoir commis ce faux;

« 3° Qu'il est convaincu de l'avoir commis mé-
« chamment et à dessein de nuire;

« 4° Que François Vidocq est convaincu d'avoir
« commis ce faux;

« 5° Qu'il est convaincu de l'avoir commis mé-
« chamment et à dessein de nuire;

« 6° Qu'il est constant que ledit faux a été com-
« mis en écriture publique et authentique;

« 7° Que Sébastien Boitel, accusé, n'est pas con-
« vaincu d'avoir par dons, promesses, provoqué le
« coupable ou les coupables à commettre ledit faux;

« 8° Que Eugène Stofflet n'est pas convaincu
« d'avoir aidé et assisté le coupable ou les coupables,
« soit dans les faits qui ont préparé ou facilité l'exé-
« cution dudit faux, soit dans l'acte même qui l'a
« consommé;

« 9° Que Jean-François Grouard n'est pas con-
« vaincu d'avoir aidé et assisté le coupable ou les
« coupables, soit dans les faits qui ont préparé ou
« facilité l'exécution dudit faux, soit dans l'acte
« même qui l'a consommé;

« En conséquence de ladite déclaration, le pré-
« sident a dit, conformément à l'article quatre cent
« vingt-quatre de la loi du trois brumaire an quatre,
« Code des délits et des peines, que lesdits Sébastien
« Boitel, Eugène Stofflet et Jean-François Grouard,
« sont et demeurent acquittés de l'accusation inten-
« tée contre eux, et a ordonné au gardien de la mai-
« son de justice du département, de les mettre sur-
« le-champ en liberté, s'ils ne sont retenus pour
« autre cause.

« Le Tribunal, après avoir entendu le commissaire
« du Pouvoir exécutif et le citoyen Després, conseil
« des accusés, condamne François Vidocq et César
« Herbaux à la peine de huit années de fers, confor-
« mément à l'article quarante-quatre de la seconde
« section du titre deux, de la seconde partie du Code

« pénal, dont il a été fait lecture, lequel est ainsi « conçu :

« Si ledit crime de faux est commis en écriture « authentique et publique, la peine sera de huit « années de fers,

« Ordonné, conformément à l'article vingt-huit « du titre premier de la première partie du Code « pénal, dont il a été pareillement fait lecture, lequel « est ainsi conçu : Quiconque aura été condamné « à l'une des peines des fers, de la réclusion dans la « maison de force, de la gêne, de la détention, avant « de subir sa peine sera préalablement conduit sur « la place publique de la ville où le jury d'accusation « aura été convoqué; il y sera attaché à un poteau « placé sur un échafaud, et il y demeurera exposé aux « regards du peuple pendant six heures, s'il est con- « damné aux peines des fers ou de la réclusion dans « la maison de force; pendant quatre heures, s'il est « condamné à la peine de la gêne; pendant deux « heures, s'il est condamné à la peine de la déten- « tion; au-dessus de sa tête, sur un écriteau, seront « inscrits, en gros caractères, ses noms, sa profession, « son domicile, la cause de sa condamnation, et le « jugement rendu contre lui;

« Et à l'article quatre cent quarante-cinq de la loi « du trois brumaire an quatre, Code des délits et « des peines, dont il a aussi été fait lecture, lequel « est ainsi conçu : Elle se fait (l'exposition) sur une « des places publiques de la commune où le tribunal « criminel tient ses séances,

« Que lesdits François Vidocq et César Herbaux « seront exposés pendant six heures sur un écha- « faud, qui sera pour cet effet, dressé sur la place « publique de cette commune;

« Ordonne qu'à la diligence du commissaire du « pouvoir exécutif, le présent jugement sera mis à « exécution,

« Fait et prononcé à Douai, à l'audience du tribu-
« nal criminel du département du Nord, le sept
« nivose, cinquième année, de la république fran-
« çaise une et indivisible, où étaient présents les
« citoyens Delactre. *président;* Havyn, Ricquet,
« Réat et Legrand, *juges*, qui ont signé la minute du
« présent jugement.

« Mandons et ordonnons à tous huissiers, sur ce
« requis, de mettre ledit jugement à exécution, à
« nos procureurs-généraux, et à nos procureurs près
« les tribunaux de première instance, d'y tenir la
« main; à tous commandants et officiers de la force
« publique d'y prêter main-forte, lorsqu'ils en seront
« légalement requis.

« En foi de quoi, le présent jugement a été signé
« par le président de la cour et par le greffier.

« Pour expédition conforme,

« *Signé* LEPOINE, greffier.

« En marge est écrit: Enregistré à Douai, le seize
« prairial an treize, folio soixante-sept, verso, case
« deux, reçu cinq francs; savoir : deux francs pour
« autant de condamnations, trois francs pour au-
« tant de décharges, et cinquante centimes pour
« subvention sur le tout.

« *Signé* DEMAG.

« En marge du premier rôle est écrit : Parafé par
« nous, juge au tribunal de première instance de
« l'arrondissement de Béthune, conformément à
« l'article deux cent trente-sept du Code civil, et au
« procès-verbal de ce jour, trente prairial an treize,
« remplaçant le président absent, renvoi approuvé.

« *Signé* DELDICQUE. »

CHAPITRE VII

Départ de Douai. — Les condamnés se révoltent dans la forêt de Compiègne. — Séjour à Bicêtre. — Mœurs de prison. — La cour des fous.

Excédé des mauvais traitements de toute espèce dont j'étais l'objet dans la prison de Douai, harassé par une surveillance redoublée depuis ma condamnation, je me gardai bien de former un appel qui eût pu m'y retenir encore plusieurs mois. Ce qui me confirma dans cette résolution, ce fut la nouvelle que les condamnés allaient être immédiatement dirigés sur Bicêtre, et réunis à la chaîne générale, partant pour le bagne de Brest. Il est inutile de dire que je comptais me sauver en route. Quant à l'appel on m'assurait que du bagne je pourrais présenter une demande en grâce, qui produirait le même effet. Nous restâmes cependant encore plusieurs mois à Douai, ce qui me fit regretter amèrement de ne m'être pas pourvu en cassation.

L'ordre de translation arriva enfin, et ce qu'on croira peut-être difficilement de la part d'hommes qui vont aux galères, il fut reçu avec enthousiasme, tant on était fatigué des vexations du concierge Marin. Notre nouvelle position n'était cependant rien moins que satisfaisante : l'huissier Hurtrel, qui nous accompagnait, je ne sais pourquoi, avait fait fabriquer des fers d'un nouveau modèle, au moyen desquels nous avions chacun à la jambe un boulet de quinze livres, en même temps que nous étions attachés deux à deux par un large bracelet en fer. Du reste, la surveillance la plus active. Il devenait donc impossible de songer à rien tenter par adresse. Une attaque de vive force pouvait seule nous sauver;

j'en fis la proposition : mes compagnons, au nombre de quatorze, l'acceptèrent, et il fut convenu que le projet s'exécuterait à notre passage dans la forêt de Compiègne. Desfosseux était du voyage; au moyen des scies qu'il portait toujours dans ses intestins, nos fers furent coupés en trois jours; l'enduit d'un mastic particulier ne permettait pas aux gardiens d'apercevoir la trace des instruments.

On entre dans la forêt. A l'endroit indiqué, le signal se donne, les fers tombent, nous sautons des voitures où nous étions entassés, pour gagner le fourré; mais les cinq gendarmes et les huit dragons qui formaient l'escorte nous chargent sabre en main. Nous nous retranchons alors derrière des arbres, armés de ces pierres qu'on amasse pour ferrer les routes, et de quelques armes dont nous nous étions emparés, à la faveur du premier moment de confusion. Les militaires hésitent un instant, mais, bien armés, bien montés, ils ont bientôt pris leur parti : à leur première décharge, deux des nôtres tombent morts sur la place, cinq sont grièvement blessés, et les autres se jettent à genoux en demandant grâce. Il fallut alors nous rendre. Desfosseux, moi, et quelques autres qui tenaient encore, nous remontions sur les charrettes, lorsque Hurtrel, qui s'était tenu à une distance respectueuse de la bagarre, s'approcha d'un malheureux qui ne se pressait sans doute pas assez, et lui passa son sabre au travers du corps. Tant de lâcheté nous indigna : les condamnés qui n'avaient pas encore repris leurs places sur les voitures ressaisirent des pierres, et sans les dragons, Hurtrel était assommé; ceux-ci nous crièrent que nous allions nous faire écraser, et la chose était tellement évidente, qu'il fallut mettre bas les armes, c'est-à-dire les pierres. Cet événement mit toutefois un terme aux vexations de Hurtrel, qui n'approchait plus de nous qu'en tremblant.

A Senlis, on nous déposa dans la prison de passage, une des plus affreuses que je connusse. Le concierge cumulant les fonctions de garde-champêtre, la maison était dirigée par sa femme; et quelle femme! Comme nous étions signalés, elle nous fouilla dans les endroits les plus secrets, voulant s'assurer par elle-même que nous ne portions rien qui pût servir à une évasion. Nous étions cependant en train de sonder les murs, lorsque nous l'entendîmes crier d'une voix enrouée : *Coquins, si je vais à vous avec mon nerf de bœuf, je vous apprendrai à faire de la musique.* Nous nous le tînmes pour bien dit, et tout le monde resta coi. Le surlendemain, nous arrivâmes à Paris; on nous fit longer les boulevards extérieurs, et à quatre heures après midi, nous étions en vue de Bicêtre.

Arrivés au bout de l'avenue qui donne sur la route de Fontainebleau, les voitures prirent à droite, et franchirent une grille au-dessus de laquelle je lus machinalement cette inscription : *Hospice de la vieillesse.* Dans la première cour se promenaient un grand nombre de vieillards vêtus de bure grise : c'étaient les *bons pauvres.* Ils se pressaient sur notre passage avec cette curiosité stupide que donne une vie monotone et purement animale, car il arrive souvent que l'homme du peuple admis dans un hospice, n'ayant plus à pourvoir à sa subsistance, renonce à l'exercice de ses facultés étroites, et finit par tomber dans un idiotisme complet. En entrant dans une seconde cour, où se trouve la chapelle, je remarquai que la plupart de mes compagnons se cachaient la figure avec leurs mains où avec leurs mouchoirs. On croira peut-être qu'ils éprouvaient quelque sentiment de honte; point : ils ne songeaient qu'à se laisser reconnaître le moins possible, afin de s'évader plus facilement si l'occasion s'en présentait.

« Nous voilà arrivés, me dit Desfosseux, qui était assis à côté de moi. Tu vois ce bâtiment carré... c'est la prison. » On nous fit en effet descendre devant une porte gardée à l'intérieur par un fonctionnaire : Entrés dans le greffe, nous fûmes seulement enregistrés; on remit à prendre notre signalement au lendemain. Je m'aperçus cependant que le concierge nous regardait, Desfosseux et moi, avec une espèce de curiosité, et j'en conclus que nous avions été recommandés par l'huissier Hurtrel, qui nous devançait toujours d'un quart d'heure, depuis l'affaire de la forêt de Compiègne. Après avoir franchi plusieurs portes fort basses doublées en tôle, et le *guichet des cabanons*, nous fûmes introduits dans une grande cour carrée, où une soixantaine de détenus jouaient aux barres, en poussant des cris qui faisaient retentir toute la maison. A notre aspect, tout s'interrompit, et l'on nous entoura, en paraissant examiner avec surprise les fers dont nous étions chargés. C'était, au surplus, entrer à Bicêtre par la belle porte, que de s'y présenter avec un pareil harnais, car on jugeait du *mérite* d'un prisonnier, c'est-à-dire de son audace et de son intelligence pour les évasions d'après les précautions prises pour s'assurer de lui. Desfosseux, qui se trouvait là en pays de connaissance, n'eut donc pas de peine à nous présenter comme les sujets les plus distingués du département du Nord; il fit de plus, en particulier, mon éloge, et je me trouvai entouré et fêté par tout ce qu'il y avait de célèbre dans la prison : les Beaumont, les Guillaume père, les Mauger, les Jossat, les Maltaise, les Cornu, les Blondy, les Trouflat, les Richard, l'un des complices de l'assassinat du courrier de Lyon, ne me quittaient plus. Dès qu'on nous eut débarrassés de nos fers de voyage, on m'entraîna à la cantine, et j'y faisais raison depuis deux heures à mille invitations, lorsqu'un grand homme

en bonnet de police, qu'on me dit être l'inspecteur des salles, vint me prendre et me conduisit dans une grande pièce nommée *le Fort-Mahon*, où l'on nous revêtit des habits de la maison, consistant en une casaque mi-partie grise et noire. L'inspecteur m'annonça en même temps que je serais *brigadier*, c'est-à-dire que je présiderais à la répartition des vivres entre mes commensaux; j'eus en conséquence un assez bon lit, tandis que les autres couchèrent sur des lits de camp.

En quatre jours, je fus connu de tous les prisonniers; mais quoiqu'on eût la plus haute opinion de mon courage, Beaumont, voulant me tâter, me chercha une querelle d'Allemand. Nous nous battîmes, et comme j'avais affaire à un adepte dans cet exercice gymnastique qu'on nomme *la savatte*, je fus complétement vaincu. Je pris néanmoins ma revanche dans un cabanon, où Beaumont, manquant d'espace pour déployer les ressources de son art, eut à son tour le dessous. Ma première mésaventure me donna cependant l'idée de me faire initier aux secrets de cet art, et le célèbre Jean Goupil, le Saint-Georges de la savate, qui se trouvait avec nous à Bicêtre, me compta bientôt au nombre des élèves qui devaient lui faire le plus d'honneur.

La prison de Bicêtre est un vaste bâtiment quadrangulaire, renfermant diverses constructions, et plusieurs cours, qui toutes ont un nom différent: il y a la *grande cour*, où se promènent les détenus, la *cour des cuisines*, la *cour des chiens*, la *cour de correction*, la *cour des fers*. Dans cette dernière, se trouve le bâtiment neuf composé de cinq étages; chaque étage forme quarante cabanons pouvant contenir quatre détenus. Sur la plate-forme qui tient lieu de toit, rôdait jour et nuit un chien nommé Dragon, qui passait dans la prison pour être aussi vigilant qu'incorruptible; des détenus parvinrent cependant plus

tard à le suborner, au moyen d'un gigot rôti, qu'il eut la coupable faiblesse d'accepter : tant il est vrai qu'il n'est point de séductions plus puissantes que celle de la gloutonnerie, puisqu'elles agissent indifféremment sur tous les êtres organisés. Pour l'ambition, pour le jeu, pour la galanterie, il est des termes fixés par la nature, mais la gourmandise ne connaît pas d'âge, et si l'appétit oppose parfois sa force d'inertie, on en est quitte pour s'émanciper par une indigestion. Cependant, les amphitryons s'étant évadés, pendant que Dragon dégustait le gigot, il fut cassé et relégué dans la *cour des chiens :* là, mis à la chaîne, privé de l'air libre qu'il respirait sur la plate-forme, inconsolable de sa faute, il dépérit de jour en jour, et finit par succomber aux remords, victime d'un moment de gourmandise et d'erreur.

Près du bâtiment dont je viens de parler, s'élève le *bâtiment vieux*, à peu près disposé de la même manière, et sous lequel on a pratiqué les *cachots de sûreté*, où l'on renferme les turbulents et les condamnés à mort. C'est dans un de ces cachots qu'a vécu *quarante-trois ans* celui des complices de Cartouche qui l'avait trahi pour obtenir cette commutation ! Pour jouir un instant du soleil, il contrefit plusieurs fois le mort avec tant de perfection, que lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, deux jours se passèrent sans qu'on lui retirât son collier de fer. Un troisième corps de bâtiment, dit de *la Force*, comprenait enfin diverses salles, où l'on déposait les condamnés arrivant de la province, et destinés comme nous pour la chaîne.

A cette époque, la prison de Bicêtre, qui n'est forte que par l'extrême surveillance qu'on y exerce, pouvait contenir douze cents détenus, mais ils étaient entassés les uns sur les autres, et la conduite des guichetiers ne tendait nullement à adoucir ce que cette position avait de fâcheux : l'air renfrogné,

la voix rauque, le propos brutal; ils affectaient de bourrer les détenus, et ne se déridaient qu'à l'aspect d'une bouteille ou d'un écu. Ils ne réprimaient, du reste, aucun excès, aucun vice, et pourvu qu'on ne cherchât pas à s'évader, on pouvait faire dans la prison tout ce que bon semblait, sans être dérangé ni inquiété. Tandis que des hommes condamnés pour ces attentats à la pudeur qu'on ne nomme pas, tenaient ouvertement école pratique de libertinage, les voleurs exerçaient leur industrie dans l'intérieur de la prison, sans qu'aucun employé s'avisât d'y trouver à redire.

Arrivait-il de la province quelque homme bien vêtu, qui, condamné pour une première faute ne fût pas encore initié aux mœurs et aux usages des prisons; en un clin d'œil il était dépouillé de ses habits, que l'on vendait en sa présence au plus offrant et dernier enchérisseur. Avait-il des bijoux, de l'argent, on les confisquait également au profit de la société, et comme il eût été trop long de détacher les boucles d'oreilles, on les arrachait, sans que le patient osât se plaindre. Il était averti d'avance que s'il parlait, on le pendrait pendant la nuit aux barreaux des cabanons, sauf à dire ensuite qu'il s'était suicidé. Par précaution, un détenu, en se couchant, plaçait-il ses hardes sous sa tête, on attendait qu'il fût dans son premier sommeil; alors on lui attachait au pied un pavé que l'on posait sur le bord du lit de camp : au moindre mouvement le pavé tombait : éveillé par cette brusque secousse, le dormeur se mettait sur son séant, et avant qu'il se fût rendu compte de ce qu'il venait d'éprouver, son paquet, hissé au moyen d'une corde, parvenait à travers les grilles à l'étage supérieur. J'ai vu au cœur de l'hiver des pauvres diables, après avoir été dévalisés de la sorte, rester en chemise sur le préau jusqu'à ce qu'on leur eût jeté quelques haillons pour

couvrir leur nudité. Tant qu'ils séjournaient à Bicêtre, en s'enterrant, pour ainsi dire, dans la paille, ils pouvaient encore défier la rigueur de la saison; mais venait le départ de la chaîne, et alors, n'ayant d'autre vêtement que le sarrau et le pantalon de toile d'emballage, souvent ils succombaient au froid avant d'arriver à la première halte.

Il faut expliquer par des faits de ce genre la dépravation rapide d'hommes qu'il était facile de ramener à des sentiments honnêtes, mais qui, ne pouvant échapper au comble de la misère que par le comble de la perversité, ont dû chercher un adoucissement à leur sort dans l'exagération réelle ou apparente de toutes les habitudes du crime. Dans la société, on redoute l'infamie; dans une réunion de condamnés, il n'y a de honte qu'à ne pas être infâme. Les condamnés forment une nation à part [1] : quiconque est amené parmi eux doit s'attendre à être traité en ennemi aussi longtemps qu'il ne parlera pas leur langage, qu'il ne se sera pas approprié leur façon de penser.

Les abus que je viens de signaler ne sont pas les seuls : il en existait de plus terribles encore. Un détenu était-il désigné comme un faux frère, où comme un *mouton*, il était impitoyablement assommé sur place, sans qu'aucun guichetier intervînt pour le sauver. Les choses en vinrent à ce point, qu'on fut obligé d'assigner un local particulier aux individus qui, dans l'instruction de leur affaire, avaient fait quelques révélations qui pussent les compromettre, relativement à leurs complices. D'un autre côté, l'im-

1 Cette remarque de Vidocq est d'une psychologie aussi profonde que judicieuse. Elle explique en grande partie les dangers de la promiscuité chez les détenus. Elle fait comprendre comment, au lieu d'être un moyen de moralisation, la prison devient une école de dépravation : celui qui, enfermé pour une première faute, ne se montre pas plus corrompu que les autres par bravade, en arrive là par crainte « d'être traité en ennemi » par ses compagnons de captivité.

pudence des voleurs et l'immoralité des employés étaient portées si loin, qu'on préparait ouvertement dans la prison des tours de passe-passe et des escroqueries dont le dénouement avait lieu à l'extérieur. Je ne citerai qu'une de ces opérations, elle suffira pour donner la mesure de la crédulité des dupes et de l'audace des fripons. Ceux-ci se procuraient l'adresse de personnes riches habitant la province, ce qui était facile au moyen des condamnés qui en arrivaient à chaque instant : on leur écrivait alors des lettres, nommées en argot *lettres de Jérusalem*, et qui contenaient en substance ce qu'on va lire. Il est inutile de faire observer que les noms de lieux et de personnes changeaient en raison des circonstances.

« Monsieur,

« Vous serez sans doute étonné de recevoir cette « lettre d'un inconnu qui vient réclamer de vous un « service : mais dans la triste position où je me « trouve, je suis perdu si les honnêtes gens ne vien- « nent pas à mon secours; c'est vous dire que je « m'adresse à vous, dont on m'a dit trop de bien « pour que j'hésite un instant à vous confier toute « mon affaire. Valet de chambre du marquis de..., « j'émigrai avec lui. Pour ne pas éveiller les soup- « çons, nous voyagions à pied et je portais le bagage, « y compris une cassette contenant seize mille « francs en or et les diamants de feue madame la « marquise. Nous étions sur le point de joindre « l'armée de....., lorsque nous fûmes signalés et « poursuivis par un détachement de volontaires. « Monsieur le marquis, voyant qu'on nous serrait « de près, me dit de jeter la cassette dans une mare « assez profonde, près de laquelle nous nous trou- « vions, afin que sa présence ne nous trahît pas dans « le cas où nous serions arrêtés. Je comptais reve-

« nir la chercher la nuit suivante; mais les paysans, « ameutés par le tocsin que le commandant du « détachement faisait sonner contre nous, se mirent « avec tant d'ardeur à battre le bois où nous étions « cachés, qu'il ne fallut plus songer qu'à fuir. Arri- « vés à l'étranger, monsieur le marquis reçut quel- « ques avances du prince de..., mais ces ressources « s'épuisèrent bientôt, et il songea à m'envoyer « chercher la cassette restée dans la mare. J'étais « d'autant plus sûr de la retrouver, que le lendemain « du jour où je m'en étais dessaisi, nous avions dressé « de mémoire le plan des localités, dans le cas où « nous resterions longtemps sans pouvoir y revenir. « Je partis, je rentrai en France, et j'arrivai sans « accident jusqu'au village de..., voisin du bois où « nous avions été poursuivis. Vous devez connaître « parfaitement ce village, puisqu'il n'est guère « qu'à trois quarts de lieue de votre résidence. Je « me disposais à remplir ma mission, quand l'au- « bergiste chez lequel je logeais, jacobin enragé et « acquéreur de biens nationaux, remarquant mon « embarras quand il m'avait proposé de boire à la « santé de la république, me fit arrêter comme sus- « pect. Comme je n'avais point de papiers, et que « j'avais le malheur de ressembler à un individu « poursuivi pour arrestation de diligences, on me « colporta de prison en prison pour me confronter « avec mes prétendus complices. J'arrivai ainsi à « Bicêtre, où je suis à l'infirmerie depuis deux mois.

« Dans cette cruelle position, me rappelant avoir « entendu parler de vous par une parente de mon « maître, qui avait du bien dans votre canton, je « viens vous prier de me faire savoir si vous ne pour- « riez pas me rendre le service de lever la cassette en « question, et de me faire passer une partie de l'ar- « gent qu'elle contient. Je pourrais ainsi subvenir à « mes pressants besoins, et payer mon défenseur,

« qui me dicte la présente et m'assure qu'avec quel-
« ques cadeaux, je me tirerai d'affaire.

« Recevez, Monsieur, etc.

« *Signé N.....* »

Sur cent lettres de ce genre, vingt étaient toujours répondues [1]. On cessera de s'en étonner si l'on considère qu'elles ne s'adressaient qu'à des hommes connus par leur attachement à l'ancien ordre de choses, et que rien ne raisonne moins que l'esprit de parti. On témoignait d'ailleurs au mandataire présumé cette confiance illimitée qui ne manque jamais son effet sur l'amour-propre ou sur l'intérêt; le provincial répondait donc en annonçant qu'il consentait à se charger de retirer le dépôt. Nouvelle missive du prétendu valet de chambre, portant que, dénué de tout, il avait engagé à l'infirmier pour une somme assez modique la malle où se trouvait, dans un double fond, le plan dont il a déjà été question. L'argent arrivait alors, et l'on recevait jusqu'à des sommes de douze et quinze cents francs. Quelques individus, croyant faire preuve d'une grande sagacité, vinrent même du fond de leur province à Bicêtre, où on leur remit le plan destiné à les conduire dans ce bois mystérieux, qui, comme les forêts fantastiques des romans de chevalerie, devait fuir éternellement devant eux. Les Parisiens eux-mêmes donnèrent quelquefois dans le panneau; et l'on peut se rappeler encore l'aventure de ce marchand de drap de la rue des Prouvaires, surpris minant une arche du Pont-Neuf, sous laquelle il croyait trouver les diamants de la duchesse de Bouillon.

1 Ce procédé est encore usité par les prisonniers actuels. Il est connu sous le nom de *vol à l'espagnole* ou *au trésor caché*; car pendant de longues années, les malfaiteurs qui l'employèrent se donnèrent comme des victimes de l'insurrection carliste. On le voit, les modes de la criminalité ne varient guère, non plus que ne se guérit l'imbécillité humaine.

On comprend, du reste, que de pareilles manœuvres ne pouvaient s'effectuer que du consentement, et avec la participation des employés, puisque eux-mêmes recevaient la correspondance des chercheurs de trésors. Mais le concierge pensait qu'indépendamment du bénéfice indirect qu'il en retirait, par l'accroissement de la dépense des prisonniers, en comestibles et en spiritueux, ceux-ci, occupés de cette manière, en songeaient moins à s'évader. D'après le même principe, il tolérait la fabrication d'une foule d'ouvrages en paille, en bois, en os, et jusqu'à celle de fausses pièces de deux sous, dont Paris se trouva un instant inondé. Il y avait encore d'autres industries, mais celles-là s'exerçaient clandestinement : on fabriquait à huis clos de faux passeports à la plume, imités à faire illusion, des scies à couper les fers, et de faux tours en cheveux, qui servaient merveilleusement à s'évader du bagne, les forçats étant surtout reconnaissables à leur tête rasée. Ces divers objets se cachaient dans des étuis de fer-blanc, qu'on pouvait s'introduire dans les intestins.

Pour moi, toujours préoccupé de l'idée d'éviter le bagne, et de gagner un port de mer, où je pourrais m'embarquer, je combinais nuit et jour les moyens de sortir de Bicêtre : j'imaginai enfin qu'en perçant le carreau du *Fort-Mahon* pour gagner les aqueducs pratiqués sous la maison. nous pourrions, au moyen d'une courte mine, arriver dans la cour des fous, d'où il ne devait pas être difficile de gagner l'extérieur. Ce projet fut exécuté en dix jours et autant de nuits. Pendant tout ce temps, les détenus dont on croyait devoir se méfier ne sortaient qu'accompagnés d'un homme sûr; il fallut cependant attendre que la lune fût sur son déclin. Enfin, le 13 octobre 1797, à deux heures du matin, nous descendîmes dans l'aqueduc, au nombre de trente-quatre.

Munis de plusieurs lanternes sourdes, nous eûmes bientôt ouvert le passage souterrain et pénétré dans la cour des fous. Il s'agissait de trouver une échelle, ou tout au moins quelque chose qui pût en tenir lieu, pour escalader les murs; une perche assez longue nous tomba enfin sous la main, et nous allions tirer au doigt mouillé à qui monterait le premier, quand un bruit de chaînes troubla tout à coup le silence de la nuit.

Un chien sortit d'une niche placée dans un angle de la cour : nous restâmes immobiles, retenant jusqu'à notre haleine, car le moment était décisif... Après s'être étendu en bâillant, comme s'il n'eût voulu que changer de place, l'animal remit une patte dans sa niche paraissant vouloir y rentrer; nous nous croyions sauvés. Tout à coup il tourna la tête vers l'endroit où nous étions entassés, et fixa sur nous deux yeux qui semblaient des charbons ardents. Un grognement sourd fut alors suivi d'aboiements qui firent retentir toute la maison. Desfosseux voulait d'abord essayer de lui tordre le cou, mais l'indiscret était de taille à rendre l'issue de la lutte assez douteuse. Il nous parut plus prudent de nous blottir dans une grande pièce ouverte, qui servait au traitement des aliénés, mais le chien n'en continua pas moins son concerto et ses collègues s'étant mis de la partie, le vacarme devint tel, que l'inspecteur des salles, Giroux, vit qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire parmi ses pensionnaires. Connaissant son monde, il commença sa ronde par le *Fort-Mahon*, et faillit tomber à la renverse en ne trouvant plus personne. A ses cris, le concierge, les guichetiers, la garde, tout accourut. On eut bientôt découvert le chemin que nous avions pris, et l'on n'en prit pas d'autre pour arriver dans la cour des fous, où le chien ayant été déchaîné, courut droit à nous. La garde entra alors dans la

pièce où nous nous trouvions, la baïonnette croisée, comme s'il se fût agi d'enlever une redoute; on nous mit les menottes, prélude ordinaire de tout ce qui se fait d'un peu important en prison, puis nous rentrâmes, non pas au *Fort-Mahon*, mais au cachot, sans qu'on nous fit toutefois éprouver aucun mauvais traitement.

Cette tentative, la plus hardie dont la maison eût été depuis long-temps le théâtre, avait jeté une telle confusion parmi les surveillants, qu'on fut deux jours à s'apercevoir qu'il manquait un détenu du *Fort-Mahon :* c'était Desfosseux. Connaissant toute son adresse, je le croyais bien loin, quand, le troisième jour au matin, je le vis entrer dans mon cachot, pâle, défait, et tout sanglant. Lorsque la porte eut été refermée sur lui, il me raconta toute son aventure.

Au moment où la garde nous avait saisis, il s'était blotti dans une espèce de cuve servant probablement aux douches ou aux bains; n'entendant plus de bruit, il était sorti de sa retraite, et la perche l'avait aidé à franchir plusieurs murs, mais il se trouvait toujours dans les cours de fous; cependant le jour allait poindre, il entendait déjà aller et venir dans les bâtiments, car on n'est nulle part aussi matineux que dans les hospices. Il fallait se soustraire aux regards des employés, qui ne pouvaient tarder à circuler dans les cours; le guichet d'une loge était entr'ouvert : il s'y glisse, et veut même, par excès de précaution, se fourrer dans un grand tas de paille; mais quel est son étonnement d'y voir accroupi un homme nu, les cheveux en désordre, la barbe hérissée, l'œil hagard et sanglant. Le fou, car c'en est un, regarde Desfosseux d'un air farouche, puis il lui fait un signe rapide, et comme celui-ci reste immobile, il s'élance comme pour le déchirer. Quelques caresses semblent l'appaiser, il prend Desfosseux

par la main, et le fait asseoir à ses côtés, en attirant toute la paille sous lui, par des mouvements brusques et saccadés comme ceux du singe. A huit heures du matin, un morceau de pain noir tombe par le guichet; il le prend, l'examine quelque temps, et finit par le jeter dans le baquet aux excréments, d'où il le retire un instant après pour le dévorer. Dans la journée, on rapporte du pain, mais comme le fou dormait, Desfosseux s'en empare et le dévore, au risque d'être dévoré par son terrible compagnon, qui peut trouver mauvais qu'on lui enlève sa pitance. A la brune, le fou s'éveille, et parle quelque temps avec une volubilité extraordinaire; la nuit arrive, son exaltation augmente sensiblement, et il se met à faire des gambades et des contorsions hideuses, en secouant ses chaînes avec une espèce de plaisir.

Dans cette épouvantable position, Desfosseux attendait avec impatience que le fou fût endormi, pour sortir par le guichet; vers minuit, ne l'entendant plus remuer, il s'avance, passe un bras, la tête.... on le saisit par une jambe; c'est le fou, qui, d'un bras vigoureux, le rejette sur la paille, et se place devant le guichet, où il reste jusqu'au jour, immobile comme une statue. La nuit suivante, nouvelle tentative, nouvel obstacle. Desfosseux, dont la tête commence à se détraquer, veut employer la force; une lutte terrible s'engage, et Desfosseux, frappé de coups de chaînes, couvert de morsures et de contusions, est forcé d'appeler les gardiens. Ceux-ci, le prenant d'abord pour un de leurs administrés qui se sera fourvoyé, veulent aussi le mettre en loge, mais il parvient à se faire reconnaître, et obtient enfin la faveur d'être ramené avec nous.

Nous restâmes huit jours au cachot, après quoi je fus mis à la *Chaussée*, où je retrouvai une partie des détenus qui m'avaient si bien accueilli à mon arrivée. Ils faisaient grande chère, et ne se refu-

saient rien; car, indépendamment de l'argent provenant des *lettres de Jérusalem*, ils en recevaient encore des femmes qu'ils avaient connues, et qui venaient les visiter fort assidument. Devenu, comme à Douai, l'objet de la surveillance la plus active, je n'en cherchais pas moins à m'évader encore, lorsqu'enfin arriva le jour du départ de la chaîne.

CHAPITRE VIII

Un départ de la chaîne. — Le capitaine Viez et son lieutenant Thierry. — La complainte des galériens. — La visite hors de Paris. — Humanité des argousins. — Ils encouragent le vol. — Le pain transformé en valise. — Malheureuse tentative d'évasion. — Le bagne de Brest. — Les bénédictions.

C'était le 20 novembre 1797 : toute la matinée on avait remarqué dans la prison un mouvement qui n'était pas ordinaire. Les détenus n'étaient pas sortis des cabanons : les portes s'ouvraient et se refermaient à chaque instant avec fracas; les guichetiers allaient, venaient d'un air affairé; dans la grande cour, on déchargeait des fers dont le bruit arrivait jusqu'à nous. Vers onze heures, deux hommes vêtus d'un uniforme bleu entrèrent au *Fort-Mahon*, où depuis huit jours, j'avais été replacé avec mes camarades d'évasion; c'était le capitaine de la chaîne et son lieutenant. « Eh ! » dit le capitaine, en nous montrant ce sourire qui annonce une familiarité bienveillante, « y a-t-il ici des *chevaux de retour* (forcats évadés)? » Et tandis qu'il parlait, c'était à qui s'empresserait pour lui faire la cour. *Bonjour M. Viez, bonjour M. Thierry*, s'écriait-on de toutes parts. Ces saluts étaient même répétés

par des prisonniers qui n'avaient jamais vu ni Viez, ni Thierry, mais qui, en se donnant un air de connaissance, espéraient se les rendre favorables. Il était difficile que le capitaine, c'était Viez, ne s'enivrât pas un peu de ces hommages : cependant comme il était habitué à de pareils honneurs, il ne perdait pas la tête, et il reconnaissait parfaitement les siens. Il aperçut Desfosseux : « Ah ! ah ! dit-il, « voilà un *ferlampier* (condamné habile à couper « ses fers) qui a déjà voyagé avec nous. Il m'est « revenu que tu as manqué d'être fauché (guillotiné) « à Douai, mon garçon. Tu as bien fait de manquer, « mardieu ! car, vois-tu, il vaut encore mieux « retourner au *pré* (bagne), que le *taule* (bourreau) « ne joue au panier avec notre *sorbonne* (tête). « Au surplus, mes enfants, que tout le monde soit « *calme*, et l'on aura le bœuf avec du persil. » Le capitaine ne faisait que commencer son inspection, il la continua en adressant d'aussi aimables plaisanteries à toute *sa marchandise*, c'était de ce nom qu'il appelait les condamnés.

Le moment critique approche : nous descendons dans la *cour des fers*, où le médecin de la maison nous visite pour s'assurer si tout le monde est à peu près en état de supporter les fatigues de la route. Nous sommes tous déclarés *bons*, quoique plusieurs d'entre nous se trouvent dans un état déplorable. Chaque condamné quitte ensuite la livrée de la maison pour revêtir ses propres habits : ceux qui n'en ont point reçoivent un sarrau et un pantalon de toile, bien insuffisants pour se défendre des froids et de l'humidité. Les chapeaux, les vêtements un peu propres qu'on laisse aux condamnés, sont lacérés d'une manière particulière, afin de prévenir les évasions : on ôte, par exemple, aux chapeaux le bord, et le collet aux habits. Aucun condamné ne peut enfin conserver plus de six francs; l'excédant de cette

somme est remis au capitaine, qui vous le délivre en route, au fur et à mesure qu'on en a besoin. On élude toutefois assez facilement cette mesure, en plaçant des louis dans des gros sous creusés au tour.

Ces préliminaires achevés, nous entrâmes dans la grande cour, où se trouvaient les gardes de la chaîne, plus connus sous le nom d'*argousins* ; c'étaient pour la plupart, des Auvergnats, porteurs d'eau, commissionnaires ou charbonniers, qui exerçaient leur profession dans l'intervalle de ces voyages. Au milieu d'eux était une grande caisse de bois, contenant des fers qui servent successivement à toutes les expéditions du même genre. On nous fit approcher deux à deux, en ayant soin de nous appareiller par rang de taille, au moyen d'une chaîne de six pieds réunie au *cordon* de vingt-six condamnés, qui, dès lors, ne pouvaient plus se mouvoir qu'en masse; chacun tenait à cette chaîne par la *cravate*, espèce de triangle en fer, qui s'ouvrant d'un côté par un boulon-charnière, se ferme de l'autre avec un clou rivé à froid. C'est là la partie périlleuse de l'opération : les hommes les plus mutins ou les plus violents restent alors immobiles; car, au moindre mouvement, au lieu de porter sur l'enclume, les coups leur briseraient le crâne, que frise à chaque instant le marteau. Arrive ensuite un détenu qui, armé de longs ciseaux, coupe à tous les forçats les cheveux et les favoris, en affectant de les laisser inégaux.

A cinq heures du soir, le *ferrement* fut terminé : les *argousins* se retirèrent; il ne resta dans la cour que les condamnés. Livrés à eux-mêmes, ces hommes, loin de se désespérer, s'abandonnaient à tous les écarts d'une gaîté tumultueuse. Les uns vociféraient d'horribles plaisanteries, répétées de toutes parts avec les intonnations les plus dégoûtantes : les autres s'exerçaient à provoquer par des gestes

abominables le rire stupide de leurs compagnons. Ni les oreilles ni la pudeur n'étaient épargnées : tout ce que l'on pouvait voir ou entendre était ou immoral ou ineuphonique. Il est trop vrai, qu'une fois chargé de fers, le condamné se croit obligé de fouler aux pieds tout ce que respecte la société qui le repousse : il n'y a plus de frein pour lui que les obstacles matériels : sa charte est la longueur de sa chaîne, et il ne connaît de loi que le bâton auquel ses bourreaux l'ont accoutumé. Jeté parmi des êtres à qui rien n'est sacré, il se garde bien de montrer cette grave résignation qui annonce le repentir; car alors il serait en butte à mille railleries, et ses gardiens, inquiets de le trouver si sérieux, l'accuseraient de méditer quelque complot. Mieux vaut, s'il aspire à les tranquilliser sur ses intentions, paraître sans souci à toute heure. On ne se défie pas du prisonnier qui se joue avec son sort : l'expérience de la plupart des scélérats qui se sont échappés des bagnes en fournit la preuve. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi nous ceux qui avaient le plus grand intérêt à s'évader étaient les moins tristes de tous; ils étaient les boute-en-train. Dès que la nuit fut venue, ils se mirent à chanter. Que l'on se figure cinquante coquins, la plupart ivres, hurlant des airs différents. Au milieu de ce vacarme, un *Cheval de retour* entonna d'une voix de Stentor quelques couplets de la complainte des galériens.

La chaîne,
C'est la grêle;
Mais c'est égal,
Ç'a n'fait pas de mal.

Nos habits sont écarlate,
Nous portons au lieu d'chapeaux
Des bonnets et point d'cravatte,
Ç'a fait brosse pour les jabots.

Nous aurions tort de nous plaindre,
Nous sommes des enfants gâtés,
Et c'est la crainte de nous perdre
Que l'on nous tient enchaînés.

Nous f'rons des belles ouvrages
En paille ainsi qu'en cocos,
Dont nous ferons étalage
Sans qu'nos boutiques pay' d'impôts.
Ceux qui visit'nt le bagne
N's'en vont jamais sans acheter,
Avec ce produit d'l'aubaine
Nous nous arrosons l'gosier.
.....

Quand vient l'heur' de s'bourrer l'ventre,
En avant les haricots !
Ça n'est pas bon, mais ça entre
Tout comm' le meilleur fricot.
Notr' guignon eût été pire,
Si, comm' des jolis cadets,
On nous eût fait *raccourcire*
A l'abbaye d'Mont-à-r'gret[1].

Tous nos compagnons n'étaient pas également *heureux :* dans le troisième cordon, composé des condamnés les moins turbulents, on entendait éclater des sanglots, on voyait couler des larmes amères; mais ces signes de douleur ou de repentir étaient accueillis par les huées et les injures des deux autres cordons, où je figurais en première ligne, comme un sujet dangereux par son adresse et son influence. J'y avais près de moi deux hommes, l'un, ex-maître d'école, condamné pour viol; l'autre, ex-officier de santé, condamné pour faux, qui, sans

1 *L'abbaye de Monte-à-regret*, la guillotine, qui au lieu d'être dressée au ras du sol, comme de nos jours, était alors montée sur une plate-forme ou échafaud, où l'on arrivait par un escalier. De là l'expression : *monter à l'échafaud*, signifiant être décapité.

montrer ni allégresse ni abattement, causaient ensemble du ton le plus calme, le plus naturel.

« Nous allons à Brest, disait le maître d'école?

« — Oui, répondait l'officier de santé, nous « allons à Brest..... Je connais le pays, moi..... « J'y suis passé étant sous-aide dans la 16e demi- « brigade..... Bon pays, ma foi..., je ne suis pas fâché « de le revoir.

« — Y a-t-on de l'agrément, reprenait le péda- « gogue, qui ne me faisait pas l'effet d'être très « fort?

« — De l'agrément....? disait son interlocuteur, « d'un air un peu étonné....

« — Oui..., de l'agrément... Je veux demander « si l'on peut se procurer quelques douceurs, si on « est bien traité....., si les vivres sont à bon marché.

« — D'abord, vous serez nourri, répondait tran- « quillement l'interlocuteur..... et bien nourri; car « au bagne de Brest, il ne faut que deux heures « pour trouver une gourgane[1] dans la soupe, tandis « qu'il faut huit jours à Toulon. »

Ici la conversation fut interrompue par de grands cris, partis du second cordon; on y assommait à coup de chaînes trois condamnés, l'ex-commissaire des guerres Lemière, l'officier d'état-major Simon, et un voleur nommé le *Petit Matelot*, qu'on accusait, ou d'avoir trahi leurs camarades par des révélations, ou d'avoir fait manquer quelque complot de prison. Celui qui les signalait à la vengeance des forçats était un jeune homme dont la rencontre eût été une bonne fortune pour un peintre ou pour un acteur. Avec de mauvaises pantoufles vertes, une veste de chasse veuve de ses boutons, et un pantalon de nankin, qui semblait défier les intempéries de la saison, il portait pour coiffure une casquette sans

1 *Gourgane*, fève. Terme de marine; les haricots sont appelés *fayots*.

visière, dont les trous laissaient passer le coin d'un vieux madras. On ne l'appelait à Bicêtre que *Mademoiselle :* j'appris que c'était un de ces misérables qui, livrés à Paris à une prostitution infâme, trouvent au bagne un théâtre digne de leurs dégoûtantes voluptés. Les *argousins*, accourus d'abord au bruit, ne se donnèrent pas le moindre mouvement pour arracher le *Petit Matelot* des mains des forçats; aussi mourut-il quatre jours après le départ, des coups qu'il avait reçus. Lemière et Simon eussent également péri sans mon intervention : j'avais connu le premier dans l'*Armée Roulante*, où il m'avait rendu quelques services. Je déclarai que c'était lui qui m'avait fourni les instruments nécessaires pour percer le carreau du *Fort-Mahon*, et dès lors on le laissa lui et son camarade en repos.

Nous passâmes la nuit sur la paille, dans l'église alors transformée en magasin. Les *argousins* faisaient des rondes fréquentes, pour s'assurer que personne ne s'occupait à *jouer du violon* [1] (scier ses fers). Au jour, tout le monde fut sur pied : on fit l'appel, on visita les fers; à six heures, nous étions placés sur de longues charrettes, dos à dos, les jambes pendantes à l'extérieur, couverts de givre et transis de froid. Il n'en fallut pas moins, arrivés à Saint-Cyr, nous dépouiller entièrement, pour subir une visite qui s'étendit aux bas, aux souliers, aux chemises, à la bouche, aux oreilles, aux narines, et à d'autres endroits plus secrets encore. Ce n'étaient pas seulement des limes en étui que l'on cherchait, mais des ressorts de pendules, qui suffisaient à un prisonnier pour couper ses fers en moins de trois heures de temps. La visite dura plus d'une heure; c'est vraiment un miracle que la moitié d'entre nous

1 *Jouer du violon.* Dans la technique métallurgique, les ouvriers désignent encore de nos jours, sous le nom de violon, la scie à archet avec laquelle ils découpent les métaux.

n'aient pas eu le nez ou les pieds gelés. A la couchée, on nous entassa dans des étables à bœufs, où nous étions tellement serrés, que le corps de l'un servait d'oreiller à celui qui venait après; s'embarrassait-on dans sa chaîne ou dans celle de son voisin, les coups de bâtons pleuvaient aussitôt sur le maladroit. Dès que nous fûmes couchés sur quelques poignées de paille qui avaient déjà servi de litière aux bestiaux, un coup de sifflet donna l'ordre du silence le plus absolu; il ne fallait même pas le rompre par la moindre plainte quand, pour relever un factionnaire placé à l'extrémité de l'étable, les *argousins* nous marchaient sur le corps.

Le souper se composa d'une prétendue soupe aux haricots, et de quelques morceaux de viande demi gâtée. La distribution se faisait dans des baquets de bois qui contenaient trente rations, et le cuisinier, armé d'une grande cuiller à pot, ne manquait pas de répéter à chaque condamné qui se présentait : *Une, deux, trois, quatre, tends ta gamelle, voleur* ! Le vin fut distribué dans le baquet dont on s'était servi pour la soupe et la viande; ensuite un *argousin* prit un sifflet pendu à sa boutonnière, et le fit résonner à trois reprises, en disant : *Attention, voleurs, et qu'on réponde par oui ou par non! Avez-vous eu le pain?* Oui. *La soupe?* Oui. *La viande?* Oui. *Le vin?* Oui..... *Alors, dormez ou faites semblant.*

Cependant une table se dressait à l'entrée de l'étable : le capitaine, le lieutenant, les brigadiers *argousins* s'y placèrent pour prendre un repas un peu meilleur que le nôtre; car ces hommes, qui profitaient de toutes les occasions pour extorquer l'argent des condamnés, faisaient bombance et ne se refusaient rien. L'étable offrait au surplus, dans ce moment, un des spectacles les plus hideux qu'on puisse imaginer : d'une part, cent vingt hommes parqués comme de vils animaux, roulant des yeux

égarés, d'où la douleur bannissait le sommeil; de l'autre, huit individus à figure sinistre, mangeant avidement, sans perdre un instant de vue leurs carabines ou leurs bâtons. Quelques minces chandelles, attachées aux murs noircis de l'étable, faisaient une lueur rougeâtre sur cette scène de désolation, dont le silence n'était troublé que par de sourds gémissements, ou par le retentissement des fers. Non contents de frapper à tort et à travers, les *argousins* passaient encore sur les condamnés leurs horribles gaîtés : un homme dévoré par la soif demandait-il de l'eau? ils disaient tout haut : *Que celui qui veut de l'eau lève la main.* Le malheureux obéissait sans défiance, et il était aussitôt roué de coups. Ceux qui avaient quelque argent étaient nécessairement ménagés; mais c'était le petit nombre, le long séjour de la plupart des condamnés dans les prisons ayant épuisé leurs faibles ressources.

Ces abus n'étaient pas les seuls qu'on eût à signaler dans la conduite de la chaîne. Pour économiser à son profit les frais de transport, le capitaine faisait presque toujours voyager à pied un des *cordons.* Or, ce cordon était toujours celui des plus robustes, c'est-à-dire des plus turbulents des condamnés : malheur aux femmes qu'ils rencontraient, aux boutiques qui se trouvaient sur leur passage! les femmes étaient houspillées de la manière la plus brutale; quant aux boutiques, elles se trouvaient dévalisées en un clin d'œil, comme je le vis faire, à Morlaix, chez un épicier, qui ne conserva ni un pain de sucre ni une livre de savon. On demandera peut-être ce que faisaient les gardiens, pendant que se commettait le délit? Les gardiens faisaient les empressés, sans apporter aucun obstacle réel, bien persuadés qu'en définitive ils profiteraient du vol, puisque c'était à eux que les forçats devaient s'adres-

ser pour vendre leur capture, où l'échanger contre des liqueurs fortes. Il en était de même pour les spoliations exercées sur les condamnés qu'on prenait au passage. A peine étaient-ils *ferrés*, que leurs voisins les entouraient, et leur volaient le peu d'argent qu'ils pouvaient avoir.

Loin de prévenir où d'arrêter ces vols, les *argousins* les provoquaient souvent, comme je leur ai vu faire pour un ex-gendarme qui avait cousu quelques louis dans sa culotte de peau. *Y a gras!* avaient-ils dit, et en trois minutes le pauvre diable se trouva en bannière. En pareil cas, les victimes jetaient ordinairement les hauts cris en appelant à leur secours les *argousins;* ceux-ci ne manquaient jamais d'arriver quand tout était fini, pour tomber à grands coups de bâton.... sur celui qu'on avait volé. A Rennes, les bandits dont je parle poussèrent l'infamie jusqu'à dépouiller une sœur de charité qui était venue nous apporter du tabac et de l'argent, dans un manège où nous devions passer la nuit. Les plus criants de ces abus ont disparu, mais il en subsiste encore, qu'on trouvera bien difficile à déraciner, si l'on considère à quels hommes est nécessairement confiée la conduite des chaînes, et sur quelle matière ils opèrent.

Notre pénible voyage dura vingt-quatre jours : arrivés à Pont-à-Lezen. nous fûmes placés au dépôt du bagne, où les condamnés font une sorte de quarantaine jusqu'à ce qu'ils se soient remis de leur fatigue, et qu'on ait reconnu qu'ils ne sont pas atteints de maladies contagieuses. Dès notre arrivée on nous fit laver deux à deux dans de grandes cuves pleines d'eau tiède : au sortir du bain on nous délivra des habits. Je reçus comme les autres une casaque rouge, deux pantalons, deux chemises de toile à voile, deux paires de souliers, et un bonnet vert : chaque pièce de ce trousseau était marquée de l'initiale

GAL[1], et le bonnet portait de plus une plaque de fer-blanc, sur laquelle on lisait le numéro d'inscription au registre matricule. Quand on nous eut donné des vêtements, on nous riva la *manicle*[2] au pied; mais sans former les couples.

Le dépôt de Pont-à-Lezen était une sorte de lazareth, la surveillance n'y était pas très rigoureuse; on m'avait même assuré qu'il était assez facile de sortir des salles, et d'escalader ensuite les murs extérieurs. Je tenais ces indications d'un nommé Blondy, qui s'était déjà évadé du bagne de Brest : espérant les mettre à profit, j'avais tout disposé pour être prêt à saisir l'occasion. On nous donnait parfois des pains qui pesaient jusqu'à dix-huit livres; en partant de Morlaix, j'avais creusé l'un de ces pains, et j'y avais introduit une chemise, un pantalon et des mouchoirs : c'était là une valise d'un nouveau genre, on ne la visita pas. Le lieutenant Thierry ne m'avait pas désigné à une surveillance spéciale; loin de là, instruit des motifs de ma condamnation, il avait dit en parlant de moi au commissaire, qu'avec des hommes aussi tranquilles, *on conduirait la chaîne comme un pensionnat de demoiselles.* Je n'inspirais donc aucune défiance : j'entrepris d'exécuter mon projet. Il s'agissait d'abord de percer le mur de la salle où nous étions enfermés : un ciseau d'acier oublié sur le pied de mon lit par un *sbire*[3] forçat, chargé de river les manicles, me servit à pratiquer une ouverture, tandis que Blondy s'occupait de

1 A propos de cette inscription, il est bon de rappeler qu'elle reproduisait les signes de la *marque*.

La *marque* était une peine infamante, désignée encore sous le nom de flétrissure; elle consistait à marquer le coupable d'un signe indélébile. D'abord, on imprima, au fer rouge, une fleur de lis sur une partie de son corps; dans la suite, le malfaiteur fut marqué d'un V sur l'épaule, s'il avait été condamné pour vol; ou des lettres GAL s'il avait été condamné aux galères. Puis à ces lettres furent subsituées celles de T F (travaux forcés). La peine de la flétrissure par la marque a été abolie par la loi du 28 avril 1832.

2 *Manicle*, menotte, toute chose gênante; *frère de la manicle*, confrère en vol.

3 *Sbire*, archer de police à Rome; en mauvaise part, agent de police.

scier mes fers. L'opération terminée, mes camarades fabriquèrent un mannequin qu'ils mirent à ma place, afin de tromper la vigilance des *argousins* de garde, et bientôt, affublé des effets que j'avais cachés, je me trouvai dans la cour du dépôt. Les murs qui en formaient l'enceinte n'avaient pas moins de quinze pieds d'élévation; je vis que pour les franchir, il fallait donc quelque chose qui ressemblât à une échelle : une perche m'en tint lieu, mais elle était si lourde et si longue, qu'il me fut impossible de la passer par-dessus le mur, pour descendre de l'autre côté. Après des efforts aussi vains que pénibles, je dus prendre le parti de risquer le saut; il me réussit fort mal : je me foulai si violemment les deux pieds, qu'à peine eus-je la force de me traîner dans un buisson voisin. J'espérais que, la douleur se calmant, je pourrais fuir avant le jour, mais elle devenait de plus en plus vive, et mes pieds se gonflèrent si prodigieusement, qu'il fallut renoncer à tout espoir d'évasion. Je me traînai alors de mon mieux jusqu'à la porte du dépôt, pour y rentrer de moi-même, espérant obtenir ainsi une remise sur le nombre de coups de bâton qui me revenaient de droit. Une sœur que je fis demander, et à laquelle j'avouai le cas, commença par me faire passer dans une salle où mes pieds furent pansés. Cette excellente femme, que j'avais apitoyée sur mon sort, alla solliciter pour moi le commissaire du dépôt, qui lui accorda ma grâce. Quand, au bout de trois semaines, je fus guéri complétement, on me conduisit à Brest.

Le bagne est situé dans l'enceinte du port; des faisceaux de fusils, deux pièces de canon braquées devant les portes, m'indiquèrent l'entrée des salles, où je fus introduit après avoir été examiné par tous les gardes de l'établissement. Les condamnés les plus intrépides l'ont avoué : quelqu'endurci que l'on soit, il est impossible de se défendre d'une vive

émotion au premier aspect de ce lieu de misères. Chaque salle contient vingt-huit lits de camp, nommés *bancs*, sur lesquels couchent enchaînés six cents forçats; ces longues files d'habits rouges, ces têtes rasées, ces yeux caves, ces visages déprimés, le cliquetis continuel des fers, tout concourt à pénétrer l'âme d'un secret effroi. Mais pour le condamné, l'impression n'est que passagère; sentant qu'ici du moins il n'a plus à rougir devant personne, il s'identifie avec sa position. Pour n'être pas l'objet des railleries grossières, des joies odieuses de ses compagnons, il affecte de les partager, il les outre même, et bientôt, du ton, des gestes, cette dépravation de convention passe au cœur. C'est ainsi qu'à Anvers un ex-évêque essaya d'abord toutes les bordées de l'ignoble hilarité des forçats. Ils ne l'appelaient que *Monseigneur*, ils lui demandaient sa bénédiction pour des obscénités; à chaque instant ils le contraignaient à profaner son ancien caractère par des paroles impies; et à force de réitérer ses sacrilèges, il parvint à s'émanciper; plus tard, il était devenu cantinier du bagne; on l'appelait toujours *Monseigneur*, mais on ne lui demandait plus l'absolution, il eût répondu par des blasphèmes !

C'est dans les jours de repos surtout que le récit de crimes souvent imaginaires, des rapports intimes, des complaisances infâmes, achèvent de pervertir l'homme que le châtiment d'une première faute expose à ce contact impur. Pour en neutraliser les effets, on a proposé de renoncer au système des bagnes. D'abord, tout le monde était d'accord sur ce point, mais lorsqu'il s'est agi de déterminer un autre mode de punition, les avis se sont trouvés singulièrement partagés : les uns ont proposé des prisons pénitencières, à l'instar de celles de la Suisse et des États-Unis; les autres, et c'est le plus grand nombre, ont réclamé la colonisation, en s'étayant des

heureux résultats et de la prospérité des établissements anglais de la Nouvelle-Galles, plus connus sous le nom de Botany-Bay. Examinons si la France est appelée à jouir de ces *heureux résultats* et de *cette prospérité*.

CHAPITRE IX

De la colonisation des forçats.

« Voyez, disent les partisans de la colonisation, « voyez l'aspect florissant de la Nouvelle-Galles; « il y a seulement quarante ans que les Anglais ont « commencé à y envoyer leurs condamnés, et déjà « le pays compte cinq villes; les arts de luxe y sont « cultivés, l'imprimerie établie. A Sydney-Cove, « chef-lieu de colonie, on imprime trois journaux; « il s'y est formé des sociétés philosophiques et « d'agriculture, on a fondé une chapelle catholique « et deux chapelles de méthodistes. Quoique la « plupart des planteurs et des magistrats subalternes soient des condamnés émancipés ou ayant « subi leur peine, tous se conduisent bien et deviennent d'excellents citoyens. Des femmes, la honte « et le rebut de leur sexe dans la métropole, des « femmes déjà mères, mais couvrant d'opprobre « tout ce qui tenait à elles, sont aujourd'hui, sous « de nouveaux liens, des modèles d'ordre et de « chasteté. Il se présente à l'appui de ce système « une autre considération qui n'est pas sans importance. Le travail des condamnés qu'on emploie « en Angleterre, venant en concurrence avec celui « d'un nombre égal d'artisans libres, a pour fâcheux « résultat de laisser ceux-ci inoccupés, et par consé-

« quent de surcharger la taxe des pauvres; au lieu « d'être productif, leur travail est donc nuisible. « A la Nouvelle-Galles, au contraire, loin de rivaliser « avec l'artisan anglais, le déporté est le consomma- « teur du travail de celui-ci, puisque l'on n'y con- « somme que des produits anglais. L'importation « s'en élève à trois cent cinquante mille livres « sterlings, et l'exportation des productions indi- « gènes est évaluée au tiers de cette somme; voilà « les avantages de la colonisation. Qui s'oppose à « ce que la France les partage en suivant le même « système? »

Tout cela sans doute est magnifique, mais les faits sont-ils bien constants? Peut-on en induire que ce système soit applicable à la France? Sur la première question, je vous répondrai qu'en Angleterre on n'est guère plus d'accord que chez nous sur les avantages de la colonisation des condamnés en général et sur les résultats des établissements de la Nouvelle-Galles en particulier. Indépendamment de toute autre considération, ils offrent cependant au commerce britannique des stations précieuses entre l'Inde, la Chine, les îles de la Sonde et tout l'archipel oriental. Tant d'avantages, qui peut-être auraient pu s'obtenir sans l'emploi de la colonisation, ne paraissent pas néanmoins compenser les dépenses énormes qu'elle a entraînées dans le principe, et qui se continuent encore au détriment de la métropole, le gouvernement ayant, depuis quelques années, à sa charge un nombre variable de huit à dix mille déportés qu'on ne saurait occuper utilement. Cette circonstance explique parfaitement du reste la proposition soumise à la Chambre des communes, de diriger sur la Nouvelle-Galles ou sur les établissements qui en dépendent, des émigrants irlandais; la taxe des pauvres en diminuerait d'autant, et les émigrants planteurs emploieraient

les déportés qui, par des défrichements et des constructions, auraient préparé leurs habitations.

En attendant que le gouvernement prenne un parti, ces déportés inoccupés doivent mener une vie très confortable selon eux, puisque dans une enquête récente on a constaté que plusieurs individus s'étaient fait condamner à dessein pour un délit emportant la peine de la déportation. L'humanité n'aurait sans doute qu'à s'applaudir de ce résultat, si cette mansuétude adoucissait les mœurs des déportés, mais on comprend que l'oisiveté ne fait qu'aggraver leurs mauvaises dispositions; on en a la preuve dans les récidives de ceux qui reviennent en Angleterre à l'expiration de leur peine. Leur amendement n'est guère plus sensible à la colonie, car on n'ignore pas que des trois chapelles élevées à Sidney-Cove, ils en ont brûlé deux dans l'intention prouvée de se soustraire à l'obligation d'assister au service divin.

Les femmes enfin, que l'on nous représente comme purifiées par le changement d'hémisphère, les femmes donnnent pour la plupart l'exemple du libertinage jusqu'à certain point provoqué par l'énorme disproportion numérique des deux sexes; elle est telle que, pour quatorze hommes, on compte à peine une femme. Le mariage avec un condamné gracié ou libéré, procurant l'émancipation immédiate, la première chose que cherchent les femmes déportées à leur arrivée au dépôt de Paramatta, c'est à se faire épouser par un homme qui remplisse cette condition. Elles prennent souvent ainsi un vieillard, un misérable, qu'elles quittent au bout de quelques jours, pour se rendre à Sidney, où elles peuvent se livrer inpunément à tous les excès. Il en résulte qu'entourées d'exemples corrupteurs, les filles qui naissent de ce commerce se livrent dès l'âge le plus tendre à la prostitution.

De ces faits accidentellement révélés par les enquêtes sur l'état du pays, par les discussions parlementaires, il résulte que la colonisation est loin de réagir, comme on l'a cru trop légèrement, sur le moral des condamnés; elle est d'ailleurs aujourd'hui reconnue à peu près impraticable pour la France. La première, la principale objection, c'est le manque absolu d'un endroit propre à la déportation; car former un établissement à Sainte-Marie de Madagascar [1], la seule des possessions françaises qui pût convenir pour cet objet, ce serait envoyer à une mort à peu près certaine, non-seulement les condamnés, mais encore les administrateurs et les surveillants. Le petit nombre de ceux que le climat n'aurait pas moissonnés ne manquerait pas de se servir des embarcations stationnaires pour écumer la mer, comme cela s'est fait plusieurs fois à la Nouvelle-Galles, et au lieu d'un établissement pénitentiaire, on se trouverait avoir fondé le berceau de nouveaux flibustiers. D'un autre côté, il est impossible de songer à diriger les condamnés sur aucune de nos colonies, pas même sur la Guyanne, dont les vastes savannes ne suffiraient pas pour assurer un isolement indispensable; les évasions se seraient bientôt multipliées, et les colons pourraient rappeler la leçon donnée, dit-on, par Franklin, au gouvernement anglais, qui, à cette époque, déportait encore ses condamnés aux États-Unis. On assure qu'immédiatement après l'arrivée d'un transport de ce genre à Boston, il envoya au ministre Walpole quatre caisses de serpents à sonnettes, en le priant de les faire mettre en liberté dans le parc de Windsor, « afin, disait-il, que l'espèce s'en propageât et devint « aussi avantageuse à l'Angleterre que les condam-

1 La prospérité actuelle de l'Australie, qui doit son origine à des convicts; notre établissement à Madagascar depuis la campagne de 1895 indiquent qu'ici Vidocq fut mauvais prophète.

« nés l'avaient été à l'Amérique septentrionale. »

Aujourd'hui même, les évasions sont beaucoup plus communes à la Nouvelle-Galles, qu'on ne devrait le croire. On en trouve la preuve dans ce passage d'une *Relation* publiée à Londres par un déporté libéré, qui, sans s'embarrasser de compromettre la réputation de l'établissement, s'était fait bientôt arrêter pour de nouveaux méfaits.

« Lorsque le terme de mon exil fut venu, et que « je me déterminai à quitter la colonie, je m'embar- « quai comme domestique, au service d'un *gentleman* « et d'une *lady*, anciens déportés, qui avaient « amassé de quoi défrayer leur retour en Angleterre, « et s'y établir. On croirait que je devais avoir l'âme « satisfaite et tranquille. Point du tout; jamais je « ne me suis vu plus chagrin, plus tourmenté que « du moment où je m'embarquai sur ce bâtiment. « Voici pourquoi : j'avais clandestinement amené « avec moi six condamnés de mes camarades, et je « les avais cachés à fond de cale. C'étaient des « hommes pour lesquels *j'avais une estime parti-* « *culière*; et il est du devoir d'un déporté qui quitte « cette terre d'exil, *de n'y jamais laisser un ami*, « s'il a le moyen de l'en faire sortir. Ce qui troublait « sans cesse mon repos, c'est qu'il fallait pourvoir « aux besoins de ces hommes : pour cela, je devais « recommencer le métier de voleur, de manière que, « d'un moment à l'autre, je pouvais me faire décou- « vrir et eux aussi. Tous les soirs il me fallait visiter « les provisions de chacun, pour leur apporter le « fruit de mes larcins.

« Il y avait un grand nombre de passagers à « bord, et je les faisais tous contribuer successi- « vement, afin que cela se fît moins sentir, et que le « manège pût durer plus longtemps. Malgré cette « précaution, j'entendais dire souvent aux uns et « aux autres, que leurs vivres allaient vite, sans

« qu'ils en pussent découvrir la cause. Ce qui m'em-
« barrassait le plus, c'était la viande crue, que mes
« camarades étaient obligés de dévorer telle quelle;
« encore ne pouvais-je pas toujours m'en procurer,
« surtout lorsqu'il faisait clair de lune; alors il me
« fallait dérober double ration de pain. Enfin, mon
« maître m'ayant chargé de faire la cuisine pour lui
« et pour sa femme, cette occasion fut, comme de
« juste, mise à profit: si j'accommodais un potage ou
« un ragoût, il s'en renversait toujours la moitié,
« qui prenait le chemin de la cale. Tout ce que je
« pouvais du reste attraper y passait également; car
« je fréquentais, à titre de confrère, le cuisinier
« du bâtiment, sur lequel je levais d'utiles contri-
« butions.

« Il y avait à bord de notre navire un tonnelier
« de mes amis, qui, après avoir fini son temps,
« retournait comme moi en Angleterre. Je l'avais
« mis dans ma confidence, et il me servait merveil-
« leusement dans les vols que je faisais au cuisinier;
« il le tirait, par exemple à l'écart, et l'occupait
« pendant que j'enlevais quelque portion de tout
« ce qui me tombait sous la main. Outre ce tonnelier,
« il y avait à bord un matelot qui était également
« dans le secret; et l'on va voir que c'était un confi-
« dent de trop.

« Un dimanche, il y avait un mois que nous étions
« en mer, le tonnelier et le matelot causaient
« ensemble sur le gaillard d'avant. Voilà qu'ils se
« prennent de querelle pour une bagatelle. Je
« travaillais en ce moment à dévisser une caisse
« pour en retirer quelques provisions, quand ce
« matelot, qui avait brusquement quitté le tonnelier
« passa près de moi. Trompé par l'obscurité, car il
« commençait à faire nuit, et me prenant pour un
« autre, il me frappe sur l'épaule, et me crie: Où est
« le capitaine?..... J'ai à lui parler?.... Mais, me

« reconnaissant, il s'éloigna rapidement, et courut « à la chambre du capitaine, où il se précipita en « criant à tue-tête: « *Au meurtre!.... à l'assassin!..... « Nous sommes tous perdus!..... Le bâtiment va être « pris; il y a dix hommes de cachés dans la cale, et « tel et tel* (en me nommant ainsi que le tonnelier) « *sont du complot;.... ils veulent s'emparer du bâti- « ment, et nous tuer tous!...* »

« Aussitôt le capitaine appelle son second, monte « avec lui sur le pont, et ordonne que tout le monde « s'y rende. Lorsqu'on fut réuni, le matelot nous « désigna de nouveau, le tonnelier et moi, comme « chefs du complot, en soutenant qu'il y avait dix « hommes cachés dans la cale. On y descendit avec « des lumières, en retourna tout sans rien décou- « vrir, tant mes hommes étaient bien cachés. Enfin, « le capitaine n'en voulant pas démordre, s'avisa « de faire emplir la cale de fumée. Force fut alors « aux pauvres diables de sortir sous peine d'être « asphyxiés. En arrivant sur le pont, ils faisaient la « plus triste figure; depuis leur départ de Sydney- « Cove, ils n'avaient été ni rasés ni lavés, et leurs « vêtements tombaient en lambeaux. Ce qui ren- « dait ce spectacle encore plus lugubre, c'est que la « nuit était sombre et que le pont n'était éclairé « que par une lanterne.

« Le capitaine commença par faire mettre les « menottes aux nouveaux venus; puis, après les « avoir interrogés et s'être assuré qu'ils n'étaient « que six, il les fit coucher à plat ventre sur le pont. « Restait le second acte de la pièce, il consista à « nous traiter, le tonnelier et moi, de la même « manière. Quand nous fûmes tous réunis, on jeta « sur nous une grande voile, qui nous enveloppa « comme un filet. C'est ainsi que nous passâmes « la nuit. Le lendemain, au petit jour, on nous « descendit l'un après l'autre, au moyen d'une corde

« passée autour de la ceinture, à fond de cale,
« dans une espèce de cachot si noir que nous ne
« nous voyions pas les uns les autres. Nous y cou-
« chions sur la planche nue. Pour toute nourriture
« on donnait par jour à chacun une pinte d'eau et
« une livre de biscuit. Nous recevions cette distri-
« bution sans la voir; le matelot chargé de la faire
« nous avertissait par un cri d'avancer la main,
« et quand nous tenions la pitance, nous la parta-
« gions à tâtons entre nous.

« On nous garda dans cette situation pendant
« quarante mortels jours, c'est-à-dire jusqu'à ce
« que le bâtiment fût arrivé au Cap de Bonne-
« Espérance, où il devait relâcher. Le capitaine se
« rendit chez le gouverneur pour lui annoncer qu'il
« avait à son bord des condamnés évadés, et lui
« demanda s'il ne pouvait par les débarquer et les
« écrouer dans la prison commune; mais celui-ci
« répondit qu'il n'avait que faire des gens de cette
« espèce, et qu'il ne voulait pas qu'on les débarquât.
« Toutefois le capitaine se consola bientôt de cette
« contrariété, en apprenant qu'il y avait dans le
« port un bâtiment irlandais, chargé de condamnés
« pour Botany-Bey; il s'aboucha avec le capitaine
« de ce bâtiment, et le détermina sans peine
« à emmener avec lui mes pauvres camarades.
« En conséquence, on vint les retirer du cachot,
« et depuis je ne les ai revus ni les uns ni les
« autres. »

Les obstacles que j'ai signalés sont tellement graves, que je ne parlerai pas de l'événement d'une guerre maritime venant compliquer encore la situation, en interceptant toute relation et tout transport. Dans l'intérêt de la science, on a vu des puissances belligérantes livrer passage à des naturalistes, à des mathématiciens, mais il est permis de douter que, dans l'intérêt de la morale, on accordât la même

faveur à des forçats, qui pourraient, après tout, n'être que des soldats travestis.

Admettons cependant, pour un instant, qu'on ait levé tous les obstacles, que la déportation soit possible : sera-t-elle indistinctement perpétuelle pour tous les condamnés? ou suivra-t-on dans son application la gradation observée pour la durée des travaux forcés? Dans la première hypothèse, vous détruisez toute proportion entre les peines et les délits, puisque l'homme qui, d'après le Code, n'aurait encouru que les travaux à temps, ne reverra pas plus son pays que celui qu'aurait atteint une condamnation à perpétuité. En Angleterre, où le *minimum* de la durée de la déportation (sept ans) s'applique pour un vol de vingt-quatre sous comme pour violences graves exercées contre un magistrat, cette disproportion existe, mais elle pallie souvent encore les rigueurs d'une législation qui punit de mort des délits passibles chez nous d'une simple réclusion. Aussi, dans les assises anglaises, rien n'est-il plus ordinaire que d'entendre un individu condamné à la déportation, dire, au prononcé du jugement : *Mylords, je vous remercie.*

Si la déportation n'est pas perpétuelle, vous retombez dans l'inconvénient que signalent chaque année les conseils généraux, en réclamant contre l'amalgame des forçats libérés avec la population. Nos déportés libérés rentreront dans la société à peu près avec les mêmes vices qu'ils eussent contractés au bagne. Tout même porte à croire qu'ils seront plus incorrigibles que les déportés anglais, qu'un esprit national de voyages et de colonisation attache assez fréquemment au sol sur lequel on les a transplantés.

La colonisation reconnue à peu près impossible, il ne reste plus, pour améliorer le moral des condamnés, qu'à introduire dans les bagnes des réformes

indiquées par l'expérience. La première consisterait à classer les forçats d'après leurs dispositions; il faudrait, pour cela, consulter non-seulement leur conduite présente, mais encore leur correspondance et leurs antécédents; chose dont ne s'occupe nullement l'administration des bagnes, qui borne sa sollicitude à prévenir les évasions. Les hommes disposés à s'amender devraient obtenir ces petites faveurs réservées aujourd'hui aux voleurs audacieux, aux condamnés à perpétuité, qu'on ménage pour leur ôter l'envie de se sauver. C'est là en effet un moyen de les retenir, puisque rien ne peut désormais aggraver leur peine. Il serait enfin utile d'abréger les peines [1], en raison de l'amélioration des détenus, car tel homme qu'un séjour de six mois au bagne eût corrigé, n'en sort, au bout de cinq ans, qu'entièrement corrompu.

Une autre précaution prise contre les forçats qui ont un grand nombre d'années à faire, c'est de les mettre en couple avec ceux qui n'ont à subir qu'une condamnation de peu de durée. On croit leur donner ainsi des surveillants qui, peu aguerris aux coups de bâtons, et craignant de faire prolonger leur détention par des soupçons de complicité, dévoileront toute tentative d'évasion. Il en résulte que le novice, accouplé avec un scélérat consommé, se pervertit rapidement. Les jours de repos, lorsqu'on n'enchaîne les forçats au banc que le soir, il suit forcément son compagnon dans la société d'autres bandits, où il achève de se corrompre par l'exemple de ce que l'égarement des passions peut produire de plus monstrueux. On m'a compris... Mais n'est-il pas honteux de voir publiquement organiser une prostitution qui, même au milieu de la corruption des

1 Vidocq, ici, est un précurseur, puisqu'il préconise l'idée, aujourd'hui réalisée, de la libération conditionnelle.

grandes villes, s'entoure encore des ombres du mystère : comment ne songe-t-on pas à prévenir en partie ces excès, en isolant les jeunes gens réservés ordinairement à figurer dans ces saturnales.

Il serait également urgent de prévenir l'abus des liqueurs fortes, qui entretiennent chez les condamnés une excitation contraire au calme dans lequel il importe de les maintenir, si l'on veut que la réflexion amène le repentir. Ce n'est pas à dire qu'on doive les en sevrer entièrement, comme cela se pratique en certains cas aux États-Unis : cette diète absolue ne pourrait s'appliquer sans inconvénient aux hommes astreints à des travaux pénibles; il faut même veiller à ce que les distributions autorisées par les réglements soient consommées par les condamnés qui les reçoivent. En même temps que l'on protégerait ainsi la santé de ces malheureux, on préviendrait de graves désordres. Les jours de repos, il arrive souvent qu'un condamné, voulant faire la débauche, engage ses rations pour quinze jours; avec les avances en nature qu'il obtient, il s'enivre, fait du tapage, reçoit la bastonnade, et se trouve réduit ensuite à l'eau et à la soupe aux gourganes, lorsqu'il aurait besoin de spiritueux pour se soutenir. Il est, à la vérité, d'autres moyens de subvenir à ces orgies : on vole dans les ateliers, dans les magasins, dans les chantiers. Ceux-ci enlèvent le cuivre du doublage des vaisseaux, pour faire des pièces de six liards, qu'on vend au rabais aux paysans; ceux-là prennent le fer qui sert à confectionner ces petits ouvrages qu'on vend aux étrangers; d'autres détournent des pièces de bois qui, coupées par morceaux, passent au foyer des *argousins*, qu'on désarme au moyen de ces prévenances. On m'assure qu'aujourd'hui, cette partie du service a subi de notables améliorations; je désire qu'il en soit ainsi : tout ce que je puis dire, c'est qu'à l'époque où j'étais à Brest,

il était de notoriété publique que jamais aucun *argousin* n'achetait de bois à brûler.

C'est aussi dans les ateliers de serrurerie que les condamnés s'instruisent mutuellement dans la fabrication des fausses clefs, et des autres instruments nécessaires pour forcer les portes, tels que *cadets*, *pinces-monseigneurs*, *rossignols*, etc. L'inconvénient est peut-être inévitable dans un port, où il faut nécessairement fournir à l'armement des navires: mais pourquoi conserver de semblables ateliers, dans les maisons de détention de l'intérieur? J'ajouterai que le travail des condamnés, de quelque nature qu'il soit, est loin de produire autant que celui des ouvriers libres : mais c'est de tous les abus celui qu'on doit avoir moins d'espoir de déraciner. Le bâton peut sans doute contraindre le condamné à agir, parce qu'il existe une différence marquée entre l'action et le repos; mais aucun châtiment ne peut éveiller chez le condamné cette ardeur instinctive qui seule accélère le travail et le dirige vers la perfection. Le gouvernement doit juger au surplus, lui-même, bien insignifiant le produit des journées des forçats, puisqu'il ne l'a jamais fait figurer comme recette au budget. La dépense générale des chiourmes, classée dans les divers chapitres, s'élève à la somme totale de *deux millions sept cent dix-huit mille neuf cents francs*. Voici le détail de quelques allocations.

Habillement des forçats.....	220,500 fr.
Id. des forçats libérés.....	23,012
Entretien de la chaussure.....	72,900
Façon et entretien des fers.....	11,250
Frais de capture.....	7,000
Service des chaînes.....	130,000

Viennent ensuite le traitement des employés, la

solde, l'habillement, les rations des garde-chiourme, etc, etc.

Pour rendre ces dépenses tout-à-fait utiles, pour entrer dans la voie des améliorations réclamées depuis si longtemps, et qui ne s'effectuent que bien lentement, on ne saurait trop recommander aux surveillants une modération dont ils ne devraient jamais s'écarter, même en infligeant les punitions les plus sévères. J'ai vu des garde-chiourme jeter les condamnés dans le désespoir, en les maltraitant au gré de leurs caprices, et comme pour se faire un jeu de leurs souffrances. « *Comment te nommes-tu?...* « disait un de ces misérables aux nouveaux venus; « *je parie que tu te nommes la Poussière.... Eh! bien,* « *moi, je me nomme le Vent...; je fais voler la pous-* « *sière.* » Et il tombait sur eux à coups de nerf de bœuf. Plusieurs garde-chiourme ont été assassinés pour avoir ainsi provoqué des idées de vengeance dont rien ne distrait le forçat. Dans la suite de ces Mémoires, j'aurai occasion de revenir sur ce sujet, à propos de cette surveillance qui constitue une nouvelle peine pour les hommes libérés.

Les inconvénients et les abus que je viens de signaler existaient pour la plupart au bagne de Brest lorsque j'y fus conduit; raison de plus pour abréger le séjour que je devais y faire. En pareil cas, la première chose à faire, c'est de s'assurer de la discrétion de son camarade de *couple*. Le mien était un vigneron des environs de Dijon, de trente-six ans environ, condamné à vingt-quatre ans pour récidive de vol avec effraction : espèce d'idiot, que la misère et les mauvais traitements avaient achevé d'abrutir. Courbé sous le bâton, il semblait n'avoir conservé d'intelligence que ce qu'il en fallait pour répondre avec la prestesse d'un singe ou d'un chien, au sifflet des *argousins*. Un pareil sujet ne pouvait me convenir, puisque, pour exécuter mon projet, il me fallait

un homme assez résolu pour ne pas reculer devant la perspective des coups de bâtons, qu'on ne manque jamais d'administrer aux forçats soupçonnés d'avoir favorisé, ou même connu l'évasion d'un condamné. Pour me débarrasser du Bourguignon, je feignis une indisposition : on le mit au couple avec un autre pour aller à *la fatigue*, et lorsque je fus rétabli, on m'appareilla avec un pauvre diable condamné à huit ans pour avoir volé des poules dans un presbytère.

Celui-ci conservait du moins quelque énergie. La première fois que nous nous trouvâmes seuls sur le banc, il me dit : « Écoute, camarade, tu ne m'as « pas l'air de vouloir manger longtemps du pain de « la nation... Sois franc avec moi..., tu n'y perdras « rien.... » J'avouai que j'avais l'intention de m'évader à la première occasion. « Eh bien ! me dit-il, si « j'ai un conseil à te donner, c'est de valser avant « que ces rhinocéros d'*argousins* ne connaissent ta « *coloquinte* (figure); mais ce n'est pas tout que de « vouloir... ; as-tu des *philippes* (écus)? » Je répondis que j'avais quelque argent dans mon étui; alors il me dit qu'il se procurerait facilement des habits près d'un condamné à la double chaîne, mais que pour détourner les soupçons, il fallait que j'achetasse un *ménage*, comme un homme qui se propose de faire paisiblement son temps. Ce ménage consiste en deux gamelles de bois, un petit tonneau de vin, des *patarasses* (espèce de bourrelet, pour empêcher le froissement des fers), enfin un *serpentin*, petit matelas rembourré d'étoupes de calfat. On était au jeudi, sixième jour de mon entrée au bagne; le samedi soir; j'eus des habits de matelot, que je revêtis immédiatement sous ma casaque de forçat. En soldant le vendeur, je m'aperçus qu'il avait aux poignets les cicatrices circulaires de profondes cautérisations; j'appris que, condamné aux galères à perpétuité, en 1774, il avait subi à Rennes la

question par le feu, sans avouer le vol dont il était accusé. Lors de la promulgation du Code de 1791, il avait obtenu une commutation en vingt-quatre ans de travaux forcés.

Le lendemain, la section dans laquelle je me trouvais partit au coup de canon pour le travail de la pompe, qui ne s'interrompt jamais. Au guichet de la salle, on visita comme à l'ordinaire nos *manicles* et nos vêtements. Connaissant cet usage, j'avais collé sur mes habits de matelots, à l'endroit de la poitrine, une vessie peinte en couleur de chair. Comme je laissais à dessein ma casaque et ma chemise ouvertes, aucun garde ne songea à pousser plus loin l'examen, et je sortis sans encombre. Arrivé au bassin, je passai avec mon camarade derrière un tas de planches, comme pour satisfaire un besoin; ma *manicle* avait été coupée la veille; la soudure qui cachait les traces de la scie céda au premier effort. Débarrassé des fers, je me dépouillai à la hâte de la casaque et du pantalon de forçat. Sous ma casquette de cuir, je mis une perruque apportée de Bicêtre, puis après avoir donné à mon camarade la récompense légère que je lui avais promise, je disparus en me glissant derrière des piles de bois équarris.

CHAPITRE X

La chasse aux forçats. — Un maire de village. — La voix du sang. — L'hôpital — Sœur Françoise. — Faublas II. — *La mère des voleurs.*

Je passai sans obstacle à la grille; je me trouvais dans Brest que je ne connaissais pas du tout, et la crainte que mon hésitation sur le chemin que je

devais prendre, ne me fit remarquer, augmentait encore mes inquiétudes; après mille tours et détours, j'arrivai enfin à la seule porte qu'eût la ville; il y avait là toujours, à poste fixe, un ancien garde-chiourme, nommé *Lachique*, qui vous devinait un forçat au geste, à la tournure, à la physionomie; et ce qui rendait ses observations plus faciles, c'est qu'un homme qui a passé quelque temps au bagne *tire* toujours involontairement la jambe par laquelle il a traîné le fer. Il fallait cependant passer devant ce redoutable personnage, qui fumait gravement, en fixant un œil d'aigle sur tout ce qui entrait ou sortait. J'avais été prévenu; je payai d'effronterie : arrivé devant Lachique, je déposai à ses pieds une cruche de lait de beurre, que j'avais achetée pour rendre mon déguisement plus complet. Chargeant alors ma pipe, je lui demandai du feu. Il s'empressa de m'en donner avec toute la courtoisie dont il était susceptible, et après que nous nous fûmes réciproquement lâchés quelques bouffées de tabac dans la figure, je le quittai pour prendre la route qui se présentait devant moi.

Je la suivais depuis trois quarts d'heure, quand j'entendis les trois coups de canon qu'on tire pour annoncer l'évasion d'un forçat, afin d'avertir les paysans des environs qu'il y a une gratification de cent francs à gagner, pour celui qui saisira le fugitif. Je vis en effet beaucoup de gens armés de fusils ou de faux, courir la campagne, battant soigneusement le buisson, et jusqu'aux moindres touffes de genet, Quelques laboureurs paraissaient même devoir emporter des armes par précaution, car j'en vis plusieurs quitter leur attelage avec un fusil qu'ils tiraient d'un sillon. Un de ces derniers passa tout près de moi dans un chemin de traverse que j'avais pris en entendant les coups de canon, mais il n'eut garde de me reconnaître; j'étais d'abord vêtu fort

proprement, et de plus mon chapeau, que la chaleur permettait de porter sous le bras, laissait voir des cheveux en queue, qui ne pouvaient appartenir à un forçat.

Je continuai à m'enfoncer dans l'intérieur des terres, évitant les villages et les habitations isolées. A la brune, je rencontrai deux femmes, auxquelles je demandai sur quelle route je me trouvais; elles me répondirent dans un patois dont je ne compris pas un mot; mais leur ayant montré de l'argent, en faisant signe que je désirais manger, elle me conduisirent à l'entrée d'un petit village, dans un cabaret tenu par... le garde-champêtre, que je vis sous le manteau de la cheminée, revêtu des insignes de sa dignité. Je fus un instant démonté, mais, me remettant bientôt, je lui dis que je voulais parler au maire. — C'est « moi », dit un vieux paysan en bonnet de laine et en sabots, assis à une petite table, et mangeant de la galette de sarrasin. Nouveau désappointement pour moi, qui comptais bien m'esquiver dans le trajet du cabaret à la mairie. Il fallait cependant se tirer de là, de manière ou d'autre. Je dis au fonctionnaire en sabots, qu'ayant pris la traverse en partant de Morlaix pour Brest, je m'étais égaré; je lui demandai en même temps à quelle distance je me trouvais de cette dernière ville, en témoignant le désir d'y aller coucher le soir même. — « Vous êtes « à cinq lieues du pays de Brest, me dit-il : il est « impossible que vous y arriviez ce soir : si vous « voulez coucher ici, je vous donnerai place dans ma « grange, et demain vous partirez avec le garde- « champêtre, qui va conduire un forçat évadé, que « nous avons arrêté hier. »

Ces derniers mots renouvelèrent toutes mes terreurs; car à la manière dont ils étaient prononcés, je vis que le maire n'avait pas pris mon histoire au pied de la lettre. J'acceptai néanmoins son offre

obligeante; mais après souper, au moment de gagner la grange, portant les mains à mes poches, je m'écriai avec toutes les démonstrations d'un homme désespéré : « Ah, mon Dieu ! j'ai oublié à Morlaix mon « porte-feuilles où sont mes papiers, et huit doubles « louis !... Il faut que je reparte tout de suite,... oui « tout de suite; mais comment retrouver la route?... « Si le garde-champêtre, qui doit connaître le pays, « voulait m'accompagner?... nous serions bien reve- « nus demain pour partir à temps avec votre forçat. » Cette proposition écartait tous les soupçons, puisque un homme qui veut se sauver ne prend pas ordinairement la compagnie que je sollicitais; d'un autre côté, le garde-champêtre, entrevoyant une récompense, avait mis ses guêtres à mon premier mot. Nous partîmes donc, et au point du jour nous étions à Morlaix. Mon compagnon, que j'avais eu soin d'abreuver largement en route, était déjà bien conditionné[1]; je l'achevai avec du rhum, au premier bouchon que nous rencontrâmes en ville. Il y resta à m'attendre à table, ou plutôt sous la table, et il aura pu m'attendre longtemps.

A la première personne que je rencontre, je demande le chemin de Vannes; on me l'indique tant bien que mal, et je pars, comme dit le proverbe hollandais, *avec la peur chaussée aux talons*. Deux jours se passent sans encombre : le troisième, à quelques lieues de Guemené, au détour de la route, je tombe sur deux gendarmes qui revenaient de la correspondance. L'aspect inattendu des culottes jaunes et des chapeaux bordés me trouble, je fais un mouvement pour fuir; mes deux hommes me crient d'arrêter, en faisant le geste très significatif de prendre leur carabine au crochet; ils arrivent à moi, je

1 *Conditionné*, enivré. Ce terme est familier à l'auteur, qui l'a déjà employé au commencement de ses *Mémoires*.

n'ai point de papiers à leur montrer, mais j'improvise une réponse au hasard : « Je me nomme Duval, « né à Lorient, déserteur de la frégate la *Cocarde*, « actuellement en rade à Saint-Malo. » Il est inutile de dire que j'avais appris cette particularité pendant mon séjour au bagne, où il arrivait chaque jour des nouvelles de tous les ports. « Comment ! « s'écrie le brigadier, vous seriez Auguste,... le fils « du père Duval, qui demeure à Lorient, sur la « place, à côté de la *Boule d'or?* » Je n'eus garde de dire le contraire : ce qui pouvait m'arriver de pis, c'était d'être reconnu pour un forçat évadé. « Par- « bleu ! reprend le brigadier, je suis bien fâché de « vous avoir arrêté;... mais maintenant il n'y a plus « de remède,... il faut que je vous fasse conduire à « l'Orient ou à Saint-Malo. » Je le priai instamment de ne pas me diriger sur la première de ces deux villes, ne me souciant pas d'être confronté avec ma nouvelle famille, dans le cas où l'on voudrait constater l'identité du personnage. Le maréchal-des-logis donna cependant l'ordre de m'y transférer, et j'arrivai le surlendemain à l'Orient, où l'on m'écroua à Pontaniau, maison de détention destinée aux marins, et située près du nouveau bagne, qu'on venait de peupler avec des forçats pris à Brest.

Interrogé le lendemain par le commissaire des classes, je déclarai de nouveau que j'étais Auguste Duval, et que j'avais quitté mon bord sans permission, pour venir voir mes parents. On me reconduisit alors dans la prison, où se trouvait, entre autres marins, un jeune homme de l'Orient, accusé de voies de fait contre un lieutenant de vaisseau. Après avoir causé quelque temps avec moi, il me dit un matin : « Mon *pays*, si vous vouliez payer à déjeûner, « je vous dirais quelque chose qui ne vous ferait « pas de peine. » Son air mystérieux, l'affectation avec laquelle il appuya sur le mot *pays*, m'inquié-

tèrent, et ne me permirent pas de reculer; le déjeûner fut servi, et au dessert il me parla en ces termes :

« Vous fiez-vous à moi. — Oui ! — Eh bien, je vais « vous tirer d'affaire..... Je ne sais pas qui vous êtes, « mais à coup sûr vous n'êtes pas le fils Duval, car « il est mort il y a deux ans à Saint-Pierre-Martini- « nique. (Je fis un mouvement.) Oui, il est mort il « y a deux ans, mais personne n'en sait rien ici, « tant il y a d'ordre dans nos hôpitaux des colonies. « Maintenant, je puis vous donner sur sa famille « assez de renseignements pour que vous vous fas- « siez passer pour lui, même aux yeux des parents; « cela sera d'autant plus facile, qu'il était parti fort « jeune de la maison paternelle. Pour plus de sûreté, « vous pouvez d'ailleurs feindre un affaiblissement « d'esprit, causé par les fatigues de la mer et par les « maladies. Il y a autre chose : avant de s'embar- « quer, Auguste Duval s'était fait tatouer sur le « bras gauche un dessin, comme en ont la plupart « des marins et des soldats; je connais parfaite- « ment ce dessin : c'était un autel surmonté d'une « guirlande. Si vous voulez vous faire mettre au « cachot avec moi pour quinze jours, je vous ferai « les mêmes marques, de manière à ce que tout le « monde s'y méprenne. »

Mon convive paraissait franc et ouvert : j'expliquerai l'intérêt qu'il prenait à mon affaire par ce désir de faire pièce à la justice, dont sont animés tous les détenus; pour eux, la dépister, entraver sa marche, ou l'induire en erreur, c'est un plaisir de vengeance qu'ils achettent volontiers au prix de quelques semaines de cachot : il s'agissait ici de s'y faire mettre, l'expédient fut bientôt trouvé. Sous les fenêtres de la salle où nous déjeûnions se trouvait un factionnaire : nous commençâmes à lui jeter des boulettes de mie de pain, et comme il nous menaçait du concierge, nous le mîmes au défi de se

plaindre. Sur ces entrefaites, on vint le relever; le caporal, qui faisait l'important, entra au greffe, et un instant après le concierge vint nous prendre, sans même nous dire de quoi il s'agissait. Nous nous en aperçûmes, en entrant dans une espèce de cul de basse-fosse, fort humide mais assez clair. A peine y étions-nous enfermés, que mon camarade commença l'opération, qui réussit parfaitement. Elle consiste tout simplement à piquer le bras avec plusieurs aiguilles réunies en faisceau, et trempées dans l'encre de la Chine et le carmin [1]. Au bout de douze jours, les piqûres étaient cicatrisées au point qu'il était impossible de reconnaître depuis combien de temps elles étaient faites. Mon compagnon profita de plus de cette retraite, pour me donner de nouveaux détails sur la famille Duval, qu'il connaissait d'enfance, et à laquelle il était même, je crois allié; c'est au point qu'il m'enseigna jusqu'à un *tic* de mon Sosie.

Ces renseignements me furent d'un grand secours, lorsque, le seizième jour de notre détention au cachot, on vint m'en extraire pour me présenter à mon père, que le commissaire des classes avait fait prévenir. Mon camarade m'avait dépeint ce personnage de manière à ne pas s'y méprendre; en l'apercevant, je lui saute au cou : il me *reconnaît;* sa femme, qui arrive un instant après, me *reconnaît;* une cousine et un oncle me *reconnaissent;* me voilà bien Auguste Duval, il n'était plus possible d'en douter, et le commissaire des classes en demeura

1 Vidocq devait passer par tous les avatars des détenus, jusqu'au tatouage, qui, aujourd'hui encore, est une des caractéristiques des malfaiteurs. Les soldats des bataillons d'Afrique, les disciplinaires, se tatouent mutuellement. Les apaches sont tatoués pour la plupart; même leurs compagnes. Cependant, depuis l'organisation du service d'identification anthropométrique, il semble qu'ils tendent à renoncer à ces habitudes, les tatouages laissant de compromettantes marques servant à les faire reconnaître, lors d'un nouveau méfait. On en voit quelques-uns même, recourir à des procédés douloureux, et supporter de terribles souffrances, pour faire disparaître des tatouages dénonciateurs.

convaincu lui-même. Mais cela ne suffisait pas pour me faire mettre en liberté : comme déserteur de *la Cocarde*, je devais être conduit à Saint-Malo, où elle avait laissé des hommes à l'hôpital, puis traduit devant un conseil maritime. A vrai dire, tout cela ne m'effrayait guère, certain que j'étais de m'évader dans le trajet. Je partis enfin baigné des larmes de mes *parents*, et lesté de quelques louis de plus, que j'ajoutai à ceux que je portais dans un étui caché, comme je l'ai déjà indiqué.

Jusqu'à Quimper, où je devais être livré à la correspondance, il ne se présenta aucune occasion de fausser compagnie aux gendarmes qui me conduisaient, ainsi que plusieurs autres individus, voleurs, contrebandiers ou déserteurs. On nous avait déposés dans la prison de la ville; en entrant dans la chambre où je devais passer la nuit, je vis sur le pied d'un grabat une casaque rouge, marquée dans le dos de ces initiales, GAL., que je ne connaissais que trop bien. Là dormait, enveloppé d'une mauvaise couverture, un homme qu'à son bonnet vert garni d'une plaque de fer-blanc numérotée, je reconnus pour un forçat. Allait-il me reconnaître? me signaler? j'étais dans les transes mortelles, quand l'individu, éveillé par le bruit des serrures et des verrous, s'étant mis sur son séant; je vis un jeune homme nommé *Gouppy*, arrivé à Brest en même temps que moi. Il était condamné aux travaux forcés à perpétuité pour vol de nuit avec effraction, dans les environs de Bernai, en Normandie; son père faisait le service d'argousin au bagne de Brest, où, dans son temps, il n'était probablement pas venu pour changer d'air. Ne voulant pas l'avoir continuellement sous les yeux, il avait obtenu qu'on le transférât au bagne de Rochefort; il était en route pour cette destination. Je lui contai mon affaire; il me promit le secret, et le garda d'autant plus fidè-

lement qu'il n'y avait trop rien à gagner à me trahir.

Cependant la correspondance ne marchait pas, et quinze jours s'étaient écoulés déjà depuis mon arrivée à Quimper, sans qu'il fût question de partir. Cette prolongation de séjour me donna l'idée de percer un mur pour m'évader; mais, ayant reconnu l'impossibilité de réussir, je pris un parti qui devait m'assurer la confiance du concierge, et me fournir peut-être l'occasion d'exécuter mon projet en lui inspirant une fausse sécurité. Après lui avoir dit que j'avais entendu les détenus comploter quelque chose, je lui indiquai l'endroit de la prison où l'on devait avoir travaillé. Il fit les recherches les plus minutieuses, et trouva naturellement mon trou, ce qui me valut toute sa bienveillance. Je ne m'en trouvais toutefois guère plus avancé, car la surveillance générale se faisait avec une exactitude qui mettait en défaut toutes mes combinaisons. J'imaginai alors de me faire mettre à l'hôpital, où j'espérais être plus heureux dans l'exécution de mes projets. Pour me donner une fièvre de cheval, il me suffit d'avaler pendant deux jours du *jus de tabac;* les médecins me donnèrent aussitôt mon billet. En arrivant dans la maison, je reçus en échange de mes habits une coiffe et une capote grise, et je fus mis avec les consignés.

Il entrait dans mes vues de rester quelque temps à l'hôpital, afin d'en connaître les issues; mais l'indisposition que m'avait causée le jus de tabac ne devait pas durer au-delà de trois ou quatre jours; il fallait trouver une recette pour improviser une autre maladie; car, ne connaissant encore personne dans les salles, il m'était impossible de me procurer de nouveau du jus de tabac. A Bicêtre, j'avais été initié aux moyens de se faire venir ces plaies et ces ulcères au moyen desquels tant de mendiants excitent la pitié publique et prélèvent des aumônes qu'il

est impossible de plus mal placer. De tous ces expédients, j'adoptai celui qui consistait à se faire enfler la tête comme un boisseau, d'abord parce que les médecins devraient infailliblement s'y méprendre, ensuite parce qu'il n'était nullement douloureux, et qu'on pouvait en faire disparaître les traces du jour au lendemain. Ma tête devint tout à coup d'une grosseur prodigieuse; grande rumeur parmi les médecins de l'établissement, qui, n'étant pas, à ce qu'il paraît, très ferrés, ne savaient trop qu'en penser; je crois cependant leur avoir entendu parler d'*Éléphantiasis*, ou bien encore d'hydropisie du cerveau. Quoi qu'il en soit, cette belle consultation se termina par la prescription si commune à l'hôpital, de me mettre à la diète la plus sévère.

Avec de l'argent, je me fusse assez peu inquiété de l'ordonnance; mais mon étui ne contenait que quelques pièces d'or, et je craignais, en les changeant, de donner l'éveil. Je me décidai pourtant à en toucher quelque chose à un forçat libéré qui faisait le service d'infirmier; cet homme, qui eût tout fait pour de l'argent, me procura bientôt ce que je désirais. Sur l'envie que je lui témoignai de sortir pour quelques heures en ville, il me dit qu'en me déguisant, cela ne serait pas impossible, les murs n'ayant pas plus de huit pieds d'élévation. C'était, me dit-il, le chemin qu'il prenait, ainsi que ses camarades, quand il avait à faire quelque partie. Nous tombâmes d'accord qu'il me fournirait des habits, et qu'il m'accompagnerait dans mon excursion nocturne, qui devait se borner à aller souper chez des filles. Mais les seuls vêtements qu'il eût pu se procurer dans l'intérieur de l'hôpital, étant beaucoup trop petits, il fallut surseoir à l'exécution de ce projet.

Sur ces entrefaites, vint à passer devant mon lit une des sœurs de la maison, que j'avais déjà plusieurs fois remarquée dans des intentions assez mon-

daines : ce n'est pas que sœur Françoise fût de ces religieuses petites-maîtresses, comme on en voyait dans l'opéra des *Visitandines*, avant que les nonnettes eussent été transformées en pensionnaires, et que la guimpe eût été remplacée par le tablier vert. Sœur Françoise avouait trente-quatre ans. Elle était brune, haute en couleur, et ses robustes appas faisaient plus d'une passion malheureuse, tant parmi les *carabins*[1] que parmi les *infirmiers*. En voyant cette séduisante créature, qui pouvait peser entre un et deux quintaux, l'idée me vint de lui emprunter, pour un instant, son harnais claustral; j'en parlai à mon infirmier comme d'une idée folle; mais il prit la chose au sérieux, et promit de me procurer, pour la nuit suivante, une partie de la garde-robe de sœur Françoise. Vers deux heures du matin, je le vis en effet arriver avec un paquet contenant robe, guimpe, bas, etc., qu'il avait enlevé de la cellule de la sœur, pendant qu'elle était à matines. Tous mes camarades de salle, au nombre de neuf, étaient profondément endormis; je passai néanmoins sur le carré, pour faire ma toilette. Ce qui me donna le plus de mal, ce fut la coiffure; je n'avais aucune idée de la manière de la disposer, et pourtant l'apparence du désordre dans ces vêtements, toujours arrangés avec une symétrie minutieuse, m'eût inévitablement trahi.

Enfin la toilette de *sœur Vidocq* est achevée ; nous traversons les cours, les jardins, et nous arrivons à l'endroit où le mur était le plus facile à escalader. Je remets alors à l'infirmier cinquante francs, qui étaient à peu près tout ce qui me restait : il me prête la main, et me voilà dans une ruelle déserte, d'où je gagne la campagne, guidé par ses indica-

1 *Carabins*, étudiants en médecine. Ce mot a encore le même sens aujourd'hui.

tions assez vagues. Quoique assez embarrassé dans mes jupons, je marchais encore assez vite pour avoir fait deux grandes lieues au lever du soleil. Un paysan que je rencontrai, venant vendre des légumes à Quimper et que je questionnai sur la route que je suivais, me fit entendre que j'avançais sur Brest. Ce n'était pas là mon compte; je fis comprendre à cet homme que je voulais aller à Rennes, et il m'indiqua un chemin de traverse qui devait joindre la grande route de cette ville; je m'y enfonçai aussitôt, tremblant à chaque instant de rencontrer quelques militaires de l'*armée d'Angleterre*, qui était cantonnée dans les villages depuis Nantes jusqu'à Brest. Vers dix heures du matin, arrivant dans une petite commune, je m'informai s'il ne s'y trouvait pas de soldats, en témoignant la crainte, bien réelle, qu'il ne voulussent me houspiller; ce qui devait me faire découvrir. La personne à laquelle je demandai ces renseignements était un sacristain bavard et fort communicatif, qui me força d'entrer, pour me rafraîchir, au presbytère, dont je voyais à deux pas les murs blanchis et les contrevents verts.

Le curé, homme âgé, dont la figure respirait cette bonhommie, si rare chez ces ecclésiastiques qui viennent dans les villes afficher leurs prétentions et cacher leur immoralité, le curé me reçut avec bonté : « Ma chère sœur, me dit-il, j'allais célébrer la messe; « dès qu'elle sera dite, vous déjeûnerez avec nous. » Il fallut donc aller à l'église, et ce ne fut pas un petit embarras pour moi que de faire les signes et les génuflexions prescrits à une religieuse : heureusement la vieille servante du curé se trouvait à mes côtés; je me tirai passablement d'affaire en l'imitant de tout point. La messe finie, on se mit à table, et les questions commencèrent. Je dis à ces braves gens que je me rendais à Rennes pour accomplir une pénitence. Le curé n'insista pas; mais le sacristain, me pres-

sant un peu vivement, afin de savoir pourquoi j'étais ainsi punie, je lui répondis : « Hélas ! c'est pour avoir été curieuse !... » Mon homme se le tint pour dit, et quitta ce chapitre. Ma position était cependant assez difficile; je n'osais pas manger, dans la crainte de déceler un appétit viril; d'un autre côté, je disais plus souvent *M. le Curé*, que *mon cher frère*, de telle sorte que ces distractions eussent pu tout découvrir, si je n'eusse abrégé le déjeûner. Je trouvai cependant moyen de me faire indiquer les endroits de cantonnement; et, muni des bénédictions du curé, qui me promit de ne pas m'oublier dans ses prières, je me remis en chemin, déjà familiarisé avec mon nouveau costume.

Sur la route je rencontrai peu de monde; les guerres de la révolution avaient dépeuplé ce malheureux pays, et je traversais des villages où il ne restait pas debout une maison. A la nuit, arrivant dans un hameau composé de quelques habitations, je frappai à la porte d'une chaumière. Une femme âgée vint m'ouvrir, et m'introduisit dans une pièce assez grande, mais qui, pour la malpropreté, l'eût disputé aux plus sales taudis de la Galice ou des Asturies. La famille se composait du père, de la mère, d'un jeune garçon, et de deux filles, de quinze à dix-sept ans. Lorsque j'entrai, on faisait des espèces de crêpes avec de la farine de sarrasin; tout le monde était groupé autour de la poêle, et ces figures, éclairées à la Rembrandt par les seules lueurs du foyer, formaient un tableau qu'un peintre eût admiré; pour moi, qui n'avais guère le temps de faire attention aux effets de lumière, je témoignai le désir de prendre quelque chose. Avec tous les égards qu'inspirait mon costume, on me servit les premières crêpes, que je dévorai, sans même m'apercevoir qu'elles étaient brûlantes à m'enlever le palais. Depuis, je me suis assis à des tables somptueuses;

on m'a prodigué les vins les plus exquis, les mets les plus délicats et les plus recherchés; rien de tout cela ne m'a fait oublier les crêpes du paysan bas-breton.

Le souper terminé, la prière se fit en commun. Le père et la mère allumèrent ensuite leurs pipes, en attendant l'heure du coucher. Très abattu par les agitations et les fatigues de la journée, je témoignai le désir de me retirer. « Nous n'avons point « de lit à vous donner, dit le maître de la mai- « son, qui, ayant été marin, parlait assez bien fran- « çais : vous coucherez avec mes deux filles.....» Je lui fis observer qu'allant en pénitence, je devais coucher sur la paille; j'ajoutai que je me contenterais d'un coin de l'étable. « Oh ! reprit-il, en cou- « chant avec Jeanne et Madelon, vous ne rom- « prez pas votre vœu, car leur lit n'est composé « que de paille... Vous ne pouvez pas d'ailleurs « avoir place dans l'étable... Il s'y trouve déjà un « chaudronnier et deux semestriers qui ont demandé « à y passer la nuit.» Je n'avais plus rien à dire : trop heureux d'éviter la rencontre des soldats, je gagnai le boudoir de ces demoiselles. C'était un bouge rempli de pommes à cidre, de fromages et de lard fumé; dans un coin, juchaient une douzaine de poules, et plus bas on avait parqué huit lapins. L'ameublement se composait d'une cruche ébréchée, d'une escabelle vermoulue et d'un fragment de miroir ; le lit comme tous ceux de ce pays, était tout simplement un coffre en forme de bière, à demi rempli de paille, et n'ayant guère plus de trois pieds de largeur.

Ici nouvel embarras pour moi; les deux jeunes filles se déshabillaient fort librement devant moi, qui avait de bonnes raisons pour montrer beaucoup de retenue. Indépendamment des circonstances qu'on devine, j'avais sous mes habits de femme une chemise d'homme qui devait décéler mon sexe

et mon *incognito*. Pour ne pas me livrer, je détachai lentement quelques épingles, et lorsque je vis les deux sœurs couchées, je renversai, comme par mégarde, la lampe de fer qui nous éclairait; je pus alors me débarrasser sans crainte de mes vêtements féminins. En entrant dans les draps de toile à voiles, je me couchai de manière à éviter toute fâcheuse découverte. Cette nuit fut cruelle : car, sans être jolie, mademoiselle Jeanne, qui ne pouvait faire un mouvement sans me toucher, jouissait d'une fraîcheur et d'un embonpoint trop séduisants pour un homme condamné depuis si longtemps aux rigueurs d'un célibat absolu. Ceux qui ont pu se trouver dans une position analogue croiront sans peine que je ne dormis pas un seul instant.

J'étais donc immobile, les yeux ouverts comme un lièvre au gîte, quand, longtemps avant que le jour ne dût paraître, j'entendis frapper à la porte à coups de crosses de fusil. Ma première idée, comme celle de tout homme qui se trouve dans un mauvais cas, fut qu'on avait découvert mes traces, et qu'on venait m'arrêter; je ne savais plus où me fourrer. Pendant que les coups redoublaient, je me rappelai enfin les soldats couchés dans l'étable, et mes alarmes se dissipèrent. « Qui est là, dit le maître de la maison, « s'éveillant en sursaut? — Vos soldats « d'hier. — Eh ! bien, que voulez-vous? — Du feu, « pour allumer nos pipes avant de partir.» Notre hôte se leva alors, chercha du feu dans les cendres, et ouvrit aux soldats. L'un des deux, regardant sa montre à la clarté de la lampe, dit : « Il est quatre « heures et demie..... Allons, partons, l'étape est « bonne... En route, mauvaise troupe». Ils s'éloignèrent en effet; l'hôte souffla la lampe et se recoucha. Pour moi, ne voulant pas plus m'habiller devant mes compagnes, que m'y déshabiller, je me levai aussitôt, et, rallumant la lampe, j'endossai de

nouveau ma robe de bure; puis je me mis à genoux dans un coin, feignant de prier Dieu en attendant le réveil de la famille. Il ne se fit pas long-temps attendre. A cinq heures, la mère cria de son lit : « Jeanne,..... debout... Il faut faire la soupe pour la « sœur, qui veut partir de bonne heure. » Jeanne se lève; la soupe au lait de beurre est faite, mangée de bon appétit, et je quitte les bonnes gens qui m'avaient si bien accueilli.

Après avoir marché toute cette journée avec ardeur, je me trouvai le soir dans un village des environs de Vannes, où je reconnus que j'avais été trompé par des indications fausses ou mal comprises. Je couchai dans ce village, et le lendemain je traversai Vannes de très grand matin. Mon intention était toujours de gagner Rennes, d'où j'espérais arriver facilement à Paris; mais, en sortant de Vannes, je fis une rencontre qui me décida à changer d'avis. Sur la même route, cheminait lentement une femme suivie d'un jeune enfant, et portant sur son dos une boîte de reliques, qu'elle montrait dans les villages, en chantant des complaintes, et vendant des bagues de saint Hubert ou des chapelets bénits. Cette femme me dit qu'elle allait à Nantes par la traverse. J'avais tant d'intérêt à éviter la grande route, que je n'hésitai point à suivre ce nouveau guide, Nantes me présentant d'ailleurs encore plus de ressources que Rennes, comme on le verra tout à l'heure.

Au bout de huit jours de marche, nous arrivâmes à Nantes, où je quittai la femme aux reliques, qui logea dans un faubourg. Pour moi, je me fis indiquer l'*île Feydeau*. Étant à Bicêtre, j'avais appris d'un nommé Grenier, dit le *Nantais*, qu'il se trouvait dans ce quartier une espèce d'auberge où les voleurs se rassemblaient sans crainte d'y être inquiétés; je savais qu'en se recommandant de

quelques noms *connus*, on y était admis sans difficulté, mais je ne connaissais que très vaguement l'adresse, et il n'y avait guères moyen de la demander. Je m'avisai d'un expédient qui me réussit; j'entrai successivement chez plusieurs logeurs en demandant M. Grenier. A la quatrième maison où je m'adressai, l'hôtesse, quittant deux personnes avec lesquelles elle était en affaire, me fit passer dans un petit cabinet et me dit : « Vous avez-vu Grenier?... « Est-il toujours malade (en prison)? — Non, reprisje, il est bien portant (libre). Et voyant que j'étais bien chez *la mère des voleurs*, je lui dis sans hésiter qui j'étais, et dans quelle position je me trouvais. Sans répondre, elle me prit par le bras, ouvrit une porte pratiquée dans la boiserie, et me fit entrer dans une salle basse, où huit hommes et deux femmes jouaient aux cartes, en buvant de l'eau-de-vie et des liqueurs. « Tenez », dit ma conductrice en me présentant à la compagnie, fort étonnée de l'apparition d'une religieuse; « tenez, voilà la sœur qui vient « vous convertir ». En même temps, j'arrachai ma guimpe, et trois des assistants, que j'avais vus au bagne, me reconnurent : c'étaient les nommés Berry, Bidaut-Mauger, et le jeune Goupy, que j'avais rencontré à Quimper; les autres étaient des évadés du bagne de Rochefort. On s'amusa beaucoup de mon travestissement : lorsque le souper nous eut mis en gaieté, une des femmes qui se trouvaient là, voulut s'en revêtir, et ses propos, ses attitudes contrastaient si étrangement avec ce costume que tout le monde rit aux larmes jusqu'au moment ou l'on alla se coucher.

A mon réveil, je trouvai sur mon lit des habits neufs, du linge, tout ce qu'il fallait enfin pour compléter ma toilette. D'où provenaient ces effets? C'est ce dont je n'avais guères le loisir de m'inquiéter. Le peu d'argent que je n'avais pas dépensé à

l'hôpital de Quimper, où tout se payait fort cher, avait été employé dans le voyage; sans vêtements, sans ressources, sans connaissances, il me fallait au moins le temps d'écrire à ma mère pour en obtenir des secours. J'acceptai donc tout ce qu'on m'offrit. Mais une circonstance toute particulière abréga singulièrement mon séjour dans l'*île Feydeau*. Au bout de huit jours, mes commensaux me voyant parfaitement remis de mes fatigues, me dirent un soir que le lendemain il y avait un coup à faire dans une maison, place Graslin, et qu'ils comptaient sur moi pour les accompagner : j'aurais même le poste d'honneur, devant *travailler* dans l'intérieur avec Mauger.

Ce n'était pas là mon compte. Je voulais bien utiliser la circonstance pour me tirer d'affaire, et gagner Paris, où, rapproché de ma famille, les ressources ne me manqueraient pas; mais il n'entrait nullement dans mes combinaisons de m'enrôler dans une bande de voleurs : car, bien qu'ayant hanté les escrocs et vécu d'industrie[1], j'éprouvais une répugnance invincible à entrer dans cette carrière de crimes dont une expérience précoce commençait à me révéler les périls[2]. Un refus devait, d'un autre côté, me rendre suspect à mes nouveaux compagnons, qui, dans cette retraite inaccessible aux regards, pouvaient m'expédier à bas bruit, et m'envoyer tenir compagnie aux saumons et aux éperlans de la Loire : il ne me restait donc qu'un parti à prendre, c'était de partir au plus vite, et je m'y décidai.

1 *Industrie.* Ce mot se retrouve encore de nos jours dans l'expression *chevalier d'industrie.*

2 Ici encore, Vidocq se montre psychologue très averti et fait fort bien ressortir l'action immorale et déprimante du milieu ambiant sur les détenus. L'habitude, l'esprit d'imitation, une certaine lâcheté morale sont les principaux facteurs de cette contagion du mal qui ne fait qu'accentuer la dégradation de ceux qui n'ont pas assez de force de caractère pour résister à ces actions délétères.

Après avoir troqué mes habits neufs contre une casaque de paysan, avec laquelle on me donna dix-huit francs de retour, je quittai Nantes, portant au bout d'un bâton un panier de provisions, ce qui me donnait tout à fait l'air d'un homme des environs. Il est inutile de faire observer que je pris la traverse, où, soit dit en passant, les gendarmes seraient bien plus utiles que sur les grandes routes, où se montrent rarement les gens qui peuvent avoir quelque chose à démêler avec la justice. Cette observation se rattache, du reste, à un système de police municipale dont on pourrait tirer, je crois, d'immenses avantages. Borné à la sûreté proprement dite, il permettrait de suivre de commune en commune la trace des malfaiteurs, tandis qu'une fois sortis du rayon des grandes villes, ils bravent toutes les recherches de l'administration [1]. A diverses époques, toujours à l'occasion de quelques grandes calamités, quand les chauffeurs parcouraient le Nord, quand la disette pesait sur le Calvados et sur l'Eure, quand l'Oise voyait chaque nuit éclater des incendies, on fit des applications partielles de ce système, et les résultats en démontrèrent l'efficacité.

CHAPITRE XI.

Le marché de Cholet. — Arrivée à Paris. — Histoire du capitaine Villedieu.

En quittant Nantes, je marchai pendant un jour et deux nuits sans m'arrêter dans aucun village, mes

1 L'amélioration du service de sûreté signalée par Vidocq a attendu plus d'un siècle avant d'être réalisée. Les brigades mobiles de la Sûreté, qui ont déjà rendu tant de services au point de vue de la répression de la crimi-

provisions m'en dispensèrent; j'allais au hasard, quoique toujours décidé à gagner Paris ou les bords de la mer, espérant être reçu à bord de quelque navire, lorsque j'arrivai aux première habitations d'une ville qui me parut avoir été récemment le théâtre d'un combat. La plupart des maisons n'étaient plus qu'un tas de décombres noircis par le feu; toutes celles qui entouraient la place avaient été complétement détruites. Il ne restait debout que la tour de l'église, où l'horloge sonnait encore les heures pour des habitants qui n'existaient plus. Cette scène de désolation présentait en même temps les accidents les plus bizarres. Sur le seul pan de mur qui restât d'une auberge, on lisait encore ces mots : *Bon logis, à pied et à cheval;* là, des soldats abreuvaient leurs chevaux dans le bénitier d'une chapelle; plus loin, leurs camarades y dansaient au son de l'orgue, avec des femmes du pays, que l'abandon et la misère forçaient à se prostituer *aux bleus* [1] pour un pain de munition. Aux traces de cette guerre d'extermination, on eût pu se croire au milieu des savanes de l'Amérique ou des *oasis* du désert, alors que des peuplades barbares s'égorgeaient avec une rage aveugle. Il n'y avait pourtant eu là, des deux côtés, que des Français, mais tous les fanatismes s'y étaient donné rendez-vous. J'étais dans la Vendée, à Cholet.

Le maître d'un misérable cabaret couvert en genêts, dans lequel je m'étais arrêté, me suggéra un rôle, en me demandant si je venais à Cholet pour le marché du lendemain. Je répondis affirmative-

nalité en province, n'ont été instituées que ces dernières années, et il reste encore à organiser sérieusement la police rurale, qui n'existe pour ainsi dire pas, car on ne saurait assimiler à de véritables policiers les gardes champêtres de villages, dont l'incurie et l'incompétence ne sont plus à démontrer.

1 *Bleus*, les soldats républicains, par opposition aux *Blancs*, insurgés de la Bretagne et de la Vendée. Ce nom de *bleus* vient de la couleur du costume des soldats qui portaient l'habit bleu à revers blancs et à parements rouges.

ment fort étonné, d'abord, qu'on se réunît au milieu de ces ruines, ensuite que les cultivateurs des environs eussent encore quelque chose à vendre; mais l'hôte me fit observer qu'on n'amenait guères à ce marché que des bestiaux de cantons assez éloignés; d'un autre côté, quoiqu'on n'eût encore rien fait pour réparer les désastres de la guerre, la pacification avait été presque terminée par le général Hoche, et si l'on voyait encore des soldats républicains dans le pays, c'était surtout pour contenir les chouans, qui pouvaient devenir redoutables.

Je me trouvai au marché de grand matin, et, songeant à tirer parti de la circonstance, je m'approchai d'un marchand de bœufs, dont la figure me revenait, en le priant de m'entendre un instant. Il me regarda d'abord avec quelque méfiance, me prenant peut-être pour quelque espion, mais je m'empressai de le rassurer en lui disant qu'il s'agissait d'une affaire purement personnelle. Nous entrâmes alors sous un hangard où l'on vendait de l'eau-de-vie; je lui racontai succinctement, qu'ayant déserté de la 36e demi-brigade pour voir mes parents, qui habitaient Paris, je désirais vivement trouver une place qui me permît de me rendre à ma destination sans crainte d'être arrêté. Ce brave homme me répondit qu'il n'avait pas de place à me donner, mais que si je voulais *toucher* (conduire) un troupeau de bœufs jusqu'à Sceaux, il pourrait m'y emmener avec lui. Jamais proposition ne fut acceptée avec plus d'empressement. J'entrai immédiatement en fonctions, voulant rendre à mon nouveau patron les petits services qui dépendaient de moi.

Dans l'après-midi, il m'envoya porter une lettre chez une personne de la ville, qui me demanda si mon maître ne m'avait pas chargé de rien recevoir : je répondis négativement : « C'est égal, » me dit cette personne, qui était, je crois, un notaire;... « vous lui

remettrez toujours ce sac de trois cents francs. » Je livrai fidèlement la somme au marchand de bœufs, auquel mon exactitude parut inspirer quelque confiance. On partit le lendemain. Au bout de trois jours de route, mon patron, me fit appeler : « Louis, me dit-il, « sais-tu écrire? — Oui, monsieur. — Compter?... — « Oui, monsieur. — Tenir un registre? — Oui, mon- « sieur. — Eh bien ! comme j'ai besoin de me détour- « ner de la route pour aller voir des bœufs maigres « à Sainte-Gauburge, tu conduiras les bœufs à Paris « avec Jacques et Saturnin ; tu seras maître-garçon. » Il me donna ensuite ses instructions, et partit.

En raison de l'avancement que je venais d'obtenir, je cessai de voyager à pied, ce qui améliora sensiblement ma position : car les toucheurs de bœufs fantassins sont toujours ou étouffés par la poussière qu'élèvent les bestiaux, ou enfoncés jusqu'aux genoux dans la boue, que leur passage augmente encore. J'étais d'ailleurs mieux payé, mieux nourri, mais je n'abusai pas de ces avantages, comme je le voyais faire à la plupart des maîtres-garçons qui suivaient la même route. Tandis que le fourrage des bestiaux se transformait pour eux en poulardes et en gigots de moutons, ou qu'ils s'en faisaient tenir compte par les aubergistes, les pauvres animaux dépérissaient à vue d'œil.

Je me conduisis plus loyalement : aussi, en nous retrouvant à Verneuil, mon maître, qui nous avait devancés, me fit-il des compliments sur l'état du troupeau. Arrivés à Sceaux, mes bêtes valaient vingt francs de plus par tête que toutes les autres, et j'avais dépensé quatre-vingt-dix francs de moins que mes confrères pour mes frais de route. Mon maître, enchanté, me donna une gratification de quarante francs, et me cita parmi tous les herbagers, comme l'Aristide des toucheurs de bœufs ; je fus en quelque sorte mis à l'ordre du jour du marché de

Sceaux; en revanche, mes collègues m'auraient assommé de bon cœur. Un d'eux, gars bas-normand, connu pour sa force et son adresse, tenta même de me dégoûter du métier, en se chargeant de la vindicte publique : mais que pouvait un rustre épais contre l'élève du grand Goupy !..... Le Bas-Normand succomba dans un des plus mémorables combats à coups de poings, dont les habitués du Marché aux vaches grasses eussent gardé le souvenir.

Ce triomphe fut d'autant plus glorieux, que j'avais mis beaucoup de modération dans ma conduite, et que je n'avais consenti à me battre que lorsqu'il n'était plus possible de faire autrement. Mon maître, de plus en plus satisfait de moi, voulut absolument me garder à l'année comme maître-garçon, en me promettant un petit intérêt dans son commerce. Je n'avais pas reçu de nouvelles de ma mère; je trouvais là les ressources que je venais chercher à Paris; enfin, mon nouveau costume me déguisait si bien, que je ne craignais nullement d'être découvert dans les excursions fréquentes que je fis à Paris. Je passai en effet auprès de plusieurs personnes de ma connaissance, qui ne firent même pas attention à moi. Un soir, cependant, que je traversais la rue Dauphine, pour regagner la barrière d'Enfer, je me sentis frapper sur l'épaule : ma première pensée fut de fuir, sans me retourner, attendu que celui qui vous arrête ainsi compte sur ce mouvement pour vous saisir; mais un embarras de voiture barrait le passage : j'attendis l'événement, et, d'un coup d'œil, je reconnus que j'avais eu *la panique*.

Celui qui m'avait fait si grand'peur n'était autre que Villedieu, ce capitaine du 13e chasseurs *bis*, avec lequel j'avais été intimement lié à Lille. Quoique surpris de me voir avec un chapeau couvert de toile cirée, une blouse et des guêtres de cuir, il me fit beaucoup d'amitiés, et m'invita à souper, en me

disant qu'il avait à me raconter des choses bien extraordinaires. Pour lui, il n'était pas en uniforme; mais cette circonstance ne m'étonna pas, les officiers prenant ordinairement des habits bourgeois quand ils séjournent à Paris. Ce qui me frappa, ce fut son air inquiet, et son extrême pâleur. Comme il témoignait l'intention de souper hors barrières, nous prîmes un fiacre qui nous conduisit jusqu'à Sceaux.

Arrivés au *Grand Cerf*, nous demandâmes un cabinet. A peine fûmes-nous servis que Villedieu, fermant la porte à double tour, et mettant la clef dans sa poche, me dit, les larmes aux yeux, et d'un air égaré : « Mon ami, je suis un homme perdu !..... « perdu !..... On me cherche.... Il faut que tu me « procures des habits semblables aux tiens..... Et si « tu veux,... j'ai de l'argent,... beaucoup d'argent, « nous partirons ensemble pour la Suisse. Je con- « nais ton adresse, pour les évasions; il n'y a que « toi qui puisse me tirer de là ».

Ce début n'avait rien de trop rassurant pour moi. Déjà assez embarrassé de ma personne, je ne me souciais pas du tout de mettre contre moi une nouvelle chance d'arrestation, en me réunissant à un homme qui, poursuivi avec activité, devait me faire découvrir. Ce raisonnement, que je fis *in petto*[1], me décida à jouer serré avec Villedieu. Je ne savais d'ailleurs nullement de quoi il s'agissait. A Lille, je l'avais vu faire plus de dépenses que n'en comportait sa solde; mais un officier jeune et bien tourné a tant de moyens de se procurer de l'argent, que personne n'y faisait attention. Je fus donc fort surpris de l'entendre me raconter ce qu'on va lire.

« Je ne te parlerai pas des circonstances de ma vie « qui ont précédé notre connaissance; il te suffira de « savoir qu'aussi brave et aussi intelligent qu'un

1 *In petto*, à part moi.

« autre, poussé de plus par d'assez puissants pro-
« tecteurs, je me trouvais, à trente-quatre ans, capi-
« taine de chasseurs, quand je te rencontrai à Lille,
« au *Café de la Montagne*. Là, je me liai avec un indi-
« vidu dont les formes honnêtes me prévinrent en
« sa faveur; insensiblement ces relations devinrent
« plus intimes, si bien que je fus reçu dans son inté-
« rieur. Il y avait beaucoup d'aisance dans la mai-
« son; on y était pour moi aux petits soins; et si
« M. Lemaire était bon convive, madame Lemaire
« était charmante. Bijoutier, voyageant avec les
« objets de son commerce, il faisait de fréquentes
« absences de six ou huit jours; je n'en voyais pas
« moins son épouse, et tu devines déjà que je fus
« bientôt son amant. Lemaire ne s'aperçut de rien,
« ou ferma les yeux. Ce qu'il y a de certain, c'est
« que je menais la vie la plus agréable, quand un
« matin, je trouvai Joséphine en pleurs. Son mari
« venait, me dit-elle, d'être arrêté, à Courtrai, avec
« son commis, pour avoir vendu des objets non con-
« trôlés, et comme il était probable qu'on viendrait
« visiter son domicile, il fallait tout enlever au plus
« vite. Les effets les plus précieux furent en effet
« emballés dans une malle, et transportés à mon lo-
« gement. Alors Joséphine me pria de me rendre à
« Courtrai, où l'influence de mon grade pourrait
« être utile à son mari. Je n'hésitai pas un instant.
« J'étais si vivement épris de cette femme, qu'il
« semblait que j'eusse renoncé à l'usage de mes fa-
« cultés pour ne penser que ce qu'elle pensait, ne
« vouloir que ce qu'elle voulait.

« La permission du colonel obtenue, j'envoyai
« chercher des chevaux, une chaise de poste, et je
« partis avec l'exprès qui avait apporté la nouvelle
« de l'arrestation de Lemaire. La figure de cet
« homme ne me revenait pas du tout; ce qui m'a-
« vait d'abord indisposé contre lui, c'était de l'en-

« tendre tutoyer Joséphine, et la traiter avec beau-
« coup d'abandon. A peine monté dans la voiture,
« il s'installa dans un coin, s'y mit à son aise, et
« dormit jusqu'à Menin, où je fis arrêter pour
« prendre quelque chose. Paraissant s'éveiller en
« sursaut, il me dit familièrement : — Capitaine, je
« ne voudrais pas descendre... Faites-moi le plaisir
« de m'apporter un verre d'eau-de-vie... — Assez
« surpris de ce ton, je lui envoyai ce qu'il demandait
« par une fille de service, qui revint aussitôt me
« dire que mon compagnon de voyage n'avait pas
« répondu; que, sans doute, il dormait. Force me
« fut de retourner à la voiture, où je vis mon homme
« immobile dans son coin, la figure couverte d'un
« mouchoir. — Dormez-vous, lui-dis je à voix basse?
« — Non, répondit-il,..... et je n'en ai guères d'en-
« vie; mais pourquoi diable m'envoyez-vous une
« domestique, quand je vous dis que je ne me sou-
« cie pas de montrer ma face à ces gens-là. — Je lui
« apportai le verre d'eau-de vie, qu'il avala d'un
« trait; nous partîmes ensuite. Comme il ne parais-
« sait plus disposé à dormir, je le questionnai légè-
« rement sur les motifs qui l'engageaient à garder
« l'*incognito*, et sur l'affaire que j'allais traiter à
« Courtrai, sans en connaître les détails. Il me dit,
« très succinctement, que Lemaire était prévenu de
« faire partie d'une bande de chauffeurs, et il ajouta
« qu'il n'en avait rien dit à Joséphine, dans la crainte
« de l'affliger davantage. Cependant nous appro-
« chions de Courtrai; à quatre cents pas de la
« ville, mon compagnon crie au postillon d'arrêter
« un moment; il met une perruque, cachée dans la
« forme de son chapeau, se colle un large emplâtre
« sur l'œil gauche, tire de son gilet une paire de
« pistolets doubles, change les amorces, les replace
« au même endroit, ouvre la portière, saute à terre
« et disparaît.

« Toutes ces évolutions, dont je ne connaissais pas « le but, ne laissaient pas que de me donner quel- « ques inquiétudes. L'arrestation de Lemaire n'é- « tait-elle qu'un prétexte? M'attirait-on dans un « piège? Voulait-on me faire jouer un rôle dans « quelque intrigue, dans quelque mauvaise affaire? « je ne pouvais me résoudre à le croire. Cependant « j'étais fort incertain sur ce que j'avais à faire, et « je me promenais à grands pas dans une chambre « de l'*Hôtel du Damier*, où mon mystérieux compa- « gnon m'avait conseillé de descendre, quand la « porte s'ouvrant tout-à-coup, me laissa voir..... « Joséphine ! A son aspect, tous mes soupçons s'é- « vanouirent. Cette brusque apparition, ce voyage « précipité, fait sans moi, à quelques heures de dis- « tance, tandis qu'il eût été si simple de profiter de « la chaise, eussent dû cependant les redoubler. Mais « j'étais amoureux, et quand Joséphine m'eut dit « qu'elle n'avait pu supporter l'idée de l'absence, « je trouvai la raison excellente et sans réplique. Il « était quatre heures après midi. Joséphine s'habille, « sort, et ne rentre qu'à dix heures, accompagnée « d'un homme habillé en cultivateur du pays de « Liège; mais dont la tenue et l'expression de phy- « sionomie ne répondaient nullement à ce costume.

« On servit quelques rafraîchissements; les domes- « tiques sortirent. Aussitôt Joséphine, se jetant à « mon cou, me supplia de nouveau de sauver son « mari, en me répétant qu'il ne dépendait que de « moi de lui rendre ce service. Je promis tout ce « qu'on voulut. Le prétendu paysan, qui avait jus- « que là gardé le silence, prit la parole, en fort bons « termes, et m'exposa ce qu'il y avait à faire. Le- « maire, me dit-il, arrivait à Courtrai, avec plusieurs « voyageurs qu'il avait rencontrés sur la route sans « les connaître, quand ils avaient été entourés par « un détachement de gendarmerie, qui les sommait,

« au nom de la loi, d'arrêter. Les étrangers s'étaient « mis en défense, des coups de pistolets avaient été « échangés, et Lemaire, resté seul avec son commis, « sur le champ de bataille, avait été saisi, sans qu'il « fit aucun effort pour se sauver, persuadé qu'il « n'était pas coupable, et qu'il n'avait rien à crain- « dre. Il s'élevait cependant contre lui des charges « assez fortes : il n'avait pas pu rendre un compte « exact des affaires qui l'amenaient dans le canton, « attendu, me dit le faux paysan, qu'il faisait en ce « moment la contrebande; puis on avait trouvé « dans un buisson deux paires de pistolets, qu'on « assurait y avoir été jetés par lui et par son com- « mis, au moment où on les avait arrêtés; enfin une « femme assurait l'avoir vu, la semaine précédente, « sur la route de Gand, avec les voyageurs qu'il pré- « tendait n'avoir rencontrés que le matin de l'enga- « gement avec les gendarmes.

« Dans ces circonstances, ajouta mon interlocu- « teur, il faut trouver moyen de prouver :

« 1° Que Lemaire n'a quitté Lille que depuis trois « jours, et qu'il y résidait depuis un mois;

« 2° Qu'il n'a jamais porté de pistolets;

« 3° Q'avant de partir, il a touché de quelqu'un « soixante louis.

« Cette confidence eût dû m'ouvrir les yeux sur « la nature des démarches qu'on exigeait de moi; « mais, enivré par les caresses de Joséphine, je « repoussai des pensers importuns, en m'efforçant « de m'étourdir sur un funeste avenir. Nous par- « tîmes tous trois, la même nuit, pour Lille. En arri- « vant, je courus toute la journée pour faire les dis- « positions nécessaires; le soir j'eus tous mes « témoins [1]. Leurs dépositions ne furent pas plutôt

1 On sera peut-être surpris de cette facilité, mais on cesserait de s'en étonner en apprenant par combien de témoignages de complaisance le cours de la justice est entravé chaque jour. N'a-t-on pas vu récemment à

« parvenues à Courtrai, que Lemaire et son commis « recouvrèrent leur liberté. On juge de leur joie. « Elle me parut si excessive, que je ne pus m'em- « pêcher de faire la réflexion qu'il fallait que le cas « fût bien critique, pour que leur libération excitât « de pareils transports. Le lendemain de son arrivée, « dînant chez Lemaire, je trouvai dans ma serviette « un rouleau de cent louis. J'eus la faiblesse de les « accepter; dès lors je fus un homme perdu.

« Jouant gros jeu, traitant mes camarades, faisant « de la dépense, j'eus bientôt dissipé cette somme. « Lemaire me faisait chaque jour de nouvelles offres « de services, j'en profitai pour lui faire divers em- « prunts, qui se montèrent à deux mille francs, sans « que j'en fusse plus riche, ou du moins plus raison- « nable. Quinze cents francs empruntés à un Juif, « sur une traite en blanc de mille écus, et vingt-cinq « louis, que m'avait avancés le quartier-maître, « disparurent avec la même rapidité. Je dissipai « enfin jusqu'à une somme de cinq cents francs, que « mon lieutenant m'avait prié de lui garder jusqu'à « l'arrivée de son marchand de chevaux, auquel il la « devait. Cette dernière somme fut jouée et perdue « dans une soirée, au *Café de la Montagne*, contre un « nommé Carré, qui avait déjà ruiné la moitié du « régiment.

« La nuit qui suivit fut affreuse : tour-à-tour agité « par la honte d'avoir abusé d'un dépôt qui formait « toute la fortune du lieutenant, par la rage de me « trouver dupe, et par le désir effréné de jouer « encore, je fus vingt fois tenté de me faire sauter « la cervelle. Lorsque les trompettes sonnèrent le « réveil, je n'avais pas encore fermé l'œil : j'étais de « semaine, je descendis pour passer l'inspection des

la cour d'assises de Cahors, la moitié des habitants d'une commune déposer sur un fait patent, dans un sens tout opposé que l'autre moitié. (*Note de Vidocq.*)

« écuries; la première personne que j'y rencontrai « fut le lieutenant, qui me prévint que son mar- « chand de chevaux étant arrivé, il allait envoyer « chercher ses cinq cents francs par son domestique. « Mon trouble était si grand, que je répondais sans « savoir ce que je disais; l'obscurité de l'écurie l'em- « pêcha seule de s'en apercevoir. Il n'y avait plus « un instant à perdre si je voulais éviter d'être à « jamais perdu de réputation auprès de mes chefs « et de mes camarades.

« Dans cette position terrible, il ne m'était pas « même venu dans la pensée de m'adresser à Le- « maire, tant je croyais avoir abusé déjà de son « amitié; je n'avais cependant plus d'autre res- « source; enfin, je me décidai à l'informer par un « billet de l'embarras de ma situation. Il accourut « aussitôt, et, déposant sur ma table deux taba- « tières d'or, trois montres et douze couverts armoi- « riés, il me dit qu'il n'avait pas d'argent pour le « moment, mais que je m'en procurerais facilement « en mettant au mont-de-piété ces valeurs, qu'il « laissait à ma disposition. Après m'être confondu « en remercîments, j'envoyai engager le tout par « mon domestique, qui me rapporta douze cents « francs. Je remboursai d'abord le lieutenant; puis, « conduit par ma mauvaise étoile, je volai au *Café* « *de la Montagne*, où Carré, après s'être long-temps « fait prier pour donner une revanche, fit passer de « ma bourse dans la sienne les sept cents francs qui « me restaient.

« Tout étourdi de ce dernier coup, j'errai quelque « temps au hasard dans les rues de Lille, roulant « dans ma tête mille projets funestes. C'est dans « cette disposition que j'arrivai, sans m'en aperce- « voir, à la porte de Lemaire; j'entrai machinale- « ment : on allait se mettre à table. Joséphine, « frappée de mon extrême pâleur, me questionna

« avec intérêt sur mes affaires et sur ma santé;
« j'étais dans un de ces moments d'abattement où
« la conscience de sa faiblesse rend expansif l'homme
« le plus reservé. J'avouai toutes mes profusions, en
« ajoutant qu'avant deux mois, j'aurais à payer plus
« de quatre mille francs, dont je ne possédais pas
« le premier sou.

« A ces mots, Lemaire me regarde fixement, et,
« avec un regard que je n'oublierai de ma vie, fût-
« elle encore bien longue : — Capitaine me dit-il, je
« ne vous laisserai pas dans l'embarras,..... mais une
« confidence en vaut une autre..... On n'a rien à
« cacher à un homme qui vous a sauvé de..... et,
« avec un rire atroce, il se passa la main gauche
« autour du cou..... Je frémis;... je regardai José-
« phine : elle était calme !... Ce moment fut affreux...
« Sans paraître remarquer mon trouble, Lemaire
« continuait son épouvantable confidence : j'appris
« qu'il faisait partie de la bande de Sallambier; que
« lorsque les gendarmes l'avaient arrêté près de
« Courtrai, ils venaient de commettre un vol, à main
« armée, dans une maison de campagne des environs
« de Gand. Les domestiques ayant voulu se dé-
« fendre, on en avait tué trois, et deux malheureu-
« ses servantes avaient été pendues dans un cellier.
« Les objets que j'avais engagés provenaient du
« vol qui avait suivi ces assassinats !... Après m'a-
« voir expliqué comment il avait été arrêté près de
« Courtrai, en soutenant la retraite, Lemaire ajouta
« que désormais il ne tiendrait qu'à moi de réparer
« mes pertes et de remonter mes affaires, en prenant
« seulement part à deux ou trois expéditions.

« J'étais anéanti. Jusqu'alors la conduite de Le-
« maire, les circonstances de son arrestation, le
« genre de service que je lui avais rendu, me parais-
« saient bien suspects, mais j'éloignais soigneuse-
« ment de ma pensée tout ce qui eût pu convertir

« mes soupçons en certitude. Comme agité par un « affreux cauchemar, j'attendais le réveil,... et le « réveil fut plus affreux encore !

« Eh bien ! dit Joséphine, en prenant un air pénétré,... vous ne répondez pas... Ah ! je le vois,... « nous avons perdu votre amitié..., j'en mourrai !... « Elle fondait en pleurs; ma tête s'égara; oubliant « la présence de Lemaire, je me précipite à ses « genoux comme un insensé, en m'écriant : Moi, « vous quitter..... non, jamais ! jamais ! Les sanglots me coupèrent la voix : je vis une larme dans « les yeux de Joséphine, mais elle reprit aussitôt sa « fermeté. Pour Lemaire, il nous offrit de la fleur « d'orange aussi tranquillement qu'un cavalier présente une glace à sa danseuse au milieu d'un bal.

« Me voilà donc enrôlé dans cette bande, l'effroi « des départements du Nord, de la Lys et de l'Escaut. En moins de quinze jours, je fus présenté « à Sallambier, dans qui je reconnus le paysan liégeois; à Duhamel, à Chopine, à Calandrin et aux « principaux chauffeurs. Le premier coup de main « auquel je pris part eut lieu aux environs de Douai. « La maîtresse de Duhamel, qui faisait partie de « l'expédition, nous introduisit dans un château, où « elle avait servi comme femme de chambre. Les « chiens ayant été empoisonnés par un élagueur « d'arbres employé dans la maison, nous n'attendîmes même pas pour exécuter notre projet, que « les maîtres fussent couchés. Aucune serrure ne « résistait à Calandrin. Nous arrivâmes dans le plus « grand silence, à la porte du salon; la famille, composée du père, de la mère, d'une grand'tante. de « deux jeunes personnes et d'un parent en visite, « faisait *la bouillotte* [1]. On n'entendait que ces « mots, répétés d'une voix monotone : *Passe, tiens*,

1 *Bouillotte,* jeu de cartes analogue au brelan.

« *je fais Charlemagne*[1], quand Sallambier, tournant « brusquement le bouton de la porte, parût, suivi « de dix hommes barbouillés de noir, le pistolet ou « le poignard à la main. A cet aspect, les cartes tom- « bèrent des mains à tout le monde; les demoiselles « voulurent crier; d'un geste, Sallambier leur im- « posa silence. Pendant qu'un des nôtres, montant « avec l'agilité d'un singe sur la tablette de la che- « minée, coupait au plafond les deux cordons de « sonnette; les femmes s'évanouirent : on n'y fit pas « attention. Le maître de la maison, quoique fort « troublé, conservait seul quelque présence d'esprit. « Après avoir vingt fois ouvert la bouche sans trou- « ver une parole, il parvint enfin à demander ce « que nous voulions : *de l'argent*, répondit Sallam- « bier, dont la voix me parut toute changée; et, « prenant le flambeau de la table de jeu, il fit signe « au propriétaire de le suivre dans une pièce voisine, « où nous savions qu'étaient déposés l'argent et les « bijoux : c'était exactement don Juan précédant « la statue du commandeur.

« Nous restâmes sans lumière, immobiles à nos « postes, n'entendant que les soupirs étouffés des « femmes, le bruit de l'argent, et ces mots, *encore!* « *encore!* que Sallambier répétait de temps en temps « d'un ton sépulcral. Au bout de vingt minutes, il « reparut avec un mouchoir rouge, noué par les « coins et rempli de pièces de monnaie; les bijoux « étaient dans ses poches. Pour ne rien négliger, « on prit à la vieille tante et à la mère leurs « boucles d'oreilles, ainsi que sa montre au parent « qui choisissait si bien son temps pour faire ses « visites. On partit enfin, après avoir soigneuse- « ment enfermé toute la société, sans que les do- « mestiques, déjà couchés depuis long-temps, se

2 *Faire Charlemagne*, se retirer du jeu, quand on a gagné.

« fussent même doutés de l'invasion du château.
« Je pris part encore à plusieurs autres coups de
« main qui présentèrent plus de difficultés que celui
« que je viens de te raconter. Nous éprouvions de
« la résistance, ou bien, les propriétaires avaient
« enfoui leur argent, et pour le leur faire livrer, on
« leur faisait endurer les traitements les plus bar-
« bares. Dans le principe, on s'était borné à leur
« brûler la plante des pieds avec des pelles rougies au
« feu; mais, adoptant des modes plus expéditifs, on
« en vint à arracher les ongles aux entêtés, et à les
« gonfler comme des ballons avec un soufflet. Quel-
« ques-uns de ces malheureux, n'ayant réellement
« pas l'argent qu'on leur supposait, périssaient au
« milieu des tortures. Voilà, mon ami, dans quelle
« carrière était entré un officier bien né, que douze
« ans de bons services, quelques actions d'éclat, et
« le témoignage de ses camarades, entouraient
« d'une estime qu'il cessait de mériter depuis long-
« temps, et qu'il allait bientôt perdre sans retour ».

Ici Villedieu s'interrompit et laissa tomber sa tête sur sa poitrine, comme accablé par ses souvenirs; je le laissai s'y livrer un moment, mais les noms qu'il citait m'étaient trop connus pour que je ne prisse pas à son récit un vif intérêt de curiosité. Quelques verres de champagne lui rendirent de l'énergie; il continua en ces termes.

« Cependant les crimes se multipliaient dans une
« progression tellement effrayante, que la gendar-
« merie ne suffisant plus à la surveillance, on orga-
« nisa des colonnes mobiles prises dans les garnisons
« de diverses villes. Je fus chargé d'en diriger une.
« Tu comprends que la mesure eut un effet tout con-
« traire à celui qu'on en attendait, puisque, avertis
« par moi, les *chauffeurs* évitaient les endroits que
« je devais parcourir avec mon monde. Les choses
« n'en allèrent donc que plus mal. L'autorité ne

« savait plus quel parti prendre; elle apprit toutefois que la plupart des *chauffeurs* résidaient à « Lille, et l'ordre fut aussitôt donné de redoubler « de surveillance aux portes. Nous trouvâmes « pourtant moyen de rendre vaines ces nouvelles « précautions. Sallambier se procura chez ces fripiers de ville de guerre, qui habilleraient tout un « régiment, quinze uniformes du 13e chasseurs; on « en affubla un pareil nombre de chauffeurs, qui, « m'ayant à leur tête, sortirent à la brune, comme « allant en détachement pour une mission secrète.

« Quoique ce stratagème eût complètement réussi, « je crus m'apercevoir que j'étais l'objet d'une surveillance particulière. Le bruit se répandit qu'il « rôdait aux environs de Lille des hommes travestis « en chasseurs à cheval. Le colonel paraissait se « méfier de moi; un de mes camarades fut désigné « pour alterner avec moi dans le service des colonnes « mobiles, qu'auparavant je dirigeais seul. Au lieu « de me donner l'ordre la veille, comme aux officiers « de gendarmerie, on ne me le faisait connaître « qu'au moment du départ. On m'accusa enfin assez « directement, pour me mettre dans la nécessité « de m'expliquer vis-à-vis du colonel, qui ne me « dissimula pas que je passais pour avoir des rapports avec les chauffeurs. Je me défendis tant bien « que mal, les choses en restèrent là; seulement, je « quittai le service des colonnes mobiles, qui commencèrent à déployer une telle activité, que les « chauffeurs osaient à peine sortir.

« Sallambier ne voulant pas toutefois languir si « long-temps dans l'inaction, redoubla d'audace « à mesure que les obstacles se multipliaient autour de nous. Dans une seule nuit, il commit trois « vols dans la même commune. Mais les propriétaires « de la première des maisons attaquées, s'étant « débarrassés de leurs bâillons et de leurs liens, don-

« nèrent l'alarme. On sonna le tocsin à deux lieues « à la ronde, et les chauffeurs ne durent leur salut « qu'à la vitesse de leurs chevaux. Les deux frères « Sallambier furent surtout poursuivis, avec tant « d'acharnement, que ce ne fut que vers Bruges, que « ceux qui leur donnaient la chasse perdirent leurs « traces. Dans un gros village où ils se trouvaient, « ils louèrent une voiture et deux chevaux, pour « aller, dirent-ils, à quelques lieues, et revenir le « soir.

« Un cocher les conduisait : arrivés au bord de la « mer, Sallambier l'aîné le frappa par derrière d'un « coup de couteau qui le renversa de son siège. Les « deux frères le transportèrent ensuite à la mer, « espérant que les vagues entraîneraient le cadavre. « Maîtres de la voiture, ils poursuivaient leur route, « lorsqu'au déclin du jour, ils rencontrèrent un « homme du pays qui leur souhaita le bon soir. « Comme ils ne répondaient pas, l'homme s'appro- « cha en disant : Eh bien ! Vandeck, tu ne me recon- « nais pas?... C'est moi,..... Joseph... Sallambier « dit alors qu'il a loué la voiture pour trois jours, « sans conducteur. Le ton de cette réponse, l'état « des chevaux, couverts de sueur, que leur maître « n'eût certainement pas confiés sans conducteur, « tout inspire des inquiétudes au questionneur. Sans « pousser plus loin la conversation, il court au « village voisin, et donne l'alarme : sept ou huit « hommes montent à cheval; ils se mettent à la « poursuite de la voiture, qu'ils aperçoivent bientôt, « cheminant assez lentement. Ils pressent leur « marche, ils l'atteignent..... Elle est vide... Un peu « désappointés, ils s'en emparent, et la mettent en « fourrière dans un village, où ils se proposent de « passer la nuit. A peine sont-ils à table, qu'un grand « bruit se fait entendre : on amène chez le bourg- « mestre deux voyageurs accusés de l'assassinat

« d'un homme que des pêcheurs ont trouvé égorgé « au bord de la mer. Ils y coururent, Joseph reconnaît « les individus qu'il avait vus dans la voiture, et « qui l'ont quittée, parce que les chevaux refusaient « de marcher. C'était en effet les deux Sallambier, « que la confrontation de Joseph paraissait singu- « lièrement déconcerter. Leur identité fut bientôt « constatée. Sur le soupçon qu'ils pouvaient appar- « tenir à quelque bande de chauffeurs, on les trans- « féra à Lille, où ils furent reconnus en arrivant au « *Petit Hôtel.*

« Là, Sallambier l'aîné, circonvenu par les agents « de l'autorité, dénonça tous ses complices, en indi- « quant où et comment on pourrait les arrêter. Par « suite de ses avis, quarante-trois personnes des « deux sexes furent arrêtées. De ce nombre étaient « Lemaire et sa femme. On lança en même temps « contre moi un mandat d'amener. Prévenu par un « maréchal-des-logis de gendarmerie, à qui j'avais « rendu quelques services, je pus me sauver, et « gagner Paris, où je suis depuis dix jours. Quand « je t'ai rencontré, je cherchais le domicile d'une « ancienne connaissance où je prévoyais pouvoir « me cacher ou me donner quelque moyen de pas- « ser à l'étranger; mais me voilà tranquille, puisque « je retrouve Vidocq. »

CHAPITRE XII

Voyage à Arras. — Le P. Lambert. — Je suis maître d'école. —Départ pour la Hollande. — *Les marchandes d'âmes.* — L'insurrection. — Le corsaire. — Catastrophe.

La confiance de Villedieu me flattait beaucoup sans doute, mais je n'en trouvais pas moins ce

voisinage fort dangeureux; aussi lui fis-je une histoire, quand il me questionna sur mes moyens d'existence, et particulièrement sur mon domicile. Par la même raison, je me gardai bien de me trouver au rendez-vous qu'il m'avait donné pour le lendemain; c'eût été d'ailleurs m'exposer à me perdre sans lui être utile. En le quittant, à onze heures du soir, je pris même la précaution de faire plusieurs détours avant de rentrer à l'auberge, dans la crainte d'être suivi par quelques agents. Mon maître, qui était couché, m'éveilla le lendemain avant le jour, pour me dire que nous allions partir sur-le-champ pour Nogent-le-Rotrou, d'où nous devions nous rendre dans ses propriétés, situées aux environs de cette ville.

En quatre jours le voyage se fit. Reçu dans cette famille comme un serviteur laborieux et zélé, je n'en persistai pas moins dans l'intention que j'avais conçue depuis quelque temps de retourner dans mon pays, d'où je ne recevais ni nouvelles ni argent. De retour à Paris, où nous ramenâmes des bestiaux, j'en fis part à mon maître, qui ne me donna mon congé qu'à regret. En le quittant, j'entrai dans un café de la place du Châtelet, pour y attendre un commissionnaire qui m'apportait mes effets : un journal me tomba sous la main, et le premier article qui me frappa fut le récit de l'arrestation de Villedieu. Il ne s'était laissé prendre qu'après avoir terrassé deux des agents chargés de s'asssurer de sa peronne : lui-même était grièvement blessé. Deux mois après, exécuté à Bruges, le dernier de dix-sept de ses complices il regardait tomber leur têtes avec un calme qui ne se démentit pas un seul instant.

Cette circonstance me donna lieu de me féliciter du parti que j'avais pris. En restant avec le marchand de bœufs, je devais venir au moins deux fois par mois à Paris; la police politique, dirigée contre

les complots et les agents de l'étranger, y prenait un développement et une énergie qui pouvaient me devenir d'autant plus funestes, qu'on surveillait fort minutieusement tous les individus qui, appelés à chaque instant par leurs occupations, dans les départements de l'Ouest, pouvaient servir d'intermédiaires entre les chouans et leurs amis de la capitale. Je partis donc en toute hâte. Le troisième jour, j'étais devant Arras, où j'entrai le soir, au moment où les ouvriers revenaient du travail. Je ne descendis point directement chez mon père, mais chez une de mes tantes, qui fut prévenir mes parents. Ils me croyaient mort, n'ayant pas reçu mes deux dernières lettres; je n'ai jamais pu savoir comment et par qui elles avaient été égarées ou interceptées. Après avoir longuement raconté toutes mes traverses j'en vins à demander des nouvelles de la famille, ce qui me conduisit naturellement à m'informer de ma femme. J'appris que mon père l'avait recueillie quelque temps chez lui; mais que ses débordements étaient devenus tellement scandaleux, qu'on avait dû la chasser honteusement. Elle était, me dit-on, enceinte d'un avocat de la ville, qui fournissait à peu près à ses besoins; depuis quelque temps on n'entendait plus parler d'elle, et l'on ne s'en occupait plus.

Je ne m'en occupai pas davantage : j'avais à songer à bien autre chose. D'un moment à l'autre, on pouvait me découvrir, m'arrêter chez mes parents, que je mettrais ainsi dans l'embarras. Il était urgent de trouver un asile sur lequel la surveillance de la police s'exerçât moins activement qu'à Arras. On jeta les yeux sur un village des environs, Ambercourt, où demeurait un ex-carme, ami de mon père, qui consentit à me recevoir. A cette époque (1798), les prêtres se cachaient encore pour dire la messe, quoiqu'on ne fût guère hostile envers eux. Le père

Lambert, mon hôte, célébrait donc l'office divin dans une espèce de grange; comme il ne trouvait pour le seconder qu'un vieillard presque impotent, je m'offris à remplir les fonctions de sacristain, et je m'en tirai si bien, qu'on eût dit que je n'avais fait autre chose de ma vie. Je devins également le second du père Lambert, dans les leçons qu'il donnait aux enfants du voisinage. Mes succès dans l'enseignement firent même quelque bruit dans le canton, attendu que j'avais pris un excellent moyen pour avancer rapidement les progrès de mes élèves : je commençais par tracer au crayon des lettres qu'ils recouvraient avec la plume; la gomme élastique faisait le reste. Les parents étaient enchantés; seulement il était un peu difficile à mes élèves d'opérer sans leur maître, ce dont les paysans artésiens, quoique aussi fins que qui que ce soit, en fait de transactions, avaient la bonté de ne pas s'apercevoir.

Ce genre de vie me convenait assez : affublé d'une espèce de costume de frère ignorantin, toléré par les autorités, je ne devais pas craindre d'être l'objet d'aucun soupçon; d'un autre côté, la vie animale, pour laquelle j'ai toujours eu quelque considération, était fort bonne, les parents nous envoyant à chaque instant de la bière, de la volaille ou des fruits. Je comptais enfin dans ma clientelle quelques jolies paysannes, fort dociles à mes leçons. Tout alla bien pendant quelque temps, mais on finit par se méfier de moi; on m'épia, on eut la certitude que je donnais une grande extension à mes fonctions, et l'on s'en plaignit au père Lambert. A son tour, il me parla des charges élevées contre moi; j'opposai des dénégations complètes. Les plaignants se turent, mais ils redoublèrent de surveillance; et une nuit que, poussé par un zèle classique, j'allais donner leçon dans un grenier à foin, à une écolière de seize ans, je fus saisi par quatre garçons brasseurs, conduit dans une

houblonnière, dépouillé de tous mes vêtements, et fustigé jusqu'au sang avec des verges d'orties et de chardons. La douleur fut si vive, que j'en perdis connaissance; en reprenant mes sens, je me trouvai dans la rue, nu, couvert d'ampoules et de sang.

Que faire? Rentrer chez le père Lambert, c'était vouloir courir de nouveaux dangers. La nuit n'était pas avancée. Bien que dévoré par une fièvre brûlante, je pris le parti de me rendre à Mareuil, chez un de mes oncles, j'y arrivai à deux heures du matin. excédé de fatigues, et couvert seulement d'une mauvaise natte que j'avais trouvée près d'une marre. Après avoir un peu ri de ma mésaventure, on me frotta par tout le corps avec une crême mêlée d'huile. Au bout de huit jours, je partis bien rétabli pour Arras. Il m'était cependant impossible d'y rester; la police pouvait être instruite d'un moment à l'autre de mon séjour; je me mis donc en route pour la Hollande, avec l'intention de m'y fixer; l'argent que j'emportais me permettait d'attendre qu'il se présentât quelque occasion de m'occuper utilement.

Après avoir traversé Bruxelles, où j'appris que la baronne d'I..... s'était fixée à Londres, Anvers et Breda, je m'embarquai pour Rotterdam. On m'avait donné l'adresse d'une taverne où je pourrais loger. J'y rencontrai un Français qui me fit beaucoup d'amitiés, et m'invita plusieurs fois à dîner, en me promettant de s'intéresser pour me faire trouver une bonne place. Je ne répondais à ces prévenances qu'avec méfiance, sachant que tous les moyens étaient bons au gouvernement hollandais pour recruter sa marine. Malgré toute ma réserve, mon nouvel ami parvint cependant à me griser complétement avec une liqueur particulière. Le lendemain, je m'éveillai en rade, à bord d'un brick de guerre hollandais. Il n'y avait plus à en douter : l'intempé-

rance m'avait livré aux marchands d'ames[1] (*Sel Ferkaff*).

Étendu près d'un hauban, je réfléchissais à cette destinée singulière qui multipliait autour de moi les incidents, quand un homme de l'équipage, me poussant du pied, me dit de me lever pour aller recevoir les habits de bord. Je feignis de ne pas comprendre : le maître de l'équipage vint alors me donner lui-même l'ordre en français. Sur mon observation que je n'étais pas marin, puisque je n'avais pas signé d'engagement, il saisit une corde comme pour m'en frapper; à ce geste, je sautai sur le couteau d'un matelot qui déjeûnait au pied du grand mât, et, m'adossant à une pièce de canon, je jurai d'ouvrir le ventre au premier qui avancerait. Grande rumeur parmi l'équipage. Au bruit, le capitaine parut sur le pont. C'était un homme de quarante ans, de bonne mine, dont les manières n'avaient rien de cette brusquerie si commune aux gens de mer; il écouta ma réclamation avec bienveillance, c'était tout ce qu'il pouvait faire, puisqu'il ne tenait pas à lui de changer l'organisation maritime de son gouvernement.

En Angleterre, où le service des bâtiments de guerre est plus dur, moins lucratif et surtout moins libre que celui des navires du commerce, la marine de l'État se recrutait et se recrute encore aujourd'hui au moyen de *la presse*. En temps de guerre, *la presse* se fait en mer à bord des vaisseaux marchands, auxquels on rend souvent des matelots épuisés ou malingres pour des hommes frais et vigoureux; elle se fait aussi à terre au milieu des grandes villes, mais on ne prend en général que des individus dont la

1 C'est le traduction hollandaise de l'expression française. On a dit longtemps, chez nous : *marchands d'hommes*, pour désigner ceux qui faisaient le négoce des remplacements militaires, avant l'époque où le service personnel a été rendu obligatoire pour tous les citoyens valides.

tournure ou le costume annoncent qu'ils ne sont pas étrangers à la mer. En Hollande, au contraire, à l'époque dont je parle, on procédait à peu près comme en Turquie, où, dans un moment d'urgence, on prend et jette sur un vaisseau de ligne, des maçons, des palefreniers, des tailleurs ou des barbiers, gens, comme on voit fort utiles. Qu'à la sortie du port, un vaisseau soit forcé d'en venir au combat avec un semblable équipage, toutes les manœuvres sont manquées, et cette circonstance explique peut-être comment tant de frégates turques ont été prises ou coulées bas par de chétifs *misticks* [1] grecs.

Nous avions donc à bord des hommes que leurs inclinations et les habitudes de toute leur vie semblaient tellement éloigner du service maritime, qu'il eût même paru ridicule de songer à les y faire entrer. Des deux cents individus *pressés* comme moi, il n'y en avait peut-être pas vingt qui eussent mis le pied sur un navire. La plupart avaient été enlevés de vive force ou à la faveur de l'ivresse; on avait séduit les autres en leur promettant un passage gratuit pour Batavia, où ils devaient exercer leur industrie: de ce nombre étaient deux Français, l'un teneur de livres, bourguignon; l'autre jardinier, limousin, qui devaient faire, comme on voit, d'excellents matelots. Pour nous consoler, les hommes de l'équipage nous disaient que dans la crainte des désertions, nous ne descendrions pas à terre avant six mois, ce qui s'est au surplus pratiqué quelquefois dans la marine anglaise, où le matelot peut rester des années entières sans voir la terre natale autrement que des *perroquets* [2] de son vaisseau; des hommes sûrs font le service de canotiers, et l'on y a vu même employer des gens étrangers à l'équipage. Pour adoucir ce que

1 *Misticks*, navire employé principalement par les marins grecs ou turcs.

2 *Perroquet*. Se dit des mots, voiles, vergues, situés au-dessus du mât de hune.

cette consigne a de rigoureux, on laisse venir à bord quelques-unes de ces femmes de mauvaise vie qui pullulent dans les ports de mer, et qu'on y appelle, je ne sais à quel propos, les filles de la reine Caroline (*Queents Caroline daugh'ers*). Les marins anglais dont j'ai tenu plus tard ces détails, qu'on ne doit pas considérer comme d'une exactitude générale, ajoutaient, que pour déguiser en partie l'immoralité de la mesure, des capitaines puritains exigeaient parfois que les visiteuses prissent le nom de cousines ou de sœurs.

Pour moi, qui me destinais depuis long-temps à la marine, cette position n'eût eu rien de répugnant si je n'eusse été contraint, et si je n'eusse eu en perspective l'esclavage dont on me menaçait; ajoutez à cela les mauvais traitements du maître d'équipage, qui ne pouvait me pardonner ma première incartade. A la moindre fausse manœuvre, les coups de corde pleuvaient de manière à faire regretter le bâton des argousins du bagne. J'étais désespéré; vingt fois il me vint dans l'idée de laisser tomber des hunes une poulie de drisse sur la tête de mon persécuteur ou bien encore de le jeter à la mer quand je serais de quart la nuit. J'eusse certainement exécuté quelqu'un de ces projets, si le lieutenant, qui m'avait pris en amitié, parce que je lui enseignais l'escrime, n'eût pas un peu adouci ma position. Nous devions d'ailleurs être incessamment dirigés sur Helwotsluis, où était mouillé le *Heindrack*, de l'équipage duquel nous devions faire partie : dans le trajet, on pouvait s'évader.

Le jour du transbordement arrivé, nous embarquâmes au nombre de deux cent soixante-dix recrues sur un petit smack [1], manœuvré par vingt-cinq hommes et monté par vingt-cinq soldats, qui

2 *Smack*, terme de marine, nom de bateau.

devaient nous garder. Le faiblesse de ce détachement me confirma dans la résolution de tenter un coup de main pour désarmer les militaires et forcer les marins à nous conduire près d'Anvers. Cent vingt des recrues, Français ou Belges, entrèrent dans le complot. Il fut convenu que nous surprendrions les hommes de quart au moment du dîner de leurs camarades, dont on devait avoir ainsi bon marché. Ce plan s'exécuta avec d'autant plus de succès, que nos gens ne se doutaient absolument de rien. L'officier qui commandait le détachement fut saisi au moment où il allait prendre le thé; il ne fut cependant l'objet d'aucun mauvais traitement. Un jeune homme de Tournai, engagé comme subrécargue, et réduit au service de matelot, lui exposa si éloquemment les motifs de ce qu'il appelait notre révolte, qu'il lui persuada de se laisser mettre sans résistance à fond de cale avec ses soldats. Quant aux marins, ils restèrent dans les manœuvres; seulement un Dunkerquois, qui était des nôtres, prit la barre du gouvernail.

La nuit vint : je voulais qu'on mît à la cape afin d'éviter de tomber peut-être sur quelque hâtiment garde-côte, auquel nos marins pouvaient faire des signaux; le Dunkerquois s'y refusa avec une obstination qui eut dû m'inspirer de la méfiance. On continua la marche, et, au point du jour, le smack se trouva sous le canon d'un fort voisin d'Helwotsluis Aussitôt le Dunkerquois annonça qu'il allait à terre pour voir si nous pouvions débarquer sans danger; je vis alors que nous étions vendus, mais il n'y avait pas à reculer; des signaux avaient sans doute déjà été faits; au moindre mouvement, le fort pouvait nous couler bas; il fallut attendre l'événement. Bientôt une barque, montée par une vingtaine de personnes, partit du rivage et aborda le smack; trois officiers qui s'y trouvaient montèrent sur le

pont sans témoigner aucune crainte, quoiqu'il fût le théâtre d'une rixe assez vive entre nos camarades et les marins hollandais, qui voulaient tirer les soldats de la cale.

Le premier mot du plus âgé des officiers fut pour demander qui était le chef du complot : tout le monde restant muet, je pris la parole en français; j'exposai qu'il n'y avait point eu de complot; c'était par un mouvement unanime et spontané que nous avions cherché à nous soustraire à l'esclavage qu'on nous imposait; nous n'avions d'ailleurs nullement maltraité le commandant du smack; il pouvait en rendre témoignage comme les marins hollandais, qui savaient bien que nous leur aurions laissé le bâtiment après avoir débarqué près d'Anvers. J'ignore si ma harangue produisit quelque effet, car on ne me la laissa pas achever; seulement, pendant qu'on nous entassait à fond de cale à la place des soldats que nous y avions mis la veille, j'entendis dire au pilote, « qu'il y en avait là plus d'un qui pourrait bien danser « le lendemain au bout d'une vergue.» Le smack gouverna ensuite sur Helwotsluis, où il arriva, le même jour, à quatre heures de l'après midi. Sur la rade était mouillé le *Heindrack*. Le commandant du fort s'y rendit en chaloupe, et une heure après, on m'y conduisit moi-même. Je trouvai assemblé une espèce de conseil maritime qui m'interrogea sur les détails de l'insurrection et sur la part que j'y avais prise. Je soutins, comme je l'avais déjà fait devant le commandant du fort, que n'ayant signé aucun acte d'engagement, je me croyais en droit de recouvrer ma liberté par tous les moyens possibles.

On me fit alors retirer pour faire comparaître le jeune homme de Tournai, qui avait arrêté le commandant du smack; on nous considérait tous deux comme chefs du complot, et l'on sait qu'en pareille circonstance, c'est sur ces coupables que porte le

châtiment; il n'y allait véritablement pour nous ni plus ni moins que d'être pendus : heureusement le jeune homme, que j'avais eu le temps de prévenir, déposa dans le même sens que moi, en soutenant avec fermeté qu'il n'y avait eu suggestion de la part de personne, l'idée nous étant venue en même temps à tous de frapper le grand coup; nous étions au reste bien sûrs de n'être pas démentis par nos camarades, qui nous témoignaient un vif intérêt, allant jusqu'à dire que si nous étions condamnés, la bâtiment à bord duquel on les placerait sauterait comme un caisson; c'est-à-dire qu'ils mettraient le feu aux poudres, quitte à faire aussi un voyage en l'air. Il y avait là des gaillards capables de le faire comme ils le disaient. Soit qu'on craignît l'effet de ces menaces et du mauvais exemple qu'elles donneraient aux marins de la flotille enrôlés d'après le même procédé, soit que le conseil reconnût que nous nous étions renfermés dans le cercle de la défense légitime, en cherchant à nous soustraire à un guet-apens, on nous promit de solliciter notre grâce à l'amiral, à condition que nous retiendrions nos camarades dans la subordination, qui ne paraissait pas être leur vertu favorite. Nous promîmes tout ce qu'on voulut, car rien ne rend si facile sur les conditions d'une transaction, que de se sentir la corde au cou.

Ces préliminaires arrêtés, nos camarades furent transférés à bord du vaisseau, et répartis dans les entre-ponts avec l'équipage qu'ils venaient compléter; tout se fit dans le plus grand ordre; il ne s'éleva pas la moindre plainte; on n'eut pas à réprimer le plus petit désordre. Il est juste de dire qu'on ne nous maltraitait pas comme à bord du brick, où notre ancien ami le maître d'équipage ne commandait que la corde à la main. D'un autre côté, donnant des leçons d'escrime aux gardes-marines, j'étais traité

avec quelques égards; on me fit même passer bombardier, avec vingt-huit florins de solde par mois. Deux mois s'écoulèrent ainsi sans que la présence continuelle des croiseurs anglais nous permît de quitter la rade. Je m'étais fait à ma nouvelle position; je ne songeais même nullement à en sortir quand nous apprîmes que les autorités françaises faisaient rechercher les nationaux qui pouvaient faire partie des équipages hollandais. L'occasion était belle pour ceux d'entre nous qui se fussent mal trouvés du service, mais personne ne se souciait d'en profiter; on ne voulait d'abord nous avoir que pour nous incorporer dans les équipages de ligne français, mutation qui ne présentait rien de bien avantageux; puis, la plupart de mes camarades avaient, je crois, comme moi, de bonnes raisons pour ne pas désirer de montrer leur figure aux agents de la métropole. Chacun se tut donc; quand on envoya demander au capitaine ses rôles d'équipage, l'examen n'eut aucun résultat, par le motif tout simple que nous étions tous portés sous de faux noms; nous crûmes l'orage passé.

Cependant les recherches continuaient : seulement au lieu de faire des enquêtes, on apostait sur le port et dans les tavernes des agents chargés d'examiner les hommes qui venaient à terre pour leur service ou en permission. Ce fut dans une de ces excursions que l'on m'arrêta; j'en ai long-temps conservé de la reconnaissance pour le cuisinier du vaisseau, qui m'honorait de son inimitié personnelle, depuis que j'avais trouvé mauvais qu'il nous donnât du suif pour du beurre, et de la merluche gâtée pour du poisson frais. Amené chez le commandant de place, je me déclarai hollandais; la langue m'était assez familière pour soutenir cette version; je demandai, au surplus, à être conduit sous escorte à mon bord, pour me procurer les papiers qui justi-

fieraient de ma naturalité; rien ne paraissait plus juste et plus naturel. Un sous-officier fut chargé de m'accompagner; nous partîmes dans le canot qui m'avait amené à terre. Arrivés près du vaisseau, je fis monter le premier mon homme, avec lequel j'avais causé jusque là fort amicalement ; quand je le vis accroché dans les haubans, je poussai tout à coup au large en criant aux canotiers de ramer vigoureusement, et qu'il y aurait pour boire. Nous fendions l'eau pendant que mon sous-officier, resté dans les haubans, se démenait au milieu de l'équipage, qui ne le comprenait pas, ou faisait semblant de ne pas le comprendre. Arrivé à terre, je courus me cacher dans une maison de connaissance, bien résolu de quitter le vaisseau où il me devenait difficile de reparaître sans être arrêté. Ma fuite devant confirmer tous les soupçons qui s'étaient élevés contre moi, j'en prévins toutefois le capitaine, qui m'autorisa tacitement à faire ce que je croirais utile à ma sureté.

Un corsaire de Dunkerque, le *Barras*, capitaine Fromentin, était en rade. A cette époque, on visitait rarement les bâtiments de ce genre, qui avaient en quelque sorte droit d'asile; il m'eût fort convenu d'y passer : un lieutenant de prise auquel je m'adressai me présenta à Fromentin, qui m'admit sur ma réputation, comme capitaine d'armes. Quatre jours après, *le Barras* mit à la voile pour établir sa croisière dans le Sund; on était au commencement de l'hiver de 1799, dont les gros temps firent périr tant de navires sur les côtes de la Baltique. A peine étions-nous en haute mer, qu'il s'éleva un vent de nord tout-à-fait contraire pour notre destination; il fallut mettre à la cape; le roulis était tellement fort, que j'en fus indisposé au point de ne pouvoir rien prendre autre chose pendant trois jours, que de l'eau-de-vie mêlée d'eau; la moitié de l'équipage était dans la même disposition, de manière qu'un

bateau pêcheur eût suffi pour nous prendre sans coup férir. Enfin le temps s'éleva, le vent tourna tout à coup au sud-ouest, et *le Barras*, excellent marcheur, filant ses dix nœuds à l'heure, eut bientôt guéri tout le monde. En ce moment la vigie cria : *Navire à babord.* Le capitaine saisissant sa lunette, déclara que c'était un caboteur anglais, sous pavillon neutre, que le coup de vent avait séparé de quelque convoi. On arriva sur lui vent arrière, après avoir hissé pavillon français. Au second coup de canon, il amena sans attendre l'abordage; l'équipage fut mis à fond de cale, et la prise dirigée sur Bergen (Norvège), où la cargaison, composée de bois des Iles, trouva bientôt des acheteurs.

Je restai six mois à bord du *Barras* : mes parts de prise commençaient à me faire un assez bon pécule, quand nous entrâmes en relâche à Ostende. On a vu que cette ville m'avait toujours été funeste; ce qui m'y arriva cette fois me ferait presque croire au fatalisme. Nous étions à peine entrés dans le bassin, qu'un commissaire, des gendarmes et des agents de police, vinrent à bord pour examiner les papiers de l'équipage; j'ai su, depuis, que ce qui avait provoqué cette mesure en quelque sorte inusitée, c'était un assassinat dont on supposait que l'auteur pouvait se trouver parmi nous. Quand mon tour d'interrogatoire arriva, je déclarai me nommer Auguste Duval, né à Lorient, et j'ajoutai que mes papiers étaient restés à Roterdam, au bureau de la marine hollandaise; on ne répondit rien; je me croyais tiré d'affaire. Lorsque les cent trois hommes qui se trouvaient à bord eurent été interrogés, on nous fit appeler à huit, en nous annonçant que nous allions être conduits au bureau des classes, pour y donner des explications; ne m'en souciant pas du tout, je m'esquivai au détour de la première rue, et j'avais déjà gagné trente pas sur les gendarmes,

quand une vieille femme qui lavait le devant de sa maison, me jetai son balai entre les jambes; je tombai, les gendarmes arrivèrent, on me mit les menottes, sans préjudice de nombre de coups de crosse de carabine et de monture de sabre; on m'amena ainsi garrotté devant le commissiare des classes qui, après m'avoir entendu, me demanda si je n'étais pas évadé de l'hôpital de Quimper. Je me vis pris, puisqu'il y avait danger pour *Duval* comme pour *Vidocq*. Je me décidai cependant pour le premier nom, qui présentait moins de chance défavorables que le second, puisque la route d'Ostende à Lorient étant plus longue que celle d'Ostende à Arras, pouvait me laisser plus de latitude pour m'échapper.

CHAPITRE XIII

Je revois Francine. — Ma reintégration dans la prison de Douai. — Suis-je ou ne suis-je pas Duval? — Les magistrats embarassés. — J'avoue que je suis Vidocq. — Nouveau séjour à Bicêtre. — J'y retrouve le capitaine Labbre. — Départ pour Toulon. — Jossas, admirable voleur. — Son entrevue avec une grande dame. — Une tempête sur le Rhône. — Le marquis de Saint-Amand. — Le bourreau du bagne. — Les voleurs du garde-meubles. — Une famille de chauffeurs.

Huit jours s'écoulèrent pendant lesquels je revis une seule fois le commissaire des classes. On me fit ensuite partir avec un transport de prisonniers, déserteurs ou autres, qui furent dirigés sur Lille. Il était bien à craindre que l'incertitude de mon identité ne vînt expirer dans une villle où j'avais séjourné si souvent : aussi, averti que nous y passerions, prisje de telles précautions, que des gendarmes qui m'a-

vaient déjà conduit précédemment ne me reconnurent pas; mes traits cachés sous une épaisse couche de fange et de suie étaient en outre dénaturée par l'enflure factice de mes joues, presque aussi grosses que celles de l'ange qui, dans les fresques d'églises, sonne la trompette du jugement dernier. Ce fut en cet état que j'entrai à l'*Égalité*, prison militaire, où je devais faire une station de quelques jours. Là pour charmer l'ennui de la réclusion, je risquai quelques séances à la cantine : j'espérais qu'en me mêlant aux visiteurs je pourrais saisir une occasion de m'évader. La rencontre d'un matelot que j'avais connu à bord du *Barras* me parut d'un favorable augure à l'exécution de ce projet : je lui payai à déjeûner; le repas terminé, je revins dans ma chambre; j'y étais depuis environ trois heures, rêvant aux moyens de recouvrer ma liberté, lorsque le matelot monta pour m'inviter à prendre ma part d'un dîner que sa femme venait de lui apporter. Le matelot avait une femme; il me vint à la pensée que pour mettre en défaut la vigilance des geôliers, elle pourrait me procurer des vêtements de son sexe ou tout autre déguisement. Plein de cette idée, je descends à la cantine, et m'approche de la table : soudain un cri se fait entendre, une femme s'est évanouie : c'est celle de mon camarade... Je veux la secourir,... une exclamation m'échappe..... Ciel, c'est Francine... ! effrayé de mon imprudence, j'essaie de réprimer un premier mouvement dont je n'ai pas été le maître. Surpris, étonnés, les spectateurs de cette scène, se groupent autour de moi, on m'accable de questions, et après quelques minutes de silence, je réponds par une histoire : c'est ma sœur que j'ai cru reconnaître.

Cet incident n'eut pas de suite. Le lendemain, nous partîmes au point du jour; je fus consterné en voyant que le convoi, au lieu de suivre comme

de coutume la route de Lens, prenait celle de Douai. Pourquoi ce changement de direction? je l'attribuais à quelque indiscrétion de Francine; je sus bientôt qu'il résultait tout simplement de la nécessité d'évacuer sur Arras la foule de réfractaires entassés dans la prison de Cambrai.

Francine, que j'avais si injustement soupçonnée, m'attendait à la première halte... Malgré les gendarmes, elle voulut absolument me parler et m'embrasser : elle pleura beaucoup, et moi aussi. Avec quelle amertume ne se reprochait-elle pas une infidélité qui était la cause de tous ses malheurs ! Son repentir était sincère; je lui pardonnai de bon cœur, et quand, sur l'injonction du brigadier, il fallut nous séparer, ne pouvant mieux faire, elle me glissa dans la main une somme de deux cents francs en or.

Enfin nous arrivons à Douai : nous voici à la porte de la prison du département, un gendarme sonne. Qui vient ouvrir? Dutilleul, ce guichetier qui, à la suite d'une de mes tentatives d'évasion m'avait pansé pendant un mois. Il ne semble pas me remarquer. Au greffe je trouve encore une figure de ma connaissance, l'huissier Hurtrel, dans un tel état d'ivresse, que je me flatte qu'il aura perdu la mémoire. Pendant trois jours on ne me parle de rien; mais le quatrième je suis mené devant le juge d'instruction, en présence d'Hurtrel et de Dutilleul : on me demande si je ne suis pas Vidocq; je soutiens que je suis Auguste Duval, que l'on peut s'en assurer en écrivant à l'Orient, qu'au surplus le motif de mon arrestation à Ostende le prouve, puisque je ne suis prévenu que de désertion d'un bâtiment de l'État. Mon aplomb paraît en imposer au juge, il hésite, Hurtrel et Dutilleul persistent à dire qu'ils ne se trompent pas. Bientôt l'accusateur public Rausson vient me voir, et prétend également me reconnaître : toutefois, comme je ne me déconcerte point, il reste

quelque incertitude, et afin d'éclaircir le fait, on imagine un stratagème.

Un matin, on m'annonce qu'une personne me demande au greffe; je descends : c'est ma mère qu'on a fait venir d'Arras, on devine dans quelle intention. La pauvre femme s'élance pour m'enbrasser... Je vois le piège... sans brusquerie, je la repousse en disant au juge d'instrution présent à l'entrevue, qu'il était indigne, de donner à cette malheureuse femme l'espoir de revoir son fils, quand on était au moins incertain de pouvoir le lui présenter. Cependant ma mère, mise au fait de la position par un signe que je lui avais fait en l'éloignant, feint de m'examiner avec attention, et finit par déclarer qu'une ressemblance extraordinaire l'a trompée; puis elle se retire en maudissant ceux qui l'ont déplacée pour ne lui donner qu'une fausse joie.

Juge et guichetiers retombèrent alors dans une incertitude qu'une lettre arrivée de Lorient parut devoir faire cesser. On y parlait du dessin piqué sur le bras gauche de Duval évadé de l'hôpital de Quimper, comme d'un fait qui ne devait plus laisser aucun doute sur son identité avec l'individu détenu à Douai. Nouvelle comparution devant le juge d'instruction; Hurtrel, triomphant déjà de sa perspicacité, assistait à l'interrogatoire : aux premiers mots, je vis de quoi il s'agissait, et, relevant la manche de mon habit au-dessus du coude, je leur montrai le dessin qu'ils ne s'attendaient guères à y trouver; on constata sa ressemblance exacte avec la description envoyée de Lorient. Tout le monde tombait des nues; ce qui compliquait encore la position, c'est que les autorités de Lorient me réclamaient comme déserteur de la marine. Quinze jours s'écoulèrent ainsi, sans qu'on prît aucun parti décisif à mon égard; alors, fatigué des rigueurs exercées contre moi dans l'intention d'obtenir des aveux,

j'écrivis au président du tribunal criminel pour lui déclarer que j'étais effectivement Vidocq. Ce qui m'avait déterminé à cette démarche, c'est que je comptais partir immédiatement pour Bicêtre avec un transport dans lequel on me comprit en effet. Il me fut impossible toutefois de faire en route, comme j'y comptais, la moindre tentative d'évasion, tant était rigoureuse la surveillance exercée contre nous.

Je fis ma seconde entrée à Bicêtre le 2 avril 1799. Je retrouvai là d'anciens détenus, qui, bien que condamnés aux travaux forcés, avaient obtenu qu'il fût sursis à leur translation au bagne; il en résultait pour eux une véritable commutation, la durée de la peine comptant du jour de l'arrêt définitif. Ces sortes de faveurs s'accordent quelquefois encore aujourd'hui : si elles ne portaient que sur des sujets que les circonstances de leur condamnation ou leur repentir en rendissent dignes, on pourrait y donner un consentement tacite; mais ces dérogations au droit commun proviennent en général de l'espèce de lutte qui existe entre la police des départements et la police générale, dont chacune a ses protégés [1]. Les condamnés appartenant cependant sans exception à la police générale, elle peut faire partir qui bon lui semble de Bicêtre ou de toute autre prison pour le bagne; c'est alors qu'on peut se convaincre de la justesse de l'observation que je viens d'émettre. Tel condamné qui jusque là s'était paré de dehors hypocrites et pieux, jette le masque, et se montre le plus audacieux des forçats.

Je vis encore à Bicêtre le capitaine Labbre, qu'on se rappelle m'avoir fourni dans le temps à Bruxelles

1 Cette lutte entre les diverses organisations chargées de réprimer la criminalité s'est malheureusement manifestée trop longtemps en France, au grand détriment de la sécurité publique, et il n'est pas prouvé qu'il n'en subsiste pas quelques traces, de nos jours encore.

les papiers au moyen desquels j'avais trompé la baronne d'I..... Il était condamné à seize années de fers pour complicité dans un vol considérable commis à Gand, chez l'aubergiste Champon. Il devait, comme nous faire partie de la première chaîne, dont le voyage très prochain s'annonçait fort désagréablement pour nous. Le capitaine Viez, sachant à qui il avait affaire, avait déclaré que, pour prévenir toute évasion, il nous mettrait les menottes et le double collier jusqu'à Toulon. Nos promesses parvinrent cependant à le faire renoncer à ce beau projet.

Lors du *ferrement*, qui présenta les mêmes circonstances que lors de mon premier départ, on me plaça en tête du premier cordon avec un des plus célèbres voleurs de Paris et de la province; c'était Jossas, plus connu sous le nom du marquis de *Saint-Amand de Faral*, qu'il portait habituellement. C'était un homme de trente-six ans, ayant des formes agréables, et prenant au besoin le meilleur ton. Son costume de *voyage* était celui d'un élégant qui sort du lit pour passer dans son boudoir. Avec un pantalon à pied en tricot gris-d'argent, il portait une veste et un bonnet garnis d'astracan, de la même couleur, le tout recouvert d'un ample manteau doublé de velours cramoisi. Sa dépense répondait à sa tenue, car, non content de se traiter splendidement à chaque halte, il nourrissait toujours trois ou quatre hommes du cordon.

L'éducation de Jossas était nulle; mais, entré fort jeune au service d'un riche colon, qu'il accompagnait dans ses voyages, il avait pris d'assez bonnes manières pour n'être déplacé dans aucun cercle. Aussi ses camarades le voyant s'introduire dans les sociétés les plus distinguées, le surnommaient-ils *passe-partout*. Il s'était même tellement identifié avec ce rôle, qu'au bagne, mis à la double chaîne, confondu avec des hommes de l'aspect le plus misé-

rable, il conservait encore de grands airs sous sa casaque de forçat. Muni d'un magnifique nécessaire, il donnait tous les matins une heure à sa toilette, et soignait particulièrement ses mains qu'il avait fort belles.

Jossas était un de ces voleurs comme il en existe heureusement aujourd'hui fort peu, qui méditaient et préparaient quelquefois une expédition pendant une année entière. Opérant principalement à l'aide de fausses clefs, il commençait par prendre l'empreinte de la serrure de la porte extérieure. La clef fabriquée, il pénétrait dans la première pièce; s'il était arrêté par une autre porte, il prenait une nouvelle empreinte, faisait fabriquer une seconde clef, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eût atteint son but. On comprend que ne pouvant s'introduire, chaque soir, qu'en absence des maîtres du logis, il devait perdre un temps considérable à attendre l'occasion. Il ne recourait donc à cet expédient qu'en désespoir de cause, c'est-à-dire lorsqu'il lui était impossible de s'introduire dans la maison; s'il parvenait à s'y faire admettre sous quelque prétexte, il avait bientôt pris les empreintes de toutes les serrures. Quand les clefs étaient fabriquées, il invitait les personnes à dîner chez lui, rue Chantereine[1], et pendant qu'elles étaient à table, des complices dévalisaient l'appartement dont il avait trouvé le moyen d'éloigner les domestiques, soit en priant les maîtres de les amener pour servir, soit en faisant emmener les femmes de chambre ou les cuisinières par des amants qu'on leur détachait. Les portiers n'y voyaient rien, parce qu'on n'enlevait ordinairement que de l'argent ou des bijoux. S'il se trouvait par hasard quelque objet plus volumineux, on l'enveloppait dans

1 Rue *Chantereine*, à Paris; aujourd'hui, rue de la Victoire. Lors de son mariage avec Joséphine Beauharnais, Bonaparte y habita quelque temps.

du linge sale, et on le jetait par la fenêtre à un compère qui se trouvait là tout exprès avec une voiture de blanchisseur.

On connaît de Jossas une foule de vols, qui tous annoncent cet esprit de finesse d'observation et d'invention qu'il possédait au plus haut degré. Dans le monde où il se faisait passer pour un créole de la Havane, il rencontra souvent des habitants de cette ville, sans rien laisser échapper qui pût le trahir. Plusieurs fois il amena des familles honorables au point de lui faire offrir la main de jeunes personnes. S'informant toujours, au milieu des pourparlers, où était déposé l'argent de la dot, il ne manquait jamais de l'enlever et de disparaître au moment de signer le contrat. Mais de ses tours, le plus étonnant est celui dont un banquier de Lyon fut victime. Introduit dans la maison sous prétexte d'escomptes et de négociations, il parvint en peu de temps à une sorte d'intimité qui lui donna les moyens de prendre l'empreinte de toutes les serrures, à l'exception de celle de la caisse, dont l'entrée à secret rendit tous ses essais inutiles. D'un autre côté, la caisse étant scellée dans le mur et doublée de fer, il ne fallait pas songer à l'effraction; enfin le caissier ne se dessaisissait jamais de sa clef : tant d'obstacles ne rebutèrent point Jossas. S'étant lié sans affectation avec le caissier, il lui proposa une partie de campagne à Collonges. Au jour pris, on partit en cabriolet. Arrivé près de Saint-Rambert, on aperçut dans la berge une femme expirante, rendant des flots de sang par la bouche et par le nez : à ses côtés était un homme qui paraissait fort embarrassé de lui donner des secours. Jossas, jouant l'émotion, lui dit que pour arrêter l'hémorrhagie, il suffisait d'appliquer une clef sur le dos de la malade. Mais personne ne se trouvait avoir de clef, à l'exception du caissier, qui offrait d'abord celle de son ap-

partement; elle ne suffit pas. Alors le caissier, épouvanté de voir couler le sang à flots, livra la clef de la caisse, qu'on appliqua avec beaucoup de succès entre les épaules de la malade. On a déjà deviné qu'il s'y trouvait une couche de cire à modeler, et que toute la scène était préparée d'avance. Trois jours après la caisse était vidée.

Comme je l'ai déjà dit, Jossas jouant le magnifique, dépensait l'argent avec la facilité d'un homme qui se le procure aisément. Il était de plus fort charitable, et je pourrais citer de lui plusieurs traits d'une générosité bizarre, que j'abandonne à l'examen des moralistes. Un jour entre autres il pénètre dans un appartement de la rue du Hazard, qu'on lui avait indiqué comme bon à dévaliser. D'abord la mesquinerie de l'ameublement le frappe, mais le propriétaire peut être un avare? il poursuit ses recherches, furète partout, brise tout, et ne trouve dans le secrétaire qu'une liasse de reconnaissances du *Mont-de-Piété*... Il tire de sa poche cinq louis, les pose sur la cheminée, et après avoir écrit sur la glace ces mots : *Indemnité pour les meubles cassés*, se retire en fermant soigneusement les portes, dans la crainte que d'autres voleurs moins scrupuleux ne viennent enlever ce qu'il a respecté.

Lorsque Jossas partit avec nous de Bicêtre, c'était la troisième fois qu'il faisait le voyage. Depuis, il s'échappa deux fois encore, fut repris, et mourut en 1805 au bagne de Rochefort.

A notre passage à Montereau, je fus témoin d'une scène qu'il est bon de faire connaître, puisqu'elle peut se renouveler. Un forçat, nommé Mauger, connaissait un jeune homme de la ville, que ses parents croyaient condamné aux fers; après avoir recommandé à son voisin de se cacher la figure avec son mouchoir, il dit confidentiellement à quelques personnes accourues sur notre route, que celui qui

se cachait était le jeune homme en question. La chaîne poursuivit ensuite sa marche, mais à peine étions-nous à un quart de lieue de Montereau, qu'un homme courant après nous, remit au capitaine une somme de cinquante francs, produit d'une quête faite pour *l'homme au mouchoir*. Ces cinquante francs furent distribués le soir aux intéressés, sans que personne, hors eux-mêmes, sût la cause de cette libéralité.

A Sens, Jossas me donna une autre comédie : il avait fait mander un nommé Sergent, qui tenait l'auberge de l'*Écu;* en le voyant, cet homme donna des signes de la plus vive douleur : « Comment, « s'écriait-il, les larmes aux yeux, vous ici, monsieur « le marquis !... vous, le frère de mon ancien maî- « tre !..... moi qui vous croyais retourné en Alle- « magne..... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! quel mal- « heur ! » On devine que dans quelque expédition, Jossas se trouvant à Sens, s'était fait passer pour un émigré rentré clandestinement, et frère d'un comte chez lequel Sergent avait été cuisinier. Jossas lui expliqua comment, arrêté avec un passeport de fabrique, au moment où il tentait de repasser la frontière, il avait été condamné comme faussaire. Le brave aubergiste ne se borna pas à de stériles lamentations; il fit servir au noble galérien un excellent dîner, dont je pris ma part avec un appétit qui contrastait avec ma fâcheuse position.

A part une furieuse bastonnade, distribuée à deux condamnés qui avaient voulu s'évader à Beaune, il ne nous arriva rien d'extraordinaire jusqu'à Châlons, où l'on nous embarqua sur un grand bateau rempli de paille, assez semblable à ceux qui apportent le charbon, à Paris, une toile épaisse le recouvrait. Si, pour jeter un coup d'œil sur la campagne, ou pour respirer un air plus pur; un condamné en levait un coin, les coups de bâton pleuvaient à l'ins-

tant sur son dos. Quoique exempt de ces mauvais traitements, je n'en étais pas moins fort affecté de ma position; à peine la gaieté de Jossas, qui ne se démentait jamais, parvenait-elle à me faire oublier un instant, qu'arrivé au bagne, j'allais être l'objet d'une surveillance qui rendrait toute évasion impossible. Cette idée m'assiégeait encore quand nous arrivâmes à Lyon.

En apercevant l'île Barbe, Jossas m'avait dit : « Tu vas voir du nouveau. » Je vis en effet sur le quai de Saône, une voiture élégante, qui paraissait attendre l'arrivée du bateau; dès qu'il parut, une femme mit la tête à la portière, en agitant un mouchoir blanc : « C'est elle», dit Jossas, et il répondit au signal. Le bateau ayant été amarré au quai, cette femme descendit pour se mêler à la foule des curieux; je ne pus voir sa figure que couvrait un voile noir fort épais. Elle resta là depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'au soir; la foule étant alors dissipée, Jossas lui détacha le lieutenant Thierry, qui revint bientôt avec un saucisson, dans lequel étaient cachés cinquante louis. J'appris que Jossas ayant fait la conquête de cette femme sous le titre de marquis, l'avait instruite par une lettre de sa condamnation, qu'il expliquait sans doute à peu près comme il l'avait fait pour l'aubergiste de Sens. Ces sortes d'intrigues, aujourd'hui fort rares, étaient très communes à cette époque, par suite des désordres de la révolution et de la désorganisation sociale qui en était le résultat. Ignorant le stratagème employé pour la tromper, cette dame voilée reparut le lendemain sur le quai pour y rester jusqu'au moment de notre départ. Jossas était enchanté : non-seulement il remontait ses finances, mais il s'assurait encore un asile en cas d'évasion.

Nous approchions enfin du terme de notre navigation, lorsqu'à deux lieues du Pont-Saint-Esprit, nous

fûmes surpris par un de ces orages si terribles sur le Rhône. Il était annoncé par les roulements lointains du tonnerre. Bientôt la pluie tomba par torrents; des coups de vent comme on n'en éprouve que sous les tropiques, renversaient les maisons, déracinaient les arbres et soulevaient les vagues qui menaçaient à chaque instant d'engloutir notre embarcation. Elle présentait, en ce moment, un spectacle affreux : à la rapide lueur des éclairs, on eût vu deux cents hommes enchaînés comme pour leur ôter tout moyen de salut, exprimer par des cris d'effroi les angoisses d'une mort que le poids des fers qui les réunissait rendait inévitable; sur ces physionomies sinistres, on eût lu le désir de conserver une vie disputée à l'échafaud, une vie qui devait s'écouler désormais dans la misère et l'avilissement. Quelques-uns des condamnés montraient une impassibilité absolue; plusieurs au contraire, se livrèrent à une joie frénétique. Se rappelant les leçons du jeune âge, un malheureux bégayait-il quelque pieuse formule, ces derniers agitaient leurs fers en chantant des chansons licencieuses, et la prière expirait au milieu de longs hurlements.

Ce qui redoublait la consternation générale, c'était l'abattement des mariniers qui paraissaient désespérer de nous. Les gardes n'étaient guères plus rassurés; ils firent même un mouvement comme pour abandonner le bateau, que l'eau remplissait à vue d'œil. Alors la scène prit un nouvel aspect : on se précipite sur les *argouzins* en criant : *A terre! à terre tout le monde!* et l'obscurité, jointe au trouble du moment, permettant de compter sur l'impunité, les plus intrépides d'entre les forçats, se levèrent en déclarant que personne ne sortirait du bateau avant qu'il n'eût touché le rivage. Le lieutenant Thierry, le seul à peu près qui n'eût pas perdu la tête, fit bonne contenance; il protesta qu'il n'y avait aucun

danger, et la preuve, c'est que lui ni les mariniers ne songeaient à quitter l'embarcation. On le crut d'autant mieux, que le temps se calmait sensiblement. Le jour parut : sur le fleuve uni comme une glace, rien n'eût rappelé les désastres de la nuit, si les eaux bourbeuses n'eussent charrié des bestiaux morts, des arbres entiers, des débris de meubles et d'habitations.

Échappés à la tempête, nous débarquâmes à Avignon, où l'on nous déposa dans le château. Là commença la vengeance des *argouzins :* ils n'avaient pas oublié ce qu'ils appelaient notre insurrection; ils nous en rafraîchirent d'abord la mémoire à grands coups de bâton; puis ils empêchèrent le public de donner aux condamnés des secours que le terme du voyage ne devait plus faire passer entre leurs mains. « *L'aumône à ces flibustiers!* disait un d'entre « eux, nommé le père Lami, à des dames qui deman- « daient à s'approcher; *c'est bien de l'argent perdu...* « *Au surplus, adressez-vous au chef.....* » Le lieutenant Thierry, qu'on ne doit vraiment pas confondre avec les êtres brutaux et inhumains dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, accorda la permission; mais, par un raffinement de méchanceté, les *argouzins* donnèrent le signal du départ avant que la distribution fût terminée. Le reste de la route n'offrit rien de remarquable. Enfin, après trente-sept jours du voyage le plus pénible, la chaîne entra dans Toulon.

Les quinze voitures parvenues sur le port, et rangées devant la corderie, on fit descendre les condamnés, qu'un employé reçut, et conduisit dans la cour du bagne. Pendant le trajet, ceux qui avaient des habits de quelque valeur s'empressèrent de s'en dépouiller pour les vendre ou les donner à la foule que réunit l'arrivée d'une nouvelle chaîne. Lorsque les vêtements du bagne furent distribués, et lorsqu'on eut rivé les *manicles*, comme je l'avais vu faire

à Brest, on nous conduisit à bord du vaisseau rasé *le Hasard* (aujourd'hui *le Frontin*), servant de bagne flottant. Après que les *payots* (forçats qui remplissent les fonctions d'écrivains) eurent pris nos signalements, on choisit les *chevaux de retour* (forçats évadés), pour les mettre à la double chaîne. Leur évasion prolongeait leur peine de trois ans.

Comme je me trouvais dans ce cas, on me fit passer à la salle n° 3, où étaient placés les condamnés les plus suspects. Dans la crainte qu'ils ne trouvassent l'occasion de s'échapper en parcourant le port, on ne les conduisait jamais à la *fatigue*. Toujours attachés au banc, couchés sur la planche nue, rongés par la vermine, exténués par les mauvais traitements, le défaut de nourriture et d'exercice, ils offraient un spectacle déplorable.

Ce que j'ai dit des abus de toute espèce dont le bagne de Brest était le théâtre me dispense de signaler ceux que j'ai pu observer à Toulon. C'était la même confusion des condamnés, la même brutalité chez les *argouzins*, la même dilapidation des objets appartenants à l'état; seulement l'importance des armements présentait plus d'occasions de vol aux forçats qu'on employait dans les arsenaux ou dans les magasins. Le fer, le plomb, le cuivre, le chanvre, la poix, le goudron, l'huile, le rhum, le biscuit, le bœuf fumé, disparaissaient chaque jour, et trouvaient d'autant plus facilement des recéleurs, que les condamnés avaient des auxiliaires fort actifs dans les marins et dans les ouvriers libres du port. Les objets du gréement provenants de ces soustractions servaient à équiper une foule d'alléges et de bateaux pêcheurs, dont les patrons se les procuraient à vil prix, sauf à dire, en cas d'enquête, qu'ils les avaient achetés à quelque vente publique d'objets hors de service.

Un condamné de notre salle, qui, étant prisou-

nier en Angleterre, avait travaillé comme charpentier dans les chantiers de Chatam et de Plymouth, nous rapporta que le pillage y était encore plus considérable. Il nous assura que dans tous les villages des bords de la Tamise et du Medway, il y avait des gens continuellement occupés à détordre les cordages de la marine royale, pour en ôter la marque et la cordelette, qu'on y mêle pour les faire reconnaître; d'autres n'étaient employés qu'à effacer la flèche empreinte sur tous les objets de métal enlevés dans les arsenaux. Ces dilapidations, quelque considérables qu'elles fussent, ne pouvaient toutefois se comparer aux brigandages qui s'exerçaient sur la Tamise, au préjudice du commerce. Quoique l'établissement d'une police de marine ait en grande partie réprimé ces abus, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur ces fraudes qui se pratiquent encore aujourd'hui dans certains ports, au dépens de qui il appartient.

Les malfaiteurs dont il est ici question se divisaient en plusieurs catégories, dont chacune avait une désignation et des attributions particulières : il y avait les *Pirates de rivière*, les *Chevau-légers* (Light horsemen), les *Gendarmes* (Heary horsemen), les *Bateliers chasseurs* (Game watermen), les *Gabariers chasseurs* (Game lightermen), les *Hirondelles de vase* (Mudlarks), les *Tapageurs* (Scuffle hunters); et les *Recéleurs* (Copemen).

Les *Pirates de rivière* se composaient de ce qu'il y avait de plus audacieux et de plus féroce parmi les brigands qui infestaient la Tamise. Ils opéraient surtout la nuit contre les bâtiments mal gardés, dont ils massacraient quelquefois le faible équipage pour piller plus à leur aise. Le plus souvent ils se bornaient à prendre des cordages, des rames, des perches, ou même des balles de coton. Mouillé à Castlane-Ter, le capitaine d'un brick américain,

ayant entendu du bruit, monta sur le pont pour s'en rendre compte; un canot s'éloignait : c'étaient des pirates, qui, en lui souhaitant le bon soir, lui dirent qu'ils venaient d'enlever son ancre avec le câble. En s'entendant avec les *Watchmen*, chargés de veiller la nuit sur les cargaisons, ils pillaient encore avec plus de facilité. Quand on ne pouvait pratiquer de semblables intelligences, on coupait les câbles des alléges, et on les laissait dériver jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus dans un endroit où l'on pût se mettre à la besogne sans crainte d'être découverts. De petits bâtiments de charbon se sont trouvés ainsi déchargés en entier dans le cours d'une nuit. Le suif de Russie, que la difficulté de remuer les barriques énormes qui le contiennent semblait devoir protéger contre ces tentatives, n'était pas plus à l'abri, puisqu'on avait l'exemple de l'enlèvement nocturne de sept de ces barriques, qui pèsent entre trente et quarante quintaux.

Les *Chevau-légers* pillaient également pendant la nuit, mais c'était principalement aux vaisseaux venant des Indes occidentales qu'ils s'attaquaient. Ce genre de vol prenait son origine dans un arrangement entre les contre-maîtres et les réceleurs, qui achetaient les balayures, c'est-à-dire les parcelles de sucre, les grains de café, ou le coulage des liquides, qui restent dans l'entrepont après le déchargement de la cargaison. On comprend qu'il était facile d'augmenter ces profits en crevant les sacs et en disjoignant les douves des tonneaux. C'est ce que découvrit, à son grand étonnement, un négociant Canadien, qui expédiait tous les ans une grande quantité d'huile. Trouvant toujours un déchet beaucoup plus considérable que celui qui peut résulter du coulage ordinaire, et ne pouvant obtenir, à cet égard, de ses correspondants une explication satisfaisante, il profita d'un voyage à Londres pour pé-

nétrer le mystère. Déterminé à poursuivre ses investigations avec le soin le plus minutieux, il était sur le quai, attendant avec impatience une gabare chargée de la veille, et dont le retard lui semblait déjà fort extraordinaire. Elle parut enfin, et le négociant vit une troupe d'hommes de mauvaise mine se précipiter à bord avec autant d'ardeur que les corsaires qui monteraient à l'abordage. Il pénétra à son tour dans l'entrepont, et resta stupéfait, en voyant les barils rangés, les bondons *en dessous*. Lorsqu'on vint à décharger la gabarre, il se trouva répandu dans la cale assez d'huile pour en remplir neuf barils. Le propriétaire ayant fait lever quelques planches, on trouva encore de quoi emplir cinq autres; en sorte que du simple chargement d'un allége on avait distrait quatorze barils. Ce qu'on aura peine à croire, c'est que l'équipage, loin de convenir de ses torts, eut l'impudence de prétendre qu'on le privait d'un profit qui lui appartenait.

Non contents de dilapidations de ce genre, les *chevau-légers*, réunis aux *gabarriers chasseurs*, enfonçaient pendant la nuit des barriques de sucre, dont le contenu disparaissait entièrement, emporté par portions dans des sacs noirs, qu'on appelait *black-straps* (bandes noires). Des constables, venus à Paris en mission, et avec lesquels j'ai dû être mis en rapport, m'ont assuré qu'en une nuit, il avait été ainsi enlevé de divers vaisseaux jusqu'à vingt barriques de sucre, et jusqu'à du rhum extrait au moyen d'une pompe (*gigger*), et dont on remplit des vessies. Les bâtiments à bord desquels se pratiquait ce trafic étaient désignés sous le nom de *game ships* (vaisseaux à gibier). A cette époque, les vols de liquides et des spiritueux étaient, au surplus, fort communs, même dans la marine royale. On en trouve un exemple fort curieux dans ce qui arriva à bord de la frégate *la Victoire*, qui apportait en Angleterre

les restes de Nelson, tué, comme on sait, au combat de Trafalgar. Pour conserver le corps, on l'avait mis dans une tonne de rhum. Lorsqu'en arrivant à Plymouth, on ouvrit la tonne, elle était à sec. Pendant la traversée, les matelots, bien certains que le sommelier ne visiterait pas cette pièce, avaient tout bu à l'aide de calumets de paille ou de *giggers*. Ils appelaient cela mettre l'*Amiral en perce*.

Les *bateliers chasseurs* se tenaient à bord des vaisseaux qu'on déchargeait, pour recevoir et transférer sur-le-champ à terre les objets volés. Comme ils étaient chargés de traiter avec des recéleurs, ils se réservaient des profits considérables; tous faisaient beaucoup de dépense. On en citait un qui, du fruit de son industrie, entretenait une femme très élégante, et possédait un cheval de selle.

Par *hirondelles de vase*, on entendait ces hommes qui rôdaient à marée basse, autour de la quille des vaisseaux, sous prétexte de chercher de vieux cordages, du fer, du charbon, mais dans le fait pour recevoir et cacher des objets qu'on leur jetait du bord.

Les *tapageurs* étaient des ouvriers à longs tabliers, qui, feignant de demander de l'ouvrage, se précipitaient en foule à bord des bâtiments, où ils trouvaient toujours moyen de dérober quelque chose à la faveur du tumulte.

Venaient enfin les *recéleurs*, qui, non contents d'acheter tout ce que leur apportaient les voleurs dont on vient de voir l'énumération, traitaient quelquefois directement avec les capitaines ou avec les contre-maîtres qu'ils savaient disposés à se laisser séduire. Ces négociations se faisaient dans un argot intelligible seulement pour les intéressés. Le sucre était du *sable*, le café des *haricots*, le piment des *petits-pois*, le rhum du *vinaigre*, le thé du *houblon*, de manière qu'on pouvait traiter, même en présence

du consignataire du navire sans qu'il sût qu'il s'agissait de sa cargaison.

Je trouvai réuni à la salle nº 3 tout ce qu'il y avait dans le bagne de scélérats consommés. J'y vis un nommé Vidal, qui faisait horreur aux forçats eux-mêmes !..... Arrêté à quatorze ans, au milieu d'une bande d'assassins dont il partageait les crimes, son âge seul l'avait dérobé à l'échafaud. Il était condamné à vingt-quatre ans de réclusion; mais à peine fut-il entré dans la prison, qu'à la suite d'une querelle, il tua l'un de ses camarades d'un coup de couteau. Une condamnation à vingt-quatre années de travaux forcés remplaça alors la peine de la réclusion. Il était depuis quelques années au bagne, lorsqu'un forçat fut condamné à mort. Il n'y avait pas en ce moment de bourreau dans la ville; Vidal offrit avec empressement ses services [1] : ils furent acceptés, et l'exécution eut lieu, mais on dut mettre Vidal sur le banc des garde-chiourne [2]; autrement il était assommé à coups de chaînes. Les menaces dont il était l'objet ne l'empêchèrent pas de remplir de nouveau quelque temps après son odieux ministère. Il se chargea de plus d'administrer les bastonnades infligées aux condamnés. Enfin, en 1794, le tribunal révolutionnaire ayant été installé à Toulon, à la suite de la prise de cette ville par Dugommier, Vidal fut chargé d'exécuter ses arrêts. Il se croyait définitivement libéré; mais quand la terreur eut cessé, on le fit rentrer au bagne, où il devint l'objet d'une surveillance toute particulière.

Au même banc que Vidal, était enchaîné le Juif

1 Aujourd'hui encore, comme nous l'avons déjà expliqué, ce sont des forçats qui remplissent, au bagne, le rôle d'exécuteur des arrêts de justice. La tradition s'est continuée, depuis l'époque où Vidocq nous dépeint la vie des forçats.

2 *Garde-chiourme*. La *chiourme* était l'ensemble des forçats ou rameurs d'une galère. Par extension, forçats d'un bagne. L'expression *garde-chiourme* se comprend alors d'elle-même.

Deschamps, un des auteurs du vol du Garde-Meuble [1], dont les forçats écoutaient le récit dans un recueillement sinistre; seulement à l'énumération des diamants et des bijoux enlevés, leurs yeux s'animaient, leurs muscles se contractaient par un mouvement convulsif; et, à l'expression de leurs physionomies, on pouvait juger quel usage ils eussent fait alors de leur liberté. Cette disposition se remarquait surtout chez les hommes coupables de légers délits, qu'on humiliait en les goguenardant sur la niaiserie de s'attaquer à des objets de peu de valeur; c'est ainsi qu'après avoir évalué à vingt millions les objets enlevés au Garde-Meuble, Deschamps disait d'un air méprisant à un pauvre diable condamné pour vol de légumes : « Eh bien ! est-ce là des choux !»

Du moment où ce vol fut commis, il devint le texte de commentaires, que les circonstances et l'agitation des esprits rendaient fort singuliers. Ce fut dans la séance du dimanche soir (16 septembre 1792), que le ministre de l'intérieur Roland annonça l'événement à la tribune de la Convention, en se plaignant amèrement du défaut de surveillance des employés et des militaires de garde qui avaient abandonné leurs postes, sous prétexte de *la rigueur du froid.* Quelques jours après, Thuriot, qui faisait partie de la commission chargée de suivre l'instruction, vint accuser à son tour l'incurie du ministre, qui répondit assez sèchement, qu'il avait autre chose à faire que de surveiller le Garde-Meuble. La discussion en resta là, mais ces débats avaient

1 Le *vol du garde-meubls.* — Le vol du garde-meuble situé dans les bâtiments actuellement occupés par le Ministère de la Marine, et où étaient conservés les diamants de la couronne, fut commis dans les nuits des 11, 12, 13 et 14 septembre 1792. Les vols se continuèrent encore les nuits suivantes, jusqu'au 17 septembre, bien que le garde-meuble fût surveillé par un poste de gardes nationaux. Bien qu'on ait attribué d'abord ce méfait à des mobiles politiques, il ne fut qu'un vol ordinaire, accompli avec audace après avoir été combiné à la prison de la Force par des professionnels dont les principaux furent Paul Miette, Chambon et Douligny. Le montant du vol s'éleva dit-on, à 25 millions passés.

éveillé l'attention, et l'on ne parlait dans le public que d'intelligences coupables, de complots dont le produit du vol devait servir à soudoyer les agents; on alla jusqu'à dire que le gouvernement s'était volé lui-même; ce qui donna quelque consistance à ce bruit, ce fut le sursis accordé, le 18 octobre, à quelques individus condamnés pour ce fait, et dont on attendait des révélations. Néanmoins, le 22 février 1797, dans son rapport au Conseil des Anciens, sur la proposition d'accorder une gratification de 5.000 francs à une dame Corbin, qui avait facilité la découverte d'une grande partie des objets enlevés, Thiébault déclara, de la manière la plus formelle, que cet événement ne se rattachait à aucune combinaison politique, et qu'il avait été tout simplement provoqué par le défaut de surveillance des gardiens, et par le désordre qui régnait alors dans toutes les administrations.

Dans le principe, *le Moniteur* avait échauffé les imaginations les plus circonspectes, en parlant de *quarante brigands armés* qu'on aurait surpris dans les salles du Garde-Meuble; la vérité est que l'on n'avait surpris personne, et que, lorsqu'on s'aperçut de la disparition du *Régent*, du *hochet du dauphin* et d'une foule d'autres pièces, estimées dix-sept millions, il y avait *quatre nuits* successives que Deschamps, Bernard Salles et un Juif portugais nommé Dacosta, s'introduisaient tout-à-tour dans les salles sans autres armes que les instruments nécessaires pour détacher les pierreries enchâssées dans des pièces d'argenterie qu'ils dédaignaient d'emporter; c'est ainsi qu'ils enlevèrent avec beaucoup de précaution les magnifiques rubis qui figuraient les yeux des poissons d'ivoire.

Deschamps, à qui reste l'honneur de l'invention, s'était introduit le premier dans la galerie en escaladant une fenêtre au moyen d'un réverbère qui existe

encore à l'angle de la rue Royale et de la place Louis XV. Bernard Salles et Dacosta, qui faisaient le guet, l'avaient d'abord secondé seuls, mais la troisième nuit, Benoît Naid, Philipponeau, Paumettes, Fraumont, Gay. Mouton, lieutenant dans la garde nationale, et Durand, dit *le Turc*, bijoutier rue Saint-Sauveur, s'étaient mis de la partie, ainsi que plusieurs *grinches de la haute pègre* (voleurs de distinction), qu'on avait amicalement prévenus de venir prendre part à la curée. Le quartier-général était dans un billard de la rue de Rohan; on faisait au surplus si peu mystère de l'affaire, que le lendemain du premier vol, Paumettes, dînant avec des filles dans un restaurant de la rue d'Argenteuil, leur jeta sur la table une poignée de roses [1] et de petits brillants. La police n'en fut pas même informée. Pour découvrir les principaux auteurs du vol, il fallut que Durand, arrêté sous la prévention de fabrication de faux assignats, se décidât à faire des révélations pour obtenir sa grâce. Ce fut sur ces données qu'on parvint à retrouver le *Régent;* il fut saisi à Tours cousu dans la toque d'une femme nommé Lelièvre, qui, ne pouvant passer en Angleterre à cause de la guerre, allait le vendre à Bordeaux, à un Juif ami de Dacosta. On avait d'abord tenté de s'en défaire à Paris, mais la valeur de cette pièce, estimée douze millions, devait éveiller des soupçons dangereux; on avait également renoncé au projet de la faire diviser à la scie, dans la crainte d'être trahi par le lapidaire.

La plupart des auteurs du vol furent successivement arrêtés et condamnés pour d'autres délits; de ce nombre se trouvèrent Benoît Naid, Dacosta, Bernard Salles, Fraumont et Philipponeau; ce dernier, arrêté à Londres à la fin de 1791, au moment

1 *Roses,* diamants taillés en forme de rose.

où il faisait graver une planche d'assignats de 300 francs, avait été amené à Paris et enfermé à la Force, d'où il s'était évadé à la faveur des massacres du 2 septembre.

Avant d'être condamné pour le vol du Garde-Meuble, Deschamps avait été impliqué dans une affaire capitale, dont il s'était tiré, bien que coupable, comme il s'en vantait avec nous, en donnant des détails qui ne permettaient pas d'en douter; il s'agissait du double assassinat du joaillier Deslong et de sa servante, commis de complicité avec le brocanteur Fraumont.

Deslong faisait des affaires assez étendues dans sa partie. Outre les achats particuliers, il faisait encore le courtage en perles et en diamants, et comme il était connu pour honnête homme, on lui confiait souvent des objets de prix, soit pour les vendre ou pour en tirer parti en les démontant; il courait aussi les ventes, et c'est là qu'il avait fait la connaissance de Fraumont, qui s'y rendait fort assidument pour acheter principalement des chasubles et autres ornements provenants du pillage des églises (1793), qu'il brûlait pour extraire le métal des galons. De l'habitude de se voir et de se trouver en concurrence pour quelques opérations, naquit entre ces deux hommes une sorte de liaison qui devint bientôt intime. Deslong n'avait plus rien de caché pour Fraumont; il le consultait sur toutes ses entreprises, l'informait de la valeur de tous les dépôts qu'il recevait, et alla même jusqu'à lui confier le secret d'une cachette où il plaçait ses objets les plus précieux.

Instruit de toutes ces particularités, et ayant ses entrées libres chez Deslong, Fraumont conçut le projet de le voler pendant qu'il serait avec sa femme au spectacle, où ils allaient souvent. Il fallait également un complice pour faire le guet; il était d'ail-

leurs dangereux pour Fraumont, que le jour de l'expédition on le vît dans la maison, où tout le monde le connaissait. Il avait d'abord choisi un serrurier, forçat évadé, qui avait fait les fausses clefs nécessaires pour entrer chez Deslong; mais cet homme, poursuivi par la police, ayant été forcé de quitter Paris, il lui substitua Deschamps.

Au jour pris pour effectuer le vol, Deslong, et sa femme étant partis au *Théâtre de la République*, Fraumont fut se mettre en embuscade chez un marchand de vin pour guetter le retour de la servante, qui profitait ordinairement de l'absence de ses maîtres pour aller voir son amant. Deschamps monta à l'appartement et ouvrit doucement la porte avec une des fausses clefs... Quel fut son étonnement de voir dans le vestibule la servante, qu'il croyait sortie (sa sœur, qui lui ressemblait beaucoup, l'ayant effectivement quittée quelques instants auparavant...) ! A l'aspect de Deschamps, dont la surprise rendait la figure plus effrayante encore, cette fille laisse tomber son ouvrage..... Elle va crier... Deschamps se précipite sur elle, la renverse, la saisit à la gorge, et lui porte cinq coups de couteau à gaîne qu'il portait dans la poche droite de son pantalon, La malheureuse tombe baignée dans son sang.. Pendant qu'elle fait entendre le râle de la mort, l'assassin furète dans tous les coins de l'appartement, mais, soit que cet incident inattendu l'eût troublé, soit qu'il entendît quelque rumeur sur les escaliers, il se borne à enlever quelques pièces d'argenterie qui se trouvent sous sa main, revient trouver son complice chez le marchand de vin où il s'était posté, et lui raconte toute l'aventure; celui-ci se montra fort affecté, non de la mort de la servante, mais du peu d'intelligence et d'aplomb de Deschamps, auquel il reprochait de n'avoir pas su découvrir la cachette qu'il lui avait si bien indiquée : ce

qui mettait le comble à son mécontentement, c'est qu'il prévoyait qu'après une pareille catastrophe, Deslong se tiendrait si bien sur ses gardes, qu'il serait impossible de retrouver une semblable occasion.

Celui-ci avait en effet changé de logement à la suite de cet événement, qui lui inspirait les plus vives terreurs; le peu de monde qu'il recevait n'était introduit chez lui qu'avec de grandes précautions. Quoique Fraumont évitât de s'y présenter, il ne conçut point de soupçons contre lui : comment aurait-il eu de pareilles idées sur un homme qui, s'il eût commis le crime, n'eût pas manqué de dévaliser la cachette dont il connaissait le secret. Le rencontrant même au bout de quelques jours sur la place Vendôme, il l'engagea fortement à venir le voir, et se lia plus intimement que jamais avec lui. Fraumont revint alors à ses premiers projets; mais, désespérant de forcer la nouvelle cachette, qui, d'ailleurs, était soigneusement gardée, il se décida à changer de plan. Attiré chez Deschamps, sous prétexte de traiter d'une forte partie de diamants, Deslong fut assassiné et dépouillé d'une somme de dix-sept mille francs, tant en or qu'en assignats, dont il s'était muni sur l'invitation de Fraumont, qui lui porta le premier coup.

Deux jours s'écoulèrent : madame Deslong de voyant pas revenir son mari, qui ne se fût pas absenté si longtemps sans l'en prévenir, et sachant qu'il était porteur de valeurs assez considérables, ne douta plus qu'il ne lui fût arrivé malheur. Elle s'adressa à la police, dont l'organisation se ressentait alors de la confusion qui régnait dans tous les services; on parvint cependant à mettre la main sur Fraumont et sur Deschamps, et les révélations du serrurier qui devait concourir au vol, et qui était arrêté de nouveau, eussent pu leur être funestes; mais on refusa à cet homme la liberté qu'on lui avait

promise à titre de récompense, et l'agent de police Cadot, qui avait été son intermédiaire, ne voulant pas en avoir le démenti, le fit évader dans le trajet de la Force au Palais. Cette circonstance enlevant le seul témoin à charge qui eût pu déposer dans l'affaire, Deschamps et Fraumont furent mis en liberté.

Condamné depuis à dix-huit ans de fers, pour d'autres vols, Fraumont partit pour le bagne de Rochefort le 1er nivose an VII; il ne se tenait pourtant pas encore pour battu : au moyen de l'argent provenant de ses expéditions, il avait soudoyé quelques individus, qui devaient suivre la chaîne pour faciliter son évasion, dans le cas où il pourrait la tenter, ou même pour l'enlever s'il y avait lieu. L'usage qu'il se proposait de faire de sa liberté, c'était de venir assassiner M. Delalande, premier président du tribunal qui l'avait condamné, et le commissaire de police de la *section de l'Unité*, qui avait produit contre lui des charges accablantes. Tout était disposé pour l'exécution de ce projet, quand une femme publique qui en avait appris le détail de la bouche d'un des intéressés, fit des révélations spontanées : on prit des mesures en conséquence; l'escorte fut avertie; lorsque la chaîne sortit de Bicêtre, on mit à Fraumont des menottes qui ne le quittèrent qu'à son arrivée à Rochefort, où il fut spécialement recommandé; on m'a assuré qu'il était mort au bagne. Pour Deschamps, qui devait bientôt s'évader de Toulon, il fut trois ans après arrêté à la suite d'un vol commis à Auteuil, condamné à mort par le tribunal criminel de la Seine, et exécuté à Paris.

A la salle nº 3, je n'étais séparé de Deschamps que par un voleur effractionnaire, Louis Mulot, fils de ce Cornu qui porta longtemps l'effroi dans les campagnes de la Normandie, où ses crimes ne sont point encore oubliés. Déguisé en maquignon, il courait

les foires, observait les marchands qui portaient avec eux de fortes sommes, et prenait la traverse pour aller les attendre dans quelque endroit écarté, où il les assassinait. Marié en troisième noces à une jeune et jolie fille de Bernai, il lui avait d'abord soigneusement caché sa terrible profession, mais il ne tarda pas à découvrir qu'elle était digne en tout de lui. Dès lors il l'associa à toutes ses expéditions. Courant aussi les foires comme mercière ambulante, elle s'introduisait facilement auprès des riches cultivateurs de la vallée d'Auge, et plus d'un trouva la mort dans un galant rendez-vous. Plusieurs fois soupçonnés, ils opposèrent avec succès des *alibi* dus aux excellents chevaux dont ils avaient toujours soin de se munir.

En 1794, la famille Cornu se composait du père, de la mère, de trois fils, de deux filles et des amants de ces dernières, qu'on avait habitués au crime dès leur plus tendre enfance, soit en les faisant servir d'espions, soit en les envoyant mettre le feu aux granges. La plus jeune des filles, Florentine, ayant d'abord témoigné quelque répugnance, on l'avait aguerrie en lui faisant porter pendant deux lieues dans son tablier la tête d'une fermière des environs d'Argentan ! ! !...

Plus tard, tout-à-fait *affranchie* (dégagée de tout scrupule), elle eut pour amant l'assassin Capelu, exécuté à Paris en 1802. Lorsque la famille se forma en bande de chauffeurs pour exploiter le pays situé entre Caen et Falaise, c'était elle qui donnait la question aux malheureux fermiers, en leur mettant sous l'aisselle une chandelle allumée, ou en leur posant de l'amadou brûlant sur l'orteil.

Vivement poursuivi par la police de Caen et surtout par celle de Rouen, qui venait d'arrêter deux des jeunes gens à Brionne, Cornu prit le parti de se retirer pour quelque temps dans les environs de

Paris, espérant ainsi dépister son monde. Installé avec sa famille dans une maison isolée de la route de Sèvres, il ne craignait pourtant pas de venir faire sa promenade aux Champs-Elysées, où il rencontrait presque toujours quelques voleurs de sa connaissance. « Eh ! bien, père Cornu, lui disaient-ils un jour que faites-vous maintenant? — Toujours le *grand soulasse* (l'assassinat), mes enfants, toujours le grand soulasse. — Il est drôle le père Cornu...; mais la *passe* (la peine de mort)..... — Eh ! on ne la craint pas quand il n'y a plus de *parrains* (témoins)... Si j'avais *refroidi* tous les *garnafiers* que j'ai mis en *suage*, je n'en aurais pas *le taf* aujourd'hui. (Si j'avais tué tous les fermiers auxquels j'ai chauffé les pieds, je n'en aurais pas peur aujourd'hui.)»

Dans une de ces excursions, Cornu rencontra un de ses anciens collègues, qui lui proposa de forcer un pavillon situé dans les bois de Ville-d'Avray. Le vol s'exécute, on partage le butin, mais Cornu croit s'apercevoir qu'il est dupe. Arrivé au milieu du bois, il laisse tomber sa tabatière en la présentant à son camarade celui-ci fait un mouvement pour la ramasser; à l'instant où il se baisse, Cornu lui fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet, le dépouille, et regagne sa maison, où il raconte l'aventure à sa famille, en riant aux éclats.

Arrêté près de Vernon, au moment de pénétrer dans une ferme, Cornu fut conduit à Rouen, traduit devant la Cour criminelle, et condamné à mort. Dans l'intervalle de son pourvoi, sa femme, restée libre, allait chaque jour lui porter des provisions et le consoler : « Écoute, lui dit-elle, un matin qu'il « paraissait plus sombre qu'à l'ordinaire, écoute, « Joseph, on dirait que la *carline* (la mort) te fait « peur... Ne va pas faire le *sinvre* (la bête) au moins « quand tu seras sur la *placarde* (la place des exécu- « tions)..... Les *garçons de campagne* (voleurs de

« grands chemins) se moqueraient joliment de toi...

— « Oui, dit Cornu, tout cela serait bel et bon, « s'il ne s'agissait pas de la *coloquinte* (tête), mais « quand on a *Charlot* (le bourreau) d'un côté, *le* « *sanglier* (le confesseur) de l'autre, et *les mar-* « *chands de lacets* (les gendarmes) derrière, ce n'est « pas déjà si réjouissant d'aller faire des abreuvoirs « à mouches...

— « Allons donc ! Joseph, pas de ces idées-là; « je ne suis qu'une femme, vois-tu; eh bien ! j'irais « là comme à une neuvaine, avec toi surtout, mon « pauvre Joseph ! Oui, je te le dis, foi de Mar- « guerite, je voudrais y aller avec toi.

— « Bien vrai ! repartit Cornu.

— « Oh oui, bien vrai, soupira Marguerite. Mais « pourquoi te lèves-tu, Joseph...? Qu'as-tu donc?

— « Je n'ai rien, reprit Cornu; puis, s'approchant « d'un porte-clefs qui se tenait à l'entrée du corri- « dor : Roch, lui dit-il, faites venir le concierge, j'ai « besoin de parler à l'accusateur public.

— « Comment, s'écria la femme, l'accusateur « public... ! Voudrais-tu *manger le morceau?* (faire « des révélations.) Ah Joseph, quelle réputation tu « vas laisser à nos enfants ! »

Cornu garda le silence jusqu'à l'arrivée du magistrat; alors il dénonça sa femme, et cette malheureuse, condamnée à mort par suite de ses révélations, fut suppliciée en même temps que lui. Mulot, de qui je tiens les détails de cette scène, ne la racontait jamais sans en rire aux larmes. Toutefois, il ne pensait pas que l'on dût plaisanter avec la guillotine, et depuis longtemps il évitait toute affaire qui eût pu l'envoyer rejoindre son père, sa mère, un de ses frères et sa sœur Florentine, tous exécutés à Rouen. Quand il parlait d'eux et de la fin qu'ils avaient faite, il lui arrivait souvent de dire : *Voilà ce que c'est que de jouer avec le feu; aussi l'on ne m'y*

prendra pas : et en effet, ses jeux étaient moins redoutables, ils se bornaient à un genre de vol dans lequel il excellait. L'aînée de ses sœurs, qu'il avait amenée à Paris, le secondait dans ses expéditions. Vêtue en blanchisseuse, la hotte au dos ou le panier au bras, elle montait dans les maisons sans portier, frappait à toutes les portes, et quand elle s'était assurée qu'un locataire était absent, elle revenait faire part de sa découverte à Mulot. Alors celui-ci, déguisé en garçon serrurier, accourait, son trousseau de rossignols à la main, et en deux tours il venait à bout de la serrure la plus compliquée. Souvent, afin de ne pas éveiller les soupçons, dans le cas ou quelqu'un viendrait à passer, la sœur, le tablier devant elle, la modeste cornette sur le front, et avec l'air contrarié d'une bonne qui a perdu sa clef, assistait à l'opération. Mulot, ainsi qu'on le voit, ne manquait pas de prévoyance; il n'en fut pas moins surpris en besogne, et peu de temps après condamné aux fers.

CHAPITRE XIV.

Le père Mathieu. — Je me fais industriel. — Ruine de mon établissement. — On me croit perclus. — Je suis aide-major. — *Ecce Homo*, ou le marchand de cantiques. — Un déguisement. — Arrêtez, c'est un forçat ! — Je suis mis à la double chaîne. — La clémence du commissaire. — Je lui fais un conte. — Ma plus belle évasion. — La fille publique et l'enterrement. — Je ne sais pas ce que c'est. — Situation critique. — Une bande de brigands. — J'y découvre un voleur. — J'obtiens mon congé. — L'indemnité de route. — Je promets le secret.

Jamais je n'avais été si malheureux que depuis mon entrée dans le bagne de Toulon. Confondu à

vingt-quatre ans avec les plus vils scélérats, sans cesse en contact avec eux, j'eusse mieux aimé cent fois être réduit à vivre au milieu d'une troupe de pestiférés. Contraint à ne voir, à n'entendre que des êtres dégradés, dont l'esprit sans cesse s'évertuait au mal, je redoutais pour moi la contagion de l'exemple. Quand, jour et nuit, en ma présence, on préconisait hautement les actions les plus contraires à la morale, je n'étais plus assez sûr de la force de mon caractère pour ne pas craindre de me familiariser avec ce perfide et dangereux langage. A la vérité, j'avais déjà résisté à de nombreuses tentations; mais le besoin, la misère, le désir surtout de recouvrer la liberté, peuvent souvent faire faire vers le crime un pas involontaire. Je ne m'étais pas encore trouvé dans une situation à laquelle il m'eût paru plus urgent d'échapper. Dès lors toutes mes pensées se tournèrent vers la possibilité d'une évasion. Divers plans s'offraient à mon esprit; mais ce n'était pas tout de les avoir conçus : pour les examiner, il me fallait attendre un moment favorable; jusque là la patience était l'unique remède à mes maux. Attaché au même banc que des voleurs de profession, qui déjà s'étaient évadés plusieurs fois, j'étais, ainsi qu'eux, l'objet d'une surveillance bien difficile à déjouer. Retirés dans leurs *cambrons* (cabanes), placés à peu de distance de nous, les argouzins étaient à portée d'épier nos moindres mouvements. Le père *Mathieu*, leur chef, avait des yeux de lynx, et une telle habitude des hommes, qu'à la première vue il s'apercevait si l'on avait le dessein de le tromper. Ce vieux renard approchait de la soixantaine, mais, pourvu d'une de ces organisations solides qui semblent être à l'épreuve des ans, il était encore vigoureux. C'était une de ces tailles carrées qui ne s'usent pas. Je crois le voir avec sa petite queue, ses cheveux gris poudrés, et son visage en

courroux, qui allait si bien au métier qu'il faisait. Jamais il ne parlait sans mettre son bâton sur le tapis. C'était pour lui un plaisir de raconter les nombreuses bastonnades qu'il avait données ou fait donner. Continuellement en guerre avec les forçats, il n'y avait pas une de leurs ruses qu'il ne connût. Sa défiance était si grande, que souvent même il les accusait de comploter quand ils ne songeaient à rien. On doit penser qu'il n'était pas facile d'adoucir un pareil Cerbère. J'essayai cependant de captiver sa bienveillance; c'était une entreprise dans laquelle personne n'avait encore réussi : bientôt je reconnus que je ne m'étais pas leurré d'un vain espoir; je gagnais visiblement dans son esprit. Le père Mathieu m'adressait quelquefois la parole; c'était, me disaient les anciens, un signe que je lui convenais beaucoup; il n'y avait donc pas d'inconvénient à ce que je lui demandasse une grâce. Je le priai de me permettre de fabriquer des jouets d'enfants avec des morceaux de bois que m'apporteraient les forçats qui allaient *à la fatigue*. Il m'accorda tout ce que je voulais, à la condition que je serais sage; et dès le lendemain je me mis à l'œuvre. Mes camarades ébauchaient, et moi je finissais. Le père Mathieu, trouvait que ce que je faisais était joli; quand il remarqua que j'avais des aides pour mon travail, il ne put s'empêcher de témoigner qu'il était satisfait, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps. « A la bonne heure! dit-il, voilà « comment j'aime que l'on s'amuse : il serait bien « à désirer que vous en faisiez tous autant, ça vous « distrairait, et au moins avec le produit vous « pourriez vous procurer quelques douceurs. » En peu de jours, le banc fut transformé en un atelier, où quatorze hommes également pressés de fuir l'ennui, et d'avoir quelque argent à leur disposition, déployaient la plus grande activité. Nous avions

toujours de la marchandise prête, dont le débit s'effectuait par l'entremise des forçats qui nous fournissaient la matière première. Pendant un mois, notre commerce fut des plus florissants; chaque jour nous faisions une recette assez abondante, dont il n'entrait pas une obole au bureau. Ainsi que cela se pratique d'ordinaire le père Mathieu, moyennant rétribution, nous avait autorisés à prendre pour notre trésorier le nommé *Pantaragat*, forçat qui vendait le boire et le manger dans la salle où nous étions. Malheureusement, il est des objets qu'on ne peut multiplier sans que l'équilibre nécessaire entre produire et consommer n'en soit détruit; c'est une vérité d'économie politique : il vint un moment où la fabrication se ralentit faute de débouché. Toulon était encombré de jouets de toutes façons : il fallut nous croiser les bras. Ne sachant plus que faire, je prétextai des douleurs de jambes afin d'entrer à l'hôpital. Le médecin à qui je fus recommandé par le père Mathieu, dont j'étais véritablement le protégé, crut que j'étais hors d'état de pouvoir marcher. Quand on projette de s'évader, il est toujours bon de donner de soi une telle opinion. Le docteur *Ferrant* ne soupçonna pas un seul instant que j'eusse l'intention de le tromper; c'était un de ces disciples d'Esculape qui, comme la plupart des Hippocrates de l'école de Montpellier, d'où il était sorti, imaginent que la brusquerie est un des attributs de leur profession : mais il ne laissait pas que d'être humain il avait surtout pour moi beaucoup de bonté. Le chirurgien en chef m'avait aussi pris en affection : c'était à moi qu'il avait confié le soin de sa boîte à pansement; je disposais la charpie, je préparais les compresses, enfin je me rendais utile, et ma complaisance me valait des égards; il n'y eut pas jusqu'à l'argouzin de l'infirmerie qui ne se fit un plaisir ne m'être agréable : pourtant

personne ne surpassait en dureté M. *Lhomme* (c'était le nom de cet employé), que l'on appelait assez plaisamment l'*Ecce Homo*, parce qu'autrefois il avait été marchand de cantiques. Bien que je lui eusse été signalé comme dangereux, M. Lhomme était tellement enchanté de ma bonne conduite, et plus encore des bouteilles de vin cuit que je lui repassais, qu'il s'humanisa visiblement. Quand je fus à peu près certain de ne plus lui inspirer de défiance, je dressai mes batteries, pour mettre en défaut sa vigilance, ainsi que celle de ses confrères. Déjà je m'étais procuré une perruque et des favoris noirs; j'avais en outre caché dans ma paillasse une vieille paire de bottes, à laquelle le cirage donnait un aspect de nouveauté : ce n'était encore là que pour la tête et pour les pieds; pour le complément de ma toilette, je comptais sur le chirurgien en chef, qui avait l'habitude d'entreposer sur mon lit sa redingote, son chapeau, sa canne et ses gants. Un matin qu'il était occupé à amputer un bras, je m'aperçus que M. Lhomme l'avait suivi, afin d'assister à l'opération qui se faisait à l'une des extrémités de la salle : l'occasion était belle pour un travestissement; je me hâte de l'effectuer, et sous mon nouveau costume, je vais droit à la sortie, il me fallait passer au milieu d'une troupe de sous-argouzins; je me risque effrontément; aucun d'eux ne paraît faire attention à moi, et déjà je me suppose hors de péril, lorsque j'entends ce cri : « *Arrêtez! arrêtez* ! *c'est un forçat qui s'évade.* » A peine me restait-il vingt pas à faire pour gagner la porte de l'arsenal : sans me déconcerter, je redouble de vitesse, et, parvenu devant le poste, je dis à la garde, en montrant un individu qui venait d'entrer dans la ville : « *Courrez-donc avec moi, c'est* « *un échappé de l'hôpital.* » Cette présence d'esprit allait peut-être me sauver, mais, sur le point de franchir la grille, je me sens tirer par ma perruque;

je me retourne, c'est M. Lhomme : si je résiste, je suis mort; je me résigne à marcher devant lui, et l'on me reconduit au bagne, où je suis mis à la double chaîne. Il était clair qu'il allait me revenir une correction; pour l'éviter, je me jette aux genoux du commissaire: « Ah ! Monsieur, lui dis-je, que l'on ne « me frappe pas, c'est la seule grâce que je vous « demande; je ferai plutôt trois ans de plus si vous « l'exigez. » Le commissaire, quelque touchante que fût ma prière, avait beaucoup de peine à garder sa gravité; enfin il répondit qu'il me pardonnait, en faveur de la hardiesse et de la nouveauté du tour; mais il voulut que je lui désignasse la personne qui m'avait procuré des objets d'habillement dont le chirurgien n'avait pas fait les frais. « Vous n'ignorez « pas, lui répartis-je, que les gens qui nous gardent « sont des misérables qui font tout pour de l'argent; « mais rien au monde ne me fera trahir celui qui « m'a servi. » Satisfait de ma franchise, il donna aussitôt l'ordre de me retirer la double chaîne, et comme l'argouzin murmurait contre tant d'indulgence, il lui prescrivit de se taire, en ajoutant : « Vous devriez l'aimer au lieu de lui en vouloir, car « il vient de vous donner une leçon dont vous pourrez « faire votre profit. » Je remerciai le commissaire, et l'instant d'après je fus ramené sur le banc fatal auquel je devais encore être attaché pendant six ans. Je me flattai alors de l'espoir de relever ma fabrique de jouets d'enfants; mais le père Mathieu s'y opposa, et je fus, malgré moi, obligé de rester dans l'inaction. Deux mois se passèrent sans qu'il survint aucun changement dans ma position. Une nuit, je ne pouvais pas dormir; tout-à-coup il me vint une de ces idées lumineuses que l'on ne trouve que pendant les ténèbres; Jossas était éveillé, je la lui communique. On devine qu'il s'agissait toujours de tentatives d'évasion; il juge excellent, merveilleux

le moyen que j'ai imaginé, et il m'engage fortement à ne pas le négliger. On va voir que je n'oubliai pas son conseil. Un matin, le commissaire du bagne, faisant sa ronde, passa près de moi; je lui demandai la permission de l'entretenir en particulier. « Eh ! « que me veux-tu? me dit-il; as-tu quelque plainte « à porter? parle, garçon, parle hautement, je te « ferai justice. » Encouragé par la douceur de ce langage : « Ah ! mon bon commissaire, m'écriai-je, « vous voyez devant vous un second exemple de « *l'honnête criminel*. Peut-être vous souviendrez-« vous qu'en arrivant ici je vous ai fait connaître « que je tenais la place de mon frère : je ne l'accuse « point, je me plais même à croire qu'il était « innocent du faux qu'on lui a imputé; mais c'est « lui que, sous mes prénoms, la Cour de Douai a « condamné, c'est lui qui s'est évadé du bagne de « Brest; aujourd'hui, réfugié en Angleterre, il est « libre, et moi, victime d'une funeste méprise, il « me faut subir sa peine; ai-je été malheureux de « lui ressembler ! Sans cette circonstance, je n'aurais « pas été conduit à Bicêtre, les gardiens de cette « maison n'auraient pas déclaré qu'ils me reconnais-« saient. En vain, ai-je sollicité une enquête, c'est « parce qu'on s'en est rapporté à leur témoignage « que l'on a admis une identité qui n'existe pas. « Enfin l'erreur est consommée, je suis bien à plain-« dre ! Je sais qu'il ne dépend pas de vous de faire « réformer une décision sans appel, mais il est une « grâce que vous pouvez m'accorder : par mesure « de sûreté, l'on m'a mis à la salle des suspects, où « je me trouve jeté au milieu d'un ramas de voleurs, « d'assassins, de scélérats endurcis. A chaque « instant, je frémis au récit des crimes qu'ils ont « commis, comme à l'espoir de ceux qu'ils commet-« traient encore si jamais ils parvenaient à se « délivrer de leurs fers. Ah ! je vous en supplie, au

« nom de tous les sentiments d'humanité, ne me « laissez pas plus long-temps avec des êtres aussi « pervertis. Mettez-moi au cachot, accablez-moi « de chaînes, faites de moi tout ce que vous voudrez, « mais que je ne sois plus avec eux. Si j'ai cherché « à m'évader, ce n'a été que pour me délivrer de la « présence de ces infâmes. (Dans ce moment, je « me tournais du côté des forçats.) Voyez, mon « commissaire, de quel œil de férocité ils me regar- « dent; déjà ils se préparent à me faire repentir de « ce que je vous dis : ils brûlent de tremper leurs « mains dans mon sang; encore une fois, je vous « en conjure, ne m'abandonnez pas à la vengeance « de pareils monstres. » Pendant ce discours, les forçats étaient comme pétrifiés d'étonnement; ils ne concevaient pas qu'un de leurs camarades eût ainsi la témérité de les injurier en face; le commissaire lui-même ne savait que penser d'une démarche aussi étrange; il gardait le silence; je vis qu'il était profondément ému. Alors me jetant à ses pieds, et les larmes aux yeux, je repris : « Ayez pitié de « moi. Si vous me refusez, si vous vous éloignez sans « m'avoir fait sortir de cette salle, vous ne me « reverrez plus. » Ces dernières paroles produisent l'effet que je m'en étais promis. Le commissaire, qui était un brave homme, me fit délivrer en sa présence, et donna l'ordre de me mettre de suite *à la fatigue*. On m'accoupla avec un nommé *Salesse*, gascon aussi malin que peut l'être un forçat. La première fois que nous fûmes seuls, il me demanda si j'avais l'intention de m'évader. Je n'ai garde d'y penser, lui répondis-je; ne suis-je pas déjà assez heureux que l'on me laisse travailler. Cependant Jossas possédait mon secret; ce fut lui qui disposa tout pour mon évasion. J'eus des vêtements bourgeois, que je cachai sous mes habits de galérien, sans même que mon camarade de couple s'en aperçut.

Un boulon à vis avait remplacé le boulon rivé de la manicle, et j'étais prêt à partir. Le troisième jour après avoir quitté mes compagnons, je sors pour me rendre à la fatigue, et me présente à la visite de l'argouzin : Passe *mariase* (vaurien), me dit le père Mathieu, il n'est pas temps. Me voilà dans la corderie; l'endroit me paraît propice; je dis à mon camarade que j'ai à satisfaire un besoin; il m'indique des pièces de bois derrière lesquelles je puis me placer, et à peine m'a-t-il perdu de vue, qu'ayant jeté ma casaque rouge et dévissé le boulon, je me mets à fuir dans la direction du bassin. On y réparait alors la frégate la *Muiron* l'une de celles qui avaient ramené d'Égypte Bonaparte et sa suite. Je monte à bord et demande le maître charpentier que je savais être à l'hôpital. Le *coq* (cuisinier), à qui je m'adresse, me prend pour un homme du nouvel équipage. Je m'applaudis de son erreur, et pour l'y confirmer de plus en plus, comme à l'accent j'ai reconnu qu'il est Auvergnat, j'engage avec lui, dans le patois de son pays, une conversation que je soutiens du ton le plus assuré; cependant j'étais sur les épines; quarante couples de forçats travaillaient à deux pas de nous. D'un instant à l'autre on pouvait me reconnaître. Enfin une embarcation part pour la ville, je m'y précipite, et, saisissant un aviron, je fends la lame comme un vieux matelot; bientôt nous sommes dans Toulon. Pressé de gagner la campagne, je cours à la porte d'Italie, mais personne ne sort sans être muni d'une carte verte, délivrée par la municipalité; on me refuse le passage, et tandis que je cherche dans mon esprit comment je viendrai à bout de prouver que la consigne n'est pas pour moi, j'entends les trois coups de canon qui donnent au loin le signe de mon évasion. Dans ce moment un frisson me parcourt de la tête au pieds; déjà je me vois au pouvoir des argouzins et de toute la milice

du bagne ; il me semble comparaître devant ce brave commissaire que j'ai si indignement trompé : si je suis repris, je suis perdu. Livré à ces tristes réflexions, je m'éloigne en toute hâte, et afin de rencontrer moins de monde, je me dirige vers les remparts.

Parvenu dans un endroit isolé, je marchais, assez lentement, comme un homme qui ne sachant où porter ses pas, tient conseil avec lui-même, quand une femme m'accoste et me demande en provençal l'heure qu'il est; je lui réponds que je l'ignore; elle se met alors à jaser de la pluie et du beau temps, et finit par me proposer de l'accompagner : c'est à quatre pas d'ici, ajouta-t-elle, personne ne nous verra. L'occasion de trouver un refuge était trop belle pour la laisser échapper : je suis ma conductrice dans une espèce de galetas où je fais venir quelques rafraîchissements. Pendant que nous sommes à causer, trois autres coups de canon se font entendre « Ah ! s'écria cette fille d'un air de satisfaction, voilà « le deuxième qui s'échappe aujourd'hui.— Eh quoi ! « lui dis-je, la belle enfant, ça te fait donc plaisir? « aurais-tu l'espoir de toucher la récompense? — « Moi ! tu ne me connais guère. — Bah ! bah ! « repris-je, cinquante francs sont toujours bons à « gagner, et je te jure bien que si l'un de ces gail- « lards-là tombait sous ma coupe..... — Vous êtes « un malheureux ! s'écria-t-elle, en faisant un geste « comme pour me repousser : je ne suis qu'une pau- « vre fille, mais ce n'est pas Célestine qui mangera « jamais de ce pain là. » A ces mots, qu'elle prononça avec un accent de vérité qui ne me permettait pas de douter que l'épreuve ne fût suffisante, je n'hésitai plus, je lui confiai mon secret. Dès qu'elle eut appris que j'étais un forçat, je ne saurais exprimer combien elle parut s'intéresser à mon sort. « Mon Dieu, « disait-elle, ils sont si à plaindre, que je voudrais les

« sauver tous, aussi j'en ai déjà sauvé plusieurs »; puis après s'être interrompue un instant comme pour réfléchir : « Laisse-moi faire, me dit-elle; j'ai mon « amant qui a une carte verte, j'irai demain la lui « emprunter, tu t'en serviras, et une fois hors de la « ville, tu la déposeras sous une pierre que je t'indi- « querai; en attendant, comme nous ne sommes pas « en lieu sûr, je vais t'emmener dans ma chambre. » Lorsque nous y fûmes arrivés, elle m'annonça qu'elle allait me laisser un moment seul. « Il faut que j'aver- « tisse mon amant, me dit-elle, je serai bientôt de « retour. » Les femmes sont quelquefois si bonnes comédiennes, que, malgré tant de démonstrations bienveillantes, je redoutais quelque perfidie; peut-être Célestine ne sortait-elle que pour me dénoncer; elle n'était pas encore dans la rue, que je descends rapidement l'escalier : « Eh bien ! eh bien ! s'écrie « cette fille, n'as-tu pas peur? Si tu te méfies, viens « avec moi plutôt. » Je crus qu'il était prudent de la veiller de près; nous nous acheminons ensemble pour nous rendre je ne sais où. A peine avons-nous fait quelques pas, que vient à passer un convoi funèbre. « Suis l'enterrement, me dit ma protectrice. « tu es sauvé », et sans que j'ai le temps de la remer- cier, elle disparaît. Le cortège était nombreux, je me mêlai à la foule des assistants, et pour que l'on me crût pas étranger à la cérémonie, je liai conver- sation avec un vieux marin, dont quelques mots me mirent à même de célébrer les vertus du défunt. Je me convainquis bientôt que Célestine ne m'avait pas trompé. Quand j'eus laissé derrière moi ces remparts, dont il m'importait tant de m'éloigner, j'en pleurais presque de joie; toutefois, afin de ne pas me trahir, je jouai l'affliction jusqu'au bout. Parvenu au cimetière, je m'avançai à mon tour au bord de la fosse, et après avoir jeté une pellée de terre sur le cercueil, je me séparai de la compagnie

en suivant des sentiers détournés. Je marchai très long-temps, sans perdre de vue Toulon. Sur les cinq heures du soir, près d'entrer dans un bois de sapins, j'aperçois tout à coup un homme armé d'un fusil : comme il était assez bien vêtu, et qu'il avait une carnassière, ma première pensée fut que c'était un chasseur; mais en remarquant hors de sa veste la crosse d'un pistolet, je craignis que ce ne fût un de ces Provençaux qui, au bruit du canon, ne manquent jamais de se mettre en campagne pour traquer les forçats évadés. Si mes appréhensions étaient justes, toute fuite était inutile; peut-être alors valait-il mieux avancer pour rétrogader; ce fut le parti que je pris, et m'étant assez approché de lui pour être à portée de saisir son premier mouvement, dans le cas où il serait hostile, je demandai la route d'Aix.

— « Est-ce la traverse ou la grande route? me « dit-il avec une intention marquée. »

— « Ça m'est égal», répondis-je, espérant par cette indifférence écarter les soupçons.

— « En ce cas, suivez ce sentier, il vous mènera « droit au poste de la gendarmerie; si vous n'aimez « pas à voyager seul, vous pourrez profiter de la « correspondance. »

A ce mot de *gendarmerie*, je me sentis pâlir. L'inconnu s'aperçoit de l'effet qu'il produisait sur moi : « Allons ! allons ! dit-il, je vois bien que vous « ne tenez pas à labourer la grande route. Eh bien ! « si vous n'êtes pas trop pressé, je vous conduirai « jusqu'au village de Pourrières, qui n'est qu'à deux « lieues d'Aix. » Il se montrait trop bien au fait des localités pour que je ne m'accommodasse pas de son obligeance; je consentis à l'attendre. Alors, sans quitter sa place, il me désigna à quelque distance de lui un fourré où il ne tarderait pas à me joindre. Deux heures se passèrent avant qu'il eût terminé sa faction; enfin il vint à moi : « Debout ! », me dit-il.

Je me levai, je le suivis, et lorsque je me croyais encore dans l'épaisseur du bois, je me trouvai sur la lisière, à cinquante pas d'une maison, devant laquelle étaient assis des gendarmes. A la vue de leur uniforme, je tressaillis. « Eh ! qu'avez-vous donc? me « dit mon guide; craignez-vous que je vous livre? « Si vous redoutez quelque chose, voilà de quoi « vous défendre. » En même temps il me présente ses pistolets; je les refuse. « A la bonne heure ! » reprit-il, et il me serra la main pour marquer qu'il était satisfait de cette preuve de confiance. Masqués par les broussailles qui bordaient la route, nous nous étions arrêtés; je ne comprenais pas trop le but d'une halte si près de l'ennemi. La station fut longue : enfin, à la tombée de la nuit, nous vîmes venir du côté de Toulon une malle-poste escortée par quatre gendarmes, que relevèrent autant d'hommes de la brigade dont le voisinage m'avait épouvanté. La malle poursuivit son chemin; bientôt elle eut disparu. Alors mon compagnon, me saisissant par le bras, me dit d'un ton bref : « Partons, il n'y a rien à faire aujourd'hui. »

Nous nous éloignâmes aussitôt en changeant de direction; après avoir marché environ une heure, mon guide s'approcha d'un arbre et promena ses mains sur le tronc; je reconnus qu'il comptait des raies que l'on avait faites avec un couteau. « C'est bon ! » s'écria-t-il avec une sorte de contentement dont je ne pouvais pas m'expliquer le sujet; et après avoir tiré de sa carnassière un morceau de pain qu'il partagea avec moi, il me donna à boire dans sa gourde. La collation ne pouvait plus arriver plus à propos, car j'avais besoin de reprendre des forces. Malgré l'obscurité, nous marchions si vite, que je finis par me fatiguer : mes pieds, depuis long-temps privés d'exercice, étaient devenus douloureux, et j'allais déclarer qu'il m'était impossible de pousser

plus loin, quand trois heures sonnèrent à une horloge de village. « Doucement», me dit mon guide, en se baissant pour appliquer son oreille sur le sol; « mettez-« vous comme moi et écoutez : Avec cette maudite « légion polonaise, il faut toujours être sur ses « gardes. N'avez-vous rien entendu?» Je répondis que je croyais avoir entendu les pas de plusieurs hommes. — « Oui, dit-il, ce sont eux, ne bougez pas, « ou nous sommes pris.» A peine achevait-il, qu'une patrouille arriva sur les broussailles où nous étions cachés. « Voyez-vous quelque chose, vous autres? « dit-on très bas. — Rien, sergent. — Parbleu ! je « crois bien, il fait noir comme dans un four. Cet « enragé de Roman, que le tonnerre de Dieu l'écrase ! « Nous faire voyager toute la nuit dans les bois « comme des loups. Ah ! si jamais je le trouve, ou « quelqu'un des siens !...» — « Qui vive? » cria tout à coup un soldat.

— « Qu'est-ce que tu vois? dit le sergent.

— « Rien, mais j'ai entendu respirer de ce côté, « et vraisemblablement il indiquait l'endroit où « nous étions.

« — Allons ! tu rêves... on t'a fait tant de peur de Ro-« man, que tu crois toujours l'avoir dans ta giberne. »

Deux autres soldats prétendirent aussi qu'ils avaient entendu.

« Taisez-vous donc, répliqua le sergent, je vous « proteste qu'il n'y a personne; ce sera encore cette « fois comme de coutume, il nous faudra retourner « à Pourières sans avoir rencontré le gibier; tenez; « mes amis, il est temps de nous retirer. » La patrouille parut se disposer à partir. « C'est une ruse « de guerre, me dit mon compagnon, je suis sûr « qu'ils vont battre le bois, et revenir sur nous en « formant le demi-cercle.»

Il s'en fallait que je fusse à mon aise. « Auriez-« vous peur? me dit encore mon guide.

— « Ce ne serait pas le moment, répondis-je.

— « En ce cas, suivez-moi; voilà mes pistolets; « quand je tirerai, tirez, de manière que les quatre « coups n'en fassent qu'un..... Il est temps; feu ! »

Les quatre coups partent, et nous nous sauvons à toutes jambes, sans être poursuivis. La crainte de tomber dans quelque embuscade avait arrêté les soldats; nous n'en continuâmes pas moins notre course. Arrivés auprès d'une bastide isolée, l'inconnu me dit : « Voici le jour; mais nous sommes en sûreté. » Il passa alors entre les palissades d'un jardin, et fourrant son bras dans le tronc d'un arbre il y prit une clef; c'était celle de la bastide, dans laquelle nous ne tardâmes pas à être installés.

Une lampe de fer, accrochée au manteau de la cheminée, éclairait un intérieur simple et rustique. Seulement je vis dans un coin un baril qui semblait contenir de la poudre; plus haut, épars sur une planche, étaient des paquets de cartouches. Des vêtements de femme, placés sur une chaise, avec un de ces vastes chapeaux noirs à la provençale, indiquaient la présence d'une dormeuse, dont la respiration bruyante venait jusqu'à nous. Pendant que je jetais autour de moi un coup d'œil rapide, mon guide tirait d'un vieux bahut un quartier de chevreau, des oignons, de l'huile, une outre de vin, et m'invitait à prendre un repas dont j'avais le plus grand besoin. Il paraissait bien avoir quelque envie de me questionner; mais je mangeais avec une telle avidité, qu'il se fit, je crois, un scrupule de m'interrompre. Quand j'eus terminé, c'est-à-dire quand il ne resta plus rien sur la table, il me conduisit dans une espèce de grenier, en me répétant que j'étais là bien en sûreté; puis il se retira sans que je pusse savoir s'il restait dans la bastide, attendu qu'à peine je fus étendu sur la paille, qu'un sommeil invincible s'empara de moi.

Lorsque je m'éveillai, je jugeai à la hauteur du soleil qu'il était deux heures après midi. Une paysanne, sans doute la même dont j'avais vu les atours, avertie par mes mouvements, montra sa tête à l'ouverture de la trappe de mon galetas : « Ne bougez pas, me dit-elle en patois; les environs « sont remplis de *sapins* (gendarmes) qui furettent « de tous côtés. » Je ne savais ce qu'elle entendait par ce mot de *sapins*, mais je me doutais qu'il ne s'appliquait à rien de bon.

A la brune, je revis l'homme de la veille, qui, après quelques paroles insignifiantes, me demanda directement qui j'étais, d'où je venais, où j'allais. Préparé à cet inévitable interrogatoire, je répondis que, déserteur du vaisseau l'*Océan*, alors en rade de Toulon, je cherchais à gagner Aix, d'où je me proposais de passer dans mon pays.

« C'est bon, me dit mon hôte, je vois qui vous « êtes; mais vous, qui pensez-vous que je sois?

« — Ma foi, à dire vrai, je vous avais pris d'abord « pour un garde-champêtre, ensuite j'ai cru que vous « pourriez bien être un chef des contrebandiers, et « maintenant je ne sais plus que penser.

— « Vous le saurez bientôt..... Dans notre pays « on est brave, voyez-vous, mais on n'aime pas à « être soldat par force... aussi n'a-t-on obéi à la « réquisition que quand on n'a pas pu faire autre- « ment... Le contingent de Pourières a même refusé « tout entier de partir; les gendarmes sont venus « pour saisir les réfractaires, on a fait résistance; « des deux côtés on s'est tué du monde, et tous ceux « d'entre les habitants qui avaient pris part au « combat se sont jetés dans les bois pour éviter la « cour martiale. Nous nous sommes ainsi réunis au « nombre de soixante, sous les ordres de M. Roman « et des frères Bisson de Tretz; s'il vous convenait « de rester avec nous, j'en serais bien aise, car j'ai

« vu cette nuit que vous êtes bon compagnon, et il « m'est avis que vous ne vous souciez guère de « frayer avec les gendarmes. Au surplus, nous ne « manquons de rien, et nous ne courons pas grand « danger..... Les paysans nous avertissent de tout « ce qui se passe, et ils nous fournissent plus de « vivres qu'il nous en faut... Allons, êtes-vous des « nôtres? »

Je ne crus pas devoir rejeter la proposition, et, sans trop songer aux conséquences, je répondis comme il le désirait. Je passai encore deux jours à la bastide; le troisième, je partis avec mon compagnon, qui me remit une carabine et deux pistolets. Après plusieurs heures de marche à travers des montagnes couvertes de bois, nous arrivâmes à une bastide beaucoup plus grande que celle que je venais de quitter : c'était là le quartier-général de Roman. J'attendis un moment à la porte, parce qu'il était nécessaire que mon guide m'eût annoncé. Il revint bientôt, et m'introduisit dans une vaste grange, où je tombai au milieu d'une quarantaine d'individus dont le plus grand nombre se groupait autour d'un homme qu'à sa tenue moitié rustique moitié bourgeoise, on eût pris pour un riche propriétaire de campagne : ce fut à ce personnage qu'on me présenta : « Je suis charmé de vous voir, me dit-il : « on m'a parlé de votre sang-froid, et je suis averti « de ce que vous valez. Si vous souhaitez partager « nos périls, vous trouverez ici amitié et franchise; « nous ne vous connaissons pas, mais avec un « physique tel que le vôtre, on a partout des amis. « D'abord tous les honnêtes gens sont les nôtres, « de même que tous les gens courageux : car nous « ne prisons pas moins la probité que la bravoure. » Après ce discours, qui ne pouvait m'être adressé que par Roman, les deux Bisson, et ensuite tous les assistants, me donnèrent l'accolade fraternelle. Telle

fut ma réception dans cette société, à laquelle son chef attribuait au but politique : ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir commencé comme les Chouans par arrêter les diligences qui portaient l'argent de l'état, Roman en était venu à détrousser les voyageurs. Les réfractaires dont sa troupe se composait en grande partie avaient d'abord eu quelque peine à se faire à ce genre d'expédition, mais les habitudes de vagabondage, l'oisiveté, et surtout la difficulté de retourner dans leurs familles, les avaient promptement déterminés.

Dès le lendemain de mon arrivée, Roman me désigna avec six hommes pour me porter aux environs de Saint-Maximin; j'ignorais de quoi il s'agissait. Vers minuit, parvenu sur la lisière d'un petit bois que partageait la route, nous nous embusquons dans un ravin. Le lieutenant de Roman, Bisson de Tretz, recommande le plus profond silence. Bientôt le bruit d'une voiture se fait entendre : elle passe devant nous; Bisson lève la tête avec précaution : « C'est la diligence de Nice, dit-il,... mais il n'y a rien à faire, « elle porte plus de dragons que de ballots. » Il donna alors l'ordre de la retraite, et nous regagnâmes la bastide, où Roman, irrité de nous voir revenir les mains vides, s'écria en jurant : « Eh bien ! elle paiera « demain ! »

Il n'y avait plus moyen de me faire illusion sur l'association dont je faisais partie : décidément j'étais parmi ces voleurs de grand chemin qui répandent l'effroi dans toute la Provence. Si je venais à être pris, ma qualité de forçat évadé ne me laissait pas même l'espoir d'un pardon qu'on pouvait accorder à quelques-uns des jeunes gens qui se trouvaient avec nous. En réfléchissant à ma situation, je fus tenté de fuir; mais, réeemment enrôlé dans la bande, n'était-il pas probable que l'on avait sans cesse l'œil sur moi? D'un autre côté, exprimer le

désir de me retirer, n'était-ce pas provoquer des défiances dont je serais devenu la victime? Roman ne pouvait-il pas me prendre pour un espion, et me faire fusiller?... La mort et l'infamie me menaçaient de partout....

Au milieu des perplexités auxquelles j'étais en proie, je m'avisai de sonder celui d'entre nous qui m'avait servi d'introducteur, et lui demandai s'il ne serait pas possible d'obtenir de notre chef un congé de quelques jours; il ne répondit fort sèchement que cela se faisait pour les gens bien connus, puis il me tourna le dos.

J'étais depuis onze jours avec les bandits, bien résolu à tout faire pour me dérober à l'honneur de leurs exploits, lorsqu'une nuit, que l'excès de la fatigue m'avait jeté dans un profond sommeil, je fus réveillé par un bruit extraordinaire. On venait de voler à l'un de nos camarades une bourse assez bien garnie, et c'était lui qui faisait tout ce tapage. Comme j'étais le dernier venu, il était naturel que les soupçons tombassent sur moi. Il m'accusait formellement, et toute la troupe faisait chorus; en vain je protestai de mon innocence, il fut décidé que l'on me fouillerait. Je m'étais couché avec mes vêtements; on commença à me déshabiller. Quel ne fut pas l'étonnement des bandits, en découvrant sur ma chemise ..... la marque des galères?

« Un forçat !..... s'écria Roman, un forçat parmi « nous..... ce ne peut être qu'un espion..... Qu'on le « sable [1]; ou qu'on le fusille.... ce sera plus tôt fait. »

J'entendis armer les fusils....

1 La peau d'anguille remplie de sable est une arme redoutab' Elle assomme celui qui en est frappé, au point de le laisser pour mort. Les *rats d'hôtel* sont fréquemment armés d'une peau d'anguille pleine de sable, quand vêtus d'un maillot sombre, ils se glissent, à travers les ténèbres, dans la chambre des voyageurs qu'ils cherchent à dévaliser. Au moindre mouvement suspect, indiquant que leur victime s'éveille, ils n'hésitent pas à recourir à ce moyen brutal pour les empêcher de donner l'alarme.

« En Angleterre, on assomme avec des sacs pleins de sable...; en Pro-

« Un instant ! commanda le chef; il faut auparavant qu'il rende l'argent....

« Oui, lui dis-je, l'argent sera rendu; mais il est « indispensable que vous m'accordiez un entretien « particulier. » Roman consentit à m'entendre. On croyait que j'allais faire des aveux; mais quand je fus seul avec lui, j'affirmai de nouveau que je n'étais pas le coupable, et je lui indiquai pour le découvrir un expédient dont il me semble avoir lu autrefois la recette dans Berquin. Roman reparut tenant dans sa main autant de brins de paille qu'il y avait d'individus présents : Faites bien attention, leur dit-il, que le brin le plus long désignera le voleur. On procède au tirage; et quand il est terminé, chacun s'empresse de rapporter sa paille... Une seule est plus courte que les autres. C'est un nommé Joseph d'Oriolles qui la présente. « C'est donc toi ? lui dit Roman : « toutes les pailles étaient de même longueur; tu « as raccourci la tienne, tu t'es vendu toi-même... »

Aussitôt l'on fouilla Joseph, et l'argent volé fut trouvé dans sa ceinture. Ma justification était complète. Roman lui-même me fit des excuses; en même temps il me déclara que j'avais cessé de faire partie de sa troupe; « c'est un malheur, ajouta-t-il, mais vous sentez qu'ayant été aux galères.....» Il n'acheva pas, me mit quinze louis dans la main, et me fit promettre de ne pas parler de ce que j'avais vu, avant vingt-cinq jours. — Je fus discret.

vence, on substitue aux sacs une peau d'anguille, dont un seul coup appliqué entre les deux épaules, suffit pour détacher les poumons, et par conséquent pour donner la mort. » (*Note de Vidocq.*)

CHAPITRE XV

Un recéleur. — Dénonciation. — Premiers rapports avec la police. — Départ de Lyon. — La méprise.

D'après les dangers que je courais en restant avec Roman et sa troupe, on peut se faire une idée de la joie que je ressentis de les avoir quittés. Il était évident que le gouvernement, une fois solidement assis, prendrait les mesures les plus efficaces pour la sûreté de l'intérieur. Les débris de ces bandes qui, sous le nom de *Chevaliers du Soleil* ou de *Compagnie de Jésus* [1], devaient leur formation à l'espoir d'une réaction politique, ajournée indéfiniment, ne pouvaient manquer d'être anéantis, aussitôt qu'on le voudrait. Le seul prétexte honnête de leur brigandage, le royalisme, n'existait plus, et quoique les Hiver, les Leprêtre, les Boulanger, les Bastide, les Jausion [2], et autres fils de famille, se fissent encore une gloire d'attaquer les courriers, parce qu'ils y trouvaient leur profit, il commençait à n'être plus du bon ton de prouver que l'on pensait bien en s'appropriant par un coup de main l'argent de l'État. Tous ces *incroyables*, à qui il avait semblé piquant d'entraver, le pistolet au poing, la circulation des dépêches et la concentration du produit des impôts, rentraient dans leurs foyers, ceux qui en avaient, ou tâchaient de se faire oublier ailleurs, loin du théâtre de leurs exploits. En définitive, l'ordre se rétablissait, et l'on touchait au terme où des brigands,

1 *Chevaliers du soleil, compagnons de Jésus.* Bandes royalistes organisées dans le Midi et qui, à la fin de la Révolution y commirent de nombreux méfaits, sous prétexte de vengeances politiques.

2 *Bastide, Jausion.* On retrouve plus tard ces deux noms mêlés à l'affaire Fualdès, dont le meurtre, longtemps inexpliqué, semble se rattacher à des vengeances d'origine politique remontant à l'époque révolutionnaire.

que que fût leur couleur ou leur motif, ne jouiraient plus de la moindre considération. J'aurais eu le désir, dans de telles circonstances, de m'enrôler dans une bande de voleurs, que, abstraction faite de l'infamie que je ne redoutais plus, je m'en fusse bien gardé, par la certitude d'arriver promptement à l'échafaud. Mais une autre pensée m'animait, je voulais fuir, à quelque prix que ce fût, les occasions et les voies du crime; je voulais rester libre. J'ignorais comment ce vœu se réaliserait; n'importe, mon parti était pris : j'avais fait, comme on dit, une croix sur le bagne. Pressé que j'étais de m'en éloigner de plus en plus, je me dirigeai sur Lyon, évitant les grandes routes jusqu'aux environs d'Orange; là, je trouvai des rouliers provençaux, dont le chargement m'eut bientôt révélé qu'ils allaient suivre le même chemin que moi. Je liai conversation avec eux, et comme ils me paraissaient d'assez bonnes gens, je n'hésitai pas à leur dire que j'étais déserteur, et qu'ils me rendraient un très grand service, si, pour m'aider à mettre en défaut la vigilance des gendarmes, ils consentaient à m'impatroniser parmi eux. Cette proposition ne leur causa aucune espèce de surprise : il semblait qu'ils se fussent attendus que je réclamerais l'abri de leur inviolabilité. A cette époque, et surtout dans le midi, il n'était pas rare de rencontrer des braves, qui, pour fuir leurs drapeaux, s'en remettaient ainsi prudemment *à la garde de Dieu*. Il était donc tout naturel que l'on fût disposé à m'en croire sur parole. Les rouliers me firent bon accueil; quelque argent que je laissai voir à dessein acheva de les intéresser à mon sort. Il fut convenu que je passerais pour le fils du maître des voitures qui composaient le convoi. En conséquence, on m'affubla d'une blouse; et comme j'étais censé faire mon premier voyage, on me décora de rubans et de bouquets, joyeux insignes qui, dans chaque

auberge, me valurent les félicitations de tout le monde.

Nouveau *Jean de Paris*, je m'acquittai assez bien de mon rôle; mais les largesses nécessaires pour le soutenir convenablement portèrent à ma bourse de si rudes atteintes, qu'en arrivant à la Guillotière, où je me séparai de *mes gens*, il me restait en tout vingt-huit sous. Avec de si minces ressources, il n'y avait pas à songer aux hôtels de la place des Terreaux. Après avoir erré quelque temps dans les rues sales et noires de la seconde ville de France, je remarquai, rue des Quatre-Chapeaux, une espèce de taverne, où je pensais que l'on pourrait me servir un souper proportionné à l'état de mes finances. Je ne m'étais pas trompé : le souper fut médiocre, et trop tôt terminé. Rester sur son appétit est déjà un désagrément; ne savoir où trouver un gîte en est un autre. Quand j'eus essuyé mon couteau, qui pourtant n'était pas trop gras, je m'attristai par l'idée que j'allais être réduit à passer la nuit à la belle étoile, lorsqu'à une table, voisine de la mienne, j'entendis parler cet allemand corrompu [1], qui est usité dans quelques cantons des Pays-Bas, et que je comprenais parfaitement. Les interlocuteurs étaient un homme et une femme déjà sur le retour; je les reconnus pour des Juifs. Instruit qu'à Lyon, comme dans beaucoup d'autres villes, les gens de cette caste tiennent des maisons garnies, où l'on admet volontiers les voyageurs en contrebande, je leur demandai s'ils ne pourraient pas m'indiquer une auberge. Je ne pouvais mieux m'adresser : le Juif et sa femme étaient des logeurs. Ils offrirent de devenir mes hôtes, et je les accompagnai chez eux, rue Thomassin. Six lits garnissaient le local dans lequel on m'installa; aucun

1 C'est à la langue flamande, directement dérivée de l'allemand, que Vidocq fait ici allusion.

d'eux n'était occupé, et pourtant il était dix heures; je crus que je n'aurais pas de camarades de chambrée et je m'endormis dans cette persuasion.

A mon réveil, des mots d'une langue qui m'était familière, viennent jusqu'à moi.

— « Voilà six *plombes* et une *mèche* qui *crossent*, « dit une voix qui ne m'était pas inconnue;..... « tu *pionces* encore. (Voilà six heures et demie qui « sonnent; tu dors encore.)

— » Je crois bien;..... nous avons voulu *maquiller* « *à la sargue* chez un *orphelin*, mais le *pautre*[1] était « chaud; j'ai vu le moment où il faudrait *jouer du* « *vingt-deux*;... et alors il y aurait eu du *raisinet*. « (Nous avons voulu voler cette nuit chez un orfèvre, « mais le bourgeois était sur ses gardes; j'ai vu le « moment où il faudrait jouer du poignard; et « alors il y aurait eu du sang !)

— « Ah ! ah ! tu as peur d'aller à l'abbaye de « *Monte-à-regret*..... Mais en *goupinant* comme ça, « on *n'affure pas d'auber*. (Ah ! ah ! tu as peur d'aller « à la guillotine... Mais en travaillant de la sorte, « on n'attrape pas d'argent.)

— « J'aimerais mieux faire *suer le chêne* sur le « *grand trimard*, que *d'écorner* les *boucards*;.... on a « toujours les *lièges* sur le dos. (J'aimerais mieux « assassiner sur la grande route que de forcer des « boutiques;... on a toujours les gendarmes sur le « dos.)

— « Enfin, vous n'avez rien *grinchi*... Il y avait « pourtant de belles *foufières*, des *coucous*, des « *brides d'Orient*. Le *guinal* n'aura rien à mettre au

1 Ce n'est pas *pautre*, mais *pantre* que Vidocq aura voulu écrire. Il y a là, probablement une erreur typographique. *Pante*, dans l'argot des criminels d'aujourd'hui, désigne tout individu dont ils font leur victime. Au moyen âge, *pantre* avait le sens de valet, homme de peu. D'après Moreau Christophe, *pante* est un mot d'argot d'origine toute classique. Il vient, dit-il, du grec *pantos* et sert à exprimer tout ce qui n'est pas voleur, et est, par conséquent, bon à être exploité.

« *fourgat* [1]. (Enfin, vous n'avez rien pris.... Il y avait « pourtant de belles tabatières, des montres, des chaînes d'or. Le Juif n'aura rien à recéler.)

—» Non. Le *carouble* s'est *csquinté* dans la *ser-* « *rante*; le *rifflard* a battu *morasse*, et il a fallu *se* « *donner de l'air*. (Non. La fausse clef s'est cassée « dans la serrure; le bourgeois a crié au secours, et « il a fallu se sauver.)

— » Hé ! les autres, dit un troisième interlocu- « teur, ne balancez donc pas tant le *chiffon rouge*; « il y a là un *chêne* [2] qui peut prêter *loche*. (Ne remuez « pas tant la langue, il y a là un homme qui peut « prêter l'oreille.)»

L'avis était tardif : cependant on se tut. J'entr'ouvris les yeux pour voir la figure de mes compagnons de chambrée, mais mon lit étant le plus bas de tous, je ne pus rien apercevoir. Je restais immobile pour faire croire à mon sommeil, lorsqu'un des causeurs étant levé, je reconnus un évadé du bagne de Toulon, Neveu, parti quelques jours avant moi. Son camarade saute du lit,... c'est Cadet-Paul, autre évadé;..... un troisième, un quatrième individu se mettent sur leur séant, ce sont aussi des forçats.

Il y avait de quoi se croire encore à la salle nº 3. Enfin, je quitte à mon tour le grabat; à peine ai-je mis le pied sur le carreau, qu'un cri général s'élève : « C'est Vidocq ! ! !» On s'empresse; on me félicite. L'un des voleurs du garde-meubble, Charles Deschamps, qui s'était sauvé peu de jours après moi, me dit que tout le bagne était dans l'admiration de mon audace et de mes succès. Neuf heures sonnent : on m'emmène déjeûner aux Brotaux, où je trouve les frères Quinet, Bonnefoi, Robineau, Métral, Lemat, tous fameux dans le midi. On m'ac-

1 *Fourgat*, recéleur; aujourd'hui on dit *fourgue*.

2 *Chêne*, pour homme; à rapprocher de l'expression *faire suer le chêne*, tuer quelqu'un.

cable de prévenances, on me procure de l'argent, des habits, et jusqu'à une maîtresse.

J'étais là, comme on voit, dans la même position qu'à Nantes. Je ne me souciais pas plus qu'en Bretagne, d'exercer le métier de mes *amis*, mais je devais recevoir de ma mère un secours pécuniaire, et il fallait vivre en attendant. J'imaginai que je parviendrais à me faire nourrir quelque temps sans *travailler*[1], Je me proposais rigoureusement de n'être qu'en subsistance parmi les voleurs; mais l'homme propose, et Dieu dispose. Les évadés, mécontents de ce que, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, j'évitais de concourir aux vols qu'ils commettaient chaque jour, me firent dénoncer sous main pour se débarrasser d'un témoin importun et qui pouvait devenir dangereux. Ils présumaient bien que je parviendrais à m'échapper, mais ils comptaient qu'une fois reconnu par la police, et n'ayant plus d'autre refuge que leur bande, je me déciderais à prendre parti avec eux. Dans cette circonstance, comme dans toutes celles du même genre où je me suis trouvé, si l'on tenait tant à m'embaucher, c'est que l'on avait une haute opinion de mon intelligence, de mon adresse, et surtout de ma force, qualité précieuse dans une profession où le profit est trop souvent rapproché du péril.

Arrêté, passage Saint-Côme, chez Adèle Buffin, je fus conduit à la prison de Roanne. Dès les premiers mots de mon interrogatiore, je reconnus que j'avais été vendu. Dans la fureur où me jeta cette découverte, je pris un parti violent, qui fut en quelque sorte mon début dans une carrière tout-à-fait nouvelle pour moi. J'écrivis à M. Dubois, commissaire général de police, pour lui demander à l'entretenir en particuleir. Le même soir, on me conduisit

1 *Travailler*, voler.

dans son cabinet. Après lui avoir expliqué ma position, je lui proposai de le mettre sur les traces des frères Quinet, alors poursuivis pour avoir assassiné la femme d'un maçon de la rue Belle-Cordière. J'offris en outre de donner les moyens de se saisir de tous les individus logés tant chez le Juif que chez Caffin, menuisier, rue Écorche-Bœuf. Je ne mettais à ce service d'autre prix que la liberté de quitter Lyon. M. Dubois devait avoir été plus d'une fois dupe de pareilles propositions; je vis qu'il hésitait à s'en rapporter à moi. « Vous doutez de ma bonne foi, lui dis-je, la suspecteriez-vous encore, si m'étant échappé dans le trajet pour retourner à la prison, je revenais me constituer votre prisonnier? — Non, me répondit-il, — Eh bien! vous me reverrez bientôt, pourvu que vous consentiez à ne faire à mes surveillants aucune recommandation particulière. » Il accéda à ma demande : l'on m'enmena. Arrivé au coin de la rue de la Lanterne, je renverse les deux estaffiers qui me tenaient sous les bras, et je regagne à toutes jambes l'Hôtel-de-Ville, où je retrouve M. Dubois. Cette prompte apparition le surprit beaucoup; mais, certain dès lors qu'il pouvait compter sur moi, il permit que je me retirasse en liberté.

Le lendemain, je vis le Juif, qu'on nommait Vidal; il m'annonça que nos amis étaient allés loger à la Croix-Rousse, dans une maison qu'il m'indiqua. Je m'y rendis. On connaissait mon évasion, mais, comme on était loin de soupçonner mes relations avec le commissaire général de police, et qu'on ne supposait pas que j'eusse deviné d'où partait le coup qui m'avait frappé, on me fit un accueil fort amical. Dans la conversation, je recueillis sur les frères Quinet des détails que je transmis la même nuit à M. Dubois, qui, bien convaincu de ma sincérité, me mit en rapport avec M. Garnier, secrétaire général de police, aujourd'hui commissaire à Paris. Je donnai à ce

fonctionnaire tous les renseignements nécessaires, et je dois dire qu'il opéra de son côté avec beaucoup de tact et d'activité.

Deux jours avant qu'on effectuât, d'après mes indications, une descente chez Vidal, je me fis arrêter de nouveau. On me reconduisit dans la prison de Roanne, où arrivèrent le lendemain Vidal lui-même, Caffin, Neveu, Cadet-Paul, Deschamps et plusieurs autres qu'on avait pris du même coup de filet; je restai d'abord sans communication avec eux, parce que j'avais jugé convenable de me faire mettre au secret. Quand j'en sortis, au bout de quelques jours, pour être réuni aux autres prisonniers, je feignis une grande surprise de trouver là tout mon monde. Personne ne paraissait avoir la moindre idée du rôle que j'avais joué dans les arrestations. Neveu, seul, me regardait avec une espèce de défiance; je lui en demandai la cause; il m'avoua qu'à la manière dont on l'avait fouillé et interrogé, il ne pouvait s'empêcher de croire que j'étais le dénonciateur. Je jouai l'indignation, et, dans la crainte que cette opinion ne prît de la consistance, je réunis les prisonniers, je leur fis part des soupçons de Neveu, en leur demandant s'ils me croyaient capable de vendre mes camarades; tous répondirent négativement, et Neveu se vit contraint de me faire des excuses. Il était bien important pour moi que ces soupçons se dissipassent ainsi, car j'étais réservé à une mort certaine s'ils se fussent confirmés. On avait vu à Roanne plusieurs exemples de cette justice distributive que les détenus exerçaient entre eux. Un nommé Moissel, soupçonné d'avoir fait des révélations, relativement à un vol de vases sacrés, avait été assommé dans les cours, sans qu'on pût jamais découvrir avec certitude quel était l'assassin. Plus récemment, un autre individu, accusé d'une indiscrétion du même genre, avait été trouvé un

matin pendu avec un lien de paille aux barreaux d'une fenêtre; les recherches n'avaient pas eu plus de succès.

Sur ces entrefaites, M. Dubois me manda à son cabinet, où, pour écarter tout soupçon, on me conduisit avec d'autres détenus, comme s'il se fût agi d'un interrogatoire. J'entrai le premier : le commissaire général me dit qu'il venait d'arriver à Lyon plusieurs voleurs de Paris, fort adroits, et d'autant plus dangereux, que, munis de papiers en règle, ils pouvaient attendre en toute sécurité l'occasion de faire quelque coup, pour disparaître aussitôt après : c'étaient Jallier dit *Boubanec*, Bouthey dit *Cadet*, Garard, Buchard, Mollin dit *le Chapellier*, Marquis dit *Main-d'Or*, et quelques autres moins fameux. Ces noms, sous lesquels ils me furent désignés, m'étaient alors tout-à-fait inconnus; je le déclarai à M. Dubois, en ajoutant qu'il était possible qu'ils fussent faux. Il voulait me faire relâcher immédiatement, pour qu'en voyant ces individus dans quelque lieu public, je pusse m'assurer s'ils m'avaient jamais passé sous les yeux; mais je lui fis observer qu'une mise en liberté aussi brusque ne manquerait pas de me compromettre vis-à-vis des détenus, dans le cas où le bien du service [1] exigerait qu'on m'écrouât de nouveau. La réflexion parut juste, et il fut convenu qu'on aviserait au moyen de me faire sortir le lendemain sans inconvénient.

Neveu, qui se trouvait parmi les détenus extraits en même temps que moi pour subir l'interrogatoire, me succéda dans le cabinet du commissaire général. Après quelques instants je l'en vis sortir fort échauffé : je lui demandai ce qui lui était advenu.

1 Le *bien du service* : on croirait que Vidocq se sent déjà enrôlé dans l'armée des fonctionnaires de la police, puisqu'il en emploie le langage. Il est vrai que lorsqu'il écrivit ses mémoires, il avait longtemps appartenu « au service ».

« — Croirais-tu, me dit-il, que le *curieux* m'a « demandé si je voulais *macaroner des pègres de la* « *grande vergne*, qui viennent d'arriver ici?..... S'il « n'y a que moi pour les *enflaquer*, ils pourront bien « *décarer de belle*. (Croirais-tu que le commissaire « m'a demandé si je voulais faire découvrir des « voleurs qui viennent d'arriver de Paris? S'il n'y « a que moi pour les faire arrêter, ils sont bien sûrs « de se sauver.)

« — Je ne te croyais pas si *Job*[1], repris-je, « songeant rapidement au moyen de tirer parti « de cette circonstance..... J'ai promis de *reconobrer* « tous les *grinchisseurs*, et de les faire *arquepincer*. « (Je ne te croyais pas si niais... Moi, j'ai promis de « reconnaître tous les voleurs, et de les faire arrêter.)

« — Comment ! tu te ferais *cuisinier*;..... d'ail- « leurs tu ne les *conobres pas*. (Comment ! tu te fe- « rais mouchard;.... d'ailleurs tu ne les connais pas.)

« — Qu'importe?.... on me laissera *fourmiller* « dans la *vergne*, et je trouverai bien moyen de me « *cavaler*, tandis que tu seras encore avec le *chat*. « (Qu'importe? on me laissera courir la ville, et je « trouverai bien moyen de m'évader, tandis que toi « tu resteras avec le geôlier.)»

Neveu fut frappé de cette idée; il témoignait un vif regret d'avoir repoussé les offres du commissaire général; et comme je ne pouvais me passer de lui pour aller à la découverte, je le pressai fortement de revenir sur sa première décision; il y consentit, et M. Dubois, que j'avais prévenu, nous fit conduire tous deux un soir, à la porte du grand théâtre, puis aux Célestins, où Neveu me signala tous nos hommes. Nous nous retirâmes ensuite, escortés par les agents de police, qui nous serraient de fort près. Pour le succès de mon plan et pour ne pas me rendre suspect, il

1 *Job*, imbécile, niais.

fallait pourtant faire une tentative, qui confirmât au moins l'espoir que j'avais donné à mon compagnon; je lui fit part de mon projet : en passant rue Mercière, nous entrâmes brusquement dans un passage, dont je tirai la porte sur nous, et pendant que les agents couraient à l'autre issue, nous sortîmes tranquillement par où nous étions entrés. Lorsqu'ils revinrent, tout honteux de leur gaucherie, nous étions déjà loin.

Deux jours après, Neveu, dont on n'avait plus besoin, et qui ne pouvait plus me soupçonner, fut arrêté de nouveau. Pour moi, connaissant alors les voleurs qu'on voulait découvrir, je les signalai aux agents de police, dans l'église de Saint-Nizier, où ils s'étaient réunis un dimanche, dans l'espoir de faire quelque coup à la sortie du salut. Ne pouvant plus être utile à l'autorité, je quittai ensuite Lyon pour me rendre à Paris, où, grâce à M. Dubois, j'étais sûr d'arriver sans être inquiété.

Je partis en diligence par la route de la Bourgogne; on ne voyageait alors que de jour. A Lucy-le-Bois, où j'avais couché comme tous les voyageurs, on m'oublia au moment du départ, et lorsque je m'éveillai, la voiture était partie depuis plus de deux heures; j'espérais la rejoindre à la faveur des inégalités de la route, qui est très montueuse dans ces cantons; mais, en approchant Saint-Brice, je pus me convaincre qu'elle avait trop d'avance sur moi pour qu'il me fût possible de la rattraper; je ralentis alors le pas. Un individu qui cheminait dans la même direction, me voyant tout en nage, me regarda avec attention, et me demanda si je venais de Lucy-le-Bois; je lui dis qu'effectivement j'en venais, et la conversation en resta là. Cet homme s'arrêta à Saint Brice, tandis que je poussai jusqu'à Auxerre. Excédé de fatigue, j'entrai dans une auberge, où, après avoir dîné, je m'empressai de demander un lit.

Je dormais depuis quelques heures, lorsque je fus réveillé par un grand bruit qui se faisait à ma porte. On frappait à coups redoublés; je ne lève demi habillé; j'ouvre, et mes yeux encore troublés par le sommeil entrevoient des écharpes tricolores, des culottes jaunes et des parements rouges. C'est le commissaire de police flanqué d'un maréchal-des-logis et de deux gendarmes; à cet aspect, je ne suis pas maître d'une première émotion : « Voyez comme « il pâlit, dit-on à mes côtés..... Il n'y a pas de doute « c'est lui. » Je lève les yeux, je reconnais l'homme. qui m'avait parlé à Saint-Brice, mais rien ne m'expliquait encore le motif de cette subite invasion.

— « Procédons méthodiquement, dit le commis- « saire..... : cinq pieds cinq pouces,..... c'est bien « ça,..... cheveux blonds,... sourcils et barbe *idem*,... « front ordinaire,..... yeux gris,.... nez fort,..... « bouche moyenne,.... menton rond,.... visage plein,... teint coloré,... assez forte corpulence. »

— C'est lui, s'écrient le maréchal-des-logis, les deux gendarmes et l'homme de Saint-Brice.

— « Oui, c'est bien lui, dit à son tour le commis- « saire... Redingote bleue,.... culotte de casimir « gris,... gilet blanc,... cravate noire. » C'était à peu près mon costume.

— « Eh bien ! ne l'avais-je pas dit, observe avec « une satisfaction marquée l'officieux guide des « sbires.... c'est un des voleurs ! »

Le signalement s'accordait parfaitement avec le mien. Pourtant je n'avais rien volé; mais dans ma situation, je ne devais pas moins en concevoir des inquiétudes. Peut-être aussi..... l'assistance s'agitait, transportée de joie. « Paix donc, s'écria le commis- « saire, puis tournant le feuillet, il continua. On le « reconnaîtra facilement à son accent italien très « prononcé.... Il a de plus le pouce de la main droite « fortement endommagé par un coup de feu. » Je

parlai devant eux; je montrai ma main droite, elle était en fort bon état. Tous les assistants se regardèrent; l'homme de Saint-Brice, surtout, parut singulièrement déconcerté; pour moi, je me sentais débarrassé d'un poids énorme. Le commissaire, que je questionnai à mon tour, m'apprit que la nuit précédente un vol considérable avait été commis à Saint-Brice. Un des individus soupçonnés d'y avoir participé portait des vêtements semblables aux miens, et il y avait identité de signalement. C'était à ce concours de circonstances, à cet étrange jeu du hasard qu'était due la désagréable visite que je venais de recevoir. On me fit des excuses que j'accueillis de bonne grâce, fort heureux d'en être quitte à si bon marché; toutefois, dans la crainte de quelque nouvelle catastrophe, je montai le soir même dans une patache qui me transporta à Paris, d'où je filai aussitôt sur Arras.

CHAPITRE XVI

Séjour à Arras. — Travestissements. — Le faux Autrichien. — Départ. — Séjour à Rouen. — Arrestation.

Plusieurs raisons que l'on devine ne permettaient pas que je me rendisse directement à la maison paternelle : je descendis chez une de mes tantes, qui m'apprit la mort de mon père. Cette triste nouvelle me fut bientôt confirmée par ma mère, qui me reçut avec une tendresse bien faite pour contraster avec les traitements affreux que j'avais éprouvés dans les deux années qui venaient de s'écouler. Elle ne désirait rien tant que de me conserver près d'elle; mais il fallait que je restasse constamment caché; je m'y

résignai : pendant trois mois, je ne quittai pas la maison. Au bout de ce temps, la captivité commençant à me peser, je m'avisai de sortir, tantôt sous un déguisement, tantôt sous un autre. Je pensais n'avoir pas été reconnu, lorsque tout à coup le bruit se répandit que j'étais dans la ville; toute la police se mit en quête pour m'arrêter; à chaque instant on faisait des visites chez ma mère, mais toujours sans découvrir ma cachette : ce n'est pas qu'elle ne fût assez vaste, puisqu'elle avait dix pieds de long sur six de large; mais je l'avais si adroitement dissimulée, qu'une personne qui plus tard acheta la maison, l'habita près de quatre ans sans soupçonner l'existence de cette pièce; et probablement elle l'ignorerait encore, si je ne la lui eusse pas révélée.

Fort de cette retraite, hors de laquelle je croyais qu'il serait difficile de me surprendre, je repris bientôt le cours de mes excursions. Un jour de mardi gras, je poussai même l'imprudence jusqu'à paraître au bal Saint-Jacques, au milieu de plus de deux cents personnes. J'étais en costume de marquis; une femme avec laquelle j'avais eu des liaisons m'ayant reconnu, fit part de sa découverte à une autre femme, qui croyait avoir eu à se plaindre de moi, de sorte qu'en moins d'un quart d'heure tout le monde sut sous quels habits Vidocq était caché. Le bruit en vint aux oreilles de deux sergents de ville, Delrue et Carpentier, qui faisaient un service de police au bal. Le premier, s'approchant de moi, me dit à voix basse qu'il désirait me parler en particulier. Une esclandre eût été fort dangereuse; je sortis. Arrivé dans la cour, Delrue me demanda mon nom. Je ne fus pas embarrassé pour lui en donner un autre que le mien, en lui proposant avec politesse de me démasquer s'il l'exigeait. « Je ne l'exige pas, me dit-il; « cependant je ne serais pas faché de vous voir. — « En ce cas, répondis-je, ayez la complaisance de

« dénouer les cordons de mon masque, qui sont « mêlés....» Plein de confiance, Delrue passe derrière moi; au même instant, je le renverse par un brusque mouvement d'arrière corps; un coup de poing envoie rouler son accolyte à terre. Sans attendre qu'ils se relevèrent, je fuis à toutes jambes dans la direction des remparts, comptant les escalader et gagner la campagne; mais à peine ai-je fait quelques pas, que, sans m'en douter, je me trouve engagé dans un cul-de-sac, qui avait cessé d'être une rue depuis que j'avais quitté Arras.

Pendant que je me fourvoyais de la sorte, un bruit de souliers ferrés m'annonça que les deux sergents s'étaient mis à ma poursuite; bientôt je les vis arriver sur moi sabre en main. J'étais sans armes.... Je saisis la grosse clef de la maison, comme si c'eût été un pistolet; et, faisant mine de les coucher en joue, je les force à me livrer passage; « Passe tin quemin, François, me dit Carpentier « d'une voix altérée; n'va mie faire de bétises»... Je ne me le fis pas dire deux fois : en quelques minutes je fus dans mon réduit.

L'aventure s'ébruita, malgré les efforts que firent, pour la tenir secrète, les deux sergents qu'elle couvrit de ridicule. Ce qu'il y eut de fâcheux pour moi, c'est que les autorités redoublèrent de surveillance, à tel point qu'il me devint tout-à-fait impossible de sortir. Je restai ainsi claquemuré pendant deux mois, qui me semblèrent deux siècles. Ne pouvant plus alors y tenir, je me décidai à quitter Arras : on me fit une pacotille de dentelles, et, par une belle nuit, je m'éloignai, muni d'un passeport qu'un nommé Blondel, l'un de mes amis, m'avait prêté; le signalement ne pouvait pas m'aller, mais faute de mieux, il fallait bien que je m'en accommodasse; au surplus, on ne me fit en route aucune objection.

Je vins à Paris, où, tout en m'occupant du placement de mes marchandises, je faisais indirectement quelques démarches, afin de voir s'il ne serait pas possible d'obtenir la révision de mon procès. J'appris qu'il fallait, au préalable, se constituer prisonnier; mais je ne pus jamais me résoudre à me mettre en contact avec des scélérats que j'appréciais trop bien. Ce n'était pas la restreinte[1] qui me faisait horreur; j'aurais volontiers consenti à être enfermé seul entre quatre murs; ce qui le prouve, c'est que je demandai au ministère à finir mon temps à Arras, dans la prison des fous; mais la supplique resta sans réponse.

Cependant mes dentelles étaient vendues, mais avec trop peu de bénéfice pour que je pusse songer à me faire de ce commerce un moyen d'existence. Un commis voyageur, qui logeait rue Saint-Martin, dans le même hôtel que moi, et auquel je touchai quelques mots de ma position, me proposa de me faire entrer chez une marchande de nouveautés qui courait les foires. La place me fut effectivement donnée, mais je ne l'occupai que dix mois; quelques désagréments de service[2] me forcèrent à la quitter pour revenir encore une fois à Arras.

Je ne tardai pas à reprendre le cours de mes excursions semi-nocturnes. Dans la maison d'une jeune personne à laquelle je rendais quelques soins, venait très fréquemment la fille d'un gendarme. Je songeai à tirer parti de cette circonstance, pour être informé à l'avance de tout ce qui se tramerait contre moi. La fille du gendarme ne me connaissait pas; mais comme dans Arras, j'étais le sujet presque habituel des entretiens, il n'était pas extraordinaire qu'elle parlât de moi, et souvent, en des termes fort singu-

1 *Restreinte*, la réclusion.

2 Probablement quelques méfaits; il ne faut pas oublier que Vidocq avait toujours vécu peu scrupuleusement, et que le proverbe est toujours vrai : *Qui a bu, boira.*

liers. « Oh ! me dit-elle un jour, on finira par l'at-
« traper, ce coquin-là; il y a d'abord notre lieute-
« nant (M. Dumortier, aujourd'hui commissaire de
« police à Abbeville) qui lui en veut trop pour ne pas
« venir à bout de le pincer; je gage qu'il donnerait
« de bien bon cœur un jour de sa paie pour le tenir.
« — Si j'étais à la place de votre lieutenant, et que
« j'eusse bien envie de prendre Vidocq, repartis-je,
« il me semble qu'il ne m'échapperait pas.

— » A vous, comme aux autres;... il est toujours
« armé jusqu'au dents. Vous savez bien qu'on dit
« qu'il a tiré deux coups de pistolets à M. Delrue
« et à M. Carpentier..... Et puis ce n'est pas tout,
« est-ce qu'il ne se change pas à volonté en botte
« de foin.

— » En botte de foin? m'écriai-je, tout surpris
« de la nouvelle faculté qu'on m'accordait... en botte
« de foin?..... mais comment?

— » Oui, monsieur... Mon père le poursuivait un
« jour; au moment de lui mettre la main sur le
« collet, il ne saisit qu'une botte de foin..... Il n'y a
« pas à dire, toute la brigade a vu la botte de foin,
« qui a été brûlée dans la cour du quartier. »

Je ne revenais pas de cette histoire. On m'expliqua depuis que les agents de l'autorité, ne pouvant venir à bout de se saisir de moi, l'avaient répandue et accréditée en désespoir de cause, parmi les superstitieux Artésiens. C'est par le même motif, qu'ils insinuaient obligeamment que j'étais *la doublure* de certain loup-garou, dont les apparitions très problématiques glaçaient d'effroi les fortes têtes du pays. Heureusement ces terreurs n'étaient pas partagées par quelques jolies femmes à qui j'inspirais de l'intérêt, et si le démon de la jalousie ne se fût tout-à-coup emparé de l'une d'entre elles, les autorités ne se seraient peut-être pas de long-temps occupées de moi. Dans son dépit, elle fut indiscrète,

et la police, qui ne savait trop ce que j'étais devenu, acquit encore une fois la certitude que j'habitais Arras.

Un soir que, sans défiance et seulement armé d'un bâton, je revenais de la rue d'Amiens, en traversant le pont situé au bout de la rue des Goguets, je fus assailli par sept à huit individus. C'étaient des sergents de ville déguisés; il me saisirent par mes vêtements; et déjà ils se croyaient assurés de leur capture, lorsque, me débarrassant par une vigoureuse secousse, je franchis le parapet et me jetai dans la rivière. On était en décembre; les eaux étaient hautes, le courant très rapide; aucun des agents n'eut la fantaisie de me suivre; ils supposaient d'ailleurs qu'en allant m'attendre sur le bord, je ne leur échapperais pas; mais un égoût que je remontai me fournit l'occasion de déconcerter leur prévoyance, et ils m'attendaient encore, que déjà j'étais installé dans la maison de ma mère.

Chaque jour je courais de nouveaux dangers, et chaque jour la nécessité la plus pressante me suggérait de nouveaux expédients de salut. Cependant, à la longue, suivant ma coutume, je me lassai d'une liberté que le besoin de me cacher rendait illusoire. Des religieuses de la rue de..... m'avaient quelque temps hébergé. Je résolus de renoncer à leur hospitalité, et je rêvai en même temps au moyen de me montrer en public sans inconvénient. Quelques milliers de prisonniers autrichiens étaient alors entassés dans la citadelle d'Arras, d'où ils sortaient pour travailler chez les bourgeois, ou dans les campagnes environnantes; il me vint à l'idée que la présence de ces étrangers pourrait m'être utile. Comme je parlais allemand, je liai conversation avec l'un d'entre eux, et je réussis à lui inspirer assez de confiance pour qu'il me confessât qu'il était dans l'intention de s'évader..... Ce projet était favorable

à mes vues; ce prisonnier était embarrassé de ses vêtements de *Kaiserlik*[1]; je lui offris les miens en échange, et, moyennant quelque argent que je lui donnai, il se trouva trop heureux de me céder ses papiers. Dès ce moment, je fus autrichien aux yeux des Autrichiens eux-mêmes, qui, appartenant à différents corps, ne se connaissaient pas entre eux.

Sous ce nouveau travestissement, je me liai avec une jeune veuve qui avait un établissement de mercerie dans la rue de.....; elle me trouvait de l'intelligence; elle voulut que je m'installasse chez elle; et bientôt nous courûmes ensemble les foires et les marchés. Il était évident que je ne pouvais la seconder qu'en me faisant comprendre des acheteurs. Je me forgeai un baragouin semi-tudesque, semi-français, que l'on entendait à merveille, et qui me devint si familier, qu'insensiblement j'oubliai presque que je savais une autre langue. Du reste, l'illusion était si complète, qu'après quatre mois de cohabitation, la veuve ne soupçonnait pas le moins du monde que le soi-disant *Kaiserlik* était un de ses amis d'enfance. Cependant elle me traitait si bien, qu'il me devint impossible de la tromper plus long-temps : un jour je me risquai à lui dire enfin qui j'étais, et jamais femme, je crois, ne fut plus étonnée. Mais, loin de me nuire dans son esprit, la confidence ne fit en quelque sorte que rendre notre liaison plus intime, tant les femmes sont éprises parfois de ce qui s'offre à elles sous les apparences du mystère ou de l'aventureux ! et puis n'éprouvent-elles pas toujours du charme à connaître un mauvais sujet? Qui, mieux que moi, a pu se convaincre que souvent elles sont la providence des forçats évadés et des condamnés fugitifs[2]?

1 *Kaiserlick*, littérairement *kàiserlich*, impérial. C'est sous le nom de *Kaiserlicks* que pendant les guerres de la Révolution et du premier Empire, on désignait les Autrichiens ou Impériaux.

2 Vidocq est, encore une fois, une merveilleux psychologue. Il connaît aussi bien la mentalité des femmes que celle des hommes.

Onze mois s'écoulèrent sans que rien vint troubler ma sécurité. L'habitude qu'on avait pris de me voir dans la ville, mes fréquentes rencontres avec des agents de police, qui n'avaient même pas fait attention à moi, tout semblait annoncer la continuation de ce bien-être, lorsqu'un jour que nous venions de nous mettre à table dans l'arrière-boutique, trois figures de gendarmes se montrent, à travers une porte vitrée; j'allais servir le potage; la cuillère me tombe des mains. Mais, revenant bientôt de la stupéfaction où m'avait jeté cette incursion inattendue, je m'élance vers la porte, je mets le verrou, puis sautant par une croisée, je monte au grenier, d'où, gagnant par les toits la maison voisine, je descends précipitamment l'escalier qui doit me conduire dans la rue. Arrivé à la porte, elle est gardée par deux gendarmes..... Heureusement ce sont des nouveaux venus qui ne connaissent aucune de mes physionomies. « Montez donc, leur dis-je, le brigadier tient l'homme, « mais il se débat,.... Montez, vous donnerez un « coup de main;.... moi je vais chercher la garde. » Les deux gendarmes se hâtent de monter et je disparais.

Il était évident qu'on m'avait vendu à la police; mon amie d'enfance était incapable d'une pareille noirceur, mais elle avait sans doute commis quelque indiscrétion. Maintenant qu'on avait l'éveil sur moi, devais-je rester à Arras? il eût fallu me condamner à ne plus sortir de ma cachette. Je ne pus me résigner à une vie si misérable, et je pris la résolution d'abandonner définitivement la ville. La mercière voulut à toute force me suivre : elle avait des moyens de transport; ses marchandises furent promptement emballées. Nous partîmes ensemble; et comme cela se pratique toujours en pareil cas, la police fut informée la dernière de la disparition d'une femme dont il ne lui était pas permis d'ignorer

les démarches. D'après une vieille idée, on présuma que nous gagnerions la Belgique, comme si la Belgique eût encore été un pays de refuge ; et tandis qu'on se mettait à notre poursuite dans la direction de l'ancienne frontière, nous nous avancions tranquillement vers la Normandie par des chemins de traverse, que ma compagne avait appris à connaître dans ses explorations mercantiles.

C'était à Rouen que nous avions projeté de fixer notre séjour. Arrivé dans cette ville, j'avais sur moi le passe-port de Blondel, que je m'étais procuré à Arras; le signalement qu'il me donnait était si différent du mien, qu'il était indispensable de me mettre un peu mieux en règle.

Pour y parvenir, il fallait tromper une police devenue d'autant plus vigilante et ombrageuse, que les communications des émigrés en Angleterre se faisaient par le littoral de la Normandie. Voici comment je m'y pris. Je me rendis à l'Hôtel-de-Ville, où je fis viser mon passe-port pour le Hâvre. Un visa s'obtient d'ordinaire assez facilement; il suffit que le passe-port ne soit pas périmé; le mien ne l'était pas. La formalité remplie, je sors; deux minutes après, je rentre dans le bureau, je m'informe si l'on n'avait pas trouvé un porte-feuille..... personne ne peut m'en donner des nouvelles; alors je suis désespéré; des affaires pressantes m'appellent au Hâvre; je dois partir le soir même et je n'ai plus de passe-port.

« N'est-ce que cela? me dit un employé... Avec « le registre des visa, on va vous donner un passe- « port par duplicata. » C'était ce que je voulais; le nom de Blondel me fut conservé, mais du moins, cette fois, il s'appliquait à mon signalement. Pour compléter l'effet de ma ruse, non-seulement je partis pour le Hâvre, ainsi que je l'avais annoncé, mais encore je fis réclamer par les petites affiches le porte-

feuille, qui n'était sorti de mes mains que pour passer dans celles de ma compagne.

Au moyen de ce petit tour d'adresse, ma réhabilitation était complète. Muni d'excellents papiers, il ne me restait plus qu'à faire une fin honnête; j'y songeai sérieusement. En conséquence, je pris, rue Martainville, un magasin de mercerie et de bonneterie, où nous faisions de si bonnes affaires, que ma mère, à qui j'avais fait sous main tenir de mes nouvelles, se décida à venir nous joindre. Pendant un an, je fus réellement heureux; mon commerce prenait de la consistance, mes relations s'étendaient, le crédit se fondait, et plus d'une maison de banque de Rouen se rappelle peut-être encore le temps où la signature de *Blondel* était en faveur sur la place; enfin, après tant d'orages, je me croyais arrivé au port, quand un incident que je n'avais pu prévoir fit commencer pour moi une nouvelle série de vicissitudes.... La mercière avec laquelle je vivais, cette femme qui m'avait donné les plus fortes preuves de dévoûment et d'amour, ne s'avisa-t-elle pas de brûler d'autres feux que ceux que j'avais allumés dans son cœur. J'aurais voulu pouvoir me dissimuler cette infidélité, mais le délit était flagrant; il ne restait pas même à la coupable la ressource de ces dénégations bien soutenues, à l'abri desquelles un mari commode peut se figurer qu'il ignore.

Autrefois, je n'eusse pas subi un tel affront sans me livrer à toute la fougue de ma colère :.... comme l'on change avec le temps ! Témoin de mon malheur, je signifiai froidement l'arrêt d'une séparation que je résolus aussitôt : prières, supplications, promesses d'une meilleure conduite, rien ne put me fléchir; je fus inexorable..... J'aurais pu pardonner sans doute, ne fût-ce que par reconnaissance; mais qui me répondait que celle qui avait été ma bienfaitrice

romprait avec mon rival? et ne devais-je pas craindre que dans un moment d'épanchement, elle ne me compromît par quelque confidence? Nous fîmes donc par moitié le partage de nos marchandises; mon associée me quitta; depuis, je n'ai plus entendu parler d'elle.

Dégoûté du séjour de Rouen par cette aventure qui avait fait du bruit, je repris le métier de marchand forain; mes tournées comprenaient les arrondissements de Mantes, Saint-Germain et Versailles, où je me formai en peu de temps une excellente clientelle; mes bénéfices devinrent assez considérables pour que je pusse louer à Versailles, rue de la Fontaine, un magasin avec un pied-à-terre, que ma mère habitait pendant mes voyages. Ma conduite était alors exempte de tous reproches; j'étais généralement estimé dans le cercle que je parcourais; enfin, je croyais avoir lassé cette fatalité qui me rejetait sans cesse dans les voies du déshonneur, dont tous mes efforts tendaient à m'éloigner, quand, dénoncé par un camarade d'enfance, qui se vengeait ainsi de quelques démêlés que nous avions eus ensemble, je fus arrêté à mon retour de la foire de Mantes. Quoique je soutinsse opiniâtrement que je n'étais pas Vidocq, mais *Blondel*, comme l'indiquait mon passeport, on me transféra à Saint-Denis, d'où je devais être dirigé sur Douai. Aux soins extraordinaires qu'on prit pour empêcher mon évasion, je vis que j'étais *recommandé*; un coup d'œil que je jetai sur la feuille de la gendarmerie me révéla même une précaution d'un genre tout particulier : voici comment j'y étais désigné.

SURVEILLANCE SPÉCIALE.

« Vidocq (Eugène-François), *condamné à mort par* « *contumace*. Cet homme est excessivement entre- « prenant et dangereux. »

Ainsi, pour tenir en haleine la vigilance de mes gardiens, on me représentait comme un grand criminel. Je partis de Saint-Denis, en charrette, garrotté de manière à ne pouvoir faire un mouvement, et jusqu'à Louvres l'escorte ne cessa d'avoir les yeux sur moi; ces dispositions annonçaient des rigueurs qu'il m'importait de prévenir; je retrouvai toute cette énergie à laquelle j'avais déjà dû tant de fois la liberté.

On nous avait déposés dans le clocher de Louvres, transformé en prison; je fis apporter deux matelas, une couverture et des draps, qui, coupés et tressés, devaient nous servir à descendre dans le cimetière; un barreau fut scié avec les couteaux de trois déserteurs enfermés avec nous; et à deux heures du matin, je me risquai je premier. Parvenu à l'extrémité de la corde, je m'aperçus qu'il s'en fallait de près de quinze pieds qu'elle n'atteignît le sol : il n'y avait pas à hésiter; je me laissai tomber. Mais, comme dans ma chute sous les remparts de Lille, je me foulai le pied gauche, et il me devint presque impossible de marcher; j'essayais néanmoins de franchir les murs du cimetière, lorsque j'entendis tourner doucement la clef dans la serrure. C'était le geôlier et son chien, qui n'avaient pas meilleur nez l'un que l'autre : d'abord le geôlier passa sous la corde sans la voir, et le mâtin près d'une fosse où je m'étais tapi, sans me sentir. Leur ronde faite, ils se retirèrent; je pensais que mes compagnons suivraient mon exemple; mais personne ne venant, j'escaladai l'enceinte; me voilà dans la campagne. La douleur de mon pied devint de plus en plus aiguë.... Cependant je brave la souffrance; le courage me rend des forces, et je m'éloigne assez rapidement. J'avais à peu près parcouru un quart de lieue; tout à coup j'entends sonner le tocsin; on était alors à la mi-mai. Aux premières lueurs du jour, je vois quelques paysans

armés sortir de leurs habitations pour se répandre dans la plaine; probablement ils ignoraient de quoi il s'agissait; mais ma jambe écloppée était un indice qui devait me rendre suspect; j'étais un visage inconnu; il était évident que les premiers qui me rencontreraient voudraient, à tout événement, s'assurer de ma personne.... Valide, j'eusse déconcerté toutes les poursuites; il n'y avait plus qu'à me laisser empoigner, et je n'avais pas fait deux cents pas, que, rejoint par les gendarmes, qui parcouraient la campagne, je fus appréhendé au corps, et ramené dans le maudit clocher.

La triste issue de cette tentative ne me découragea pas. A Bapaume, on nous avait mis à la citadelle, dans une ancienne salle de police, placée sous la surveillance d'un poste de conscrits du 30e de ligne; une seule sentinelle nous gardait; elle était au bas de la fenêtre, et assez rapprochée des prisonniers pour qu'ils pussent entrer en conversation avec elle; c'est ce que je fis. Le soldat à qui je m'adressai me parut d'assez bonne composition; j'imaginai qu'il me serait aisé de le corrompre.... Je lui offris cinquante francs pour nous laisser évader pendant sa faction. Il refusa d'abord, mais, au ton de sa voix et à certain clignotement de ses yeux, je crus m'apercevoir qu'il était impatient de tenir la somme; seulement il n'osait pas. Afin de l'enhardir, j'augmentai la dose, je lui montrai trois louis, et il me répondit qu'il était prêt à nous seconder; en même temps, il m'apprit que son tour reviendrait de minuit à deux heures. Nos conventions faites, je mis la main à l'œuvre; la muraille fut percée de manière à nous livrer passage; nous n'attendions plus que le moment opportun pour sortir. Enfin, minuit sonne, le soldat vient m'annoncer qu'il est là; je lui donne les trois louis, et j'active les dispositions nécessaires. Quand tout est prêt, j'appelle : Est-il temps? dis-je

à la sentinelle. « — Oui, dépêchez-vous, me répond-« t-elle,» après avoir un instant hésité. Je trouve singulier qu'elle ne m'ait pas répondu de suite; je crois entrevoir quelque chose de louche dans cette conduite; je prête l'oreille, il me semble entendre marcher; à la clarté de la lune, j'aperçois l'ombre de plusieurs hommes sur les glacis; plus de doute, nous sommes trahis. Cependant, il peut se faire que j'aie trop précipité mon jugement; pour m'en assurer, je prends de la paille, je fais à la hâte un mannequin, que j'habille; je le présente à l'issue que nous avions pratiquée; au même instant, un coup de sabre à pourfendre une enclume m'apprend que je l'ai échappé belle, et me confirme de plus en plus dans cette opinion, qu'il ne faut pas toujours se fier aux conscrits. Soudain la prison est envahie par les gendarmes; on dresse un procès-verbal, on nous interroge, on veut tout savoir; je déclare que j'ai donné trois louis; le conscrit nie; je persiste dans ma déclaration; on le fouille, et l'argent se retrouve dans ses souliers; on le met au cachot.

Quant à nous, on nous fit de terribles menaces, mais comme on ne pouvait pas nous punir, on se contenta de doubler nos gardes.... Il n'y avait plus moyen de s'échapper, à moins d'une de ces occasions que j'épiais sans cesse; elle se présenta plus tôt que je ne l'aurais espéré. Le lendemain était le jour de notre départ; nous étions descendus dans la cour de la caserne; il y régnait une grande confusion, causée par la présence simultanée d'un nouveau transport de condamnés et d'un détachement de conscrits des Ardennes, qui se rendaient au camp de Boulogne. Les adjudants disputaient le terrain aux gendarmes pour former les pelotons et faire l'appel. Pendant que chacun comptait ses hommes, je me glisse furtivement dans la civière d'une voiture de bagage qui se disposait à sortir de la cour.... Je traversai ainsi la

ville, immobile, et me faisant petit autant que je le pouvais, afin de n'être pas découvert. Une fois hors des remparts, il ne me restait plus qu'à m'esquiver; je saisis le moment où le charretier, toujours altéré, comme les gens de son espèce, était entré dans un bouchon pour se rafraîchir; et tandis que ses chevaux l'attendaient sur la route, j'allégeai sa voiture d'un poids dont il ne la supposait pas chargée. J'allai aussitôt me cacher dans un champ de colza; et quand la nuit fut venue, je m'orientai.

CHAPITRE XVII.

Le camp de Boulogne. — La rencontre. — Les recruteurs sous l'ancien régime. — M. Belle-Rose.

Je me dirigeai à travers la Picardie sur Boulogne. A cette époque, Napoléon avait renoncé à son projet d'une descente en Angleterre; il était allé faire la guerre à l'Autriche avec sa grande armée; mais il avait encore laissé sur les bords de la Manche de nombreux bataillons. Il y avait dans les deux camps, celui de gauche et celui de droite, des dépôts de presque tous les corps et des soldats de tous les pays de l'Europe, des Italiens, des Allemands, des Piémontais, des Hollandais, des Suisses, et jusqu'à des Irlandais.

Les uniformes étaient très variés; leur diversité pouvait être favorable pour me cacher..... Cependant je crus que ce serait mal me déguiser que d'emprunter l'habit militaire. Je songeai un instant à me faire soldat en réalité. Mais, pour entrer dans un régiment, il eût fallu avoir des papiers; et je n'en avais pas. Je renonçai donc à mon projet. Cependant

le séjour à Boulogne était dangereux, tant que je n'aurais pas trouvé à me fourrer quelque part.

Un jour que j'étais plus embarrassé de ma personne et plus inquiet que de coutume, je rencontrai sur la place de la haute ville un sergent de l'artillerie de marine, que j'avais eu l'occasion de voir à Paris; comme moi, il était Artésien; mais, embarqué presque enfant sur un vaisseau de l'État, il avait passé la plus grande partie de sa vie aux colonies; depuis, il n'était pas revenu au pays, et il ne savait rien de ma mésaventure. Seulement il me regardait comme un bon vivant; et quelques affaires de cabaret, dans lesquelles je l'avais soutenu avec énergie, lui avaient donné une haute opinion de ma bravoure.

« Te voilà, me dit-il, Roger-Bontemps; et que « fais-tu donc à Boulogne? — Ce que j'y fais? Pays, « je cherche à m'employer à la suite de l'armée. — « Ah! tu cours après un emploi; sais-tu que c'est « diablement difficile de se placer aujourd'hui; tiens, « si tu veux suivre un conseil... Mais, écoute, ce « n'est pas ici que l'on peut s'expliquer à son aise; « entrons chez Galand. » Nous nous dirigeâmes vers une espèce de rogomiste, dont le modeste établissement était situé à l'un des angles de la place. « Ah! « bonjour, Parisien, dit le sergent au cantinier. « — Bonjour, père Dufailli, que peut-on vous « offrir? une *potée;* du doux ou du rude? — Vingt- « cinq dieu! papa Galand, nous prenez-vous pour « des rafalés[1]? C'est la fine rémoulade qu'il nous « faut, et du vin à trente, entendez-vous? » Puis il s'adressa à moi : « N'est-il pas vrai, mon vieux, que « les amis des amis sont toujours des amis. Tope là », ajouta-t-il en me frappant dans la main; et il m'entraîna dans un cabinet où M. Galand recevait les pratiques de prédilection.

1 *Rafalés,* dépourvus d'argent.

J'avais grand appétit, et je ne vis pas sans une bien vive satisfaction les apprêts d'un repas dont j'allais prendre ma part. Une femme de vingt-cinq à trente ans, de la taille, de la figure et de l'humeur de ces filles qui peuvent faire le bonheur de tout un corps-de-garde, vint nous mettre le couvert : c'était une petite Liégeoise bien vive, bien enjouée, baragouinant son patois, et débitant à tout propos de grosses polissonneries, qui provoquaient le rire du sergent, charmé qu'elle eût autant d'esprit. « C'est « la belle-sœur de notre hôte, me dit-il; j'espère « qu'elle en a *des bossoirs* [1]; c'est gras comme une « pelotte, rond comme une *bouée;* aussi est-ce un « plaisir. » En même temps Dufailli, arrondissant la forme de ses mains, lui faisait des agaceries de matelot, tantôt l'attirant sur ses genoux (car il était assis), tantôt appliquant sur sa joue luisante un de ces baisers retentissants, qui révèlent un amour sans discrétion.

J'avoue que je ne voyais pas sans peine ce manège, qui ralentissait le service, lorsque mademoiselle Jeannette (c'était le nom de la belle-sœur de M. Galand) s'étant brusquement échappée des bras de mon Amphitryon, revint avec une moitié de dinde fortement assaisonnée de moutarde, et deux bouteilles qu'elle plaça devant nous.

« A la bonne heure! s'écria le sergent; voilà de « quoi chiquer les vivres et pomper les huiles, et je « vais m'en acquitter du bon coin. Après çà, nous « verrons, car, dans la cassine, tout est à notre dis- « crétion; je n'ai qu'à faire signe. N'est-il pas vrai, « mademoiselle Jeannette? Oui, mon camarade, « continua-t-il, je suis le patron de céans. »

Je le félicitai sur tant de bonheur; et nous com-

1 *Bossoirs,* seins. Le sergent, qui a servi dans la marine emprunte ses comparaisons au vocabulaire du bord. *Bossoir,* en langage marin, désigne une pièce de bois ou de fer qui supporte l'ancre.

mençâmes l'un et l'autre à manger et à boire largement. Il y avait long-temps que je ne m'étais trouvé à pareille fête; je me lestai d'importance. Force bouteilles furent vidées; nous allions, je crois, déboucher la septième, lorsque le sergent sortit, probablement pour satisfaire un besoin, et rentra presque aussitôt, ramenant avec lui deux nouveaux convives; c'étaient un fourrier et un sergeur-major.

« Vingt-cinq dieu ! j'aime la société, s'écria Dufailli: « aussi, Pays, viens-je de faire deux recrues : je m'y « entends à recruter; demandez plutôt à ces Mes- « sieurs.

« Oh, c'est vrai, répartit le fourrier, à lui le coq, « le papa Dufailli, pour inventer des emblèmes et « embêter le conscrit : quand j'y pense, fallait-il que « je fusse loff [1] pour donner dans un godan pareil ! — « Ah ! tu t'en souviens encore? — Oui, oui, notre « ancien, je m'en souviens, et le major aussi, puisque « vous avez eu le toupet de l'engager en qualité de « notaire du régiment.

— « Eh bien ! n'a-t-il pas fait son chemin? et, « mille noms d'une pipe ! ne vaut-il pas mieux être « le premier comptable d'une compagnie de canon- « niers, que de gratter le papier dans une étude? « Qu'en dis-tu, fourrier? — Je suis de votre avis: « pourtant... — Pourtant, pourtant, tu me diras « peut-être, toi, que tu étais plus heureux, quand, « dès le patron minet, il te fallait empoigner l'arro- « soir, et te morfondre à jeter du ratafia de gre- « nouilles sur tes tulipes. Nous allions nous embar- « quer à Brest sur *l'Invincible ;* tu ne voulais partir

1 *Loff*, fou; à rapprocher de *loufoque*, mot usité aujourd'hui. Ce mot rentre dans la catégorie du parler en *em* ou en *of*, basé, aujourd'hui encore : 1° sur l'emploi particulier d'une même syllabe finale; 2° sur la transposition de deux lettres : la première lettre du mot remplacée uniformément par la lettre *l*, et la consonne initiale transportée, telle quelle, avant la syllabe en *of* ou en *ji*, ou en *em: jargon*, devient *largonji*; *bon* fait *lombem*; *boucher* donne *loucherbem*. Ce dernier genre est encore appelé *argot de la Villette* ou des *loucherbems*.

« que comme jardinier fleuriste du bord : allons t'ai-
« je dit, va pour jardinier fleuriste; le capitaine aime
« les fleurs, chacun son goût, mais aussi chacun son
« métier; j'ai fait le mien. Il me semble que je te
« vois encore : étais-tu emprunté, lorsqu'au lieu de
« t'employer à cultiver des plantes marines, comme
« tu t'y attendais, on t'envoya faire la manœuvre
« de haubans sur du trente-six, et lorsqu'il te fallut
« mettre le feu au mortier sur la bombarde ! c'était
« là le bouquet ! Mais ne parlons plus de çà, et bu-
« vons un coup. Allons, Pays, verse donc à boire aux
« camarades. »

Je me mis en train d'emplir les verres. « Tu vois,
« me dit le sergent, qu'ils ne m'en veulent plus :
« aussi à nous trois maintenant ne faisons-nous plus
« qu'une paire d'amis. Ce n'est pas l'embarras, je
« les ai fait *joliment* donner dans le panneau; mais
« tout çà n'est rien; nous autres recruteurs de la
« marine, nous ne sommes que de la Saint-Jean
« auprès des recruteurs d'autre fois; vous êtes encore
« des blancs-becs, et vous n'avez pas connu Belle-
« Rose; c'est celui-là qui avait le truque[1]. Tel que
« vous me voyez, je n'étais pas trop niolle, et cepen-
« dant il m'emmaillota le mieux du monde. Je crois
« que je vous ai déjà conté çà, mais, à tout hasard,
« je vais le répéter pour le Pays.

« Dans l'ancien régime, voyez-vous, nous avions
« des colonies, l'île de France, Bourbon, la Martini-
« que, la Guadeloupe, le Sénégal, la Guyane, la
« Louisiane, Saint-Domingue, etc. A présent, çà fait
« brosse ; nous n'avons plus que l'île d'Oléron ;
« c'est un peu plus que rien, ou, comme dit cet
« autre, c'est un pied à terre, en attendant le reste.
« La descente aurait pu nous rendre tout çà. Mais

1 Aujourd'hui on écrit *truc*. Ce mot semble venir de l'allemand *trug*, tromperie.

« bah ! la descente[1], il n'y faut plus songer, c'est « une affaire faite : la flotille pourrira dans le port et « puis on fera du feu avec la défroque. Mais je m'a- « perçois que je cours une bordée et que je vais à la « dérive; en avant donc Belle-Rose ! car je crois que « c'est de Belle-Rose que je vous parlais.

« Comme je vous le disais c'était un gaillard qui « avait le fil; et puis dans ce temps là, les jeunes « gens n'étaient pas si allurés qu'aujourd'hui.

« J'avais quitté Arras à quatorze ans, et j'étais « depuis six mois à Paris en apprentissage chez un « armurier, quand un matin le patron me chargea « de porter au colonel des carabiniers, qui demeurait « à la Place Royale, une paire de pistolets qu'il lui « avait remis en état. Je m'acquittai assez leste- « ment de la commission; malheureusement ces « maudits pistolets devaient faire rentrer dix-huit « francs à la boutique; le colonel me compta l'argent « et me donna la pièce. Jusque là c'était à merveille; « mais ne voilà-t-il pas, qu'en traversant la rue du « Pélican, j'entends frapper à un carreau. Je m'ima- « gine que c'est quelqu'un de connaissance, je lève « le nez, qu'est-ce que je vois? une madame de « Pompadour qui, ses appas à l'air, se carrait der- « rière une vitre plus claire que les autres; et qui, « par un signe de la tête, accompagné d'un aimable « sourire, m'engageait à monter. On eût dit d'une « miniature mouvante dans son cadre. Une gorge « magnifique, une peau blanche comme de la neige, « une poitrine large, et par-dessus le marché une « figure ravissante, il n'en fallait pas tant pour me « mettre en feu; j'enfile l'allée, je monte l'escalier « quatre à quatre, on m'introduit près de la prin- « cesse : c'était une divinité ! — Approche, mon

1 La descente en Angleterre projetée en 1805 par Napoléon et en vue de laquelle il avait rassemblé la flottille et formé le camp de Boulogne.

« miston [1], me dit-elle, en me frappant légèrement « sur la joue, tu vas me faire ton petit cadeau, « n'est-ce pas?

« Je fouille alors en tremblant dans ma poche, « et j'en tire la pièce que le colonel m'avait donnée. « — Dis-donc petit, continua-t-elle, je crois, ma foi « de Dieu, que t'es Picard. Eh bien ! je suis ta payse : « oh ! tu paieras bien un verre de vin à ta payse !

« La demande était faite de si bonne grâce ! je « n'eus pas la force de refuser; les dix-huit francs du « colonel furent entamés. Un verre de vin en amène « un autre, et puis deux, et puis trois et puis quatre, « si bien que je m'enivrai de boisson et de volupté. « Enfin la nuit arriva, et, je ne sais comment cela se « fit, mais je m'éveillai dans la rue, sur un banc « de pierre, à la porte de l'hôtel des Fermes...

« Ma surprise fut grande, en regardant autour de « moi; elle fut plus grande encore quand je vis le « fond de ma bourse :..... les oiseaux étaient déni- « chés.....

« Quel moyen de rentrer cher mon bourgeois? Où « aller coucher? Je pris le parti de me promener en « attendant le jour; je n'avais point d'autre but « que de tuer le temps, ou plutôt de m'étourdir sur « les suites d'une première faute. Je tournai machi- « nalement mes pas de côté du marché des Inno- « cents. Fiez-vous donc aux payses ! me disais-je « en moi-même; me voilà dans de beaux draps ! « encore s'il me restait quelque argent...

« J'avoue que, dans ce moment, il me passa de « drôles d'idées par la tête..... J'avais vu souvent « afficher sur les murs de Paris : Porte-feuille perdu « avec mille, deux mille et trois mille francs de ré- « compense à qui le rapporterait. Est-ce que je ne

1 *Miston*, terme familier, pour *petit ami*, et encore employé dans certaines provinces.

« m'imaginai pas que j'allais trouver un de ces por-
« tefeuilles; et dévisageant les pavés un à un, mar-
« chant comme un homme qui cherche quelque
« chose, j'étais très sérieusement préoccupé de la
« possibilité d'une si bonne aubaine, lorsque je fus
« tiré de ma rêverie par un coup de poing qui m'ar-
« riva dans le dos. — Eh bien ! Cadet, que fais-tu
« donc par ici si matin? — Ah ! c'est toi, Fanfan, et
« par quel hasard dans ce quartier à cette heure?

« Fanfan était un apprenti pâtissier, dont j'avais
« fait la connaissance aux Porcherons; en un instant,
« il m'eut appris que depuis six semaines il avait
« déserté le four, qu'il avait une maîtresse qui four-
« nissait aux appointements, et que, pour le quart
« d'heure, il se trouvait sans asile, parce qu'il avait
« pris fantaisie au monsieur de sa particulière de
« coucher avec elle. Au surplus, ajouta-t-il, je m'en
« bats l'œil; si je passe la nuit à la Souricière, le
« matin je reviens au gîte, et je me rattrappe dans
« la journée. Fanfan le pâtissier me paraissait un
« garçon dégourdi; je supposais qu'il pourrait m'in-
« diquer quelque expédient pour me tirer d'affaire;
« je lui peignis mon embarras.

— « Ce n'est que çà, me dit-il; viens me rejoindre
« à midi au cabaret de la barrière des Sergents; je
« te donnerai peut-être un bon conseil : dans tous
« les cas, nous déjeûnerons ensemble. »

« Je fus exact au rendez-vous. Fanfan ne se fit
« pas attendre; il était arrivé avant moi : aussitôt
« que j'entrai, on me conduisit dans un cabinet où
« je le trouvai en face d'une cloyère d'huîtres, atta-
« blé entre deux femelles, dont l'une, en m'aperce-
« vant, partit d'un grand éclat de rire. — Et qu'a-
« t-elle donc celle-là, s'écria Fanfan? — Eh ! Dieu
« me pardonne, c'est le *pays!* — C'est la *payse!* dis-
« je à mon tour, un peu confus. — Oui, mon minet,
« c'est la payse. Je voulus me plaindre du méchant

« tour qu'elle m'avait joué la veille; mais, en em-
« brassant Fanfan, qu'elle appelait *son lapin*, elle
« se prit à rire encore plus fort, et je vis que ce qu'il
« y avait de mieux à faire, était de prendre mon
« parti en brave.

« — Eh bien ! me dit Fanfan, en me versant un
« verre de vin blanc, et m'allongeant une douzaine
« d'huîtres, tu vois qu'il ne faut jamais désespérer
« de la Providence; les pieds de cochon sont sur le
« gril : aimes-tu les pieds de cochon? Je n'avais pas
« eu le temps de répondre à sa question, que déjà
« ils étaient servis. L'appétit avec lequel je dévorais
« était tellement affirmatif, que Fanfan n'eut plus
« besoin de m'interroger sur mon goût. Bientôt
« le Chablis m'eut mis en gaieté; j'oubliai les désa-
« grements que pourrait me causer le mécontente-
« ment de mon bourgeois, et comme la compagne de
« ma payse m'avait donné dans l'œil, je me lançai
« à lui faire ma déclaration. Foi de Dufailli ! elle
« était gentille à croquer; elle me rendit la main.

— « Tu m'aimes donc bien, me dit Fanchette,
« c'était le nom de la perronnelle. — Si je vous
« aime ! — Eh bien ! si tu veux, nous nous marie-
« rons ensemble. — C'est çà, dit Fanfan, mariez-
« vous; pour commencer, nous allons faire la noce.
« Je te marie, Cadet, entends-tu? Allons, embras-
« sez-vous; et en même-temps, il nous empoigna
« tous deux par la tête pour rapprocher nos deux
« visages. — Pauvre chéri, s'écria Fanchette, en me
« donnant un second baiser, sans l'aide de mon ami;
« sois tranquille, je te mettrai au pas.

« J'étais aux anges; je passai une journée déli-
« cieuse. Le soir, j'allai coucher avec Fanchette; et,
« sans vanité, elle s'y prit si bien qu'elle eût tout
« lieu d'être satisfaite de moi.

« Mon éducation fut bientôt faite. Fanchette était
« toute fière d'avoir rencontré un élève qui profitait

« si bien de ses leçons; aussi me récompensait-elle « généreusement.

« A cette époque, les notables venaient de s'as- « sembler. Les notables étaient de bons pigeons; « Fanchette les plumait, et nous les mangions en « commun. Chaque jour c'étaient des bombances « à n'en plus finir. Nous ont-ils fait faire des gueule- « tons, ces notables, nous en ont-ils fait faire ! Sans « compter que j'avais toujours le gousset garni !

« Fanchette et moi nous ne nous refusions rien : « mais que les instants du bonheur sont courts !... « Oh ! oui, très courts !-

« Un mois de cette bonne vie s'était à peine écoulé, « que Fanchette et ma payse furent arrêtées et con- « duites à la Force [1]. Qu'avaient-elles fait? je n'en « sais rien; mais comme les mauvaises langues par- « laient du saut d'une montre à répétition, moi, qui « ne me souciais pas de faire connaissance avec M. le « lieutenant général de police, je jugeai prudent de « ne pas m'en informer.

« Cette arrestation était un coup que nous n'avions « pas prévu; Fanfan et moi, nous en fûmes attérés. « Fanchette était si bonne enfant ! Et puis, main- « tenant que devenir, plus de ressources, me disais- « je; la marmite est renversée; adieu les huîtres, « adieu le Chablis, adieu les petits soins. N'aurait-il « pas mieux valu rester à mon étau? De son côté, « Fanfan se reprochait d'avoir renoncé à ses brio- « ches.

« Nous nous avancions ainsi tristement sur le quai « de la Ferraille [2], lorsque nous fûmes tout à coup « réveillés par le bruit d'une musique militaire, « deux clarinettes, une grosse caisse et des cim-

1 *La Force*, prison de Paris, célèbre sous les derniers jours de l'ancienne monarchie.

2 *Quai de la Ferraille*, situé près du Pont-Neuf et où se tenaient ordinairement les racoleurs.

« balles. La foule s'était rassemblée autour de cet « orchestre porté sur une charrette, au-dessus de « laquelle flottaient un drapeau et des panaches de « toutes les couleurs. Je crois qu'on jouait l'air, « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* « Quand les musiciens eurent fini, les tambours bat- « tirent un banc; un monsieur galonné sur toutes les « coutures se leva et prit la parole, en montrant au « public une grande pancarte sur laquelle était « représenté un soldat en uniforme. — Par l'autori- « sation de Sa Majesté, dit-il, je viens ici pour expli- « quer aux sujets du roi de France les avantages « qu'il leur fait en les admettant dans ses colonies. « Jeunes gens qui m'entourez, vous n'êtes pas sans « avoir entendu parler du pays de Cocagne; c'est « dans l'Inde qu'il faut aller pour le trouver ce for- « tuné pays; c'est là que l'on a de tout à gogo.

« Souhaitez-vous de l'or, des perles, des diamants? « les chemins en sont pavés; il n'y a qu'à se baisser « pour en prendre, et encore ne vous baissez-vous « pas, les Sauvages les ramassent pour vous.

« Aimez-vous les femmes? il y en a pour tous les « goûts : vous avez d'abord les négresses, qui appar- « tiennent à tout le monde; viennent ensuite les « créoles, qui sont blanches comme vous et moi, « et qui aiment les blancs à la fureur, ce qui est bien « naturel dans un pays où il n'y a que des noirs; et « remarquez bien qu'il n'est pas une d'elles qui ne « soit riche comme un Crésus, ce qui, soit dit entre « nous, est fort avantageux pour le mariage.

« Avez-vous la passion du vin? c'est comme les « femmes. il y en a de toutes les couleurs, du Malaga, « du Bordeaux, du Champagne, etc. Par exemple, « vous ne devez pas vous attendre à rencontrer sou- « vent du Bourgogne; je ne veux pas vous tromper, « il ne supporte pas la mer, mais demandez de tous « les autres crus du globe, à six blancs la bouteille,

« vu la concurrence, on sera trop heureux de vous « en abreuver. Oui, messieurs, à six blancs, et cela « ne vous surprendra pas quand vous saurez que, « quelquefois cent, deux cents, trois cents navires « tous chargés de vins, sont arrivés en même temps « dans un seul port. Peignez-vous alors l'embarras « des capitaines : pressés de s'en retourner, ils « déposent leur cargaison à terre, en faisant annon- « cer que ce sera leur rendre service de venir puiser « gratis à même les tonneaux.

« Ce n'est pas tout : croyez-vous que ce ne soit « pas une grande douceur que d'avoir sans cesse le « sucre sous sa main?

« Je ne vous parle pas du café, des limons, des « grenades, des oranges, des ananas, et de mille « fruits délicieux qui viennent là sans culture comme « dans le Paradis terrestre; je ne dis rien non plus « de ces liqueurs des Iles, dont on fait tant de cas, « et qui sont si agréables, que, sauf votre respect, « il semble, en les buvant, que le bon Dieu et les « anges vous pissent dans la bouche.

« Si je m'adressais à des femmes ou à des enfants, « je pourrais leur vanter toutes ces friandises; mais « je m'explique devant des hommes.

« Fils de famille, je n'ignore pas les efforts que font « ordinairement les parents pour détourner les « jeunes gens de la voie qui doit les conduire à la « fortune; mais soyez plus raisonnables que les « papas et surtout que les mamans.

« Ne les écoutez-pas, quand ils vous diront que « les Sauvages mangent les Européens à la croque- « au-sel : tout cela était bon au temps de Chris- « tophe Colomb, ou de Robinson Crusoé.

« Ne les écoutez-pas, quand ils vous feront « un monstre de la fièvre jaune; la fièvre jaune? « eh ! messieurs, si elle était aussi terrible qu'on « le prétend, il n'y aurait que des hôpitaux dans

« le pays : et Dieu sait qu'il n'y en a pas un seul?
« Sans doute on vous fera encore peur du climat.
« je suis trop franc pour ne pas en convenir : le cli-
« mat est très chaud, mais la nature s'est montrée
« si prodigue de rafraîchissements, qu'en vérité il
« faut y faire attention pour s'en apercevoir.

« On vous effraiera de la piqûre des maringouins,
« de la morsure des serpents à sonnettes. Rassurez-
« vous; n'avez-vous pas vos esclaves toujours prêts
« à chasser les uns? quant aux autres, ne font-ils
« pas du bruit tout exprès pour vous avertir?

« On vous fera des contes sur les naufrages. Appre-
« nez que j'ai traversé les mers cinquante-sept fois;
« que j'ai vu et revu le *bon homme tropique*[1]; que je
« me soucie d'aller d'un pôle à l'autre comme d'ava-
« ler un verre d'eau, et que sur l'Océan où il n'y a
« ni trains de bois, ni nourrices, je me crois plus en
« sûreté à bord d'un vaisseau de 74[2], que dans les
« casemates du coche d'Auxerre, ou sur la galliote[3]
« qui va de Paris à Saint-Cloud. En voilà bien assez
« pour dissiper vos craintes. Je pourrais ajouter au
« tableau de ces agréments;... je pourrais vous entre-
« tenir de la chasse, de la pêche : figurez-vous des
« forêts où le gibier est si confiant, qu'il ne songe pas
« même à prendre la fuite, et si timide, qu'il suffit
« de crier un peu fort pour le faire tomber; imaginez
« des fleuves et des lacs où le poisson est si abondant.
« qu'il les fait déborder. Tout cela est merveilleux,
« tout cela est vrai.

1 *Le Bonhomme tropique*, allusion à l'habitude bizarre du *baptême du tropique*. Celle-ci paraît remonter aux grandes découvertes maritimes du XVI^e siècle et s'est longtemps perpétuée dans la marine. Elle consiste à arroser d'eau de mer ou à plonger dans des cuves d'eau salée les navigateurs novices qui, pour la première fois passent le *Tropique du Cancer*. C'est le pilote du navire qui, barbouillé de suie, préside à cette cérémonie burlesque sous le nom de *père* ou *bonhomme tropique*.

2 Un vaisseau armé de 74 canons.

3 *Galiote*, petit bâtiment allant à rames et à voiles; se dit encore d'un bâtiment couvert allant sur les rivières et les canaux.

« J'allais oublier de vous parler des chevaux : « des chevaux, messieurs, on ne fait pas un pas sans « en rencontrer par milliers;... on dirait des trou- « peaux de moutons; seulement ils sont plus gros : « êtes-vous amateurs? voulez-vous vous monter? « vous prenez une corde dans votre poche; il est « bon qu'elle soit un peu longue; vous avez la pré- « caution d'y faire un nœud coulant; vous saisissez « l'instant où les animaux sont à paître, alors ils « ne se doutent de rien; vous vous approchez dou- « cement, vous faites votre choix, et quand votre « choix est fait, vous lancez la corde; le cheval est à « vous, il ne vous reste plus qu'à l'enfourcher ou à « l'emmener à la longe, si vous le jugez à propos : « car notez bien qu'ici chacun est libre de ses ac- « tions.

« Oui, messieurs, je le répète, tout cela est vrai, « très vrai, excessivement vrai : la preuve, c'est que « le roi de France, Sa Majesté Louis XVI, qui pour- « rait presque m'entendre de son palais, m'autorise « à vous offrir de sa part tant de bienfaits. Oserais- « je vous mentir si près de lui?

« Le roi veut vous vêtir, le roi veut vous nourrir, « il veut vous combler de richesses; en retour, il « n'exige presque rien de vous : point de travail, « bonne paie, bonne nourriture, se lever et se cou- « cher à volonté, l'exercice une fois par mois, la « parade à la Saint-Louis; pour celle-là, par exemple, « je ne vous dissimule pas que vous ne pouvez pas « vous en dispenser, à moins que vous n'en ayez « obtenu la permission, et on ne la refuse jamais. « Ces obligations remplies, tout votre temps est à « vous. Que voulez-vous de plus? un bon engage- « ment? vous l'aurez; mais dépêchez-vous, je vous « en préviens; demain peut-être il ne sera plus « temps; les vaisseaux sont en partance, on n'at- « tend plus que le vent pour mettre à la voile...

« Accourez donc, Parisiens, accourez. Si, par hasard, « vous vous ennuyez d'être bien, vous aurez des « congés quand vous voudrez : une barque est tou- « jours dans le port, prête à ramener en Europe « ceux qui ont la maladie du pays; elle ne fait que « ça. Que ceux qui désirent avoir d'autres détails « viennent me trouver; je n'ai pas besoin de leur « dire mon nom, je suis assez connu; ma demeure « est à quatre pas d'ici, au premier réverbère, mai- « son du marchand de vin. Vous demanderez « M. Belle-Rose.

« Ma situation me rendit si attentif à ce discours, « que je le retins mot pour mot, et quoiqu'il y ait « bientôt vingt ans que je l'ai entendu, je ne pense « pas en avoir omis une syllabe.

« Il ne fit pas moins d'impression sur Fanfan. « Nous étions à nous consulter, lorsqu'un grand « escogriffe, dont nous ne nous occupions pas le « moins du monde, appliqua une calotte à Fanfan, « et fit rouler son chapeau par terre. — Je t'ap- « prendrai, lui dit-il, Malpot, à me regarder de tra- « vers. Fanfan était tout étourdi du coup; je vou- « lus prendre sa défense; l'escogriffe leva à son tour « la main sur moi; bientôt nous fûmes entourés; la « rixe devenait sérieuse; le public prenait ses places; « c'était à qui serait aux premières. Tout à coup « un individu perce la foule; c'était M. Belle-Rose: « Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? dit-il; et en dési- « gnant Fanfan, qui pleurait, je crois que monsieur « a reçu un soufflet: cela ne peut pas s'arranger; mais « monsieur est brave, je lis ça dans ses yeux; cela « s'arrangera. Fanfan voulut démontrer qu'il n'avait « pas tort, et ensuite qu'il n'avait pas reçu de souf- « flet. C'est égal, mon ami, répliqua Belle-Rose; il « faut absolument s'allonger. — Certainement, dit « l'escogriffe, cela ne se passera pas comme ça. Mon- « sieur m'a insulté, il m'en rendra raison; il faut

« qu'il y en ait un des deux qui reste sur la place.
— « Eh bien ! soit, l'on vous rendra raison, répon-
« dit Belle-Rose; je réponds de ces messieurs :
« votre heure? — La vôtre? — Cinq heures du
« matin, derrière l'archevêché. J'apporterai des
« fleurets.

« La parole était donnée, l'escogriffe se retira,
« et Belle-Rose frappant sur le ventre de Fanfan, à
« l'endroit du gilet où l'on met l'argent, y fit réson-
« ner quelques pièces, derniers débris de notre
« splendeur éclipsée : Vraiment, mon enfant, je m'in-
« téresse à vous, lui dit-il, vous allez venir avec moi;
« monsieur n'est pas de trop, ajouta-t-il en me frap-
« pant aussi sur le ventre, comme il avait fait à
« Fanfan.

« M. Belle-Rose nous conduisit dans la rue de la
« Juiverie, jusqu'à la porte d'un marchand de vin,
« où il nous fit entrer. Je n'entrerai pas avec vous,
« nous dit-il, un homme comme moi doit garder le
« décorum; je vais me débarrasser de mon uniforme,
« et je vous rejoins dans la minute. Demandez du
« cachet rouge et trois verres. M. Belle-Rose nous
« quitta. Du cachet rouge, répéta-t-il en se retour-
« nant, du cachet rouge.

« Nous exécutâmes ponctuellement les ordres de
« M. Belle-Rose, qui ne tarda pas à revenir, et que
« nous reçûmes chapeau bas. — Ah ça ! mes enfants,
« nous dit-il, couvrez-vous; entre nous, pas de céré-
« monies; je vais m'asseoir; où est mon verre? Le
« premier venu, je le saisis à la première capucine,
« (il l'avale d'un trait). J'avais diablement soif; j'ai
« de la poussière plein la gorge.

« Tout en parlant, M. Belle-Rose lampa un second
« coup; puis, s'étant essuyé le front avec son mou-
« choir, il se mit les deux coudes sur la table, et prit
« un air mystérieux qui commença à nous inquiéter.

« Ah ça ! mes bons amis, c'est donc demain que

« nous allons en découdre. Savez-vous, dit-il à Fan-
« fan, qui n'était rien moins que rassuré, que vous
« avez affaire à forte partie, une des premières lames
« de France : il pelotte Saint-Georges. — Il pelotte
« Saint-Georges ! répétait Fanfan d'un ton piteux
« en me regardant — Ah mon Dieu oui, il pelotte
« Saint-Georges; ce n'est pas tout, il est de mon
« devoir de vous avertir qu'il a la main extrême-
« ment malheureuse. — Et moi donc ! dit Fanfan. —
« Quoi ! vous aussi? — Parbleu ! je crois bien, puis-
« que, quand j'étais chez mon bourgeois, il ne se pas-
« sait pas de jour que je ne cassasse quelque chose,
« ne fût-ce qu'une assiette. — Vous n'y êtes pas,
« mon garçon, reprit Belle-Rose : on dit d'un homme
« qu'il a la main malheureuse, quand il ne peut pas
« se battre sans tuer son homme.

« L'explication était très claire; Fanfan tremblait
« de tous ses membres; la sueur coulait de son front
« à grosses gouttes; des nuages blancs et bleus se
« promenaient sur ces joues rosacées d'apprenti
« pâtissier, sa face s'allongeait, il avait le cœur gros,
« il suffoquait; enfin il laissa échapper un énorme
« soupir.

« Bravo ! s'écria Belle-Rose, en lui prenant la
« main dans la sienne; j'aime les gens qui n'ont pas
« peur... N'est-ce pas que vous n'avez pas peur?
« Puis, frappant sur la table : Garçon ! une bouteille,
« du même, entends-tu? c'est monsieur qui régale...
« Levez-vous donc un peu, mon ami, fendez-vous,
« relevez-vous, allongez le bras, pliez la saignée,
« effacez-vous; c'est ça. Superbe, superbe, déli-
« cieux ! Et pendant ce temps, M. Belle-Rose vidait
« son verre. Foi de Belle-Rose, je veux faire de vous
« un tireur. Savez-vous que vous êtes bien pris; vous
« seriez très bien sous les armes, et il y en a plus de
« quatre parmi les maîtres qui n'avaient pas autant
« de dispositions que vous. Que c'est dommage que

« vous n'ayez pas été montré. Mais non, c'est impos-
« sible; vous avez fréquenté les salles. — Oh ! je
« vous jure que non, répondit Fanfan. — Avouez
« que vous vous êtes battu. — Jamais. — Pas de
« modestie; à quoi sert de cacher votre jeu? est-ce
« que je ne vois pas bien... — Je vous proteste,
« m'écriai-je alors, qu'il n'a jamais tenu un fleuret
« de sa vie. — Puisque monsieur l'atteste, il faut
« bien que je m'en rapporte : mais, tenez, vous êtes
« deux malins; ce n'est pas aux vieux singes qu'on
« enseigne à faire des grimaces : confessez-moi la
« vérité, ne craignez-vous pas que j'aille vous trahir?
« ne suis-je plus votre ami? Si vous n'avez pas de
« confiance en moi, il vaut autant que je me retire.
« Adieu messieurs, continua Belle-Rose d'un air
« courroucé, en s'avançant vers la porte, comme
« pour sortir.

« Ah ! monsieur Belle-Rose, ne nous abandonnez
« pas, s'écria Fanfan; demandez plutôt à Cadet si je
« vous ai menti : je suis pâtissier de mon état; est-ce
« de ma faute si j'ai des dispositions? j'ai tenu le
« rouleau, mais... — Je me doutais bien, dit Belle-
« Rose, que vous aviez tenu quelque chose. J'aime
« la sincérité; la sincérité, vous l'avez; c'est la prin-
« cipale des vertus pour l'état militaire; avec celle-
« là l'on va loin; je suis sûr que vous ferez un fa-
« meux soldat. Mais pour le moment, ce n'est pas
« de cela qu'il s'agit. Garçon, une bouteille de vin.
« Puisque vous ne vous êtes jamais battu, le diable
« m'emporte si j'en crois rien... et après une minute
« de silence : c'est égal; mon bonheur à moi, c'est
« de rendre service à la jeunesse : je veux vous ensei-
« gner un coup, un seul coup. (Fanfan ouvrait de
« grands yeux.) Vous me promettez bien de ne le
« montrer à qui que ce soit. — Je le jure, dit Fan-
« fan. — Eh bien, vous serez le premier à qui j'aurai
« dit mon secret. Faut-il que je vous aime ! un coup

« auquel il n'y a pas de parade ! un coup que je « gardais pour moi seul. N'importe, demain il fera « jour, je vous initierai. »

« Dès ce moment Fanfan parut moins consterné. « il se confondit en remercîments envers M. Belle- « Rose, qu'il regardait comme un sauveur; on but « encore quelques rasades au milieu des protesta- « tions d'intérêt d'une part, et de reconnaissance « de l'autre; enfin, comme il se faisait tard, M. Belle- « Rose prit congé de nous, mais en homme qui con- « naît son monde. Avant de nous quitter, il eut l'at- « tention de nous indiquer un endroit où nous pour- « rions aller nous reposer. Présentez-vous de ma « part, nous dit-il, au Griffon, rue de la Mortellerie; « recommandez-vous de moi, dormez tranquilles, « et vous verrez que tout se passera bien. Fanfan ne « se fit pas tirer l'oreille pour payer l'écot; au re- « voir, nous dit Belle-Rose, je viendrai vous réveiller.

« Nous allâmes frapper à la porte du Griffon, où « l'on nous donna à coucher. Fanfan ne put fermer « l'œil : peut-être était-il impatient de connaître « le coup que M. Belle-Rose devait lui montrer; « peut-être était-il effrayé; c'était plutôt ça.

« A la petite pointe du jour, la clef tourne dans la « serrure : quelqu'un entre, c'est M. Belle-Rose. « Morbleu ! est-ce qu'on dort les uns sans les autres? « branle-bas général partout, s'écrie-t-il. En un « instant nous sommes sur pied. Quand nous fûmes « prêts, il disparut un moment avec Fanfan, et « bientôt après il revinrent ensemble. — Partons, « dit Belle-Rose; surtout pas de bêtises; vous n'avez « rien à faire, quarte bandée, et il s'enfilera de lui- « même.

« Fanfan, malgré la leçon, n'était pas à la noce : « arrivé sur le terrain, il était plus mort que vif; « notre adversaire et son témoin étaient déjà au « poste. — C'est ici qu'on va s'aligner, dit Belle-

« Rose, en prenant les fleurets qu'il m'avait remis,
« et dont il fit sauter les boutons; puis, mesurant les
« lames : Il n'y en aura pas un qui en ait dans le
« ventre six pouces de plus que l'autre. Allons ! pre-
« nez moi ça, M. Fanfan, continua-t-il, en présen-
« tant les fleurets en croix.

« Fanfan hésite; cependant, sur une seconde invi-
« tation, il saisit la monture, mais si gauchement
« qu'elle lui échappe. Ce n'est rien, dit Belle-Rose
« en ramassant le fleuret qu'il remet à la main de
« Fanfan, après l'avoir placé vis-à-vis de son adver-
« saire. Allons ! en garde ! on va voir qui est-ce qui
« empoignera les zharicots.

« Un moment, s'écrie le témoin de ce dernier, j'ai
« une question à faire auparavant. — Monsieur, dit-
« il en s'adressant à Fanfan, qui pouvait à peine se
« soutenir, n'est ni prévot ni maître? — Qu'est-ce
« que c'est? répond Fanfan du ton d'un homme qui
« se meurt. — D'après les lois du duel, reprit le
« témoin, mon devoir m'oblige à vous sommer de
« déclarer sur l'honneur si vous êtes prévôt ou
« maître? Fanfan garde le silence et adresse un
« regard à M. Belle-Rose, comme pour l'interroger
« sur ce qu'il doit dire. Parlez donc, lui dit encore le
« témoin. — Je suis,... je suis,... je ne suis qu'ap-
« prenti, balbutia Fanfan. — Apprenti, on dit ama-
« teur, observa Belle-Rose. — En ce cas, continua
« le témoin, monsieur l'amateur va se déshabiller,
« car c'est à sa peau que nous en voulons. — C'est
« juste, dit Belle-Rose, je n'y songeais pas; on se
« déshabillera : vite, vite, M. Fanfan, habit et che-
« mise bas. »

« Fanfan faisait une fichue mine; les manches de
« son pourpoint n'avaient jamais été si étroites : il
« se déboutonnait par en bas et se reboutonnait par
« en haut. Quand il fut débarrassé de son gilet, il ne
« put jamais venir à bout de dénouer les cordons

« du col de sa chemise, il fallut les couper; enfin, « sauf la culotte, le voilà nu comme un ver. Belle- « Rose lui redonne le fleuret : Allons ! mon ami, lui « dit-il, en garde ! — Défends-toi, lui crie son adver- « saire; les fers sont croisés, la lame de Fanfan fré- « mit et s'agite : l'autre lame est immobile; il semble « que Fanfan va s'évanouir. — C'en est assez, « s'écrient tout-à-coup Belle-Rose et le témoin, en « se jetant sur les fleurets; c'en est assez, vous êtes « deux braves; nous ne souffrirons pas que vous vous « égorgiez; que la paix soit faite, embrassez-vous, « et qu'il n'en soit plus question. Sacredieu ! il ne « faut pas tuer tout ce qui est gras... Mais c'est un « intrépide ce jeune homme. Appaisez-vous donc, « M. Fanfan.

« Fanfan commença à respirer; il se remit tout- « à-fait quand on lui eut prouvé qu'il avait montré « du courage; son adversaire fit pour la frime quel- « ques difficultés de consentir à un arrangement; « mais à la fin il se radoucit; on s'embrassa; et il « fut convenu que la réconciliation s'achèverait en « déjeûnant au parvis Notre-Dame, à la buvette « des chantres : c'était là qu'il y avait du bon vin !

« Quand nous arrivâmes, le couvert était mis. « le déjeûner prêt : on nous attendait.

« Avant de nous attabler, M. Belle-Rose prit « Fanfan et moi en particulier. — Eh bien ! mes « amis, nous dit-il, vous savez à présent ce que c'est « qu'un duel; ce n'est pas la mer à boire; je suis con- « tent de vous, mon cher Fanfan, vous vous en êtes « tiré comme un ange. Mais il faut être loyal jus- « qu'au bout : vous comprenez ce que parler veut « dire; il ne faut pas souffrir que ce soit lui qui paie.

« A ces mots le front de Fanfan se rembrunit, car « il connaissait le fond de notre bourse. Eh ! mon « Dieu, laissez bouillir le mouton, ajouta Belle-Rose, « qui s'aperçut de son embarras, si vous n'êtes pas

« en argent, je réponds pour le reste; tenez, en vou-
« lez-vous de l'argent? voulez-vous trente francs?
« en voulez-vous soixante? entre amis, on ne se
« gêne pas; et là-dessus il tira de sa poche douze
« écus de six livres : à vous deux, dit-il, ils sont tous
« à la vache[1], cela porte bonheur.

« Fanfan balançait : Acceptez, vous rendrez
« quand vous pourrez. A cette condition, on ne
« risque rien d'emprunter. Je poussai le coude à
« Fanfan, comme pour lui dire : prends toujours.
« Il comprit le signe, et nous empochâmes les écus,
« touchés du bon cœur de M. Belle-Rose.

« Il allait bientôt nous en cuire. Ce que c'est quand
« on a pas d'expérience. Oh ! il avait du service
« M. Belle-Rose !

« Le déjeûner se passa fort gaiement; on parla
« beaucoup de l'avarice des parents, de la ladrerie
« des maitres d'apprentissage, du bonheur d'être
« indépendant, des immenses richesses que l'on
« amasse dans l'Inde : les noms du Cap, de Chan-
« dernagor, de Calcutta, de Pondichéry, de Tipoo-
« Saïb, furent adroitement jetés dans la conversa-
« tion; on cita des exemples de fortunes colossales
« faites par des jeunes gens que M. Belle-Rose avait
« récemment engagés. Ce n'est pas pour me vanter,
« dit-il, mais je n'ai pas la main malheureuse; c'est
« moi qui ait engagé le petit Martin, eh bien ! main-
« tenant, c'est un Nabab; il roule sur l'or et sur
« l'argent. Je gagerais qu'il est fier; s'il me re-
« voyait, je suis sûr qu'il ne me reconnaîtrait plus.
« Oh ! j'ai fait diablement des ingrats dans ma vie !
« Que voulez-vous? c'est la destinée de l'homme !

« La séance fut longue... Au dessert, M. Belle-
« Rose remit sur le tapis les beaux fruits des Antil-

1 *A la vache,* marque de la fabrique de monnaie où ils avaient été frappés.

« les; quand on but des vins fins : Vive le vin du Cap; « c'est celui-là qui est exquis, s'écriait-il; au café. « il s'extasiait sur le Martinique; on apporta du « Coignac : Oh ! oh ! dit-il, en faisant la grimace. « ça ne vaut pas le tafia, et encore moins l'excellent « rhum de la Jamaïque; on lui versa du parfait- « amour : Çà se laisse boire, observa Belle-Rose. « mais ce n'est encore que de la petite bière auprès « des liqueurs de la célèbre madame Anfous.

« M. Belle-Rose s'était placé entre Fanfan et moi. « Tout le temps du repas il eut soin de nous. C'était « toujours la même chanson : *videz donc vos verres*, « et il les remplissait sans cesse. Qui m'a bâti des « poules mouillées de votre espèce? disait-il d'autres « fois; allons ! un peu d'émulation, voyez-moi, « comme j'avale çà.

« Ces apostrophes et bien d'autres produisirent « leur effet. Fanfan et moi, nous étions ce qu'on « appelle bien pansés[1], lui surtout. — M. Belle- « Rose, c'est-il encore bien loin les colonies, Cham- « bernagor, Sering-a-patame? c'est-il encore bien « loin? répétait-il de temps à autre, et il se croyait « embarqué, tant il était dans les branguesindes.— « Patience ! lui répondit enfin Belle-Rose, nous arri- « verons : en attendant, je vais vous conter une pe- « tite histoire. Un jour que j'étais en faction à la « porte du gouverneur... — Un jour qu'il était « gouverneur, redisait après lui Fanfan. — Taisez- « vous donc, lui dit Belle-Rose, en lui mettant la « main sur la bouche, c'est quand je n'étais encore « que soldat, poursuivit-il. J'étais tranquillement « assis devant ma guérite, me reposant sur un sopha. « lorsque mon nègre, qui portait mon fusil..... Il est « bon que vous sachiez que dans les colonies, chaque « soldat a son esclave mâle et femelle; c'est comme

1 *Pansés*, repus et enivrés.

« qui dirait ici un domestique des deux sexes, à « part que vous en faites tout ce que vous voulez, « et que s'il ne vont pas à votre fantaisie, vous avez « sur eux droit de vie et de mort, c'est-à-dire que « vous pouvez les tuer comme on tue une mouche. « Pour la femme, ça vous regarde encore, vous vous « en servez à votre idée... j'étais donc en faction, « comme je vous disais tout à l'heure; mon nègre « portait mon fusil.....

« M. Belle-Rose à peine achevait de prononcer « ces mots, qu'un soldat en grande tenue entra dans « la salle où nous étions, et lui remit une lettre qu'il « ouvrit avec précipitation : C'est du ministre de la « marine, dit-il; M. de Sartine[1] m'écrit que le ser- « vice du roi m'appelle à Surinam. Eh bien ! va pour « Surinam. Diable, ajouta-t-il en s'adressant à Fan- « fan et à moi, voilà pourtant qui est embarrassant; « je ne comptais pas vous quitter sitôt; mais, comme « dit cet autre, qui compte sans son hôte compte « deux fois; enfin, c'est égal.

« M. Belle-Rose, prenant alors son verre de la main « droite, frappait à coups redoublés sur la table. « Pendant que les autres convives s'esquivaient un « à un, enfin une fille de service accourut. La carte, « et faites venir le bourgeois. Le bourgeois arrive en « effet, avec une note de la dépense. — C'est éton- « nant ! comme cela se monte ! observa Belle-Rose, « cent quatre-vingt-dix livres douze sols six deniers ! « Ah ! pour le coup, M. Nivet, vous voulez nous « écorcher tout vifs? Voilà d'abord un article que je « ne vous passerai pas : quatre citrons vingt-quatre « sols. Il n'y en a eu que trois; première réduction. « Peste, papa Nivet, je ne suis plus surpris si vous « faites vos orges. Sept demi-tasses; c'est joli; il

1 *M. de Sartine*, fut depuis lieutenant de police (1729-1801), fit beaucoup pour la propreté et la sécurité des rues de Paris.

« paraît qu'il fait bon vérifier : nous n'étions que « six. Je suis sûr que je vais encore découvrir quel- « que erreur..... Asperges, dix huit livres; c'est trop « fort. — En avril ! dit M. Nivet, de la primeur ! — « C'est juste, continuons : petits pois, artichaux, « poisson. Le poisson d'avril n'est pas plus cher que « l'autre, voyons un peu les fraises... vingt-quatre « livres..... il n'y a rien à dire..... Quant au vin, c'est « raisonnable... A présent, c'est à l'addition que je « vous attends : pose zéro, retiens un, et trois de « retenus... Le total est exact, les 12 sols sont à « rabattre, puis les 6 deniers, reste 190 livres. Me « trouvez-vous bon pour la somme, papa Nivet?... « — Oh ! oh ! répondit le traiteur, hier oui, aujour- « d'hui non;... crédit sur terre tant que vous vou- « drez, mais une fois que vous serez dans le sabot, « où voulez-vous que j'aille vous chercher? à Suri- « nam? au Diable les pratiques d'outre-mer !... Je « vous préviens que c'est de l'argent qu'il me faut, « et vous ne sortirez pas d'ici sans m'avoir satisfait. « D'ailleurs, je vais envoyer chercher le guet, et nous « verrons...

« M. Nivet sortit fort courroucé en apparence.

« Il est homme à le faire, nous dit Belle-Rose; mais « il me vient une idée, aux grands maux les grands « remèdes. Sans doute que vous ne vous souciez « pas plus que moi d'être conduits à M. Lenoir [1], « entre quatre chandelles. Le roi donne 100 francs « par homme qui s'engage; vous êtes deux, cela fait « 200 francs,... vous signez votre enrôlement, je « cours toucher les fonds, je reviens et je vous « délivre. Qu'en dites-vous?

« Fanfan et moi nous gardions le silence. — Quoi ! « vous hésitez? j'avais meilleure opinion de vous,

1 *M. Lenoir*, alors lieutenant de police, fonctions répondant à celles de préfet de police actuel. Il eut l'administration de la police parisienne de 1776 à 1785.

« moi qui me serais mis en quatre... et puis, en vous « engageant vous ne faites pas un si mauvais mar- « ché..... Dieu ! que je voudrais avoir votre âge, et « savoir ce que je sais !..... Quand on est jeune il y « a toujours de la ressource. Allons ! continua-t-il « en nous présentant du papier, voilà le moment de « battre monnaie, mettez votre nom au bas de cette « feuille.

« Les instances de M. Belle-Rose étaient si pres- « santes, et nous avions une telle appréhension du « guet, que nous signâmes. — C'est heureux, s'é- « cria-t-il. A présent, je vais payer; si vous êtes « fâchés, il sera toujours temps, il n'y aura rien de « fait, pourvu cependant que vous rendiez les « espèces; mais nous n'en viendrons pas là..... Pa- « tience, mes bons amis, je serai promptement de « retour.

« M. Belle-Rose sortit aussitôt, et bientôt après « nous le vîmes revenir. — La consigne est levée, « à présent, nous dit-il, libre à nous d'évacuer la « place ou de rester;... mais vous n'avez pas encore « vu madame Belle-Rose, je veux vous faire faire « connaissance avec elle; c'est ça une femme ! de « l'esprit jusqu'au bout des ongles.

« M. Belle-Rose nous conduisit chez lui; son loge- « ment n'était pas des plus brillants : deux cham- « bres sur le derrière d'une maison d'assez mince « apparence, à quelque distance de l'arche Marion. « Madame Belle Rose était dans un alcove au fond « de la seconde pièce, la tête exhaussée par une pile « d'oreillers. Près de son lit étaient deux béquilles, « et non loin de là, une table de nuit, sur laquelle « étaient un crachoir, une tabatière en coquillage, « un gobelet d'argent et une bouteille d'eau de vie « en vidange. Madame Belle-Rose pouvait avoir « de quarante-cinq à cinquante ans; elle était dans « un négligé galant, une fontange et un peignoir

« garnis de malines. Son visage lui faisait honneur. « Au moment où nous parûmes, elle fut saisie d'une « quinte de toux. — Attendez qu'elle ait fini, nous « dit M. Belle-Rose. Enfin, la toux se calma. Tu « peux parler, ma mignonne? — Oui mon minet, « répondit-elle. — Eh bien ! tu vas me faire l'amitié « de dire à ces messieurs quelle fortune on fait dans « les colonies. — Immense, M. Belle-Rose, immense ! « — Quels partis on y trouve pour le mariage. — « Quels partis? superbes, M. Belle-Rose, superbes ! « la plus mince héritière a des millions de piastres. « — Quelle vie on y fait? — Une vie de chanoine, « M. Belle-Rose.

« — Vous l'entendez, dit le mari, je ne le lui fais « pas dire. »

« La farce était jouée. M. Belle-Rose nous offrit « de nous rafraîchir d'un coup de rhum: nous trin- « quâmes avec son épouse, en buvant à sa santé, et « elle but à notre bon voyage. — Car je pense bien, « ajouta-t-elle, que ces messieurs sont des nôtres. « Cher ami, dit-elle à Fanfan, vous avez une figure « comme on les aime dans ce pays-là : épaules car- « rées, poitrine large, jambe faite au tour, nez à la « Bourbon. Puis, en s'adressant à moi : — Et vous « aussi; oh ! vous êtes des gaillards bien membrés..... « — Et des gaillards qui ne se laisseront pas mar- « cher sur le pied, reprit Belle-Rose; monsieur, « tel que tu le vois, a fait ses preuves ce matin. — « Ah ! monsieur a fait ses preuves, je lui en fais mon « compliment, approchez donc, mon pauvre Jésus, « que je vous baise; j'ai toujours aimé les jeunes « gens; c'est ma passion à moi; chacun la sienne. « Tu n'es pas jaloux, Belle-Rose, n'est-ce pas? — « Jaloux ! et de quoi? monsieur s'est conduit comme « un Bayard : aussi j'en informerai le corps; le colo- « nel le saura; c'est de l'avancement tout de suite, « caporal au moins, si on ne le fait pas officier;...

« Hein ! quand vous aurez l'épaulette, vous redres-
« serez-vous ! Fanfan ne se sentait pas de joie.
« Quant à moi, sûr de n'être pas moins brave que
« lui, je me disais : S'il avance, je ne reculerai pas.
« Nous étions tous deux assez contents.

« — Je dois vous avertir d'une chose, poursuivit
« le recruteur : recommandés comme vous l'êtes, il
« est impossible que vous ne fassiez pas des jaloux;
« d'abord, il y a partout des envieux, dans les régi-
« ments comme ailleurs,... mais souvenez-vous que
« si l'on vous manque d'une syllabe, c'est à moi qu'ils
« auront affaire... Une fois que j'ai pris quelqu'un
« sous ma protection... enfin, suffit. Écrivez-moi. —
« Comment ! dit Fanfan, vous ne partez donc pas
« avec nous? — Non, répondit Belle-Rose, à mon
« grand regret; le ministre a encore besoin de moi;
« je vous rejoindrai à Brest. Demain, à huit heures,
« je vous attends ici, pas plus tard; aujourd'hui je
« n'ai pas le loisir de rester plus long-temps avec
« vous ; il faut que le service se fasse; à demain.

« Nous prîmes congé de madame Belle-Rose, qui
« voulut aussi m'embrasser. Le lendemain nous
« accourûmes à sept heures et demie, réveillés par
« les punaises qui logeaient avec nous au Griffon. —
« Vivent les gens qui sont exacts ! s'écria Belle-Rose,
« en nous voyant; moi je le suis aussi. Puis, prenant
« le ton sévère : Si vous avez des amis et des con-
« naissances, il vous reste la journée pour leur faire
« vos adieux. Actuellement, voici votre feuille de
« route : il vous revient trois sous par lieue et le loge-
« ment, place au feu et à la chandelle. Vous pouvez
« brûler des étapes tant qu'il vous plaira, çà ne me
« regarde pas; mais n'oubliez pas surtout que si l'on
« vous rencontre demain soir dans Paris, c'est la ma-
« réchaussée qui vous conduira à votre destination.

« Cette menace cassa bras et jambes à Fanfan ainsi
« qu'à moi. Le vin était tiré, il fallait le boire : nous

« prîmes notre parti. De Paris à Brest, il y a un « fameux ruban de queue[1]; malgré les ampoules, « nous faisions nos dix lieues par jour. Enfin nous « arrivâmes; et ce ne fut pas sans avoir mille fois « maudit Belle-Rose. Un mois après, nous fûmes « embarqués. Dix ans après, jour pour jour, je pas- « sai caporal d'emblée, et Fanfan devint appointé[2]; « il est crevé à Saint-Domingue[3] pendant l'expé- « dition de Leclerc; c'est le pian[4] des Nègres qui l'a « emporté : c'était un fameux lapin. Quant à moi, « j'ai encore bon pied bon œil; le coffre est solide, et « s'il n'y a pas d'avarie, je me fais fort de vous enter- « rer tous. J'ai essuyé bien des traverses dans ma « vie; j'ai été trimballé d'une colonie à l'autre; j'ai « roulé ma bosse partout, je n'en ai pas amassé « davantage; c'est égal, les enfants de la joie ne « périront pas... Et puis, quand il n'y en a plus il y « en a encore », poursuivit le sergent Dufailli, en frappant sur les poches de son uniforme râpé, et en relevant son gilet pour nous montrer une ceinture de cuir qui crevait de plénitude. « Je dis qu'il « y en a du beurre à la cambuse, et du jaune, sans « compter qu'avant peu les Anglais nous feront le « prêt. La compagnie des Indes me doit encore un « décompte; c'est quelque trois mâts qui me l'ap- « porte. — En attendant, il fait bon avec vous, « père Dufailli, dit le fourrier. — Très bon, ré- « péta le sergent-major. » — Oui, très bon, pensai-je tout bas, en me promettant bien de cultiver une connaissance que le hasard me rendait si à propos.

1 *Ruban de queue*, pour distance. Allusion au ruban qui nouait alors la queue que l'on formait avec les cheveux derrière la tête. Ce ruban, serré, se recouvrant plusieurs fois lui-même, était d'une longueur relativement considérable.

2 *Appointé*. Dans l'ancienne armée, c'était l'équivalent du soldat de première classe actuel. Ce grade existe encore dans l'armée allemande, où l'appointé s'appelle encore *gefreite*.

3 Expédition de Saint-Domingue en 1802.

4 Sorte d'éruption cutanée, assez commune chez les nègres.

CHAPITRE XVIII.

Continuation de la même journée. — La Contemporaine. — Un adjudant de place. — Les filles de la mère Thomas. — Le lion d'argent. — Le capitaine Paulet et son lieutenant. — Les corsaires. — Le bombardement. — Le départ de lord Lauderdale. — La comédienne travestie. — Le bourreau des crânes. — Madame Henri et ses demoiselles. — Je m'embarque. — Combat naval. — Le second de Paulet est tué. — Prise d'un brick de guerre. — Mon Sosie; je change de nom. — Mort de Dufailli. — Le jour des Rois. — Une frégate coulée. — Je veux sauver deux amants. — Une tempête. — Les femmes des pêcheurs.

Tout en faisant la scène du recruteur, le père Dufailli avait bu presque à chaque phrase. Il était d'opinion que les paroles coulent mieux quand elles sont humectées; il aurait pu tout aussi-bien les tremper avec de l'eau, mais il en avait horreur, depuis, disait-il, qu'il était tombé à la mer : c'était en 1789 que cet accident lui était arrivé. Aussi advint-il que, moitié parlant, moitié buvant, il s'enivra sans s'en apercevoir. Enfin il vint un moment où il fut saisi d'une ineroyable difficulté de s'exprimer : il avait ce qu'on appelle la langue épaisse. Ce fut alors que le fourrier et le sergent-major songèrent à se retirer.

Dufailli et moi nous restâmes seuls, il s'endormit, se pencha sur la table, et se mit à ronfler, pendant qu'en digérant de sang-froid, j'étais livré à mes réflexions. Trois heures s'étaient écoulées, et il n'avait pas achevé son somme. Quand il se réveilla, il fut tout surpris de voir quelqu'un auprès de lui: il ne m'aperçut d'abord qu'à travers un épais brouillard, qui ne lui permit pas de distinguer mes traits; insensiblement cette vapeur se dissipa, et il me reconnut; c'était tout ce qu'il pouvait. Il se leva

en chancelant, se fit apporter un bol de café noir, dans lequel il renversa une salière, avala ce liquide à petites gorgées et, ayant passé son demi-espadon [1], il se pendit à mon bras, en m'entraînant vers la porte; mon appui lui était on ne peut plus nécessaire : il était la vigne qui s'attache à l'ormeau. « Tu vas me « remorquer, me dit-il, et moi je te piloterai. Vois- « tu le télégraphe? Qu'est-ce qu'il dit avec ses bras « en l'air? il signale que le Dufailli est vent dessus « vent dedans;... le Dufailli, mille Dieu! navire « de trois cents tonneaux au moins. Ne t'inquiète « pas, il ne perd pas le nord Dufailli. » — En même temps, sans me quitter le bras, il retira son chapeau, et le posant sur le bout de son doigt, il le fit pirouetter: « Voilà,.... ma boussole; attention! Je retiens « la corne du côté de la cocarde;... le cap sur la rue « des Prêcheurs; en avant, marche! » commanda Dufailli, et nous prîmes ensemble le chemin de la basse ville, après qu'il se fût recoiffé en tapageur.

Dufailli m'avait promis un conseil, mais il n'était guères en état de me le donner. J'aurais bien désiré qu'il recouvrât sa raison; malheureusement le grand air et le mouvement avaient produit sur lui un effet tout contraire. En descendant la grande rue, il nous fallut entrer dans cette multitude de cabarets dont le séjour de l'armée l'avait peuplée; partout nous faisions une station plus ou moins longue, que j'avais soin d'abréger le plus possible; chaque bouchon, selon l'expression de Dufailli, était une relâche qu'il était indispensable de visiter, et chaque relâche augmentait la charge qu'il avait déjà tant de peine à porter. — « Je suis soul comme un gredin, me disait-il par « intervalles, et pourtant je ne suis pas un gredin,

1 *Demi-espadon*, sabre de faible longueur, alors en usage dans les troupes de la marine.

« car il n'y a que les gredins qui se soûlent, n'est-ce « pas, mon ami? »

Vingt fois je fus tenté de l'abandonner, mais Dufailli à jeun pouvait être ma providence; je me rappelai sa ceinture pleine, et pour le perdre de vue, je comprenais trop bien qu'il avait d'autres ressources que sa paie de sergent. Parvenu en face de l'église, sur la place d'Alton, il lui prit fantaisie de faire cirer ses souliers. « A la cire française, dit-il, en « posant le pied sur la sellette; c'est de l'œuf, « entends-tu? — Suffit, mon officier, répondit « l'artiste. » A ce moment, Dufailli perdit l'équilibre; je crus qu'il allait tomber, et m'approchai pour le soutenir. « Eh ! pays, n'as-tu pas peur, parce qu'il y « a du roulis? j'ai le pied marin. » En attendant, le pinceau, remué avec agilité, donnait un nouveau lustre à sa chaussure. Quand elle fut complétement barbouillée de noir : — « Et le coup de fion, dit « Dufailli, c'est-il pour demain? » En même temps il offrait un sou pour salaire. — « Vous ne me faites « pas riche, mon sergent. — Je crois qu'il raisonne : « prends garde que je ne f... ma botte... » Dufailli fait le geste; mais, dans ce mouvement, son chapeau ébranlé tombe à terre; chassé par le vent, il roule sur le pavé, le décrotteur court après et le lui apporte. — « Il ne vaut pas deux liards, s'écrie Dufailli; « n'importe, tu es un bon enfant. » Puis, fouillant dans sa poche, il en ramène une poignée de guinées : « Tiens, voilà pour boire à ma santé. — Merci, mon « colonel, » dit alors le décrotteur, qui proportionnait les titres à la générosité [1].

« Actuellement, me dit Dufailli, qui semblait « peu à peu reprendre ses esprits, il faut que je te « mène dans les bons endroits. » J'étais décidé à l'accompagner partout où il irait; je venais d'être

1 Cette scène rappelle celle du *Bourgeois gentilhomme*, où M. Jourdain est aux prises avec le garçon tailleur.

témoin de sa libéralité, et je n'ignorais pas que les ivrognes sont gens les plus reconnaissants du monde envers les personnes qui se dévouent à leur faire compagnie. Je me laissai donc piloter suivant son désir, et nous arrivâmes dans la rue des Prêcheurs. A la porte d'une maison neuve d'une construction assez élégante, était une sentinelle et plusieurs soldats de planton : « C'est là, me dit-il.— Quoi ! c'est « là? est-ce que vous me conduisez à l'état-major? « — L'état-major, tu veux rire; je te dis que c'est « là la belle blonde, Magdelaine; ou, pour mieux « dire, madame quarante mille hommes, comme « on l'appelle ici. — Impossible, pays, vous vous « trompez. — Je n'ai pas la berlue peut-être, ne « vois-je pas le factionnaire? » Dufailli s'avança aussitôt, et demande si l'on peut entrer. — « Reti- « rez-vous, lui répond brusquement un maréchal- « des-logis de dragons, vous savez bien que ce n'est « pas votre jour. » — Dufailli insiste. — « Retirez- « vous, vous dis-je, reprend le sous-officier, ou je « vous conduis à la place. » Cette menace me fit trembler.

L'obstination de Dufailli pouvait me perdre; cependant il n'eût pas été prudent de lui communiquer mes craintes; ce n'était d'ailleurs pas le lieu : je me bornai à lui faire quelques observations qu'il retorquait toujours, il ne connaissait rien. — « Je me f... de la consigne, le soleil luit pour tout le « monde : liberté, égalité ou la mort », répétait-il. en se tordant pour échapper aux efforts que je faisais afin de le retenir. — « Égalité, te dis-je»; et. dans une attitude renversée, il me regardait sous le nez avec cette fixité stupide de l'homme que l'excès des liqueurs fermentées a réduit à l'état de la brute.

Je désespérais d'en venir à bout, lorsqu'à ce cri : *Aux armes*, suivi de cet avis : « Canonnier, sauvez- « vous, voilà l'adjudant, voilà Bévignac », il se

redresse tout-à-coup. Une douche qui descend de cinquante pieds, sur la tête d'un maniaque, n'a pas un effet si rapide, pour le rendre à son bon sens. Ce nom de Bévignac fit une singulière impression sur les militaires qui formaient tapisserie devant le rez-de-chaussée de l'habitation occupée par la belle blonde. Ils s'entre-regardaient les uns les autres sans oser, pour ainsi dire, respirer, tant ils étaient terrifiés. L'adjudant, qui était un grand homme sec, déjà sur le retour, se mit à les compter en gesticulant avec sa canne; jamais je n'avais vu de visage plus courroucé; sur cette face maigre et allongée, qu'accompagnaient deux ailes de pigeon sans poudre, il y avait quelque chose qui indiquait que, par habitude, M. Bévignac était en révolte ouverte contre l'indiscipline. Chez lui la colère était passée à l'état chronique; ses yeux étaient pleins de sang; une horrible contraction de sa mâchoire annonça qu'il allait parler. — « Trou dé dious ! tout « est tranquille ! vous savez l'ordre, rien qui les « officiers, trou dé dious ! et chaque son tour. » Puis, nous apercevant, et avançant sur nous la canne levée : — « Eh ! qu'est-ce qu'il fait ici cé sergent des biguernaux? » J'imaginai qu'il voulait nous frapper. — « Allons ! c'est rien, poursuivit-il, je « vois qué *tu es ivre*, s'adressant à Dufailli; un coup « de boisson, c'est pardonnable, mais va té coucher, « et qué jé té rencontré plus. — Oui, mon comman- « dant», répondit Dufailli, à l'exhortation, et nous redescendîmes la rue des Prêcheurs.

Je n'ai pas besoin de dire quelle était la profession de la belle blonde, je l'ai suffisamment indiquée. Magdelaine la Picarde était une grande fille, âgée de vingt-trois ans environ, remarquable par la fraîcheur de son teint autant que par la beauté de ses formes; elle se faisait gloire de n'appartenir à personne, et par principe de conscience, elle croyait se

devoir tout entière à l'armée et à l'armée tout entière : fifre ou maréchal d'empire, tout ce qui portait l'uniforme était également bien accueilli chez elle; mais elle professait un grand mépris pour ce qu'elle appelait les péquins. Il n'y avait pas un bourgeois qui pût se vanter d'avoir eu part à ses faveurs; elle ne faisait même pas grand cas des marins, qu'elle qualifiait de culs goudronnés, et qu'elle rançonnait à plaisir, parce qu'elle ne pouvait pas se décider à les regarder comme des soldats : aussi, disait-elle plaisamment qu'elle avait la marine pour entreteneur, et la ligne pour amant. Cette fille, que j'eus l'occasion de visiter plus tard, fit longtemps les délices des camps, sans que sa santé en fût altérée; on la supposait riche. Mais, soit que Magdelaine, comme j'ai pu m'en convaincre, ne fût pas intéressée, soit que, comme dit le proverbe, ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour, Magdelaine mourut en 1812 à l'hôpital d'Ardres, pauvre, mais, fidèle à ses drapeaux; deux ans de plus, et comme une autre fille très connue dans Paris, depuis le désastre de Waterloo, elle aurait eu la douleur de se dire la *veuve de la grande armée.*

Le souvenir de Magdelaine vit encore disséminé sur tous les points de la France, je dirais même de l'Europe, parmi les débris de nos vieilles phalanges. Elle était la Contemporaine de ce temps-là, et si je n'avais pas la certitude qu'elle n'est plus, je croirais la retrouver dans la Contemporaine de ce temps-ci. Toutefois, je ferai observer que Magdelaine, bien qu'elle eût les traits un peu hommasses, n'avait rien d'ignoble dans la figure; la nuance de ses cheveux n'était pas de ce blond fade qui frise la filasse; les reflets dorés de ses tresses étaient en parfaite harmonie avec le bleu tendre de ses yeux; son nez ne se dessinait point disgracieusement dans la courbe anguleuse de la proéminence aquiline. Il y avait du

messalin dans sa bouche, mais aussi quelque chose de gracieux et de franc; et puis, Magdelaine ne faisait que son métier; elle n'écrivait pas, et ne connaissait de la police que les sergents de ville ou les gardes de nuit, à qui elle payait à boire pour son repos.

La satisfaction que j'éprouve, après plus de vingt ans, à tracer le portrait de Magdelaine, m'a fait un instant oublier Dufailli. Il est bien difficile de déraciner une idée d'un cerveau troublé par les fumées du vin. Dufailli avait fourré dans sa tête de terminer la journée chez les filles; il n'en voulut pas démordre. A peine avions-nous fait quelques pas, que, regardant derrière lui. « Il est filé, me dit-il, allons ! viens « ici », et, abandonnant mon bras, il monta trois marches pour heurter à une petite porte, qui, après quelques minutes, s'entr'ouvrit afin de livrer passage à un visage de vieille femme. « Qui demandez- « vous? — Qui nous demandons, répondit Dufailli; « et nom d'un nom ! vous ne reconnaissez plus les « amis? — Ah ! c'est vous, papa Dufailli; il n'y a « plus de place. — Il n'y a plus de place pour les « amis ! ! ! tu veux rire, la mère, c'est un plan que « tu nous tires là. — Non, foi d'honnête femme; tu « sais bien, vieux coquin, que je ne demanderais pas « mieux; mais j'ai Thérèse, mon aînée, qui est en « occupation avec le capitaine des guides-inter- « pretes, et Pauline, la cadette, avec le général « Chamberlhac; repassez dans un quart d'heure. « mes enfants. Vous serez bien sages, n'est-ce pas? « — A qui dites-vous ça? est-ce que nous avons « l'air de tapageurs? — Je ne dis pas, mes enfants; « mais, voyez-vous, la maison est tranquille ; « jamais plus de bruit que vous n'en entendez; « aussi c'est tous gens comme il faut qui viennent « ici : le général en chef, le commissaire-ordonna- « teur, le munitionnaire général; ce ne sont pas les « pratiques qui manquent, Dieu merci ! j'aurais

« cinquante filles que je n'en serais pas embarrassée.
« — C'est ça une bonne mère, s'écria Dufailli. Ah
« çà ! maman Thomas, reprit-il, en se posant sur
« l'œil une pièce d'or, tu n'y songes pas, de vouloir
« nous faire droguer pendant un quart d'heure ; est-ce
« qu'il n'y aurait pas quelque petit coin? — Tou-
« jours farceur comme à son ordinaire, papa Du-
« failli ; il n'y a pas mèche à lui refuser : allons !
« vite, vite ! entrez qu'on ne vous voie pas ; cachez-
« vous là, mes enfants, et *motus*. »

Madame Thomas nous avait mis en entrepôt derrière un vieux paravent, dans une salle basse, qu'il était indispensable de traverser pour sortir. Nous n'eûmes pas le temps de perdre patience : mademoiselle Pauline vint nous trouver la première ; après avoir reconduit le général, elle dit quelques paroles à l'oreille de sa mère, et s'attabla avec nous autour d'un flacon de vin du Rhin.

Pauline n'avait pas encore atteint sa quinzième année, et déjà elle avait le teint plombé, le regard impudique, le langage ordurier, la voix rauque, et le dégoûtant fumet de nos courtisanes de carrefour. Cette ruine précoce m'était destinée ; ce fut à moi qu'elle prodigua ses caresses. Thérèse était mieux assortie au front chauve de mon compagnon, à qui il tardait qu'elle fût libre ; enfin, un mouvement rapide de bottes à la hussarde, garnies de leurs éperons, annonça que le cavalier prenait congé de sa belle. Dufailli, trop empressé, se lève brusquement de son siège, mais ses jambes se sont embarrassées dans son demi-espadon ; il tombe, entraînant avec lui le paravent, la table, les bouteilles et les verres. « Excusez, mon capitaine, dit-il, en cherchant à se
« remettre debout ; c'est la faute de la muraille.
« — Oh ! il n'y a pas d'indiscrétion, repartit
« l'officier », qui, bien qu'un peu confus, se prêtait de bonne grâce à le relever, pendant que Pauline,

Thérèse et leur mère, étaient saisies d'un rire inextinguible. Dufailli une fois sur ses pieds, le capitaine se retira, et comme la chute n'avait occasionné ni contusion ni blessure, rien n'empêcha de nous livrer à la gaîté. Je jetterai un voile sur le reste des événements de cette soirée : nous étions dans un des bons endroits que connaissait Dufailli, tout s'y passa comme dans un mauvais lieu. Plus d'un de mes lecteurs sait à quoi s'en tenir; qu'il me suffise de leur apprendre qu'à une heure du matin j'étais enseveli dans le plus profond sommeil, lorsque je fus subitement réveillé par un épouvantable vacarme. Sans soupçonner ce que ce pouvait être, je m'habillai en toute hâte, et bientôt les cris à la garde, à l'assassin, poussés par la mère Thomas, m'avertirent que le danger approchait de nous. J'étais sans armes; je courus aussitôt à la chambre de Dufailli, pour lui demander son briquet, dont j'étais assuré de faire un meilleur usage que lui. Il était temps, le gîte venait d'être envahi par cinq ou six matelots de la garde, qui, le sabre en main, accouraient tumultueusement pour nous remplacer. Ces messieurs ne s'étaient promis ni plus ni moins que de nous faire sauter par la fenêtre; et comme ils menaçaient, en outre, de mettre tout à feu et à sang dans la maison, madame Thomas, de sa voix aiguë, sonnait à tue-tête un tocsin d'alarme qui mit tout le quartier en émoi. Quoique je ne fusse pas homme à m'effrayer facilement, j'avoue que je ne pus me défendre d'un mouvement de crainte. La scène quelle qu'elle fût, pouvait avoir pour moi un dénouement très fâcheux.

Toutefois, j'étais résolu à faire bonne contenance. Pauline voulait à toute force que je m'enfermasse avec elle. « Mets le verrou, me disait-elle, mets le « verrou, je t'en supplie. » Mais le galetas dans lequel nous étions n'était pas inexpugnable; je pouvais y être bloqué; je préférai défendre les

approches de la place, plutôt que de m'exposer à y être pris comme un rat dans la souricière. Malgré les efforts de Pauline pour me retenir, je tentai une sortie. Bientôt je fus aux prises avec deux des assaillants; je fonçai sur eux, le long d'un étroit corridor, et j'y allais avec tant d'impétuosité, qu'avant qu'ils se fussent reconnus, acculés, en rompant précipitamment, à la dernière marche d'une espèce d'échelle de meunier par laquelle ils étaient montés, ils firent la culbute en arrière et dégringolèrent jusqu'en bas, où ils s'arrêtèrent moulus et brisés. Alors Pauline, sa sœur, et Dufailli, pour rendre la victoire plus décisive lancèrent sur eux tout ce qui leur tomba sous la main, des chaises, des pots de chambre, une table de nuit, un vieux dévidoir et divers autres ustensiles de ménage. A chaque projectile qui leur arrivait, mes adversaires, étendus sur le carreau, poussaient des cris de douleur et de rage. En un instant l'escalier fut encombré. Ce tapage nocturne ne pouvait manquer de donner l'éveil dans la place: des gardes de nuit, des agents de police et des patrouilles s'introduisirent dans le domicile de madame Thomas. Il y avait, je crois, plus de cinquante hommes sous les armes; il se faisait un tumulte épouvantable. Madame Thomas essayait de démontrer que sa maison était tranquille; on ne l'écoutait pas; et ces mots, dont quelques-uns étaient très significatifs : « Emmenez cette femme ! allons, coquine, suis-nous... « allez chercher une civière..... empoignez-moi « tout ça », nous arrivaient du rez-de-chaussée. « Rafle générale, rafle générale, désarmez-les. Je vous « apprendrai, tas de canailles, à faire du train. » Ces paroles, prononcées avec l'accent provençal et entremêlées de quelques interjections occitaniques[1], qui, de même que l'ail et le piment, sont des

1. Languedociennes.

fruits du pays, nous firent assez connaître que l'adjudant Bévignac était à la tête de l'expédition. Dufailli ne se souciait pas de tomber en son pouvoir. Quant à moi, on sait que j'avais d'excellentes raisons pour vouloir lui échapper, « *A l'escalier, bloquez le* « *passage, à l'escalier, trou dé dious* », commandait Bévignac. Mais pendant qu'il s'époumonait de la sorte, j'avais eu le temps d'attacher un drap à la croisée, et les obstacles qui nous séparaient de la force armée, n'avaient pas encore disparu, que Pauline, Thérèse, Dufailli et moi, étions déjà hors d'atteinte. Cette menace : *Ne vous inquiétez* « *pas, je vous repécherai* », que nous entendîmes de loin, ne fit qu'exciter notre hilarité; le danger était passé.

Nous délibérâmes où nous irions achever la nuit; Thérèse et Pauline proposèrent de sortir de la ville et de faire une excursion pastorale dans la campagne, où il y a toujours des lits pour tout le monde. « Non, non, dit Dufailli, au plus près, au *Lion d'argent* « chez Boutrois ». Il fut convenu que l'on se réfugierait dans cet hôtel. M. Boutrois, bien qu'il fût heure indue, nous ouvrit avec une cordialité enchanteresse. « Eh bien ! dit-il à Dufailli, j'ai appris que « vous aviez touché votre part des prises; c'est « fort bien fait à vous de venir nous voir; j'ai de « l'excellent Bordeaux. Ces dames souhaitent-elles « quelque chose? Une chambre à deux lits, je vois « ça. » En même temps M. Boutrois, armé d'un trousseau de clefs et la chandelle à la main, se mit en devoir de nous conduire à la chambre qu'il nous destinait. « Vous serez là comme chez vous. D'abord, « on ne viendra pas vous troubler; quand on donne « la pâtée au commandant d'armes, au chef militaire de la marine et à notre commissaire général « de police, vous sentez qu'on n'oserait pas.... Par « exemple, ajouta-t-il, il y a madame Boutrois

« qui ne plaisante pas; aussi me garderai-je bien de « lui dire que vous n'êtes pas seuls; c'est une bonne « femme, madame Boutrois, mais les mœurs; « voyez-vous, les mœurs ! sur cet article elle n'en- « tend pas raison; elle est stricte. Des femmes ici ! « si elle le soupçonnait seulement, elle croirait « que tout est perdu : avec ça qu'elle a des filles ! « Eh ! mon Dieu, ne faut-il pas vivre avec les « vivants? Je suis philosophe moi, pourvu qu'il n'y « ait pas de scandale.... Et quand il y en aurait;... « chacun se divertit à sa manière, l'essentiel est que « ça ne porte préjudice à personne. »

M. Boutrois nous débita encore bon nombre de maximes de cette force, après quoi il nous déclara que sa cave était bien fournie, et qu'elle était à notre service. « Quant à la crémaillère, ajouta-t-il, à l'heure « qu'il est, elle est un peu froide, mais que votre « seigneurie donne ses ordres, et en deux coups « de temps tout sera prêt. » Dufailli demanda du Bordeaux et du feu, quoiqu'il fît assez chaud pour que l'on pût s'en passer.

On apporta le Bordeaux; cinq ou six grosses bûches furent jetées dans le foyer, et une ample collation s'étala devant nous; une volaille froide occupait le centre de la table, et formait la pièce de résistance d'un repas improvisé, où tout avait été calculé pour un énorme appétit. Dufailli voulait que rien ne nous manquât, et M. Boutrois, certain d'être payé, était de son avis. Thérèse et sa sœur dévoraient tout des yeux; pour moi, je n'étais pas non plus en trop mauvaise disposition.

Pendant que je découpais la volaille, Dufailli dégustait le Bordeaux. « *Délicieux ! délicieux* » ! répétait-il, en le savourant en gourmet; puis il se mit à boire à grand verre, et à peine avions-nous commencé à manger, qu'un sommeil invincible le cloua dans son fauteuil, où il ronfla jusqu'au dessert

comme un bienheureux. Alors il se réveille : « Diable, « dit-il, il vente grand frais; où suis-je donc? Est- « ce qu'il gêlerait par hasard? Je suis tout je ne « sais comment ! — Oh ! il a plus de la moitié de « son pain de cuit, s'écria Pauline, qui me tenait « tête ni plus ni moins qu'un sapeur de la garde. « — Il est mort dans le dos le papa, dit à son tour « Thérèse, en ouvrant une espèce de bonbonnière « d'écaille, dans laquelle était du tabac; une « prise, mon ancien, ça vous éclaircira la vue. » Dufailli accepta la prise; et si je mentionne cette circonstance, très peu importante en elle-même, c'est que j'oubliais de dire que la sœur de Pauline avait déjà dépassé la trentaine, et que de ce seul fait qu'elle reniflait du tabac comme un greffier ou comme un clerc de commissaire, on peut aisément tirer la conséquence qu'elle n'était plus de la première jeunesse.

Quoi qu'il en soit, Dufailli en faisait ses choux gras. « Je l'aime la petite, s'écria-t-il quelquefois: « c'est une bonne enfant. — « Oh ! tu ne m'apprends « rien de neuf, lui répondait Thérèse, depuis qu'il « y a une péniche dans la rade, il n'est pas un « équipage que je n'aie pas passé en revue, et je « défie qu'un matelot puisse me dire plus haut que « mon nom; quand on sait se faire respecter..... » — L'enfant dit vrai, reprenait Dufailli, je l aime, « parce qu'elle est franche; aussi prétends-je lui « faire un sort. — Ah ! ah ! ah ! un sort, s'écria « Pauline en riant; puis s'adressant à moi, et toi, « m'en feras-tu un de sort? »

La conversation allait se continuer sur ce pied, lorsque nous entendîmes venir du côté du port une troupe d'hommes bottés qui faisaient grand bruit en marchant. « *Vive le capitaine Paulet*, « criaient-ils, *vive le capitaine* ! » Bientôt cette troupe s'arrêta devant l'hôtel. « Eh ! *père Boutrois*,

» *père Boutrois*», appelait-on coup sur coup et en même temps. Les uns essayaient d'ébranler la porte, d'autre secouaient le marteau d'une force incroyable, ceux-ci se pendaient au cordon de la sonnette, ceux-là lançaient des pierres dans les volets.

A ce carillon, je tressaillis, j'imaginais que notre asile allait être violé de nouveau; Pauline et sa sœur n'étaient pas trop rassurées; enfin l'on descend l'escalier quatre à quatre, la porte s'ouvre, il semble que ce soit une digue qui vient de se briser. Le torrent se précipite, un mélange confus de voix articule des sons auxquels nous ne comprenons rien. « *Pierre*. « *Paul*, *Jenny*, *Elisa*, *toute la maison*; *ma femme*, « *lève-toi*. Ah! mon Dieu! ils dorment comme des « souches.» On eût dit que le feu était à la maison. Bientôt nous entendîmes aller et venir les portes; c'est un mouvement, un bruit inconcevables, c'est une servante qui se plaint en termes grossiers d'une familiarité indécente, ce sont des éclats d'un rire bruyant; des bouteilles s'entre-choquent. Les plats, les assiettes, les verres remués précipitamment, le tournebroche qu'on remonte, concourent à ce charivari; l'argenterie résonne, et des jurons anglais et français, jetés pêle-mêle au milieu du vacarme, font retentir les airs. « Pays, me dit Dufailli, c'est la « joie, ou je ne m'y connais pas. Qu'ont-ils donc « ces mâtins-là, qu'ont-ils donc? Est-ce qu'ils ont « enlevé les gallions d'Espagne? ce n'est pas la route « pourtant!»

Dufailli se creusait l'esprit pour trouver la cause de cette allégresse, sur laquelle je ne pouvais lui donner aucun éclaircissement, quand M. Boutrois, la face toute radieuse, entra pour nous demander du feu. « Vous ne savez pas, nous dit-il, *la Revanche* « vient de rentrer dans le port. Notre Paulet a encore « fait des siennes : a-t-il du bonheur!... une capture « de trois millions sous le canon de Douvres. — Trois

« millions ! s'écria Dufailli, et je n'y étais pas !
« — Dis donc, ma sœur, trois millions ! s'écria de
« son côté Pauline, en bondisssant comme un jeune
« chevreau. — Trois millions ! répéta Thérèse ; Dieu !
« que je suis contente ! allons-nous en avoir ! —
« Voilà bien les femmes, reprit Dufailli, l'intérêt
« avant tout ; et songez donc plutôt à votre mère,
« dans ce moment peut-être, elle est à l'ombre. —
« La mère Thomas, une vieille,.... » je n'ose pas répéter ici la qualification que lui donna Thérèse.
« — C'est joli ! observa M. Boutrois, une fille ! tes
« père et mère honorera, afin de vivre longuement.
« — Je n'en puis pas revenir, trois millions, disait
« Dufailli, contez-nous donc ça, papa Boutrois... »
Notre hôte s'excusa sur ce qu'il n'en avait pas le loisir ; « d'ailleurs, ajouta-t-il, je ne sais pas, et je
« suis pressé. »

Le tintamarre se continue ; je reconnais que l'on range des chaises ; un instant après, le silence qui se fit m'annonça que les mâchoires étaient occupées. Il était vraisemblable que la suspension du tapage serait de quelques heures ; je proposai alors à la société de se mettre dans le porte-feuille ; chacun fut de mon avis, nous nous couchâmes pour la seconde fois, et comme nous touchions aux approches du jour, pour ne pas être incommodés par la lumière, et récupérer à notre aise le temps perdu, nous eûmes la précaution de tirer le rideau... Le lecteur ne trouvera pas mauvais que la cottonade flambée qui devait prolonger pour nous la durée de cette nuit orageuse, dérobe à ses regards les actes clandestins d'une orgie dont il ne tardera pas à connaître le dénoûment.

Tout ce que je puis dire, c'est que notre réveil était moins éloigné que je ne le pensais ; les marins mangent vite et boivent long-temps. Des chants à faire frémir les vitres vinrent tout à coup interrompre notre repos ; quarante voix discordantes entre elles

répétaient en chœur, le refrain fameux de l'hymne de *Roland*. « Au diable les chanteurs ! s'écria Du- « failli, je faisais le plus beau rêve;... j'étais à Toulon: « y es-tu allé à Toulon, pays? — Je répondis à « Dufailli, que je connaissais Toulon, mais que je ne « voyais pas quel rapport il pouvait y avoir entre « le plus beau rêve et cette ville. — J'étais forçat, « reprit-il, et je venais de m'évader. » Dufailli s'aperçoit que le récit de ce songe fait sur moi une impression pénible, que je n'étais pas le maître de dissimuler. « Eh ! bien, qu'as-tu donc, pays? n'est-ce pas un « rêve que je te raconte? je venais de m'évader; ce « n'est pas un mauvais rêve, je crois, pour un forçat: « mais ce n'est pas tout, je m'étais enrôlé parmi les « corsaires, et j'avais de l'or gros comme moi. »

Quoique je n'aie jamais été superstitieux, j'avoue que je pris le rêve de Dufailli pour une prédiction sur mon avenir; c'était peut-être un avis du ciel pour me dicter une détermination. Cependant, disais-je en moi-même, jusqu'à présent, je ne vaux guère la peine que le ciel s'occupe de moi, et je ne vois pas non plus qu'il s'en soit trop occupé. Bientôt je fis un autre réflexion; il me passa par la tête que le vieux sergent pourrait bien avoir voulu faire une allusion. Cette idée m'attrista; je me levai, Dufailli s'aperçut que je prenais un air plus sombre que de coutume. « Eh ! qu'as-tu donc, pays? s'écria-t-il, il est triste « comme un bonnet de nuit. — Est-ce que par « hazard on t'aurait vendu des pois qui ne veulent « pas cuire? me dit Pauline en me saisissant brus- « quement par le bras, comme pour me tirer de ma « rêverie. — Est-il maussade, observa Thérèse. « — Taisez-vous, reprit Dufailli; vous parlerez « quand on vous le permettra; en attendant, dormez « dormez, esclaves, répéta-t-il, et ne bougez pas: « nous allons revenir. »

Aussitôt il me fit signe de le suivre; j'obéis, et il

me conduisit dans une salle basse, où était le capitaine Paulet, avec les hommes de son équipage, la plupart ivres d'enthousiasme et de vin. Dès que nous parûmes, ce ne fut qu'un cri : « *Voilà Dufailli!* « *voilà Dufailli!* — Honneur à l'ancien, dit Paulet, « puis, offrant à mon compagnon un siége à côté de « lui : Pose toi là, mon vieux : on a bien raison de « dire que la Providence est grande. M. Boutrois, « appelait-il, M. Boutrois, du bichops, comme s'il « en pleuvait; va ! il n'y aura pas de misère après « ce temps-ci, reprit Paulet, en pressant la main de « Dufailli. » Depuis un moment Paulet ne cessait pas d'avoir les yeux sur moi. « Il me semble que je te « connais, me dit-il, tu as déjà porté le hulot, mon « cadet. »

Je lui répondis que j'avais été embarqué sur le corsaire *le Barras*, mais que quant à lui, je pensais ne l'avoir jamais vu. — « En ce cas nous ferons « connaissance; je ne sais, ajouta-t-il, mais tu m'as « l'air d'un bon chien; d'un chien à tout faire, « comme on dit. Eh ! les autres, n'est-ce pas qu'il « a l'air d'un bon chien? j'aime des trognes comme « ça. Assieds-toi à ma droite, main fieux, queu « carrure ! en a-t-il des épaules ! Ce blondin fera « encore un fameux péqueux de rougets (pêcheur « d'Anglais.)» En achevant de prononcer ces mots, Paulet me coiffa de son bonnet rouge. « Il ne lui sied « point mal, à cet éfant », remarqua-t-il avec un accent picard, dans lequel il y avait beaucoup de bienveillance.

Je vis tout d'un coup que le capitaine ne serait pas fâché de me compter parmi les siens. Dufailli, qui n'avait pas encore perdu l'usage de la parole, m'exhorta vivement à profiter de l'occasion; c'était le bon conseil qu'il avait promis de me donner, je le suivis. Il fut convenu que je ferais la course, et que, dès le lendemain, on me présenterait à l'arma-

teur, M. Choisnard, qui m'avancerait quelqu'argent.

Il ne faut pas demander si je fus fêté par mes nouveaux camarades; le capitaine leur avait ouvert un crédit de mille écus dans l'hôtel, et plusieurs d'entre eux avaient en ville des réserves dans lesquelles ils allèrent puiser. Je n'avais pas encore vu pareille profusion. Rien de trop cher ni de trop recherché pour des corsaires. M. Boutrois, pour les satisfaire, fut obligé de mettre à contribution la ville et les environs; peut-être même dépêcha-t-il des courriers, afin d'alimenter cette bombance, dont la durée ne devait pas se borner à un jour. Nous étions le lundi, mon compagnon n'était pas dégrisé le dimanche suivant. Quant à moi, mon estomac répondait de ma tête, elle ne reçut par le moindre échec.

Dufailli avait oublié la promesse que nous avions faite à nos particulières; je l'en fis souvenir, et, quittant un instant la société, je me rendis auprès d'elles, présumant bien qu'elles s'impatientaient de ne pas nous voir revenir. Pauline était seule; sa sœur était allée s'informer de ce qu'était devenue sa mère : elle rentra bientôt. — « Ah ! malheureuses « que nous sommes, s'écria-t-elle en se jetant sur le « lit, avec un mouvement de désespoir. — Eh ! bien, « qu'y a-t-il donc? lui dis-je. — Nous sommes « perdues, me répondit-elle, le visage inondé de « larmes : on en a transporté deux à l'hôpital; ils ont « les reins cassés; un garde de nuit a été blessé, et « le commandant de place vient de faire fermer la « maison. Qu'allons-nous devenir? où trouver un « asile? — Un asile, lui dis-je, on vous en trouvera « toujours un; mais la mère, où est-elle? » Thérèse m'apprit que sa mère, d'abord emmenée au violon, venait d'être conduite à la prison de la ville, et qu'il était bruit qu'elle n'en serait pas quitte à bon marché.

Cette nouvelle me donna de sérieuses inquiétudes : la mère Thomas allait être interrogée, peut-être

avait-elle déjà comparu au bureau de la place, ou chez le commissaire général de police : sans doute qu'elle aurait nommé ou qu'elle nommerait Dufailli. Dufailli compromis, je l'étais aussi; il était urgent de prévenir le coup. Je redescendis en toute hâte pour me concerter avec mon sergent, sur le parti à prendre. Heureusement, il n'était pas encore hors d'état d'entendre raison : je ne lui parlai que du danger qui le menaçait; il me comprit, et, tirant de sa ceinture une vingtaine de guinées : « Voilà, me dit-il, de quoi « m'assurer du silence de la mère Thomas »; puis, appelant un domestique de l'hôtel, il lui remit la somme, en lui recommandant de la faire tenir sur-le-champ à la prisonnière. « C'est le fils du con- « cierge, me dit Dufailli; il a les pieds blancs, il « passe partout, et avec ça, c'est un garçon discret. »

Le commissionnaire fut promptement de retour; il nous raconta que la mère Thomas, interrogée deux fois, n'avait nommé personne; qu'elle avait accepté avec reconnaissance la gratification, et qu'elle était bien résolue, *la tête sur le billot*, à ne rien dire qui pût nous porter préjudice; ainsi, il devint clair pour moi que je n'avais rien à craindre de ce côté. « Et les « filles, qu'en ferons-nous, dis-je à Dufailli? — Les « filles, il n'y a qu'à les emballer pour Dunkerque, « je fais les frais du voyage. » Aussitôt nous montons ensemble pour signifier l'ordre de ce départ. D'abord elles parurent étonnées; cependant, après quelques raisonnements pour leur prouver qu'il était de leur intérêt de ne pas rester plus long-temps à Boulogne, elles se décidèrent à nous faire leurs adieux. Dès le soir même elles se mirent en route. La séparation s'opéra sans efforts; Dufailli avait largement financé; et puis, il y avait de l'espoir que nous nous reverrions : deux montagnes ne se rencontrent pas... on sait le reste du proverbe. En effet, nous devions les retrouver plus tard, dans un musicos qu'acha-

landait la grande renommée du célèbre Jean-Bart, dont une descendante, au sein de sa patrie même, se consacrait aux plaisirs des émules de son aïeul.

La mère Thomas recouvra sa liberté, après une détention de six mois. Pauline et sa sœur, alors ramenées dans le giron maternel, par l'amour du sol natal, reprirent leur train de vie habituel. J'ignore si elles ont fait fortune; ce ne serait pas impossible. Mais faute de renseignements, je termine ici leur histoire, et je continue la mienne.

Paulet et les siens s'étaient à peine aperçus de notre absence, que déjà nous étions de retour; l'on chanta, l'on but, l'on mangea, alternativement, et tout à la fois, sans désemparer, jusqu'à minuit, confondant ainsi tous les repas dans un seul. Paulet et Fleuriot, son second, étaient les héros de la fête : au physique comme au moral, ils étaient les véritables antipodes l'un de l'autre. Le premier était un gros homme court, râblé, carré; il avait un cou de taureau, des épaules larges, une face rebondie, et dans ses traits quelque chose du lion; son regard était toujours ou terrible ou affectueux; dans le combat, il était sans pitié, partout ailleurs il était humain, compatissant. Au moment d'un abordage, c'était un démon; au sein de sa famille, près de sa femme et de ses enfants, sauf quelque reste de brusquerie, il avait la douceur d'un ange; enfin c'était un bon fermier, simple, naïf et rond comme un patriarche, impossible de reconnaître le corsaire; une fois embarqué, il changeait tout à coup de mœurs et de langage, il devenait rustre et grossier outre mesure, son commandement était celui d'un despote d'Orient, bref et sans réplique; il avait un bras et une volonté de fer, malheur à qui lui résistait. Paulet était intrépide et bon homme, sensible et brutal, personne plus que lui n'avait de la franchise et de la loyauté.

Le lieutenant de Paulet était un des êtres les plus singuliers que j'eusse rencontrés : doué d'une constitution des plus robustes, très jeune encore, il l'avait usé dans les excès de tous genres; c'était un de ces libertins qui, à force de prendre par anticipation des à-compte sur la vie, dévorent leur capital en herbe. Une tête ardente, des passions vives, une imagination exaltée, l'avaient de bonne heure poussé en avant. Il ne touchait pas à sa vingtième année et le délâbrement de sa poitrine, accompagné d'un dépérissement général, l'avaient contraint de quitter l'arme de l'artillerie dans laquelle il était entré à dix-huit ans; maintenant, ce pauvre garçon n'avait plus que le souffle, il était effrayant de maigreur; deux grands yeux, dont la noirceur faisait ressortir la pâleur mélancolique de son teint, étaient en apparence tout ce qui avait survécu dans ce cadavre, où respirait cependant une âme de feu. Fleuriot n'ignorait pas que ses jours étaient comptés. Les oracles de la faculté lui avaient annoncé son arrêt de mort, et la certitude de sa fin prochaine lui avait suggéré une étrange résolution : voici ce qu'il me conta à ce sujet, « Je servais, me dit-il, dans le « cinquième d'artillerie légère, où j'étais entré « comme enrôlé volontaire. Le régiment tenait « garnison à Metz : les femmes, le manége, les « travaux de nuit au polygone, m'avaient mis sur les « dents; j'étais sec comme un parchemin. Un matin « on sonne le bouteselle; nous partons; je tombe « malade en route, on me donne un billet d'hôpital, « et, peu de jours après, les médecins voyant que « je crache le sang en abondance, déclarent que « mes poumons sont hors d'état de s'accommoder « plus long-temps des mouvements du cheval : en « conséquence, on décide que je serai envoyé dans « l'artillerie à pied; et à peine suis-je rétabli, que la « mutation proposée par les docteurs est effectuée.

« Je quitte un calibre pour l'autre, le petit pour le « gros, le six pour le douze, l'éperon pour la guêtre; « je n'avais plus à panser le poulet-dinde [1], mais il « fallait faire valser la demoiselle sur la plate-forme, « embarrer, débarrer à la chèvre, rouler la brouette, « piocher à l'épaulement, endosser la bricolle, et, « pis que cela, me coller sur l'échine la valise de La « Ramée, cette éternelle peau de veau, qui a tué à « elle seule plus de conscrits que le canon de Maren- « go. La peau de veau me donna, comme on dit, le « coup de bas; il n'y avait plus moyen d'y résister. « Je me présente à la réforme, je suis admis; il ne « s'agissait plus que de passer l'inspection du géné- « ral; c'était ce gueusard de Sarrazin; il vint à moi : « — Je parie qu'il est encore poitrinaire celui-là; « n'est-ce pas que tu es poitrinaire? — Phtysiaque « du second degré, répond le major. — C'est ça, je « m'en doutais; je le disais, ils le seront tous, épaules « rapprochées, poitrine étroite, taille effilée, visage « émacié. Voyons tes jambes; il y a quatre campa- « gnes là dedans, continua le général, en me frap- « pant sur le mollet : maintenant que veux-tu? ton « congé? tu ne l'auras pas. D'ailleurs, ajouta-t-il, « il n'y a de mort que celui qui s'arrête : vas ton « train... à un autre... Je voulus parler... A un autre, « répéta le général, et tais-toi.

« L'inspection terminée, j'allai me jeter sur le lit « de camp. Pendant que j'étais étendu sur la plume « de cinq pieds [2], réfléchissant à la dureté du général, « il me vint à la pensée que peut-être je le trouverais « plus traitable, si je lui étais recommandé par un de « ses confrères. Mon père avait été lié avec le général « Legrand; ce dernier était au camp d'Ambleteuse; « je songeai à m'en faire un protecteur. Je le vis. Il

1 *Poulet d'Inde*, cheval, dans l'argot militaire.

2 *Plume de cinq pieds*, la paille, dans le langage des camps.

« me reçut comme le fils d'un ancien ami, et me « donna une lettre pour Sarrazin, chez qui il me fit « accompagner par un de ses aides-de-camp. La « recommandation était pressante; je me croyais « certain de succès. Nous arrivons ensemble au « camp de gauche, nous nous informons de la « demeure du général, un soldat nous l'enseigne, et « nous voici à la porte d'une barraque délabrée, que « rien ne signale comme la résidence du chef; point « de sentinelle, point d'inscription, pas même de « guérite. Je heurte avec la monture de mon sabre : « *Entrez*, nous crie-t-on, avec l'accent et le ton de « la mauvaise humeur; une ficelle que je tire soulève « un loquet de bois, et le premier objet qui frappe « mes regards en pénétrant dans cet asile, c'est une « couverture de laine dans laquelle, couchés côte « à côte sur un peu de paille, sont enveloppés le « général et son nègre. Ce fut dans cette situation « qu'ils nous donnèrent audience. Sarrazin prit la « lettre, et, après l'avoir lue sans se déranger, il dit « à l'aide-de-camp : — Le général Legrand s'inté- « resse à ce jeune homme, eh bien! que désire-t-il? « que je le réforme? il n'y pense pas. — Puis, « s'adressant à moi : — Tu en seras bien plus gras « quand je t'aurai réformé! oh! tu as une belle « perspective dans tes foyers : si tu es riche, mourir « à petit feu par le supplice des petits soins; si tu es « pauvre, ajouter à la misère de tes parents, et finir « dans un hospice : je suis médecin, moi, c'est un « boulet qu'il te faut, la guérison au bout; si tu ne « l'attrapes pas, le sac sera ton affaire, ou bien la « marche et l'exercice te remettront, c'est encore « une chance. Au surplus, fais comme moi, bois du « chenic, cela vaut mieux que des juleps ou du petit- « lait. En même temps il étendit le bras, saisit par « le cou une énorme dame-jeanne qui était auprès « de lui, et emplit une *canette* qu'il me présenta;

« j'eus beau m'en défendre, il me fallut avaler une « grande partie du liquide qu'elle contenait; l'aide- « de-camp ne put pas non plus se dérober à cette « étrange politesse : le général but après nous, son « nègre, à qui il passa la *canette*, acheva ce qui « restait.

« Il n'y avait plus d'espoir de faire révoquer la « décision de laquelle j'avais appelé; nous nous « retirâmes très mécontents. L'aide-de-camp rega- « gna Ambleteuse, et moi le fort Châtillon, où je « rentrai plus mort que vif. Dès ce moment, je fus « en proie à cette tristesse apathique qui absorbe « toutes les facultés; alors j'obtins une exemption de « service; nuit et jour je restais couché sur le ventre, « indifférent à tout ce qui se passait autour de moi, « et je crois que je serais encore dans cette position, « si, par une nuit d'hiver, les Anglais ne se fussent « avisés de vouloir incendier la flottille. Une fatigue « inconcevable, quoique je ne fisse rien, m'avait « conduit à un pénible sommeil. Tout à coup je suis « réveillé en sursaut par une détonnation; je me lève, « et, à travers les carreaux d'une petite fenêtre, « j'aperçois mille feux qui se croisent dans les airs. « Ici ce sont des traînées immenses comme « l'arc-en-ciel; ailleurs des étoiles qui semblent « bondir en rugissant : l'idée qui me vint d'abord « fut celle d'un feu d'artifice. Cependant un bruit « pareil à celui des torrents qui se précipitent en cas- « cades du haut des rochers, me causa une sorte de « frémissement; par intervalles, les ténèbres fai- « saient place à cette lumière rougeâtre, qui doit « être le jour des enfers; la terre était comme « embrasée. J'étais déjà agité par la fièvre, je « m'imagine que mon cerveau grossit. On bat la « générale; j'entends crier aux armes! et de la « plante des pieds aux cheveux, la terreur me « galoppe; un véritable délire s'empare de moi. Je

« saute sur mes bottes, j'essaie de les mettre; impos-
« sible, elles sont trop étroites; mes jambes sont en-
« gagées dans les tiges, je veux les retirer, je ne puis
« pas en venir à bout. Durant ces efforts, chaque
« seconde accroît ma peur : enfin tous les camarades
« sont habillés; le silence qui règne autour de moi
« m'avertit que je suis seul, et tandis que de toutes
« parts on court aux pièces, sans m'inquiéter de
« l'incommodité de ma chaussure, je fuis en toute
« hâte à travers la campagne, emportant mes
« vêtements sous mon bras.

« Le lendemain, je reparus au milieu de tout mon
« monde, que je retrouvai vivant. Honteux d'une
« poltronnerie dont je m'étonnais moi-même, j'avais
« fabriqué un conte qui, si on eût pu le croire,
« m'aurait fait la réputation d'un intrépide. Mal-
« heureusement on ne donna pas dans le paquet aussi
« facilement que je l'avais imaginé; personne ne
« fut la dupe de mon mensonge; c'était à qui me
« lancerait des sarcasmes et des brocards; je crevais
« dans ma peau, de dépit et de rage; dans toute autre
« circonstance, je me serais battu contre toute la
« compagnie, mais j'étais dans l'abattement, et ce
« ne fut que la nuit suivante que je recouvrai un
« peu d'énergie.

« Les Anglais avaient recommencé à bombarder
« la ville; ils étaient très près de terre, leurs paroles ve-
« naient jusqu'à nous, et les projectiles des mille bou-
« ches de la côte, lancés de trop haut, ne pouvaient
« plus que les dépasser. On envoya sur la grève des
« batteries mobiles, qui, pour se rapprocher d'eux
« le plus possible, devaient suivre le flux et reflux.
« J'étais premier servant d'une pièce de douze;
« parvenus à la dernière limite des flots, nous nous
« arrêtons. Au même instant, on dirige sur nous une
« grêle de boulets; des obus éclatent sous nos
« caissons, d'autres sous le ventre des chevaux.

« Il est évident que malgré l'obscurité, nous sommes « devenus un point de mire des Anglais. Il s'agit « de riposter, on ordonne de changer d'encastre- « ment, la manœuvre s'exécute; le caporal de ma « pièce, presqu'aussi troublé que je l'étais la veille, « veut s'assurer si les tourillons sont passés dans « l'encastrement de tir, il y pose une main, soudain « il jette un cri de douleur que répètent tous les « échos du rivage; ses doigts se sont aplatis sous « vingt quintaux de bronze; on s'efforce de les « dégager, la masse qui les comprime ne pèse plus « sur eux, qu'il se sent encore retenu; il s'évanouit, « quelques gouttes de chenaps me servent à le « ranimer, et je m'offre à le ramener au camp; sans « doute on crut que c'était un prétexte pour « m'éloigner.

« Le caporal et moi nous cheminions ensemble : « au moment d'entrer dans le parc, que nous devions « traverser, une fusée incendiaire tombe entre deux « caissons pleins de poudre; le péril est imminent; « quelques secondes encore, le parc va sauter. En « gagnant au large, je puis trouver un abri; mais « je ne sais quel changement s'est opéré en moi, la « mort n'a plus rien qui m'effraie; plus prompt que « l'éclair, je m'élance sur le tube de métal, d'où « s'échappent le bitume et la roche enflammés : « je veux étouffer le projectile, mais, ne pouvant y « parevnir, je le saisis, l'emporte au loin, et le dépose « à terre, dans l'instant même où les grenades qu'il « renferme éclatent et déchirent la tole avec fracas.

« Il existait un témoin de cette action; mes mains, « mon visage, mes vêtements brûlés, les flancs déjà « charbonnés d'un caisson, tout déposait de mon « courage. J'aurais été fier sans un souvenir; je « n'étais que satisfait ; mes camarades ne m'acca- « bleraient plus de leurs grossières plaisanteries. « Nous nous remettons en route. A peine avons-nous

« fait quelques pas, l'atmosphère est en feu, sept « incendies sont allumés à la fois, le foyer de cette « vive et terrible lumière est sur le port; les ardoises « pétillent à mesure que les toits sont embrasés; on « croirait entendre la fusillade; des détachements, « trompés par cet effet, dont ils ignorent la cause, « circulent dans tous les sens pour chercher l'ennemi. « Plus près de nous, à quelque distance des chantiers « de la marine, des tourbillons de fumée et de flamme « s'élèvent d'un chaume, dont les ardents débris se « dispersent au gré des vents; des cris plaintifs « viennent jusqu'à nous, c'est la voix d'un enfant; « je frémis; il n'est plus temps peut-être; je me dé- « voue, l'enfant est sauvé, et je le rends à sa mère « qui, s'étant écartée un moment, accourait éplorée « pour le secourir.

« Mon honneur était suffisamment réparé : on « n'eût plus osé me taxer de lâcheté; je revins « à la batterie, où je reçus les félicitations de tout « le monde. Un chef de bataillon qui nous comman- « dait alla jusqu'à me promettre la croix, qu'il « n'avait pu obtenir pour lui-même, parce que, « depuis trente ans qu'il servait, il avait eu le « malheur de se trouver toujours derrière le canon « et jamais en face. Je me doutais bien que je ne « serais pas décoré avant lui, et grâce à ses recom- « mandations, je ne le fus pas non plus. Quoi qu'il « en soit, j'étais en train de m'illustrer, toutes les « occasions étaient pour moi. Il y avait entre la « France et l'Angleterre des pourparlers pour la paix. « Lord Lauderdale était à Paris en qualité de pléni- « potentiaire, quand le télégraphe y annonça le « bombardement de Boulogne; c'était le second acte « de celui de Copenhague. A cette nouvelle, l'Empe- « reur, indigné d'un redoublement d'hostilités sans « motif, mande le lord, lui reproche la perfidie de « son cabinet, et lui enjoint de partir sur-le-champ.

« Quinze heures après, Lauderdale descend ici au « *Canon d'Or*. C'est un Anglais, le peuple exaspéré « veut se venger sur lui; on s'attroupe, on s'ameute, « on se presse sur son passage, et quand il paraît, « sans respect pour l'uniforme des deux officiers qui « sont sa sauve-garde, de toutes parts on fait « pleuvoir sur lui des pierres et de la boue. Pâle, « tremblant, défait, le lord s'attend à être sacrifié; « mais, le sabre en main, je me fais jour jusqu'à lui : « *Malheur à qui le frapperait!* m'écriai-je alors. Je « harangue, j'écarte la foule, et nous arrivons sur « le port, où, sans être exposé à d'autres insultes, il « s'embarque sur un bâtiment parlementaire. Il fut « bientôt à bord de l'escadre anglaise, qui, le soir « même, continua de bombarder la ville. La nuit « suivante, nous étions encore sur le sable. A une « heure du matin, les Anglais, après avoir lancé « quelques congrèves[1], suspendent leur feu: j'étais « excédé de fatigue, je m'étends sur un affût, et je « m'endors. J'ignore combien de temps se prolon- « gea mon sommeil, mais quand je m'éveillai, « j'étais dans l'eau jusqu'au cou, tout mon sang « était glacé, mes membres engourdis, ma vue, « comme ma mémoire, s'était égarée. Boulogne « avait changé de place, et je prenais les feux de la « flottille pour ceux de l'ennemi, C'était là le com- « mencement d'une maladie fort longue, pendant « laquelle je refusai opiniâtrement d'entrer à l'hô- « pital. Enfin l'époque de la convalescence arriva; « mais comme j'étais trop lent à me rétablir, on « me proposa de nouveau pour la réforme, et cette « fois je fus congédié malgré moi, car j'étais main- « tenant de l'avis du général Sazzazin.

« Je ne voulais plus mourir dans mon lit, et m'ap- « pliquant le sens de ces paroles : *il n'y a de mort*

1. Fusées inventées par l'ingénieur Congrève.

« *que celui qui s'arrête*, pour ne pas m'arrêter, je me « jetai dans une carrière où, sans travaux trop « pénibles, il y a de l'activité de toute espèce. « Persuadé qu'il me restait peu de temps à vivre, je « pris la résolution de bien l'employer; je me fis « corsaire; que risquais-je? je ne pouvais qu'être « tué, et alors je perdais peu de chose; en attendant, « je ne manque de rien, émotions de tous les genres, « périls, plaisirs, enfin je ne m'arrête pas. »

Le lecteur sait à présent quels hommes étaient le capitaine Paulet et son second. A peine restait-il le souffle à ce dernier, et au combat, comme partout, il était le boute-en-train. Parfois semblait-il absorbé dans de sombres pensées, il s'en arrachait par une brusque secousse, sa tête donnait l'impulsion à ses nerfs, et il devenait d'une turbulence qui ne connaissait pas de bornes : point d'extravagance, point de saillie singulière dont il ne fût capable; dans cette excitation factice, tout lui était possible, il eût tenté d'escalader le ciel. Je ne puis pas dire toutes les folies qu'il fit dans le premier banquet auquel Dufailli m'avait présenté; tantôt il proposait un divertissement, tantôt un autre; enfin le spectacle lui passa par l'esprit : « Que donne-t-on aujourd'hui? « *Misanthropie et Repentir*. J'aime mieux les *Deux* « *Frères*. Camarades ! qui de vous veut pleurer? Le « capitaine pleure tous les ans à sa fête. Nous autres « garçons, nous n'avons pas de ces joies-là. Ce « que c'est quand on est père de famille ! Allez-vous « quelquefois à la comédie, notre supérieur? il faut « voir ça, il y aura foule. Tout beau monde, des « pêcheuses de crevettes en robes de soie; c'est la « noblesse du pays. O Dieu ! le ciel est poignardé ! « des manchettes à des cochons. N'importe, il faut « la comédie à ces dames; encore, si elles entendaient « le français? le français ! ah bien oui ! allez donc « vous y faire mordre; je me souviens du dernier

« bal; des particulières, quand on les invite à dan-
« ser, qui vous répondent, *je suis reteinte*. — Ah
« çà! auras-tu bientôt fini d'écorner le pays? dit
« Paulet à son lieutenant, qu'aucun des corsaires
« n'avait interrompu. — Capitaine, reprit celui-ci,
« j'ai fait ma motion; personne ne dit mot, personne
« ne veut pleurer; au revoir, je vais pleurer tout seul. »

Fleuriot sortit aussitôt; alors le capitaine commença de nous faire son éloge: « C'est un cerveau brûlé,
« dit-il, mais pour la bravoure, il n'y a pas son pareil
« sous la calotte des cieux. » Puis il poursuivit en nous racontant comment il devait à la témérité de Fleuriot la riche capture qu'il venait de faire. Le récit était animé et piquant, malgré les cuirs dont l'assaisonnait Paulet, qui avait une habitude bien bizarre, celle de fausser la liaison en prodiguant le *t* toutes les fois qu'il était avec ses compagnons de bord, et l'*s* lorsque, dans les relations civiles, ou dans les jours de fête, il se croyait obligé à plus d'urbanité : ce fut avec force *t* qu'il fit la description presque burlesque d'un combat dans lequel, suivant sa coutume, il avait avec la balle du cabestan assommé une douzaine d'Anglais. La soirée s'avançait; Paulet, qui n'avait pas encore revu sa femme et ses enfants, allait se retirer, lorsque revint Fleuriot; il n'était pas seul : « Capitaine, dit-il, en entrant,
« comment trouvez-vous le gentil matelot que je
« viens d'engager? j'espère que le bonnet rouge n'a
« jamais coiffé un plus joli visage? — C'est vrai,
« répondit Paulet, mais est-ce un mousse que tu
« m'amènes-là? il n'a pas de barbe... eh! parbleu,
« ajouta-t-il, en élevant la voix avec surprise, c'est
« une femme! » Puis continuant avec un étonnement encore plus marqué : « Je ne me trompe pas,
« c'est la Saint*** [1]. — Oui, reprit Fleuriot, c'est

1 Le nom était sur le point de m'échapper, quand je me suis souvenu fort à propos qu'il est souvent imprudent de désigner les masques. Le mari

« Elisa, l'aimable moitié du directeur de la troupe « qui fait les délices de Boulogne, elle vient avec « nous se réjouir de notre bonheur. — Madame « parmi des corsaires, je lui en fais mon compli- « ment, poursuivit le capitaine, en lançant à la « comédienne travestie ce regard du mépris qui « n'est que trop expressif; elle va entendre de belles « choses; il faut avoir le diable au corps; une fem- « me! — Allons donc! notre chef, s'écria Fleuriot, « ne dirait-on pas que des corsaires sont des canni- « bales, ils ne la mangeront pas. D'ailleurs, vous « savez le refrain :

Elle aime à rire, elle aime à boire,
Elle aime à chanter comme nous.

« Quel mal y a-t-il à ça? — Aucun, mais la saison « est propice pour la course, tout mon équipage « est en parfaite santé, et il n'y a pas besoin ici de « madame pour qu'il se porte bien. » A ces mots, prononcés avec humeur, Élisa baissa la vue. « Chère « enfant, ne rougissez pas, dit Fleuriot, le capitaine « plaisante... — Non, morbleu; je ne plaisante pas, « je me souviens de la Saint-Napoléon, où tout « l'état-major, à commencer par le maréchal Brune, « était à pied; il n'y eut pas de petite guerre ce « jour-là : madame sait pourquoi, ne me forcez pas « à en dire davantage. »

Élisa, que ce langage humiliait, n'était pas à se repentir d'avoir accompagné Fleuriot : dans le trouble qui l'agitait, elle essaya de justifier son apparition au *Lion d'argent*, avec cette douceur de ton, ces manières gracieuses, cette aménité de physionomie, que des mœurs très licencieuses semblent

de la femme dont il est ici question a été quelque temps le directeur d'un des théâtres de la capitale. Il est vivant; on ne blâmera pas ma discrétion. (*Note de Vidocq.*)

exclure : elle parla d'*admiration*, de *gloire*, de *vaillance*, d'*héroïsme*, et, afin de prendre Paulet par les sentiments, elle fit un appel à sa galanterie, en le qualifiant de chevalier français. La flatterie a toujours plus ou moins d'empire sur les âmes; Paulet devint presque poli, les *s* lui revinrent à la bouche avec autant de profusion que s'il eût été endimanché; il s'excusa du mieux qu'il put, obtint son pardon d'Elisa, et prit congé de ses convives, en leur recommandant de s'amuser : sans doute, ils ne s'ennuyèrent pas. Quant à moi, il me fut impossible de rester éveillé; je gagnai donc mon lit, où je ne vis et n'entendis rien. Le lendemain, j'étais frais et gaillard... Fleuriot me conduisit chez l'armateur, qui, sur ma bonne mine, me fit l'avance de quelques pièces de cinq francs. Sept jours après, huit d'entre nos camarades étaient entrés à l'hôpital... Le nom de la comédienne Saint*** avait disparu de l'affiche. On dit qu'afin de se mettre promptement en lieu sûr, elle avait profité de la chaise de poste d'un colonel, qui, tourmenté du besoin de jouer jusqu'aux plumets de son régiment, avait fait tout exprès le voyage de Paris.

J'attendais avec impatience le moment de nous embarquer. Les pièces de cinq francs de M. Choisnard étaient comptées, et si elles me faisaient vivre, elles ne me mettaient guère à même de faire figure; d'un autre côté, tant que j'étais à terre, j'avais à redouter quelque fâcheuse rencontre : Boulogne était infesté d'un grand nombre de mauvais garnements. Les Mansui, les Tribout, les Salé, tenaient des jeux sur le port, où ils dépouillaient les conscrits, sous la direction d'un autre bandit, le nommé Canivet, qui, à la face de l'armée et de ses chefs, osait s'intituler le *bourreau des crânes*[1]. Il me semble

1 Ce nom était donné, dans les régiments aux spadassins qui, à une

encore voir cette légende sur son bonnet de police, où étaient figurés une tête de mort, des fleurets et des ossements en sautoir. Canivet était comme le fermier ou plutôt le suzerain de petit paquet, des dés, etc. C'était de lui que relevaient une foule de maîtres, prévôts, bâtonistes, tireurs de savattes et autres praticiens, qui lui payaient tribut pour avoir le droit d'exercer le métier d'escroc; il les surveillait sans cesse, et quand il les soupçonnait de quelqu'infidelité, d'ordinaire il les punissait par des coups d'épée. J'imaginais que dans cette lie, il était impossible qu'il n'y eût pas quelque échappé des bagnes; je craignais une reconnaissance, et mes appréhensions étaient d'autant plus fondées, que j'avais entendu dire que plusieurs forçats libérés avaient été placés, soit dans le corps des sapeurs, soit dans celui des ouvriers militaires de la marine. Depuis quelque temps, on ne parlait que de meurtres, d'assassinats, de vols, et tous ces crimes présentaient les caractères auxquels on peut reconnaître l'œuvre de scélérats exercés; peut-être dans le nombre des brigands s'en trouvait-il quelques-uns de ceux avec qui j'avais été lié à Toulon. Il m'importait de les fuir, car, mis de nouveau en contact avec eux, j'aurais eu bien de la peine à éviter d'être compromis. On sait que les voleurs sont comme les filles : quand on se propose d'échapper à leur société et à leurs vices, tous se liguent pour empêcher la conversion; tous revendiquent le camarade qui renonce au mal, et c'est pour eux une espèce de gloire de le retenir dans l'état abject dont ils ne veulent ni sortir, ni laisser sortir les autres. Je me rappelais mes dénonciateurs de Lyon, et les motifs qui les avaient portés à me faire arrêter. Comme l'expérience était récente, je fus disposé tout naturelle-

époque où le duel était une des plaies des armées, comptaient autant de victimes qu'ils avaient eu de rencontres.

ment à en faire mon profit et à me mettre sur mes gardes : en conséquence, je me montrais dans les rues le plus rarement possible; je passais presque tout mon temps à la basse ville, chez une madame Henri, qui prenait des corsaires en pension, et leur faisait crédit sur la perspective de leurs parts de prises. Madame Henri, dans la supposition où elle aurait été mariée, était une fort jolie veuve encore très avenante, bien qu'elle approchât de ses trente-six ans; elle avait auprès d'elle deux filles charmantes, qui, sans cesser d'être sages, avaient la bonté de donner des espérances à tout beau garçon que la fortune favorisait. Quiconque dépensait son or dans la maison était le bien venu; mais celui qui dépensait le plus était toujours le plus avant dans les bonnes grâces de la mère et des filles aussi long-temps qu'il dépensait. La main de ces demoiselles avait été promise vingt fois, vingt fois peut-être elles avaient été fiancées, et leur réputation de vertu n'en avait reçu aucun échec. Elles étaient libres dans leurs paroles; dans leur conduite elles étaient réservées, et quoiqu'elles ne se fissent pas blanches de leur innocence, personne ne pouvait se vanter de leur avoir fait faire un faux pas. Cependant, combien de héros de la mer avaient subi l'influence de leurs attraits ! combien de soupirants, trompés par des agaceries sans conséquence, s'étaient flattés d'une prédilection qui devait les conduire au bonheur ! et puis, comment ne pas se méprendre sur les véritables sentiments de ces chastes personnes, dont l'amabilité constante avait toujours l'air d'une préférence? Le matador [1] d'aujourd'hui était fêté, choyé; on lui prodiguait mille petits soins, on lui permettait cer-

1 *Matador*, le principal torero des cuadrillas espagnoles, celui à qui revient l'honneur de tuer le taureau, dans les *corridas*. *Matador* s'applique encore à un individu qui se donne de l'importance; ici, c'est le mot *matamore*, ayant le sens de querelleur, de bravache, qui conviendrait le mieux.

taines privautés, un baiser, par exemple, pris à la dérobée; on l'encourageait par des œillades, on lui donnait des conseils d'économie, en poussant adroitement à la consommation; on réglait l'emploi de son argent, et si les fonds baissaient, ce qui avait lieu ordinairement à son insu, ce n'était que par l'offre généreuse d'un prêt qu'il apprenait la pénurie de ses finances; jamais on ne l'éconduisait : sans témoigner ni indifférence ni tiédeur, on attendait que la nécessité et l'amour le fissent voler à de nouveaux périls. Mais à peine le navire qui emportait l'amant avait-il mis à la voile, et voguait-il vers les chances heureuses sur lesquelles étaient hypothéqués un hymen éventuel, et une somme légère que l'on avait pris l'engagement de rendre au centuple, que déjà il était remplacé par quelqu'autre fortuné mortel; si bien que dans la maison de madame Henri, les adorateurs faisaient la navette, et que ses deux demoiselles étaient comme deux citadelles qui, toujours investies, toujours près de se rendre, en apparence, ne succombaient jamais. Quand l'un levait le siége. l'autre le reprenait; il y avait de l'illusion pour tout le monde, et il n'y avait que de l'illusion. Cécile, l'une des filles de madame Henri, avait pourtant dépassé sa vingtième année; elle était enjouée, rieuse à l'excès, écoutait tout sans rougir, jusqu'à la gravelure, et ne se fâchait qu'à l'attouchement. Hortense, sa sœur, ne s'en fâchait même pas; elle était plus jeune, et son caractère était plus naïf; parfois elle disait des choses... mais il semblait que du miel et de l'eau de fleur d'orange coulaient dans les veines de ces deux enfants, tant, en toute occasion, elles étaient douces et calmes. Dans leur cœur, il n'y avait rien d'inflammable, et quoiqu'elles ne se signassent pas pour un propos leste ou qu'elles ne s'étonnassent pas du geste un peu trop familier d'un matelot, elles n'en méritaient pas moins,

assure-t-on, le surnom qu'on a donné à la bergère de Vaucouleurs, ainsi qu'à une petite ville de la Picardie [1].

Ce fut au foyer de cette famille si recommandable, que je vins m'asseoir pendant un mois avec une assiduité dont je m'étonnais moi-même, partageant mes heures entre le piquet, la gaudriole et la petite bière: cet état d'une inaction qui me pesait, cessa enfin. Paulet voulut reprendre le cours de ses exploits habituels: nous nous mîmes en chasse; mais les nuits n'étaient plus assez obscures, et les jours étaient devenus trop longs: toutes nos captures se réduisirent à quelques misérables bateaux de charbon, et à un sloop de peu de valeur, sur lequel nous trouvâmes je ne sais plus quel lord, qui, dans l'espoir de recouvrer de l'appétit, avait entrepris avec son cuisinier une promenade maritime. On l'envoya dépenser ses revenus et manger des truites à Verdun.

La morte-saison approchait, et nous n'avions presque pas fait de butin. Le capitaine était taciturne et triste comme un bonnet de nuit; Fleuriot se désespérait, il jurait, il tempêtait du matin au soir; du soir au matin il était dans un véritable accès de rage; tous les hommes de l'équipage, suivant une expression fort usitée parmi les gens du peuple, se mangeaient les sangs... Je crois qu'avec des dispositions semblables, nous aurions attaqué un vaisseau à trois ponts. Il était minuit : sortis d'une petite anse auprès de Dunkerque, nous nous dirigions vers les côtes d'Angleterre; tout à coup la lune, apparaissant à travers une clairière de nuages, répand sa lumière sur les flots du détroit; à peu de distance, des voiles blanchissent; c'est un brick de guerre qui sillonne la vague luisante; Paulet l'a reconnu : « Mes

1 Cette petite ville de Picardie est Péronne, surnommée la Pucelle, parce qu'elle n'avait jamais été prise par l'ennemi.

« enfants, nous crie-t-il, il est à nous, tout le monde « à plat-ventre, et je vous réponds du poste. » En un instant il nous eut conduits à l'abordage. Les Anglais se défendaient avec fureur; une lutte terrible s'engagea sur leur pont. Fleuriot, qui, selon sa coutume, y était monté le premier, tomba au nombre des morts : Paulet fut blessé ; mais il se vengea, et vengea son second : il assomma tout autour de lui; jamais je n'avais vu une boucherie pareille. En moins de dix minutes, nous fûmes les maîtres du bord, et le pavillon aux trois couleurs fut hissé à la place du pavillon rouge. Douze des nôtres avaient succombé dans cette action, où de part et d'autre fut déployé un égal acharnement.

Entre ceux qui avaient péri, était un nommé Lebel dont la ressemblance avec moi était si frappante, que journellement elle donnait lieu aux plus singulières méprises. Je me rappelai que mon *Sosie* avait des papiers fort en règle. Parbleu ! ruminai-je en moi-même, l'occasion est belle; on ne sait pas ce qui peut arriver : Lebel va être jeté aux poissons; il n'a pas besoin de passeport, et le sien m'irait à merveille.

L'idée me paraissait excellente : je ne craignais qu'une chose, c'était que Lebel n'eût déposé son portefeuille dans les bureaux de l'armateur. Je fus au comble de la joie, en le palpant sur sa poitrine; aussitôt je m'en emparai sans être vu de personne, et quand on eut lancé à la mer les sacs de sable, dans lesquels, pour mieux les retenir au fond, on avait placé les cadavres, je me sentis soulagé d'un grand poids, en songeant que désormais j'étais débarrassé de ce Vidocq qui m'avait joué tant de mauvais tours.

Cependant, je n'étais pas encore complétement rassuré; Dufailli, qui était notre capitaine d'armes, connaissait mon nom. Cette circonstance me contrariait : pour n'avoir rien à redouter de lui, je résolus de le déterminer à me garder le secret, en lui

faisant une fausse confidence. Inutile précaution : j'appelle Dufailli, je le cherche sur le brick, il n'y était pas; je vais à bord de *la Revanche*, je cherche, j'appelle encore, point de réponse; je descends dans la soute aux poudres, pas de Dufailli. Qu'est-il devenu? Je monte à la cambuse : auprès d'un baril de genièvre et de quelques bouteilles, j'aperçois un corps étendu : c'est lui; je le secoue, je le retourne... il est noir... il est mort.

Telle fut la fin de mon protecteur, une congestion cérébrale, une apoplexie foudroyante ou une asphyxie, causée par l'ivresse, avait terminé sa carrière. Depuis qu'il existait des sergents d'artillerie de marine, on n'en citait pas un qui eût bu avec autant de persévérance. Un seul trait le caractérisera : ce prince des ivrognes le racontait comme le plus beau de sa vie. C'était le jour des Rois, Dufailli avait attrapé la fève : pour honorer sa royauté, ses camarades le font asseoir sur une civière portée par quatre canonniers; c'était le pavois sur lequel on l'élevait. A chaque brancard pendaient des bidons d'eau-de-vie provenant de la distribution du matin; juché sur cette espèce de palanquin improvisé, Dufailli faisait une pose devant chaque baraque du camp, où il buvait et faisait boire aux acclamations d'usage. Ces stations furent si souvent réitérées, qu'à la fin la tête lui tourna, et que sa majesté éphémère, introduite dans une escouade, avala, presque sans la mâcher, une livre de lard qu'elle prit pour du fromage de Gruyère : la substance était indigeste. Dufailli rentré dans sa baraque, se jette sur son lit; il éprouve des soulèvements de cœur, il veut réprimer ces mouvements expansifs, l'éruption a lieu, la crise passe, il s'endort, et n'est tiré de sa léthargie profonde que par le grognement d'un chien et les coups de griffes d'un chat, qui, postés à proximité du cratère, se disputaient... O dignité de l'homme, qu'étais-tu

devenue? A ce hideux tableau, qui ne reconnaîtrait que nul, plus que Dufailli, n'était fait pour donner des leçons de tempérance aux enfants des Spartiates?

Je me suis arrêté un instant pour donner un dernier coup de pinceau à *mon pays*; il n'est plus, que Dieu lui fasse paix! Je reviens à bord du brick, où Paulet m'avait laissé avec le capitaine de prise et cinq hommes de l'équipage de la *Revanche*. A peine avions nous fermé les écoutilles pour nous assurer de nos prisonniers, que nous nous rapprochâmes de la côte afin de la longer le plus possible jusqu'à Boulogne : mais quelques coups de canon, tirés par les Anglais avant l'abordage, avaient appelé dans notre direction une de leurs frégates. Elle força de voiles pour nous canonner, et bientôt elle fut si près de nous, que ses boulets nous dépassèrent; elle nous suivit ainsi jusqu'à la hauteur de Calais. Alors la mer devenant houleuse, et un vent impétueux chassant au rivage, nous crûmes qu'elle s'éloignerait, dans la crainte de se briser sur des rescifs; elle n'était déjà plus maîtresse de ses manœuvres; poussée vers la terre, elle eut à lutter à la fois contre tous les éléments déchaînés : s'échouer était pour elle l'unique moyen de salut, il ne fut pas tenté. En un clin-d'œil, la frégate fut précipitée sous les feux croisés des batteries de *la côte de fer*, de la jetée, du fort Rouge : de partout on faisait pleuvoir sur elle des bombes, des boulets ramés et des obus. Au milieu du bruit effroyable de mille détonations, un cri de détresse se fait entendre, et la frégate s'abîme dans les flots, sans qu'il soit possible de lui porter secours.

Une heure après, le jour parut; de loin en loin, soulevés par les vagues, flottaient quelques débris. Un homme et une femme s'étaient attachés sur un mât, ils agitaient un mouchoir; nous allions doubler le cap Grenet lorsque nous aperçûmes leurs signaux. Il me semblait que nous pouvions sauver ces mal-

heureux; j'en fis la proposition au capitaine de prises, et sur son refus de mettre la chaloupe à notre disposition, dans l'élan d'une pitié que je n'avais pas encore ressentie, je me laissai emporter à la menace de lui faire sauter la cervelle. « Allons donc! me dit-il « avec un sourire dédaigneux, et en haussant les « épaules, le capitaine Paulet a plus d'humanité que « toi, il les a vus, et ne bouge pas : c'est qu'il n'y a « rien à faire. Ils sont là-bas, nous sommes ici, avec « le gros temps, chacun pour soi; nous avons fait « assez de pertes comme ça, quand il n'y aurait « que Fleuriot. »

Cette réponse me rendit à mon sang-froid, et me fit comprendre que nous courions nous-mêmes un danger plus grand que je ne le supposais : en effet, les vagues s'amoncelaient; au-dessus se jouant les guoïlans[1] et les mauves qui mêlaient leurs cris aigus au sifflement de l'aquilon; à l'horizon, de plus en plus obscurci, se projetaient de longues bandes noires et rouges; l'aspect du ciel était affreux, tout annonçait une tempête. Heureusement Paulet avait habilement calculé le temps et les distances; nous manquâmes la passe de Boulogne, mais, non loin de là, au Portel, nous trouvâmes un refuge et la sécurité du rivage. En débarquant dans cet endroit, nous vîmes couchés sur la grève les deux infortunés que j'aurais si bien voulu secourir; le reflux les avait apportés sans vie sur la terre étrangère, où nous devions leur donner la sépulture : c'étaient peut-être deux amans. Je fus touché de leur sort, mais d'autres soins m'arrachèrent à mes regrets. Toute la population du village, femmes, enfants, vieillards, était accourue sur la côte. Les familles de cent cinquante pêcheurs se livraient au désespoir, à la vue de frêles

1 *Guoïlands*: c'est goëlands, que Vidocq a voulu dire. Il a réglé son orthographe sur la prononciation.

embarcations que foudroyaient six vaisseaux de ligne Anglais, dont les masses solides affrontaient la mer en courroux. Chaque spectateur, avec une anxiété qu'il est plus aisé de concevoir que de décrire, ne suivait des yeux que la barque à laquelle il s'intéressait, et, selon qu'elle était submergée, on se trouvait hors de péril, c'étaient des cris, des pleurs, des lamentations, ou des transports d'une joie extravagante. Des femmes, des filles, des mères, des épouses, s'arrachaient les cheveux, déchiraient leurs vêtements, se roulaient par terre, en vomissant des imprécations et des blasphèmes; d'autres, sans croire insulter à tant de douleur, et sans songer à remercier le ciel, vers lequel l'instant d'auparavant elles levaient des mains suppliantes, dansaient, chantaient, et, le visage encore inondé de pleurs, manifestaient tous les symptômes de l'allégresse la plus vive: les vœux les plus fervents, le patronage du bienheureux saint Nicolas, l'efficacité de son intercession, tout était oublié. Peut-être, un jour plus tard, allait-on s'en souvenir, peut-être devait-il y avoir un peu de compassion pour le prochain, mais pendant la tempête l'égoïsme était là... On me l'avait dit : *chacun pour soi.*

CHAPITRE XIX.

Je suis admis dans l'artillerie de marine. — Je deviens caporal. — Sept prisonniers de guerre. — Sociétés secrètes de l'armée, *les Olympiens.* — Duels singuliers. — Rencontre d'un forçat. — Le comte de L*, mouchard politique. — Il disparaît. — L'incendiaire. — On me promet de l'avancement. — Je suis trahi. — Encore une fois la prison. — Licenciement de l'armée de la lune. — Le soldat gracié. — Un

de mes compagnons est passé par les armes. — Le bandit piémontais. — Le sorcier du camp. — Quatre assassins mis en liberté. — Je m'évade.

Dès le soir même je retournai à Boulogne, où j'appris que, d'après un ordre du général en chef, tous les individus qui, dans chaque corps, étaient signalés comme mauvais sujets, devaient être immédiatement arrêtés et embarqués à bord des bâtiments armés en course. C'était une espèce de presse qu'on allait exercer pour purger l'armée, et mettre un terme à sa démoralisation, qui commençait à devenir alarmante. Ainsi, désormais il n'y avait plus moyen de m'isoler qu'en quittant *la Revanche*, sur laquelle, pour réparer les pertes du dernier combat, l'armateur ne manquerait pas d'envoyer quelques-uns de ces hommes dont le général jugeait à propos de se défaire. Puisque Canivet et ses affidés ne devaient plus reparaître dans les camps, je crus qu'il n'y avait plus aucun inconvénient à me faire soldat. Muni des papiers de Lebel, je m'enrôlai dans une compagnie de canonniers de marine, qui faisait alors le service de la côte; et comme Lebel avait autrefois été caporal dans cette arme, j'obtins ce grade à la première vacance, c'est-à-dire quinze jours après mon admission. Une conduite régulière et la parfaite intelligence des manœuvres, que je connaissais comme un artilleur de la vieille roche, me valurent promptement la bienveillance de mes chefs. Une circonstance qui aurait dû me la faire perdre acheva de me concilier leur estime.

J'étais de garde au fort de l'Eure : c'était pendant les grandes marées, il faisait un temps affreux; des montagnes d'eau balayaient la plate-forme avec une telle violence, que les pièces de trente-six n'étaient plus immobiles dans leurs embrasures; à chaque renouvellement de la lame, on eût dit que le fort entier allait être emporté. Tant que la Manche

ne serait pas plus calme, il était plus qu'évident qu'aucun navire ne se montrerait: la nuit venue, je supprimai donc les sentinelles, permettant ainsi aux soldats du poste que je commandais de goûter les douceurs du lit de camp jusqu'au lendemain. Je veillais pour eux, ou plutôt je ne dormais pas, parce que je n'avais pas besoin de sommeil, lorsque sur les trois heures du matin, quelques mots que je reconnais pour de l'anglais, frappent mon oreille, en même temps que l'on heurte à la porte placée au bas de l'escalier qui conduit à la batterie. Je crus que nous étions surpris : aussitôt j'éveille tout le monde; je fais charger les armes, et déjà je m'apprête à vendre chèrement ma vie, quand, à travers la porte, j'entends la voix et les gémissements d'une femme qui implore notre assistance. Bientôt je distingue clairement ces paroles françaises : « *Ouvrez, nous sommes* « *des naufragés.* » — J'hésite un moment; cependant, après avoir pris mes précautions, pour immoler le premier qui se présenterait avec des intentions hostiles, j'ouvre, et je vois entrer une femme, un enfant et cinq matelots, qui étaient plus morts que vifs. Mon premier soin fut de les faire réchauffer; ils étaient mouillés jusqu'aux os, et transis de froid. Mes canonniers et moi, nous leur prêtâmes des chemises et des vêtements, et dès qu'ils se furent un peu remis, ils me racontèrent l'accident qui nous procurait l'honneur de leur visite. Partis de la Havane sur un trois-mâts, et à la veille de terminer une heureuse traversée, ils étaient venus se briser contre le môle de pierre qui nous renfermait, et n'avaient échappé à la mort qu'en se précipitant des hunes sur la batterie. Dix-neuf de leurs compagnons de voyage, parmi lesquels le capitaine, avaient été engloutis dans les flots.

La mer nous tint encore bloqués huit jours, sans que l'on osât envoyer une chaloupe pour nous rele-

ver. Au bout de ce temps, je fus ramené à terre avec mes naufragés, que je conduisis moi-même chez le chef militaire de la marine, qui me félicita comme si je les eusse fait prisonniers. Si c'était là une brillante capture, c'était bien le cas de dire qu'elle ne m'avait *coûté qu'une peur*. Quoi qu'il en soit, dans la compagnie, elle fit concevoir la plus haute opinion de moi.

Je continuai à remplir mes devoirs avec une exactitude exemplaire; trois mois s'écoulèrent, et je ne méritais que des éloges; je me proposais d'en mériter toujours; mais une carrière aventureuse ne cesse pas de l'être tout d'un coup. Une fatale propension à laquelle j'obéissais malgré moi, et souvent à mon insu, me rapprochait constamment des personnes ou des objets qui devaient le plus s'opposer à ce que je maîtrisasse ma destinée : ce fut à cette singulière propension, que, sans être agrégé aux sociétés secrètes de l'armée, je dus d'être initié à leurs mystères.

C'est à Boulogne que ces sociétés prirent naissance. La première de toutes, quoi qu'en ait pu dire M. Nodier, dans son Histoire des *Philadelphes* [1], fut celle des *Olympiens* [2], dont le fondateur apparent fut un nommé Crombet de Namur; elle ne se composa d'abord que d'aspirants et d'enseignes de la marine, mais elle ne tarda pas à prendre de l'accroissement, et l'on y admit des militaires de toutes les armes, principalement de l'artillerie.

Crombet, qui était fort jeune (il n'était qu'aspi-

1 *Histoire des Sociétés secrètes de l'armée, et des Conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte*; 2e édition, Paris, chez Gide fils, rue Saint-Marc, n° 20. (*Note de Vidocq.*)

2 *Philadelphes, Olympiens.* Sociétés secrètes qui se fondèrent dans l'armée sous le premier Empire. Leurs adeptes s'inspiraient des traditions républicaines. La plus célèbre fut celle des *Philadelphes* dont l'un des chefs, le colonel *Oudet*, fut tué à Wagram dans des conditions si étranges que les adversaires de l'Empereur accusèrent celui-ci de l'avoir fait tomber dans une embuscade où Oudet et les principaux *philadelphes* auraient péri.

rant de première classe), se démit de son titre de chef des olympiens, et rentra dans les rangs des frères, qui élurent un *vénérable*, et se constituèrent avec des formes maçonniques. La société n'avait pas encore de but politique, ou du moins si elle en avait un, il n'était connu que des membres influents. Le but avoué était l'avancement mutuel : l'*olympien* qui s'élevait devait concourir de tout son pouvoir à l'élévation des *olympiens* qui étaient dans des grades inférieurs. Pour être reçu, si l'on appartenait à la marine, il fallait être au moins aspirant de seconde classe, et au plus capitaine de vaisseau; si l'on servait dans les troupes de terre, la limite allait du colonel à l'adjudant-sous-officier inclusivement. Je n'ai pas entendu dire que dans leurs réunions, les olympiens aient jamais agité des questions qui eussent trait à la conduite du gouvernement, mais on y proclamait l'égalité, la fraternité, et l'on y prononçait des discours qui contrastaient beaucoup avec les doctrines impériales.

A Boulogne, les olympiens se rassemblaient habituellement chez une madame Hervieux, qui tenait une espèce de café borgne peu fréquenté. C'était là qu'ils tenaient leurs séances, qu'ils faisaient leurs réceptions, dans une salle qui leur était consacrée.

Il y avait à l'École militaire, ainsi qu'à l'École polytechnique, des loges qui étaient affiliées aux olympiens. En général, l'initiation se réduisait à des mots de passe, à des signes et à des attouchements que l'on enseignait aux récipiendaires; mais les véritables adeptes savaient et voulaient autre chose. Le symbole de la société expliquait assez les intentions de ces derniers; un bras armé d'un poignard sortait de la nue; au-dessous l'on voyait un buste renversé : c'était celui de César. Ce symbole, dont le sens se révèle de lui-même, était empreint sur le sceau des diplômes. Ce sceau avait été modelé

en relief par un canonnier nommé Beaugrand ou Belgrand, employé à la direction de l'artillerie; on en avait ensuite obtenu le creux en cuivre au moyen de la fonte rectifiée par la ciselure.

Pour être reçu olympien, il fallait avoir fait preuve de courage, de talent et de discrétion. Les militaires d'un mérite distingué étaient ceux que l'on cherchait à enrôler de préférence. On faisait en sorte, autant que possible, d'attirer dans la société les fils des patriotes [1] qui avaient protesté contre l'érection du trône impérial, ou qui avaient été persécutés. Sous l'Empire, il suffisait d'appartenir à une famille de mécontents, pour se trouver dans la catégorie des admissibles.

Les chefs véritables de cette association étaient dans l'ombre, et ne communiquaient pas leurs projets. Ils complotaient le renversement du despotisme, mais ils ne mettaient personne dans leur confidence. Il fallait que les hommes au moyen desquels ils espéraient que ce résultat s'accomplirait, fussent des conjurés à leur insu. Personne ne devait leur proposer de conspirer, mais ils devaient en trouver la force et la volonté dans leur propre situation. C'est en vertu de cette combinaison que les olympiens finirent par se recruter jusque dans les derniers rangs des armées tant de terre que de mer.

Un sous-officier ou un soldat marquait-il, par son instruction, par l'énergie de son caractère, par sa fermeté, pas son esprit d'indépendance, les olympiens l'attiraient à eux, et bientôt il entrait dans cette confraternité, où l'on s'engageait, sous la foi du serment, à se donner les uns aux autres *aide et protection.* L'appui réciproque que l'on se promettait semblait être le seul lien de la société; mais au

1 *Patriotes,* partisans de la Révolution française; le nom persista à être appliqué plus tard, à ceux d'entre eux qui refusèrent de se rallier à l'Empire.

fond il y avait une préméditation cachée. On savait, d'après une longue expérience, que sur cent individus admis, à peine dix obtiendraient un avancement proportionné à leur mérite : ainsi, sur cent individus, il était probable qu'avant peu d'années on compterait quatre-vingt-dix ennemis de l'ordre de choses dans lequel il leur avait été impossible de se caser. C'était le comble de l'adresse d'avoir classé de la sorte, sous une dénomination commune, des hommes entre lesquels on était certain qu'il y aurait plus tard l'affinité du mécontentement, des hommes qui seraient irrités, et qui, fatigués de l'injustice, ne manqueraient pas de saisir avec empressement l'occasion de se venger. Ainsi se trouvait fomentée une ligue qui, pour s'ignorer elle-même, n'en avait pas une existence moins réelle. Les éléments d'une conspiration étaient rapprochés : ils se perfectionnaient, se développaient de plus en plus; mais il ne devait point y avoir de conspirateurs tant que cette conspiration n'éclaterait pas; on attendait le moment propice.

Les olympiens précédèrent de plusieurs années les *philadelphes*, avec lesquels ils se confondirent plus tard. L'origine de leur société est un peu antérieure à l'époque du sacre de Napoléon. On assure qu'ils se réunirent pour la première fois à l'occasion de la disgrâce de l'amiral Truguet, destitué, parce qu'il avait voté contre le consulat à vie. Après la condamnation de Moreau, la société, constituée sur des bases plus larges, compta un grand nombre de Bretons et de Francs-Comtois. Parmi ces derniers, était Oudet, qui puisa chez les olympiens la première idée de la philadelphie.

Les olympiens existèrent près de deux années sans que le gouvernement parût s'en inquiéter. Enfin, en 1806, M. Devilliers, commissaire-général de police à Boulogne, écrivit à Fouché pour lui

dénoncer leurs rassemblements; il ne les signalait pas comme dangereux, mais croyait de son devoir de les faire surveiller, et il n'avait près de lui aucun agent à qui il pût confier une pareille tâche; il priait en conséquence, le ministre d'envoyer à Boulogne un de ces mouchards exercés que la police a toujours sous la main. Le ministre répondit au commissaire-général, qu'il le remerciait beaucoup de son zèle pour le service de l'Empereur, mais que depuis longtemps on avait l'œil sur les *olympiens*, ainsi que sur plusieurs autres sociétés du même genre; que le gouvernement était assez fort pour ne pas les craindre dans le cas où elles conspireraient; que, d'ailleurs, il ne pouvait plus y avoir que des trames d'idéologues, dont l'Empereur ne se souciait nullement, et que, selon toute apparence, les olympiens étaient des rêveurs, et leur réunion une de ces puérilités maçonniques inventées pour amuser des niais.

Cette sécurité de Fouché n'était pas réelle, car à peine eut-il reçu l'avis qui lui avait été transmis par M. Devilliers, qu'il manda dans son cabinet le jeune comte de L..., qui était initié aux secrets de presque toutes les sociétés de l'Europe. « L'on m'écrit de « Boulogne, lui dit-il, qu'il vient de se former dans « l'armée une espèce de société secrète sous le titre « d'*olympiens :* on ne me fait pas connaître le but « de l'association, mais on m'annonce qu'elle a des « ramifications très étendues..... Peut-être se rat- « tache-t-elle aux conciliabules qui se tiennent chez « Bernadotte ou chez la Staël [1]. Je sais bien ce qui « se passe ici : Garat [2], qui me croit son ami, et qui a

1 *Bernadotte*, né en 1764, général français, devint roi de Suède. Napoléon l'aimait peu, à cause de l'hostilité sourde qu'il lui manifestait. Devenu roi de Suède, Bernadotte marcha contre les Français dans la campagne de 1813. *M^me^ de Staël* (1766-1817), fille de Necker, femme de lettres, fit une résistance sournoise à Napoléon qui fit détruire ses livres et l'exila à plusieurs reprises.

2 *Garat* (1749-1833), conventionnel, puis comte de l'Empire. Napoléon lui tenait rigueur de faire partie de la coterie des *idéologues*.

« la bonhommie de supposer que je suis encore « patriote, ni plus ni moins qu'en 93, me raconte « tout. Il y a des jacobins qui imaginent que je « regrette la république, et que je pourrais travail- « ler à la rétablir : ce sont des sots que j'exile ou que « je place, suivant que cela me convient... Tru- « guet [1], Rousselin [2], Ginguené [3] ne font pas un pas, « ne disent pas un mot que je n'en sois aussitôt « averti... Ce sont des gens peu redoutables, comme « toute la clique de Moreau [4]; ils bavardent beaucoup « et agissent peu. Cependant, depuis quelque temps, « ils semblent vouloir se faire un parti dans l'armée; « il m'importe de savoir ce qu'ils veulent; les olym- « piens sont peut-être une de leurs créations. Il « serait bien utile que vous vous fissiez recevoir « olympien; vous me révèleriez les mystères de ces « messieurs, et alors je verrais quelles mesures il « faut prendre. »

Le comte de L*** répondit à Fouché que la mission qu'il lui proposait était délicate; que les olympiens ne faisaient probablement aucune réception sans avoir pris auparavant des informations sur le compte du récipiendaire; qu'en outre, on ne pouvait pas être admis, si l'on n'appartenait pas à l'armée. Fouché réfléchit un instant sur ces obstacles, puis, prenant la parole : « J'ai, dit-il, décou- « vert un moyen de vous faire initier promptement. « Vous vous rendrez à Gênes : là vous trouverez un « détachement de conscrits liguriens qui doivent

1 *Truguet* (1752-1839), amiral français, ministre de la marine sous le Directoire, fut disgracié par Bonaparte devenu empereur.

2 *Rousselin*, républicain français, ami personnel de Hoche, dont il en publie la *Vie* et la *Correspondance*. Ces titres suffisaient à le rendre suspect à Napoléon.

3 *Ginguené* (1748-1816), poète français, membre de l'Institut, fut, en 1799, membre de l'opposition contre Bonaparte premier consul.

4 *Moreau* (1753-1813), général français tué à Dresde, au milieu des troupes alliées. Il fut exilé par Bonaparte pour compromission, dit-on, dans l'affaire de Georges Cadoudal.

« incessamment être dirigés sur Boulogne, pour y « être incorporés dans le huitième régiment d'artil- « lerie à pied. Parmi eux est un comte Boccardi, que « sa famille a vainement cherché à faire rempla- « cer... Vous offrez de partir à la place du noble « Génois; et, pour lever à cet égard toute espèce de « difficultés, je vous fais remettre un certificat cons- « tatant que vous avez, sous le nom de *Bertrand*, « satisfait aux lois sur la conscription. Au moyen de « cette pièce, vous êtes agréé, et vous partez avec le « détachement. Arrivé à Boulogne, vous aurez « affaire à un colonel [1] fanatique de maçonnerie, « d'illuminisme, d'hermétisme, etc. Vous vous ferez « reconnaître, et comme vous êtes dans les hauts « grades, il ne manquera pas de vous protéger. Vous « pourrez alors lui faire, au sujet de votre origine, « toutes les ouvertures que vous jugerez à propos. « Ces confidences auront d'abord pour effet d'at- « ténuer l'espèce de défaveur qui s'attache toujours « à la qualité de remplaçant; elles vous attireront « ensuite la considération des autres chefs. Mais il « est indispensable que l'on croie qu'il y a eu pour « vous nécessité de vous faire soldat. Sous votre « véritable nom, vous étiez en butte à des persécu- « tions de la part de l'Empereur : c'est pour échap- « per à la proscription que vous vous êtes caché « dans un régiment. Voilà votre histoire : elle cir- « culera dans les camps, et l'on ne doutera pas que « vous ne soyez une victime et un ennemi du sys- « tème impérial... Je n'ai pas besoin d'entrer dans « de plus longs détails... Le reste s'effectuera tout « seul... Au surplus, je m'en remets entièrement à « votre sagacité. »

Muni de ces instructions, le comte de L*** partit

1 Le colonel Aubry, inspecteur-général de l'artillerie, mort à trente-trois ans. Il succomba peu de jours après la bataille de Dresde, où il avait eu les deux jambes emportées par un boulet. (*Note de Vidocq.*)

pour l'Italie, et bientôt après il revint en France avec les conscrits liguriens. Le colonel Aubry l'accueillit comme un frère que l'on revoit après une longue absence. Il le dispensa des manœuvres et de l'exercice, assembla la loge du régiment pour le recevoir et le fêter, lui fit mille politesses, l'autorisa à se mettre en bourgeois, et le traita, en un mot, avec la plus grande distinction.

En peu de jours, toute l'armée sut que M. Bertrand était un personnage : on ne pouvait pas lui donner les épaulettes; on le nomma sergent, et les officiers, oubliant pour lui seul qu'il était sur les degrés inférieurs de la hiérarchie militaire, n'hésitèrent pas à l'admettre dans leur intimité. M. Bertrand était devenu véritablement l'oracle du corps; il avait de l'esprit, une instruction très variée, et l'on était disposé à le trouver plus instruit et plus spirituel encore qu'il ne l'était. Quoi qu'il en fut, il ne tarda pas à se lier avec plusieurs olympiens, qui tinrent à singulier honneur de le présenter à leurs frères. M. Bertrand fut initié, et dès qu'il eut réussi à se mettre en communication avec les sommités de l'Olympe, il adressa des rapports au ministre de la police.

Ce que je viens de raconter de la société des olympiens et de M. Bertrand, je le tiens de M. Bertrand lui-même, et pour légitimer la vérité de mon récit, il ne sera peut-être pas superflu de dire par quelles circonstances il fut amené à me faire confidence de la mission dont il était chargé et à me révéler des particularités dont il est fait mention ici pour la première fois.

Rien de plus fréquent à Boulogne que le duel, dont la funeste manie avait gagné jusqu'aux paisibles Néerlandais de la flottille sous les ordres de l'amiral Werhwel[1]. Il y avait surtout, non loin du

1 *Werhuel*, amiral hollandais, passe, à tort ou à raison, pour l'amant de la reine Hortense et le père de Napoléon III.

camp de gauche, au pied d'une colline, un petit bois dans le voisinage duquel on ne passait jamais, quelle que fut l'heure du jour, sans voir sur la lisière une douzaine d'individus engagés dans ce qu'on appelle une affaire d'honneur. C'est dans cet endroit qu'une amazone célèbre, la demoiselle Div... tomba sous le fer d'un ancien amant, le colonel Camb..., qui, ne l'ayant pas reconnue sous des habits d'homme, avait accepté d'elle une provocation à un combat singulier. La demoiselle Div..., qu'il avait abandonnée pour une autre, avait voulu périr de sa main.

Un jour que, de l'extrémité du plateau que peuplait la longue file des baraques du camp de gauche, j'abaissais mon regard sur le théâtre de cette scène sanglante, j'aperçus à quelque distance du petit bois deux hommes dont l'un marchait sur l'autre, qui battait en retraite à travers la plaine; à leurs pantalons blancs, je reconnus les champions pour Hollandais; je m'arrêtai un instant à les considérer. Bientôt l'assaillant retrograda à son tour; enfin se faisant mutuellement peur, ils retrogradèrent en même temps, en agitant leurs sabres, puis l'un d'eux venant à s'enhardir, lança son briquet à son adversaire, et le poursuivit jusqu'à la berge d'un fossé, que cet adversaire ne put franchir. Alors chacun d'eux renonçant à se servir de son sabre, même comme projectile, un combat à coups de poing s'engagea entre ces hommes qui vidèrent ainsi leur querelle. Je m'amusais de ce duel grotesque, quand je vis tout près d'une ferme où nous allions quelquefois manger du *codiau* (espèce de bouillie blanche faite avec de la farine et des œufs), deux individus qui, débarrassés de leurs habits, se préparaient à mettre l'épée à la main, en présence de leurs témoins, qui étaient d'un côté un maréchal-des-logis du dixième régiment de dragons, et de l'autre, un fourrier de l'artillerie. Bientôt les fers se croisèrent; le plus

petit des combattants était un sergent des canonniers, il rompait avec une intrépidité sans égale; enfin après avoir parcouru de la sorte une cinquantaine de pas, je crus qu'il allait être percé de part en part, lorsque tout à coup il disparut comme si la terre se fût entr'ouverte sous lui; aussitôt un grand éclat de rire se fit entendre. Après ce premier mouvement d'une gaieté bruyante, les assistants se rapprochèrent, je les vis se baisser. Poussé par un sentiment de curiosité, je me dirigeai vers eux, et j'arrivai fort à propos pour les aider à retirer d'un trou pratiqué pour l'écoulement d'une auge à pourceaux, le pauvre diable dont la disparition subite m'avait frappé d'étonnement. Il était presque asphyxié, et tout couvert de fange des pieds à la tête; le grand air lui rendit assez vite l'usage de ses sens, mais il n'osait respirer, il craignait d'ouvrir la bouche et les yeux, tant le liquide dans lequel il avait été plongé était infect. Dans cette fâcheuse situation, les premières paroles qu'il entendit furent des plaisanteries : je me sentis révolté de ce manque de générosité, et cédant à ma trop juste indignation, je lançai à l'antagoniste de la victime ce coup-d'œil provocateur qui, de soldat à soldat, n'a pas besoin d'être interprété. « Il suffit, me dit-il, je t'attends de pied « ferme. » A peine suis-je en garde, que sur ce bras qui oppose un fleuret à celui que j'ai ramassé, je remarque un tatouage qu'il me semble reconnaître : c'était la figure d'une ancre, dont la branche était entourée des replis d'un serpent. « Je vois la queue, « m'écriai-je, gare à la tête», et en donnant cet avertissement, je me fendis sur mon homme que j'atteignis au têton droit. « Je suis blessé, dit-il alors, « est-ce au premier sang? — Oui, au premier sang, « lui répondis-je, » et sans plus attendre, je me mis en devoir de déchirer ma chemise, pour panser sa blessure. Il fallut lui découvrir la poitrine; j'avais

deviné la place de la tête du serpent, qui venait comme lui mordre l'extrémité du sein; c'était là que j'avais visé.

En voyant que j'examinais alternativement ce signe et les traits de son visage, mon adversaire ne laissait pas de concevoir de l'inquiétude; je m'empressai de le rassurer, par ces paroles, que je lui dis à l'oreille : « Je sais qui tu es; mais ne crains rien, je « suis discret. — Je te connais aussi, me répondit-il, « en me serrant la main, et je me tairai. » Celui qui me promettait ainsi son silence, était un forçat évadé du bagne de Toulon. Il m'indiqua son nom d'emprunt, et m'apprit qu'il était maréchal-des-logis-chef au 10e de dragons, où il éclipsait par son luxe tous les officiers du régiment.

Tandis qu'avait lieu cette reconnaissance, l'individu dont j'avais pris la défense, en véritable redresseur de torts, essayait de laver, dans un ruisseau, le plus gros de la souillure dont il était couvert; il revint promptement auprès de nous : tout le monde était plus calme; il ne fut plus question du différend, et l'envie de rire avait fait place à un désir sincère de réconciliation.

Le maréchal-des-logis-chef, que je n'avais blessé que très légèrement, proposa de signer la paix *au Canon d'or*, où il y avait toujours d'excellentes matelottes, et des canards plumés d'avance. Il nous y paya un déjeûner de prince, qui se prolongea jusqu'au souper, dont la partie adverse fit les frais.

La journée complète on se sépara. Le maréchal-des-logis-chef me fit promettre de le revoir, et le sergent ne fut pas content que je ne l'eusse accompagné chez lui.

Ce sergent était M. Bertrand; il occupait dans la haute ville, un logement d'officier supérieur; dès que nous y fûmes seuls, il me témoigna sa reconnaissance avec toute la chaleur dont est capable, après boire,

un poltron que l'on a sauvé d'un grand danger : il me fit des offres de service de toute espèce, et comme je n'en acceptais aucune, « Vous croyez « peut-être, me dit-il, que je ne puis rien; il n'est « point de petit protecteur, mon camarade; si je ne « suis que sous-officier, c'est que je veux ne pas être « autre chose; je n'ai point d'ambition, et tous les « olympiens sont comme moi; ils font peu de cas « d'une misérable distinction de grade.» — Je lui demandai ce qu'étaient les olympiens. — « Ce sont, « me répondit-il, des gens qui adorent la liberté « et préconisent l'égalité : voudriez-vous être olym- « pien? pour peu que cela vous tente, je me charge « de vous faire recevoir. »

Je remerciai M. Bertrand, et j'ajoutai que je ne voyais pas trop la nécessité de m'enrôler dans une société sur laquelle devait tôt ou tard se porter l'attention de la police. — « Vous avez raison, reprit-il, « en me marquant un véritable intérêt, ne vous « faites pas recevoir, car tout cela finira mal.» Et alors il commença à me donner sur les olympiens les détails que j'ai consignés dans ces mémoires; puis comme il était encore sous l'influence confidentielle et singulièrement expansive du Champagne, dont nous nous étions abreuvés : il me révéla sous le sceau du secret, la mission qu'il était venu remplir à Boulogne.

Après cette première entrevue, je continuai de voir M. Bertrand, qui resta encore quelque temps à son poste d'*observateur*[1]. Enfin, l'époque arriva où, suffisamment instruit, il demanda et obtint un congé d'un mois : il allait, disait-il recueillir une, succession considérable; mais le mois expiré, M. Bertrand ne revint pas; le bruit se répandit qu'il avait

1 *Observateur*, pour espion. Au temps de la Révolution, les espions étaient appelés *observateurs officieux*; quelquefois encore, on désignait les espions politiques par le nom emphatique d'*argus civiques*.

emporté une somme de douze mille francs que lui avait confiée le colonel Aubry, à qui il devait ramener un équipage et des chevaux : une autre somme destinée à des emplètes pour le compte du régiment, était passée de la même manière dans l'actif de M. Bertrand. On sut qu'à Paris, il était descendu rue Notre-Dames-des-Victoires, à l'hôtel de Milan, où il avait exploité à outrance un crédit imaginaire.

Toutes ces particularités constituaient une mystification, dont les dupes n'osèrent pas même se plaindre sérieusement. Seulement il fut constaté que M. Bertrand avait disparu : on le jugea, et comme déserteur il fut condamné à cinq ans de travaux publics. Peu de temps après, arriva l'ordre d'arrêter les principaux d'entre les olympiens, et de dissoudre leur société. Mais cet ordre ne put être exécuté qu'en partie : les chefs, avertis que le gouvernement allait sévir contre eux, et les jeter dans les cachots de Vincennes, ou de toute autre prison d'état, préfèrent la mort à une si misérable existence. Cinq suicides eurent lieu le même jour. Un sergent-major du vingt-cinquième de ligne et deux sergents d'un autre corps, se firent sauter la cervelle. Un capitaine qui, la veille, avait reçu son brevet de chef de bataillon, se coupa la gorge avec un rasoir... Il était logé au *Lion d'argent;* l'aubergiste, M. Boutrois, étonné de ce que, suivant sa coutume, il ne descendait pas pour déjeuner avec les autres officiers, frappe à la porte de sa chambre : le capitaine était alors placé au-dessus d'une cuvette qu'il avait disposé pour recevoir son sang; il remet précipitamment sa cravatte, ouvre, essaie de parler, et tombe mort. Un officier de marine qui montait une prame chargée de poudre, y mit le feu, ce qui entraîna l'explosion de la prame voisine. La terre trembla à plusieurs lieues à la ronde; toutes les vitres de la basse ville furent bri-

sées; les façades de plusieurs maisons sur le port s'écroulèrent; des débris de gréement, des mâtures brisées, des lambeaux de cadavres furent jetés à plus de dix-huit cents toises. Les équipages des deux bâtiments périrent..... Un seul homme fut sauvé, comme par miracle : c'était un matelot qui était dans les hunes; le mât avec lequel il fut emporté jusque dans la nue, retomba perpendiculairement dans la vase du bassin, qui était à sec, et s'y planta à une profondeur de plus de six pieds. On trouva le matelot vivant; mais dès ce moment il eut perdu l'ouïe et la parole, qu'il ne recouvra jamais.

A Boulogne, on fut surpris de la coïncidence de ces événements. Des médecins prétendirent que cette simultanéité de suicides avait été déterminée par une disposition résultant d'un état particulier de l'atmosphère. Ils invoquaient à l'appui de leur opinion une observation faite à Vienne en Autriche, où l'été précédent, grand nombre de jeunes filles, entraînées comme par une sorte de frénésie, s'étaient précipitées le même jour.

Quelques personnes croyaient expliquer ce qu'il y avait d'extraordinaire dans cette circonstance, en disant que rarement un suicide, quand il est ébruité, n'est pas accompagné de deux ou trois autres. En résumé, le public sut d'autant moins à quoi s'en tenir, que la police, qui craignait de laisser apercevoir tout ce qui pouvait caractériser l'opposition au régime impérial, faisait, à dessein, circuler les bruits les plus étranges; les précautions furent si bien prises qu'à cette occasion le nom d'olympien ne fut pas même prononcé une seule fois dans les camps; cependant la cause de tant d'aventures tragiques était dans les dénonciations de M. Bertrand. Sans doute il fut récompensé, j'ignore de quelle manière; mais ce qui me paraît probable, c'est que la haute police, satisfaite de

ses services, dut continuer de l'employer, puisque, quelques années plus tard, on le rencontra en Espagne, dans le régiment d'Isembourg, où devenu lieutenant, il n'était pas regardé comme un moins bon gentilhomme que les Montmorenci, les Saint-Simon, et autres rejetons de quelques-unes des plus illustres maisons de France qui avaient été placés dans ce corps.

Peu de temps après la disparition de M. Bertrand, la compagnie dont je faisais partie fut détachée à Saint-Léonard, petit village à une lieue de Boulogne. Là notre tâche se bornait à la garde d'une poudrière, dans laquelle avait été emmagasinée une grande quantité de munitions de guerre. Le service n'était pas pénible, mais le poste était réputé dangereux : plusieurs factionnaires y avaient été assassinés, et l'on croyait que les Anglais avaient résolu de faire sauter ce dépôt. Quelques tentatives du même genre, qui avaient eu lieu dans les dunes sur divers points, ne laissaient aucun doute à cet égard. Nous avions donc des raisons assez fortes pour déployer une continuelle vigilance.

Une nuit que c'était mon tour de garde, nous sommes subitement réveillés par un coup de fusil : aussitôt tout le poste est sur pied; je m'empresse, suivant l'usage, d'aller relever la sentinelle : c'était un conscrit dont la bravoure ne m'inspirait pas une grande confiance; je l'interroge; et, d'après ses réponses, je conclus qu'il est s'effrayé sans motif. Je visite les dehors de la poudrière, qui était une vieille église; je fais fouiller les approches : on n'aperçoit rien, aucun vestige de pas d'homme. Persuadé alors que c'était une fausse alerte, je réprimande le conscrit, et le menace de la salle de police. Cependant, de retour au corps de garde, je lui fais de nouvelles questions; et le ton affirmatif avec lequel il proteste qu'il a vu quelqu'un, les détails qu'il me donne,

commencent à me faire croire qu'il ne s'est point laissé aller à une vaine terreur; il me vient des pressentiments: je sors, et me dirige une seconde fois vers la poudrière, dont je trouve la porte entre-baillée; je la pousse, et, de l'entrée, mes regards sont frappés des faibles reflets d'une lumière qui se projette entre deux hautes rangées de caisses à cartouche. J'enfile précipitamment cette espèce de corridor; parvenu à l'extrémité, je vois..... une lampe allumée sous une des caisses qui débordait les autres; la flamme touche au sapin, et déjà se répand une odeur de résine. Il n'y a pas un instant à perdre; sans hésiter, je renverse la lampe, je retourne la caisse, et avec mon urine j'éteins les restes de l'incendie. L'obscurité la plus complète me garantissait que j'avais coupé court à l'embrasement. Mais je ne fus pas sans inquiétude tant que l'odeur ne se fut pas entièrement dissipée. J'attendis ce moment pour me retirer. Quel était l'incendiaire? je l'ignorais, seulement il s'élevait de fortes présomptions dans mon esprit; je soupçonnai le garde-magasin, et afin de connaître la vérité, je me rendis sur-le-champ à son domicile. Sa femme y était seule; elle me dit que, retenu à Boulogne pour des affaires, il y avait couché, et qu'il rentrerait le lendemain matin. Je demandai les clefs de la poudrière; il les avait emportées. L'enlèvement des clefs acheva de me convaincre qu'il était coupable. Toutefois, avant de faire mon rapport, je revins à dix heures pour m'assurer s'il était de retour; il n'avait pas encore reparu.

Un inventaire auquel on procéda dans la même journée, prouva que le garde devait avoir le plus grand intérêt à anéantir le dépôt qui lui était confié : c'était l'unique moyen de couvrir les vols considérables qu'il avait commis. Quarante jours se passèrent sans qu'on sût ce que cet homme était devenu.

Des moissonneurs trouvèrent son cadavre dans un champ de blé; un pistolet était près de lui.

C'était ma présence d'esprit qui avait prévenu l'explosion de la poudrière : j'en fus récompensé par de l'avancement; je devins sergent, et le général en chef, qui voulut me voir, promit de me recommander à la bienveillance du ministre. Comme je me croyais le pied à l'étrier, et que je désirais faire mon chemin, je m'appliquais surtout à faire perdre à Lebel toutes les mauvaises habitudes de Vidocq, et si la nécessité d'assister aux distributions de vivres, ne m'avait de temps à autre appelé à Boulogne, j'aurais été un sujet accompli; mais à chaque fois que je venais en ville, je devais une visite au maréchal-des-logis-chef des dragons, contre lequel j'avais pris le parti de M. Bertrand, non qu'il l'exigeât; mais je sentais la nécessité de le ménager : alors c'était un jour entier consacré à la ribotte, et malgré moi je dérogeais à mes projets de réforme.

A l'aide de la supposition d'un oncle sénateur, dont la succession, disait-il, lui était assurée, mon ancien collègue du bagne menait une vie fort agréable; le crédit dont il jouissait en sa qualité de fils de famille était en quelque sorte illimité. Point de richard boulonnais qui ne tînt à honneur d'attirer chez lui un personnage d'une si haute distinction. Les papas les plus ambitieux ne souhaitaient rien tant que de l'avoir pour gendre, et parmi les demoiselles, c'était à qui réussirait à fixer son choix; aussi avait-il le privilège de puiser à volonté dans la bourse des uns, et de tout obtenir de la complaisance des autres. Il avait un train de colonel, des chiens, des chevaux, des domestiques : il affectait le ton et les manières d'un grand seigneur, et possédait au suprême degré l'art de jeter de la poudre aux yeux et de se faire valoir. C'était au point que les officiers eux-mêmes, qui d'ordinaire sont si bêtement jaloux

des prérogatives de l'épaulette, trouvaient très naturel qu'il les éclipsât. Ailleurs qu'à Boulogne, cet aventurier eût tardé d'autant moins à être reconnu pour un chevalier d'industrie, qu'il n'avait, pour ainsi dire, reçu aucune éducation ; mais, dans une cité où la bourgeoisie, de création toute récente, n'avait pu encore adopter de la bonne compagnie que le costume, il lui était facile d'en imposer.

Fessard était le véritable nom du maréchal-des-logis-chef, que l'on ne connaissait dans le bagne que sous celui d'*Hippolyte;* il était, je crois, de la Basse-Normandie : avec tous les dehors de la franchise, une physionomie ouverte et l'air évaporé d'un jeune étourdi, il avait ce caractère cauteleux que la médisance attribue aux habitants de Domfront; c'était, en un mot, un garçon retors, et pourvu de toutes les rubriques propres à inspirer de la confiance. Un pouce de terre dans son pays lui aurait fourni l'occasion de mille procès, et serait devenu son point de départ pour arriver à la fortune en ruinant le voisin; mais Hippolyte ne possédait rien au monde; et, ne pouvant se faire plaideur, il s'était fait escroc, puis faussaire, puis..... on va voir; je n'anticiperai pas sur les événements.

Chaque fois que je venais en ville, Hippolyte me payait à dîner. Un jour, entre la poire et le fromage, il me dit : « Sais-tu que je t'admire; vivre en ermite « à la campagne, se mettre à la portion congrue, et « n'avoir pour tout potage que vingt-deux sous « par jour; je ne conçois pas que l'on puisse se con« damner à des privations pareilles; quant à moi, « j'aimerais mieux mourir. Mais tu fais tes *chopins* « (coups) à la sourdine, et tu n'es pas sans avoir « quelque ressource. » Je lui répondis que ma solde me suffisait, que d'ailleurs j'étais nourri, habillé, et que je ne manquais de rien. « A la bonne heure,

« reprit-il; cependant il y a ici des *grinchisseurs* [1], « et tu as sans doute entendu parler de *l'armée de la* « *Lune;* il faut te faire affilier; si tu veux, je t'assi- « gnerai un arrondissement : tu exploiteras les en- « virons de Saint-Léonard. »

J'étais instruit que l'armée de la Lune était une association de malfaiteurs, dont les chefs s'étaient jusque là dérobé aux investigations de la police. Ces brigands, qui avaient organisé l'assassinat et le vol dans un rayon de plus de dix lieues, appartenaient à tous les régiments. La nuit, ils rôdaient dans les camps ou s'embusquaient sur les routes, faisant de fausses rondes et de fausses patrouilles, et arrêtant quiconque présentait l'espoir du plus léger butin. Afin de n'éprouver aucun obstacle dans la circulation, ils avaient à leur disposition des uniformes de tous les grades. Au besoin, ils étaient capitaines, colonels, généraux, et ils faisaient à propos usage des mots d'ordre et de ralliement, dont quelques affidés, employés probablement à l'état-major, avaient soin de leur communiquer la série par quinzaine.

D'après ce que je savais, la proposition d'Hippolyte était bien faite pour m'effrayer : ou il était un des chefs de l'armée de la Lune, ou il était un des agents secrets envoyés par la police pour préparer le licenciement de cette armée, peut-être était-il l'un et l'autre..... Ma situation vis-à-vis de lui était embarrassante... Le fil de ma destinée allait se nouer encore..... Je ne pouvais plus, comme à Lyon, me tirer d'affaire en dénonçant le provocateur. A quoi m'eût servi la dénonciation dans le cas où Hippolyte aurait été un agent? Je me bornai donc à reje-

1 *Grinchisseurs*, voleurs; on dit encore *grinches*. A remarquer la tendance générale des bandits de l'époque à opérer en associations. Celles-ci rappellent les bandes d'anciens mercenaires qui, une fois licenciés, désolaient le pays sous le nom de *malandrins* ou de *Grandes Compagnies*. Ce qui prouve une fois de plus que, malgré la différence des temps, les mêmes vices d'organisation engendrent les mêmes maux.

ter sa proposition, en lui déclarant avec fermeté que j'étais résolu à rester honnête homme. « Tu ne vois « pas que je plaisante, me dit-il, et tu prends la « chose au sérieux : je voulais seulement te sonder. « Je suis charmé, mon camarade, de te trouver dans « de tels sentiments. C'est tout comme moi, ajouta- « t-il; je suis rentré dans le bon chemin; le Diable « à présent ne m'en ferait pas sortir. » Puis, la conversation changeant d'objet, il ne fut plus question de l'armée de la Lune.

Huit jours après l'entrevue pendant laquelle Hippolyte m'avait fait une ouverture si promptement rétractée, mon capitaine, en passant l'inspection des armes, me condamna à vingt-quatre heures de salle de police, pour une tache qu'il prétendait avoir aperçu dans mon fourniment. Cette maudite tache, j'eus beau me crever les yeux pour la découvrir, je ne pus jamais en venir à bout. Quoi qu'il en soit, je me rendis à la garde du camp sans me plaindre : vingt-quatre heures, c'est sitôt écoulé! C'était le lendemain à midi que devait expirer ma peine... A cinq heures du matin, j'entends le trot des chevaux, et bientôt après le dialogue suivant s'établit : « *Qui « vive?* — France. — Quel régiment? — Corps « impérial de la gendarmerie. » A ce mot de gendarmerie, j'éprouvai un frémissement involontaire. Tout à coup la porte s'ouvre, et l'on appelle *Vidocq.* Jamais ce nom, tombé à l'improviste au milieu d'une troupe de scélérats, ne les a plus consternés que je ne le fus en ce moment. « Allons, suis-nous, » me cria le brigadier; et, pour être sûr que je ne m'échapperai pas, il prend la précaution de m'attacher. On me conduisit aussitôt à la prison, où je me fis donner un lit à la pistole. J'y trouvai nombreuse et bonne compagnie. « Ne le disais-je pas? s'écrie, en « me voyant entrer, un soldat de l'artillerie, qu'à « son accent je reconnais pour Piémontais; tout le

« camp va arriver ici... En voilà encore un d'enfla-
« qué; je parie ma tête à couper que c'est ce gueux
« de maréchal-des-logis-chef de dragons qui lui a
« joué le tour. On ne lui cassera pas la gueule à ce
« brigand là ! — Et va donc le chercher, ton maré-
« chal-des-logis-chef, interrompit un second prison-
« nier, qui me parut aussi être du nombre des nou-
« veaux venus; s'il a marché toujours, il est bien
« loin à présent, depuis la semaine dernière qu'il a
« levé le pied. Tout de même, avouez, camarades,
« que c'est un fin matois. En moins de trois mois,
« quarante mille francs de dettes dans la ville. C'est-
« il ça du bonheur ! Et les enfants qu'il a faits...
« Pour ceux-là je ne voudrais pas être obligé de les
« reconnaître... Six demoiselles enceintes, des pre-
« mières bourgeoises ! ! ! Elles croyaient tenir le
« bon Dieu par les pieds... les voilà bien loties !... —
« Oh ! oui, dit un porte-clefs qui s'occupait de pré-
« parer mon coucher; il a fait bien du dégât, ce mon-
« sieur; aussi gare à lui, s'il se laisse mettre le grap-
« pin dessus : on l'a porté déserteur. On le rattrap-
« pera. — Prends garde de le perdre, répartis-je; on
« le rattrappera comme on a rattrappé M. Bertrand.
« — Et quand on le rattrapperait, reprit le Pié-
« montais; ça m'empêcherait-il d'aller me faire guil-
« lotiner à Turin? D'ailleurs, je le répète ! je parie-
« rais bien ma tête à couper..... Eh que veut-il
« donc le *boudsarone* avec sa tête à couper? s'écria
« un quatrième interlocuteur; nous sommes en-
« foncés; il n'y a plus à y revenir. Eh bien ! n'im-
« porte par qui !» Ce dernier avait raison. D'ail-
leurs, il était tout-à-fait superflu de s'égarer dans le champ des conjectures, et il fallait être aveugle pour ne pas reconnaître dans Hippolyte l'auteur de notre arrestation. Quant à moi, je ne pouvais pas m'y tromper, puisqu'à Boulogne il était le seul qui sût que je fusse un évadé du bagne.

Plusieurs militaires de différentes armes vinrent contre leur gré compléter une chambrée, dans laquelle étaient réunis les principaux chefs de l'armée de la Lune. Rarement la prison d'une petite ville présente un plus curieux assemblage de délinquants : le *prévôt*, c'est-à-dire l'ancien de la salle, nommé Lelièvre, était un pauvre diable de soldat qui, condamné à mort depuis trois ans, avait sans cesse en perspective la possibilité de l'expiration du sursis en vertu duquel il vivait encore. L'empereur, à la clémence de qui il avait été recommandé, lui avait fait grâce; mais comme ce pardon n'avait point été constaté, et que l'avis officiel indispensable pour qu'il reçût son effet n'avait pas été transmis au grand-juge, Lelièvre continuait à être retenu prisonnier; tout ce que l'on avait osé en faveur de ce malheureux, c'était de suspendre l'exécution jusqu'au moment où se présenterait une occasion d'appeler une seconde fois sur lui l'attention de l'empereur. Dans cet état, où son sort était fort incertain, Lelièvre flottait entre l'espoir de la liberté, et la crainte de la mort : il s'endormait avec l'un et s'éveillait avec l'autre. Tous les soirs il se croyait à la veille de sortir, et tous les matins il s'attendait à être fusillé; tantôt gai jusqu'à la folie, tantôt sombre et rêveur, il n'avait jamais un instant de calme parfait. Faisait-il sa partie à la drogue[1] ou au mariage, tout à coup il s'interrompait au milieu de son jeu; jetait les cartes, se frappait le front avec les poings, faisait cinq ou six sauts, en se démenant comme un possédé, puis finissait par se jeter sur son grabat, où, couché sur le ventre, il restait des heures entières dans l'abattement. L'hôpital était la maison de plaisance de Lelièvre, et s'il s'ennuyait par trop, il

1 *Drogue*, jeu de cartes dans lequel le perdant porte sur le nez un petit morceau de bois fendu appelé aussi *drogue*.

allait y chercher les consolations de sœur Alexandrine, qui avait toutes les dévotions du cœur, et sympathisait avec toutes les infortunes. Cette fille si compatissante s'intéressait vivement au prisonnier, et il le méritait, car Lelièvre n'était point un criminel, mais une victime, et l'arrêt porté contre lui était l'effet injuste de cette conviction trop souvent imposée aux Conseils de guerre, que, dût périr l'innocent, quand il y a urgence de réprimer certains désordres, la conscience et l'humanité des juges doivent se taire devant la nécessité de faire un exemple [1]. Lelièvre était du très petit nombre de ces hommes qui, bronzés contre le vice, peuvent sans danger pour leur moralité rester en contact avec ce qu'il y a de plus impur. Il s'acquittait des fonctions de prévôt avec autant d'équité que s'il eût été revêtu d'une magistrature réelle; jamais il ne rançonnait un arrivant; se bornant à lui expliquer la règle de ses devoirs de détenu, il tâchait de lui rendre plus supportables les premiers instants de sa captivité, et faisait en quelque sorte plutôt les honneurs de la prison, qu'il n'en exerçait l'autorité.

Un autre caractère s'attirait le respect et l'affection des prisonniers, *Christiern*, que nous nommions le Danois, ne parlait pas français, il ne comprenait que par signe, mais son intelligence semblait deviner la pensée; il était triste, méditatif, bienveillant; dans ses traits, il y avait un mélange de noblesse, de candeur et de mélancolie, qui séduisait et touchait en même temps. Il portait l'habit de matelot, mais les boucles flottantes et artistement arrangées de sa longue chevelure noire, l'éclatante blancheur de son linge, la délicatesse de son teint et de

1 Vidocq synthétise ici, en quelque sorte, la théorie sévère de la discipline aux armées. Evidemment, les considérations humanitaires ne doivent venir qu'au second plan, quand l'intérêt de la discipline est en jeu, et dans les circonstances critiques où le salut de la patrie s'impose comme la suprême loi.

ses manières, la beauté de ses mains, tout annonçait en lui un homme d'une condition plus relevée. Quoique le sourire fût souvent sur ses lèvres, Christiern paraissait en proie à un profond chagrin, mais il le renfermait en lui, et personne ne savait même pour quelle cause il était détenu. Un jour cependant on l'appelle; il était occupé à tracer sur la vitre avec un silex[1] le dessin d'une marine, c'était là sa seule distraction; quelquefois c'était le portrait d'une femme dont il aimait à reproduire la ressemblance. Nous le vîmes sortir; bientôt après on le ramena, et à peine le guichet se fut-il refermé sur lui, que tirant d'un petit sac de cuir un livre de prières, il y lut avec ferveur. Le soir il s'endormit comme de coutume jusqu'au lendemain, que le son du tambour nous avertit qu'un détachement pénétrait dans la cour de la prison; alors il s'habilla précipitamment, donna sa montre et son argent à Lelièvre, qui était son camarade de lit; puis, ayant baisé à plusieurs reprises un petit Christ, qu'il portait habituellement sur la poitrine, il serra la main à chacun de nous. Le concierge, qui avait assisté à cette scène, était vivement ému. Lorsque Christiern fut parti : « On va le fusiller, nous dit-il, toute la « troupe est assemblée : ainsi dans un quart d'heure « tous ses maux seront finis. Voyez un peu ce que « c'est quand on n'est pas heureux. Ce matelot, que « vous avez pris pour un Danois, est né natif de « Dunkerque; son véritable nom est Vandermot; il « servait sur la corvette l'Hirondelle, quand il fut fait « prisonnier par les Anglais; jeté à bord des pontons, « comme tant d'autres, il était fatigué de respirer « un air infect, et de crever de faim, lorsqu'on lui « offrit de le tirer de ce tombeau s'il consentait à « s'embarquer sur un bâtiment de la compagnie des

1 *Silex*. Pierre à fusil; c'est un quartz très dur, qui raye le verre

« Indes. Vandermot accepta, au retour le bâtiment « fut capturé par un corsaire. Vandermot fut con- « duit ici avec le reste de l'équipage. Il devait être « transféré à Valenciennes; mais, au moment du « départ, un interprète l'interroge, et l'on s'aperçoit « à ses réponses qu'il n'est pas familiarisé avec la « langue anglaise : aussitôt des soupçons s'élèvent. « il déclare qu'il est sujet du roi de Danemarck. « mais comme il ne peut fournir aucune preuve à « l'appui de cette déclaration, on décide qu'il restera « sous ma garde jusqu'à ce que le fait soit éclairci. « Quelques mois s'écoulent : on ne songeait plus « vraisemblablement à Vandermot : une femme. « accompagnée de deux enfants, se présente à la « geôle; elle demande Christiern : — Mon mari ! « s'écrie-t-elle, en le voyant. — Mes enfants, ma « femme ! et il se précipite dans leurs bras. — Que « vous êtes imprudent? dis-je tout bas à l'oreille de « Christiern. Si je n'etais pas seul ! — Je lui promis « d'être discret, il n'était plus temps : dans la joie « de recevoir de ses nouvelles, sa femme, à qui il « avait écrit, et qui le croyait mort, avait montré « sa lettre à ses voisins, et déjà parmi eux des offi- « cieux [1] l'avaient dénoncé : les misérables ! ce sont « eux aujourd'hui qui l'envoient à la mort. Pour « quelques vieux pierriers dont était armé le « navire qu'il montait, un navire qui a amené sans « combattre, on le traite comme s'il avait porté les « armes contre sa patrie. Convenez que les lois sont « injustes. — Oh ! oui, les lois sont injustes », répé- tèrent plusieurs des assistants, que je vis se grouper autour d'un lit pour jouer aux cartes, et boire du chenic. « A la ronde, mon père en aura, dit l'un d'eux « en faisant passer le verre. — Allons donc ! dit un « second, qui remarquait l'air de consternation de

1 *Officieux*, espions, délateurs officieux.

« Lelièvre, dont il secoua le bras, ne va-t-il pas se « désoler celui-là? aujourd'hui son tour, demain le « nôtre. »

Ce colloque, atrocement prolongé, dégénéra en horribles plaisanteries; enfin le son du tambour et des fifres, que l'écho de la rive répétait sur plusieurs points, nous indiqua que les détachements des divers corps se mettaient en marche pour regagner le camp. Un morne silence régna dans la prison pendant quelques minutes; nous pensions tous que Christiern avait subi son sort; mais au moment où, les yeux couverts du fatal bandeau, il venait de s'agenouiller, un aide-de-camp était accouru, et avait révoqué le signal donné à la mousqueterie. Le patient avait revu la lumière; il allait être rendu à sa femme et à ses enfants, et c'était au maréchal Brune, qui avait accédé à leurs prières, qu'il était redevable du bienfait de la vie. Christiern, ramené sous les verroux, ne se possédait pas de joie; on lui avait donné l'assurance qu'il recouvrerait promptement sa liberté. L'empereur était supplié de lui accorder sa grâce, et la demande, faite au nom du maréchal lui-même, était si généreusement motivée, qu'il était impossible de douter du succès.

Le retour de Christiern était un événement dont nous ne manquâmes pas de le féliciter : on but à la santé du revenant, et l'arrivée de six nouveaux prisonniers, qui payèrent leur bienvenue avec une grande libéralité, fut un sujet de plus de réjouissance. Ces derniers, que j'avais connus la plupart pour avoir fait partie de l'équipage de Paulet, venaient subir une détention de quelques jours, punition qui leur avait été infligée parce que, laissés à bord d'une prise, ils avaient, au mépris des lois de la guerre, dépouillé un capitaine anglais. Comme ils n'avaient pas été contraints à restituer, ils apportaient avec eux des guinées, qu'ils dépensaient

rondement. Nous étions tous satisfaits : le geôlier, qui recueillait jusqu'aux moindres gouttes de cette pluie d'or, était si content de ses hôtes nouveaux, qu'il se relâchait à plaisir de sa surveillance. Cependant, il y avait dans notre salle trois individus condamnés à la peine capitale, Lelièvre, Christiern, et le Piémontais Orsino, ancien chef de barbets [1], qui, ayant rencontré, près d'Alexandrie un détachement de conscrits dirigés sur la France, s'était glissé dans leurs rangs, où il avait pris la place et le nom d'un déserteur de bonne volonté. Orsino, depuis qu'il était sous les drapeaux, avait tenu une conduite irréprochable; mais il s'était perdu par une indiscrétion : sa tête avait été mise à prix dans son pays, et c'était à Turin qu'elle devait tomber. Cinq autres prisonniers étaient sous le poids des plus graves accusations. C'étaient d'abord quatre marins de la garde, deux Corses et deux Provençaux, à qui l'on imputait l'assassinat d'une paysanne dont ils avaient volé la croix d'or et les boucles d'argent. Le cinquième avait, ainsi qu'eux, fait partie de l'armée de la Lune; on lui attribuait d'étranges facultés : au dire des soldats, il avait la puissance de se rendre invisible; il se métamorphosait aussi comme il lui plaisait, et avait en outre le don de l'omni-présence: enfin c'était un sorcier, et tout cela parce qu'il était bossu *ad libitum* [2], facétieux, caustique, grand conteur, et qu'ayant escamoté sur les places, il exécutait assez adroitement quelques tours de gibecière. Avec de tels pensionnaires, peu de geôliers n'eussent pas pris des précautions extraordinaires; le nôtre ne nous considérait que comme d'excel-

1 *Barbets.* Nom donné à des insurgés des vallées du Piémont; ce mot semble n'être que l'adaptation de l'ancien nom de *barbets* donné au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle aux protestants des Cévennes et aux Vaudois du Dauphiné et du Piémont.

2 *Ad libitum,* expression latine qui signifie *à volonté.*

lentes pratiques [1], il fraternisait avec nous. Puisque, moyennant salaire, il pourvoyait à tous nos besoins, il ne pouvait pas se figurer que nous voulussions le quitter, et jusqu'à un certain point il avait raison; car Lelièvre et Christiern n'avaient pas la moindre envie de s'évader; Orsino était résigné; les marins de la garde ne se doutaient pas même que l'on pût leur faire un mauvais parti, le sorcier comptait sur l'insuffisance des preuves, et les corsaires, toujours en goguette, n'engendraient pas de mélancolie. J'étais le seul à nourrir des projets; mais, justement pour ne pas me laisser pénétrer, j'affectais d'être sans souci, si bien qu'il semblait que la prison fût mon élément, et que chacun était induit à présumer que je m'y trouvais comme le poisson dans l'eau. Je ne m'y grisai pourtant qu'une seule fois, ce fut en l'honneur du retour de Christiern. La nuit tout le monde ronflait, sur les deux heures du matin, j'éprouve une soif ardente, j'avais le feu dans le corps; je me lève et à demi éveillé je me dirige vers la croisée : je veux boire; infernale méprise! Je m'aperçois qu'au lieu de puiser au bidon, c'est dans le baquet que j'ai plongé mon gogueneau; je suis empoisonné. Au jour, je n'étais pas encore parvenu à réprimer les plus épouvantables contractions d'estomac. Un porte-clefs entre pour annoncer que l'on va faire la corvée; c'est une occasion de prendre le grand air, et cela contribuera peut-être à me remettre le cœur; je m'offre à la place d'un corsaire, dont je revêts les habits; et, en traversant la cour, je rencontre un sous-officier de ma connaissance, qui arrivait la capote sur le bras. Il m'annonça qu'ayant fait du bruit au spectacle, et condamné à un mois de prison, il venait de lui-même se faire

2 *Pratique* a, ici, le sens de clients, les geôliers étant alors les pourvoyeurs des prisonniers dont ils avaient la garde.

écrouer. « En ce cas, lui dis-je, tu vas commencer tes « fonctions dès à présent; voici le baquet. » Le sous-officier était accommodant; il ne se fit pas tirer l'oreille; et, pendant qu'il faisait la corvée, je passai roide devant la sentinelle, qui ne fit pas attention à moi.

Sorti du château, je pris aussitôt mon essor vers la campagne, et ne m'arrêtai qu'au pont de Brique, dans un petit ravin, où je réfléchis un instant aux moyens de déjouer les poursuites; j'eus d'abord la fantaisie de me rendre à Calais, mais ma mauvaise étoile m'inspira de revenir à Arras. Dès le soir même, j'allai coucher dans une espèce de ferme qui était un relais de maréyeurs. L'un d'eux, qui était parti de Boulogne trois heures après moi, m'apprit que toute la ville était plongée dans la tristesse par l'exécution de Christiern. « On ne parle que de ça, me dit-il; « on s'attendait que l'Empereur lui ferait grâce, « mais le télégraphe a répondu qu'il fallait le fusil- « ler... Il l'avait déjà échappé belle; aujourd'hui on « lui a fait son affaire. C'était une pitié de l'entendre « demander *pardon! pardon!* en essayant de se relever, après la première décharge; et les cris des « chiens qui se trouvaient derrière, et qui avaient « attrapé des balles! il y avait de quoi arracher « l'âme, mais ils ne l'ont pas moins achevé à bout « portant; c'est-il ça une destinée! »

Quoique la nouvelle que me donnait le maréyeur m'affligeât, je ne pus pas m'empêcher de penser que la mort de Christiern faisait diversion à mon évasion, et comme rien de ce qu'il me disait ne m'indiquait qu'on se fût aperçu que je manquais à l'appel, j'en conçus une très grande sécurité. J'arrivai à Béthune sans accident; je voulus aller y loger chez une ancienne connaissance de régiment. Je fus fort bien accueilli, mais, quelque prudent que l'on soit, il y a toujours des imprévisions. J'avais préféré à

l'auberge l'hospitalité d'un ami : j'étais venu me brûler à la chandelle, car l'ami s'était marié récemment, et le frère de sa femme était du nombre de ces réfractaires dont le cœur, insensible à la gloire, ne palpitait que pour la paix. Il s'ensuivait tout naturellement que le domicile que j'avais choisi, et même celui de tous les parents du jeune homme, étaient fréquemment visités par messieurs les gendarmes. Ces derniers envahirent la demeure de mon ami long-temps avant le jour; sans respecter mon sommeil, ils me sommèrent d'exhiber mes papiers. A défaut de passeport que je pusse leur montrer, j'essayai de leur donner quelques explications; c'était peine perdue. Le brigadier, qui depuis un instant me considérait avec une attention toute particulière, s'écria tout à coup : « Je ne me trompe « pas, c'est bien lui, j'ai vu ce drôle à Arras : c'est « Vidocq ! » Il fallut me lever et un quart d'heure après j'étais installé dans la prison de Béthune.

Peut-être qu'avant d'aller plus loin le lecteur ne sera pas fâché d'apprendre ce que devinrent les camarades de captivité que j'avais laissés à Boulogne; je puis dès à présent satisfaire leur curiosité, du moins à l'égard de quelques-uns. On a vu que Christiern avait été fusillé; c'était un excellent sujet. Lelièvre, qui était également un brave homme, continua d'espérer et de craindre jusqu'en 1811, que le typhus mit un terme à cette alternative. Les quatre matelots de la garde étaient des assassins : par une belle nuit ils furent mis en liberté, et envoyés en Prusse, où deux d'entre eux reçurent la croix d'honneur sous les murs de Dantzick; quant au sorcier, il fut aussi relaxé sans jugement. En 1814, il se nommait Collinet, et était devenu quartier-maître [1]

1 *Quartier-maître,* titre employé alors dans l'armée de terre et correspondant à celui d intendant militaire.

d'un régiment westphalien, dont il avait imaginé de sauver la caisse à son profit. Cet aventurier, pressé de placer son argent, se dirigeait à tire d'ailes sur la Bourgogne, lorsqu'aux environs de Fontainebleau, il tomba au milieu d'un pulk[1] de cosaques, à qui il fut obligé de rendre ses comptes; ce fut son dernier jour, ils le tuèrent à coups de lances.

Mon séjour à Béthune ne fut pas long : dès le lendemain de mon arrestation, on me mit en route pour Douai, où je fus conduit sous bonne escorte.

CHAPITRE XX

On me ramène à Douai. — Recours en grâce. — Ma femme se marie. — Le plongeon dans la Scarpe. — Je voyage en officier. — La lecture des dépêches. — Séjour à Paris. — Un nouveau nom. — La femme qui me convient. — Je suis marchand forain. — Le commissaire de Melun. — Exécution d'Herbaux. — Je dénonce un voleur; il me dénonce. — La chaîne à Auxerre. — Je m'établis dans la capitale. — Deux échappés du bagne. — Encore ma femme. — Un recel.

A peine avais-je mis le pied dans le préau, que le procureur-général Ranson, que mes évasions réitérées avaient irrité contre moi, parut à la grille, en s'écriant : « Eh bien ! Vidocq est arrivé? Lui a-t-on « mis les fers? — Eh ! monsieur, lui dis-je, que vous « ai-je donc fait pour me vouloir tant de mal? Parce « que je me suis évadé plusieurs fois? est-ce donc « un si grand crime? Ai-je abusé de cette liberté qui « a tant de prix à mes yeux? Lorsqu'on m'a repris, « n'étais-je pas toujours occupé de me créer des

1 *Pulk*, parti, petite troupe de cosaques.

« moyens honnêtes d'existence? Oh! je suis moins « coupable que malheureux! Ayez pitié de moi, « ayez pitié de ma pauvre mère; s'il faut que je « retourne au bagne, elle en mourra! »

Ces paroles et l'accent de vérité avec lequel je les prononçai, firent quelque impression sur M. Ranson : il revint le soir, me questionna longuement sur la manière dont j'avais vécu depuis ma sortie de Toulon, et comme à l'appui de ce que je disais, je lui offrais des preuves irrécusables, il commença à me témoigner quelque bienveillance. « Que ne formez- « vous, me dit-il, une demande de grâce, ou tout au « moins en commutation de peine? Je vous recom- « manderai au grand-juge[1]. » Je remerciai le magistrat de ce qu'il voulait bien faire pour moi; et, le même jour, un avocat de Douai, M. Thomas, qui me portait un véritable intérêt, vint me faire signer une supplique qu'il avait eu la bonté de rédiger.

J'étais dans l'attente de la réponse, lorsqu'un matin on me fit appeler au greffe : je croyais que c'était la décision du ministre qu'on allait me transmettre. Impatient de la connaître, je suivis le porte-clefs avec la prestesse d'un homme qui court au-devant d'une bonne nouvelle. Je comptais voir le procureur-général, c'est ma femme qui s'offre à mes regards; deux inconnus l'accompagnent. Je cherche à deviner quel peut-être l'objet de cette visite, lorsque, du ton le plus dégagé, madame Vidocq me dit : « Je viens vous faire signifier le jugement « qui prononce notre divorce : comme je vais me « remarier, il m'a fallu remplir cette formalité. Au

1 *Grand juge*, fonctionnaire qui avait la direction générale de l'administration de la justice et de la police. Il présidait le Cour de cassation dans les circonstances solennelles. Cette dignité fut créée le 17 septembre 1802, par Bonaparte, premier Consul, en faveur de Régnier, qui fut ensuite duc de Massa. Plus tard, Napoléon enleva au grand juge la direction de la police. Régnier conserva la dignité de grand juge jusqu en novembre 1813.

« surplus, voici l'huissier qui va vous donner lecture « de l'acte. »

Sauf ma mise en liberté, on ne pouvait rien m'annoncer de plus agréable que la dissolution de ce mariage; j'étais à jamais débarrassé d'un être que je détestais. Je ne sais plus si je fus le maître de contenir ma joie, mais à coup sûr ma physionomie dut l'exprimer, et si, comme j'ai de fortes raisons de le croire, mon successeur était présent, il put se retirer convaincu que je ne lui enviais nullement le trésor qu'il allait posséder.

Ma détention à Douai se prolongeait horriblement. J'étais à l'ombre depuis cinq grands mois, et rien n'arrivait de Paris. M. le procureur-général m'avait témoigné beaucoup d'intérêt, mais l'infortune rend défiant, et je commençai à craindre qu'il m'eût leurré d'un vain espoir, afin de me détourner de m'enfuir jusqu'au moment du départ de la chaîne : frappé de cette idée, je revins avec ardeur à mes projets d'évasion.

Le concierge, le nommé Wettu, me regardant d'avance comme amnistié, avait pour moi quelques égards; nous dînions même fréquemment tête-à-tête dans une petite chambre, dont l'unique croisée donnait sur la Scarpe. Il me sembla qu'au moyen de cette ouverture, qu'on avait négligé de griller, sur la fin d'un repas, un jour ou l'autre, il me serait facile de lui brûler la politesse; seulement il était essentiel de m'assurer d'un déguisement, à la faveur duquel, une fois sorti, je pourrais me dérober aux recherches. Je mis quelques amis dans ma confidence, et ils tinrent à ma disposition une petite tenue d'officier d'artillerie légère, dont je me promettais bien de faire usage à la première occasion. Un dimanche soir, j'étais à table avec le concierge et l'huissier Hurtrel; le Beaune avait mis ces messieurs en gaîté; j'en avais fait venir force bouteilles. « Savez-

« vous, mon gaillard, me dit Hurtrel, qu'il n'aurait « pas fait bon vous mettre ici, il y a sept ans. Une « fenêtre sans barreaux ! Peste ! je me n'y serais pas « fié. — Allons donc, papa Hurtrel, il faudrait être « de liège, lui répliquai-je, pour se risquer à faire « le plongeon de si haut; la Scarpe est bien profonde « pour quelqu'un qui ne sait pas nager. — C'est vrai, « observa le concierge » ; et la conversation en resta là; mais mon parti était pris. Bientôt il survint du monde, le concierge se mit à jouer, et au moment où il était le plus occupé de sa partie je me précipitai dans la rivière.

Au bruit de ma chute, toute la société courut à la fenêtre, tandis que Wettu appelait à grands cris la garde et les porte-clefs pour se mettre à ma poursuite. Heureusement le crépuscule permettait à peine de distinguer les objets; mon chapeau, que j'avais d'ailleurs jeté à dessein sur la rive, fit croire que j'étais immédiatement sorti de la rivière, pendant que je continuai à nager dans la direction de la *porte d'eau*, sous laquelle je passai avec d'autant plus de peine, que j'étais transi de froid, et que mes forces commençaient à s'épuiser. Une fois hors la ville, je gagnai la terre; mes vêtements, trempés d'eau, pesaient plus de cent livres; je n'en pris pas moins ma course, et ne m'arrêtai qu'au village de Blangy, situé à deux lieues d'Arras. Il était quatre heures du matin; un boulanger qui chauffait son four, fit sécher mes habits, et me fournit quelques aliments. Dès que je fus restauré, je me remis en route, et me dirigeai vers Duisans, où restait la veuve d'un ancien capitaine de mes amis. C'était chez elle qu'un exprès devait m'apporter l'uniforme que l'on s'était procuré pour moi à Douai. Je ne l'eus pas plutôt reçu, que je me rendis à Hersin, où je ne me cachai que peu de jours chez un de mes cousins. Des avis, qui me parvinrent fort à propos, m'engagèrent

à déguerpir : je sus que la police, convaincue que j'étais dans le pays, allait ordonner une battue; elle était même sur la voie de ma retraite; résolu à lui échapper, je ne l'attendis pas.

Il était clair que Paris seul pouvait m'offrir un refuge : mais pour aller à Paris, il était nécessaire de revenir sur Arras, et si je passais dans cette ville, j'étais infailliblement reconnu. J'avisai donc au moyen d'éluder la difficulté : la prudence me suggéra de monter dans la carriole d'osier de mon cousin, qui avait un excellent cheval, et était le premier homme du monde pour la connaissance des chemins de traverse. Il me répondit, sur sa réputation de parfait conducteur, de me faire tourner les remparts de ma cité natale, il ne m'en fallait pas davantage, mon travestissement devait faire le reste. Je n'étais plus Vidocq, à moins qu'on n'y regardât de trop près; aussi en arrivant au pont du Gy, vis-je sans trop d'effroi, huit chevaux de gendarmes attachés à la porte d'une auberge. J'avoue que je me fusse bien passé de la rencontre, mais elle se présentait face à face, et ce n'était qu'en l'affrontant qu'elle pouvait cesser d'être périlleuse. Allons ! dis-je à mon cousin, « c'est ici qu'il faut payer de toupet; pied à terre, « et vite, vite, fais-toi servir quelque chose. » Aussitôt il descend et se présente dans l'auberge avec cette allure d'un luron dégourdi, qui ne redoute pas l'œil de la brigade. « Eh bien ! lui dirent les gendarmes, « est-ce ton cousin Vidocq que tu conduis? — Peut- « être, répondit-il en riant, regardez-y. » Un gendarme s'approcha en effet de la carriole, mais plutôt par un simple mouvement de curiosité que poussé par un soupçon. A la vue de mon uniforme, il porta respectueusement la main au chapeau. « Salut, « capitaine, me dit-il, et bientôt après il monta à cheval avec ses camarades. « Bon voyage, leur cria « mon cousin, en faisant claquer son fouet; si vous

« l'empoignez, vous nous l'écrirez. — Va ton train, « reprit le maréchal-des-logis qui commandait le « peloton, nous savons le gîte, et le mot d'ordre « est Hersin : demain, à cette heure, il sera coffré. »

Nous continuâmes notre route fort paisiblement; cependant il me vint une crainte : des insignes militaires pouvaient m'exposer à quelques chicanes qui auraient pour moi un résultat désagréable. La guerre de Prusse était commencée, et l'on voyait peu d'officiers à l'intérieur, à moins qu'ils n'y fussent ramenés par quelque blessure. Je me décidai à porter le bras en écharpe : c'était à Iéna que j'avais été mis hors de combat, et si l'on m'interrogeait, j'étais prêt à donner sur cette journée non-seulement tous les détails que j'avais vus dans les bulletins, mais encore tous ceux que j'avais pu recueillir, en entendant une foule de récits vrais ou mensongers faits par des témoins, oculaires ou non. Au total, j'étais ferré sur ma bataille d'Iéna, et je pouvais en parler à tout venant avec connaissance de cause : Je m'acquittai parfaitement de mon rôle à Beaumont, où la lassitude du cheval, qui avait fait trente-cinq lieues en un jour et demi, nous obligea de faire halte. J'avais déjà pris langue dans l'auberge, lorsque je vis un maréchal-des-logis de gendarmes aller droit à un officier de dragons, et l'inviter à exhiber ses papiers. Je m'approchai à mon tour du maréchal-des-logis, et je le questionnai sur le motif de cette précaution. « Je lui ai demandé sa feuille de route, me répondit-il, « parce que quand tout le monde est à l'armée, ce « n'est pas en France qu'est la place d'un officier « valide. — Vous avez raison, mon camarade, lui dis- « je, il faut que le service se fasse; » et en même temps, pour qu'il ne lui prît pas la fantaisie de s'assurer si j'étais en règle, je l'invitai à dîner avec moi. Pendant le repas, je gagnai tellement sa confiance, qu'il me pria, quand je serais à Paris, de m'occuper

de lui faire obtenir son changement de résidence. Je promis tout, et il était content; car, afin de le servir, je devais user de mon crédit, qui était très grand, et de celui des autres, qui l'était encore davantage. En général, on n'est point chiche de ce qu'on n'a pas. Quoiqu'il en soit, les flacons se vuidaient avec rapidité, et mon convive, dans l'enthousiasme d'une protection qui lui venait si à propos, commençait à me tenir de ces discours sans suite, précurseurs de l'ivresse, lorsqu'un gendarme lui remit un paquet de dépêches. Il rompit les bandes d'une main incertaine, et voulut essayer de lire, mais ses yeux obscurcis ayant rendu inutile toute tentative de ce genre, il me pria de le suppléer dans ses fonctions; j'ouvre une lettre, et les premiers mots qui frappent mes regards sont ceux-ci : *brigade d'Arras*. Je parcours de la vue, c'était l'avis de mon passage à Beaumont; on ajoutait que je devais avoir pris la diligence du *Lion d'argent*. Malgré mon trouble, je lus le signalement en le dénaturant : « bon ! bon ! dit le très sobre et très vigilant maréchal-des-logis, la voiture ne passe que demain matin, on s'en occupera », et il voulut recommencer à boire sur de nouveaux frais, mais ses forces trompèrent son courage; on fut obligé de l'emporter dans son lit, au grand scandale de toute l'assistance, qui répétait avec indignation : « Un « maréchal-des-logis ! un homme gradé ! se mettre « dans des états pareils ! »

On pense bien que je n'attendis pas le réveil de l'homme gradé; à cinq heures, je pris place dans la diligence de Beaumont, qui le même jour me conduisit sans encombre à Paris, où ma mère, qui n'avait pas cessé d'habiter Versailles, vint me rejoindre. Nous demeurâmes ensemble quelques mois dans le faubourg Saint-Denis, où nous ne voyions personne, à l'exception d'un bijoutier, nommé Jacquelin, que je dus, jusqu'à un certain point, mettre dans ma

confidence, parce qu'à Rouen il m'avait connu sous le nom de *Blondel*. Ce fut chez Jacquelin que je rencontrai une dame de B..... qui tient le premier rang dans les affections de ma vie. Madame de B..., ou Annette, car c'est ainsi que je l'appelais, était une assez jolie femme, que son mari avait abandonnée par suite de mauvaises affaires. Il s'était enfui en Hollande, et depuis long-temps il ne lui donnait plus de ses nouvelles. Annette était donc entièrement libre; elle me plut; j'aimais son esprit, son intelligence, son bon cœur; j'osai le lui dire; elle vit d'abord, sans trop de peine, mes assiduités, et bientôt nous ne pûmes plus exister l'un sans l'autre. Annette vint demeurer avec moi; et, comme je reprenais l'état de marchand de nouveautés ambulant, il fut décidé qu'elle m'accompagnerait dans mes courses. La première tournée que nous fîmes ensemble fut des plus heureuses. Seulement, à l'instant où je quittais Melun, l'aubergiste chez lequel j'étais descendu m'avertit que le commissaire de police avait témoigné quelque regret de n'avoir pas examiné mes papiers, mais que ce qui était différé n'était pas perdu, et qu'à mon prochain passage, il se proposait de me faire une visite. L'avis me surprit; il fallait que j'eusse déjà été désigné comme suspect. Aller plus loin, c'était peut-être me compromettre : je rabattis aussitôt sur Paris, me promettant bien de ne plus faire d'excursion tant que je n'aurais pas réussi à rendre moins défavorables les chances qui se réunissaient contre moi.

Parti de très grand matin, j'arrivai de bonne heure au faubourg Saint-Marceau : à mon entrée, j'entends des colporteurs hurler cette finale : *qui condamne deux particuliers très connus à être fait mourir aujourd'hui en place de Grève.* J'écoute : il me semble que le nom d'Herbaux a résonné à mon oreille; Herbaux, l'auteur du faux qui a causé tous mes malheurs !

J'écoute plus attentivement encore, mais avec un saisissement involontaire, et cette fois le crieur, dont je me suis approché, répète la sentence avec des variantes : *Voici l'arrêt du tribunal criminel du département de la Seine, qui condamne à la peine de mort les nommés Armand Saint-Léger, ancien marin, né à Bayonne, et César Herbaux, forçat libéré, né à Lille, atteints et convaincus d'assassinat*, etc.

Il n'y avait plus à en douter : le misérable qui m'avait perdu allait porter sa tête sur l'échafaud. L'avouerai-je? ce fut une impression de joie que je ressentis, et pourtant je frémissais. Tourmenté de nouveau dans mon existence, agité d'inquiétudes sans cesse renaissantes, j'eusse voulu anéantir cette population des prisons et des bagnes, qui, après m'avoir lancé dans l'abîme, pouvait m'y maintenir par ses cruelles révélations. On ne s'étonnera donc pas de l'empressement avec lequel je courus au Palais de Justice, afin de m'assurer par moi-même de la vérité : il n'était pas encore midi, et j'eus toutes les peines du monde à arriver jusqu'à la grille, auprès de laquelle je pris position, en attendant l'instant fatal.

Quatre heures sonnent enfin. Le guichet s'ouvre : un homme paraît le premier dans la charrette....; c'est Herbaux. La figure couverte d'une pâleur mortelle, il affiche une fermeté que dément l'agitation convulsive de ses traits. Il affecte de parler à son compagnon, qui déjà est hors d'état de l'entendre. Au signal du départ, Herbaux, d'un front qu'il s'efforce de rendre audacieux, promène ses regards sur la foule; ses yeux rencontrent les miens.... Il fait un mouvement; son teint s'anime... Le cortège a passé. Je restai aussi immobile que les faisceaux de bronze auxquels je m'étais attaché, et je me serais sans doute encore long-temps oublié dans cette attitude, si un inspecteur du Palais ne m'eût enjoint

de me retirer. Vingt minutes après, une voiture chargée d'un panier rouge, et escortée par un gendarme, traversa au trot le Pont-au-Change, se dirigeant vers le cimetière des condamnés. Alors, le cœur serré, je m'éloignai, et regagnai le logis en faisant les plus tristes réflexions.

J'ai appris depuis que, pendant sa détention à Bicêtre, Herbaux avait exprimé des regrets de m'avoir fait condamner innocent[1]. Le crime qui avait conduit ce scélérat à l'échafaud était un assassinat commis de complicité avec Saint-Léger sur une dame de la place Dauphine. Ces deux misérables s'étaient introduits chez leur victime, sous prétexte de lui donner des nouvelles de son fils, qu'ils avaient vu, disaient-ils, à l'armée.

Quoiqu'en définitive l'exécution d'Herbaux ne dût avoir aucune influence directe sur ma position, elle me consterna : j'étais épouvanté de m'être trouvé en contact avec des brigands, destinés au bourreau; mes souvenirs me ravalaient à mes propres yeux; je rougissais en quelque sorte en face de moi-même; j'aurais souhaité de perdre la mémoire, et mener une démarcation impénétrable entre le passé et le présent, car, je ne le voyais que trop, l'avenir était dans la dépendance du passé, et j'étais d'autant plus malheureux, qu'une police à qui il n'est pas toujours donné d'agir avec discernement, ne me permettrait pas de m'oublier. Je me voyais de nouveau à la veille d'être traqué comme une bête fauve. La persuasion qu'il me serait interdit de devenir honnête homme me livrait presque au désespoir : j'étais silencieux, morose, découragé. Annette s'en aperçut; elle demanda à me consoler; elle proposait de se dévouer pour moi; elle me pressait de questions; mon secret

1 Se reporter aux premières pages de cet ouvrage, et relire les circonstances qui, en déterminant la condamnation injuste de Vidocq, furent la cause de tous ses malheurs.

m'échappa : je n'ai jamais eu lieu de m'en repentir. L'activité, le zèle et la présence d'esprit de cette femme me devinrent très utiles. J'avais besoin d'un passeport; elle détermina Jacquelin à me prêter le sien; et, pour me mettre à même d'en faire usage, celui-ci me donna, sur sa famille et sur ses relations, les renseignements les plus complets. Muni de ces instructions, je me remis en voyage, et parcourus toute la Basse-Bourgogne. Presque partout il me fallut montrer que j'étais en règle : si l'on eût comparé l'homme avec le signalement, il eût été facile de découvrir la fraude; mais nulle part on ne me fit d'observation; et, pendant plus d'un an, à quelques alertes près qui ne valent pas la peine d'être ici mentionnées, le nom de Jacquelin me porta bonheur.

Un jour que j'avais déballé à Auxerre, en me promenant tranquillement sur le port, je rencontrai le nommé Paquay, voleur de profession, que j'avais vu à Bicêtre, où il subissait une détention de six années. Il m'eût été fort agréable de l'éviter, mais il m'accosta presque à l'improviste; et, dès les premières paroles qu'il m'adressa, je pus me convaincre qu'il ne serait pas prudent de le méconnaître. Il était très curieux de savoir ce que je faisais; et comme j'entrevis dans sa conversation qu'il se proposait de m'associer à des vols, j'imaginai, pour me débarrasser de lui, de parler de la police d'Auxerre, que je lui représentai comme très vigilante, et par conséquent très redoutable. Je crus observer que l'avis faisait impression; je chargeai le tableau, jusqu'à ce qu'enfin, après m'avoir écouté avec une très inquiète attention, il s'écria tout à coup : « Diable ! il paraît qu'il ne fait pas bon ici; le coche « part dans deux heures; si tu veux, nous détalerons. « — C'est cela, lui répondis-je; s'il s'agit de filer, « je suis ton homme. » Puis, sur ce, je le quittai, après avoir promis de le rejoindre aussitôt que j'au-

rais terminé quelques préparatifs qui me restaient à faire. C'est une si pitoyable condition que celle du forçat évadé, que, s'il ne veut pas être dénoncé, ou être impliqué dans quelque attentat, il est toujours réduit à prendre l'initiative, c'est-à-dire à se faire dénonciateur[1]. Rendu à l'auberge, j'écrivis donc la lettre suivante au lieutenant de gendarmerie, que je savais être à la piste des auteurs du vol récemment commis dans les bureaux de la diligence.

« Monsieur,

« Une personne qui ne veut pas être connue vous « prévient que l'un des auteurs du vol commis dans « les bureaux des messageries de votre ville, va « partir, à six heures, par le coche, pour se rendre « à Joigny, où l'attendent probablement ses com- « plices. Afin de ne pas le manquer, et de l'arrêter en « temps utile, il serait bon que deux gendarmes « déguisés montassent avec lui dans le coche; il est « important que l'on s'y prenne avec prudence, et « qu'on ne perde pas de vue l'individu, car c'est un « homme fort adroit. »

Cette missive était accompagnée d'un signalement si minutieusement tracé, qu'il était impossible de s'y méprendre. L'instant du départ arrivé, je me rends sur les quais en prenant des chemins détournés, et de la fenêtre d'un cabaret, où je m'étais posté, j'aperçois Paquay qui entre dans le coche : bientôt après s'embarquent les deux gendarmes, que je reconnus à certaine encolure que l'on conçoit, mais qu'on ne saurait analyser. Par intervalles, ils se passent mutuellement un papier sur lequel ils jettent les yeux; enfin leurs regards s'arrêtent sur mon homme, dont le costume, contre l'habitude des voleurs,

1 Vidocq, ici, prêche pour son saint, et pose un principe dont il tire, comme conséquence, la justification de la nouvelle figure qu'il va faire.

était une mauvaise enseigne. Le coche démarre, et je le vois s'éloigner avec d'autant plus de plaisir, qu'il emporte tout à la fois Paquay, ses propositions et même ses révélations, si, comme je n'en doutais pas, il avait eu la fantaisie d'en faire.

Le surlendemain de cette aventure, tandis que j'étais en train de faire l'inventaire de mes marchandises, j'entends un bruit extraordinaire, je mets la tête à la fenêtre : c'est la chaîne, que conduisent Thiéry et ses argouzins ! A cet aspect si terrible et si dangeureux pour moi, je me retire brusquement, mais dans mon trouble je casse un carreau; soudain tous les regards se portent de ce côté; j'aurais voulu être aux entrailles de la terre. Ce n'est pas tout, pour mettre le comble à mon inquiétude, quelqu'un ouvre ma porte, c'est l'aubergiste *du Faisan*, madame *Gelat*. « Venez donc, M. Jacquelin, venez donc voir « passer la chaîne, me crie-t-elle !..... Oh ! il y a long- « temps qu'on n'en a pas vu une si belle !... ils sont « au moins cent cinquante, et de fameux gaillards « encore?... Entendez-vous comme ils chantent? » Je remerciai mon hôtesse de son attention, et, feignant d'être occupé, je lui dis que je descendrais dans un moment. « Oh ! ne vous pressez pas, me répondit- « elle, vous avez le temps,... ils couchent ici dans nos « écuries. Et puis, si vous souhaitez causer avec leur « chef, on va lui donner la chambre à côté de la vôtre. » A cette nouvelle, je ne sais pas ce qui se passa dans moi; mais je pense que si madame Gelat m'eût observé, elle aurait vu mon visage pâlir et tous mes membres s'agiter comme par une espèce de tressaillement. Le lieutenant Thiéry, mon voisin ! Il pouvait me reconnaître, me signaler, un geste, un rien pouvait me trahir : aussi me donnais-je bien garde de me montrer. La nécessité d'achever mon inventaire légitimait mon manque de curiosité. Je passai une nuit affreuse. Enfin, à quatre heures du matin, le

départ de l'infernal cortège me fut annoncé par le cliquetis des fers : je respirai.

Il n'a pas souffert celui qui n'a pas connu des transes pareilles à celles dans lesquelles me jeta la présence de cette troupe de bandits et de leurs gardiens. Reprendre des fers que j'avais brisés au prix de tant d'efforts, cette idée me poursuivait sans cesse : mon secret, je ne le possédais pas seul, il y avait des forçats par le monde, si je les fuyais, je les voyais prêts à me livrer : mon repos, mon existence étaient menacés partout, et toujours. Un coup d'œil, le nom d'un commissaire, l'apparition d'un gendarme, la lecture d'un arrêt, tout devait exciter et entretenir mes alarmes. Que de fois j'ai maudit les pervers qui, trompant ma jeunesse, avaient souri à l'élan désordonné de mes passions, et ce tribunal qui, par une condamnation injuste, m'avait précipité dans un gouffre dont je ne pouvais plus secouer la souillure, et ces institutions qui ferment la porte au repentir !..... J'étais hors de la société, et pourtant je ne demandais qu'à lui donner des garanties; je lui en avais donné, j'en atteste ma conduite invariable à la suite de chacune de mes évasions, mes habitudes d'ordre, et ma fidélité scrupuleuse à remplir tous mes engagements.

Maintenant il s'élevait dans mon esprit quelques craintes au sujet de ce Paquay, dont j'avais provoqué l'arrestation; en y réfléchissant, il me sembla que dans cette circonstance j'avais agi bien légèrement; j'avais le pressentiment de quelque malheur : ce pressentiment se réalisa. Paquay, conduit à Paris, puis ramené à Auxerre pour une confrontation, apprit que j'étais encore dans la ville; il m'avait toujours soupçonnné de l'avoir dénoncé, il prit sa revanche. Il raconta au geôlier tout ce qu'il savait sur mon compte. Celui-ci fit son rapport à l'autorité, mais ma réputation de probité était si bien établie

dans Auxerre, où je faisais des séjours de trois mois, que, pour éviter un éclat fâcheux, un magistrat dont je tairai le nom me fit appeler et m'avertit de ce qui se passait. Je n'eus pas besoin de lui confesser la vérité, mon trouble la lui révéla tout entière; je n'eus que la force de lui dire : « Ah ! monsieur ! je « voulais être honnête homme ! » Sans me répondre, il sortit et me laissa seul; je compris son généreux silence. En un quart d'heure j'eus perdu de vue Auxerre, et, de ma retraite, j'écrivis à Annette, pour l'instruire de cette nouvelle catastrophe. Afin de détourner les soupçons, je lui recommandai de rester encore une quinzaine de jours *au Faisan*, et de dire à tout le monde que j'étais allé à Rouen pour y faire des emplettes, ce terme expiré, Annette devait me rejoindre à Paris; elle y arriva en effet le jour que je lui avais indiqué. Elle m'apprit que le lendemain de mon départ, des gendarmes déguisés s'étaient présentés à mon magasin pour m'arrêter, et que, ne m'ayant pas trouvé, ils avaient dit qu'on ne s'en tiendrait pas là, et qu'on finirait par me découvrir.

Ainsi on allait continuer les recherches : c'était là un contre-temps qui dérangeait tous mes projets : signalé sous le nom de Jacquelin, je me vis réduit à le quitter et à renoncer encore une fois à l'industrie que je m'étais créée.

Il n'y avait plus de passeport, quelque bon qu'il fût, qui pût me mettre à l'abri dans les cantons que je parcourais d'ordinaire; et dans ceux où l'on ne m'avait jamais vu, il était vraisemblable que mon apparition insolite éveillerait des soupçons. La conjoncture devenait terriblement critique. Quel parti prendre? c'était là mon unique préoccupation, lorsque le hasard me procura la connaissance d'un marchand tailleur de la cour Saint-Martin : il désirait vendre ses fonds. J'en traitai avec lui, persuadé que je ne serais nulle part plus en sûreté

qu'au cœur d'une capitale, où il est si aisé de se perdre dans la foule. En effet, il s'écoula près de huit mois sans que rien vînt troubler la tranquillité dont nous jouissions, ma mère, Annette et moi. Mon établissement prospérait : chaque jour il prenait de l'accroissement. Je ne me bornais plus, comme mon prédécesseur, à la confection des habits; je faisais aussi le commerce des draps, et j'étais peut-être sur le chemin de la fortune, quand tout pour un matin mes tribulations recommencèrent.

J'étais dans mon magasin; un commissionnaire se présente et me dit que l'on m'attend chez un traiteur de la rue Aumaire; je présume qu'il s'agit de quelque marché à conclure, je me rends aussitôt dans l'endroit indiqué. On m'introduit dans un cabinet, et j'y trouve deux échappés du bagne de Brest : l'un d'eux était ce Blondy, qu'on a vu diriger la malheureuse évasion de Pont-à-Luzen : « Nous sommes « ici depuis dix jours, me dit-il, et nous n'avons pas « le sou. Hier, nous t'avons aperçu dans un magasin; « nous avons appris qu'il était à toi, et ça m'a fait « plaisir, je l'ai dit à l'ami..... Maintenant nous ne « sommes plus si inquiets, car on te connaît, tu n'es « pas homme à laisser des camarades dans l'em- « barras. »

L'idée de me voir à la merci des deux bandits que je savais capables de tout, même de me vendre à la police, ne fût-ce que pour me faire pièce, quitte à se perdre eux-mêmes, était accablante. Je ne laissai pas d'exprimer combien j'étais satisfait de me trouver avec eux; j'ajoutai que n'étant pas riche, je regrettais de ne pouvoir disposer en leur faveur que de cinquante francs : ils parurent se contenter de cette somme, et, en me quittant, ils m'annoncèrent qu'ils étaient dans l'intention de se rendre à Châlons-sur-Marne, où ils avaient, disaient-ils, des *affaires*. J'eusse été trop heureux qu'ils se fussent pour tou-

jours éloignés de Paris, mais, en me faisant leurs adieux, ils me promettaient de revenir bientôt, et je restais effrayé de leur prochain retour. N'allaient-ils pas me considérer comme leur vache à lait, et mettre un prix à leur discrétion? Ne seraient-ils pas insatiables....? Qui me répondait que leurs exigences se borneraient à la possibilité? Je me voyais déjà le banquier de ces messieurs et de beaucoup d'autres, car il était à présumer que, suivant la coutume usitée parmi les voleurs, si je me lassais de les satisfaire, ils me repasseraient à leurs connaissances pour me rançonner sur de nouveaux frais; je ne pouvais être bien avec eux que jusqu'au premier refus: parvenu à ce terme, il était hors de doute qu'ils me joueraient quelque méchant tour. Avec de tels garnements à mes trousses, on comprendra que je n'étais pas à mon aise! Il s'en fallait que ma situation fût plaisante, elle fut encore empirée par une bien funeste rencontre.

On se souvient, ou on ne se souvient pas, que ma femme, après son divorce, avait convolé à de secondes noces : je la croyais dans le département du Pas-de-Calais, tout occupée de faire son bonheur et celui de son nouveau mari, lorsque dans la rue du Petit-Carreau, je me trouvai nez à nez avec elle; impossible de l'éviter, elle m'avait reconnu. Je lui parlai donc, et, sans lui rappeler ses torts à mon égard, comme le délâbrement de sa toilette me montrait de reste qu'elle n'était pas des plus heureuses, je lui donnai quelque argent. Peut-être imagina-t-elle alors que c'était-là une générosité intéressée, cependant il n'en était rien. Il ne m'était pas même venu à la pensée, que l'ex-dame Vidocq pût me dénoncer. A la vérité, en me remémoriant plus tard nos anciens demêlés, je jugeai que mon cœur m'avait tout-à-fait conseillé dans le sens de la prudence; je m'applaudis alors de ce que j'avais fait,

et il me parut très convenable que cette femme, dans sa détresse, pût compter sur moi pour quelques secours; détenu ou éloigné de Paris, je n'étais plus à même de soulager sa misère. Ce devait être pour elle une considération qui devait la déterminer à garder le silence, je le crus du moins; on verra plus tard si je m'étais trompé.

L'entretien de mon ex-femme était une charge à laquelle je m'étais résigné, mais cette charge, je n'en connaissais pas tout le poids. Une quinzaine s'était écoulée depuis notre entrevue; un matin, on me fait prier de passer rue de l'Échiquier : je m'y rends, et au fond d'une cour, dans un rez-de-chaussée assez propre quoique médiocrement meublé, je revois non-seulement ma femme, mais encore ses nièces et leur père, le terroriste Chevalier, qui venait de subir une détention de six mois, pour vol d'argenterie : un coup d'œil suffit pour me convaincre que c'était une famille qui me tombait sur les bras. Tous ces gens-là étaient dans le plus absolu dénuement; je les détestais, je les maudissais, et pourtant je n'avais rien de mieux à faire que de leur tendre la main. Je me saignai pour eux. Les réduire au désespoir, c'eût été me perdre, et plutôt que de revenir en la puissance des argouzins, j'étais résolu à faire le sacrifice de mon dernier sou.

A cette époque, il semblait que le monde entier se fût ligué contre moi; à chaque instant il me fallait dénouer les cordons de ma bourse, et pour qui? pour des êtres qui, regardant ma libéralité comme obligatoire, étaient prêts à me trahir aussitôt que je ne leur paraîtrais plus une ressource assurée. Quand je rentrai de chez ma femme, j'eus encore une preuve du malheur attaché à la condition du forçat évadé, Annette et ma mère étaient en pleurs. En mon absence, deux hommes ivres m'avaient demandé, et sur la réponse que je n'y étais pas, ils s'étaient répandus en

invectives et en menaces, qui ne me laissaient aucun doute sur la perfidie de leurs intentions. Au portrait que me fit Annette de ces deux individus, il me fut aisé de reconnaître Blondy et son camarade Duluc. Je n'eus pas la peine de deviner leurs noms; d'ailleurs ils avaient donné une adresse avec injonction formelle d'y porter *quarante francs*, c'était plus qu'il ne fallait pour me mettre sur la voie; car, à Paris, il n'y avait qu'eux de capables de m'intimer un pareil ordre. Je fus obéissant, très obéissant; seulement, en payant ma contribution à ces deux coquins, je ne pus m'empêcher de leur faire observer qu'ils avaient agi fort inconsidérément. « Voyez le beau coup que vous « avez fait, leur dis-je, on ne savait rien à la *cassine* « et vous avez *mangé le morceau!* (vous avez tout dit) « ma femme, qui a l'établissement en son nom, va « peut-être vouloir me mettre à la porte, et alors il « me faudra *gratter les pavés* (vivre dans la misère.) « — Tu viendras *grincher* (voler) avec nous, me « répondirent les deux brigands. »

J'essayai de leur démontrer qu'il vaut infiniment mieux devoir son existence au travail que d'avoir sans cesse à redouter l'action d'une police, qui, tôt ou tard, enveloppe les malfaiteurs dans ses filets. J'ajoutai que souvent un crime conduit à un autre; que tel croit risquer le carcau, qui court tout droit à la guillotine, et la conclusion de mon discours fut qu'ils feraient sagement de renoncer à la périlleuse carrière qu'ils avaient embrassée.

« Pas mal! s'écria Blondy, quand j'eus achevé « ma mercuriale.. Pas mal! Pourrais-tu pas en « attendant nous indiquer quelque *cambriole à rincer* « (quelque chambre à dévaliser)? c'est que, vois-tu, « nous sommes comme Arlequin, nous avons plus « besoin d'argent que d'avis». Et ils me quittèrent en me riant au nez. Je les rappelai pour leur protester de mon dévouement, et je les priai de ne plus

reparaître à la maison. « Si ce n'est que ça, me dit « Deluc, on s'en abstiendra. — Eh ! oui, l'on s'en « abstiendra, répéta Blondy, puisque ça déplaît à « madame. »

Ce dernier ne s'abstint pas long-temps. Dès le surlendemain, à la tombée de la nuit, il se présenta à mon magasin, et demanda à me parler en particulier. Je le fis monter dans ma chambre. « Nous som- « mes seuls », me dit-il, en faisant d'un coup d'œil la revue du local, et quand il se crut assuré qu'il n'y avait pas de témoins, il tira de sa poche onze couverts d'argent et deux montres d'or, qu'il posa sur le guéridon : « quatre cents *balles* (francs) tout cela... « ce n'est pas cher... les *bogues d'orient et la blanquette* « (les montres d'or et l'argenterie). Allons, *aboule du* « *carle* (compte-moi de l'argent). — Quatre cents « balles, répondis-je tout troublé par une aussi « brusque sommation, je ne les ai pas. — Peu « m'importe. Va *bloquir* (vendre). — Mais si l'on « veut savoir !... Arrange-toi; il me faut du *poussier* « (de la monnaie), ou si tu aimes mieux, je t'en- « verrai des chalands de la préfecture... Tu entends « ce que parler veut dire..... Du poussier, et pas « tant de façon. »

Je ne l'entendais que trop bien... Je me voyais déjà dénoncé, privé de l'état que je m'étais fait, reconduit au bagne... Les quatre cents francs furent comptés.

CHAPITRE XXI

Encore un brigand. — Ma carriole d'osier. — Arrestation des deux forçats. — Découverte épouvantable. — Saint-Germain veut m'embaucher pour un vol. — J'offre de servir la police. — Perplexités horribles. — On veut me prendre au

chaud du lit. — Ma cachette. — Aventure comique. — Travestissements sur travestissements. — Chevalier m'a dénoncé. — Annette au dépôt de la Préfecture. — Je me prépare à quitter Paris. — Deux faux monnayeurs. — On me saisit en chemise. — Je suis conduit à Bicêtre.

Me voilà recéleur! J'étais criminel malgré moi; mais enfin je l'étais, puisque je prêtais les mains au crime: on ne conçoit pas d'enfer pareil à celui dans lequel je vivais. Sans cesse j'étais agité; remords et crainte, tout venait m'assaillir à la fois; la nuit, le jour, à chaque instant, j'étais sur le qui vive. Je ne dormais plus, je n'avais plus d'appétit, le soin de mes affaires ne m'occupait plus, tout m'était odieux. Tout! non, j'avais près de moi Annette et ma mère. Mais ne me faudrait-il pas les abandonner?... Tantôt, je frémis à cette réminiscence de mes appréhensions, ma demeure se transformait en un abominable repaire, tantôt elle était envahie par la police, et la perquisition mettait au grand jour les preuves d'un méfait qui allait attirer sur moi la vindicte des lois. Harcelé par la famille Chevalier, qui me dévorait; tourmenté par Blondy, qui ne se lassait pas de me soutirer de l'argent; épouvanté de ce qu'il y avait d'horrible et d'incurable dans ma position, honteux d'être tyrannisé par les plus viles créatures que la terre eût porté, irrité de ne pouvoir briser cette chaîne morale qui me liait irrévocablement à l'opprobre du genre humain, je me sentis poussé au désespoir, et pendant huit jours je roulai dans ma tête les plus sinistres projets. Blondy, l'exécrable Blondy, était celui surtout contre qui se tournait toute ma rage. Je l'aurais étranglé de bon cœur, et pourtant je l'accueillais encore, je le ménageais. Emporté, violent comme je l'étais, tant de patience était un miracle, c'était Annette qui me la commandait. Oh! que je faisais alors des vœux bien sincères pour

que, dans une des excursions fréquentes que faisait Blondy, quelque bon gendarme pût lui mettre la main sur le collet ! Je me flattais que c'était là un événement très prochain, mais chaque fois qu'une absence un peu plus longue que de coutume me faisait présumer que j'étais enfin délivré de ce scélérat, il reparaissait, et avec lui revenaient tous mes soucis.

Un jour, je le vis arriver avec Duluc et un ex-employé des droits réunis, nommé Saint-Germain, que j'avais connu à Rouen, où, comme tant d'autres, il ne jouissait que provisoirement de la réputation d'honnête homme. Saint-Germain, pour qui j'étais le négociant Blondel, fut fort étonné de la rencontre; mais il suffit de deux mots de Blondy pour lui donner la clef de toute mon histoire : j'étais un *fieffé coquin ;* la confiance prit la place de l'étonnement, et Saint-Germain, qui, à mon aspect, avait d'abord froncé le sourcil, se dérida. Blondy m'apprit qu'ils allaient partir tous trois pour les environs de Senlis, et me pria de lui prêter la carriole d'osier dont je me servais pour courir les foires. Heureux d'être débarrassé de ces garnements à ce prix, je m'empressai de leur donner une lettre pour la personne qui la remisait. On leur livra la voiture avec les harnais; ils se mirent en route, et je restai dix jours sans recevoir de leurs nouvelles : ce fut Saint-Germain qui m'en apporta. Un matin, il entra chez moi; il avait l'air effaré et paraissait excédé de fatigue. « Eh bien ! me dit-il, les camarades sont arrêtés. » Arrêtés ! m'écriai-je, dans le transport d'une joie que je ne pus contenir; mais, reprenant aussitôt mon sang-froid, je demandai des détails, en affectant d'être consterné. Saint-Germain me raconta fort brièvement comme quoi Blondy et Duluc avaient été arrêtés, uniquement parce qu'ils voyageaient sans papiers; je ne crus rien de ce qu'il disait, et je ne doutai pas qu'ils

n'eussent fait quelque coup. Ce qui me confirma dans mes soupçons, c'est qu'à la proposition que je fis de leur envoyer de l'argent, Saint-Germain répondit qu'ils n'en avaient que faire. En s'éloignant de Paris, ils possédaient cinquante francs à eux trois; certes, avec une somme aussi modique il leur aurait été bien difficile de faire des économies; comment advenait-il qu'ils ne fussent pas encore au dépourvu? la première idée qui me vint fut qu'ils avaient commis quelque vol considérable, dont ils ne se souciaient pas de me faire confidence; je découvris bientôt qu'il s'agissait d'un attentat beaucoup plus grave.

Deux jours après le retour de Saint-Germain, il me prit la fantaisie d'aller voir ma carriole, qu'il avait ramenée; je remarquai d'abord qu'on en avait changé la plaque. En visitant l'intérieur, j'aperçus sur la doublure de coutil blanc et bleu des taches rouges fraîchement lavées; puis, ayant ouvert le coffre pour prendre la clef d'écrou, je le trouvai rempli de sang, comme si l'on y eût déposé un cadavre. Tout était éclairci, la vérité s'annonçait plus épouvantable encore que mes conjectures; je n'hésitai pas : plus intéressé peut-être que les auteurs du meurtre, à en faire disparaître les traces, la nuit suivante je conduisis la voiture sur les bords de la Seine; parvenu au-dessus de Bercy, dans un lieu isolé, je mis le feu à de la paille et à du bois sec dont je l'avais bourrée, et je ne me retirai que lorsqu'elle eût été réduite en cendres.

Saint-Germain, à qui je communiquai le lendemain mes remarques, sans lui dire toutefois que j'eusse brûlé ma carriole, m'avoua enfin que le cadavre d'un roulier assassiné par Blondy, entre Louvres et Dammartin, y avait été caché jusqu'à ce qu'on eût trouvé l'occasion de le jeter dans un puits. Cet homme, l'un des plus audacieux scélérats que j'aie

rencontrés, parlait de ce forfait comme s'il se fût entretenu de l'action la plus innocente : c'était le rire sur les lèvres et du ton le plus détaché, qu'il en énumérait jusqu'aux moindres circonstances. Il me faisait horreur, je l'écoutais dans une sorte de stupéfaction; quand je l'entendis me déclarer qu'il lui fallait l'empreinte des serrures d'un appartement dont je connaissais le locataire, mes terreurs furent à leur comble. Je voulus lui faire quelques observations. « Eh que ça me fait à moi? me répondit-il, « en affaires comme en affaires ; parce que tu le « connais !... raison de plus : tu sais les êtres, tu me « conduiras et nous partagerons... Allons ! ajouta-t-il, « il n'y a pas à tortiller, il me faut l'empreinte. » Je feignis de me rendre à son éloquence : « Des scru- « puleux comme ça !... tais-toi donc ! reprit Saint- « Germain, tu me fais *suer* (l'expression dont il « se servit était un peu moins congrue). Enfin, à « présent c'est dit, nous sommes de moitié. » Grand Dieu ! quelle association ! ce n'était guères la peine de me réjouir de la mésaventure de Blondy : je tombais véritablement de fièvre en chaud mal. Blondy pouvait encore céder à certaines considérations, Saint-Germain jamais, il était bien plus impérieux dans ses exigences. Exposé à me voir compromis d'un instant à l'autre, je me déterminai à faire une démarche auprès de M. Henry, chef de la division de sûreté à la préfecture de police : j'allai le voir; et après lui avoir dévoilé ma situation, je lui déclarai que si l'on voulait tolérer mon séjour à Paris, je donnerais des renseignements précieux sur un grand nombre de forçats évadés, dont je connaissais la retraite et les projets.

M. Henry me reçut avec assez de bienveillance; mais, après avoir réfléchi un moment à ce que je lui disais, il me répondit qu'il ne pouvait prendre aucun engagement vis-à-vis de moi. « Cela ne doit

« point vous empêcher de me faire des révélations, « continua-t-il, on jugera alors à quel point elles « sont méritoires, et peut-être... » — Ah ! Monsieur, « point de peut-être, ce serait risquer ma vie : vous « n'ignorez pas de quoi sont capables les individus « que je désire vous signaler, et si je dois être recon- « duit au bagne après que quelque partie d'une ins- « truction juridique aura constaté que j'ai eu des « rapports avec la police, je suis un homme mort. — « En ce cas, n'en parlons plus. » Et il me laissa partir sans même me demander mon nom.

J'avais l'âme navrée de l'insuccès de cette tentative. Saint-Germain ne pouvait manquer de revenir : il allait me sommer de lui tenir ma parole; je ne savais plus que faire : devais-je avertir la personne que nous étions convenus de dévaliser ensemble? S'il eût été possible de me dispenser d'accompagner Saint-Germain, il aurait été moins dangereux de donner un pareil avis; mais j'avais promis de l'assister, il n'y avait pas d'apparence que je pusse, sous aucun prétexte, me dégager de ma promesse : je l'attendais comme on attend un arrêt de mort. Une semaine, deux semaines, trois semaines se passèrent dans ces perplexités. Au bout de ce temps je commençai à respirer; après deux mois je fus tranquillisé tout-à-fait; je croyais que, comme ses deux camarades, il s'était fait arrêter quelque part. Annette, je m'en souviendrai toujours, fit une neuvaine, et *brûla* au moins une douzaine de cierges, *à leur intention.* « Mon Dieu ! s'écriait-elle quelque- « fois, faites-moi la grâce qu'ils restent où ils « sont ! » La tourmente avait été de longue durée; les instants de calme furent bien courts, ils précédèrent la catastrophe qui devait décider de mon existence.

Le 3 mai 1809, au point du jour, je suis éveillé par quelques coups frappés à la porte de mon maga-

sin; je descends pour voir de quoi il s'agit, et je me dispose à ouvrir, lorsque j'entends un colloque à voix basse : « C'est un homme vigoureux, disent les « interlocuteurs, prenons nos précautions ! » Plus de doute sur les motifs de cette visite matinale; je remonte à la hâte dans ma chambre; Annette est instruite de ce qui se passe; elle ouvre la fenêtre, et, tandis qu'elle entame la conversation avec les agents, m'esquivant en chemise par une issue qui donne sur le carré, je gagne rapidement les étages supérieurs. Au quatrième, je vois une porte entre ouverte, et m'introduis : je regarde; j'écoute : je suis seul. Dans un renfoncement au-dessous du lambris, se trouve un lit caché par un lambeau de damas cramoisi en forme de rideau : pressé par la circonstance, et certain que déjà l'escalier est gardé, je me jette sous les matelas; mais à peine m'y suis-je blotti, quelqu'un entre; on parle, je reconnais la voix, c'est celle d'un jeune homme nommé Fossé, dont le père, monteur en cuivre, était couché dans la pièce contiguë; un dialogue s'établit :

SCÈNE PREMIÈRE

Le Père, la Mère, le Fils

Le fils. « Vous ne savez pas, papa? on cherche « le tailleur;... on veut l'arrêter; toute la maison « est en l'air... Entendez-vous la sonnette?... Tiens, « tiens, les voilà qui sonnent chez l'horloger.

La mère. « Laisse-les sonner, te mêle pas de çà; « les affaires des autres nous regardent pas : (*à son « mari*) allons mon homme, habille-toi donc, ils « n'auraient qu'à venir.

Le père. « (*Bâillant ; il est à présumer qu'en « même temps il se frottait le front*). Le diable les

« emporte ! et qu'est-ce qu'ils veulent donc au tail-
« leur?

LE FILS. « Je ne sais pas, papa; mais ils sont joli-
« ment du monde, et des mouchards, et des gendar-
« mes, qui mènent le commissaire avec eux.

LE PÈRE. « C'est pt'être rien du tout seulement.

LA MÈRE. « Et qu'est-ce qu'il peut avoir fait? un
« tailleur !

LE PÈRE. « Qu'est-ce qu'il peut avoir fait...? il
« peut avoir fait;... ah ! j'y suis... ! puisqu'il vend du
« drap; il aura fait des habits avec des marchandises
« anglaises.

LA MÈRE. « Il aura, comme on dit, employé des
« denrées coroniales; tu me fais rire, toi : est-ce qu'on
« l'arrêterait pour ça?

LE PÈRE. « Je le crois bien qu'on l'arrêterait pour
« ça, et le blocus continental, c'est-il pour des
« prunes qu'on l'a décrété?

LE FILS. « Le blocus continental ! qu'est-ce que
« ça veut dire, papa...? ça va-t-il sur l'eau?

LA MÈRE. « Ah oui ! dis-nous donc ce que ça veut
« dire, et mets-nous ça au plus juste?

LE PÈRE. « Ça veut dire que le tailleur va pt'être
« bien être bloqué.

LA MÈRE. « Oh ! mon Dieu ! le pauvre homme ! je
« suis sûre qu'ils vont l'emmener... des criminels
« comme ça, qui ne sont pas coupables, si ça ne
« dépendait que de moi... je crois que je les cache-
« rais dans ma chemise.

LE PÈRE. « Sais-tu qui fait du volume le tailleur?
« c'est un fameux corps !

LA MÈRE. « C'est égal, je le cacherais tout de
« même. Je voudrais qu'il vienne ici. Tu te souviens
« de ce déserteur?...

LE PÈRE. « Chut, chut ! les voilà qui montent.

SCÈNE DEUXIÈME

Les précédents, le Commissaire, des Gendarmes, des Mouchards.

Dans ce moment, le commissaire et ses estafiers, après avoir parcouru la maison du haut en bas, arrivent sur le pallier du quatrième.

LE COMMISSAIRE. « Ah ! la porte est ouverte. Je « vous demande pardon du dérangement, mais « c'est dans l'intérêt de la société... Vous avez pour « voisin un grand scélérat, un homme capable de « tuer père et mère.

LA FEMME. « Quoi, monsieur Vidocq?

LE COMMISSAIRE. « Oui, *Vidocq*, madame, et je « vous enjoins, dans le cas où vous ou votre mari lui « auriez donné asile, de me le déclarer sans délai.

LA FEMME. « Ah ! monsieur le commissaire, vous « pouvez chercher partout, si ça vous fait plaisir,... « nous, donner asile à quelqu'un !...

LE COMMISSAIRE. « D'abord, cela vous regarde, la « loi est excessivement sévère ! c'est un article sur « lequel elle ne plaisante pas, et vous vous expose- « riez à des peines très graves ; pour un condamné à « la peine capitale, il n'y va rien moins que de...

LE MARI (vivement). « Nous ne craignons rien, « monsieur le commissaire.

LE COMMISSAIRE. « Je le crois..., je m'en rapporte « parfaitement à vous. Cependant pour n'avoir rien « à me reprocher, vous me permettrez de faire ici « une petite perquisition, c'est une simple formalité « d'usage. (*S'adressant à sa suite.*) Messieurs, les « issues sont bien gardées? »

Après une visite assez minutieuse de la pièce du fond, le commissaire revient dans celle où je suis. — Et dans ce lit, dit-il, en levant le lambeau de

damas cramoisi, pendant que du côté des pieds, je sentais remuer un des coins du matelas, que l'on laissa retomber nonchalammant. — « Pas plus de « Vidocq que sur la main. Allons ! il se sera rendu « invisible, reprit le commissaire, il faut y renoncer. » On n'imaginerait jamais de quel énorme poids ces paroles me soulagèrent. Enfin toute la bande des alguasils se retira; la femme du monteur en cuivre les accompagna avec force politesses, et je me trouvais seul avec le père, le fils et une petite fille, qui ne me croyaient pas si près d'eux. Je les entendis me plaindre. Mais bientôt madame Fossé accourut en montant l'escalier quatre à quatre; elle était tout essoufflée; j'eus encore la venette.

SCÈNE TROISIÈME

Le Mari, la Femme et le Fils

La femme. « Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! Combien « qu'il y a de monde d'amassé dans la rue... Allez ! « on en dit de belles sur le compte de M. Vidocq, « j'espère qu'on en dégoise, et de toutes les cou- « leurs. Tout de même, il faut qu'il y ait quelque « chose de vrai; il n'y a jamais de feu sans fumée... « Je sais bien toujours que c'était un fier *faigniant* « que ton monsieur Vidocq : pour un maître tailleur, il « avait plus souvent les bras que les jambes croisées.

Le mari. « Te voilà encore comme les autres à « faire des suppositions : vois-tu, comme t'es mau- « vaise langue;... d'ailleurs, il n'y a qu'un mot qui « serve, ça nous regarde pas. Je suppose encore que « ça nous regarderait; eh bien ! de quoi qu'ils l'accu- « sent, qu'est-ce qu'ils chantent? je ne suis pas « curieux...

La femme. « Qu'est-ce qu'ils chantent, ça fait

« trembler seulement rien que d'y penser... Quand « on dit d'un homme qu'il a été condamné à être « fait mourir pour assassinat. Je voudrais que t'en- « tende le petit tailleur de dessus la place.

LE MARI. « Bah ! jalousie de métier.

LA FEMME. « Et la portière du nº 27, qui dit « comme ça qu'elle est bien sûre qu'elle l'a vu sortir « tous les soirs avec un gros bâton, si bien déguisé « qu'elle ne le reconnaissait pas.

LE MARI. « La portière dit ça?

LA FEMME. « Et qu'il allait attendre le monde dans « les Champs-Élysées.

LE MARI. «Faut-il que tu sois bête !

LA FEMME. « Ah ! faut-il que je sois bête ! le rogo- « miste est pt'être bête aussi, quand il dit que c'est « tous voleurs qui viennent là dedans, et qu'il a vu « M. Vidocq avec des visages qui avaient mauvaise « mine.

LE MARI. « Eh bien ! qui avaient mauvaise mine, « après...

LA FEMME. « Après, après, toujours est-il que le « commissaire a dit à l'épicier que c'est rien qui « vaille,... et pire que ça, puisqu'il a ajouté que « c'était un grand coupable, que la justice ne pou- « vait venir à bout de rattraper.

LE MARI. « Et tu la gobes... t'es joliment encore « de ton pays;... tu crois le commissaire, toi, tu ne « vois pas que c'est un quart qu'il bat; et puis, « tiens, on ne me mettra jamais dans la tête que « M. Vidocq soit un malhonnête homme, il m'est « avis, au contraire, que c'est un bon enfant, un « homme rangé. Au surplus, qu'il soit ce qu'il vou- « dra, ça nous regarde pas, mêlons-nous de notre « ouvrage; voilà l'heure qui s'avance.... il faut val- « ser. Allons, *preste* au travail ! »

La séance est levée : le père, la mère, le fils et une

petite fille, toute la famille Fossé part, et je reste sous clef, réfléchissant aux insinuations perfides de la police, qui, pour me priver de l'assistance des voisins, s'attachait à me représenter comme un infâme scélérat. J'ai vu souvent depuis employer cette tactique, dont le succès se fonde toujours sur d'atroces calomnies, tactique révoltante, en ce qu'elle est injuste; tactique maladroite, en ce qu'elle produit un effet tout contraire à celui qu'on en attend, puisqu'alors les personnes qui eussent prêté main-forte pour l'arrestation d'un voleur, peuvent en être empêchées par la crainte de lutter contre un homme que le sentiment de son crime et la perspective de l'échafaud doivent pousser au désespoir.

Il y avait près de deux heures que j'étais enfermé : il ne se faisait aucun bruit dans la maison, ni dans la rue; les groupes s'étaient dispersés; je commençais à me rassurer, lorsqu'une circonstance bien ridicule vint compliquer ma situation. Un besoin des plus pressants s'annonçait par des coliques d'une telle violence, que, ne voyant dans la chambre aucun vase approprié à la nécessité, je me trouvai dans le plus cruel embarras; à force de fureter dans tous les coins et recoins, j'aperçois une marmite en fonte... Il était temps, je la découvre, et..... à peine ai-je terminé, que j'entends fourrer une clef dans la serrure; je replace précipitamment le couvercle, et vite je me glisse de nouveau dans ma retraite : on entre; c'est la femme Fossé avec sa fille; un instant après viennent le père et le fils.

SCÈNE DERNIÈRE

Le Père, la Mère, les Enfants et Moi

LE PÈRE. « Eh bien ! ce restant de soupe d'hier « n'est pas encore réchauffé?

LA MÈRE. « Il n'est pas arrivé qu'il crie déjà : on « va le mettre sur le feu, ton restant de soupe;... « avec lui, on dirait que la foire est sur le pont.

LE PÈRE. « Est-ce que tu crois qu'ils n'ont pas « faim, ces enfants?

LA MÈRE. « Ah mon Dieu ! on ne peut pas aller « plus vite que les violons;... ils attendront; ils « feront comme moi : tu ferais bien mieux de souffler, « que de bougonner.

LE PÈRE (*soufflant*). « Elle est donc gelée ta mar- « mite?... ah je crois qu'elle chaute,... entends-tu?

LA MÈRE. « Non; mais je sens..., ce n'est pas « possible autrement, il y a quelqu'un...

LE PÈRE. « C'est les choux d'hier;... c'est pt'être « bien toi...? François rit, je parie que c'est lui?...

LE FILS. « Voilà comme il est papa, il inculpe « tout le monde.

LE PÈRE. « C'est que vois-tu, comme on connaît « les singes on les adore; je sais que tu es un cadet « sujet à caution. Oh Dieu ! que ça pue ! ah ça? crois- « tu être dans une écurie? (*Haussant le ton*) Est-ce « dans une écurie que tu crois être? (*S'adressant à « sa femme*). Voyons, si c'est toi, dis-le moi?

LA MÈRE. « Est-il drôle, à présent? il veut toujours « que ce soit moi...; c'est qu'elle ne se passe pas cette « odeur.

LE PÈRE. « C'est de plus fort en plus fort.

LA PETITE FILLE. « Maman, ça bout.

LA MÈRE. « Maudit couvercle ! je me suis brûlée.

TOUS ENSEMBLE. « O Dieu ! quelle infection !

LA MÈRE. « C'est une peste : on n'y tient pas... « Fossé ouvre donc la fenêtre.

LE PÈRE. « Vous le voyez, madame, c'est encore un des tours de votre fils...

LE FILS. « Papa, je te jure que non.

LE PÈRE. « Tais-toi, fichu paresseux... la preuve « n'est pas convaincante?... monsieur ne peut pas

« aller au cinquième...; il serait trop fatigué de « monter un étage...; il se foulerait la rate..., tu plains « donc bien tes pas...; sois tranquille, je te corrigerai.

LE FILS. « Mais papa...

LE PÈRE. » Ne me raisonne pas...; tu vois ce man- « che à ballet..., il ne tient à rien que je te le casse « sur le dos : avance ici que je te donne ta danse... « avance, te dis-je? je t'apprendrai... Ah ! tu me « nies...

LE FILS (*pleurant*). « Mais, oui, puisque ce n'est « pas moi.

LE PÈRE. « Tu es capable de tout :... comme dit « cet autre, tous menteurs, tous voleurs.

LA MÈRE. « Pourquoi ne pas dire la vérité?

LE PÈRE. « Oh non ! il aimera mieux que je lui « fiche une paye..., d'aussi bien, il va l'avoir... Ah ! « tu veux que je te donne ta tournée? ma femme, « ferme la fenêtre, à cause des voisins.

LA MÈRE. « Gare à toi ! François, ça se gâte.... « gare à toi ! »

Nul doute, l'action va s'engager; sans hésiter, je soulève matelas, draps, couverture, et écartant brusquement le lambeau de damas, je me montre à la famille stupéfaite de mon apparition. On imaginerait difficilement à quel point ces braves gens furent surpris. Pendant qu'ils s'entre-regardent sans mot dire, j'entreprends de leur raconter le plus brièvement possible comme quoi je m'étais introduit chez eux; comme quoi je m'étais caché sous les matelas, comme quoi... Il est inutile de dire que l'on rit beaucoup de l'aventure de la marmite, et qu'il ne fut plus question de battre personne. Le mari et la femme s'étonnaient que je n'eusse pas été étouffé dans ma cachette; ils me plaignirent, et, avec une cordialité dont les exemples ne sont pas rares parmi les gens du peuple, ils m'offrirent des rafraîchisse-

ments, qui étaient bien nécessaires après une matinée si laborieuse.

On doit penser que je fus sur les épines, aussi longtemps que cette scène n'eut pas touché au dénouement... Je suais à grosses gouttes; dans tout autre moment, je m'en fusse amusé; mais je songeais aux suites de la découverte inévitable qui se préparait, et personne moins que moi n'était en état d'apprécier tout ce qu'il y avait de burlesque dans la situation... Me croyant perdu, j'aurais pu hâter l'instant fatal; c'eût été couper cours à mes perplexités : une réflexion sur la mobilité des circonstances m'inspira de voir venir : je savais par plus d'une expérience qu'elles déconcertent quelquefois les plans les mieux conçus, comme aussi elles triomphent des cas les plus désespérés.

D'après l'accueil que me faisait la famille Fossé, il était probable que je n'aurais pas à me repentir d'avoir attendu l'événement : toutefois je n'étais pas pleinement rassuré; cette famille n'était pas heureuse; et ne pouvait-il pas se faire que cette première impression de bienveillance et de compassion, dont ne se défendent pas toujours les hommes les plus pervers, fît place à l'espoir d'obtenir quelque récompense en me livrant à la police? et puis, en supposant même que mes hôtes fussent ce qu'on appelle *francs du collier*, étais-je à l'abri d'une indiscrétion? Sans être doué d'une grande perspicacité, Fossé devina le secret de mes inquiétudes, qu'il réussit à dissiper par des protestations dont la sincérité ne devait pas se démentir.

Ce fut lui qui se chargea de veiller à ma sûreté; il commença par pousser des reconnaissances à la suite desquelles il m'informa que les agents de police, persuadés que je n'avais pas quitté le quartier, s'étaient établis en permanence dans la maison et dans les rues adjacentes; il m'apprit aussi qu'il

était question de faire une seconde visite chez tous les locataires. De tous ces rapports, je conclus qu'il était urgent de déguerpir, car il était vraisemblable que cette fois l'on fouillerait à fond les logements.

La famille Fossé, comme la plupart des ouvriers de Paris, était dans l'usage d'aller souper chez un marchand de vin du voisinage, où elle portait ses provisions; il fut convenu que j'attendrais ce moment pour sortir avec elle. Jusqu'à la nuit, j'avais le temps de prendre mes mesures : je m'occupai d'abord à faire parvenir de mes nouvelles à Annette : ce fut Fossé qui organisa le message. Il eût été de la dernière imprudence qu'il se mît en communication directe avec elle. Voici ce qu'il fit : il se rendit dans la rue de Grammont, où il acheta un pâté, dans lequel il glissa le billet qu'on va lire :

« Je suis en sûreté. Tiens-toi sur tes gardes; ne « te fie à personne. Ne te laisse pas prendre à des « promesses qu'on n'a ni l'intention ni le pouvoir « de tenir. Renferme-toi dans ces quatre mots, *je « ne sais pas*. Fais la bête, c'est le meilleur moyen « de me prouver que tu as de l'esprit. Je ne peux pas « te donner de rendez-vous, mais quand tu sortiras, « prends toujours la rue Saint-Martin et les boule- « varts. Surtout ne te retourne pas, je réponds de « tout. »

Le pâté confié à un commissionnaire de la place Vendôme, et adressé à *madame Vidocq*, tomba, ainsi que je l'avais prévu, dans les mains des agents qui en permirent la remise, après avoir pris connaissance de la dépêche; ainsi je me trouvai avoir atteint deux buts à la fois, celui de les tromper, en leur persuadant que je n'étais plus dans le quartier, et celui de rassurer Annette, en lui faisant savoir que j'étais hors de danger. L'expédient m'avait réussi; enhardi

par ce premier succès, je fus un peu plus calme pour effectuer les préparatifs de ma retraite. Quelqu'argent que j'avais pris à tout hasard sur ma table de nuit, servit à me procurer un pantalon, des bas, des souliers, une blouse ainsi qu'un bonnet de coton bleu destiné à compléter mon déguisement. Quand l'heure du souper fut venue, je sortis de la chambre avec toute la famille, portant sur ma tête, par surcroît de précautions, une énorme platée de haricots et de mouton, dont l'appétissant fumet expliquait assez quel était le but de notre excursion. Le cœur ne m'en battit pas moins en me trouvant face à face, sur le carré du second, avec un agent que je n'avais pas d'abord aperçu, caché dans une encoignure. « Soufflez votre chandelle, cria-t-il brusque-« ment à Fossé. — Et pourquoi? répliqua celui-ci, « qui n'avait pris de la lumière que pour ne pas éveil-« ler les soupçons. — Allons ! pas tant de raisons, « reprit le mouchard, » et il souffla lui-même la chandelle. Je l'aurais volontiers embrassé ! Dans l'allée, nous tombâmes encore sur plusieurs de ses confrères qui, plus polis que lui, se rangèrent pour nous livrer passage. Enfin nous étions dehors. Lorsque nous eûmes détourné l'angle de la place, Fossé prit le plat, et nous nous séparâmes. Afin de ne pas attirer l'attention, je marchai fort lentement jusqu'à la rue des Fontaines : une fois là, je ne m'amusais pas, comme disent les Allemands, à compter les boutons de mon habit, je pris ma course dans la direction du boulevard du Temple, et fendant l'air, j'étais arrivé à la rue de Bondy, qu'il ne m'était pas encore venu à l'idée de me demander où j'allais.

Cependant il ne suffisait pas d'avoir échappé à une première perquisition, les recherches pouvaient devenir des plus actives. Il m'importait de dérouter la police, dont les nombreux limiers ne manqueraient pas, suivant l'usage, de tout négliger pour ne s'occu-

per que de moi. Dans cette conjoncture très critique, je résolus d'utiliser pour mon salut les individus que je regardais comme mes dénonciateurs. C'étaient les Chevalier, que j'avais vus la veille, et qui dans la conversation que j'avais eue avec eux, avaient laissé échapper quelques-uns de ces mots qu'on ne s'explique qu'après coup : convaincu que je n'avais plus aucun ménagement à garder vis-à-vis de ces misérables, je résolus de me venger d'eux, en même temps que je les forcerais à rendre gorge autant qu'il dépendrait de moi. C'était à une condition tacite que je les avais obligés, ils avaient violé la foi des traités, contrairement à leur intérêt même, ils avaient fait le mal, je me proposais de les punir d'avoir méconnu leur intérêt.

Le chemin n'est pas trop long du boulevard à la rue de l'Echiquier; je tombai comme une bombe au domicile des Chevalier, dont la surprise en me voyant libre, confirma tous mes soupçons. Chevalier imagina d'abord un prétexte pour sortir, mais, fermant la porte à double tour, et mettant la clef dans ma poche, je sautai sur un couteau de table, et dis à mon beau-frère que s'il poussait un cri, c'était fait de lui et des siens. Cette menace ne pouvait manquer de produire son effet; j'étais au milieu d'un monde qui me connaissait, et que devait épouvanter la violence de mon désespoir. Les femmes restèrent plus mortes que vives, et Chevalier, pétrifié, immobile comme la fontaine de grès sur laquelle il s'appuyait, me demanda, d'une voix éteinte, ce que j'exigeais de lui : « Tu vas le savoir, lui répondis-je. »

Je débutai par la réclamation d'un habit complet que je lui avais fourni le mois auparavant, il me le rendit; je me fis donner en outre une chemise, des bottes et un chapeau; tous ces objets avaient été achetés de mes deniers, c'était une restitution qui m'était faite. Chevalier s'exécuta en rechignant; je

crus lire dans ses yeux qu'il méditait quelque projet; peut-être avait-il à sa disposition un moyen de faire savoir aux voisins l'embarras dans lequel le jetait ma présence : la prudence me prescrivit d'assurer ma retraite en cas d'une perquisition nocturne. Une fenêtre donnant sur un jardin était fermée par deux barreaux de fer, j'ordonnai à Chevalier d'en enlever un, et comme, en dépit de mes instructions, il s'y prenait avec une excessive maladresse, je me mis moi-même à l'ouvrage, sans qu'il s'aperçût que le couteau qui lui avait tant inspiré d'effroi était passé de mes mains dans les siennes. L'opération terminée, je ressaisis cette arme. « Maintenant, lui dis-je, « ainsi qu'aux femmes, qui étaient terrifiées, vous « pouvez allez vous coucher. » Quant à moi, je n'étais guères en train de dormir; je me jetai sur une chaise, où je passai une nuit fort agitée. Toutes les vicissitudes de ma vie me revinrent successivement à l'esprit; je ne doutai pas qu'il n'y eût une malédiction sur moi;... en vain fuyais-je le crime, le crime venait me chercher, et cette fatalité, contre laquelle je me roidissais avec toute l'énergie de mon caractère, semblait prendre plaisir à bouleverser mes plans de conduite en me mettant incessamment aux prises avec l'infamie et la plus impérieuse nécessité.

Au point du jour je fis lever Chevalier, et lui demandai s'il était en fonds. Sur sa réponse, qu'il ne possédait que quelques pièces de monnaie, je lui fis l'injonction de se munir de quatre couverts d'argent qu'il devait à ma libéralité, de prendre son permis de séjour et de me suivre. Je n'avais pas précisément besoin de lui, mais il eût été dangereux de le laisser au logis, car il aurait pu donner l'éveil à la police et la diriger sur mes traces avant que j'eusse pu prendre mes dimensions. Chevalier obéit. Je redoutais moins les femmes : comme j'emmenais avec moi un otage précieux, et que d'ailleurs elles

ne partageaient pas tout-à-fait les sentiments de ce dernier, je me contentai, en partant, de les enfermer à double tour, et par les rues les plus désertes de la capitale, même en plein midi, nous gagnâmes les Champs-Elysées. Il était quatre heures du matin; nous ne rencontrâmes personne. C'était moi qui portais les couverts; je me serais bien gardé de les laisser à mon compagnon, il fallait que je pusse disparaître sans inconvénient, s'il lui était arrivé de s'insurger ou de faire une esclandre. Heureusement, il fut fort docile; au surplus, j'avais sur moi le terrible couteau, et Chevalier, qui ne raisonnait pas, était persuadé qu'au moindre mouvement qu'il ferait, je le lui plongerais dans le cœur : cette terreur salutaire, qu'il éprouvait d'autant plus vivement qu'il n'était pas irréprochable, me répondait de lui.

Nous nous promenâmes long-temps aux alentours de Chaillot; Chevalier, qui ne prévoyait pas comment tout cela finirait, marchait machinalement à mes côtés; il était anéanti et comme frappé d'idiotisme. A huit heures, je le fis monter dans un fiacre et le conduisis au passage du bois de Boulogne, où il engagea en ma présence, et sous son nom, les quatre couverts, sur lesquels on lui prêta cent francs. Je m'emparai de cette somme; et, satisfait d'avoir si à propos recouvré en masse ce qu'il m'avait extorqué en détail, je remontai avec lui dans la voiture, que je fis arrêter sur la place de la Concorde. Là, je descendis, mais après lui avoir fait cette recommandation: « Souviens-toi d'être plus circonspect que jamais; « si je suis arrêté, quel que soit l'auteur de mon « arrestation, prends garde à toi. » J'intimai au cocher de le mener grand train, rue de l'Échiquier, n° 23, et pour être certain qu'il ne prenait pas une autre direction, je restai un instant à l'examiner; ensuite de quoi je me rendis en cabriolet, chez un fripier de la *Croix-Rouge,* qui me donna des habits

d'ouvrier en échange des miens. Sous ce nouveau costume, je m'acheminai vers l'esplanade des Invalides, pour m'informer s'il y aurait possibilité d'acheter un uniforme de cet établissement. Une jambe de bois, que je questionnai sans affectation, m'indiqua, rue Saint-Dominique, un brocanteur chez qui je trouverais l'équipement complet. Ce brocanteur était, à ce qu'il paraît, assez bavard de son naturel. « Je ne suis pas curieux, me dit-il (c'est le préambule ordinaire de toutes les demandes indiscrètes) : « vous avez tous vos membres, sans doute l'uniforme « n'est pas pour vous. — Pardon, lui répondis-je; « et comme il manifestait de l'étonnement, j'ajoutai « que je devais jouer la comédie. — Et dans quelle « pièce? — Dans l'*Amour filial.* »

Le marché conclu, j'allai aussitôt à Passy, où, chez un logeur qui était dans mes intérêts, je me hâtai d'effectuer la métamorphose. Il ne fallut pas cinq minutes pour faire de moi le plus manchot des invalides; mon bras rapproché vers le défaut de ma poitrine et tenu adhérent au torse par une sangle et par la ceinture de ma culotte, dans laquelle il était engagé, avait entièrement disparu : quelques chiffons introduits dans la partie supérieure d'une des manches, dont l'extrémité venait se rattacher sur le devant du frac, jouaient le moignon à s'y méprendre, et portaient l'illusion au plus haut degré : une pommade dont je me servis pour teindre en noir mes cheveux et mes favoris, acheva de me rendre méconnaissable. Sous ce travestissement, j'étais tellement sûr de déconcerter le savoir physiognomonique [1] des observateurs de la rue de Jérusalem [2] et autres, que

1 *Physiognomonie*, l'art de juger du caractère des individus d'après les traits de leur visage et la conformation extérieure de leur crâne. Les deux créateurs de cette méthode, autour de laquelle on fit tant de bruit à l'époque, étaient deux Suisses, Lavater et Gall.

2 *Rue de Jérusalem*. C'est là qu'étaient alors installés les services de la sûreté.

dès le soir même j'osai me montrer dans le quartier Saint-Martin. J'appris que la police, non-seulement occupait toujours mon logement, mais encore qu'on y faisait l'inventaire des marchandises et du mobilier. Au nombre des agents que je vis allant et venant, il fut aisé de me convaincre que les recherches se poursuivaient avec un redoublement d'activité bien extraordinaire pour cette époque, où la vigilante administration n'était pas trop zélée toutes les fois qu'il ne s'agissait pas d'arrestations politiques. Effrayé d'un semblable appareil d'investigation, tout autre que moi aurait jugé prudent de s'éloigner de Paris sans délai, au moins pour quelque temps. Il eût été convenable de laisser passer l'orage; mais je ne pouvais me décider à abandonner Annette au milieu des tribulations que lui causait son attachement pour moi. Dans cette occasion, elle eut beaucoup à souffrir; enfermée au dépôt de la préfecture, elle y resta vingt-cinq jours au secret, d'où on ne la tirait que pour lui faire la menace de la faire pourrir à Saint-Lazarre, si elle s'obstinait à ne pas vouloir indiquer le lieu de ma retraite. Le poignard sur le sein, Annette n'aurait pas parlé. Qu'on juge si j'étais chagrin de la savoir dans une si déplorable situation; je ne pouvais pas la délivrer : dès qu'il dépendit de moi, je m'empressai de la secourir. Un ami à qui j'avais prêté quelques centaines de francs, me les ayant rendus, je lui fis tenir une partie de cette somme; et, plein de l'espoir que sa détention finirait bientôt, puisqu'après tout on n'avait à lui reprocher que d'avoir vécu avec un forçat évadé, je me disposais à quitter Paris, me réservant, si elle n'était pas élargie avant mon départ, de lui faire connaître plus tard sur quel point je me serais dirigé.

Je logeais rue Tiquetonne, chez un mégissier, nommé Bouhin, qui s'engagea, moyennant rétribution, à prendre pour lui, un passeport qu'il me

cèderait. Son signalement et le mien étaient exactement conformes : comme moi, il était blond, avait les yeux bleus, le teint coloré, et, par un singulier hasard, sa lèvre supérieure droite était marquée d'une légère cicatrice; seulement sa taille était plus petite que la mienne; mais pour se grandir et atteindre ma hauteur, avant de se présenter sous la toise du commissaire, il devait mettre deux ou trois jeux de cartes dans ses souliers. Bouhin recourut en effet à cet expédient, et bien qu'au besoin je pusse user de l'étrange faculté de me rappetisser à volonté de quatre à cinq pouces, le passeport qu'il me vendit me dispensait de cette réduction. Pourvu de cette pièce, je m'applaudissais d'une ressemblance qui garantissait ma liberté, lorsque Bouhin (j'étais installé dans son domicile depuis huit jours), me confia un secret qui me fit trembler : cet homme fabriquait habituellement de la fausse monnaie, et pour me donner un échantillon de son savoir-faire, il coula devant moi huit pièces de cinq francs, que sa femme passa dans la même journée. On ne devine que trop tout ce qu'il y avait d'alarmant pour moi dans la confidence de Bouhin.

D'abord j'en tirai la conséquence que vraisemblablement, d'un instant à l'autre, son passeport serait une très mauvaise recommandation aux yeux de la gendarmerie; car, d'après le métier qu'il faisait, Bouhin devait tôt ou tard se trouver sous le coup d'un mandat d'amener; partant, l'argent que je lui avais donné était furieusement aventuré, et il s'en fallait qu'il y eût de l'avantage à être pris pour lui. Ce n'était pas tout : vu cet état de suspicion qui, dans les préventions du juge et du public, est toujours inséparable de la condition de forçat évadé, n'était-il pas présumable que Bouhin, traduit comme faux monnoyeur, je serais considéré comme son complice? La justice a commis tant d'erreurs !

condamné une première fois quoique innocent, qui me garantissait que je ne le serais pas une seconde? Le crime, qui m'avait été à tort imputé, par cela seul qu'il me constituait faussaire, rentrait nominalement dans l'espèce de celui dont Bouhin se rendait coupable. Je me voyais succombant sous une masse de présomptions et d'apparences telles, peut-être, que mon avocat, honteux de prendre ma défense, se croirait réduit à implorer pour moi la pitié de mes juges. J'entendais prononcer mon arrêt de mort. Mes appréhensions redoublèrent, quand je sus que Bouhin avait un associé : c'était un médecin nommé Terrier, qui venait fréquemment à la maison. Cet homme avait un visage patibulaire[1]; il me semblait qu'à la seule inspection de sa figure, toutes les polices du monde dussent se mettre à ses trousses; sans le connaître, je me serais fait l'idée qu'en le suivant il était presque impossible de ne pas remonter à la source de quelque attentat. En un mot il était une fâcheuse enseigne pour tout endroit dans lequel on le voyait entrer. Persuadé que ses visites porteraient malheur au logis, j'engageai Bouhin à renoncer à une industrie aussi chanceuse que celle qu'il exerçait; les meilleures raisons ne purent rien sur son esprit; tout ce que j'obtins à force de supplications, fut que, pour éviter de donner lieu à une perquisition qui certainement me livrerait à la police, il suspendrait et la fabrication et l'émission des pièces aussi long-temps que je resterais chez lui, ce qui n'empê-

1 *Patibulaire*, du latin *patibulum*, gibet. Qui appartient au gibet, qui est destiné au gibet. D'où l'expression *mine patibulaire, face patibulaire*, mine, face, d'un méchant homme (à rapprocher l'expression argotique : *gibier de potence*). Au moyen âge, on appelait *fourches patibulaires*, des colonnes de pierre au haut desquelles il y avait une traverse à laquelle on suspendait les criminels condamnés à mort. Celles de la vicomté de Paris étaient à Montfaucon (d'où gibet de Montfaucon) (rond-point de la Villette.) Elles comptaient seize piliers. Les fourches patibulaires étaient la marque du droit de haute justice des seigneurs. Les châtelains avaient trois piliers; les barons, quatre, les comtes six, etc. Les gibets des souverains étaient recouverts d'un toit. On les qualifiait de *gibets à fest* ou *gibets à faîte*.

cha pas que deux jours après je le surprisse à travailler encore au grand œuvre [1]. Cette fois je jugeai à propos de m'adresser à son collaborateur; je lui représentai sous les couleurs les plus vives les dangers auxquels ils s'exposaient. « Je vois, me répondit « le médecin, que vous êtes encore un peureux « comme il y en a tant. Quand on nous découvrirait, « qu'est-ce qu'il en serait? il y en a bien d'autres « qui ont fait le trébuchet sur la place de Grève [2]; « et puis nous n'en sommes pas là: voilà quinze ans « que j'ai pris *messieurs de la chambre* pour mes chan- « geurs, et personne ne s'est jamais douté de rien : « ça ira tant que ça ira : au surplus, mon camarade, « ajouta-t-il avec humeur, si j'ai un conseil à vous « donner, c'est de vous mêler de vos affaires. »

A la tournure que prenait la discussion, je vis qu'il était superflu de la continuer, et que je ferais sagement de me tenir sur mes gardes : je sentis plus que jamais la nécessité de quitter Paris le plus tôt possible. On était au mardi; j'aurais voulu partir dès le lendemain; mais, averti qu'Annette serait mise en liberté à la fin de la semaine, je me proposais de différer mon départ jusqu'à sa sortie, lorsque le vendredi, sur les trois heures du matin, j'entendis frapper légèrement à la porte de la rue : la nature du coup, l'heure, la circonstance, tout me fait pressentir que l'on vient m'arrêter : sans rien dire à Bouhin, je sors sur le carré; je monte : parvenu au haut de l'escalier, je saisis la gouttière, je grimpe sur le toit, et vais me blottir derrière un tuyau de cheminée.

1 *Grand œuvre,* nom donné, au moyen âge, à la pierre philosophale, corps hypothétique auquel les alchimistes attribuaient la propriété de changer les autres métaux en or. L'allusion est assez transparente, et fort bien adaptée au travail des faux monnayeurs.

2 Ont été guillotinés. Les exécutions capitales se faisaient alors place de Grève, aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris. Les faux-monnayeurs encouraient, en ce temps, la peine de mort.

Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé : en un instant la maison fut remplie d'agents de police, qui furetèrent partout. Surpris de ne pas me trouver, et avertis sans doute par mes vêtements laissés auprès de mon lit, que je m'étais enfui en chemise, ce qui ne me permettait pas d'aller bien loin, ils induisirent que je ne pouvais pas avoir pris la voie ordinaire. A défaut de cavaliers que l'on pût envoyer à ma poursuite, on manda des couvreurs, qui explorèrent toute la toiture, où je fus trouvé et saisi, sans que la nature du terrain me permît de tenter une résistance qui n'aurait abouti qu'à un saut des plus périlleux. A quelques gourmades près, que je reçus des agents, mon arrestation n'offrit rien de remarquable : conduit à la préfecture, je fus interrogé par M. Henry, qui, se rappelant parfaitement la démarche que j'avais faite quelques mois auparavant, me promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour adoucir ma position; on ne m'en transféra pas moins à la Force, et de là à Bicêtre, où je devais attendre le prochain départ de la chaîne.

CHAPITRE XXII

On me propose de m'évader. — Nouvelle démarche auprès de M. Henry. — Mon pacte avec la police. — Découvertes importantes. — Coco-Lacour. — Une bande de voleurs. — Les inspecteurs sous clef. — La marchande d'asticots et les assassins. — Une fausse évasion.

Je commençai à me dégoûter des évasions et de l'espèce de liberté qu'elles procurent : je ne me souciais pas de retourner au bagne; mais, à tout prendre, je préférais encore le séjour de Toulon à celui de

Paris, s'il m'eût fallu continuer de recevoir la loi d'êtres semblables aux Chevalier, aux Blondy, aux Deluc, aux Saint-Germain. J'étais dans ces dispositions, au milieu de bon nombre de ces piliers de galères, que je n'avais que trop bien eu l'occasion de connaître, lorsque plusieurs d'entre eux me proposèrent de les aider à tenter une *fugue* par la cour des *Bons Pauvres*. Autrefois le projet m'eût souri; je ne le rejetai pas, mais j'en fis la critique en homme qui a étudié les localités, et de manière à me conserver cette prépondérance que me valaient mes succès réels, et ceux que l'on m'attribuait, je pourrais dire aussi ceux que je m'attribuais moi-même; car dès qu'on vit avec des coquins, il y a toujours avantage à passer pour le plus scélérat et le plus adroit [1] : telle était aussi ma réputation très bien établie. Partout où l'on comptait quatre condamnés, il en y avait au moins trois qui avaient entendu parler de moi; pas de fait extraordinaire depuis qu'il existait des galériens, qu'on ne rattachât à mon nom. J'étais le général à qui l'on fait honneur de toutes les actions des soldats : on ne citait pas les places que j'avais emportées d'assaut, mais il n'y avait pas de geôliers dont je ne pusse tromper la vigilance, pas de fers que je ne vinsse à bout de rompre, pas de muraille que je ne réussisse à percer. Je n'étais pas moins renommé pour mon courage et mon habileté, et l'on avait l'opinion que j'étais capable de me dévouer en cas de besoin. A Brest, à Toulon, à Rochefort, à Anvers, partout enfin, j'étais considéré parmi les voleurs comme le plus rusé et le plus intrépide. Les plus malins briguaient mon amitié, parce qu'ils pensaient qu'il y avait encore quelque chose à apprendre avec moi, et les plus novices recueillaient mes paroles

1 Variante du vers connu de La Fontaine : « La raison du plus fort est toujours la meilleure, » c'est-à-dire celle qui est acceptée le plus facilement et le plus universellement.

comme des instructions dont ils pourraient faire leur profit. A Bicêtre, j'avais véritablement une cour, on se pressait autour de ma personne, on m'entourait, c'étaient des prévenances, des égards, dont on se ferait difficilement une idée.... Mais maintenant toute cette gloire des prisons m'était odieuse; plus je lisais dans l'âme des malfaiteurs, plus ils se mettaient à découvert devant moi, plus je me sentais porté à plaindre la société de nourrir dans son sein une engeance pareille. Je n'éprouvai plus ce sentiment de la communauté du malheur qui m'avait autrefois inspiré; de cruelles expériences et la maturité de l'âge m'avaient révélé le besoin de me distinguer de ce peuple de brigands, dont je méprisais les secours et l'abominable langage. Décidé, quoiqu'il en pût advenir, à prendre parti contre eux dans l'intérêt des honnêtes gens, j'écrivis à M. Henry pour lui offrir de nouveau mes services, sans autre condition que de ne pas être reconduit au bagne, me résignant à finir mon temps dans quelque prison que ce fût.

Ma lettre indiquait avec tant de précision l'espèce de renseignements que je pourrais donner, que M. Henry en fut frappé; une seule considération l'arrêtait, c'était l'exemple de plusieurs individus prévenus ou condamnés, qui, après avoir pris l'engagement de guider la police dans ses recherches, ne lui avaient donné que des avis insignifiants, ou bien encore avaient fini eux-mêmes par se faire prendre en flagrant délit. A cette considération si puissante, j'opposai la cause de ma condamnation [1], la régularité de ma conduite toutes les fois que j'avais été libre, la constance de mes efforts pour me procurer une existence honnête; enfin j'exhibai ma

1 Entre les pièces que je produisis était la suivante que je transcris ici parce qu'elle relate les motifs de ma condamnation, en même temps qu'elle

correspondance, mes livres, ma comptabilité, et j'invoquai le témoignage de toutes les personnes avec lesquelles je m'étais trouvé en relation d'affaires, et spécialement celui de mes créanciers, qui tous avaient la plus grande confiance en moi.

Les faits que j'alléguais militaient puissamment en ma faveur : M. Henry soumit ma demande au préfet de police M. Pasquier qui décida qu'elle serait accueillie. Après un séjour de deux mois à Bicêtre, je fus transféré à la Force; et, pour éviter de m'y rendre suspect, on affecta de répandre parmi les prisonniers que j'étais retenu comme impliqué dans une fort mauvaise affaire dont l'instruction allait commencer. Cette précaution, jointe à ma renommée, me mit tout-à-fait en bonne odeur. Pas de détenu qui osât révoquer en doute la gravité du cas qui m'était imputé. Puisque j'avais montré tant d'audace et de persévérance pour me soustraire à

prouve la démarche faite en ma faveur par M. le procureur-général Ranson, pendant ma dernière détention à Douai.

Douai, le 20 janvier 1809.

LE PROCUREUR-GÉNÉRAL IMPÉRIAL *près la cour de justice criminelle du département du Nord*:

« Atteste que le nommé *Vidocq* a été condamné le 7 nivose an 5, à huit « ans de fers, pour avoir fait un faux ordre de mise en liberté.

« Qu'il paraît que *Vidocq* était détenu pour cause d'insubordination, « ou autre délit militaire, et que le faux pour raison duquel il a été con- « damné n'a eu d'autre but que celui de favoriser l'évasion d'un de ses « compagnons de prison.

« Le procureur-général atteste encore que, d'après les renseignemens « par lui pris au greffe de la Cour, que ledit *Vidocq* s'est évadé de la maison « de justice au moment où l'on allait le transférer au bagne, qu'il a été « repris, qu'il s'est encore évadé, et que repris de nouveau, M. *Ranson*, « alors procureur-général a eu l'honneur d'écrire à son Excellence le minis- « tre de la justice pour le consulter sur la question de savoir, si, le temps « écoulé depuis la condamnation de *Vidocq* et sa réarrestation pourrait « compter pour le libérer de sa peine.

« Qu'une première lettre étant restée sans réponse, M. Ranson en a écrit « plusieurs, et que *Vidocq* interprétant le silence de son Excellence d'une « manière défavorable pour lui, s'est évadé de rechef.

« Le procureur-général ne peut représenter aucune de ces lettres, parce « que les registres et papiers de M. Ranson son prédécesseur, ont été enle- « vés par sa famille, qui a refusé de les réintégrer au parquet. »

ROSIE.

(Note de Vidocq.)

une condamnation de huit ans de fers, il fallait bien que j'eusse la conscience chargée de quelque grand crime capable si jamais j'en étais reconnu l'auteur, de me faire monter sur l'échafaud. On disait donc tout bas et même tout haut, à la Force, en parlant de moi: « C'est un *escarpe* (un assassin)» ; et comme dans le lieu où j'étais, un assassin inspire d'ordinaire une grande confiance, je me gardais bien de réfuter une erreur si utile à mes projets. J'étais alors loin de prévoir qu'une imposture que je laissais volontairement s'accréditer, se perpétuerait au-delà de la circonstance, et qu'un jour, en publiant mes Mémoires, il ne serait pas superflu de dire que je n'ai jamais commis d'assassinat. Depuis qu'il est question de moi dans le public, on lui a tant débité de contes absurdes sur ce qui m'était personnel ! quels mensonges n'ont pas inventés pour me diffamer des agents intéressés à me représenter comme un vil scélérat ! Tantôt j'avais été marqué et condamné aux travaux forcés à perpétuité; tantôt l'on ne m'avait sauvé de la guillotine qu'à condition de livrer à la police un certain nombre d'individus par mois, et aussitôt qu'il en manquait un seul, le marché devenait résiliable; c'est pourquoi, affirmait-on, à défaut de véritables délinquants, j'en amenais de ma façon. N'est-on pas allé jusqu'à m'accuser d'avoir, au *café Lamblin*, introduit un couvert d'argent dans la poche d'un étudiant ! J'aurai plus tard l'occasion de revenir sur quelques-unes de ces calomnies dans plusieurs chapitres de ces *Mémoires*, où je mettrai au grand jour les moyens de la police, son action, ses mystères; enfin tout ce qui m'a été dévoilé..., tout ce que j'ai su.

L'engagement que j'avais pris n'était pas aussi facile à remplir que l'on pourrait le croire. A la vérité, j'avais connu une foule de malfaiteurs, mais, incessamment décimée par les excès de tous genres,

par la justice, par l'affreux régime des bagnes et des prisons, par la misère, cette hideuse génération avait passé avec une inconcevable rapidité; une génération nouvelle occupait la scène, et j'ignorais jusqu'aux noms des individus qui la composaient : je n'étais pas même au fait des notabilités. Une multitude de voleurs exploitaient alors la capitale, et il m'aurait été impossible de fournir la plus mince indication sur les principaux d'entre eux; il n'y avait que ma vieille renommée qui pût me mettre à même d'avoir des intelligences dans l'état-major de ces Bédouins de notre civilisation; elle me servit, je ne dirai pas au-delà, mais autant que je pouvais le désirer. Il n'arrivait pas un voleur à la Force qu'il ne s'empressât de rechercher ma compagnie; ne m'eût-il jamais vu, pour se donner du relief aux yeux des camarades, il tenait à amour-propre de paraître avoir été lié avec moi. Je caressais cette singulière vanité; par ce moyen, je me glissai insensiblement sur la voie des découvertes; les renseignements me vinrent en abondance, et je n'éprouvai plus d'obstacles à m'acquitter de ma mission.

Pour donner la mesure de l'influence que j'exerçais sur l'esprit des prisonniers, il me suffira de dire que je leur inoculais à volonté mes opinions, mes affections, mes ressentiments; ils ne pensaient et ne juraient que par moi : leur arrivait-il de prendre en grippe un de nos codétenus, parce qu'ils croyaient voir en lui ce qu'on appelle un *mouton*[1], je n'avais qu'à répondre de lui, il était réhabilité sur-le-champ. J'étais à la fois un protecteur puissant et un garant de la franchise quand elle était suspectée. Le premier dont je me rendis ainsi caution était un jeune homme que l'on accusait d'avoir servi la police, en qualité

1 *Mouton*, prisonnier enfermé avec un détenu qu'il est chargé d'espionner, en provoquant ses confidences.

d'agent secret. On prétendait qu'il avait été à la solde de l'inspecteur général Veyrat, et l'on ajoutait qu'allant au rapport chez ce chef, il avait enlevé le panier à l'argenterie.... Voler chez l'inspecteur, ce n'était pas là le mal, mais aller au rapport !... Tel était pourtant le crime énorme imputé à *Coco Lacour* aujourd'hui mon successeur. Menacé par toute la prison, chassé, rebuté, maltraité, n'osant plus même mettre les pieds dans les cours, où il aurait été infailliblement assommé, Coco vint solliciter ma protection, et pour mieux me disposer en sa faveur, il commença par me faire des confidences dont je sus tirer parti. D'abord j'employai mon crédit à lui faire faire sa paix avec les détenus, qui abandonnèrent leurs projets de vengeance; on ne pouvait lui rendre un plus signalé service. Coco, autant par reconnaissance que par désir de parler, n'eût bientôt plus rien de caché pour moi. Un jour, il venait de paraître devant le juge d'instruction : « Ma foi, dit-il « à son retour, je joue de bonheur,... aucun des « plaignants ne m'a reconnu : cependant, je ne me « regarde pas comme sauvé; il y a par le monde un « diable de portier à qui j'ai volé une montre d'ar- « gent : comme j'ai été obligé de causer long-temps « avec lui, mes traits ont dû se graver dans sa mé- « moire; et s'il était appelé, il pourrait bien se faire « qu'il y eût du déchet à la confrontation; d'ailleurs, « ajouta-t-il, par état, les portiers sont physiono- « mistes. » L'observation était juste; mais je fis observer à Coco, qu'il n'était pas présumable que l'on découvrît cet homme, et que vraisemblablement il ne se présenterait jamais de lui-même, puisque jusqu'alors il avait négligé de le faire; afin de le confirmer dans cette opinion, je lui parlai de l'insouciance ou de la paresse de certaines gens, qui n'aiment pas à se déplacer. Ce que je dis du déplacement amena Coco à nommer le quartier dans lequel

habitait le propriétaire de la montre : s'il m'avait indiqué la rue et le numéro, je n'aurais eu plus rien à désirer. Je me gardai bien de demander un renseignement si complet, c'eût été me trahir; et puis la donnée pour l'investigation me semblait suffisante : je l'adressai à M. Henry, qui mit en campagne ses explorateurs. Le résultat des recherches fut tel que je l'avais prévu : on déterra le portier, et Coco, confronté avec lui, fut accablé par l'évidence. Le tribunal le condamna à deux ans de prison.

A cette époque, il existait à Paris une bande de forçats évadés, qui commettaient journellement des vols, sans qu'il y eût espoir de mettre un terme à leurs brigandages. Plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés et absous faute de preuves : opiniâtrément retranchés dans la dénégation, ils bravaient depuis longtemps la justice, qui ne pouvait leur opposer ni le flagrant délit ni des pièces de conviction; pour les surprendre nantis il aurait fallu connaître leur domicile, et ils étaient si habiles à le cacher, qu'on n'était jamais parvenu à le découvrir. Au nombre de ces individus était un nommé France, dit *Tormel*, qui en arrivant à la Force, n'eut rien de plus pressé que de me faire demander dix francs pour passer à la pistole : j'étais tout aussi pressé de les lui envoyer. Dès lors il vint me rejoindre, et comme il était touché du procédé, il n'hésita pas à me donner toute sa confiance. Au moment de son arrestation, il avait soustrait deux billets de mille francs aux recherches des agents de police, il me les remit, en me priant de lui avancer de l'argent au fur et à mesure de ses besoins. « Tu ne me connais pas, me dit-il, mais les « billets répondent; je te les confie, parce que je sais « qu'ils sont mieux dans tes mains que dans les « miennes : plus tard nous les changerons, aujour- « d'hui ça serait louche, il vaut mieux attendre. » Je fus de l'avis de France, et, suivant qu'il le désirait,

je lui promis d'être son banquier: je ne risquais rien.

Arrêté pour vol avec effraction, chez un marchand de parapluies du passage Feydeau, France avait été interrogé plusieurs fois, et constamment il avait déclaré n'avoir point de domicile. Pourtant la police était instruite qu'il en avait un; et elle était d'autant plus intéressée à le connaître, qu'elle avait presque la certitude d'y trouver des instruments à voleurs, ainsi qu'un dépôt d'objets volés. C'eût été là une découverte de la plus haute importance, puisqu'alors on aurait eu des preuves matérielles. M. Henry me fit dire qu'il comptait sur moi pour arriver à ce résultat : je manœuvrai en conséquence, et je sus bientôt qu'au moment de son arrestation, France occupait, au coin de la rue Montmartre et de la rue Notre-Dame-des-Victoires, un appartement loué au nom d'une receleuse appelée Joséphine Bertrand.

Ces renseignements étaient positifs; mais il était difficile d'en faire usage sans me compromettre vis-à-vis de France, qui, ne s'étant ouvert qu'à moi seul, ne pourrait soupçonner que moi de l'avoir trahi: je réussis cependant, et il se doutait si peu que j'eusse abusé de son secret, qu'il me racontait toutes ses inquiétudes, à mesure que se poursuivait l'exécution du plan que j'avais concerté avec M. Henry. Du reste, la police s'était arrangée de telle sorte, qu'elle semblait n'être guidée que par le hasard : voici comment elle s'y prit.

Elle mit dans ses intérêts un des locataires de la maison qu'avait habité France; ce locataire fit remarquer au propriétaire que depuis environ trois semaines, on n'apercevait plus aucun mouvement dans l'appartement de madame Bertrand : c'était donner l'éveil et ouvrir le champ aux conjectures. On se souvint d'un individu qui allait et venait habituellement dans cet appartement; on s'étonna de ne plus le rencontrer; on parla de son absence,

le mot de disparition fut prononcé; d'où la nécessité de faire intervenir le commissaire, puis l'ouverture en présence de témoins; puis la découverte d'un grand nombre d'objets volés dans le quartier, et, enfin, la saisie des instruments dont on s'était servi pour consommer les vols. Il s'agissait maintenant de savoir ce qu'était devenue Joséphine Bertrand : on alla chez les personnes qu'elle avait indiquées pour les informations lorsqu'elle était venue louer, mais on ne put rien apprendre sur le compte de cette femme; seulement on sut qu'une fille Lambert, qui lui avait succédé dans le logement de la rue Montmartre, venait d'être arrêtée, et comme cette fille était connue pour la maîtresse de France, on en avait conclu que les deux individus devaient avoir un gîte commun. France fut en conséquence conduit sur les lieux : reconnu par tous les voisins, il prétendit qu'il y avait méprise de leur part; mais les jurés devant qui il fut amené en décidèrent autrement, et il fut condamné à huit ans de fers.

France une fois convaincu, on put aisément se porter sur les traces de ses affidés : deux des principaux étaient les nommés Fossard et Legagneur. On se fût emparé d'eux, mais la lâcheté et la maladresse des agents les firent échapper aux recherches que je dirigeais. Le premier était un homme d'autant plus dangereux, qu'il excellait dans la fabrication des fausses clefs. Depuis quinze mois, il semblait défier la police, lorsqu'un jour j'appris qu'il demeurait chez un perruquier rue Vieille du Temple, en face de l'égoût. L'arrêter hors de chez lui était chose à peu près impossible, attendu qu'il était fort habile à se déguiser, et qu'il devinait un agent de plus de deux cents pas; d'un autre côté, il valait bien mieux le saisir au milieu de l'attirail de sa profession et des produits de ses labeurs. Mais l'expédition présentait des obstacles; Fossard, quand on frappait à sa porte, ne

répondait jamais, et il était probable qu'en cas de surprise, il s'était ménagé une issue et des facilités pour gagner les toits. Il me parut que le seul moyen de s'emparer de lui, c'était de profiter de son absence pour s'introduire et s'embusquer dans son logement. M. Henry fut de mon avis : on fit crocheter la porte en présence d'un commissaire, et trois agents se placèrent dans un cabinet contigu à l'alcove. Près de soixante et douze heures se passèrent sans que personne arrivât : à la fin du troisième jour, les agents, dont les provisions étaient épuisées, allaient se retirer, lorsqu'ils entendirent mettre une clef dans la serrure : c'était Fossard qui rentrait. Aussitôt deux des agents, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, s'élancent du cabinet et se précipitent sur lui; mais Fossard s'armant d'un couteau qu'ils avaient oublié sur la table, leur fit une si grande peur, qu'ils lui ouvrirent eux-mêmes la porte que leur camarade avait fermée; après les avoir mis à son tour sous clef. Fossard descendit tranquillement l'escalier, laissant aux trois agents tout le loisir nécessaire pour rédiger un rapport auquel il ne manquait rien, si ce n'est la circonstance du couteau, que l'on se garda bien de mentionner. On verra dans la suite de ces Mémoires comment, en 1814, je parvins à arrêter Fossard; et les particularités de cette expédition ne sont pas les moins curieuses de ce récit.

Avant d'être transféré à la conciergerie, France, qui n'avait pas cessé de croire à mon dévouement, m'avait recommandé l'un de ses amis intimes : c'était Legagneur, forçat évadé, arrêté rue de la Mortellerie, au moment où il exécutait un vol à l'aide de fausses clefs, cet homme privé de ressources par suite du départ de son camarade, songea à retirer de l'argent qu'il avait déposé chez un receleur de la rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou. Annette, qui venait me voir très assidument à la Force, et me secondait

quelquefois avec beaucoup d'adresse dans mes recherches, fut chargée de la commission; mais, soit méfiance, soit volonté de s'approprier le dépôt, le receleur accueillit fort mal la messagère, et comme elle insistait, il alla jusqu'à la menacer de la faire arrêter. Annette revint nous annoncer qu'elle avait échoué dans sa démarche. A cette nouvelle, Legagneur voulait dénoncer le receleur; cette résolution n'était que l'effet d'un premier mouvement de colère. Devenu plus calme, Legagneur jugea plus convenable d'ajourner sa vengeance, et surtout de se la rendre profitable. « Si je le dénonce, me dit-il, non-seule-« ment il ne m'en reviendra rien, mais il peut se faire « qu'on ne le trouve pas en défaut, j'aime mieux « attendre à ma sortie, je saurai bien le faire *chanter* « (contribuer).

Legagneur n'ayant plus d'espoir en son receleur, se détermina à écrire à deux de ses complices, Marguerit et Victor Desbois, qui étaient des voleurs en renom : convaincu de cette vérité bien ancienne, que les petits présents entretiennent l'amitié, en échange des secours qu'il demandait, il leur envoya quelques empreintes de serrures qu'il avait prises pour son usage particulier. Legagneur eut encore recours à l'intermédiaire d'Annette; elle trouva les deux amis rue des Deux-Ponts, dans un misérable entresol, espèce de taudis où ils ne se rendaient jamais sans avoir pris auparavant toutes leurs précautions. Ce n'était pas là leur demeure. Annette, à qui j'avais recommandé de faire tout ce qui dépendrait d'elle pour la connaître, eut le bon esprit de ne pas les perdre de vue. Elle les suivit pendant deux jours sous des déguisements différents, et, le troisième, elle put m'affirmer qu'ils couchaient petite rue Saint-Jean, dans une maison ayant issue sur des jardins. M. Henry, à qui je ne laissai pas ignorer cette circonstance, prescrivit toutes les mesures

qu'exigeaient la nature de la localité, mais ses agents ne furent ni plus braves ni plus adroits que ceux à qui Fossard avait échappé. Les deux voleurs se sauvèrent par les jardins, et ce ne fut que plus tard que l'on parvint à les arrêter rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel.

Legagneur ayant été à son tour conduit à la Conciergerie, fut remplacé dans ma chambre par le fils d'un marchand de vin de Versailles, le nommé Robin, qui, lié avec tous les escrocs de la capitale, me donna par forme de conversation, les renseignements les plus complets, tant sur leurs antécédents que sur leur position actuelle et leurs projets. Ce fut lui qui me signala comme forçat évadé le prisonnier *Mardargent*, qui n'était retenu que comme déserteur. Celui-ci avait été condamné à vingt-quatre ans de fers. Il avait vécu dans le bagne; à l'aide de mes notes et de mes souvenirs, nous fûmes promptement en pays de connaissance; il crut, et il ne se trompait pas, que je serais joyeux de retrouver d'anciens compagnons d'infortune; il m'en indiqua plusieurs parmi les détenus, et je fus assez heureux pour faire réintégrer aux galères bon nombre de ces individus, que la justice, à défaut de preuves suffisantes, aurait peut-être lancés de nouveau dans la circulation sociale. Jamais on n'avait fait de plus importantes découvertes que celles qui marquèrent mon début dans la police : à peine m'étais-je enrôlé dans cette administration, et déjà j'avais fait beaucoup pour la sûreté de la capitale et même pour celle de la France entière. Raconter tous mes succès en ce genre, ce serait abuser de la patience des lecteurs; cependant je ne crois pas devoir passer sous silence une aventure qui précéda de peu de mois ma sortie de prison.

Une après-midi, il se manifesta quelque tumulte dans la cour; il s'y livrait un furieux combat à coups

de poings. A pareille heure, c'était un événement fort ordinaire, mais cette fois il y avait autant à s'en étonner que d'un duel entre Oreste et Pilade. Les deux champions, Blignon et Charpentier, dit *Chante-à-l'heure*, étaient connus pour vivre dans cette intimité révoltante qui n'a pas même d'excuse dans la plus rigoureuse claustration. Une rixe violente s'était engagée entre eux; on prétendait que la jalousie les avait désunis : quoi qu'il en soit, lorsque l'action eut cessé, *Chante-à-l'heure*, couvert de contusions, entra à la cantine pour se faire bassiner; je faisais alors ma partie de piquet. *Chante-à-l'heure*, irrité de sa défaite, ne se possédait plus; bientôt l'eau-de-vie du pansement qu'il buvait sans s'en apercevoir, l'animant encore, il se trouva dans cette situation d'esprit où les épanchements deviennent un besoin.

— « Mon ami, me dit-il, car tu es mon ami, toi...; « vois-tu comme il m'a arrangé ce gueux de Bli- « gnon?... mais il ne le portera pas en paradis !...

— « Laisse tout cela, lui répartis-je, il est plus fort « que toi,... il faut prendre ton parti. Quand tu te « ferais assommer une seconde fois?

— « Oh ! ce n'est pas çà que je veux dire !... Si je « voulais, il ne battrait plus personne, ni moi, ni « d'autres. On sait ce que l'on sait !...

— « Eh ! que sais-tu? m'écriai-je, frappé du ton « dont il avait prononcé ces derniers mots.

— « Oui, oui, reprit *Chante-à-l'heure*, toujours plus « exaspéré, il a bien fait de me pousser à bout; je « n'aurais qu'à *jaspiner* (jaser)... Il serait bientôt « *fauché* (guillotiné).

— « Eh ! tais-toi donc, lui dis-je en affectant « d'être incrédule; vous êtes tous taillés sur le même « patron; quand vous en voulez à quelqu'un, on « dirait qu'il n'y a qu'à souffler sur sa tête pour la « faire tomber.

— « Tu crois ça, s'écria *Chante-à-l'heure*, en frap-
« pant du poing sur la table; si je te disais qu'*il a*
« *escarpé une largue* (assassiné une femme) !

— « Pas si haut, *Chante-à-l'heure*, pas si haut, lui
« dis-je, en me mettant mystérieusement un doigt
« sur la bouche. Tu sais bien qu'à la *Lorcefée*[1] (la
« Force) les murs ont des oreilles. Il ne s'agit de
« *servir de belle* (dénoncer à faux) un camarade.

— « Qu'appelles-tu *servir de belle*, répliqua-t-il,
« plus irrité à mesure que je feignais de vouloir l'em-
« pêcher de parler, quand je te dis qu'il ne tient qu'à
« moi de lui donner un *redoublement de fièvre* (révé-
« ler un nouveau fait à charge.)

— « Tout cela est bon, repris-je, mais pour faire
« mettre un homme sur *la planche au pain* (traduire
« devant la cour d'assises), il faut des preuves !

— « Des preuves, est-ce que le *boulanger* (le diable)
« en manque jamais?... Écoute... tu connais bien la
« marchande d'asticots qui se tient au bas du pont
« Notre-Dame?

— « Une ancienne *ogresse* (femme qui loue des
« effets aux filles), la maîtresse de Chatonnet, la
« femme du bossu. — Tout juste ! — Eh bien ! il y a
« trois mois que Blignon et moi nous étions à *bouf-*
« *farder* tranquillement dans un estaminet de la rue
« Planche-Mibray, lorsqu'elle vint nous y trouver. Il
« y a gras, nous dit-elle, et pas loin d'ici, rue de la
« Sonnerie ! Puisque vous êtes de bons enfants, je
« veux vous l'enseigner. C'est une vieille femme qui
« reçoit de l'argent pour beaucoup de monde; il y a
« des jours qu'elle a quinze et vingt mille francs, or

1. *Lorcefée* pour la Force. — Ce genre d'argot est aujourd'hui connu sous le nom de *largonji*. Il est usité dans le peuple et dans certaines professions. Il repose sur deux principes : une transposition de lettre, d'une part, et d'autre part l'introduction dans le mot d'une consonne déterminée, généralement *l*, et d'une terminaison variable. La lettre *l* remplace l'initiale du mot, laquelle est transportée avant la terminaison caractéristique : c'est ainsi que *boucher* devient *loucherbem*; *force*, *lorcefée*, jargon, *largonji*.

« ou billets; comme elle rentre souvent à la *sorgue*
« (à la nuit), il faudrait lui couper le cou et la f..... à
« la rivière, après avoir *poissé*[1] *ses philippes* (pris
« son argent). D'abord qu'elle nous a fait la propo-
« sition, nous ne voulions pas en entendre parler,
« parce que nous ne faisions pas l'*escarpe* (l'assassi-
« nat), mais cette emblêmeuse nous a tant tourmen-
« tés, en nous répétant qu'il y avait *gras* (beaucoup
« d'argent), et que d'ailleurs il n'y avait pas grand
« mal à *étourdir* (tuer) une vieille femme, que nous
« nous sommes laissés aller. On tomba d'accord que
« la marchande d'asticots nous avertirait du jour
« et du moment favorables. Ça me contrariait pour-
« tant de m'*enflaquer*[2] là-dedans, parce que, vois-tu,
« quand on n'est pas habitué à faire la chose, ça
« fait toujours un effet. Enfin, n'importe, tout était
« convenu, lorsque le lendemain, aux *Quatre-Che-*
« *minées*, près de Sèvres, nous avons rencontré
« Voivenel avec un autre *grinche* (voleur). Blignon
« leur a parlé de l'affaire, mais en témoignant qu'il
« avait de la répugnance pour le crime. Alors ils
« proposèrent de nous donner un coup de main, si
« toutefois nous y consentions. — Volontiers, répon-
« dit Blignon, quand il y en a pour deux, il y en a
« pour quatre. Voilà donc qu'est décidé, ils devaient
« être de *mèche*[3] (de complicité) avec nous. Depuis ce
« jour le camarade de Voivenel était toujours sur
« notre dos; il n'aspirait qu'au moment. Enfin la
« marchande d'asticots nous fait prévenir; c'était

1 *Poissé* signifie prendre, saisir. Aujourd'hui encore, quand les voleurs sont pris, ils disent qu'ils sont *poissés*.

2 *Enflaquer*, tomber dans une flaque de boue. Par extension, être empêtré dans une mauvaise affaire, dans une situation inextricable.

3 *Mèche*. — L'expression *être de mèche*, c'est-à-dire associés, marcher de pair, a encore cours dans l'argot des typographes. Ils disent: *chercher mèche*, pour être en quête de travail. Elle remonte peut-être à l'époque où les typographes fournissaient le luminaire dans leurs ateliers et se mettaient à deux pour alimenter la lampe qui fournissait la lumière à ces artisans travaillant l'un à côté de l'autre.

« le 30 décembre. Il faisait du brouillard. C'est pour « aujourd'hui, me dit Blignon. Vous me croirez si « vous le voulez, foi de grinche, j'avais envie de ne « pas y aller, mais entraîné, je suivis la vieille avec « les autres, et, le soir, au moment où, sa recette « terminée, elle sortait de chez un M. Rousset, « loueur de carosses, dans le cul de sac de la Pompe, « nous l'avons expédiée. C'est l'ami de Voivenel qui « l'a *chourinée* (frappée) à coups de couteau, pendant « que Blignon, après l'avoir entortillée dans son « mantelet, la tenait par derrière. Il n'y a que moi « qui ne m'en suis pas mêlé, mais j'ai tout vu, puis- « qu'ils m'avaient planté à faire le *gaf* (le guet), et « j'en sais assez pour faire *gerber à la passe* (guillo- « tiner) ce gueux de Blignon. »

Chante-à-l'heure me raconta en détail et avec une rare insensibilité toutes les circonstances de ce meurtre. J'entendis jusqu'au bout ce récit abominable, faisant à chaque instant d'incroyables efforts pour cacher mon indignation : chaque parole qu'il prononçait était de nature à faire dresser les cheveux de l'homme le moins susceptible d'émotions. Quand ce scélérat eut achevé de me retracer avec une horrible fidélité les angoisses de la victime, je l'engageai de nouveau à ne pas perdre son ami Blignon; mais, en même temps, je jetai habilement de l'huile sur le feu, que je semblais vouloir éteindre. Je me proposais d'amener *Chante-à-l'heure* à faire de sang-froid à l'autorité l'horrible révélation à laquelle l'avait poussé la colère. Je désirais en outre pouvoir fournir à la justice les moyens de conviction qui lui étaient nécessaires pour frapper les assassins. Il y avait beaucoup à éclaircir. Peut-être *Chante-à-l'heure* ne m'avait-il fait qu'une fable qui lui aurait été suggérée par le vin et l'esprit de vengeance. Quoi qu'il en soit, je fis à M. Henry un rapport, dans lequel je lui exposais mes doutes, et bientôt il me fit savoir

que le crime que je lui dénonçais n'était que trop réel. M. Henry m'engageait en même temps à faire en sorte de lui procurer des renseignements précis sur toutes les circonstances qui avaient précédé et suivi l'assassinat, et dès le lendemain je dressai mes batteries pour les obtenir. Il était difficile de faire arrêter les complices sans que l'on pût soupçonner d'où partait le coup; dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, le hasard se mit de moitié avec moi. Le jour venu, j'allai éveiller *Chante-à-l'heure* qui, encore malade de la veille, ne put se lever, je m'assis sur son lit, et lui parlai de l'état complet d'ivresse dans lequel je l'avais vu, ainsi que des indiscrétions qu'il avait commises : le reproche parut l'étonner; je lui répétai un ou deux mots de l'entretien que j'avais eu avec lui, sa surprise redoubla; alors il me protesta qu'il était impossible qu'il eût tenu un pareil langage, et soit qu'effectivement il eut perdu la mémoire, soit qu'il se défiât de moi, il essaya de me persuader qu'il n'avait pas le moindre souvenir de ce qui s'était passé. Qu'il mentît ou non, je saisis cette assertion avec avidité, et j'en profitai pour dire à *Chante-à-l'heure* qu'il ne s'était pas borné à me raconter confidentiellement toutes les circonstances de l'assassinat, mais encore qu'il les avait exposées à haute voix dans le chauffoir, en présence de plusieurs détenus qui avaient tout aussi-bien entendu que moi. — « Ah ! malheu-« reux que je suis, s'écria-t-il, en montrant la plus « grande affliction : qu'ai-je fait? A présent com-« ment me tirer de là? — Rien de plus aisé, lui « répondis-je, si l'on te questionne au sujet de la « scène d'hier, tu diras : ma foi, quand je suis ivre, « je suis capable de tout, surtout si j'en veux à quel-« qu'un, je ne sais pas ce que je n'inventerais pas. »

Chante-à-l'heure prit le conseil pour argent comptant. Le même jour, un nommé *Pinson* qui passait

pour un mouton, fut conduit de la Force à la préfecture de police : cette translation ne pouvait s'effectuer plus à propos; je m'empressai de l'annoncer à *Chante-à-l'heure*, en ajoutant que tous les prisonniers pensaient que Pinson n'était extrait que parce qu'il allait faire quelques révélations. A cette nouvelle, il parut consterné. « Était-il dans le chauffoir? « me demanda-t-il aussitôt; je lui dis que je n'y « avais pas fait attention. » Alors il me communiqua plus franchement ses alarmes, et j'obtins de lui de nouveaux renseignements qui, transmis sur-le-champ à M. Henry, firent tomber sous la main de la police tous les complices de l'assassinat, parmi lesquels la marchande d'asticots et son mari. Les uns et les autres furent mis au secret; *Blignon* et *Chante-à-l'heure*, dans le bâtiment neuf; la marchande d'asticots, son mari, Voivenel et le quatrième assassin dans l'infirmerie, où ils restèrent très long-temps. La procédure s'instruisit, et je ne m'en occupai plus : elle n'eut aucun résultat, parce qu'elle avait été mal commencée dès le principe : les accusés furent absous.

Mon séjour, tant à Bicêtre qu'à la Force, embrasse une durée de vingt-un mois, pendant laquelle il ne se passa pas de jours que je ne rendisse quelque important service; je crois que j'aurais été un *mouton perpétuel*, tant on était loin de supposer la moindre connivence entre les agents de l'autorité et moi. Les concierges et les gardiens ne se doutaient même pas de la mission qui m'était confiée. Adoré des voleurs, estimé des bandits les plus déterminés, car ces gens-là ont aussi un sentiment qu'ils appellent de l'estime, je pouvais compter en tout temps sur leur dévouement : tous se seraient fait hacher pour moi; ce qui le prouve c'est qu'à Bicêtre le nommé *Mardargent*, dont j'ai déjà parlé, s'est battu plusieurs fois contre des prisonniers qui avaient osé dire que je n'étais sorti de la Force que pour servir la police.

Coco-Lacour et Goreau, détenus dans la même maison comme voleurs incorrigibles, ne prirent pas ma défense avec moins de générosité. Alors, peut-être, auraient-ils eu quelque raison de me taxer d'ingratitude puisque je ne les ai pas plus ménagés que les autres, mais le devoir commandait ; qu'ils reçoivent aujourd'hui le tribut de ma reconnaissance, ils ont plus concouru qu'ils ne pensent aux avantages que la société a pu retirer de mes services.

M. Henry ne laissa pas ignorer au préfet de police les nombreuses découvertes qui étaient dues à ma sagacité. Ce fonctionnaire, à qui il me représenta comme un homme sur lequel l'on pouvait compter, consentit enfin à mettre un terme à ma détention. Toutes les mesures furent prises pour que l'on ne crut pas que j'eusse recouvré ma liberté. On vint me chercher à la Force, et l'on m'emmena sans négliger aucune des précautions rigoureuses : on me mit les menottes, et je montai dans la cariole d'osier, mais il était convenu que je m'évaderais en route; et en effet je m'évadai. Le même soir toute la police était à ma recherche. Cette évasion fit grand bruit, surtout à la Force, où mes amis la célébrèrent par des réjouissances : ils burent à ma santé et me souhaitèrent un bon voyage !

CHAPITRE XXIII

M. Henry surnommé l'*Ange malin*. — MM. Bertaux et Parisot. — Un mot sur la Police. — Ma première capture. — Bouhin et Terrier sont arrêtés d'après mes indications.

Les noms de M. le baron Pasquier et de M. Henry ne s'effaceront jamais de mon souvenir. Ces deux

hommes généreux furent mes libérateurs ! combien je leur dois d'actions de grâces ! ils m'ont rendu plus que la vie; pour eux je la sacrifierais mille fois, et je pense que l'on me croira quand on saura que souvent je l'exposai pour obtenir d'eux une parole, un regard de satisfaction.

Je respire, je circule librement, je ne redoute plus rien : devenu agent secret, j'ai maintenant des devoirs tracés, et c'est le respectable M. Henry qui se charge de m'en instruire : car c'est sur lui que repose presque toute la sûreté de la capitale. Prévenir les crimes, découvrir les malfaiteurs, et les livrer à l'autorité, c'est à ces points principaux que l'on doit rapporter les fonctions qui m'étaient confiées. La tâche était difficile à remplir. M. Henry prit le soin de guider mes premiers pas; il m'aplanit les difficultés, et si par la suite j'ai acquis quelque célébrité dans la police, je l'ai due à ses conseils, ainsi qu'aux leçons qu'il m'a données... Doué d'un caractère froid et réfléchi, M. Henry possédait au plus haut degré ce tact d'observation qui fait démêler la culpabilité sous les apparences les plus innocentes; il avait une mémoire prodigieuse, et une étonnante pénétration : rien ne lui échappait; ajoutez à cela qu'il était excellent physionomiste. Les voleurs ne l'appelaient que l'*Ange malin*, et à tous égards il méritait ce surnom; car chez lui l'aménité était la compagne de la ruse. Rarement un grand criminel, interrogé par lui, sortait de son cabinet sans avoir avoué son crime, ou donné à son insu quelques indices qui laissaient l'espoir de le convaincre. Chez M. Henry, il y avait une sorte d'instinct qui le conduisait à la découverte de la vérité; ce n'était pas de l'acquis, et quiconque aurait voulu prendre sa manière pour arriver au même résultat, se serait fourvoyé; car sa manière n'en était pas une; elle changeait avec les circonstances : personne plus que

lui n'était attaché à son état : il couchait comme on dit dans l'ouvrage, et était à toute heure à la disposition du public. On n'était pas obligé alors de ne venir dans les bureaux qu'à midi, et de faire souvent antichambre pendant des quarts de journées, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. Passionné pour le travail, il n'était rebuté par aucune espèce de fatigue; aussi après trente-cinq ans de service, est-il sorti de l'administration accablé d'infirmités. J'ai vu quelquefois ce chef passer deux ou trois nuits par semaine, et la plupart du temps pour méditer sur les instructions qu'il allait me donner, et pour parvenir à la prompte répression des crimes de tous genres. Les maladies, et il en a eu de très graves, n'interrompaient presque pas ses labeurs : c'était dans son cabinet qu'il se faisait traiter; enfin c'était un homme comme il y en a peu : peut-être même comme il n'y en a point. Son nom seul faisait trembler les voleurs, et quand ils étaient amenés devant lui, tant audacieux fussent-ils, presque toujours ils se troublaient, ils se coupaient dans leurs réponses; car tous étaient persuadés qu'il lisait dans leur intérieur.

Une remarque que j'ai souvent eu l'occasion de faire, c'est que les hommes capables sont toujours les mieux secondés; serait-ce en vertu de ce vieux proverbe, *qui se ressemble s'assemble?* Je n'en sais rien; mais ce que je n'ai pas oublié, c'est que M. Henry avait des collaborateurs dignes de lui : de ce nombre était M. Bertaux, interrogateur d'un grand mérite : il avait un talent particulier pour saisir une affaire, quelle qu'elle fût : ses trophées sont dans les dossiers de la préfecture. Près de lui, j'aime à mentionner le chef des prisons, M. Parisot, qui suppléait M. Henry avec une grande habileté. Enfin, MM. Henry, Bertaux et Parisot formaient un véritable *triumvirat* qui conspirait sans cesse contre le brigandage : l'extirper de Paris, et procurer aux

habitants de cette immense cité une sécurité à toute épreuve, tel était leur but, telle était leur unique pensée, et les effets répondaient pleinement à leur attente. Il est vrai qu'à cette époque, il existait entre les chefs de la police une franchise, un accord, une cordialité qui ont disparu depuis cinq à six ans. Aujourd'hui, chefs ou employés, tous sont dans la défiance les uns des autres; tous se cra gnent réciproquement; c'est un état d'hostilités continuelles; chacun dans son confrère redoute un dénonciateur, il n'y a plus de convergence, plus d'harmonie entre les divers rouages de l'administration : et d'où cela vient-il? de ce qu'il n'y a plus d'attributions distinctes et parfaitement définies; de ce que personne à commencer par les sommités, ne se trouve à sa place. D'ordinaire à son avénement, le préfet lui-même était étranger à la police; et c'est dans l'emploi le plus éminent qu'il vient y faire son apprentissage : il traîne à sa suite une multitude de protégés, dont le moindre défaut est de n'avoir aucune capacité spéciale; mais qui, faute de mieux, savent le flatter et empêcher la vérité d'arriver jusqu'à lui. C'est ainsi que tantôt sous une direction, tantôt sous une autre, j'ai vu s'organiser, ou plutôt se désorganiser la police : chaque mutation de préfet y introduisait des novices, et faisait éliminer quelques sujets expérimentés[1]. Je dirai plus tard quelles sont les conséquences de ces changements, qui ne sont commandés que par le besoin de donner des appointements aux créatures du dernier venu. En attendant je vais reprendre le fil de ma narration.

1 Cette critique de Vidocq sur l'organisation de la préfecture de police, vraie à son époque, le fut encore longtemps après lui. Les fonctions de chef suprême de la police parisienne sont de celles qu'on ne peut correctement remplir qu'après s'y être préparé par un apprentissage sérieux. Leur titulaire devrait être en dehors de toutes les fluctuations de la politique. Ce n'est que par le maintien prolongé du même titulaire qu'il sera possible d'obtenir cette continuité de vues, cette suite dans les idées qui est le meilleur garant de l'ordre public. »

Dès que je fus installé en qualité d'agent secret, je me mis à battre le pavé, afin de me reconnaître et de me mettre à même de travailler utilement. Ces courses, dans lesquelles je fis un grand nombre d'observations, me prirent une vingtaine de jours, pendant lesquels je ne fis que me préparer à agir : j'étudiais le terrain. Un matin je fus mandé par le chef de la division : il s'agissait de découvrir un nommé Watrin, prévenu d'avoir fabriqué et mis en circulation de la fausse-monnaie et des billets de banque. Watrin avait déjà été arrêté par les inspecteurs de police; mais suivant leur usage, ils n'avaient pas su le garder. M. Henry me donna toutes les indications qu'il jugeait propres à me mettre sur ses traces; malheureusement ces indications n'étaient que de simples données sur ses anciennes habitudes; tous les endroits qu'il avait fréquentés m'étaient signalés; mais il n'était pas vraisemblable qu'il y vînt de sitôt, puisque dans sa position, la prudence lui prescrivait de fuir tous les lieux où il était connu. Il ne me restait donc que l'espoir de parvenir jusqu'à lui par quelque voie détournée; lorsque j'appris que dans une maison garnie où il avait logé, sur le boulevart du Mont-Parnasse, il avait laissé des effets. On présumait que tôt ou tard il se présenterait pour les réclamer, ou tout au moins qu'il les ferait réclamer par une autre personne : c'était aussi mon avis. En conséquence, je dirigeai sur ce point toutes mes recherches, et après avoir pris connaissance du manoir, je m'embusquai nuit et jour à proximité, afin de surveiller les allant et les venant. Cette surveillance durait déjà depuis près d'une semaine; enfin las de ne rien apercevoir, j'imaginai de mettre dans mes intérêts le maître de la maison, et de louer chez lui un appartement où je m'établis avec Annette, ma présence ne pouvait paraître suspecte. J'occupais ce poste depuis une quinzaine, quand

un soir, vers les onze heures, je fus averti que Watrin venait de se présenter, accompagné d'un autre individu. Légèrement indisposé, je m'étais couché plus tôt que de coutume : je me lève précipitamment, je descends l'escalier quatre à quatre; mais quelque diligence que je fisse, je ne pus atteindre que le camarade de Watrin. Je n'avais pas le droit de l'arrêter; mais je pressentais qu'en l'intimidant, je pourrais obtenir de lui quelques renseignements, je le saisis, je le menace, bientôt il me déclare en tremblant qu'il est cordonnier, et que Watrin demeure avec lui, rue des Mauvais-Garçons-St-Germain, nº 4; il ne m'en fallait pas davantage. Je n'avais passé qu'une mauvaise redingote sur ma chemise : sans prendre d'autres vêtements, je cours à l'adresse qui m'était donnée, et j'arrive devant la maison au moment où quelqu'un va sortir, persuadé que c'est Watrin, je veux le saisir, il m'échappe, je m'élance après lui dans l'escalier; mais au moment de l'atteindre, un coup de pied qu'il m'envoie dans la poitrine me précipite de vingt marches; je m'élance de nouveau, et d'une telle vitesse, que pour se dérober à la poursuite, il est obligé de s'introduire chez lui par une croisée du carré : alors heurtant à sa porte, je le somme d'ouvrir, il s'y refuse. Annette m'avait suivi, je lui ordonne d'aller chercher la garde, et tandis qu'elle se dispose à m'obéir, je simule le bruit d'un homme qui descend. Watrin trompé par cette feinte, veut s'assurer si effectivement je m'éloigne, il met la tête à la croisée : c'était là ce que je demandais, aussitôt je le prends aux cheveux; il m'empoigne de la même manière, et une lutte s'engage. Cramponné au mur de refend qui nous sépare, il m'oppose une résistance opiniâtre; cependant je sens qu'il faiblit; je rassemble toutes mes forces pour une dernière secousse; déjà il n'a plus que les pieds dans sa chambre, encore un effort et il est à

moi; je le tire avec vigueur, et il tombe dans le corridor. Lui arracher le tranchet dont il était armé[1], l'attacher, et l'entraîner dehors fut l'affaire d'un instant : accompagné seulement d'Annette, je le conduisis à la préfecture, où je reçus d'abord les félicitations de M. Henry, et ensuite celles du préfet de police, qui m'accorda une récompense pécuniaire. Watrin était un homme d'une adresse rare, il exerçait une profession grossière, et pourtant il s'étati adonné à des contre-façons qui exigent une grande délicatesse de main. Condamné à mort il obtint un sursis à l'heure même où il devait être conduit au supplice; l'échafaud était dressé, on le démonta, et les amateurs en furent pour un déplacement inutile : tout Paris s'en souvient. Le bruit s'était répandu qu'il allait faire des révélations, mais comme il n'avait rien à dire, quelques jours après la sentence reçut son exécution.

Watrin était ma première capture : elle était importante; le succès de ce début éveilla la jalousie des officiers de paix et des agents sous leurs ordres; les uns et les autres se déchaînèrent contre moi; mais ce fut vainement. Ils ne me pardonnaient pas d'être plus adroit qu'eux : les chefs m'en savaient au contraire beaucoup de gré. Je redoublai de zèle pour mériter de plus en plus la confiance de ces derniers.

Vers cette époque, un grand nombre de pièces de cinq francs avaient été jetées dans la circulation du commerce. On m'en montra plusieurs; en les examinant, il me sembla reconnaître le faire de mon dénonciateur *Bouhin* et de son ami le docteur *Terrier*. Je résolus de m'assurer de la vérité : en conséquence je me mis à épier les démarches de ces deux individus; mais comme je ne pouvais les suivre de trop près, attendu qu'ils me connaissaient, et que

1 Ne croirait-on pas assister à l'arrestation de Liabeuf?

je leur aurais inspiré de la défiance, il m'était difficile d'obtenir les lumières dont j'avais besoin. Toutefois, à force de persévérance, je parvins à acquérir la certitude que je ne m'étais pas trompé, et les deux faux-monnayeurs furent arrêtés au moment de la fabrication : quelque temps après ils furent condamnés à mort et exécutés. On a répété dans le public, d'après un bruit accrédité par les inspecteurs de police, que le médecin Terrier avait été entraîné par moi, et que je lui avais en quelque sorte mis à la main les instruments de son crime. Que le lecteur se rappelle la réponse qu'il me fit lorsque, chez Bouhin, j'essayai de le déterminer à renoncer à sa coupable industrie, et il jugera si Terrier était homme à se laisser entraîner.

CHAPITRE XXIV

Je revois Saint-Germain. — Il me propose l'assassinat de deux vieillards. — Les voleurs de reverbères. — Le petit-fils de Cartouche. — Discours sur les agents provocateurs. — Grandes perplexités. — Annette me seconde encore. — Tentative de vol chez un banquier de la rue Hauteville. — Je suis tué. — Arrestation de Saint-Germain et de Boudin, son complice. — Portraits de ces deux assassins.

Dans une capitale aussi populeuse que Paris, les mauvais lieux sont d'ordinaire en assez grand nombre; c'est là que tous les hommes tarés se donnent rendez-vous; afin de les rencontrer et de les surveiller, je fréquentais assiduement les endroits mal famés, m'y présentant tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, et changeant très souvent de costume comme une personne qui a besoin de se dérober à l'œil de la police. Tous les voleurs que je voyais

habituellement auraient juré que j'étais un des leurs. Persuadés que j'étais fugitif, ils se seraient mis en quatre pour me cacher, car non-seulement ils avaient en moi pleine et entière confiance, mais encore ils m'affectionnaient; aussi m'instruisaient-ils de leurs projets, et s'ils ne me proposaient pas de m'y associer, c'est qu'ils craignaient de me compromettre, attendu ma position de forçat évadé. Tous n'avaient pourtant pas cette délicatesse, on va le voir.

Il y avait quelques mois que je me livrais à mes investigations secrètes, lorsque le hasard me fit rencontrer ce Saint-Germain dont les visites m'avaient consterné tant de fois. Il était avec un nommé *Boudin*, que j'avais vu restaurateur, rue des Prouvaires, et que je connaissais comme on connaît un hôte chez qui l'on va de temps à autre prendre sa réfection en payant. Boudin n'eût pas de peine à me remettre, il m'aborda même avec une espèce de familiarité, à laquelle j'affectais de ne pas répondre : « Vous « ai-je donc fait quelque chose, me dit-il, pour que « vous ayiez l'air de ne pas vouloir me parler? — « Non; mais j'ai appris que vous avez été mouchard. « — Ce n'est que ça, eh bien ! oui, je l'ai été mou- « chard; mais lorsque vous en saurez la raison, je suis « sûr que vous ne m'en voudrez pas.

— « Certainement, me dit Saint-Germain, tu ne lui « en voudras pas : Boudin est un bon garçon, et je « réponds de lui comme de moi. Dans la vie il y a « souvent des passes qu'on ne peut pas prévoir; si « Boudin a accepté la place dont tu parles, ce n'a « été que pour sauver son frère; au surplus, tu dois « savoir que s'il avait de mauvais principes, je ne « serais pas son ami. » Je trouvai la garantie de Saint-Germain excellente, et je ne fis plus aucune difficulté de parler à Boudin.

Il était bien naturel que Saint-Germain me racontât ce qu'il était devenu depuis sa dernière dispa-

rition, qui m'avait fait tant de plaisir. Après m'avoir complimenté sur mon évasion, il m'apprit que depuis que j'avais été arrêté, il avait recouvré son emploi, mais qu'il n'avait pas tardé à le perdre de nouveau, et qu'il se trouvait encore une fois réduit aux expédients. Je le priai de me donner des nouvelles de Blondi et de Duluc. — « Mon ami, dit-il, « les deux qui ont escarpé le roulier avec moi, on les « a fauchés à Beauvais. » Quand il m'annonça que ces deux scérélats avaient enfin porté la peine de leurs crimes, je n'éprouvai qu'un seul regret, c'est que la tête de leur complice ne fût pas tombée sur le même échafaud.

Après que nous eûmes vidé ensemble plusieurs bouteilles de vin, nous nous séparâmes. En me quittant, Saint-Germain ayant remarqué que j'étais assez mesquinement vêtu, me demanda ce que je faisais, et comme je lui dis que je ne faisais rien, il me promit de songer à moi, si jamais il se présentait une bonne occasion. Je lui fis observer que, sortant rarement dans la crainte d'être arrêté, il pourrait bien se faire que nous ne nous rencontrassions pas de sitôt: — « Tu me verras quand tu voudras, me dit-il, « j'exige que tu viennes me voir? » Quand je le lui eûs promis, il me remit son adresse, sans s'informer de la mienne.

Saint-Germain n'était plus un être aussi redoutable pour moi, je me croyais même intéressé à ne le plus perdre de vue; car si je devais m'attacher à surveiller les malfaiteurs, personne plus que lui n'était signalé à mon attention. Je concevais enfin l'espoir de purger la société d'un pareil monstre. En attendant, je faisais la guerre à toute la tourbe de coquins qui infestaient la capitale. Il y eut un moment où les vols de tous genres se multiplièrent d'une manière effrayante : on n'entendait parler que de rampes enlevées, de devantures forcées, de plombs dérobés;

plus de vingt réverbères furent pris successivement, rue Fontaine-au-Roi, sans que l'on pût atteindre les voleurs qui étaient venus les décrocher. Pendant un mois consécutif, des inspecteurs avaient été aux aguets afin de les surprendre, et la première nuit qu'ils suspendirent leur surveillance, les réverbères disparurent encore : c'était comme un défi porté à la police. Je l'acceptai pour mon compte, et, au grand désapointement de tous les Argus du quai du Nord, en peu de temps je parvins à livrer à la justice ces effrontés voleurs, qui furent tous envoyés aux galères. L'un d'entre eux se nommait *Cartouche :* j'ignore s'il avait subi l'influence du nom, ou s'il exerçait un talent de famille : peut-être était-il un descendant du célèbre Cartouche? Je laisse aux généalogistes le soin de décider la question.

Chaque jour je faisais de nouvelles découvertes; on ne voyait entrer dans les prisons que des gens qui y étaient envoyés d'après mes indications, et pourtant aucun d'eux n'avait même la pensée de m'accuser de l'avoir fait écrouer. Je m'arrangeai si bien, qu'au dedans comme au dehors, rien ne transpirait; les voleurs de ma connaissance me tenaient pour le meilleur de leurs camarades, les autres s'estimaient heureux de pouvoir m'initier à leurs secrets, soit pour le plaisir de s'entretenir avec moi, soit aussi parfois pour me consulter. C'était notamment hors barrière que je rencontrais tout ce monde. Un jour que je parcourais les boulevarts extérieurs, je fus accosté par Saint-Germain, Boudin était encore avec lui. Ils m'invitèrent à dîner; j'acceptai, et au dessert, ils me firent l'honneur de me proposer d'être le troisième dans un assassinat. Il s'agissait d'expédier deux vieillards qui demeuraient ensemble dans la maison que Boudin avait habitée rue des Prouvaires. Tout en frémissant de la confidence que me firent ces scélérats, je bénis le pouvoir invisible qui les

avait poussés vers moi : j'hésitai d'abord à entrer dans le complot, mais à la fin je feignis de me rendre à leurs vives et pressantes sollicitations, et il fut convenu qu'on attendrait le moment favorable pour mettre à exécution cet abominable projet. Cette résolution prise, je dis au revoir à Saint-Germain ainsi qu'à son compagnon; et, décidé à prévenir le crime, je me hâtai de faire un rapport à M. Henry, qui me manda aussitôt, afin d'obtenir de plus amples détails au sujet de la révélation que je venais de lui faire. Son intention était de s'assurer si j'avais été réellement sollicité, ou si, par un dévouement mal entendu, je n'aurais pas eu recours à des provocations. Je lui protestai que je n'avais pris aucune espèce d'initiative, et comme il crut reconnaître la vérité de cette déclaration, il m'annonça qu'il était satisfait; ce qui ne l'empêcha pas de me faire sur les agents provocateurs un discours dont je fus pénétré jusqu'au fond de l'âme. Que ne l'ont-ils entendu comme moi ces misérables qui, depuis la restauration[1], ont fait tant de victimes, l'ère renaissante de la légitimité n'aurait pas, dans quelques circonstances, rappelé les jours sanglants d'une autre époque? « Retenez bien, me dit M. Henry, en terminant, « que le plus grand fléau dans les sociétés est « l'homme qui provoque. Quand il n'y a point de « provocateurs, ce sont les forts qui commettent les « crimes, parce que ce ne sont que les forts qui les « conçoivent. Des êtres faibles peuvent être entraî- « nés, excités; pour les précipiter dans l'abîme, il « suffit souvent de chercher un mobile dans leurs « passions ou dans leur amour-propre: mais celui qui « tente ce moyen de les faire succomber est un mons- « tre ! C'est lui qui est le coupable, et c'est lui que le

1 Allusion transparente aux excès de la réaction royaliste dite *Terreur blanche.*

« glaive devrait frapper. En police, ajouta-t-il, il « vaut mieux ne pas faire d'affaire que d'en créer [1]. »

Quoique la leçon ne me fût pas nécessaire, je remerciai M. Henry, qui me recommanda de m'attacher aux pas des deux assassins et de ne rien négliger pour les empêcher d'arriver à l'exécution. « La « police, me dit-il encore, est instituée autant pour « réprimer les malfaiteurs que pour les empêcher « de faire mal, et il vaut toujours mieux avant « qu'après. » Conformément aux instructions que m'avait données M. Henry, je ne laissai pas passer un jour sans voir Saint-Germain et son ami Boudin. Comme le coup qu'ils avaient projeté devait leur procurer assez d'argent, j'en conclus qu'il ne leur semblerait pas extraordinaire que je montrasse un peu d'impatience. « Eh bien ! à quand la fameuse « affaire? leur disais-je chaque fois que nous étions « ensemble? — A quand? me répondait Saint- « Germain, la poire n'est pas mûre : lorsqu'il sera « temps, ajoutait-il, en me désignant Boudin, voilà « l'ami qui nous avertira. » Déjà plusieurs réunions avaient eu lieu, et rien ne se décidait; j'adressai encore la question d'usage. « Ah ! cette fois, me « répondit Saint-Germain, c'est pour demain, nous « t'attendons pour délibérer. »

Le rendez-vous fut donné hors de Paris; je n'eus garde d'y manquer; Saint-Germain ne fut pas moins exact. « Écoute, me dit-il, nous avons réfléchi à « l'affaire, elle ne peut s'exécuter quant à présent, « mais nous en avons une autre à te proposer, et « je te préviens d'avance qu'il faut y mettre de la « franchise et répondre oui ou non. Avant de nous « occuper de l'objet qui nous amène ici, je te dois

1 Cette maxime devrait être la règle de conduite de tous les policiers dignes de ce nom. Malheureusement, trop d'exemples prouvent qu'elle fut souvent méconnue. C'est une critique sanglante du rôle des agents provocateurs, qui, trop fréquemment, ont déshonoré l'institution policière.

« une confidence qui nous a été faite hier : le nommé « *Carré*, qui t'a connu à la Force, prétend que tu « n'en es sorti qu'à la condition de servir la police, « et que tu es un agent secret. »

A ces mots d'*agent secret*, je me sentis comme suffoqué; mais bientôt je me fus remis, et il faut bien que rien n'ait paru extérieurement, puisque Saint-Germain qui m'observait attendit que je lui donnasse une explication. Cette présence d'esprit qui ne m'abandonne jamais me la fit trouver sur-le-champ. « Je ne suis pas surpris, lui dis-je, que l'on « m'ait représenté comme un agent secret, je sais « la source d'un pareil conte. Tu n'ignores pas que « je devais être transféré à Bicêtre; chemin faisant, « je me suis évadé, et je suis resté à Paris, faute de « pouvoir aller ailleurs. Il faut vivre où l'on a ses « ressources. Malheureusement je suis obligé de « me cacher; c'est en me déguisant que j'échappe « aux recherches, mais il est toujours quelques « individus qui me reconnaissent, ceux, par exemple, « avec lesquels j'ai vécu dans une certaine intimité. « Parmi ces derniers, ne peut-il pas s'en trouver « qui, soit dessein de me nuire, soit motif d'intérêt, « jugent à propos de me faire arrêter? Eh bien ! pour « leur en ôter l'envie, toutes les fois que je les ai « crus capables de me dénoncer, je leur ai dit que « j'étais attaché à la police. — « Voilà qui est bien. « reprit Saint-Germain, je te crois; et pour te donner « une preuve de la confiance que j'ai en toi, je vais « te faire connaître ce que nous devons faire ce soir. « Au coin de la rue d'Enghien et de la rue Haute-« ville, il demeure un banquier dont la maison donne « sur un assez vaste jardin, qui peut favoriser notre « expédition et notre fuite. Aujourd'hui le banquier « est absent, et la caisse, dans laquelle il y a beau-« coup d'or et d'argent, ainsi que des billets de « banque, n'est gardée que par deux personnes; nous

« sommes déterminés à nous en emparer dès ce soir « même. Jusqu'à présent, nous ne sommes que trois « pour exécuter le coup, il faut que tu sois le qua- « trième. Nous avons compté sur toi; si tu refuses, « tu nous confirmeras dans l'opinion que tu es un « mouchard. »

Comme j'ignorais l'arrière-pensée de Saint-Germain, j'acceptai avec empressement : Boudin et lui parurent contents de moi. Bientôt je vis arriver le troisième, que je ne connaissais pas, c'était un cocher de cabriolet, nommé *Debenne;* il était père de famille, et s'était laissé entraîner par ces misérables. L'on se mit à causer de choses et d'autres; quant à moi j'avais déjà prémédité comment je m'y prendrais pour les faire arrêter sur le fait, mais quel ne fut pas mon étonnement, lorsqu'au moment de payer l'écot, j'entendis Saint-Germain nous adresser la parole en ces termes : « Mes amis, quand il « s'agit de jouer sa tête, on doit y regarder de près: « c'est aujourd'hui que nous allons faire cette par- « tie que je ne veux pas perdre; pour que la chance « soit de notre côté, voici ce que j'ai décidé, et je « suis sûr que vous applaudirez tous à la mesure : « c'est vers minuit que nous devons nous introduire « tous quatre dans la maison en question; Boudin « et moi nous nous chargeons de l'intérieur; quant « à vous deux, vous resterez dans le jardin, prêts « à nous seconder en cas de surprise. Cette opération, « si elle réussit, comme je le pense, doit nous don- « ner de quoi vivre tranquilles pendant quelque « temps; mais il importe pour notre sûreté récipro- « que que nous ne nous quittions plus jusqu'à « l'heure de l'exécution. »

Cette finale, que je feignis de ne pas avoir bien entendue, fut répétée. Pour cette fois, me disais-je, je ne sais pas trop comment je me tirerai d'affaire : quel moyen employer? Saint-Germain était un

homme d'une témérité rare, avide d'argent, et toujours prêt à verser beaucoup de sang pour s'en procurer. Il n'était pas encore dix heures du matin, l'intervalle jusqu'à minuit était assez long; j'espérais que pendant le temps qui nous restait à attendre, il se présenterait une occasion de me dérober adroitement et d'avertir la police. Quoi qu'il dût en arriver, j'adhérai à la proposition de Saint-Germain, et ne fis pas la moindre objection contre une précaution, qui était bien la meilleure garantie que l'on pût avoir de la discrétion de chacun. Quand il vit que nous étions de son avis, Saint-Germain, qui, par ses qualités énergiques et sa conception, était véritablement le chef du complot, nous adressa des paroles de satisfaction. « Je suis bien aise, nous dit-il, « de vous trouver dans ces sentiments; de mon côté, « je ferai tout ce qui dépendra de moi pour mériter « d'être long-temps votre ami. »

Il était convenu que nous irions tous ensemble chez lui, à l'entrée de la rue Saint-Antoine; un fiacre nous conduisit jusqu'à sa porte. Arrivés là, nous montâmes dans sa chambre, où il devait nous tenir en charte-privée jusqu'à l'instant du départ. Confiné entre quatre murailles, face à face avec ces brigands, je ne savais à quel saint me vouer : inventer un prétexte pour sortir était impossible, Saint-Germain m'eût deviné de suite, et au moindre soupçon, il était capable de me faire sauter la cervelle. Que devenir? je pris mon parti, et me résignai à l'événement, quel qu'il fût; il n'y avait rien de mieux à faire que d'aider de bonne grâce aux apprêts du crime : ils commencèrent aussitôt. Des pistolets sont apportés sur la table pour être déchargés et rechargés : on les examine; Saint-Germain en remarque une paire qui lui semble hors d'état de faire le service : il la met de côté. « Pendant que vous allez « démonter les batteries, nous dit-il, je vais aller

« changer *ces pieds de cochon.* » Et il se dispose à sortir. — « Un moment, lui fis-je observer, d'après « notre convention personne ne doit quitter ce lieu « sans être accompagné. — C'est vrai, me répondit-« il, j'aime que l'on soit fidèle à ses engagements; « aussi, viens avec moi. — Mais ces messieurs? — « Nous les enfermerons à double tour.» Ce qui fut dit fut fait : j'accompagne Saint-Germain; nous achetons des balles, de la poudre et des pierres; les mauvais pistolets sont échangés contre d'autres, et nous rentrons. Alors on achève des préparatifs qui me font frémir : le calme de Boudin, aiguisant sur un grès deux couteaux de table, était horrible à voir.

Cependant le temps s'écoulait, il était une heure, et aucun expédient de salut ne s'était présenté. Je bâille, je m'étends, je simule l'ennui, et, passant dans une pièce voisine de celle où nous étions, je vais me jeter sur un lit comme pour me reposer : après quelques minutes, je parais encore plus fatigué de cette inaction, et je m'aperçois que les autres ne le sont pas moins que moi. « Si nous buvions, me dit Saint-« Germain. — Admirable idée, m'écriai-je en sau-« tant d'aise, j'ai justement chez moi un panier « d'excellent vin de Bourgogne; si vous voulez nous « allons l'envoyer chercher. » Tout le monde fut d'avis qu'il ne pourrait arriver plus à point, et Saint-Germain dépêcha son portier vers Annette, à qui il était recommandé de venir avec la provision. On tomba d'accord de ne rien dire devant elle, et tandis que l'on se promet de faire honneur à ma largesse, je me jette une seconde fois sur le lit, et je trace au crayon ces lignes : « Sortie d'ici, déguise-« toi, et ne nous quitte plus, Saint-Germain, Boudin, « ni moi; prends garde surtout d'être remarquée : « aie bien soin de ramasser tout ce que je laisserai « tomber, et de le porter là bas. » Quoique très courte, l'instruction était suffisante : Annette en

avait déjà reçu de semblables, j'étais sûr qu'elle en comprendrait tout le sens.

Annette ne tarda pas à paraître avec le panier de vin. Son aspect fit renaître la gaîté; chacun la complimenta; quant à moi, pour lui faire fête, j'attendis qu'elle se disposât à repartir, et alors en l'embrassant je lui glissai le billet.

Nous fîmes un dîner copieux, après lequel j'ouvris l'avis d'aller seul avec Saint-Germain reconnaître les lieux, et en examiner de jour la disposition, afin de parer à tout en cas d'accident. Cette prudence était naturelle, Saint-Germain ne s'en étonna pas; seulement j'avais proposé de prendre un fiacre, et il jugea plus convenable d'aller à pied. Parvenu à l'endroit qu'il me désigna comme le plus favorable à l'escalade, je le remarquai assez bien pour l'indiquer de manière à ce qu'on ne s'y méprît pas. La reconnaissance effectuée, Saint-Germain me dit qu'il nous fallait du crêpe noir pour nous couvrir la figure : nous nous dirigeons vers le Palais-Royal, afin d'en acheter, et tandis qu'il entre dans une boutique, je prétexte un besoin, et vais m'enfermer dans un cabinet d'aisance, où j'eus le temps d'écrire tous les renseignements qui pouvaient mettre la police à même de prévenir le crime.

Saint-Germain, qui n'avait pas cessé de me garder à vue autant que possible, me conduisit ensuite dans un estaminet, où nous bûmes quelques bouteilles de bière. Sur le point de rentrer au repaire, j'aperçois Annette qui épiait mon retour : tout autre que moi ne l'aurait pas reconnue sous son déguisement. Certain qu'elle m'a vu, près de franchir le seuil, je laisse tomber le papier et m'abandonne à mon sort.

Il m'est impossible de rendre toutes les terreurs auxquelles je fus en proie, en attendant le moment de l'expédition. Malgré les avertissements que j'avais donnés, je craignais que les mesures ne fussent

tardives, et alors le crime était consommé : pouvais-je seul entreprendre d'arrêter Saint-Germain et ses complices? je l'eusse tenté sans succès; et puis, qui me répondait que, l'attentat commis, je ne serais pas jugé et puni comme l'un des fauteurs? Il m'était revenu que dans maintes circonstances, la police avait abandonné ses agents; et que dans d'autres elle n'avait pu empêcher les tribunaux de les confondre avec les coupables. J'étais dans ces transes cruelles, lorsque Saint-Germain me chargea d'accompagner *Debenne*, dont le cabriolet destiné à recevoir les sacs d'or et d'argent, devait stationner au coin de la rue. Nous descendons; en sortant je revois encore Annette, qui me fait signe qu'elle s'est acquittée de mon message. Au même instant Debenne me demande où sera le rendez-vous; je ne sais quel bon génie me suggéra alors la pensée de sauver ce malheureux; j'avais observé qu'il n'était pas foncièrement méchant, et il me semblait plutôt poussé vers l'abîme par le besoin et par des conseils perfides, que par la funeste propension au crime. Je lui assignai donc son poste à un autre endroit que celui qui m'avait été indiqué, et je rejoignis Saint-Germain et Boudin, à l'angle du boulevart Saint-Denis. Il n'était encore que dix heures et demie; je leur dis que le cabriolet ne serait prêt que dans une heure, que j'avais donné la consigne à Debenne, qu'il se placerait au coin de la rue du Faubourg-Poissonnière, et qu'il accourtait à un signal convenu; je leur fis entendre que trop près du lieu où nous devions agir, la présence d'un cabriolet pouvait éveiller des soupçons, j'avais jugé plus convenable de le tenir à distance : et ils approuvèrent cette précaution.

Onze heures sonnent : nous buvons la goutte dans le Faubourg-Saint-Denis, et nous nous dirigeons vers l'habitation du banquier. Boudin et son complice marchaient la pipe à la bouche; leur tranquillité

m'effrayait. Enfin, nous sommes au pied du poteau qui doit servir d'échelle. Saint-Germain me demande mes pistolets; à ce moment je crus qu'il m'avait deviné, et qu'il voulait m'arracher la vie : je les lui remets; je m'étais trompé : il ouvre le bassinet, change l'amorce, et me les rend. Après avoir fait une opération semblable aux siens et à ceux de Boudin, il donne l'exemple de grimper au poteau, et tous deux, sans discontinuer de fumer, s'élancent dans le jardin. Il faut les suivre; parvenu, en tremblant, au sommet du mur, toutes mes appréhensions se renouvellent : la police a-t-elle eu le temps de dresser son embuscade? Saint-Germain ne l'aurait-il pas devancée? Telles étaient les questions que je m'adressais à moi-même, tels étaient mes doutes; enfin, dans cette terrible incertitude, je prends une résolution, celle d'empêcher le crime, dussé-je succomber dans une lutte inégale, lorsque Saint-Germain, me voyant encore à cheval sur le chaperon, et s'impatientant de ma lenteur, me crie : « Allons donc! descends. » A peine il achevait ces mots, qu'il est tout à coup assailli par un grand nombre d hommes. Boudin et lui font une vigoureuse résistance. On fait feu de part et d'autre, les balles sifflent, et, après un combat de quelques minutes, on s'empare des deux assassins. Plusieurs agents furent blessés dans cette action; Saint-Germain et son acolyte le furent aussi. Simple spectateur de l'engagement, je ne devais avoir éprouvé aucun accident fâcheux; cependant pour soutenir mon rôle jusqu'au bout, je tombai sur le champ de bataille comme si j'eusse été mortellement frappé : l'instant d'après on m'enveloppa dans une couverture, et je fus ainsi transporté dans une chambre où étaient Boudin et Saint-Germain : ce dernier parut vivement touché de ma mort; il répandit des larmes, et il fallut employer la force pour l'empêcher de se pré-

cipiter sur ce qu'il croyait n'être plus qu'un cadavre.

Saint-Germain était un homme de cinq pieds huit pouces, dont les muscles étaient vigoureusement tracés; il avait une tête énorme, et de petits yeux, un peu couverts, comme ceux des oiseaux de nuit; son visage, profondément sillonné par la petite vérole, était fort laid, et pourtant il ne laissait pas que d'être agréable, parce qu'on y découvrait de l'esprit et de la vivacité : en détaillant ses traits, on lui trouvait quelque chose de la hyène ou du loup, surtout si l'on faisait attention à la largeur de ses mâchoires, dont les saillies étaient des plus prononcées. Tout ce qui était de l'instinct des animaux de proie prédominait dans cette organisation; il aimait la chasse avec fureur, et la vue du sang le réjouissait; ses autres passions étaient le jeu, les femmes et la bonne chair. Comme il avait le ton et les manières de la bonne compagnie, qu'il s'exprimait avec facilité, et était presque toujours vêtu avec élégance, on pouvait dire qu'il était un brigand bien élevé; quand il y était intéressé, personne n'avait plus d'aménité et de liant que lui : dans toute autre circonstance, il était dur et brutal. A quarante-cinq ans, il avait vraisemblablement commis plus d'un meurtre, et il n'en était pas moins joyeux compagnon lorsqu'il se trouvait avec des gens de son espèce. Son camarade Boudin était d'une bien plus petite stature : il avait à peine cinq pieds deux pouces; il était gros et maigre; avec un teint livide, il avait l'œil noir et vif, quoique très enfoncé. L'habitude de manier le couteau de cuisine, et de couper des viandes, l'avait rendu féroce. Il avait les jambes arquées : c'est une difformité que j'ai observée chez plusieurs assassins de profession, et chez quelques autres individus réputés méchants [1].

1 Vidocq, lui aussi, tombe dans les errements de la physiognomonie.

Je ne me souviens pas qu'aucun événement de ma vie m'ait procuré plus de joie que la capture de ces deux scélérats : je m'applaudissais d'avoir délivré la société de deux monstres, en même temps que je m'estimais heureux d'avoir dérobé au sort qui leur était réservé, le cocher Debenne, qu'ils eussent entraîné avec eux. Cependant tout ce que j'éprouvais de contentement n'était que relatif à ma situation, et je n'en gémissais pas moins de cette fatalité qui me plaçait sans cesse dans l'alternative de monter sur l'échafaud ou d'y faire monter les autres.

La qualité d'*agent secret* préservait, il est vrai, ma liberté, je ne courais plus les mêmes dangers auxquels un forçat évadé est exposé, je n'avais plus les mêmes craintes; mais tant que je n'étais pas gracié, cette liberté dont je jouissais n'était qu'un état précaire, puisqu'à la volonté de mes chefs, elle pouvait m'être ravie d'un instant à l'autre. D'un autre côté, je n'ignorais pas quel mépris s'attache au ministère que je remplissais. Pour ne pas me dégoûter de mes fonctions et des devoirs qui m'étaient prescrits, j'eus besoin de les raisonner, et dans ce mépris qui planait sur moi, je ne vis plus que l'effet d'un préjugé. Ne me dévouais-je pas chaque jour dans l'intérêt de la société? C'était le parti des honnêtes gens que je prenais contre les artisans du mal, et l'on me méprisait !... J'allais chercher le crime dans l'ombre, je déjouais des trames homicides, et l'on me méprisait !... Harcelant les brigands jusque sur le théâtre de leurs forfaits, je leur arrachais le poignard dont ils s'étaient armés, je bravais leur vengeance, et l'on me méprisait !... Dans un rôle différent, mais

On ne saurait lui en tenir trop rigueur, puisqu'on a vu de nos jours, nombre de gens s'extasier devant la théorie du criminel-né de l'Italien Césare Lombroso et devant ses remarques anthropologiques dont, malheureusement, certains avocats ont su tirer un fâcheux parti pour obtenir l'indulgence de jurys faciles à ébranler, en faveur de criminels qui ne méritaient aucune pitié.

plus près du glaive de Thémis, il y avait de l'honneur à provoquer sans périls la vindicte des lois, et l'on me méprisait !... Ma raison l'emporta, et j'osai affronter l'ingratitude, l'iniquité de l'opinion.

CHAPITRE XXV

Je hante les mauvais lieux. — Les inspecteurs me trahissent. — Découverte d'un recéleur. — Je l'arrête. — Stratagème employé pour le convaincre. — Il est condamné.

Les voleurs, un instant effrayés par quelques arrestations que j'avais fait effectuer coup sur coup, ne tardèrent pas à reparaître plus nombreux et plus audacieux peut-être qu'auparavant. Parmi eux étaient plusieurs forçats évadés, qui ayant perfectionné dans les bagnes un savoir-faire très dangereux, étaient venus l'exercer dans Paris, où leur présence répandait la terreur. La police résolut de mettre un terme aux expéditions de ces bandits. Je fus en conséquence chargé de les pourchasser, et je reçus l'ordre de me concerter à l'avance avec les officiers de paix et de sûreté, toutes les fois que je serais à portée de leur faire opérer une capture : on voit quelle était ma tâche, je me mis à parcourir tous les mauvais lieux de l'intérieur et des environs. En peu de jours je parvins à connaître tous les repaires où je pourrais rencontrer les malfaiteurs : la barrière de la Courtille, celles du Combat et de Ménilmontant étaient les endroits où ils se rassemblaient de préférence. C'était là leur quartier-général, ils y étaient constamment en force, et malheur à l'agent qui serait venu les y trouver, n'importe pour quel motif : ils l'auraient infailliblement assom-

mé; les gendarmes n'osaient même plus s'y montrer, tant cette réunion de mauvais sujets était imposante. Moins timide, je n'hésitai pas à me risquer au milieu de cette tourbe de misérables, je les fréquentais, je fraternisais avec eux, et j'eus bientôt l'avantage d'être regardé par eux comme un des leurs. C'est en buvant dans la compagnie de ces messieurs, que j'apprenais les crimes qu'ils avaient commis ou ceux qu'ils préméditaient; je les circonvenais avec tant d'adresse, qu'ils ne faisaient pas difficulté de me découvrir leur demeure ou celle des femmes avec lesquelles ils vivaient en concubinage. Je puis dire que je leur inspirais une confiance sans bornes, et si quelqu'un d'entre eux, plus avisé que ses confrères, se fût permis d'exprimer sur mon compte le moindre soupçon, je ne doute pas qu'ils ne l'en eussent puni à l'instant même. Aussi obtins-je d'eux tous les renseignements dont j'avais besoin, de telle sorte que quand je donnais le signal d'une arrestation, il était presque certain que les individus seraient pris ou en flagrant délit ou nantis d'objets volés qui légitimeraient leur condamnation.

Mes explorations *intra muros* n'étaient pas moins fructueuses : je hantais successivement tous les tripots des environs du Palais-Royal, l'hôtel d'Angleterre, les boulevarts du Temple, les rues de la Vannerie, de la Mortellerie, de la Planche-Mibray, le marché Saint-Jacques, la Petite-Chaise, les rues de la Juiverie, de la Calandre; le Châtelet, la place Maubert et toute la Cité. Il ne se passait par de jour que je ne fisse les plus importantes découvertes; point de crimes commis ou à commettre dont toutes les circonstances ne me fussent révélées; j'étais partout, je savais tout, et l'autorité, quand je l'appelais à intervenir, n'était jamais trompée pas mes indications. M. Henry s'étonnait de mon activité et de mon omniprésence : il m'en félicita, tandis que

plusieurs officiers de paix et des agents subalternes ne rougirent pas de s'en plaindre. Les inspecteurs, peu habitués à passer plusieurs nuits par semaine, trouvaient trop pénible le service en quelque sorte permanent, que je leur occasionnais; ils murmuraient. Quelques-uns même furent assez indiscrets, ou assez lâches, pour trahir l'*incognito* à la faveur duquel je manœuvrais si utilement. Cette conduite leur attira des réprimandes sévères, mais ils n'en furent ni plus circonspects, ni plus dévoués.

Il n'était guères possible de vivre presque constamment parmi les malfaiteurs, sans qu'ils me proposassent de m'associer à leurs coups; je ne refusais jamais, mais à l'approche de l'exécution, j'inventais toujours un prétexte pour ne pas aller au rendez-vous. Les voleurs sont en général des êtres si stupides, qu'il n'y avait pas d'excuse absurde que je ne pusse leur faire admettre : j'affirmerai même que souvent, pour les tromper, il n'a pas fallu me mettre en frais de ruse. Une fois arrêtés, ils n'en voyaient pas plus clair; au surplus, en les supposant moins bêtes, les mesures avaient été prises de telle façon qu'il ne pouvait pas leur venir à la pensée de me suspecter. J'en ai vu s'échapper au moment de l'arrestation et accourir à l'endroit où ils savaient me rencontrer, pour me donner la fâcheuse nouvelle de la prise de leurs camarades.

Rien de plus aisé quand on est bien avec les voleurs, que d'arriver à connaître les recéleurs; je parvins à en découvrir plusieurs, et les indices que je donnai pour les convaincre furent si positifs, qu'ils ne manquèrent pas de suivre leur clientelle dans les bagnes. On ne lira peut-être pas sans intérêt, le récit des moyens que j'employai pour délivrer la capitale de l'un de ces hommes dangereux.

Depuis plusieurs années, on était à sa piste, et l'on n'avait pas encore réussi à le prendre en fla-

grant délit. De fréquentes perquisitions faites à son domicile n'avaient produit aucun résultat, pas la moindre marchandise qui pût fournir une preuve contre lui : pourtant on était assuré qu'il achetait aux voleurs, et plusieurs d'entre eux, qui étaient loin de me croire attaché à la police, me l'avaient indiqué comme un homme solide, à qui l'on pouvait se confier. Les renseignements sur son compte ne manquaient pas; mais il fallait le saisir nanti d'objets volés [1]. M. Henry avait tout mis en œuvre pour parvenir à ce but : soit maladresse de la part des agents, soit adresse de la part du recéleur, on avait toujours échoué. On voulut savoir si je serais plus heureux; je tentai l'entreprise, et voici ce que je fis : posté à quelque distance de la demeure du recéleur, je le guettai sortir. Il se montre enfin, dès qu'il est dehors, je le suis quelques pas dans la rue, et l'accoste tout à coup en l'appelant d'un autre nom que le sien; il affirme que je me trompe, je soutiens le contraire; il persiste à dire que je suis dans l'erreur, je lui déclare à mon tour que je le reconnais parfaitement pour un individu qui, depuis long-temps, est l'objet des recherches de la police de Paris et des départements. « Mais vous vous méprenez, me dit-il, je m'appelle « un tel, et je demeure à tel endroit. — Je n'en crois « rien .— Ah ! pour le coup, c'est trop fort, voulez- « vous que je vous le prouve? » Et je consens à ce qu'il demande, sous la condition qu'il m'accompagnera au poste le plus voisin. « Volontiers, me dit-il. » Aussitôt nous nous acheminons ensemble vers un corps-de-garde, nous entrons; je l'invite à m'exhiber ses papiers : il n'en a pas. Je demande alors qu'on le fouille, et l'on trouve sur lui trois montres

1 Les recéleurs sont autant, sinon plus dangereux que les voleurs. Car la plupart du temps, ceux-ci ne volent que parce qu'ils sont assurés d'un recéleur auquel ils écoulerout les produits de leurs rapines. Combien de fois n'arrive-t-on à découvrir aussi que ce sont les recéleurs qui ont indiqué aux voleurs le coup à faire !

et vingt-cinq doubles napoléons, que je mets en dépôt en attendant qu'il soit conduit chez le commissaire. Un mouchoir enveloppait ces objets, je m'en empare; et après m'être déguisé en commissionnaire, je cours à la maison du recéleur : sa femme y était avec quelques autres personnes; elle ne me connaissait pas, je lui dis que je désire lui parler en particulier : et quand je suis seul avec elle, je tire de ma poche le mouchoir, et le lui présente comme un signe de reconnaissance. Elle ignore encore quel est le motif de ma visite, et pourtant ses traits se décomposent; elle se trouble : « Je ne vous « apporte pas une trop bonne nouvelle, lui dis-je : « votre mari vient d'être arrêté, on le retient au « poste où l'on a saisi tout ce qu'il avait sur lui, et, « d'après quelques mots échappés aux mouchards, « il craint d'avoir été vendu; c'est pourquoi il vous « prie de démanéger de suite ce que vous savez bien, « si vous le souhaitez je vous donnerai un coup de « main; mais je vous préviens qu'il n'y a pas de « temps à perdre. »

L'avis était pressant; la vue du mouchoir et la description des objets auxquels il avait servi d'enveloppe, ne laissait aucun doute sur la vérité du message. La femme du recéleur donna à plein collier dans le piège que je lui tendais. Elle me chargea d'aller chercher trois fiacres, et de revenir aussitôt. Je sortis pour m'acquitter de la commission; mais, chemin faisant, je donnai à l'un de mes affidés l'ordre de ne pas perdre de vue les voitures, et de les faire arrêter dès qu'il en recevrait le signal. Les fiacres sont à la porte; je remonte au logis, et déjà le déménagement se prépare : la maison est encombrée d'objets de tous genres, pendules, candelabres, vases étrusques, draps, casimirs, toile, mousseline, etc. Toutes ces marchandises étaient extraites d'un cabinet dont l'entrée était masquée par une grande

armoire si bien adaptée, qu'il aurait été impossible de s'apercevoir de la fraude. J'aidai au chargement, et quand il fut terminé, l'armoire ayant été remise en place, la femme du recéleur me pria de la suivre; je fis ce qu'elle désirait, et dès qu'elle fut dans l'un des fiacres, prête à se mettre en route, je levai une des glaces, et soudain nous fûmes entourés. Les deux époux, traduits devant la cour d'assises, succombèrent sous le poids d'une accusation à l'appui de laquelle il existait une masse formidable de témoignages matériels irrécusables.

Peut-être blâmera-t-on le stratagème auquel j'ai recouru, afin de débarrasser Paris d'un recéleur qui était un véritable fléau pour cette capitale. Que l'on approuve ou non, j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir; d'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'atteindre des scélérats qui sont en guerre ouverte avec la société, tous les moyens sont bons, sauf la provocation [1].

CHAPITRE XXVI

La bande de Gueuvive. — Une fille me met sur les traces du chef. — Je dîne avec les voleurs. — L'un d'eux me donne à coucher. — Je passe pour un forçat évadé. — J'entre dans un complot contre moi-même. — Je m'attends à ma porte. — Un vol rue Cassette. — Grande surprise. — Gueuvive et quatre des siens sont arrêtés. — La fille Cornevin me désigne les autres. — Une fournée de dix-huit.

A peu près vers le temps où je fis succomber le

1 Cette maxime est ce qu'on peut appeler une vérité de bonne guerre. A noter l'insistance que met Vidocq à s'élever contre la provocation. Peut-être y a-t-il de sa part une intention de plaidoyer personnel; car il ne faut pas oublier que ses ennemis, pour le faire éliminer de ses fonctions de chef de la police de sûreté, lui firent surtout ce grief qu'il incitait les malfaiteurs à commettre des méfaits, pour avoir occasion de se faire valoir en les arrêtant à coup sûr.

recéleur, une espèce de bande s'était formée dans le faubourg Saint-Germain, qu'elle exploitait de préférence aux autres quartiers de Paris. Elle se composait d'individus qui paraissaient dans la dépendance d'un chef, nommé *Gueuvive*, dit *Constantin*, dit *Antin*, par abréviation; car parmi les voleurs, de même que parmi les souteneurs de filles, les claqueurs et les escrocs, c'est un usage de ne se faire appeler que par la dernière syllabe du prénom.

Gueuvive, ou Antin, était un ancien maître d'armes, qui, après avoir fait le métier de spadassin, aux gages des courtisanes du plus bas étage, accomplissait dans l'état de voleur, les vicissitudes de la vie de mauvais sujet. Il était, assurait-on, capable de tout, et bien qu'on ne pût pas prouver qu'il eût commis des meurtres, on ne doutait pas qu'au besoin il hésitât à verser le sang. Sa maîtresse avait été assassinée dans les Champs-Élysées, et on l'avait fortement soupçonné d'être l'auteur de ce crime. Quoi qu'il en soit, Gueuvive était un homme très entreprenant, d'une audace à toute épreuve, et d'une effronterie extraordinaire; du moins ses camarades le tenaient pour tel, et il jouissait parmi eux d'une sorte de célébrité.

Depuis long-temps la police avait l'œil fixé sur Gueuvive et sur ses complices; mais elle n'avait pu les atteindre, et chaque jour quelque nouvel attentat contre la propriété, annonçait qu'ils n'étaient pas oisifs. Enfin, on résolut bien sérieusement de mettre un terme aux méfaits de ces brigands, je reçus en conséquence l'ordre de me porter à leur recherche, et de tâcher de les prendre, comme on dit, la main dans le sac. On insistait principalement sur ce dernier point, qui était de la plus haute importance. Je m'affublai donc d'un costume convenable, et le soir même je me mis en campagne dans le faubourg Saint-Germain, dont je parcourus les

mauvais lieux. A minuit, j'entre chez un nommé Boucher, rue Neuve-Guillemain, je prends un petit verre avec des filles publiques, et tandis que je suis dans leur compagnie, j'entends, à une table voisine de la mienne, résonner le nom de Constantin; j'imagine d'abord qu'il est présent, je questionne adroitement une fille. « Il n'est pas là, me dit-elle, mais il « y vient tous les jours avec ses amis. » Au ton dont elle me parla, je crus m'apercevoir qu'elle était très au fait des habitudes de ces messieurs : je l'engageai à souper avec moi, dans l'espoir de la faire jaser; elle accepta, et lorsqu'elle fut passablement animée par l'effet des liqueurs fermentées, elle s'expliqua d'autant plus ouvertement, que mon costume, mes gestes et surtout mon langage la confirmaient dans l'idée que j'étais un *ami* (voleur). Nous passâmes une partie de la nuit ensemble, et je ne me retirai que lorsqu'elle m'eut instruit des endroits que fréquentait Gueuvive.

Le lendemain, à midi, je me rendis chez Boucher. J'y retrouvai ma particulière de la veille; à peine suis-je entré, elle me reconnaît. « Te voilà, me dit-« elle, si tu veux parler à Gueuvive, il est ici; » et elle m'indiqua un individu de 28 à 30 ans, vêtu assez proprement, quoiqu'en veste; il avait environ cinq pieds six pouces, une assez jolie figure, des cheveux noirs, de beaux favoris, de belles dents; c'était bien ainsi qu'on me l'avait dépeint. Sans hésiter, je l'accoste, en le priant de me donner une pipe de tabac; il m'examine, me demande si j'ai été militaire; je lui réponds que j'ai servi dans les hussards, et bientôt, le verre à la main, nous entamons une conversation sur les armées.

Tout en buvant, le temps se passe, on parle de dîner, Gueuvive me dit qu'il a arrangé une partie, et que si je veux en être, je lui ferais plaisir. Ce n'était pas le cas de refuser, je me rends sans plus de

façon à son invitation, et nous allons à la barrière du Maine, où l'attendaient quatre de ses amis. En arrivant, nous nous mîmes à table; aucun des convives ne me connaissait; j'étais pour eux un visage nouveau; aussi fut-on assez circonspect. Néanmoins, quelques mots d'argot, lâchés par intervalles, ne tardèrent pas à m'apprendre que tous les membres de cette aimable compagnie étaient des *ouvriers*[1] (voleurs).

Ils voulurent savoir ce que je faisais; je leur bâtis un conte à ma manière, et d'après ce que je leur dis, ils crurent non-seulement que je venais de la province, mais encore que j'étais un voleur qui cherchait à s'accrocher à quelque chose. Je ne m'expliquai pas positivement à cet égard, mais affectant certaines manières qui trahissent la profession, je leur laissai entrevoir que j'étais assez embarrassé de ma personne.

Le vin ne fut pas épargné, il délia toutes les langues, si bien qu'avant la fin du repas, je sus la demeure de Gueuvive, celle de Joubert, son digne acolyte, ainsi que les noms de plusieurs de leurs camarades. Au moment de nous séparer, je fis entendre que je ne savais trop où aller coucher; Joubert offrit de m'emmener chez lui, et il me conduisit rue Saint-Jacques, nº 99, où il occupait une chambre au second étage sur le derrière; là, je partageai avec lui le lit de sa maîtresse, la fille Cornevin.

L'entretien fut long : avant de nous endormir Joubert m'accablait de questions. Il tenait absolument à connaître quels étaient mes moyens d'existence, il s'enquérait si j'avais des papiers, sa curio-

1 *Ouvriers*. Le mot a survécu à Vidocq. Aujourd'hui encore, les voleurs l'ont conservé dans leur vocabulaire imagé si pittoresquement. Quand ils perpètrent un mauvais coup, les garnements qui vivent dans une perpétuelle oisiveté disent qu'ils *travaillent*. Quelle cruelle et suggestive ironie !

sité était inépuisable : pour le satisfaire, j'éludais ou je mentais, mais en cherchant toujours à lui faire concevoir que j'étais un confrère. Enfin il me dit, comme s'il m'avait deviné : « *Ne battez plus, vous « êtes un grinche.* (Ne dissimulez plus, vous êtes un « voleur.)» Je parus ne pas comprendre ces paroles, il me les expliqua en français; et ayant l'air de prendre la mouche, je lui répondis qu'il se trompait, que s'il prétendait me plaisanter de la sorte, je serais obligé de me retirer. Joubert se tut, et il ne fut plus question de rien jusqu'au lendemain dix heures, que Gueuvive vint nous réveiller.

Il fut convenu que nous irions déjeûner à la Glacière. Nous partîmes. Chemin faisant, Gueuvive me prit à part et me dit : « Écoute, je vois que tu es un « bon garçon, je veux te rendre service; ne sois pas « si dissimulé, dis-moi qui tu es et d'où tu sors? » Quelques demi-confidences lui ayant donné à penser que je pourrais bien être un échappé du bagne de Toulon, il me recommanda d'être discret avec ses camarades : « Ce sont, ajouta-t-il, les « meilleurs enfants du monde, mais un peu bavards.

— « Oh ! je suis sur mes gardes, lui répliquai-je; « et puis je ne crois pas moisir à Paris, il y a trop de « mouchards pour que j'y sois en sûreté.

— « C'est vrai, me dit-il, mais si tu n'es pas connu « de Vidocq, tu n'as rien à craindre, surtout avec « moi, qui flaire ces gredins-là comme les corbeaux « sentent la poudre.

— « Quant à moi, repris-je, je ne suis pas si malin. « Cependant si j'étais en présence de Vidocq, d'après « la description qu'on m'en a faite, ses traits sont si « bien gravés dans ma tête, qu'il me semble que je le « reconnaîtrais tout de suite.

— « Tais-toi donc, on voit bien que tu ne connais « pas le pélerin ! Figure-toi qu'il se change à volonté : « le matin, par exemple, il sera habillé comme te

« voilà; à midi, ce n'est plus ça; le soir c'est encore « autre chose. Pas plus tard qu'hier, ne l'ai-je pas « rencontré en général?... mais je n'ai pas été dupe « du déguisement; d'ailleurs, il a beau faire, lui « comme les autres, je les devine au premier coup « d'œil, et si tous mes amis étaient comme moi, il « y a long-temps qu'il aurait sauté le pas.

— « Bah ! lui fis-je observer, tous les Parisiens en « disent autant, et il est toujours là.

— « Tu as raison, me dit-il; mais, pour te prouver « que je ne suis pas comme ces badauds, si tu veux « m'accompagner, dès ce soir nous irons l'attendre « à sa porte, et nous lui ferons son affaire. »

J'étais bien aise de savoir s'il savait effectivement ma demeure; je lui promis de le seconder, et, vers la brune, il fut convenu que chacun de nous mettrait dans son mouchoir dix pièces de deux sous en cuivre, afin d'en administrer quelques bons coups à ce gueux de Vidocq, lorsqu'il entrerait chez lui ou en sortirait [1].

Les mouchoirs sont préparés, et nous nous mettons en route; Constantin était déjà un peu dans le train, il nous conduisit rue Neuve-Saint-François, tout juste devant la maison nº 14, où je demeurais en effet. Je ne concevais pas comment il s'était procuré mon adresse; j'avoue que cette circonstance m'inquiéta, et que dès lors il me sembla bien étrange qu'il ne me connût pas physiquement. Nous fîmes plusieurs heures de faction, et Vidocq, comme on le pense bien, ne parut pas. Constantin était on ne peut plus contrarié de ce contre-temps. « Il nous échappe

1 Les malandrins recourent encore à ce procédé d'assommage. Ils étourdissent leurs victimes avec une pierre enfermée dans le nœud fait à un mouchoir; avec une peau d'anguille remplie de sable, et fortement serrée avec des ligatures de fil de fer, ou encore avec des matraques en caoutchouc. On vend même couramment des cannes creuses dont l'intérieur renferme une de ces matraques, attachée à la poignée, et qui, maniée par une main vigoureuse, devient une arme redoutable.

« aujourd'hui, me dit-il, mais je te jure que je le « rencontrerai, et il me paiera cher la garde qu'il « nous a fait monter. »

A minuit nous nous retirâmes, en remettant la partie au lendemain. Il était assez piquant de me voir mettre en réquisition pour coopérer à un guet-apens dirigé contre moi. Constantin me sut beaucoup de gré de ma bonne volonté : dès ce moment, il n'eut plus de secret pour moi; il projetait de commettre un vol rue Cassette, il me proposa d'en être; je lui promis d'y participer, mais en même temps je lui déclarai que je ne pouvais ni ne voulais sortir la nuit sans papiers. « Eh bien ! me dit-il, tu nous attendras à la « chambre. »

Enfin le vol eut lieu, et comme l'obscurité était grande, Constantin et ses compagnons, qui voulaient voir clair en marchant, eurent la hardiesse de décrocher un réverbère, que l'un d'eux portait devant le cortège. En rentrant, ils plantèrent ce fanal au milieu de la chambre, et se mirent à faire la revue du butin. Ils étaient au comble de la joie, en contemplant les résultats de leur expédition; mais à peine cinquante minutes s'étaient écoulées depuis leur retour, qu'on frappe à la porte; les voleurs étonnés se regardent les uns les autres sans répondre. C'était une surprise que je leur avais ménagée. On frappe encore; Constantin alors, commandant par un signe le silence, dit à voix basse : « C'est la police, j'en suis sûr. » Soudain, je me lève et me glisse sous un lit : les coups redoublent, on est forcé d'ouvrir.

Au même instant, un essaim d'inspecteurs envahit la chambre, on arrête Constantin et quatre autres voleurs; on fait une perquisition générale : on visite le lit dans lequel est la maîtresse de Joubert, on sonde même le dessous de la couchette avec une canne, et l'on ne me trouve pas. Je m'y attendais.

Le commissaire de police dresse un procès-ver-

bal; on inventorie les marchandises volées, et on les emballe pour la préfecture avec les cinq voleurs.

L'opération terminée, je sortis de ma cachette; j'étais alors avec la fille Cornevin, qui, ne pouvant assez s'étonner de mon bonheur auquel elle ne comprenait rien, m'engagea à rester chez elle : « Y son-« gez-vous? lui répondis-je? la police n'aurait qu'à « revenir ! » et je la quittai, en lui promettant de la rejoindre à l'Estrapade.

J'allai chez moi prendre du repos, et à l'heure indiquée, je fus exact au rendez-vous. La fille Cornevin m'y attendait. C'était sur elle que je comptais pour obtenir la liste complète de tous les amis de Joubert et de Constantin : comme j'étais bon enfant avec elle, elle me mit promptement en rapport avec eux, et en moins de quinze jours, grâce à un auxiliaire que je lançais dans la troupe, je réussis à les faire arrêter les mains pleines; ils étaient au nombre de dix-huit : ainsi que Constantin, ils furent tous condamnés aux galères.

Au moment du départ de la chaîne, Constantin, m'ayant aperçu, devint furieux; il voulut se répandre en invectives contre moi; mais, sans m'offenser de ses grossières apostrophes, je m'approchai de lui et lui dis avec sang-froid, qu'il était bien surprenant qu'un homme tel que lui, qui connaissait Vidocq, et jouissait de la précieuse faculté de sentir un mouchard d'aussi loin que les corbeaux sentent la poudre, se fût laissé dindonner de la sorte.

Attéré, confondu, par cette foudroyante réplique, Constantin baissa les yeux et se tut.

CHAPITRE XXVII

Les agents de police pris parmi les forçats libérés, les voleurs, les filles publiques et les souteneurs. — Le vol toléré. — Mollesse des inspecteurs. — Coalition des mouchards. — Ils me dénoncent. — Destruction de trois classes de voleurs. — Formation d'une bande de nouvelle espèce. — Les frères Delzève. — Comment découverts. — Arrestation de Delzève jeune. — Les étrennes d'un préfet de police. — Je m'affranchis du joug des officiers de paix et des inspecteurs. — On en veut à mes jours. — Quelques anecdotes.

Je n'étais pas le seul agent secret de la police de sûreté : un Juif nommé Gaffré m'était adjoint. Il avait été employé avant moi, mais comme ses principes n'étaient pas les miens, nous ne fûmes pas long-temps d'accord. Je m'aperçus qu'il avait une mauvaise conduite, j'en avertis le chef de division, qui, ayant reconnu la vérité de mon rapport, l'expulsa et lui donna l'ordre de quitter Paris. Quelques individus sans autre aptitude au métier que cette espèce de rouerie que l'on acquiert dans les prisons, étaient également attachés à la police de sûreté, mais ils n'avaient point de traitement fixe, et n'étaient rétribués que par capture. Ces derniers étaient des condamnés libérés. Il y avait aussi des voleurs en exercice, dont on tolérait la présence à Paris, à la condition de faire arrêter les malfaiteurs qu'ils parviendraient à découvrir : souvent, quand ils ne pouvaient mieux faire, il leur arrivait de livrer leurs camarades. Après les voleurs tolérés, venaient en troisième ou en quatrième ligne, toute cette multitude de méchants garnements qui vivaient avec des *filles publiques mal famées*. Cette caste ignoble donnait par fois des renseignements fort utiles pour arrêter les filous et les escrocs; d'ordinaire, ils étaient prêts à fournir toute espèce d'indications pour

obtenir la liberté de leurs maîtresses, lorsqu'elles étaient détenues. On tirait encore parti des femmes qui vivaient avec ces voleurs connus et incorrigibles qu'on envoyait de temps en temps faire un tour à Bicêtre : c'était là le rebut de l'espèce humaine, et pourtant il avait été jusqu'alors indispensable de s'en servir; car une expérience malheureusement trop longue avait démontré que l'on ne pouvait compter ni sur le zèle ni sur l'intelligence des inspecteurs. L'intention de l'administration n'était pas d'employer à la recherche des voleurs des hommes non soudoyés, mais elle était bien aise de profiter de la bonne volonté de ceux qui, par un intérêt quelconque, ne se dévouaient à la police que sous la réserve qu'ils resteraient derrière le rideau, et jouiraient de certaines immunités. M. Henry avait compris depuis long-temps combien il était dangereux de faire usage de ces couteaux à deux tranchants; depuis long-temps il avait songé à s'en délivrer, et c'était dans cette vue qu'il m'avait enrôlé dans la police, qu'il voulait purger de tous les hommes dont le penchant au vol était bien avéré. Il est des cures que les médecins n'opèrent qu'en faisant usage du poison : il peut se faire que la lèpre sociale ne puisse se guérir que par des moyens analogues; mais ici le poison avait été administré à trop fort dose; ce qui le prouve, c'est que presque tous les agents secrets de cette époque ont été arrêtés par moi en flagrant délit, et que la plupart sont encore dans les bagnes [1].

Lorsque j'entrai à la police, tous ces agents secrets des deux sexes durent naturellement se liguer contre moi : prévoyant que leur règne allait finir, ils

1 Cette idée fut bien celle dont s'inspira plus tard Caussidière, lorsque placé à la préfecture de police, après la révolution de février 1848, il y introduisit des éléments très douteux, sous le prétexte puéril de faire de *l'ordre avec du désordre*. Les événements ne tardèrent pas à montrer le cas qu'il fallait faire de cette décevante théorie.

firent tout ce qui dépendait d'eux pour le prolonger. Je passais pour inflexible et impartial; je ne voulais pas ce qu'ils appelaient prendre des deux mains, il était juste qu'ils se déclarassent mes ennemis. Ils n'épargnèrent pas les attaques pour me faire succomber : inutiles efforts ! je résistai à la tempête, comme ces vieux chênes dont la tête se courbe à peine, malgré la violence de l'ouragan.

Chaque jour j'étais dénoncé, mais la voix de mes calomniateurs était impuissante. M. Henry, qui avait l'oreille du préfet, lui répondait de mes actions, et il fut décidé que toute dénonciation dirigée contre moi me serait immédiatement communiquée, et qu'il me serait permis de la réfuter par écrit. Cette marque de confiance me fit plaisir, et sans me rendre ni plus dévoué ni plus attaché à mes devoirs, elle me prouva du moins que mes chefs savaient me rendre justice, et rien au monde n'aurait été capable de me faire déroger au plan de conduite que je m'étais tracé.

En toutes choses, pour réussir, il faut un peu d'enthousiasme. Je n'espérais pas rendre honorable la qualité d'*agent secret;* mais je me flattais d'en remplir les fonctions avec honneur. Je voulais que l'on me jugeât intègre, incorruptible, intrépide, infatigable; j'aspirais aussi à paraître en toute occasion capable et intelligent; le succès de mes opérations contribua à donner de moi cette opinion. Bientôt M. Henry ne fit plus rien sans me consulter; nous passions ensemble les nuits à combiner des moyens de répression, qui devinrent si efficaces, qu'en peu de temps le nombre des plaintes en vol fut considérablement diminué : c'est que le nombre des voleurs de tout genre s'était réduit en proportion. Je puis même dire qu'il y eut un moment où les voleurs d'argenterie dans l'intérieur des maisons, ceux qui dévalisent les voitures et chaises de poste,

ainsi que les filous faisant la montre et la bourse, ne donnaient plus signe de vie. Plus tard, il devait s'en former une génération nouvelle, mais pour la dextérité il était impossible qu'elle égalât jamais les Bombance, les Marquis, les Boucault, les Compère, les Bouthey, les Pranger, les Dorlé, les La Rose, les Gavard, les Martin, et autres rusés coquins, que j'ai réduits à l'inaction. Je n'étais pas décidé à laisser à leurs successeurs le loisir d'acquérir une si rare habileté.

Depuis environ six mois, je marchais seul, sans autres auxiliaires que quelques femmes publiques, qui s'étaient dévouées, lorsqu'une circonstance imprévue vint me faire sortir de la dépendance des officiers de paix, qui jusqu'alors avaient su adroitement faire rejaillir sur eux le mérite de mes découvertes. Cette circonstance eut l'avantage pour moi de mettre en évidence la mollesse et l'ineptie des inspecteurs, qui s'étaient plaint avec tant d'amertume de ce que je leur donnais trop d'occupations. Pour arriver au fait, je vais reprendre la narration de plus haut.

En 1810, des vols d'un genre nouveau et d'une hardiesse inconcevable vinrent tout à coup donner l'éveil à la police sur l'existence d'une bande de malfaiteurs d'une nouvelle espèce.

La presque totalité des vols avait été commise à l'aide d'escalade et d'effraction; des appartements situés au premier et même au deuxième étage avaient été dévalisés par ces voleurs extraordinaires, qui jusqu'alors ne s'étaient attaqués qu'aux maisons riches : il était même aisé de remarquer que ces coquins s'y prenaient de manière à indiquer qu'ils avaient une parfaite connaissance des localités.

Tous mes efforts pour découvrir ces adroits voleurs étaient restés sans succès, lorsqu'un vol dont l'exécution semblait présenter d'insurmontables obstacles

fut commis rue Saint-Claude, près celle de Bourbon-Villeneuve, dans un appartement au deuxième au-dessus de l'entresol, dans la maison même où demeurait le commissaire de police du quartier. La corde de la lanterne suspendue à la porte de ce fonctionnaire avait servi d'échelle.

Une musette (petit sac de toile dans lequel on donne l'avoine aux chevaux stationnaires) avait été laissée sur le lieu du crime; ce qui fit présumer que les voleurs pouvaient être des cochers de fiacre, ou tout au moins que des fiacres avaient aidé à l'expédition.

M. Henry m'engagea à prendre des renseignements sur les cochers, et je parvins à savoir que la musette avait appartenu à un nommé *Husson*, conduisant le fiacre nº 712; je fis mon rapport. Husson fut arrêté, et par lui on eut des notions sur deux frères nommés *Delzève*, dont l'aîné ne tarda pas non plus à être sous la main de la police : ce dernier, interrogé par M. Henry, fut amené à faire quelques révélations importantes, qui firent arrêter le nommé *Métral*, employé en qualité de frotteur dans la maison de l'impératrice Joséphine. Ce dernier était signalé comme le recéleur de la bande, composée presqu'en entier de Savoyards, nés dans le département du Léman [1]. La continuation de mes recherches me conduisit à m'assurer de la personne des frères *Pissard*, de *Grenier*, de *Lebrun*, de *Piessard*, de *Mabou*, dit l'*Apothicaire*, de *Serassé*, de *Durand*, enfin de vingt-deux, qui plus tard furent tous condamnés aux fers.

Ces voleurs étaient pour la plupart commissionnaires, frotteurs ou cochers, c'est-à-dire qu'ils appartenaient à une classe d'individus dans laquelle

1 La région suisse voisine de la Savoie avait été organisée en département français, sous le nom de département du Léman, avec Genève comme chef-lieu. Le nom était emprunté au lac Léman, (lac de Genève).

la probité était une tradition, et qui de temps immémorial était réputée honnête parmi les Parisiens; tous dans leur quartier étaient regardés comme des hommes éprouvés, incapables de convoiter même le bien d'autrui, et cette considération qu'on leur accordait les rendait d'autant plus redoutables que les personnes qui les employaient, soit à scier le bois, soit à tout autre ouvrage, étaient sans défiance à leur égard, et les laissaient s'introduire partout. Quand on sut qu'ils étaient impliqués dans une affaire criminelle, à peine osait-on croire qu'ils fussent coupables; moi-même je balançai quelque temps à le supposer. Cependant, il fallut se rendre à l'évidence des faits, et la vieille renommée des Savoyards, dans une capitale où elle était restée intacte durant des siècles, s'évanouit sans retour.

Dans le courant de 1812, j'avais livré à la justice les principaux membres de la bande. Cependant Delzève jeune n'avait pas encore été atteint, et continuait de se dérober aux investigations de la police, lorsque, le 31 décembre, M. Henry me dit : « Je crois « que si nous nous y prenions bien, nous viendrions « à bout d'arrêter l'*Écrevisse* (surnom de Delzève); « voici le jour de l'an, il ne peut manquer d'aller « voir la blanchisseuse qui lui a si souvent donné « asile, ainsi qu'à son frère : j'ai le pressentiment « qu'il y viendra, soit ce soir, soit dans la nuit, soit « enfin demain dans la matinée. »

Je fus de l'avis de M. Henry, et il m'ordonna en conséquence d'aller, avec trois inspecteurs, me placer en surveillance à proximité du domicile de la blanchisseuse, qui restait rue des Grésillons, faubourg Saint-Honoré, à la Petite-Pologne.

Je reçus cet ordre avec cette satisfaction qui m'a constamment présagé la réussite. Accompagné des trois inspecteurs, je me rends à sept heures du soir au lieu indiqué. Il faisait un froid excessif; la terre

était couverte de neige, l'hiver n'avait pas encore été si rigoureux.

Nous nous postons aux aguets : après plusieurs heures, les inspecteurs transis, et ne pouvant plus résister, me proposent de quitter la station; j'étais moi-même à moitié gelé, n'ayant pour me garantir qu'un vêtement fort léger de commissionnaire; je fis d'abord quelques observations, et quoiqu'il m'eût été fort agréable de me retirer, il fut convenu que nous resterions jusqu'à minuit. A peine cette heure fixée pour notre départ a-t-elle sonné ils me somment de tenir ma promesse et nous voilà abandonnant un poste qu'il nous était prescrit de garder jusqu'au jour.

Nous nous dirigeons vers le Palais-Royal, un café est encore ouvert; nous entrons pour nous réchauffer, et après avoir pris un bol de vin chaud, nous nous séparons, chacun dans l'intention de gagner notre logis. Tout en m'acheminant vers le mien, je réfléchis à ce que je viens de faire : eh quoi ! me disais-je, oublier si vite les instructions qui m'ont été données ! tromper de la sorte la confiance du chef, c'est une lâcheté impardonnable ! Ma conduite me semblait non-seulement répréhensible, mais encore je pensais qu'elle méritait la punition la plus sévère. J'étais au désespoir d'avoir suivi l'impulsion des inspecteurs : j'étais décidé à réparer ma faute, je prends le parti de retourner seul au poste qui m'était assigné, bien résolu à y passer la nuit, dussé-je mourir sur la place. Je reviens donc à la Pologne, et me blottis dans un coin pour ne pas être aperçu par Delzève, dans le cas où il lui prendrait fantaisie de venir.

Il y avait une heure et demie que j'étais dans cette position; mon sang se congelait; je sentais faiblir mon courage; tout à coup il me vient une idée lumineuse : non loin de là est un dépôt de fumier

et d'autres immondices, dont la vapeur révèle un état de fermentation : ce dépôt est ce que l'on nomme la voierie; j'y cours, et après avoir creusé dans un endroit une fosse assez profonde pour y descendre jusqu'à la hauteur de la ceinture, je m'enfonce dans le trou, où une douce chaleur rétablit la circulation dans mes veines.

A cinq heures du matin, je n'avais pas quitté ma retraite, où, sauf l'odeur, j'étais assez bien. Enfin la porte de la maison qui m'était signalée s'ouvre pour donner passage à une femme qui ne la referme pas. Aussitôt, sans faire de bruit, je m'échappe de la voierie, et peu d'instants après j'entre dans la cour; j'examine, mais je ne vois de lumière nulle part.

Je savais que les associés de Delzève avaient une manière de s'appeler en sifflant; leur coup de sifflet qui était celui des cochers, m'était connu; je l'imite, et à la deuxième fois j'entends crier : « *Qui appelle?*

— « C'est le *Chauffeur* (cocher de qui Delzève avait appris à conduire) qui siffle l'*Écrevisse*.

— « Est-ce toi, me crie encore la même voix (c'était Delzève).

— « Oui, c'est le Chauffeur qui te demande, descends.

— « J'y vais, attends-moi une minute.

— « Il fait trop froid, lui répliquai-je; je vais t'attendre chez le rogomiste du coin, dépêche-toi, entends-tu? »

Le rogomiste avait déjà ouvert : on sait qu'un premier jour de l'an, ils ont des pratiques matinales. Quoi qu'il en fût, je n'étais pas tenté de boire. Afin de tromper Delzève par une feinte, j'ouvre la porte de l'allée, et l'ayant laissée bruyamment retomber sans sortir, je vais me cacher sous un escalier dans la cour. Bientôt après Delzève descend, je l'aperçois : marchant alors droit à lui, je le saisis au collet, et lui mettant le pistolet sur la poitrine, je lui notifie

qu'il est mon prisonnier. « Suis-moi, lui dis-je, et « songe bien qu'au moindre geste je te casse un « membre : au surplus, je ne suis pas seul. »

Muet de stupéfaction, Delzève ne répond mot et me suit machinalement; je lui ordonne de me remettre ses bretelles, il obéit: dès ce moment je fus maître de lui, il ne pouvait plus me résister ni fuir.

Je me hâtai de l'emmener. L'horloge frappait six heures comme nous entrions dans la rue du Rocher, un fiacre vint à passer, je lui fis signe d'arrêter; l'état où le cocher me voyait dut lui inspirer quelque crainte pour la propreté de sa voiture; mais j'offris de lui payer double course; et, séduit par l'appât du gain, il consentit à nous recevoir. Nous voici donc roulant sur le pavé de Paris. Pour être plus en sûreté, je garrotte mon compagnon, qui, ayant repris ses sens pouvait avoir le désir de s'insurger : j'aurais pu, comptant sur ma force, ne pas employer ce moyen, mais comme je me proposais de le confesser, je ne voulais pas me brouiller avec lui, et des voies de fait, lors même qu'il les aurait provoquées par une rebellion, auraient eu infailliblement ce résultat.

Delzève réduit à l'impossiblité de s'évader, je tâchai de lui faire entendre raison; afin de l'amadouer, je lui offre de se rafraîchir, il accepte; le cocher nous procure du vin, et sans avoir de but fixe, nous continuons de nous promener en buvant.

Il était encore de bonne heure : persuadé qu'il y aurait quelque avantage pour moi de prolonger le tête-à-tête, je propose à Delzève de l'emmener déjeûner dans un endroit où nous trouverons des cabinets particuliers. Il était alors tout-à-fait appaisé et paraissait sans rancune; il ne repousse pas l'invitation, et je le conduis au *Cadran bleu*. Mais avant d'y arriver, il m'avait déjà donné de précieux renseignements sur bon nombre de ses affidés, encore libres dans Paris, et j'étais convaincu qu'à table il

se déboutonnerait complètement. Je lui fis entendre que le seul moyen de se rendre intéressant aux yeux de la justice, était de faire des révélations; et afin de fortifier sa résignation, je lui décochai quelques arguments d'une certaine philosophie que j'ai toujours employée avec succès pour la consolation des prévenus; enfin, il était parfaitement disposé quand la voiture s'arrêta à la porte du restaurateur. Je le fis aussitôt monter devant moi, et au moment de faire ma carte, je lui dis que, désirant pouvoir manger avec tranquillité, je le priais de me permettre de l'attacher à ma manière. Je consentais à lui laisser dans toute sa plénitude le jeu des bras et de la fourchette, à table on ne saurait désirer d'autre liberté. Il ne s'offensa point de la précaution, et voici ce que je fis : avec les deux serviettes, je lui liai chaque jambe aux pieds de sa chaise, à trois ou quatre pouces du parquet, ce qui l'empêchait de tenter de se mettre debout, sans risquer de se briser la tête.

Il déjeûna avec beaucoup d'appétit, et me promit de répéter en présence de M. Henry tout ce qu'il m'avait confessé. A midi, nous prîmes le café; Delzève était en pointe de vin, et nous repartîmes en fiacre, tout-à-fait réconciliés et bons amis : dix minutes après, nous étions à la préfecture. M. Henry était alors entouré de ses officiers de paix, qui lui faisaient leur cour du jour de l'an. J'entre et lui adresse ce salut : « J'ai l'honneur de vous souhaiter « la bonne et heureuse année, accompagné du « fameux Delzève. »

« Voilà ce qu'on appelle des étrennes, me dit « M. Henry, en apercevant le prisonnier. » Puis s'adressant aux officiers de paix et de sûreté : « Il « serait à désirer, messieurs, que chacun de vous « en eût de semblables à offrir à M. le préfet. » Immédiatement après, il me remit l'ordre de con-

duire Delzève au dépôt, et me dit avec bonté : « Vidocq, allez vous reposer, je suis content de vous. »

L'arrestation de Delzève me valut d'éclatants témoignages de satisfaction; mais en même temps elle ne fit qu'augmenter la haine que me vouaient les officiers de paix, et leurs agents. Un seul, M. Thibaut, ne cessa pas de me rendre justice.

Faisant chorus avec les voleurs, et les malveillants, tous les employés qui n'étaient pas heureux en police, jetaient feu et flamme contre moi : à les entendre, c'était un scandale, une abomination, d'utiliser mon zèle pour purger la société des malfaiteurs qui troublent son repos. J'avais été un voleur célèbre, il n'y avait sorte de crimes que je n'eusse commis : tels étaient les bruits qu'ils se plaisaient à accréditer. Peut-être en croyaient-ils une partie; les voleurs du moins étaient persuadés que j'avais, comme eux, exercé le métier; en le disant ils étaient de bonne foi. Avant de tomber dans mes filets, il fallait bien qu'ils pussent supposer que j'étais un des leurs; une fois pris, ils me regardaient comme un faux-frère; mais je n'en étais pas moins, à leurs yeux, *un grinche de la haute pègre* (voleur du grand genre); seulement je volais avec impunité, parce que la police avait besoin de moi : c'était là le conte que l'on faisait dans les prisons. Les officiers de paix et les agents en sous-ordre n'étaient pas fâchés de le répandre comme une vérité, et puis peut-être, en devenant l'écho des misérables qui avaient à se plaindre de moi, ne présumaient-ils pas mentir autant qu'ils le faisaient; car, en ne se donnant pas la peine de vérifier mes antécédents, jusqu'à un certain point, ils étaient excusables de penser que j'avais été voleur, puisque de temps immémorial, tous les agents secrets avaient exercé cette noble profession. Ils savaient qu'ainsi avaient commencé les *Goupil*, les *Compère*, les *Florentin*, les

Lévesque, les *Coco-Lacour*, les *Bourdarie*, les *Cadet Herriez*, les *Henri Lami*, les *César-Vioque*, les *Bouthey*, les *Gaffré*, les *Manigant*, enfin tous ceux qui m'avaient précédé ou qui m'étaient adjoints; ils avaient vu la plupart de ces agents tomber en récidive, et comme je leur semblais, avec raison, beaucoup plus rusé, beaucoup plus actif, beaucoup plus entreprenant qu'eux, ils en conclurent que si j'étais le plus adroit des mouchards, c'est que j'avais été le plus adroit des voleurs. Cette erreur de raisonnement, je la leur pardonne; il n'en est pas de même de cette assertion, intentionnellement calomnieuse, que je volais tous les jours.

M. Henry, frappé de l'absurdité d'une pareille imputation, leur répondit par cette observation : « S'il est vrai, leur dit-il, que Vidocq commette « journellement des vols, c'est une raison de plus « vour vous accuser d'incapacité : il est seul, vous « êtes nombreux, vous êtes instruits qu'il vole, « comment se fait-il que vous ne le preniez pas sur « le fait? seul il est parvenu à saisir en flagrant « délit plusieurs de vos collègues, et vous ne pouvez, « à vous tous, lui rendre la pareille ! ! ! »

Les inspecteurs auraient été fort embarrassés de répondre, ils se turent; mais comme il était trop évident que l'inimitié qu'ils me portaient irait toujours croissant, le préfet de police prit le parti de me rendre indépendant. Dès ce moment, je fus libre d'agir comme je le jugerais convenable au bien du service, je ne reçus plus d'ordre direct que de M. Henry, et ne fus astreint à rendre compte de mes opérations qu'à lui seul.

J'eusse redoublé de zèle, s'il eût été possible. M. Henry ne craignait pas que mon dévouement se ralentît; mais comme déjà il se trouvait des gens qui en voulaient à mes jours, il me donna un auxiliaire qui fut chargé de me suivre à distance, et de veiller

sur moi, afin de prévenir les coups qu'on aurait eu l'intention de me porter dans l'ombre. L'isolement dans lequel on m'avait placé favorisa singulièrement mes succès; j'arrêtai une multitude de voleurs qui auraient encore long-temps échappé aux recherches, si je n'eusse pas été affranchi de la tutelle des officiers de paix et du cortège des inspecteurs; mais plus souvent en action, je finis aussi par être plus connu. Les voleurs jurèrent de se défaire de moi : maintes fois je faillis tomber sous leurs coups; ma force physique, et, j'ose dire, mon courage, me firent sortir victorieux des guets-apens les mieux combinés. Plusieurs tentatives, dans lesquelles les assaillants furent toutours maltraités, leur apprirent que j'étais décidé à vendre chèrement ma vie.

CHAPITRE XXVIII

Je cherche deux *grinches* fameux. — La maîtresse de piano ou encore *une mère des voleurs*. — Une métamorphose, ce n'est pas la dernière. — Quelques scènes d'hospitalité. — La fabrique de fausses clefs. — Combinaison pour un coup de filet superbe. — Perfidie d'un agent. — La mèche est éventée. — La mère Noël se vole et m'accuse de l'avoir volée. — Mon innocence reconnue. — La calomniatrice à Saint-Lazarre.

Il est bien rare qu'un forçat s'évade avec l'intention de s'amender; le plus souvent il ne se propose que de gagner la capitale, afin d'y exercer la funeste habileté qu'il a pu acquérir dans les bagnes, qui, ainsi que la plupart de nos prisons, sont des écoles où l'on se perfectionne dans l'art de s'approprier le bien d'autrui. Presque tous les grands voleurs ne sont devenus experts qu'après avoir séjourné aux galères plus ou moins de temps. Quelques-uns ont subi cinq

ou six condamnations avant d'être des *grinches* en renom : tels étaient le fameux *Victor Desbois* et son camarade *Mongenet*, dit le *Tambour*, qui, dans diverses apparitions à Paris, ont commis un grand nombre de ces vols que le peuple aime à raconter comme preuve d'adresse et d'audace.

Ces deux hommes qui, depuis plusieurs années, étaient de tous les départs de la chaîne, et parvenaient toujours à s'échapper, étaient encore une fois à Paris : la police en fut informée, et je reçus l'ordre de me mettre à leur recherche. Tout faisait présumer qu'ils avaient des accointances avec d'autres condamnés, non moins dangereux. On soupçonnait une maîtresse de piano, dont le fils, le nommé *Noël*, dit aux *bésicles*, était un célèbre brigand, de donner parfois asile à ces derniers. Madame Noël était une femme bien élevée ; elle était excellente musicienne, et, dans la classe moyenne des bourgeois qui l'appelaient à donner des leçons à leurs demoiselles, elle passait pour une artiste distinguée. Elle courait le cachet dans le Marais et dans le quartier Saint-Denis, où l'élégance de ses manières, la pureté de son langage, une légère recherche dans le costume, et certains airs de cette grandeur qui ne s'efface pas tout-à-fait par des revers de fortune, laissaient croire qu'elle pouvait appartenir à l'une de ces nombreuses familles auxquelles la révolution n'avait plus laissé que de la morgue et des regrets. A la voir et à l'entendre, quand on ne la connaissait pas, madame Noël était une petite femme fort intéressante; bien plus, il y avait quelque chose de touchant dans son existence; c'était un mystère, on ne savait ce qu'était devenu son mari. Quelques personnes assuraient qu'elle était tombée de bonne heure dans le veuvage; d'autres qu'elle avait été délaissée; on prétendait aussi qu'elle était une victime de la séduction. J'ignore laquelle de ces conjectures se rapprochait

le plus de la vérité, mais ce que je sais bien c'est que madame Noël était une petite brune, dont l'œil vif et le regard lutin, se conciliaient cependant avec des apparences de douceur que semblaient confirmer l'amabilité de son sourire et le son de sa voix dans laquelle il y avait beaucoup de charme. Il y avait de l'ange et du démon dans cette figure, mais plus du démon que de l'ange; car les années avaient développé les traits qui caractérisent les mauvaises pensées.

Madame Noël était obligeante et bonne, mais c'était uniquement pour les individus qui avaient eu quelque démêlé avec la justice, elle les accueillait comme la mère d'un soldat accueille les camarades de son fils. Pour être bien venu auprès d'elle il suffisait d'être du même *régiment* que *Noël aux bésicles*, et alors autant par amour pour lui que par goût peut-être, elle aimait à rendre service; aussi était-elle regardée comme la mère des voleurs, c'était chez elle qu'ils descendaient, c'était elle qui pourvoyait à tous leurs besoins; elle poussait la complaisance jusqu'à leur chercher de l'*ouvrage*, et quand un passeport était indispensable pour leur sûreté, elle n'était pas tranquille qu'elle n'eût réussi à le leur procurer. Madame Noël avait beaucoup d'amies parmi les personnes de son sexe; c'était d'ordinaire au nom de l'une d'elles que le passeport était pris; à peine était-il délivré, une bonne lessive d'acide muriatique oxygéné faisait disparaître l'écriture, et le signalement du monsieur, ainsi que le nom qu'il lui convenait de prendre remplaçaient le signalement féminin. Madame Noël avait même d'habitude sous sa main une raisonnable provision de ces passeports lavés, qui étaient comme des chevaux à toute selle.

Tous les galériens étaient les enfants de madame Noël, seulement elle choyait plus particulièrement ceux qui s'étaient trouvés en relation avec

son fils : elle avait pour eux un dévouement sans bornes; sa maison était ouverte à tous les évadés dont elle était le rendez-vous; et il faut bien que parmi ces gens-là il y ait de la reconnaissance, puisque la police était informée qu'ils venaient souvent chez *la mère Noël* pour le seul plaisir de la voir : elle était la confidence de tous leurs projets, de toutes leurs aventures, de toutes leurs alarmes : enfin ils se confiaient à elle sans restriction, et ils étaient certains de sa fidélité.

La mère Noël ne m'avait jamais vu, mes traits lui étaient tout-à-fait inconnus, bien que souvent elle eût entendu prononcer mon nom. Il ne m'était donc pas difficile de me présenter à elle sans lui inspirer de craintes, mais l'amener à m'indiquer la retraite des hommes qu'il m'importait de découvrir était le but que je me proposais, et je présumais que je n'y parviendrais pas sans beaucoup d'adresse. D'abord, je résolus de me faire passer pour un évadé; mais il était nécessaire d'emprunter le nom d'un voleur que son fils ou les camarades de son fils lui eussent peint sous des rapports avantageux. Un peu de ressemblance était en outre indispensable : je cherchai si dans le nombre des forçats de ma connaissance il n'en existait pas un qui eût été lié avec *Noël aux bésicles*, et je n'en découvris aucun qui fût à peu près de mon âge, ou dont le signalement eût quelque analogie avec le mien. Enfin, à force de me mettre l'esprit à la torture et de solliciter ma mémoire, je me souvins d'un nommé *Germain*, dit *Royer*, dit *Capitaine*, qui avait été dans l'intimité de Noël, et quoiqu'il ne me ressemblât pas le moins du monde, il fut le personnage que je me proposais de représenter.

Germain, ainsi que moi, s'était plusieurs fois échappé des bagnes, c'était là tout ce qu'il y avait de commun entre nous; il avait à peu près mon âge, mais il était plus petit que moi : il avait les cheveux

bruns, les miens étaient blonds; il était maigre, et je ne manquais pas d'embonpoint; son teint était basané, j'avais la peau très blanche et le teint fort clair; ajoutez à cela que Germain était pourvu d'un nez excessivement long, qu'il prenait une grande quantité de tabac, et qu'il avait constamment au dehors comme au dedans les narines obstruées par une roupie considérable, ce qui lui donnait une voix nazillarde.

J'avais fort à faire pour jouer le personnage de Germain. La difficulté ne m'effraya pas : mes cheveux, coupés à la manière du bagne, furent teints en noir ainsi que ma barbe, après que je l'eus laissée croître pendant huit jours; afin de me brunir le visage, je le lavai avec une décoction de brou de noix; et pour compléter l'imitation, je simulai la roupie en me garnissant le dessous du nez d'une espèce de couche de café rendue adhérente au moyen de la gomme arabique; cet agrément n'était pas superflu, car il contribuait à me donner l'accent nazillard de Germain. Mes pieds furent également arrangés avec beaucoup d'art; je me fis venir des ampoules, en me frottant d'une espèce de composition dont on m'avait communiqué la recette à Brest. Je dessinai les stigmates des fers ; et quand toute cette toilette fut terminée, je pris l'accoutrement qui convient à la position. Je n'avais rien négligé pour donner de la vraisemblance à la métamorphose, ni les souliers ni la chemise marqués des terribles lettres G. A. L. : le costume était parfait, il n'y manquait que quelques centaines de ces insectes qui peuplent les solitudes de la pauvreté et qui furent je crois, avec les sauterelles et les crapauds, une des sept plaies de la vieille Égypte; je m'en procurai à prix d'argent; et dès qu'ils se furent acclimatés, ce qui est l'affaire d'une minute, je me dirigeai vers la demeure de la mère Noël, qui restait rue Ticquetone.

J'arrive, je frappe, elle ouvre, un coup-d'œil la met au fait; elle me fait entrer, je vois que je suis seul avec elle, je vais lui dire qui je suis. « Ah ! mon pauvre « garçon, s'écria-t-elle, on n'a pas besoin de deman- « der d'où vous venez; je suis sûre que vous avez « faim? — Ah ! oui, bien faim, lui répondis-je, il y a « vingt-quatre heures que je n'ai rien pris. » Aussitôt sans attendre d'explication, elle sort et revient avec une assiette de charcuterie et une bouteille de vin qu'elle dépose devant moi. Je ne mange pas, je dévore, je m'étouffais pour aller plus vite; tout avait disparu, qu'entre une bouchée et l'autre je n'avais pas placé un mot. La mère Noël était enchantée de mon appétit; quand la table fut rase, elle m'apporta la goutte. « Ah ! maman, lui dis-je, en me « jetant à son cou pour l'embrasser, vous me rendez « la vie, Noël m'avait bien dit que vous étiez bonne. » Et je partis de là pour lui raconter que j'avais quitté son fils depuis dix-huit jours, et pour lui donner des nouvelles de tous les condamnés auxquels elle s'intéressait. Les détails dans lesquels j'entrais étaient si vrais et si connus, qu'il ne pouvait lui venir à l'idée que je fusse un imposteur.

« Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de « moi, continuai-je, j'ai essuyé beaucoup de tra- « verses, on me nomme Germain, dit *Capitaine*, « vous devez me connaître de nom?

— « Oui, oui, mon ami, me dit-elle, je ne connais « que vous, ô mon Dieu, mon fils et ses amis m'ont « assez entretenu de vos malheurs. Soyez le bienve- « venu, mon cher Capitaine. Mais grand Dieu ! « comme vous êtes fait; vous ne pouvez pas rester « dans l'état où je vous vois. Il paraît même que « vous êtes incommodé par un vilain bétail qui vous « tourmente : attendez, je vais vous faire changer « de linge et faire en sorte de vous vêtir plus conve- « nablement. »

J'exprimai ma reconnaissance à la mère Noël, et quand je crus pouvoir le faire sans inconvénient, je m'informai de ce qu'étaient devenus Victor Debois et son camarade Mongenet. « Desbois et le « Tambour, ah ! mon cher, ne m'en parlez pas, me « répondit-elle, ce coquin de Vidocq leur a causé « bien de la peine : depuis qu'un nommé Joseph « (Joseph Longueville, ancien inspecteur de police). « dont ils ont fait deux fois la rencontre dans cette « rue, leur a dit qu'ils venaient dans ce quartier « pour ne pas tomber sous sa coupe, ils ont été « contraints d'évacuer.

— « Quoi ! ils ne sont plus dans Paris, m'écriai-je, « un peu désappointé.

— « Oh ! ils ne sont pas loin, reprit la mère Noël, « ils n'ont pas quitté les environs de la *Grande vergne*, « j'ai même encore l'avantage de les voir de loin à « loin, j'espère bien qu'ils ne tarderont pas à me « faire une petite visite. Je crois qu'ils seront bien « aise de vous trouver ici.

— « Oh ! je vous assure, lui dis-je, qu'ils n'en « seront pas plus satisfaits que moi, et si vous « pouviez leur écrire, je suis bien certain qu'ils « s'empresseraient de m'appeler auprès d'eux.

— « Si je savais où ils sont, reprit madame Noël, « j'irais moi-même les chercher pour vous faire « plaisir; mais j'ignore leur retraite, et ce que nous « avons de mieux à faire, c'est de prendre patience « et de les attendre. »

En ma qualité d'arrivant, j'excitais toute la sollicitude de la mère Noël, elle ne s'occupait que de moi. « Êtes-vous connu de Vidocq et de ses deux « chiens [1], Lévesque et Compère, me demanda-t-elle?

1 *Chiens* pour acolytes, peut-être par allusion à Saint Roch et son chien. On dit encore aujourd'hui le *chien du commissaire* pour son secrétaire, ce dernier accompagnant généralement son chef de service, lorsque celui-ci doit procéder à une enquête, à une constatation, en un mot accomplir une mission quelconque inhérente à sa fonction.

— « Hélas ! oui, répondis-je, ils m'ont déjà « arrêté deux fois.

— « En ce cas, prenez garde, Vidocq est souvent « déguisé; il revêt tous les costumes pour arrêter « les malheureux comme nous. »

Nous causions depuis environ deux heures, lorsque Madame Noël offrit de me faire prendre un bain de pieds; j'acceptai, il fut bientôt prêt. Quand je me déchaussai, elle faillit se trouver mal. « Que « je vous plains, me dit-elle dans un accès de sa « sensibilité maternelle, combien vous devez souffrir; « mais aussi pourquoi ne pas l'avoir dit tout de suite, « ne mériteriez-vous pas d'être grondé? » Et tout en m'adressant des reproches, elle se mit en devoir de me visiter les pieds; puis après avoir percé chaque ampoule, elle y passa de la laine, et m'oignit avec une pommade dont elle m'assura que l'effet serait des plus prompts. Il y avait quelque chose d'antique dans les soins de cette touchante hospitalité, seulement ce qui manquait à la poésie de l'action, c'est que je fusse quelque illustre voyageur, et la mère Noël une noble étrangère. Le pansement terminé, elle m'apporta du linge blanc, et comme elle songeait à tout, elle me remit en même temps un rasoir en me recommandant de me faire la barbe. « Je verrai « ensuite, ajouta-t-elle, à vous acheter des vêtements « d'ouvrier au Temple, c'est le vestiaire général des « gens dans la débigne. Enfin n'importe, le hasard « vaut souvent du neuf. »

Dès que je fus approprié, la mère Noël me conduisit dans le dortoir : c'était une pièce qui servait aussi d'attelier pour la fabrication des fausses-clefs; l'entrée en était masquée par des robes pendues à un porte-manteau. « Voilà, me dit-elle, un lit dans « lequel vos amis ont couché plus de quatre fois : « il n'y a pas de danger que la police vous déterre « ici; vous pouvez dormir sur l'une et l'autre oreille.

— « Ce n'est pas sans faute, répondis-je; » et je sollicitai d'elle la permission de prendre quelque repos : elle me laissa seul. Trois heures après je fus censé m'être éveillé; je me levai et la conversation recommença. Il fallait être ferré pour tenir tête à la mère Noël; pas une habitude des bagnes qu'elle ne connût sur le bout du doigt : elle avait retenu non-seulement les noms de tous les voleurs qu'elle avait vus; mais encore elle était instruite des moindres particularités de la vie de la plupart des autres; et elle racontait avec enthousiasme l'histoire des plus fameux, notamment celle de son fils, pour qui elle avait presque autant de vénération que d'amour.

« Ce cher fils, vous seriez donc bien contente de le « revoir, lui dis-je?

— « Oh ! oui bien contente.

— « Eh bien ! c'est un bonheur dont je crois que « vous jouirez bientôt, Noël a tout disposé pour une « évasion, à présent il n'attend plus que le moment « propice. »

Madame Noël était heureuse de l'espoir d'embrasser son fils; elle versait des larmes d'attendrissement. J'avoue que j'étais moi-même vivement ému; c'était au point que je mis un instant en délibération si, pour cette fois, je ne transigerais pas avec mes devoirs d'agent secret; mais en réfléchissant aux crimes que la famille Noël avait commis, en songeant surtout à l'intérêt de la société, je restai ferme et inébranlable dans ma résolution de poursuivre mon entreprise jusqu'au bout.

Dans le cours de notre conversation, la mère Noël me demanda si j'avais *quelque affaire en vue* (un projet de vol), et après avoir offert de m'en procurer une, dans le cas où je n'en aurais pas, elle me questionna pour savoir si j'étais habile à fabriquer les clefs; je lui répondis que j'étais aussi adroit que *Fossard*. « S'il en est ainsi, dit-elle, je suis tranquille, vous

« serez bientôt remonté, et elle ajouta, puisque vous « êtes adroit, je vais acheter chez le quincaillier une « clef que vous ajusterez à mon verrou de sûreté, « afin de la garder sur vous de manière à pouvoir « entrer et sortir quand il vous plaira. »

Je lui témoignai combien j'étais pénétré de son obligeance; et comme il se faisait tard, j'allai me coucher en songeant au moyen de me tirer de ce guépier sans courir le risque d'être assassiné, si par hasard les coquins que je cherchais y venaient avant que j'eusse pris mes mesures.

Je ne dormis pas, et me levai aussitôt que j'entendis la mère Noël allumer son feu : elle trouva que j'étais matinal, et me dit qu'elle allait me chercher ce dont j'avais besoin. Un instant après, elle m'apporta une clef non évidée, me donna des limes avec un petit étau que je fixai au pied du lit, et dès que je fus pourvu de ces outils, je me mis à l'œuvre, en présence de mon hôtesse, qui voyant que je m'y connaissais, me fit compliment sur mon travail; ce qu'elle admirait le plus, c'était la manière expéditive dont je m'y prenais; en effet, en moins de quatre heures j'eus fait une clef très ouvragée; je l'essayai, elle ouvrait presque dans la perfection, quelques coups de lime en firent un chef-d'œuvre; et comme les autres je me trouvais maître de m'introduire au logis quand bon me semblerait.

J'étais le pensionnaire de madame Noël. Après le diner, je lui dis que j'avais envie de faire un tour à la brune, afin de m'assurer si une affaire que j'avais *en vue* était encore faisable, elle approuva mon idée, mais en me recommandant de bien faire attention à moi. « Ce brigand de Vidocq, observa-t-elle, est « bien à craindre, et si j'étais à votre place, avant de « rien entreprendre, j'aimerais mieux attendre que « mes pieds fussent guéris.—Oh ! je n'irai pas loin, lui « répondis-je, et je ne tarderai pas à être de retour. »

L'assurance que je reviendrais promptement parut la tirer d'inquiétude. « Eh ! bien allez », me dit-elle, et je sortis en boîtant.

Jusque là tout s'arrangeait au gré de mes désirs; on ne pouvait être plus avant dans les bonnes grâces de la mère Noël : mais en restant dans sa maison, qui me répondait que je n'y serais pas assommé? Deux ou trois forçats ne pouvaient-ils pas venir à la fois, me reconnaître et me faire un mauvais parti? Alors, adieu les combinaisons, il fallait donc sans perdre le fruit de la mère Noël, me prémunir contre un pareil danger; il eut été trop imprudent de lui laisser soupçonner que j'avais des raisons d'éviter les regards de ses habitués, en conséquence je tâchai de l'amener à m'éconduire elle-même, c'est-à-dire à me conseiller dans mon intérêt de ne plus coucher chez elle.

J'avais remarqué que la femme Noël était très liée avec une fruitière qui habitait dans la maison; je détachai à cette femme le nommé Manceau, l'un de mes affidés que je chargeai de lui demander secrètement avec maladresse des renseignements sur le compte de madame Noël. J'avais dicté les questions, et j'étais d'autant plus certain que la fruitière ne manquerait pas de divulguer la démarche, que j'avais prescrit à mon affidé de lui recommander la discrétion.

L'événement prouva que je ne m'étais pas trompé, mon agent n'eût pas plutôt rempli sa mission que la fruitière s'empressa d'aller rendre compte de ce qui s'était passé à la mère Noël, qui, à son tour, ne perdit pas de temps pour me faire part de la confidence. Postée en vedette sur le pas de la maison de l'officieuse voisine, d'aussi loin qu'elle m'aperçut, elle vint droit à moi, et, sans préambule, elle m'invita à la suivre; je rebroussai chemin, et quand nous fûmes sur la place des Victoires, elle s'arrêta, regarda

autour d'elle, et après s'être assurée que personne ne nous avait remarqués, elle s'approcha de moi, et me raconta ce qu'elle avait appris. « Ainsi, dit-elle en « finissant, vous voyez, mon pauvre Germain, qu'il « ne serait pas prudent à vous de coucher à la « maison, vous ferez même bien de vous abstenir « d'y venir dans le jour. » La mère Noël ne se doutait guères que ce contre-temps, dont elle se montrait véritablement affligée, était mon ouvrage. Afin de détourner de plus en plus les soupçons, je feignis d'être encore plus chagrin qu'elle, je maudis, avec accompagnement de deux ou trois jurons, ce gueux de Vidocq, qui ne nous laissait point de repos; je pestai contre la nécessité où il me réduisait d'aller chercher un gîte hors de Paris, et je pris congé de la mère Noël, qui, en me souhaitant bonne chance et un prompt retour, me glissa dans la main une pièce de trente sous.

Je savais que Desbois et Montgenet étaient attendus; j'étais en outre informé qu'il y avait des allants et des venants qui hantaient le logis, que la mère Noël y fût ou qu'elle n'y fût pas; c'était même assez ordinairement pendant qu'elle donnait ses leçons en ville. Il m'importait de connaître tous ces abonnés.... Pour y parvenir, je fis déguiser quelques auxiliaires, et les appostai au coin de la rue, où, confondus avec les commissionnaires, leur présence ne pouvait être suspecte.

Ces précautions prises, pour me donner toutes les apparences de la crainte je laissai s'écouler deux jours sans aller voir la mère Noël. Ce délai expiré, je me rendis un soir chez elle, accompagné d'un jeune homme que je présentai comme le frère d'une femme avec laquelle j'avais vécu, et qui m'ayant rencontré par hasard, au moment où je me disposais à sortir de Paris, m'avait donné asile. Le jeune homme était un agent secret; j'eus soin de dire à la

mère Noël qu'il avait toute ma confiance, qu'elle pouvait le considérer comme un second moi-même, et comme il n'était pas connu des mouchards, je l'avais choisi pour en faire mon messager auprès d'elle, toutes les fois que je ne jugerais pas prudent de me montrer. « Désormais, ajoutai-je, c'est lui « qui sera notre intermédiaire, il viendra tous les « deux ou trois jours afin d'avoir de vos nouvelles « et de celles de nos amis.

— « Ma foi, me dit la mère Noël, vous avez « bien perdu, vingt minutes plus tôt vous auriez vu « ici une femme qui vous connaît bien.

— « Eh qui donc?

— « La sœur de Marguerit.

— « C'est juste, elle m'a vu souvent avec son frère.

— « Aussi, quand je lui ai parlé de vous, vous « a-t-elle dépeint trait pour trait; un maigriot, « m'a-t-elle dit, qui a toujours du tabac plein le nez. »

Madame Noël regrettait beaucoup que je ne fusse pas arrivé avant le départ de la sœur de Marguerit, mais pas autant sans doute que je m'applaudissais d'avoir échappé à une entrevue qui aurait déjoué tous mes projets : car si cette femme connaissait Germain, elle connaissait aussi Vidocq, et il était impossible qu'elle prit l'un pour l'autre, la différence était si grande! Quoique je me fusse grimmé de manière à faire illusion, la ressemblance, si parfaite dans la description, n'était pas à l'épreuve d'un examen approfondi, et surtout des souvenirs de l'intimité. La mère Noël me donna donc un avertissement très utile, en me racontant qu'elle avait assez souvent la visite de la sœur de Marguerit. Dès lors je me promis bien que cette fille ne me verrait jamais en face, et, pour éviter de me trouver avec elle, toutes les fois que je devais venir, je me faisais précéder de mon prétendu beau-frère qui, lorsqu'elle n'y était pas, avait ordre de me le faire savoir, en

appliquant du bout du doigt un pain à cacheter sur la vitre. A ce signal, j'accourais, et mon aide-de-camp allait se mettre aux aguets dans les environs, afin de m'épargner toute surprise désagréable. Non loin de là étaient d'autres auxiliaires à qui j'avais remis la clef de la mère Noël, pour qu'ils fussent prêts à me secourir en cas de danger; car, d'un instant à l'autre, il pouvait se faire que je tombasse à l'improviste au milieu des évadés, ou que les évadés m'ayant reconnu tombassent sur moi, et alors un coup de poing lancé dans un carreau de l'une des croisées, devait indiquer que j'avais besoin de renfort pour égaliser la partie.

On voit que toutes mes mesures étaient prises. Le dénouement approchait; nous étions au mardi; une lettre des hommes que je cherchais annonça leur arrivée pour le vendredi suivant. Le vendredi devait être pour eux un jour *néfaste*. Dès le matin, j'allai m'établir dans un cabaret du voisinage, et afin de ne pas leur fournir une occasion de m'observer, dans la supposition, où suivant leur usage, ils passeraient et repasseraient dans la rue avant d'entrer au domicile de la mère Noël, j'y envoyai mon prétendu beau-frère, qui revint bientôt après me dire que la sœur de Marguerit n'y était pas, et que je pouvais me présenter en toute sûreté. « Tu ne me trompes pas» observai-je à cet agent dont la voix me parut sensiblement altérée; aussitôt je le regardai de cet œil qui plonge jusqu'au fond de l'âme, et je crus remarquer dans les muscles de son visage quelques-unes de ces contractions encore mal arrêtées qui dénotent un individu qui se compose pour mentir; enfin, un je ne sais quoi semblait m'indiquer que j'avais affaire à un traître. C'était la première impression qui me frappait comme un jet de lumière : nous étions dans un cabinet particulier; sans balancer, je saisis mon homme au collet, et lui dis en,

présence de ses camarades, que j'étais instruit de sa perfidie, et que si, à l'instant même, il ne me l'avouait pas, s'en était fait de lui. Épouvanté, il balbutia quelques mots d'excuse, et en tombant à mes genoux il confessa qu'il avait tout dit à la mère Noël.

Cette indiscrétion, si je ne l'avais pas devinée, m'aurait peut-être coûté la vie : cependant je n'écoutai pas mon ressentiment personnel, ce n'était que dans l'intérêt de la société que j'étais fâché d'échouer si près du port. Le traître Manceau fut arrêté, et tout jeune qu'il était, comme il avait de vieux péchés à expier, on l'envoya à Bicêtre, et ensuite à l'île d'Oléron, où il a fini sa carrière.

On se doute bien que les évadés ne revinrent plus dans la rue Tiquetone, mais ils n'en furent pas moins arrêtés peu de temps après.

La mère Noël ne me pardonnait pas le mauvais tour que je lui avais joué; afin de prendre sa revanche, elle imagina, tout pour un jour, de faire disparaître de chez elle la presque totalité de ses effets, et quand elle eut opéré cet enlèvement, elle sortit sans fermer sa porte, et revint en criant qu'elle était volée. Les voisins sont pris à témoins, une déclaration est faite chez le commissaire et la mère Noël me désigne comme le voleur, attendu, assurait-elle, que j'avais eu une clef de sa chambre. L'accusation était grave : elle fut envoyée sur-le-champ à la préfecture de police, et le surlendemain j'en reçus communication. Ma justification n'était pas difficile. M. le préfet ainsi que M. Henry virent de suite l'imposture, et les perquisitions qu'ils ordonnèrent furent si bien dirigées, que les effets soustraits par la mère Noël furent tous retrouvés. On eut la preuve qu'elle m'avait calomnié, et pour lui donner le temps de s'en repentir, on l'enferma six mois à Saint-Lazare.

Telles furent l'issue et la suite d'une entreprise dans laquelle je n'avais pourtant pas manqué de

prévoyance; j'ai souvent réussi avec des conditions moins faites pour conduire au succès.

CHAPITRE XXVIX

Les officiers de paix envoyés à la poursuite d'un voleur célèbre. — Ils ne parviennent pas à le découvrir. — Grande colère de l'un d'entre eux. — Je promets de nouvelles étrennes au préfet. — Les rideaux jaunes et la bossue. — Je suis un bon bourgeois. — Un commissionnaire me *fait aller*. — La caisse de la préfecture de police. — Me voici charbonnier. — Les terreurs d'un marchand de vin et de madame son épouse. — Le petit Normand qui pleure. — Le danger de donner de l'eau de Cologne. — Enlèvement de mademoiselle Tonneau. — Une perquisition. — Le voleur me prend pour son compère. — Inutilité des serrures. — Le saut par la croisée. — La glissade, et les coutures rompues.

On a vu quels désagréments m'a causés l'infidélité d'un agent : je savais depuis long-temps qu'il n'est de secret bien gardé que celui qu'on ne confie pas; mais la triste expérience qu'il m'avait fallu faire me convainquit de plus en plus de la nécessité d'opérer seul toutes les fois que je le pourrais, et c'est ce que je fis, ainsi qu'on va le voir, dans une occasion très importante.

Après avoir subi plusieurs condamnations, deux évadés des îles, les nommés Goreau et Florentin, dit *Chatelain*, dont j'ai déjà parlé, étaient détenus à Bicêtre comme voleurs incorrigibles. Las du séjour dans ces cabanons, où l'on est comme enterré vivant, ils firent parvenir à M. Henry une lettre dans laquelle ils offraient de fournir les indices, au moyen desquels il serait possible de se saisir de plusieurs de leurs camarades qui commettaient journellement des vols dans Paris. Le nommé Fossard, condamné à perpé-

tuité, et plusieurs fois évadé des bagnes, était celui qu'ils désignaient comme le plus adroit de tous, en même-temps qu'ils le représentaient comme le plus dangereux. « Il était, écrivaient-ils, d'une intrépi-« dité sans égale, et il ne fallait l'aborder qu'avec des « précautions, attendu que, toujours armé jusqu'aux « dents, il avait formé la résolution de brûler la « cervelle à l'agent de police qui serait assez hardi « pour vouloir l'arrêter. »

Les chefs supérieurs de l'administration ne demandaient pas mieux que de délivrer la capitale d'un garnement pareil : leur première idée fut de m'employer à le découvrir; mais les donneurs d'avis ayant fait observer à M. Henry que j'étais trop connu de Fossard et de sa concubine pour ne pas faire manquer une opération si délicate, dans le cas où l'on m'en chargerait, il fut décidé que l'on recourrait au ministère des officiers de paix. On mit donc à leur disposition les renseignements propres à les diriger dans leurs recherches; mais, soit qu'ils ne fussent pas heureux, soit qu'ils ne se souciassent pas de rencontrer Fossard, *qui était armé jusqu'aux dents* [1], ce dernier continua ses exploits, et les nombreuses plaintes auxquelles son activité donna lieu annoncèrent que, malgré leur zèle apparent, ces messieurs, suivant leur coutume, faisaient plus de bruit que de besogne.

Il en résulta que le préfet, qui aimait que l'on fît plus de besogne que de bruit, les manda un jour, et leur adressa des reproches qui durent être assez sévères, à en juger par le mécontentement qu'en

1 Les officiers de paix d'alors étaient chargés de la police d'une circonscription spéciale, dont les limites marquaient les bornes de leur compétence. De plus ils se jalousaient, de sorte qu'il en résultait un affaiblissement de leurs moyens d'action, dont les malfaiteurs savaient admirablement profiter pour échapper à leurs poursuites. Remarquer aussi le trait que leur décoche Vidocq, en mettant en doute leur bravoure. Il y a peut-être là l'expression d'une rancune qu'expliquent leurs manœuvres pour évincer Vidocq de l'emploi qu'il occupa à la police de sûreté.

cette occasion ils ne purent s'empêcher de manifester.

On venait justement de leur laver la tête, lorsqu'il m'arriva, sur le marché Saint-Jean, de faire la rencontre de M. Yvrier, l'un d'entre eux : je le salue; il vient à moi, et, presque bouffi de colère, il m'aborde en me disant : « Ah ! vous voilà, monsieur le grand « faiseur, vous êtes la cause que nous venons de « recevoir des réprimandes au sujet d'un nommé « Fossard, forçat évadé, que l'on prétend être à « Paris. A entendre M. le préfet, on croirait que dans « l'administration il n'est que vous qui soyez capa- « ble de quelque chose. Si Vidocq, nous a-t-il dit, « eût été envoyé à sa poursuite, nul doute qu'il ne « fût depuis long-temps arrêté. Allons, voyons, « M. Vidocq, tâchez un peu de le trouver, vous qui « êtes si adroit, prouvez que vous avez autant de « malice qu'on vous en attribue [1]. »

M. Yvrier était un vieillard, et j'eus besoin de respecter son âge pour ne pas rétorquer avec humeur son impertinente apostrophe. Quoique je me sentisse piqué du ton d'aigreur qu'il prenait en me parlant, je ne me fâchai point, et me contentai de lui répondre que pour le moment je n'avais guère le loisir de m'occuper de Fossard; que c'était une capture que je réservais pour le premier janvier, afin de l'offrir en étrennes à M. le préfet, comme l'année d'auparavant j'avais offert le fameux Delzève.

« Allez votre train, reprit M. Yvrier, irrité de ce « persifflage, la suite nous montrera qui vous êtes;

1 Cette scène n'est que la confirmation des faits articulés dans la note précédente. Ces conflits d'attribution n'ont pas d'ailleurs disparu depuis l'époque que Vidocq nous dépeint avec tant de réalisme. Plus d'une fois, même de nos jours, on a eu le regret de constater que les services de la Préfecture de Police et ceux de la Sûreté générale ne faisaient pas preuve de plus d'entente et d'unité d'action qu'au temps où Vidocq était chargé de la police criminelle.

« un présomptueux, un faiseur d'embarras. » Et il me quitta en murmurant entre ses dents quelques autres qualifications que je ne compris pas.

Après cette scène, j'allai au bureau de M. Henry, à qui je la racontai. « Ah ! ils sont courroucés, me « dit-il en riant; tant mieux ! c'est une preuve qu'ils « reconnaissent votre habileté : ces messieurs, je « le vois, ajouta M. Henry, sont comme les eunuques « du sérail, parce qu'ils ne peuvent rien faire, ils « ne veulent pas que les autres fassent. » Il me donna ensuite l'indication suivante :

Fossard demeure à Paris dans une rue qui conduit de la halle au boulevard, c'est-à-dire à partir de la rue Comtesse-d'Artois jusqu'à la rue Poissonnière, en passant par la rue Montorgueil, et le Petit-Carreau; on ignore à quel étage il habite, mais on reconnaîtra les croisées de son appartement à des rideaux jaunes en soie, et à d'autres rideaux en mousseline brodée. Dans la même maison, reste une petite bossue, couturière de son état, et amie de la fille qui vit avec Fossard.

Le renseignement, ainsi qu'on le voit, n'était pas tellement précis que l'on pût aller droit au but.

Une femme bossue et des rideaux jaunes, avec accompagnement d'autres rideaux de mousseline brodée, n'étaient certes pas faciles à trouver sur un espace aussi vaste que celui que je devais explorer. Sans doute le concours de ces trois circonstances devait s'y présenter plus d'une fois. Combien de bossues, tant vieilles que jeunes, ne compte-t-on pas dans Paris; et puis des rideaux jaunes, qui pourrait les nombrer? En résumé, les données étaient assez vagues : cependant il fallait résoudre le problème. J'essayai si, à force de recherches, mon bon génie ne me ferait pas mettre le doigt sur le bon endroit.

Je ne savais pas trop par où commencer; toute-

fois, comme je prévoyais que dans mes courses, c'était principalement à des femmes du peuple, c'est-à-dire à des commères, filles ou non, que j'allais avoir à faire, je fus bientôt fixé sur l'espèce de déguisement qu'il me convenait de prendre. Il était évident que j'avais besoin de l'*air d'un monsieur bien respectable*. En conséquence, au moyen de quelques rides factices, de la queue, du crêpé à frimas, de la grande canne à pomme d'or, du chapeau à trois cornes, des boucles, de la culotte et de l'habit à l'avenant, je me métamorphosai en un de ces bons bourgeois de soixante ans, que toutes les vieilles filles trouvent bien conservé : j'avais tout-à-fait l'aspect et la mise d'un de ces richards du Marais, dont la face rougeaude et engageante accuse l'aisance, et la velléité de faire le bonheur de quelque infortunée sur le retour. J'étais bien sûr que toutes les bossues auraient voulu de moi, et puis j'avais la mine d'un si brave homme, qu'il était impossible que l'on ne se fît pas scrupule de me tromper.

Travesti de la sorte, je me mis à parcourir les rues, le nez en l'air, en prenant note de tous les rideaux de la couleur qui m'était signalée. J'étais si occupé de ce recensement, que je n'entendais et ne voyais rien autour de moi. Si j'eusse été un peu moins cossu, on m'eût pris pour un métaphysicien, ou peut-être pour un poète qui cherche un hémistiche dans la région des cheminées : vingt fois je faillis être écrasé par des cabriolets; de tous côtés j'entendais crier *gare! gare!* et en me retournant, je me trouvais sous la roue, ou bien encore j'embrassais un cheval; quelquefois aussi, pendant que j'essuyais l'écume dont ma manche était couverte, un coup de fouet m'arrivait à la figure, ou, quand le cocher était moins brutal, c'étaient des gentillesses de la nature de celles-ci : *Ote-toi donc, vieux sourdieau;* on alla même, je m'en souviens, jusqu'à m'appeler *vieux lampion*.

Ce n'était pas l'affaire d'un jour, que cette revue des rideaux jaunes; j'en inscrivis plus de cent cinquante sur mon carnet, j'espère qu'il y avait du choix. Maintenant, n'avais-je pas travaillé, comme on dit, pour le roi de Prusse? ne se pouvait-il pas que les rideaux derrière lesquels se cachait Fossard, eussent été envoyés chez le dégraisseur, et remplacés par des rideaux blancs, verts ou rouges? n'importe, si le hasard pouvait m'être contraire, il pouvait aussi m'être favorable. Je pris donc courage, et quoiqu'il soit très pénible pour un sexagénaire de monter et de descendre cent cinquante escaliers, c'est-à-dire de passer et de repasser devant environ sept cent cinquante étages; de devider plus de trente mille marches, ou deux fois la hauteur du Chimboraçao, comme je me sentais bonnes jambes et longue haleine, j'entrepris cette tâche, soutenu par un espoir du même genre que celui qui faisait voguer les Argonautes à la conquête de la Toison d'or. C'était ma bossue que je cherchais : dans ces ascensions, sur combien de carrés n'ai-je pas fait sentinelle pendant des heures entières, dans la persuasion que mon heureuse étoile me la montrerait? L'héroïque don Quichote n'était pas plus ardent à la poursuite de Dulcinée; je frappais chez toutes les couturières, je les examinais toutes les unes après les autres : point de bossues, toutes étaient faites à ravir; ou si, par cas fortuit, elles avaient une bosse, ce n'était point une déviation de la colonne vertébrale, mais l'une de ces exubérances qui peuvent se résoudre à la maternité, ou partout ailleurs, sans le secours de l'orthopédie.

Plusieurs jours se passèrent ainsi, sans que je rencontrasse l'ombre de mon objet; je faisais un métier d'enfer, tous les soirs j'étais éreinté, et il fallait recommencer tous les matins. Encore si j'avais osé faire des questions, peut-être quelque âme cha-

ritable n'eût-elle mis sur la voie; mais je craignais de me brûler à la chandelle : enfin, fatigué de ce manège, j'avisai à un autre moyen.

J'avais remarqué que les bossues sont en général babillardes et curieuses; presque toujours ce sont elles qui font les propos du quartier, et quand elles ne les font pas, elles les enregistrent pour les besoins de la médisance : rien ne doit se passer qu'elles n'en soient averties. Partant de cette donnée, je fus induit à en conclure que, sous le prétexte de faire sa petite provision, l'inconnue qui m'avait déjà fait faire tant de pas, ne devait pas plus que les autres, négliger de venir tailler la bavette obligée près de la laitière, du boulanger, de la fruitière, de la mercière, ou de l'épicier. Je résolus en conséquence de me mettre en croisière à portée du plus grand nombre possible de ces organes du cancan; et comme il n'est pas de bossue qui, dans la convoitise d'un mari, ne s'attache à faire parade de tous les mérites de la ménagère, je me persuadai que la mienne se levant matin, je devais, pour la voir, arriver de bonne heure sur le théâtre de mes observations : j'y vins dès le point du jour.

J'employai la première séance à m'orienter : à quelle laitière une bossue devait-elle donner la préférence? nul doute, y eût-il un peu plus de chemin à faire, que ce ne fût à la plus bavarde et à la mieux achalandée. Celle du coin de la rue Thévenot me parut réunir cette double condition : il y avait autour d'elle des petits pots pour tout le monde, et au milieu d'un cercle très bien garni, elle ne cessait pas de parler et de servir; les pratiques y faisaient la queue, et vraisemblablement aussi elle faisait la queue aux pratiques; mais ce n'était pas ce qui m'inquiétait; l'important pour moi, c'est que j'avais reconnu un point de réunion, et je me promis bien de ne pas le perdre de vue.

J'en étais à ma seconde séance; aux aguets comme la veille, j'attendais avec impatience l'arrivée de quelque Ésope femelle, il ne venait que de jeunes filles, bonnes ou grisettes à la tournure dégagée, à la taille svelte, au gentil corsage, pas une d'elles qui ne fût droite comme un I; j'en étais au désespoir... Enfin mon astre paraît à l'horizon : c'est le prototype, la Vénus des bossues, Dieu ! qu'elle était jolie, et que la partie la plus sensible de son signalement était admirablement tournée; je ne me lassais pas de contempler cette saillie que les naturalistes auraient dû, je crois, prendre en considération, pour compter une race de plus dans l'espèce humaine; il me semblait voir une de ces fées du moyen âge, pour lesquelles une difformité était un charme de plus. Cet être surnaturel, ou plutôt *extra-naturel*, s'approcha de la laitière, et après avoir causé quelque temps, comme je m'y étais attendu, elle prit sa crême; c'était du moins ce qu'elle demandait; ensuite elle entra chez l'épicier, puis elle s'arrêta un moment vers la tripière, qui lui donna du mou, probablement pour son chat; puis, ses emplettes terminées, elle enfila, dans la rue du Petit-Carreau, l'allée d'une maison dont le rez-de-chaussée était occupé par un marchand boisselier. Aussitôt mes regards se portèrent sur les croisées; mais ces rideaux jaunes après lesquels je soupirais, je ne les aperçus pas. Cependant, faisant cette réflexion, qui s'était déjà présentée à mon esprit, que des rideaux, quelle qu'en soit la nuance, n'ont pas l'inamovibilité d'une bosse de première origine, je projetai de ne pas me retirer sans avoir eu un entretien avec le petit prodige dont l'aspect m'avait tant réjoui. Je me figurais malgré mon désappointement sur l'une des circonstances capitales d'après lesquelles je devais me guider, que cet entretien me fournirait quelques lumières.

Je pris le parti de monter : parvenu à l'entre-sol,

je m'informe à quel étage demeure une petite dame tant soit peu bossue. « C'est de la couturière que vous « voulez parler, me dit-on, en me riant au nez. — « Oui, c'est la couturière que je demande, une per- « sonne qui a une épaule un peu hasardée. » On rit de nouveau, et l'on m'indique le troisième sur le devant. Bien que les voisins fussent très obligeants, je fus sur le point de me fâcher de leur hilarité goguenarde : c'était une véritable impolitesse; mais ma tolérance était si grande que je leur pardonnai volontiers de la trouver comique, et puis n'étais-je pas un bon homme? je restai dans mon rôle. On m'avait désigné la porte, je frappe, on m'ouvre : c'est la bossue, et après les excuses d'usage sur l'importunité de la visite, je la prie de vouloir bien m'accorder un instant d'audience; ajoutant que j'avais à l'entretenir d'une affaire qui m'était personnelle.

— « Mademoiselle, lui dis-je avec une espèce de « solennité, après qu'elle m'eut fait prendre un « siège en face d'elle, vous ignorez le motif qui « m'amène près de vous, mais quand vous en serez « instruite, peut-être que ma démarche vous inspi- « rera quelque intérêt. »

La bossue imaginait que j'allais lui faire une déclaration; le rouge lui montait au visage, et son regard s'animait, bien qu'elle s'efforçât de baisser la vue; je continuai :

— « Sans doute vous allez vous étonner qu'à mon « âge on puisse être épris comme à vingt ans.

— « Eh ! monsieur, vous êtes encore vert, me dit « l'aimable bossue, dont je ne voulais pas plus long- « temps prolonger l'erreur.

— « Je me porte assez bien, repris-je, mais ce « n'est pas de cela qu'il s'agit. Vous savez que dans « Paris il n'est pas rare qu'un homme et une femme « vivent ensemble sans être mariés.

— « Pour qui me prenez-vous? monsieur, me faire « une proposition pareille? » s'écria la bossue, sans attendre que j'eusse achevé ma phrase. — La méprise me fit sourire. « Je ne viens point vous faire « de proposition, repartis-je; seulement je désire « que vous ayez la bonté de me donner quelques ren- « seignements sur une jeune dame qui, m'a-t-on dit, « habite dans cette maison avec un monsieur qu'elle « fait passer pour son mari. — Je ne connais pas « cela, répondit séchement la bossue. — Alors je « lui donnai *grosso modo* le signalement de Fossard « et de la demoiselle Tonneau, sa maîtresse. — Ah ! « j'y suis, me dit-elle, un homme de votre taille et « de votre corpulence à peu près, ayant environ de « trente à trente-deux ans, beau cavalier; la dame, « une brune piquante, beaux yeux, belles dents, « grande bouche, des cils superbes, une petite mous- « tache; un nez retroussé, et avec tout cela une « apparence de douceur et de modestie. C'est bien « ici qu'ils ont demeuré, mais ils sont déménagés « depuis peu de temps. » Je la priai de me donner leur nouvelle adresse, et sur sa réponse qu'elle ne la savait pas, je la suppliai en pleurant de m'aider à retrouver une malheureuse créature que j'aimais encore malgré sa perfidie.

La couturière était sensible aux larmes que je répandais; je la vis tout émue, je chauffai de plus en plus le pathétique. « Ah ! son infidélité me causera « la mort; ayez pitié d'un pauvre mari, je vous en « conjure; ne me cachez pas sa retraite, je vous « devrai plus que la vie. »

Les bossues sont compatissantes; de plus, un mari est à leurs yeux un si précieux trésor; tant qu'elles ne l'ont pas en leur possession, elles ne conçoivent pas que l'on puisse devenir infidèle : aussi ma couturière avait-elle l'adultère en horreur; elle me plaignit bien sincèrement, et me protesta qu'elle désirerait

m'être utile. « Malheureusement, ajouta-t-elle, leur « déménagement ayant été fait par des commission- « naires étrangers au quartier, j'ignore complète- « ment où ils sont passés et ce qu'ils sont devenus, « mais si vous voulez voir le propriétaire? » La bonne foi de cette femme était manifeste. J'allai voir le propriétaire; tout ce qu'il put me dire, c'est qu'on lui avait payé son terme, et qu'on n'était pas venu aux renseignements.

A part la certitude d'avoir découvert l'ancien logement de Fossard, je n'étais guères plus avancé qu'auparavant. Néanmoins je ne voulus pas abandonner la partie sans avoir épuisé tous les moyens d'enquête. D'ordinaire, d'un quartier à l'autre, les commissionnaires se connaissent; je questionnai ceux de la rue du Petit-Carreau, à qui je me représentai comme un mari trompé, et l'un d'eux me désigna l'un de ses confrères qui avait coopéré à la translation du mobilier de mon rival.

Je vis l'individu qui m'était indiqué, et je lui contai ma prétendue histoire : il m'écouta; mais c'était un malin, il avait l'intention de me faire aller. Je feignis de ne pas m'en apercevoir, et pour le récompenser de m'avoir promis qu'il me conduirait le lendemain à l'endroit où Fossard était emménagé, je lui donnai deux pièces de cinq francs, qui furent dépensées le même jour, à la Courtille, avec une fille de joie.

Cette première entrevue eut lieu le surlendemain de Noël (27 décembre). Nous devions nous revoir le 28. Pour être en mesure au 1er janvier, il n'y avait pas de temps à perdre. Je fus exact au rendez-vous; le commissionnaire, que j'avais fait suivre par des agents, n'eut garde d'y manquer. Quelques pièces de cinq francs passèrent encore de ma bourse dans la sienne; je dus aussi lui payer à déjeûner; enfin il se décida à se mettre en route, et nous arrivâmes tout

près d'une jolie maison, située au coin de la rue Duphot et de celle Saint-Honoré. « C'est ici, me dit-« il; nous allons voir chez le marchand de vin du « bas, s'ils y sont toujours. » Il souhaitait que je le régalasse une dernière fois. Je ne me fis pas tirer l'oreille; j'entrai. nous vidâmes ensemble une bouteille de Beaune, et quand nous l'eûmes achevée, je me retirai avec la certitude d'avoir enfin trouvé le gîte de ma prétendue épouse et de son séducteur. Je n'avais plus que faire de mon guide; je le congédiai, en lui témoignant toute ma reconnaissance; et pour m'assurer que, dans l'espoir de recevoir des deux mains, il ne me trahirait pas. je recommandai aux agents de le veiller de près, et surtout de l'empêcher de revenir chez le marchand de vin. Autant que je m'en souviens, afin de lui en ôter la fantaisie, on le mit à l'ombre : dans ce temps-là, on n'y regardait pas de si près; et puis soyons plus francs : ce fut moi qui le fis coffrer; c'était une juste représaille. « Mon ami, lui dis-je, j'ai remis à la « police, un billet de cinq cents francs, destiné à « récompenser celui qui me ferait retrouver ma « femme. C'est à vous qu'il appartient, aussi vais-je « vous donner une petite lettre pour aller le tou-« cher. » Je lui donnai en effet la petite lettre qu'il porta à M. Henri. « Conduisez monsieur à la caisse, » commanda ce dernier à un garçon du bureau; et la caisse était la chambre Sylvestre, c'est-à-dire le dépôt, où mon commissionnaire eût le temps de revenir de sa joie.

Il ne m'était pas encore bien démontré que ce fût la demeure de Fossard qui m'avait été indiquée. Cependant je rendis compte à l'autorité de ce qui s'était passé, et, à toute échéance, je fus immédiatement pourvu du mandat nécessaire pour effectuer l'arrestation. Alors le richard du Marais se changea tout-à-coup en charbonnier, et dans cette tenue, sous

laquelle, ni ma mère ni les employés de la préfecture qui me voyaient le plus fréquemment, ne surent pas me deviner, je m'occupai à étudier le terrain sur lequel j'étais appelé à manœuvrer.

Les amis de Fossard, c'est-à-dire ses dénonciateurs, avaient recommandé de prévenir les agents chargés de l'arrêter, qu'il avait toujours sur lui un poignard et des pistolets dont un à deux coups était caché dans un mouchoir de batiste, qu'il tenait constamment à la main. Cet avis nécessitait des précautions; d'ailleurs, d'après le caractère connu de Fossard, on était convaincu que, pour se soustraire à une condamnation pire que la mort, un meurtre ne lui coûterait rien. Je voulus faire en sorte de ne pas être victime, et il me sembla qu'un moyen de diminuer considérablement le danger était de s'entendre à l'avance avec le marchand de vin dont Fossard était le locataire. Ce marchand de vin était un brave homme[1], mais la police a si mauvaise renommée, qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer les honnêtes gens à lui prêter assistance. Je résolus de m'assurer de sa coopération en le liant par son propre intérêt. J'avais déjà fait quelques séances chez lui sous mes deux déguisements, et j'avais eu tout le loisir de prendre connaissance des localités, et de me mettre au courant du personnel de la boutique; j'y revins sous mes habits ordinaires, et, m'adressant au bourgeois, je lui dis que je désirais lui parler en particulier. Il entra avec moi dans un cabinet, et là je lui tins à peu près ce discours : « Je suis chargé « de vous avertir de la part de la police que vous « devez être volé, le voleur qui a préparé le coup, et « qui peut-être doit l'exécuter lui-même, loge dans « votre maison, la femme qui vit avec lui vient quel-

1 Il est aujourd'hui établi rue Neuve-de-Seine. C'est à sa porte qu'a été assassinée la *belle écaillère*. (*Note de Vidocq.*)

« quefois s'installer dans votre comptoir, auprès de « votre épouse, et c'est en causant avec elle, qu'elle « est parvenue à se procurer l'empreinte de la clef « qui sert à ouvrir la porte par laquelle on doit « s'introduire. Tout a été prévu : le ressort de la « sonnette destinée à vous avertir, sera coupé avec « des cisailles, pendant que la porte sera encore « entre-bâillée. Une fois dedans, on montera rapide- « ment à votre chambre, et si l'on redoute le moins « du monde votre réveil, comme vous avez affaire à « un scélérat consommé, je n'ai pas besoin de vous « expliquer le reste. — On nous *escofiera*, » dit le marchand de vin effrayé; et il appela aussitôt sa femme pour lui faire part de la nouvelle. « Eh bien ! « ma chère amie, fiez-vous donc au monde ! cette « Madame Hazard, à qui l'on donnerait le bon Dieu « sans confession, est-ce qu'elle ne veut pas nous « faire couper le cou? Cette nuit même, on doit « venir nous égorger. — Non, non, dormez tran- « quilles, repris-je, ce n'est pas pour cette nuit : la « recette ne serait pas assez bonne; on attend que « les Rois soient passés; mais si vous êtes discrets, « et que vous consentiez à me seconder, nous y « mettrons bon ordre. »

Madame Hazard était la demoiselle Tonneau, qui avait pris ce nom, le seul sous lequel Fossard fût connu dans la maison; j'engageai le marchand de vin et sa femme, qui étaient épouvantés de ma confidence, à accueillir les locataires dont je leur avais révélé le projet, avec la même bienveillance que de coutume. Il ne faut pas demander s'ils furent tout disposés à me servir. Il fut convenu entre nous que, pour voir passer Fossard et être plus à même d'épier l'occasion de le saisir, je me cacherais dans une petite pièce au bas d'un escalier.

Le 29 décembre, de grand matin, je vins m'établir à ce poste; il faisait un froid excessif; la faction

fut longue, et d'autant plus pénible que nous étions sans feu : immobile et l'œil collé contre un trou pratiqué dans le volet, il s'en fallait que je fusse à mon aise. Enfin, vers les trois heures, il sort, je le suis : c'est bien lui; jusqu'alors il m'était resté quelques doutes. Certain de l'identité, je veux sur-le-champ mettre le mandat à exécution, mais l'agent qui m'accompagne prétend avoir aperçu le terrible pistolet : afin de vérifier le fait, je précipite ma marche, je dépasse Fossard, et, revenant sur mes pas, j'ai le regret de voir que l'agent ne s'est pas trompé. Tenter l'arrestation, c'eût été s'exposer, et peut-être inutilement. Je me décidai donc à remettre la partie, et en me rappelant que quinze jours auparavant, je m'étais flatté de ne livrer Fossard que le 1er janvier, je fus presque satisfait de ce retard; jusque-là je ne devais point me relâcher de ma surveillance.

Le 31 décembre, à onze heures, au moment où toutes mes batteries étaient dressées, Fossard rentre; il est sans défiance, il monte l'escalier en fredonnant; vingt minutes après, la disparition de la lumière indique qu'il est couché : voici le moment propice. Le commissaire et des gendarmes avertis par mes soins attendaient au plus prochain corps-de-garde que je les fisse appeler : ils s'introduisirent sans bruit, et aussitôt commence une délibération sur les moyens de s'emparer de Fossard, sans courir le risque d'être tué ou blessé; car on était persuadé qu'à moins d'une surprise, ce brigand se défendrait en déterminé.

Ma première pensée fut de ne pas agir avant le jour. J'étais informé que la compagne de Fossard descendait de très bonne heure pour aller chercher du lait; on se fût alors saisi de cette femme, et après lui avoir enlevé sa clef, on serait entré à l'improviste dans la chambre de son amant; mais ne pouvait-il

pas arriver que, contre son habitude, celui-ci sortît le premier? cette réflexion me conduisit à imaginer un autre expédient.

La marchande de vin, pour qui, suivant ce que j'avais appris, M. Hazard était plein de prévenances, avait près d'elle un de ses neveux : c'était un enfant de dix ans, assez intelligent pour son âge, et d'autant plus précoce dans le désir de gagner de l'argent, qu'il était normand. Je lui promis une récompense, à condition que sous prétexte d'indisposition de sa tante, il irait prier madame Hazard de lui donner de l'eau de Cologne. J'exerçai le petit bonhomme à prendre le ton piteux qui convient en pareille circonstance, et quand je fus content de lui, je me mis en devoir de distribuer les rôles. Le dénouement approchait : je fis déchausser tout mon monde, et je me déchaussai moi-même, afin de ne pas être entendu en montant. Le petit bonhomme était en chemise; il sonne, on ne répond pas; il sonne encore : « Qui est là? demanda-t-on. — C'est moi, madame « Hazard; c'est Louis; ma tante se trouve mal et « vous prie de lui donner un peu d'eau de Cologne : « elle se meurt ! j'ai de la lumière. »

La porte s'ouvre; mais à peine la fille Tonneau se présente, deux gendarmes vigoureux l'entraînent en lui posant une serviette sur la bouche pour l'empêcher de crier. Au même instant, plus rapide que le lion qui se jette sur sa proie, je m'élance sur Fossard; stupéfait de l'événement, et déjà lié, garotté dans son lit, il est mon prisonnier, qu'il n'a pas eu le temps de faire un seul geste, de proférer un seul mot : son étonnement fut si grand, qu'il fut près d'une heure avant de pouvoir articuler quelques paroles. Quand on eut apporté de la lumière, et qu'il vit mon visage noirci, et mes vêtements de charbonnier, il éprouva un tel redoublement de terreur que je pense qu'il se crut au pouvoir du Diable. Revenu

à lui, il songea à ses armes, ses pistolets, son poignard, qui étaient sur la table de nuit, son regard se porta de ce côté, il fit un soubresaut, mais ce fut tout : réduit à l'impuissance de nuire, il fut souple et se contenta de ronger son frein.

Perquisition fut faite au domicile de ce brigand, réputé si redoutable, on y trouva une grande quantité de bijoux, des diamants et une somme de huit à dix mille francs. Pendant que l'on procédait à la recherche, Fossard ayant repris ses esprits me confia que sous le marbre du *somno*, il y avait encore dix billets de mille francs: prends-les, me dit-il, nous partagerons ou plutôt tu garderas pour toi ce que tu voudras. Je pris en effet les billets comme il le désirait. Nous montâmes en fiacre et bientôt nous arrivâmes au bureau de M. Henry, où les objets trouvés chez Fossard furent déposés. On les inventoria de nouveau; lorsqu'on vint au dernier article : « Il ne « nous reste plus qu'à clore le procès-verbal, dit le « commissaire, qui m'avait accompagné pour la « régularité de l'expédition. — Un moment, m'écriai-« je, voici encore dix mille francs que m'a remis le prisonnier. » Et j'exhibai la somme, au grand regret de Fossard, qui me lança un de ces coups d'œil, dont le sens est : *voilà un tour que je ne te pardonnerai pas.*

Fossard débuta de bonne heure dans la carrière du crime. Il appartenait à une famille honnête, et avait même reçu une assez bonne éducation. Ses parents firent tout ce qui dépendait d'eux pour l'empêcher de s'abandonner à ses inclinations vicieuses. Malgré leurs conseils, il se jeta à corps perdu dans la société des mauvais sujets. Il commença par voler des objets de peu de valeur; mais bientôt ayant pris goût à ce dangereux métier et rougissant sans doute d'être confondu avec les voleurs ordinaires, il adopta ce que ces messieurs appellent *un genre distingué.* Le fameux Victor

Desbois et Noël aux bésicles, que l'on compte encore aujourd'hui parmi les notabilités du bagne de Brest, étaient ses associés : ils commirent ensemble les vols qui ont motivé leur condamnation à perpétuité. Noël, à qui son talent de musicien et sa qualité de professeur de piano, donnaient accès dans une foule de maisons riches, y prenait des empreintes, et Fossard se chargeait ensuite de fabriquer les clefs. C'était un art dans lequel il eût défié les Georget, et tous les serruriers mécaniciens du globe. Point d'obstacles qu'il ne vînt à bout de vaincre : les serrures les plus compliquées, les secrets les plus ingénieux et les plus difficiles à pénétrer ne lui résistaient pas long-temps.

On conçoit quel parti devait tirer d'une si pernicieuse habileté, un homme qui avait en outre tout ce qu'il faut pour s'insinuer dans la compagnie des honnêtes gens et y faire des dupes; ajoutez qu'il avait un caractère dissimulé et froid, et qu'il alliait le courage à la persévérance. Ses camarades le regardaient comme le prince des voleurs; et de fait, parmi les *grinches de la haute pègre*, c'est-à-dire, dans la haute aristocratie des larrons, je n'ai connu que Cognard, le prétendu Pontis, comte de Sainte-Hélène, et Jossas, dont il est parlé dans un autre endroit de ces Mémoires, qui puissent lui être comparés.

Depuis que je l'ai fait réintégrer au bagne, Fossard a fait de nombreuses tentatives pour s'évader. Des forçats libérés qui l'ont vu récemment, m'ont assuré qu'il n'aspirait à la liberté que pour avoir le plaisir de se venger de moi. Il s'est, dit-on, promis de me tuer. Si l'accomplissement de ce dessein dépendait de lui, je suis bien sûr qu'il tiendrait parole, ne fût-ce que pour donner une preuve d'intrépidité. Deux faits que je vais rapporter donneront une idée de l'homme.

Un jour Fossard était en train de commettre un

vol dans un appartement situé à un deuxième étage : ses camarades qui faisaient le guet à l'extérieur, eurent la maladresse de laisser monter le propriétaire, qu'il n'avaient sans doute pas reconnu : celui-ci met la clef dans la serrure, ouvre, traverse plusieurs pièces, arrive dans un cabinet et voit le voleur en besogne : il veut le saisit; mais Fossard se mettant en défense, lui échappe; une croisée est ouverte devant lui, il s'élance, tombe dans la rue sans se faire de mal, et disparaît comme l'éclair.

Une autre fois, pendant qu'il s'évade, il est surpris sur les toits de Bicêtre; on lui tire des coups de fusil; Fossard, que rien ne saurait déconcerter, continue de marcher sans rallentir ni presser le pas, et parvenu au bord du côté de la campagne, il se laisse glisser. Il y avait de quoi se rompre le cou cent fois, il n'eut pas la moindre blessure, seulement la commotion fut si forte que tous ses vêtements éclatèrent.

CHAPITRE XXX.

Une rafle à la Courtille. — La Croix-Blanche. — Il est avéré que je suis un mouchard. — Opinion du peuple sur mes agens. — Précis sur la brigade de sûreté. — 772 arrestations. — Conversion d'un grand pécheur. — Biographie de *Coco-Lacour*. — M. Delavau et le *trou madame*. — Enterrinement de mes lettres de grâce. — Coup-d'œil sur la suite de ces Mémoires. — Je puis parler, je parlerai.

A l'époque de l'arrestation de Fossard, la brigade de sûreté existait déjà, et depuis 1812, époque à laquelle elle fut créée, je n'étais plus agent secret. Le nom de Vidocq était devenu populaire, et beaucoup de gens pouvaient l'appliquer à une figure

qui était la mienne. La première expédition qui m'avait mis en évidence, avait été dirigée contre les principaux lieux de rassemblement de la Courtille. Un jour M. Henry ayant exprimé l'intention d'y faire faire une rafle chez Dénoyez, c'est-à-dire, dans la guinguette la plus fréquentée par les tapageurs et les mauvais sujets de toute espèce, M. Yvrier, l'un des officiers de paix présents, observa que pour exécuter cette mesure, ce ne serait pas assez d'un bataillon. « Un bataillon, m'écriai-je aussitôt, et « pourquoi pas la grande armée? Quant à moi, « continuai-je, qu'on me donne huit hommes et je « réponds du succès. » On a vu que M. Yvrier est fort irritable de son naturel, il se fâcha tout rouge, et prétendit que je n'avais que du babil.

Quoi qu'il en soit, je maintiens ma proposition, et l'on me donna l'ordre d'agir. La croisade que j'allais entreprendre était dirigée contre des voleurs, des évadés, et bon nombre de déserteurs de bataillons coloniaux. Après avoir fait ample provision de menottes, je partis avec deux auxiliaires et huit gendarmes. Arrivé chez Dénoyez, suivi de deux de ces derniers, j'entre dans la salle; j'invite les musiciens à faire silence, ils obéissent; mais bientôt se fait entendre une rumeur à laquelle succède le cri réitéré de *à la porte, à la porte.* Il n'y a pas de temps à perdre, il faut imposer aux vociférateurs avant qu'ils s'échauffent au point d'en venir à des voies de fait. Sur-le-champ j'exhibe mon mandat, et au nom de la loi, je somme tout le monde de sortir, les femmes exceptées. On fit quelque difficulté d'obtempérer à l'injonction; cependant au bout de quelques minutes, les plus mutins se résignèrent, et l'on se mit en train d'évacuer. Alors je me postai au passage, et dès que je reconnaissais un ou plusieurs des individus que l'on cherchait, avec de la craie blanche je les marquais d'une croix sur le dos :

c'était un signe pour les désigner aux gendarmes qui les attendant à l'extérieur, les arrêtaient, et les attachaient au fur et à mesure qu'ils sortaient. On se saisit de la sorte de trente-deux de ces misérables, dont on forma un cordon qui fut conduit au plus prochain corps-de-garde, et de là à la préfecture de police.

La hardiesse de ce coup de main fit du bruit parmi le peuple qui fréquente les barrières; en peu de temps il fut avéré pour tous les crocs et autres méchants garnements qu'il y avait par le monde un mouchard qui s'appelait *Vidocq*. Les plus crânes d'entre eux se promirent de me tuer à la première rencontre. Quelques-uns tentèrent l'aventure; mais ils furent repoussés avec perte, et les échecs qu'ils éprouvèrent me firent une telle renommée de terreur, qu'à la longue elle rejaillit sur tous les individus de ma brigade : il n'y avait pas de criquet parmi eux qui ne passât pour un Alcide [1] : c'était au point qu'oubliant de qui il s'agissait je me sentais presque le frisson, lorsque des gens du peuple sans me connaître, s'entretenaient en ma présence, ou de mes agents ou de moi. Nous étions tous des colosses : le *vieux de la montagne* [2] inspirait moins d'effroi, les séïdes [3] n'étaient ni plus dévoués, ni plus terribles. Nous cassions bras et jambes; rien ne nous résistait; et nous étions partout. J'étais invulnérable; d'autres prétendaient que j'étais cuirassé des pieds à la tête, ce qui revient au même quand on n'est pas réputé peureux.

La formation de la brigade suivit de fort près l'expédition de la Courtille. J'eus d'abord quatre

1 *Alcide*, autre nom d'Hercule, type d'homme très fort.

2 *Vieux de la montagne*, chef de la célèbre secte des *haschischins* ainsi appelés parce qu'il enivrait ses adeptes de *haschich*. De là serait venu le mot *assassin*.

3 *Séide*. Esclave de Mahomet. Son nom est devenu le synonyme d'adepte, d'esclave avéré et fanatique.

agents, puis six, puis dix, puis douze. En 1817 je n'en avais pas davantage, et cependant avec cette poignée de monde, du 1er janvier au 31 décembre, j'effectuai sept cent soixante-douze arrestations et trente-neuf perquisitions ou saisies d'objets volés [1].

Du moment où les voleurs surent que je devais être appelé aux fonctions d'agent principal de la police de sûreté, ils se crurent perdus. Ce qui les inquiétait, le plus, c'était de me voir entouré d'hommes qui, ayant vécu et *travaillé* avec eux, les connaissaient tous. Les captures que je fis en 1813 n'étaient pas encore aussi nombreuses qu'en 1817, mais elles le furent assez pour augmenter leurs alarmes. En 1814 et 1815, un essaim de voleurs parisiens, libérés des pontons anglais, où ils étaient prisonniers, revint dans la capitale, où ils ne tardèrent pas à reprendre leur premier métier : ceux-là ne m'avaient jamais vu, je ne les avais pas vus non plus, et ils se flattaient d'échapper facilement à ma surveillance; aussi à leur début furent-ils d'une activité et d'une audace prodigieuse. En une nuit seulement, il y eut au faubourg Saint-Germain dix vols avec escalade et effraction; pendant

1 Le tableau suivant, qui offre la récapitulation des arrestations pendant l'année 1817, montre l'importance des opérations de la brigade de sûreté :

Assassins ou meurtriers	15
Voleurs avec attaques ou par violences	5
— avec effraction, escalade ou fausses clefs	103
Voleurs dans les maisons garnies	12
— à la détourne et au bonjour	126
— à la tire et filous	73
— à la gêne et au flouant	17
Receleurs nantis d'objets volés	38
Evadés des fers ou des prisons	14
Forçats libérés ayant rompu leur ban	43
Faussaires, escrocs, prévenus d'abus de confiance	46
Vagabonds, voleurs renvoyés de Paris	229
En vertu de mandats de son Excellence	46
Perquisitions et saisies d'objets volés	39
TOTAL	811

(*Note de Vidocq.*)

plus de six semaines, on n'entendit parler que de hauts faits de ce genre. M. Henry, désespéré de ne trouver aucun moyen de réprimer ce brigandage, était constamment aux aguets, et je ne découvrais rien. Enfin, après bien des veilles, un ancien voleur que j'arrêtai, me fournit quelques indices, et en moins de deux mois, je parvins à mettre sous la main de la justice une bande de vingt-deux voleurs, une de vingt-huit, une troisième de dix-huit, et quelques autres de douze, de dix, de huit, sans compter les isolés, et bon nombre de recéleurs qui allèrent grossir la population des bagnes. Ce fut à cette époque que l'on m'autorisa à recruter ma brigade de quatre nouveaux agents, pris parmi les voleurs qui avaient eu l'avantage de connaître les nouveaux débarqués avant leur départ.

Trois de ces vétérans, les nommés *Goreau*, *Florentin* et *Coco-Lacour*, depuis long-temps détenus à Bicêtre, demandaient avec instance à être employés, ils se disaient tout-à-fait convertis, et juraient de vivre désormais honnêtement du produit de leur travail, c'est-à-dire du traitement que leur allouerait la police. Ils étaient entrés dès l'enfance dans la carrière du crime, je pensais que s'ils étaient fermement décidés à changer de conduite, personne ne serait plus à même qu'eux de rendre d'importants services; j'appuyai donc leur demande, et bien que pour les retenir, on m'opposât la crainte des récidives, auxquelles les deux derniers surtout étaient sujets, à force de sollicitations et de démarches, motivées sur l'utilité dont ils pouvaient être, j'obtins qu'ils fussent mis en liberté. Coco-Lacour, contre lequel on était le plus prévenu, parce qu'étant agent secret, on lui avait imputé à tort ou à raison, l'enlèvement de l'argenterie de l'inspecteur-général Veyrat, est le seul qui ne m'ait pas donné lieu de me repentir d'avoir alors en quelque sorte répondu

de lui. Les deux autres me forcèrent bientôt à les expulser : j'ai su depuis qu'ils avaient subi une nouvelle condamnation à Bordeaux. Quant à Coco, il me parut qu'il tiendrait parole et je ne me trompai pas. Comme il avait beaucoup d'intelligence et un commencement d'instruction, je le distinguai et j'en fis mon secrétaire. Plus tard, à l'occasion de quelques remontrances que je lui fis, il donna sa démission, avec deux de ses camarades, *Decostard* dit *Procureur* et un nommé *Chrétien*. Aujourd'hui que Coco-Lacour est à la tête de la police de sûreté, en attendant qu'il publie ses mémoires, peut-être sera-t-il intéressant de montrer par quelles vicissitudes il a dû passer avant d'arriver au poste que j'ai occupé si long-temps. Il y a dans sa vie bien des motifs d'être indulgent à son égard, et dans son amendement radical sous les rapports capitaux de puissantes raisons de ne jamais désespérer qu'un homme perverti vienne enfin à résipiscence. Les documents d'après lesquels je vais esquisser les principaux traits de l'histoire de mon successeur sont des plus authentiques. Voici d'abord quelles traces de son existence, il a laissées à la préfecture de police; j'ouvre les *registres de sûreté*, et je transcris :

« *Lacour*, Marie-Barthélemy, âgé de onze ans, « demeurant rue du Lycée, écroué à la Force le « 9 ventose an IX, comme prévenu de tentative de « vol; et onze jours après, condamné à un mois de « prison par le tribunal correctionnel.

« *Le même*, arrêté le 2 prairial suivant, et recon- « duit de nouveau à la Force, comme prévenu de « vol de dentelles dans une boutique. Mis en liberté « ledit jour par l'officier de police judiciaire du 2e ar- « rondissement.

« *Le même*, enfermé à Bicêtre le 23 thermidor « an X, par ordre de M. le préfet; mis en liberté le « 28 pluviose an XI, et conduit à la préfecture.

« *Le même*, entré à Bicêtre le 6 germinal an XI, par « ordre du préfet; remis à la gendarmerie le 22 flo- « réal suivant, pour être conduit au Hâvre.

« *Le même*, âgé de 17 ans, filou connu, déjà plu- « sieurs fois arrêté comme tel, enrôlé volontairement « à Bicêtre, en juillet 1807, pour servir dans les « troupes coloniales; remis le 31 dudit mois à la gen- « darmerie pour être conduit à sa destination. « Évadé de l'île de Rhé dans la même année.

« *Le même Lacour* dit *Coco* (Barthélemy) ou Louis, « *Barthélemy*, âgé de 21 ans, né à Paris, commis- « sionnaire en bijoux, demeurant faubourg Saint- « Antoine, nº 297. Conduit à la Force le 1er dé- « cembre 1809, comme prévenu de vol; condamné « à deux ans de prison par jugement du tribu- « nal correctionnel le 18 janvier 1810, conduit en- « suite au ministère de la marine comme déser- « teur.

« *Le même*, conduit à Bicêtre le 22 janvier 1812, « comme voleur incorrigible. Conduit à la préfecture « le 3 juillet 1816. »

Lacour dans sa jeunesse a offert un bien triste exemple des dangers d'une mauvaise éducation. Tout ce que je sais de lui depuis sa libération semble démontrer qu'il était né avec un excellent naturel. Malheureusement il appartenait à des parents pauvres. Son père, tailleur et portier dans la rue du Lycée, ne s'occupa pas trop de lui pendant ces premières années d'où dépend souvent la destinée des hommes. Je crois même que *Coco* resta orphelin en bas-âge. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il grandit, pour ainsi dire, sur les genoux de ses voisines, les courtisanes et les modistes du *palais Egalité*; comme elles le trouvaient gentil, elles lui prodiguaient des douceurs et des caresses, et lui inculquaient en même temps ce qu'elles appelaient de la malice. Ce furent ces dames qui prirent soin de son enfance; constam-

ment elles l'attiraient auprès d'elles : il était leur récréation, leur bijou, et lorsque les devoirs de l'état ne leur laissaient pas le loisir de tant d'innocence, le petit Coco allait dans le jardin se mêler à ces groupes de polissons qui, entre le bouchon et la toupie, tiennent l'école mutuelle des tours de passe-passe [1]. Eduqué par des filles, instruit par des apprentis filous, il n'est pas besoin de dire de quels genres étaient les progrès qu'il fit. La route qu'il suivait était semée d'écueils. Une femme qui se croyait sans doute, appelée à lui imprimer une meilleure direction, le recueillit chez elle : c'était la *Maréchal*, qui tenait une maison de prostitution, place des Italiens. Là Coco fut très bien nourri, mais sa complaisance était la seule des qualités morales que son hôtesse prit à tâche de développer. Il devint très complaisant : il était au service de tout le monde, et s'accommodait à tous les besoins de l'établissement dont les moindres détails lui étaient familiers. Cependant le jeune Lacour avait ses jours et ses heures de sortie, il sut, à ce qu'il paraît, les employer, puisque avant sa dernière année il était cité comme l'un des plus adroits voleurs de dentelles, et qu'un peu plus tard ses arrestations successives lui assignèrent le premier rang parmi les voleurs *au bonjour*, dits les *chevaliers grimpants* [2]. Quatre ou cinq ans de séjour à Bicêtre où, par mesure administrative, il fut enfermé comme voleur dangeureux et incorrigible, ne le corrigèrent pas; mais là du moins, il apprit l'état de bonnetier,

1 Cette remarque de Vidocq est encore d'application courante, de nos jours. Les jardins publics sont encore le lieu de rendez-vous des gamins désœuvrés, des apprentis qui ont déserté l'atelier, des jeunes vagabonds, qui, en jouant à la passe avec des dés, y reçoivent les leçons des malfaiteurs professionnels dont ils deviennent bientôt les complices et les émules. On peut dire, comme alors, que ces endroits sont l'école mutuelle où les apaches s'initient au vol et au crime, et il serait à désirer qu'une surveillance sévère y fût incessamment exercée.

2 *Chevaliers grimpants*, appellation très expressive. Pour les cambrioleurs, elle est aujourd'hui remplacée par celle de *monte-en-l'air*, également des plus significatives.

et reçut quelque instruction. Insinuant, flexible, pourvu d'une voix douce et d'un visage efféminé sans être joli, il plut à un M. Mulner qui, condamné à seize ans de travaux forcés, avait obtenu la faveur d'attendre à Bicêtre l'expiration de sa peine. Ce prisonnier, qui était le frère d'un banquier d'Anvers, ne manquait pas de connaissances : afin de se procurer une distraction, il fit de Coco son élève, et il est à présumer qu'il le poussa avec amour, puisqu'en très peu de temps Coco fut en état de parler et d'écrire sa langue à peu près correctement. Les bonnes grâces de M. Mulner ne furent pas l'unique avantage que Lacour dut à un extérieur agréable. Durant toute sa captivité, une nommée *Elisa l'Allemande*, qui était éprise de lui, ne cessa pas de lui prodiguer des secours : cette fille qui lui sauva véritablement la vie, n'a, dit-on, éprouvé de sa part que de l'ingratitude.

Lacour est un homme dont la taille n'excède pas cinq pieds deux pouces, il est blond et chauve, a le front étroit, on pourrait dire humilié, l'œil bleu mais terne, les traits fatigués, et le nez légèrement aviné à son extrémité : c'est la seule portion de sa figure sur laquelle la pâleur ne soit pas empreinte. Il aime à l'excès la parure et les bijoux, et fait un grand étalage de chaînes et de breloques; dans son langage il affectionne aussi beaucoup les expressions les plus recherchées dont il affecte de se servir à tout propos. Personne n'est plus poli que lui, ni plus humble; mais au premier coup d'œil on s'aperçoit que ce sont pas là les manières de la bonne compagnie : ce sont les traditions du beau monde, telles qu'elles peuvent encore arriver dans les prisons, et dans les endroits que Lacour a dû fréquenter. Il a toute la souplesse des reins qu'il faut pour se maintenir dans les emplois, et de plus, une étonnante facilité de génuflexion. Tartuffe, avec qui il a, du

reste, quelque ressemblance, ne s'en acquitterait pas mieux [1].

Lacour devenu mon secrétaire, ne put jamais comprendre que, pour le *decorum* de la place qu'il occupait, sa compagne successivement fruitière et blanchisseuse, depuis qu'elle n'était plus autre chose, ne ferait pas mal de se choisir une industrie un peu plus relevée. Une discussion s'éleva entre nous à ce sujet, et plutôt que de me céder, il préféra abandonner le poste. Il se fit marchand colporteur et vendit des mouchoirs dans les rues. Mais bientôt, rapporte la chronique, il se donna à la congrégation, et s'enrôla sous la bannière des jésuites : dès lors il fut en odeur de sainteté auprès de MM. Duplessis et Delavau. Lacour a toute la dévotion qui devait le rendre recommandable à leurs yeux. Un fait que je puis attester, c'est qu'à l'époque de son mariage, son confesseur, qui tenait les cas réservés, lui ayant infligé une pénitence des plus rigoureuses, il l'accomplit dans toute son étendue. Pendant un mois, se levant à l'aube du jour, il alla les pieds nus de la rue Sainte-Anne au Calvaire, seul endroit où il lui fût encore permis de rencontrer sa femme, qui était aussi en expiation.

Après l'avénement de M. Delavau, Lacour eut un redoublement de ferveur; il demeurait alors rue *Zacharie*, et bien que l'église Saint-Séverin fût sa paroisse, pour entendre la messe il se rendait tous les dimanches à Notre-Dame, où le hasard le plaçait toujours près ou en face du nouveau préfet et de sa famille. On ne peut que savoir gré à Lacour d'avoir

1 Vidocq qui a vécu dans les camps pendant la Révolution, ne semble pas animé de sentiments très pieux, ni d'une bienveillance excessive, à l'endroit de la Congrégation et des jésuites. Il est vrai de dire que c'est le gouvernement de la Restauration qui l'a sacrifié. Ses rancunes expliqueraient alors ses appréciations. Etant données les opinions peu légitimistes qu'il émet, il semble difficile de suivre Canler lorsque, dans ses *Mémoires*, ce policier accuse Vidocq.

fait un si complet retour sur lui-même; seulement il est à regretter qu'il ne s'y soit pas pris vingt ans plus tôt : mieux vaut tard que jamais.

Lacour a des mœurs fort douces, et s'il ne lui arrivait pas parfois de boire outre mesure, on ne lui connaîtrait d'autre passion que celle de la pêche : c'est aux environs du Pont-Neuf qu'il jette sa ligne; de temps à autre il consacre encore quelques heures à ce silencieux exercice; près de lui est assez habituellement une femme, occupée de lui tendre le ver : c'est madame Lacour, habile autrefois à présenter de plus séduisantes amorces. Lacour se livrait à cet innocent plaisir, dont il partage le goût avec Sa Majesté Britanique et le poète Coupigny, lorsque les honneurs vinrent le chercher : les envoyés de M. Delavau le trouvèrent sous l'arche Marion : ils le prirent à sa ligne, comme les envoyés du sénat romain prirent Cincinnatus à sa charrue. Il y a toujours dans la vie des grands hommes des rapports sous lesquels on peut les comparer : peut-être madame Cincinnatus vendait-elle des effets aux filles de son temps. C'est aujourd'hui le commerce de la légitime moitié de Coco-Lacour : mais c'en est assez sur le compte de mon successeur; je reviens à l'historique de la brigade de sûreté.

Ce fut dans le cours des années 1823 et 1824 qu'elle prit son plus grand accroissement : le nombre des agents dont elle se composait fut alors, sur la proposition de M. Parisot, porté à vingt et même vingt-huit, en y comprenant huit individus alimentés du produit des jeux que le préfet autorisait à tenir sur la voie publique[1]. C'était avec un personnel

1 Lorsqu'il était alloué des millions pour les dépenses de la police, on ne conçoit pas que l'on pût recourir à de si pitoyables ressources. Du 20 juillet au 4 août, les jeux tenus sous l'autorisation de M. Delavau rapportèrent une somme de 4.364 fr. 20 cent. C'était l'argent des ouvriers, des apprentifs, auxquels on inoculait ainsi la plus funeste de toutes les passions. On ne croirait pas qu'un fonctionnaire, qu'un magistrat essentiellement religieux,

si mince qu'il fallait surveiller plus de douze cents libérés des fers, de la réclusion ou des prisons; exécuter annuellement de quatre à cinq cents mandats, tant du préfet que de l'autorité judiciaire; se procurer des renseignements, entreprendre des recherches et des démarches de toute espèce, faire les rondes de nuit, si mulitipliées et si pénibles pendant l'hiver; assister les commissaires de police dans les perquisitions ou dans l'exécution des commissions rogatoires, explorer les diverses réunions publiques, au dedans comme au dehors; se porter à la sortie des spectacles, aux boulevards, aux barrières, et dans tous les autres lieux, rendez-vous ordinaires des voleurs et des filous. Quelle activité ne devaient pas déployer vingt-huit hommes pour suffire à tant de détails, sur un si vaste espace, et sur tant de points à la fois! Mes agents avaient le talent de se multiplier, et moi celui de faire naître et d'entretenir chez eux l'émulation du zèle et du dévouement : je leur donnai l'exemple. Point d'occasion périlleuse où je n'aie payé de ma personne, et si les criminels les plus redoutables ont été arrêtés par mes soins, sans vouloir tirer gloire de ce que j'ai fait, je puis dire que les plus hardis ont été saisis par moi. Agent principal de la police particulière de sûreté,

ait pu se prêter à une mesure d'une telle immoralité : qu'on lise cependant la pièce suivante.

PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 13 janvier 1823.

« NOUS, conseiller d'état, préfet de police, etc.,

« Arrêtons ce qui suit :

« A compter de ce jour, les sieurs DRISSENN et RIPAUD, précédemment « autorisés à tenir sur la voie publique un jeu de *trou-madame*, feront partie « de la brigade particulière de sûreté, sous les ordres du sieur VIDOCQ « chef de cette brigade.

« Ils continueront à tenir ce jeu, mais il leur sera adjoint six autres per- « sonnes qui feront également le service d'agents secrets.

« Le conseiller d'état, préfet, etc.

« *Signé* D. DELAVAU.

« Pour copie conforme, le secrétaire-général,

« L. DEFOUGÈRES. »

(*Note de Vidocq.*)

j'aurais pu, en ma qualité de chef, me confiner, rue Sainte-Anne, en mon bureau; mais, plus activement, et surtout plus utilement occupé, je n'y venais que pour donner mes instructions de la journée, pour recevoir les rapports, ou pour entendre les personnes qui, ayant à se plaindre de vols, espéraient que je leur en ferais découvrir les auteurs.

Jusqu'à l'heure de ma retraite, la police de sûreté, la seule nécessaire, celle qui devrait absorber la majeure partie des fonds accordés par le budget [1], parce que c'est à elle principalement qu'ils sont affectés, la police de sûreté, dis-je, n'a jamais employé plus de trente hommes, ni coûté plus de 50,000 francs par an, sur lesquels il m'en était alloué cinq.

Tels ont été, en dernier lieu, l'effectif et la dépense de la brigade de sûreté : avec un si petit nombre d'auxiliaires, et les moyens les plus économiques, j'ai maintenu la sécurité au sein d'une capitale peuplée de près d'un million d'habitants; j'ai anéanti toutes les associations de malfaiteurs, je les ai empêchées de se reproduire, et depuis un an que j'ai quitté la police, s'il ne s'en est pas formé de nouvelles, bien que les vols se soient multipliés, c'est que tous les *grands maîtres* ont été relégués dans les bagnes lorsque j'avais la mission de les poursuivre, et le pouvoir de les réprimer.

Avant moi, les étrangers et les provinciaux regardaient Paris comme un repaire, où jour et nuit il fallait être constamment sur le *qui vive*; où tout arrivant, bien qu'il fût sur ses gardes, était certain de payer sa bienvenue. Depuis moi, il n'est pas de

1 Appréciation qui serait encore d'actualité, s'il faut en croire les appréciations formulées de temps à autre, soit dans la presse, soit à la tribune du Parlement. On n'échappera à leur sévérité, que le jour où l'on se décidera résolument à faire la séparation complète de la police criminelle et de la police politique dont le but et les moyens d'action sont si différents, que les mêmes agents ne sauraient ni décemment, ni efficacement être employés.

département où, année commune, il ne soit commis plus de crimes, et des crimes plus horribles que dans le département de la Seine : il n'en est pas non plus où moins de coupables soient restés ignorés, où moins d'attentats aient été impunis. A la vérité, depuis 1814 la continuelle vigilance de la garde nationale avait puissamment contribué à ces résultats. Nulle part cette vigilance des citoyens armés n'était plus nécessaire, plus imposante, mais l'on conviendra aussi qu'au moment où le licenciement forcé de nos troupes et la désertion des soldats étrangers déversaient dans nos cités, et plus particulièrement dans la métropole, une multitude de mauvais sujets, d'aventuriers, et de nécessiteux de toutes les nations, malgré la présence de la garde nationale, il dut encore beaucoup rester à faire, soit à la brigade de sûreté, soit à son chef. Aussi avons-nous fait beaucoup, et si j'aime à payer aux gardes nationaux le tribut d'éloges qu'ils méritent; si, éclairé par l'expérience de ce que j'ai vu durant leur existence et depuis l'ordonnance de dissolution, je déclare que sans eux Paris ne saurait offrir aucune sécurité, c'est que toujours j'ai trouvé chez eux une intelligence, une volonté d'assistance, un concert de dévouement au bien public que je n'ai jamais rencontrés ni parmi les soldats ni parmi les gendarmes, dont le zèle ne se manifeste, la plupart du temps, que par des actes de brutalité, après que le danger est passé. J'ai créé pour la police de sûreté actuelle une infinité de précédents, et les traditions de ma manière n'y seront pas de sitôt oubliées; mais, quelle que soit l'habileté de mon successeur, aussi long-temps que Paris restera privé de sa garde civique, on ne parviendra pas à réduire à l'inaction les malfaiteurs dont une génération nouvelle s'élève, du moment qu'on ne peut plus les surveiller à toutes les heures et sur tous les points à la fois. Le chef de la police de

sûreté ne peut être partout, et chacun de ses agents n'a pas cent bras comme Briarée[1]. En parcourant les colonnes des journaux, on est effrayé de l'énorme quantité de vols avec effraction qui se commettent chaque nuit, et pourtant les journaux en ignorent plus des neuf dixièmes. Il semble qu'une colonie de forçats soit venue récemment s'établir sur les bords de la Seine. Le marchand même, dans les rues les plus passagères et les plus populeuses, n'ose plus dormir; le Parisien appréhende de quitter son logis pour la plus petite excursion à la campagne; on n'entend plus parler que d'escalades, de portes ouvertes à l'aide de fausses-clefs, d'appartements dévalisés, etc., etc., et pourtant nous sommes encore dans la saison la plus favorable aux malheureux : que sera-ce donc quand l'hiver fera sentir ses rigueurs, et que, par l'interruption des travaux, la misère atteindra un plus grand nombre d'individus? car en dépit des assertions de quelques procureurs du Roi, qui veulent à toute force ignorer ce qui se passe autour d'eux, la misère doit enfanter des crimes, et la misère, dans un état social mal combiné, n'est pas un fléau dont on puisse se préserver toujours, même quand on est laborieux. Les moralistes d'un temps où les hommes étaient clair-semés ont pu dire que les paresseux seuls sont exposés à mourir de faim; aujourd'hui tout est changé, et si l'on observe, on ne tarde pas à se convaincre, non-seulement qu'il n'y a pas de l'ouvrage pour tout le monde, mais encore que dans le salaire de certains labeurs, il n'y a pas de quoi satisfaire aux premiers besoins[2]. Si les circonstances se présentent aussi graves que l'on peut

1 *Briarée*, un des géants qui, selon la Fable, attaquèrent le Ciel. Il avait cent bras et cinquante têtes. Il fut terrassé par Neptune et emprisonné sous l'Etna.

2 On croirait que ces lignes, qui décèlent un esprit philosophique d'une certaine profondeur, ont été écrites pour s'appliquer à notre époque, où la misère est, comme toujours, la grande génératrice de révolte et de crimes.

les prévoir, quand le commerce est languissant, que l'industrie s'évertue en vain à chercher un écoulement à ses produits, et qu'elle s'appauvrit à mesure qu'elle crée, comment remédier à un mal si grand? Sans doute il vaudrait mieux soulager les nécessiteux, que de songer à réprimer leur désespoir; mais, dans l'impuissance de faire mieux, et si près de la crise, ne doit-on pas, avant tout, fortifier les garanties de l'ordre public? et quelle garantie est préférable à la présence continuelle d'une garde bourgeoise, qui veille et agit sans cesse sous les auspices de la légalité et de l'honneur? Suppléera-t-on à une institution si noble, si généreuse par une police élastique, dont les cadres puissent s'étendre ou se restreindre à volonté? ou mettra-t-on sur pied les légions d'agents pour les congédier aussitôt que l'on croira pouvoir se passer de leurs services. Il faudrait ignorer que la police de sûreté s'est recrutée jusqu'à ce jour dans les prisons et dans les bagnes, qui sont comme l'école normale des mouchards à voleurs et la pépinière d'où l'on doit les tirer. Employez de tels gens en grand nombre, et essayez de les renvoyer après qu'ils auront acquis la connaissance des moyens de police, ils reviendront à leur premier métier, avec quelques chances de succès de plus. Toutes les éliminations, lorsque j'ai jugé à propos d'en opérer parmi mes auxiliaires, m'ont démontré la vérité d'une semblable assertion. Ce n'est pas que des membres de ma brigade, et elle était toute composée d'individus ayant subi des condamnations, ne soient devenus capables d'une action contraire à la probité; j'en citerais plusieurs à qui je n'aurais pas hésité à confier des sommes considérables sans en exiger de reçu, sans même les compter; mais ceux qui s'étaient amendés de la sorte étaient toujours en minorité : ce qui ne veut pas dire (sauf la profession) qu'il y eût là moins d'honnêtes gens, proportion gardée, que

dans d'autres classes auxquelles il est honorable d'appartenir. J'ai vu parmi les notaires, parmi les agents de change, parmi les banquiers, des détenteurs infidèles, accepter presque gaîment l'infamie dont ils s'étaient couverts. J'ai vu un de mes subordonnés, forçat libéré, se brûler la cervelle, parce qu'il avait eu le malheur de perdre au jeu la somme de cinq cents francs, dont il n'était que le dépositaire. Consignerait-on beaucoup de pareils suicides dans les annales de la Bourse, et pourtant !.... mais il ne s'agit point ici de faire l'apologie de la brigade de sûreté sous un point de vue étranger à son service. C'était l'inconvénient d'un personnel considérable de mouchards que je me proposais de prouver, et cet inconvénient ressort de tout ce que j'ai dit, même abstraction faite du danger qu'il y a pour la moralité du peuple, à le laisser se familiariser avec cette idée que toute condamnation est un noviciat ou un acheminement à une existence assurée, et que la police n'est autre chose que les invalides des galères.

C'est à partir de la formation de la brigade de sûreté qu'aura commencé véritablement l'intérêt de ces Mémoires. Peut-être trouvera-t-on que j'ai trop long-temps entretenu le public de ce qui ne m'était que personnel, mais il fallait bien que l'on sût par quelles vicissitudes j'ai dû passer pour devenir cet Hercule à qui il était réservé de purger la terre d'épouvantables monstres et de balayer l'étable d'Augias [1]. Je ne suis pas arrivé en un jour; j'ai fourni une longue carrière d'observations et de pénibles expériences. Bientôt, et j'ai déjà donné quelques échantillons de mon savoir-faire, je raconterai mes travaux, les efforts que j'ai dû entreprendre

1 *Augias*, roi d'Elide, avait des écuries renfermant 3.000 bœufs, qui n'avaient pas été nettoyées depuis 30 ans. Hercule les lui nettoya en y détournant le fleuve Alphée. On a fait de fréquentes allusions à ce travail d'Hercule, dans la littérature pédantesque.

les périls que j'ai affrontés, les ruses, les stratagèmes auxquels j'ai eu recours pour remplir ma mission dans toute son étendue, et faire de Paris la résidence la plus sûre du monde. Je dévoilerai les expédients des voleurs, les signes auxquels on peut les reconnaître. Je décrirai leurs mœurs, leurs habitudes, je révèlerai leur langage et leur costume, suivant la spécialité de chacun; car les voleurs, selon le fait dont ils sont coutumiers, ont aussi un costume qui leur est propre. Je proposerai des mesures infaillibles pour anéantir l'escroquerie et paralyser la funeste habileté de tous ces *faiseurs d'affaires*, chevaliers d'industrie, faux courtiers, faux négociants, etc., qui, malgré Sainte-Pélagie [1], et justement en raison du maintien inutile et barbare de la *contrainte par corps*, enlèvent chaque jour des millions au commerce. Je dirai les manèges et la tactique de tous ces fripons pour faire des dupes. Je ferai plus, je désignerai les principaux d'entre eux, en leur imprimant sur le front un sceau qui les fera reconnaître. Je classerai les différentes espèces de malfaiteurs, depuis l'assassin jusqu'au filou, et les formerai en catégories plus utiles que les catégories de la Bourdonnaie [2], à l'usage des proscripteurs de 1815, puisque du moins elles auront l'avantage de faire distinguer à la première vue des êtres et les lieux auxquels la méfiance doit s'attacher. Je mettrai sous les yeux de l'honnête homme tous les piéges qu'on peut lui tendre, et je signalerai au criminaliste les divers échappatoires au moyen desquels les coupables ne réussissent que trop souvent à mettre en défaut la sagacité des juges.

1 La prison dite de Sainte-Pélagie, démolie ces dernières années, et qui servait de maison de détention, principalement aux détenus politiques.

2 Le comte François-Régis de *La Bourdonnais* (1767-1837), ancien émigré, ancien chef chouan, fit partie de la chambre *introuvable* en 1815, se distingua comme l'un des ennemis les plus violents de la Révolution, et surtout par ses fameuses *catégories*, qui exceptaient de l'amnistie une multitude de fonctionnaires de l'Empire.

Je mettrai au grand jour les vices de notre instruction criminelle et ceux plus grands encore de notre système de pénalité, si absurde dans plusieurs de ses parties. Je demanderai des changements, des révisions, et l'on accordera ce que j'aurai demandé, parce que la raison, de quelle que part qu'elle vienne, finit toujours par être entendue. Je présenterai d'importantes améliorations dans le régime des prisons et des bagnes; et, comme je suis plus touché qu'aucun autre des souffrances de mes anciens compagnons de misère, condamnés ou libérés, je mettrai le doigt sur la plaie, et serai peut-être assez heureux pour offrir au législateur philanthrope les seules données d'après lesquelles il est possible d'apporter à leur sort un adoucissement qui ne soit point illusoire. Dans des tableaux aussi variés que neufs, je présenterai les traits originaux de plusieurs classes de la société, qui se dérobent encore à la civilisation, ou plutôt qui sont sorties de son sein pour vivre à côté d'elle, avec tout ce qu'elle a de hideux. Je reproduirai avec fidélité la physionomie de ces castes de parias, et je ferai en sorte que la nécessité de quelques institutions propres à épurer, ainsi qu'à régulariser les mœurs d'une portion du peuple, résulte de ce qu'ayant été plus à portée de les étudier que personne, j'ai pu en donner une connaissance plus parfaite. Je satisferai la curiosité sous plus d'un rapport; mais ce n'est pas là le dernier but que je me propose, il faut que la corruption en soit diminuée, que les atteintes à la propriété soient plus rares, que la prostitution cesse d'être une conséquence forcée de certains malheurs de position, et que des dépravations si honteuses, que ceux qui s'y abandonnent ont été mis hors la loi pour la peine qu'elle devrait infliger, comme pour la protection qu'elle réserve à chacun, disparaissent enfin ou ne soient plus, par leur impudente publicité, un perpé-

tuel sujet de scandale pour l'homme qui comprend le vœu de la nature, et sait le respecter. Ici le mal vient de haut; pour l'extirper, c'est aux sommités sociales qu'il est besoin de s'attaquer. De grands personnages sont entachés de cette lèpre, qui dans ces derniers temps a fait d'effrayants progrès. A l'aspect des noms vénérés inscrits sur la liste de ces modernes Sarnadapales, on ne peut s'empêcher de gémir sur les faiblesses de l'humanité, et cette liste ne mentionne encore que ceux qui ont été réduits à faire ou à laisser intervenir la police à propos des désagréments qu'ils s'étaient attirés par leur turpitude.

L'on a répandu dans le public que je ne parlerais pas de la police politique; je parlerai de toutes les polices possibles, depuis celle des jésuites jusqu'à celle de la Cour; depuis la police des filles (bureau des mœurs) jusqu'à la police diplomatique (espionnage pour le compte des trois puissances, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche); je montrerai tous les rouages grands et petits de ces machines qui sont toujours montées non en vue du bien général, mais pour le service de celui qui y introduit la goutte d'huile, c'est-à-dire pour le compte du premier venu s'il dispose des deniers du trésor; car qui dit police politique dit institution créée et maintenue par le désir de s'enrichir aux dépens d'un gouvernement dont on entretient les alarmes; qui dit police politique dit aussi besoin d'être inscrit au budget pour des dépenses secrètes [1], besoin d'assigner une destination occulte à des fonds visiblement et souvent illégalement perçus (l'impôt sur les filles

1 Vidocq fait, ici, une critique des plus sévères de la police politique, dont malheureusement, les fonds et l'activité furent souvent dépensés dans des intrigues qui n'avaient rien à voir avec la sécurité générale du pays. Trop longtemps, dans cet ordre d'idées, les abus se sont prolongés, et il est peu de gouvernements en Europe qui pourraient affirmer formellement qu'ils n'en sont pas victimes.

et mille autres tributs de détails), besoin pour certains administrateurs de se rendre indispensables, importants, en faisant croire à des dangers pour l'État; besoin enfin de concussions au profit d'un vil ramas d'aventuriers, d'intrigants, de joueurs, de banqueroutiers, de délateurs, etc. Peut-être serai-je assez heureux pour démontrer l'inutilité de ces agents perpétuels destinés à prévenir des attentats qui ne se répètent que de loin à loin, des crimes qu'ils n'ont jamais prévus, des complots qu'ils n'ont jamais déjoués lorsqu'ils étaient réels, ou lorsqu'ils n'en avaient pas eux-mêmes ourdi la trame. Je m'expliquerai sur toutes ces choses sans ménagements, sans crainte, sans passion; je dirai toute la vérité, soit que je parle comme témoin, soit que je parle comme acteur.

J'ai toujours eu un profond mépris pour les mouchards politiques, par deux motifs : c'est que, ne remplissant pas leur mission, ils sont des frippons, et la remplissant, dès qu'ils arrivent à des personnalités, ils sont des scélérats. Cependant, par ma position, je me suis trouvé en relation avec la plupart de ces espions gagés; ils m'étaient tous connus directement ou indirectement, je les nommerais tous,... je le puis, je n'ai point partagé leur infamie; seulement j'ai vu la mine et la contre-mine d'un peu plus près qu'un autre. Je sais quels ressorts les polices et les contre-polices mettent en jeu. J'ai appris et j'enseignerai comment on peut se garantir de leur action: comment on peut se jouer d'elles, les dérouter dans leurs combinaisons perfides ou malveillantes, et même quelquefois les mystifier. J'ai tout observé, tout entendu, rien ne m'est échappé, et ceux qui m'ont mis à même de tout observer et de tout entendre, n'étaient pas de faux-frères, puisque j'étais à la tête d'une des fractions de la police, et qu'ils pouvaient avoir l'opinion que j'étais

un des leurs : ne puisions-nous pas à la même caisse?

L'on me croira ou l'on ne me croira pas, mais jusqu'ici j'ai fait quelques aveux assez humiliants pour que l'on ne doute pas que si j'eusse été dévoué à la police politique, je ne le confessasse sans détours. Les journaux, qui ne sont pas toujours bien informés, ont prétendu que l'on m'avait aperçu dans divers rassemblements; que j'avais été d'expédition avec ma brigade pendant les troubles de juin, pendant les missions, à l'enterrement du général Foy [1], à l'anniversaire de la mort du jeune Lallemand, aux écoles de droit et de médecine, lorsqu'il s'agissait de faire triompher les doctrines de la congrégation. On aurait pu m'apercevoir partout où il y avait foule; mais qu'aurait-il été juste d'en conclure? que je cherchais les voleurs et les filous où il est probable qu'ils viendront *travailler*. Je surveillais les coupeurs de bourse, partisans ou non de la Charte, mais je défie qu'aucun *empoigné* pour cri en qualité séditieux ait pu reconnaître dans *l'empoigneur* l'un de mes agents. Il n'y a point d'échange possible entre le mouchard politique et le mouchard à voleurs. Leurs attributions sont distinctes : l'un n'a besoin que du courage nécessaire pour arrêter d'honnêtes gens, qui d'ordinaire ne font point de résistance. Le courage de l'autre est tout différent, les coquins ne sont pas si dociles. Un bruit qui dans le temps prit quelques consistance, c'est que, reconnu par un porteur d'eau, au milieu d'un groupe d'étudiants qui ne voulaient pas des leçons de M. le professeur Récamier [2], j'avais failli être assommé par eux. Je déclare ici que ce

1 *Foy* (1775-1825), général français, un des orateurs les plus en vue de l'opposition sous la Restauration. Ses obsèques furent l'occasion de batailles entre la foule et la police.

2 *Récamier* (Joseph) (1774-1852), après avoir servi comme chirurgien auxiliaire des armées de la République, devint médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1806, puis professeur à la Faculté de médecine et au Collège de France, jusqu'en 1830. On lui doit des travaux estimés sur *Le choléra* et

bruit n'avait aucun fondement. Un mouchard fut effectivement signalé, menacé et même maltraité; ce n'était pas moi, et j'avoue que je n'en fus pas fâché; mais je me fusse trouvé en présence des jeunes gens qui lui firent cette avanie, je n'aurais pas balancé à leur décliner mon nom; ils auraient bientôt compris que Vidocq ne pouvait avoir rien à démêler avec des fils de famille, qui *ne faisaient ni la bourse ni la montre.* Si je fusse venu parmi eux, je me serais conduit de façon à ne m'attirer aucune espèce de désagréments, et il aurait été évident pour tous que ma mission ne consistait pas à tourmenter des individus déjà trop exaspérés. L'homme qui se sauva dans une allée pour se dérober à leur courroux était le nommé Godin, officier de paix. Au surplus, je le répète, ni les cris séditieux, ni les autres délits d'opinion n'étaient de ma compétence, et eût-on proféré, moi présent, la plus insurrectionnelle de toutes les acclamations, je ne me serais pas cru obligé de m'en apercevoir. La police politique se passe de troupes régulières, elle a toujours pour les grandes occasions des volontaires, soldés ou non, prêts à seconder ses desseins; en 1793, elle déchaîna les *septembriseurs* [1], ils sortaient de dessous terre, ils y rentrèrent après les massacres. Les briseurs de vitres, qui, en 1827, préludèrent au carnage de la rue Saint-Denis, n'étaient pas, je le pense, de la brigade de sûreté. J'en appelle à M. Delavau, j'en appelle au directeur Franchet : les condamnés libérés ne sont pas ce qu'il y a de pire dans Paris, et dans plus d'une circonstance on a pu acquérir la preuve qu'ils ne se plient pas à tout ce qu'on peut exiger d'eux.

Le Traitement du cancer. Ne pas le confondre avec le banquier Jacques Récamier, dont la femme eut sous le premier Empire tant de succès d'esprit et de beauté.

1 *Septembriseurs,* bandits qui, dans les premiers jours de septembre 1792 prirent part aux massacres politiques des prisons de Paris, et qui sont connus sous le nom de *septembrisades.*

Mon rôle, en matière de police politique, s'est borné à l'exécution de quelques mandats du procureur du roi et des ministres, mais ces mandats eussent été exécutés sans moi, et ils présentaient d'ailleurs toutes les conditions de la légalité. Et puis aucune puissance humaine, aucun appât de récompense, ne m'aurait déterminé à agir conformément à des principes et à des sentiments qui ne sont pas les miens; l'on restera convaincu de ma véracité en ce point, lorsqu'on saura pour quels motifs je me suis volontairement démis de l'emploi que j'occupais depuis quinze ans; lorsqu'on connaîtra la source et le pourquoi de ce conte ridicule, d'après lequel j'aurais été pendu à Vienne pour avoir tenté d'assassiner le fils de Napoléon; lorsque j'aurai dit à quelle trame jésuitique se rattache le fait controuvé de l'arrestation d'un voleur, qui aurait été saisi récemment derrière ma voiture, au moment où je passais place Baudoyer.

En composant ces Mémoires, je m'étais d'abord résigné à des ménagements et à des restrictions que prescrivait ma situation personnelle, c'était là de la prudence. Quoique gracié depuis 1818, je n'étais pas hors de l'atteinte des rigueurs administratives : les lettres de pardon que j'ai obtenues, à défaut d'une révision qui m'eût fait absoudre, n'étaient pas entérinées; et il pouvait arriver que l'autorité, encore maîtresse d'user envers moi du plus ample arbritaire, me fît repentir de révélations qui n'excédent pas les limites de notre liberté constitutionnelle. Maintenant qu'en son audience solennelle du 1er juillet dernier, la cour de Douai a proclamé que les droits qui m'avaient été ravis par une erreur de la justice, m'étaient enfin rendus, je n'omettrai rien, je ne déguiserai rien de ce qu'il convient de dire, et ce sera encore dans l'intérêt de l'État et du public que je serai indiscret : cette intention ressortira de toutes les

pages qui vont suivre. Afin de la remplir de manière à ne rien laisser à désirer, et de ne tromper sous aucun rapport l'attente générale, je me suis imposé une tâche bien pénible pour un homme plus habitué à agir qu'à raconter, celle de refondre la plus grande partie de ces Mémoires. Ils étaient terminés, j'aurais pu les donner tels qu'ils étaient, mais, outre l'inconvénient d'une funeste circonspection, le lecteur aurait pu y reconnaître les traces d'une influence étrangère, qu'il m'avait fallu subir à mon insu. En défiance contre moi-même, et peu fait aux exigences du monde littéraire, je m'étais soumis à la révision et aux conseils d'*un soi-disant homme de lettres* [1]. Malheureusement, dans ce censeur, dont j'étais loin de soupçonner le mandat clandestin, j'ai rencontré celui qui, moyennant une prime, s'était chargé de dénaturer mon manuscrit, et de ne me présenter que sous des couleurs odieuses, afin de déconsidérer ma voix et d'ôter toute importance à ce que je me proposais de dire. Un accident des plus graves, la fracture de mon bras droit dont j'ai failli subir l'amputation, était une circonstance favorable à l'accomplissement d'un pareil projet. Aussi s'est-on hâté de mettre à profit le temps pendant lequel j'étais en proie à d'horribles souffrances. Déjà le premier volume et partie du second étaient imprimés lorsque toute cette intrigue s'est découverte. Pour la déjouer complétement, j'aurais pu recommencer sur de nouveaux frais, mais jusqu'alors il ne s'agissait que de mes propres aventures, et bien qu'on m'y montre constamment sous le jour le plus défavorable,

1 Certains critiques ont prétendu que Vidocq avait fait écrire ses Mémoires par Saint-Edme. Ce dernier, de son vrai nom Edme-Théodore Bourg, a d'ailleurs publié de nombreuses compilations ou se remarquent les mêmes tendances que dans les *Mémoires de Vidocq*, attaques incessantes et virulentes contre la Restauration. Ses principaux ouvrages sont d'ailleurs des écrits ou romans policiers : *Organisation des Carbonari, Amours et galanteries des rois de France, Répertoire des Causes célèbres*, etc. Du reste Vidocq, ici, fait tout au moins l'aveu d'une collaboration.

j'ai espéré, qu'en dépit de l'expression et du mauvais arrangement, puisque, en dernière analyse, les faits s'y trouvent, on saurait les ramener à leur juste valeur et en tirer des conséquences plus justes. Toute cette portion du récit qui n'est relative qu'à ma vie privée, je l'ai laissée subsister, j'étais bien le maître de souscrire à un sacrifice d'amour-propre : ce sacrifice, je l'ai fait, au risque d'être taxé d'impudeur pour une confession dont on a dissimulé ou perverti les motifs; il marque la limite entre ce que je devais conserver et ce que je devais décrire. Depuis mon admission parmi les corsaires de Boulogne, on s'appercevra facilement que c'est moi seul qui tiens la plume. Cette prose est celle que M. le baron Pasquier avait la bonté d'approuver, pour laquelle il avait même une prédilection qu'il ne cachait pas. J'aurais dû me souvenir des éloges qu'il donnait à la rédaction des rapports que je lui adressais : quoi qu'il en soit, j'ai réparé le mal autant qu'il était en mon pouvoir, et malgré le surcroît d'occupation qui résulte pour moi de la direction d'un grand établissement industriel que je viens de former, résolu à ce que mes *Mémoires soient véritablement la police dévoilée et mise à nu*[1], je n'ai pas hésité à y reprendre en sous-œuvre tout ce qui est relatif à cette police. La nécessité d'un pareil travail a dû occasionner des retards, mais elle les justifie en même temps, et le public n'y perdra rien. Plutôt, Vidocq sous le coup d'une condamnation, n'eût parlé qu'avec une certaine réserve, aujourd'hui c'est Vidocq, citoyen libre, qui s'explique avec franchise.

1 En disant qu'il va reprendre telle partie de son ouvrage « en sous-œuvre « Vidocq fait l'aveu implicite qu'il a eu un collaborateur qui lui a mis tout le travail sur pied. Le perspicace policier ici, laisse percer le bout de l'oreille, sans se douter qu'il confirme et étend son aveu antérieur (voir note précédente).

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE V
NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR VIDOCQ XIX

CHAPITRE PREMIER

Ma naissance. — Dispositions précoces. — Je suis mitron. — Un premier vol. — La fausse clé. — Les poulets accusateurs. — L'argenterie enlevée. — La prison. — La clémence maternelle. — Mon père ouvre les yeux. — Le grand coup. — Départ d'Arras. — Je cherche un navire. — Le courtier d'un musicos. — Le danger de l'ivresse. — La trompette m'appelle. — M. Comus, premier physicien de l'univers. — Le précepteur du général Jacot. — Les acrobates. — J'entre dans la *banque*. — Les leçons du petit diable. — Le sauvage de la mer du Sud. — Polichinel et le théâtre des Variétés amusantes. — Une scène de jalousie, ou le sergent dans l'œil. — Je passe au service d'un médecin nomade. — Retour à la maison paternelle. — La connaissance d'une comédienne. — Encore une fugue. — Mon départ dans un régiment. — Le camarade précipité. — La désertion. — Le franc Picard et les assignats. — Je passe à l'ennemi. — Un schlag. — Je reviens sous mes anciens drapeaux. — Un vol domestique, et la gouvernante d'un vieux garçon. — Deux duels par jour. — Je suis blessé. — Mon père fonctionnaire public. — Je fais la guerre. — Changement de corps. — Séjour à Arras 1

CHAPITRE II

Joseph Lebon. — L'orchestre de la guillotine et la lecture du bulletin. — Le perroquet aristocrate. — La citoyenne Lebon. — Allocution aux sans-culottes. — La marchande de pommes. — Nouvelles amours. — Je suis incarcéré. — Le concierge Beaupré. — La vérification du potage. — M. de Béthune. — J'obtiens ma liberté. — La sœur de mon libérateur. — Je suis fait officier. — Le lutin de Saint-Sylvestre-Capelle. — L'armée révolutionnaire. — La reprise d'une barque. — Ma fiancée. — Un travestissement. — La fausse grossesse. — Je me marie. — Je suis content sans être battu. — Encore un séjour aux Baudets. — Ma délivrance.. 28

CHAPITRE III

Séjour à Bruxelles. — Les cafés. — Les gendarmes gastronomes. — Un faussaire. — L'armée roulante. — La baronne et le garçon boulanger. — Contretemps. — Arrivée à Paris. — Une femme galante. — Mystifications. 45

CHAPITRE IV

Les Bohémiens. — Une foire flamande. — Retour à Lille. — Encore une connaissance. — L'Œil de bœuf. — Jugement correctionnel. — La tour Saint-Pierre. — Les détenus. — Un faux..... 65

CHAPITRE V.

Trois évasions. — Les *Chauffeurs*. — Le suicide. — L'interrogatoire. — Je suis accusé d'assassinat. — On me renvoie de la plainte. — Nouvelle évasion. — Départ pour Ostende. — Les Contrebandiers. — Je suis repris..... 81

CHAPITRE VI

Les clés d'étain. — Les saltimbanques. — J'entre dans les hussards. — Je suis repris. — Le siège du cachot. — Jugement. — Condamnation..... 104

CHAPITRE VII

Départ de Douai. — Les condamnés se révoltent dans le forêt de Compiègne. — Séjour à Bicêtre. — Mœurs de prison. — La cour des fous..... 133

CHAPITRE VIII

Un départ de la chaîne. — Le capitaine Viez et son lieutenant Thierry. — La complainte des galériens. — La visite hors de Paris. — Humanité des argouzins. — Ils encouragent le vol. — Le pain transformé en valise. — Malheureuse tentative d'évasion.— Le bagne de Brest. — Les bénédictions.... 148

CHAPITRE IX

De la colonisation des forçats..... 161

CHAPITRE X

La chasse aux forçats. — Un maire de village. — La voix du sang. — L'hôpital. — Sœur Françoise. — Faublas II. — *La mère des voleurs*..... 175

CHAPITRE XI

Le marché de Cholet. — Arrivée à Paris. — Histoire du capitaine Villedieu..... 193

CHAPITRE XII

Voyage à Arras. — Le P. Lambert. — Je suis maître d'école. — Départ pour la Hollande. — *Les marchands d'âmes.* — L'insurrection. — Le corsaire. — Catastrophe 211

CHAPITRE XIII

Je revois Francine. — Ma réintégration dans la prison de Douai. — Suis-je ou ne suis-je pas Duval? — Les magistrats embarrassés. — J'avoue que je suis Vidocq. — Nouveau séjour à Bicêtre. — J'y retrouve le capitaine Labbre. — Départ pour Toulon. — Jossas, admirable voleur. — Son entrevue avec une grande dame. — Une tempête sur le Rhône. — Le marquis de Saint-Amand. — Le bourreau du bagne. — Les voleurs du garde-meubles. — Une famille de chauffeurs 225

CHAPITRE XIV

Le père Mathieu. — Je me fais industriel. — Ruine de mon établissement. — On me croit perclus. — Je suis aide-major. — *Ecce Homo,* ou le marchand de cantiques. — Un déguisement. — Arrêtez, c'est un forçat ! — Je suis mis à la double chaîne. — La clémence du commissaire. — Je lui fais un conte. — Ma plus belle évasion. — La fille publique et l'enterrement. — Je ne sais pas ce que c'est. — Situation critique. — Une bande de brigands. — J'y découvre un voleur. — J'obtiens mon congé. — L'indemnité de route. — Je promets le secret 254

CHAPITRE XV

Un recéleur. — Dénonciation. — Premiers rapports avec la police. — Départ de Lyon. — La méprise .. 274

CHAPITRE XVI

Séjour à Arras. — Travestissements. — Le faux Autrichien. — Départ. — Séjour à Rouen. — Arrestation 286

CHAPITRE XVII

Le camp de Boulogne. — La rencontre. — Les recruteurs sous l'ancien régime. — M. Belle-Rose..... 300

CHAPITRE XVIII

Continuation de la même journée. — La Contemporaine. — Un adjudant de place. — Les filles de la mère Thomas. — Le lion d'argent. — Le capitaine Paulet et son lieutenant. — Les corsaires. — Le bombardement. — Le départ de lord Lauderdale. — La comédienne travestie. — Le bourreau des crânes. — Madame Henri et ses demoiselles. — Je m'embarque. — Combat naval. — Le second de Paulet est tué. — Prise d'un brick de guerre. — Mon Sosie; je change de nom. — Mort de Dufailli. — Le jour des Rois. — Une frégate coulée. — Je veux sauver deux amants. — Une tempête. — Les femmes des pêcheurs..... 329

CHAPITRE XIX

Je suis admis dans l'artillerie de marine. — Je deviens caporal. — Sept prisonniers de guerre. — Sociétés secrètes de l'armée, *les Olympiens*. — Duels singuliers. — Rencontre d'un forçat. — Le comte de L*, mouchard politique. — Il disparaît. — L'incendiaire. — On me promet de l'avancement. — Je suis trahi. — Encore une fois la prison. — Licenciement de l'armée de la lune. — Le soldat gracié. — Un de mes compagnons est passé par les armes. — Le bandit piémontais. — Le sorcier du camp. — Quatre assassins mis en liberté. — Je m'évade.... 369

CHAPITRE XX

On me ramène à Douai. — Recours en grâce. — Ma femme se marie. — Le plongeon dans la Scarpe. — Je voyage en officier. — La lecture des dépêches. — Séjour à Paris. — Un nouveau nom. La femme qui me convient. — Je suis marchand forain. — Le commissaire de Melun. — Exécution d'Herbaux. — Je dénonce un voleur ; il me dénonce. — La chaîne à Auxerre. — Je m'établis dans la capitale. — Deux échappés du bagne. — Encore ma femme. — Un recel..... 402

CHAPITRE XXI

Encore un brigand. — Ma carriole d'osier. — Arrestation des deux forçats. — Découverte épouvantable. — Saint-Germain veut m'embaucher pour un vol. — J'offre de servir la police. — Perplexités horribles. — On veut me prendre au chaud du lit. — Ma cachette. — Aventure comique. — Travestissements sur travestissements. — Chevalier m'a dénoncé. — Annette au dépôt de la Préfecture. — Je me prépare à quitter Paris. — Deux faux monoyeurs. — On me saisit en chemise. — Je suis conduit à Bicêtre..... 421

CHAPITRE XXII

On me propose de m'évader. — Nouvelle démarche auprès de M. Henry. — Mon pacte avec la police. — Découvertes importantes. — Coco-Lacour. — Une bande de voleurs. — Les inspecteurs sous clef. — La marchande d'asticots et les assassins. — Une fausse évasion..... 446

CHAPITRE XXIII

M. Henry surnommé l'*Ange malin*. — MM. Bertaux

et Parisot. — Un mot sur la Police. — Ma première capture. — Bouhin et Terrier sont arrêtés d'après mes indications..... 465

CHAPITRE XXIV

Je revois Saint-Germain. — Il me propose l'assassinat de deux vieillards. — Les voleurs de réverbères. — Le petit-fils de Cartouche. — Discours sur les agents provocateurs. — Grandes perplexités. — Annette me seconde encore. — Tentative de vol chez un banquier de la rue Hauteville. — Je suis tué. — Arrestation de Saint-Germain et de Bouhin, son complice. — Portraits de ces deux assassins... 472

CHAPITRE XXV.

Je hante les mauvais lieux. — Les inspecteurs me trahissent. — Découverte d'un recéleur. — Je l'arrête. — Stratagème employé pour le convaincre. — Il est condamné 487

CHAPITRE XXVI

La bande de Gueuvive. — Une fille me met sur les traces du chef. — Je dîne avec les voleurs. — L'un d'eux me donne à coucher. — Je passe pour un forçat évadé. — J'entre dans un complot contre moi-même. — Je m'attends à ma porte. — Un vol, rue Cassette. — Grande surprise. — Gueuvive et quatre des siens sont arrêtés. — La fille Cornevin me désigne les autres. — Une fournée de dix-huit..... 492

CHAPITRE XXVII

Les agents de police pris parmi les forçats libérés, les voleurs, les filles publiques et les souteneurs. — Le vol toléré. — Mollesse des inspecteurs. — Coalition des mouchards. — Ils me dénoncent. — Destruc-

tion de trois classes de voleurs. — Formation d'une bande de nouvelle espèce. — Les frères Delzève. — Comment découverts. — Arrestation de Delzève jeune. — Les étrennes d'un préfet de police. — Je m'affranchis du joug des officiers de paix et des inspecteurs. — On en veut à mes jours. — Quelques anecdotes.. 500

CHAPITRE XXVIII

Je cherche deux *grinches* fameux. — La maîtresse de piano ou encore *une mère des voleurs*. — Une métamorphose, ce n'est pas la dernière. — Quelques scènes d'hospitalité. — La fabrique de fausses clefs. — Combinaison pour un coup de filet superbe. — Perfidie d'un agent. — La mèche est éventée. — La mère Noel se vole et m'accuse de l'avoir volée. — Mon innocence reconnue. — La calomniatrice à Saint-Lazarre..... 512

CHAPITRE XXIX

Les officiers de paix envoyés à la poursuite d'un voleur célèbre. — Ils ne parviennent pas à le découvrir. — Grande colère de l'un d'entre eux. — Je promets de nouvelles étrennes au préfet. — Les rideaux jaunes et la bossue. — Je suis un bon bourgeois. — Un commissionnaire me *fait aller*. — La caisse de la préfecture de police. — Me voici charbonnier. — Les terreurs d'un marchand de vin et de madame son épouse. — Le petit Normand qui pleure. — Le danger de donner de l'eau de Cologne. Enlèvement de mademoiselle Tonneau. Une perquisition. — Le voleur me prend pour son compère. — Inutilité des serrures. — Le saut par la croisée. — La glissade, et les coutures rompues..... 527

CHAPITRE XXX

Une rafle à la Courtille. — La Croix-Blanche. — Il est

avéré que je suis un mouchard. — Opinion du peuple sur mes agents. — Précis sur la brigade de sûreté. — 772 arrestations. — Conversion d'un grand pécheur. — Biographie de *Coco-Lacour*. — M. Delavau et le *trou madame*. — Enterrinement de mes lettres de grâce. — Coup d'œil sur la suite de ces Mémoires. — Je puis parler, je parlerai..... 545

Chartres. — Imp. GARNIER. — 86. — 12-10.